

LE CARDINAL
XIMENÈS

ET

LES AFFAIRES RELIGIEUSES EN ESPAGNE

A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE ET AU COMMENCEMENT DU SEIZIÈME ,

Avec un Chapitre particulier

SUR L'INQUISITION,

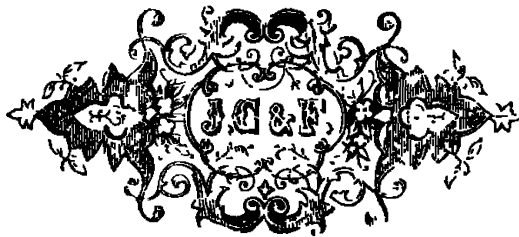
POUR AIDER A L'HISTOIRE ET A L'APPRÉCIATION VRAIE DE GETTE INSTITUTION ;

PAR C.-J. HÉFELÉ,

DOCTEUR ET PROFESSEUR ORDINAIRE DE THÉOLOGIE A TORINO.

TRADUIT DE L'ALLEMAND PAR M. L'ABBÉ***,

ANCIEN PROFESSEUR.



TOURNAI

TYPOGRAPHIE DE J. CASTERMAN ET FILS ,

LIBRAIRES - ÉDITEURS.

—
1856

LE

CARDINAL XIMENÈS.

Déposé.

AVANT-PROPOS.

A part l'intérêt général qu'inspirent à l'historien la vie et les actions d'un grand homme , des motifs dont je vais rendre compte m'ont déterminé à faire du cardinal Ximènès l'objet d'une étude spéciale et d'un examen détaillé.

Il y a plus d'un siècle et demi qu'un personnage si distingué sous tant de rapports , un homme si rare , n'a trouvé un écrivain qui traçât de lui un tableau complet ; d'autre part , les ouvrages où sa vie est rapportée , sans excepter ceux de l'espagnol GOMEZ et du célèbre évêque français FLÉCHIER , sont maintenant beaucoup au-dessous de ce qu'on exige à notre époque , de quiconque entreprend de traiter isolément un semblable sujet. Renfermés dans les étroites limites que s'imposaient les anciens biographes en ne considérant le grand homme que sous un point de vue , pour ainsi dire , extrinsèque , ils négligent de nous peindre en même temps l'époque tout entière où ils ont vécu , et ils aiment mieux nous donner le portrait d'un seul homme qu'une grande composition historique.

Cette considération suffirait déjà sans doute pour justifier la pensée d'un travail nouveau ; mais en outre , nous possédons maintenant, sur l'histoire de ce temps-là en général , beaucoup d'éclaircissements auparavant inconnus. Il n'est d'ailleurs jamais superflu de contribuer à mettre en lumière une époque que , le plus souvent , on a traitée très-sévèrement, et qu'on s'est plu à dépeindre, dans des phrases stéréotypées , comme une époque de ténèbres , afin de faire ressortir d'une manière d'autant plus brillante l'éclat douteux du seizième siècle.

Puis , je l'avouerai , en voyant nos contemporains se porter avec ardeur vers les études historiques et reprendre goût pour les grandes figures du passé , j'ai espéré qu'un homme qui jadis a travaillé avec tant de distinction comme prince de l'Eglise , comme homme d'État et comme protecteur des sciences, attirerait naturellement sur lui l'attention des esprits cultivés. On dit que nous vivons dans un temps où le culte du talent est religieusement observé , et où l'on paie plus que jamais aux génies sublimes le tribut du respect. On ne pourrait donc me blâmer si , à mon tour , j'élève à un grand homme, à un caractère distingué , un modeste monument.

D'ailleurs , je crois aussi avoir fait quelque chose d'utile ; car , si le souvenir de ses ancêtres allume dans le cœur du jeune chevalier l'amour des grandes et nobles actions , nous aussi , nous aimons à feuilleter les pages de l'Histoire ; et c'est avec un sentiment de dignité personnelle que nous comptons nos illustres aïeux en remontant jusqu'aux temps des apôtres.

Le titre de *Grand-Inquisiteur* que Ximenès a aussi porté , m'a engagé à traiter avec plus de détails le chapitre relatif à l'Inquisition. Je ne me suis pas borné à exposer fidèlement l'histoire de cette institution propre à l'Espagne ; j'ai encore cherché à justifier par une série de preuves mon jugement sur le *saint-office*.

Enfin j'ai éprouvé pendant mon travail une jouissance toute particulière , à la pensée que j'allais mettre sous les yeux de ceux qui voient le triomphe de la politique dans l'amoindrissement de la vie ecclésiastique , l'image d'un évêque qui , précisément à cause de la grande extension de son autorité , a été une bénédiction pour son pays et pour les sciences , aussi bien que pour l'Eglise elle-même.

J'étais toutefois bien éloigné de désirer pour tous les évêques une puissance temporelle semblable à celle que Ximenès unissait à son pouvoir spirituel ; car je sais quels dangers les cours préparent à la conscience des évêques.

Mais j'y voyais , toujours avec plus d'évidence , qu'on ne doit pas proclamer heureux l'Etat qui , avec les yeux d'argus de la suspicion et de la jalousie , entoure de toutes parts la puissance ecclésiastique d'espions vivants et de vedettes de papier ; qu'au contraire , le véritable progrès du bien public exige que la vie religieuse , aussi bien que la vie politique , puisse se développer sans obstacle.

« Les rois , avec l'assentiment du pape , l'élevèrent à la
 » dignité d'archevêque par la seule considération de son
 » mérite personnel. Sa conduite en Castille, après la mort
 » de Philippe-le-beau, contribua à le faire nommer Grand-
 » Inquisiteur , cardinal en 1507 , et enfin régent de Cas-
 » tille après la mort du roi. — Toutes ces distinctions
 » auxquelles il fut élevé , ne changèrent rien à la sévérité
 » et à la simplicité de sa manière de vivre : sous ses habits
 » pontificaux il portait un cilice de crin , et les bons mor-
 » ceaux de sa table étaient préparés pour les autres. Mais
 » aussitôt qu'il s'agissait d'affaires , son activité et sa
 » pénétration se montraient au niveau de sa sainteté...
 » Tandis qu'il avait l'œil à toutes les branches de l'admi-
 » nistration et que ses plans grandioses tendaient à em-
 » brasser tout , jamais il ne négligea les exercices scienti-
 » fiques et religieux. Guerrier de la Croix , il passa en
 » Afrique en 1509 , à la tête d'une armée d'élite et fit la
 » conquête d'Oran. Fidèle à des principes pleins de sagesse,
 » il fonda l'Université d'Alcala et présida à l'édition de la
 » Bible de Complute, si justement célèbre. Enfin , il est le
 » seul que ses contemporains aient admiré tout à la fois
 » comme homme d'Etat , comme guerrier , comme savant et
 » comme saint. »

(Jugement de Raumer sur Ximenès,
 Histoire de l'Europe , t. I.)

CHAPITRE PREMIER.

Situation politique de l'Espagne vers le milieu du XV^e siècle.

L'INVASION des Arabes , au commencement du VIII^e siècle , avait renversé le trône des Visigoths. Seulement , dans les montagnes situées au nord des Asturies , de la Biscaye et de la Castille , Pélage , rejeton de l'ancienne dynastie , s'était conservé un royaume chrétien , qui , s'il était petit , était du moins indépendant. De leur côté , les Basques , dans les Pyrénées occidentales , surent défendre leur liberté contre les Maures , comme ils l'avaient fait auparavant contre les Visigoths. Tout le reste de l'Espagne , tombée au pouvoir des Mahométans , avait été incorporée au grand califat , dont elle fut bientôt séparée , pour former le califat indépendant de Cordoue , qui devint la patrie des arts et des sciences , mais aussi du luxe et de la mollesse.

La course victorieuse des Arabes fut arrêtée par Charles-Martel , qui , par la sanglante semaine de Poitiers (732) , ôta pour toujours aux vaincus l'envie de passer les Pyrénées. Charlemagne , petit-fils de Charles-Martel , les attaqua même dans leur propre pays ; il leur enleva une partie de leur conquête , et la fit entrer dans la Marche d'Espagne , de laquelle se formèrent , après sa mort , plusieurs petits états chrétiens , et en dernier lieu , le

royaume de Navarre et le comté de Barcelone ou de Catalogne. Ainsi recommença à briller l'astre de l'indépendance espagnole : car , dans l'intervalle , le petit royaume de Pélage s'était aussi accru par des combats heureux contre les infidèles , et s'était étendu , dès le commencement du X^e siècle , jusqu'au royaume de Léon et au comté de Burgos ou de Castille.

Vers le milieu du XI^e siècle , l'Espagne nous présente une nouvelle organisation d'états plus grandiose. En 1028, le comté de Castille était échu par héritage à Sancho III le grand , de Navarre. Ferdinand , son fils , l'obtint pour sa part (1035) , à la mort de Sancho III , avec le titre de roi de Castille et hérita encore , trois ans plus tard , de Léon et de la Galice. La réunion de ces trois états fut encore interrompue ; mais en 1230 , réunis légalement et pour toujours sous le sceptre de Ferdinand III , ils formèrent le plus considérable des royaumes chrétiens d'Espagne, lequel devait plus tard délivrer complètement la Péninsule de la puissance des Maures. Dès l'année 1084 , Tolède , l'ancienne résidence des rois Visigoths , retomba au pouvoir des chrétiens , et fut depuis lors la capitale de la Castille.

Ce royaume eut de bonne heure un puissant voisin dans celui d'Aragon, qui, d'abord insignifiant, prit bientôt une extension et une force considérables. Il avait fait auparavant partie de la Navarre, déjà puissante depuis longtemps ; mais par le même partage que la Castille, en 1035, il était devenu un royaume indépendant sous Ramire , fils de Sancho. Il s'agrandit ensuite considérablement par des héritages et des conquêtes ; et lorsqu'en 1137, un mariage y eut réuni Barcelone , il occupa le second rang parmi les royaumes chrétiens d'Espagne, ne laissant que le troisième à la Navarre. Ce dernier pays tomba même au quatrième rang , lorsqu'Alphonse VI , de Léon et de Castille , eut

assigné à son gendre , Henri de Bourgogne, comme comte héréditaire de Portugal, la partie occidentale des côtes conquises sur les Maures. De semblables partages entre frères et sœurs affaiblirent et morcelèrent encore à diverses reprises les états espagnols , jusqu'à ce que Ferdinand III , en 1230 , décréta la réunion perpétuelle et légale des royaumes de Castille, de Léon et de Galice. Une pareille mesure réunit également , en 1315 , l'Aragon , Barcelone et la Catalogne.

Aussi longtemps que les royaumes chrétiens furent nombreux, et que les guerres qu'ils se faisaient entr'eux furent fréquentes, les Maures eurent peu à redouter de l'héroïsme et de l'enthousiasme des chevaliers espagnols. Mais chez eux aussi, la désunion s'introduisit, déjà dans les trois premiers siècles après la conquête, au point qu'à plusieurs reprises, des partis isolés implorèrent le secours des chrétiens, auxquels ils facilitèrent ainsi le succès de leurs armes. Bien plus, précisément au moment où la Castille et l'Aragon s'élevaient à l'indépendance et à la grandeur, la race des Ommiades s'éteignit sur le trône de Cordoue (1038); et le califat, jusqu'alors uni, se divisa en une foule de petits territoires, soumis à des princes particuliers, comme autrefois le royaume de Macédoine, après la mort d'Alexandre. Si, auparavant déjà, le califat uni avait éprouvé des pertes au nord de la part des chrétiens, les princes particuliers, presque toujours désunis, furent encore plus faciles à vaincre; et deux âges d'homme après l'extinction du califat, la moitié de la Péninsule jusqu'au Tage, avait été reconquise par les chrétiens, grâce surtout aux hauts faits du Cid Campéador.

Les échecs des Maures se succédèrent alors coup sur coup; Cordoue même, leur magnifique capitale, tomba au pouvoir des Castillans; et, vers le milieu du XIII^e siècle,

il ne restait des nombreux royaumes maures , que celui de la *belle Grenade*. Contrée étroite , mais délicieuse , sur la côte méridionale , florissante à l'intérieur par le bien-être et la culture intellectuelle de ses habitants, riche en poésie et en esprit chevaleresque , et mêlant avec goût les mœurs orientales avec celles de l'Europe , elle était forte par sa situation naturelle , et plus encore par le courage de ses guerriers. Elle était en outre fortifiée par les tours nombreuses de ses villes et les gorges affreuses de ses montagnes ; en possession enfin de toutes les ressources que lui offraient l'art , le commerce et la richesse ; protégée par la mer et puissamment appuyée du côté de l'Afrique par ses frères dans la foi. Avec ces ressources, Grenade sut encore pendant plus de deux siècles se maintenir forte et indépendante , et jamais elle ne parut plus en sûreté que précisément vers le milieu du XV^e siècle.

La situation des royaumes espagnols à cette époque permettait aux Maures de semblables espérances , et inspirait des craintes plus sérieuses aux chrétiens ; aucune perspective de gloire et d'éclat pour l'Espagne ne se découvrait encore à l'œil de l'homme.

Le Portugal , séparant ses intérêts de ceux des autres royaumes chrétiens , poursuivait depuis longtemps sa carrière particulière ; il avait renoncé aux luttes chevaleresques contre les Maures et trouvé un dédommagement dans un commerce florissant. Déjà il paraissait devoir partager le sort de tous les petits états , lorsqu'au commencement du quinzième siècle , ses rois et ses princes furent saisis du désir violent de tenter des conquêtes hors de l'Europe et de gagner de nouveaux royaumes. Jean I , laissant en repos les Maures d'Espagne , fit d'abord la guerre à leurs frères d'Afrique et leur enleva Ceuta (1415). Mais bientôt les regards des Portugais se portèrent vers des régions plus

éloignées, et ils sentirent naître le désir de parcourir hardiment les mers à la recherche d'îles et de côtes inconnues. Henri, duc de Viseu, troisième fils de Jean I, et surnommé le Navigateur, fut comme la personnification de cette nouvelle tendance. Plusieurs îles de l'Atlantique, telles que Madère et les Açores, et la côte occidentale de l'Afrique, si riche par son or, furent alors découvertes, et la route des Indes par mer fut recherchée avec ardeur, quoiqu'inutilement encore pour le moment. On ne devait pas tarder à obtenir des résultats plus importants, destinés à faire du Portugal une des premières puissances de l'Europe. Toutefois, pour la Péninsule hispanique, au milieu du XV^e siècle, où nous la considérons, ce royaume était presque comme non avenu.

La Navarre offrait alors un bien plus sombre tableau. Jean II, régent d'Aragon, en disputait la possession à son fils, Don Carlos, prince de Viana, à qui elle appartenait de droit, comme héritage de Blanche, sa mère. Cette lutte dénaturée dégénéra en une guerre plus dénaturée encore, grâce à la haine mutuelle et enracinée que se portaient les deux partis aragonais des Beaumont et des Agramont. Enfin, Carlos mourut dans la fleur de l'âge (23 septembre 1461), après avoir déclaré héritière de la Navarre, Blanche, sa sœur aînée. Mais son père annula violemment ce testament, et destina ce royaume à sa fille cadette, Eléonore, mariée au comte de Foix. Héritière des sentiments dénaturés de son père, cette princesse se débarrassa de Blanche, sa sœur, par le poison (1464), et par ce crime affreux, transporta la Navarre à la maison de Foix, qui, faible dès le début, ne prit aucune part aux grands événements de la Péninsule. Bientôt même, et dès 1512, dépouillée par la vengeance céleste de tout territoire sur le sol espagnol, elle fut réduite à un petit district sur le versant septentrional des Pyrénées, lequel finit par se

perdre sous Henri IV dans la masse du territoire français.

La querelle au sujet de la Navarre avait, comme nous l'avons dit, divisé aussi l'Aragon, le père et le fils, et empêché de combattre pour la cause de la foi contre les Maures. Jean II, d'abord régent pour son père Alphonse V, qui vivait en Italie, avait, à la vérité, reçu de lui par héritage l'Aragon et la Sicile (1458); mais la manière révoltante dont il avait traité son fils aîné, le prince de Viana, avait soulevé contre lui les braves Catalans, dont la révolte avait aussi bientôt entraîné celle d'autres parties du royaume. Ce n'était qu'à des conditions onéreuses que Jean II avait réussi à ramener la tranquillité, lorsque la mort subite de Don Carlos, causée, à ce que l'on crut, par le poison, excita les Catalans à une seconde révolte. Brûlant de le venger, ils assiégèrent la reine Jeanne, avec son fils Ferdinand (le catholique), qui n'avait que dix ans, et en faveur de qui elle avait excité Jean II contre l'héritier du trône; et ce ne fut qu'après une longue lutte, que le roi parvint à reprendre possession de la Catalogne, la plus belle perle de la couronne d'Aragon.

La fière et chevaleresque Castille ne pouvait guère alors, plus que l'Aragon, développer ses forces. Là, un autre Jean II, tout à fait différent de son cousin et homonyme d'Aragon, quoiqu'orné des plus belles qualités de l'homme privé, accumulait sur la Castille pendant son long règne (1406-1454) plus de calamités que ne le fit jamais le plus mauvais et le plus vicieux des princes. Sans goût pour les affaires, mais plein d'enthousiasme pour la musique et la poésie, il aimait mieux faire des vers médiocres que de bonnes lois; et au lieu de faire disparaître les abus, il corrigea de sa main royale les poésies de ses amis. Aussi fut-ce alors que la poésie commença à fleurir en Espagne:

mais tandis que le royaume de l'imagination était dans une situation prospère, on n'entendait dans le royaume de la réalité que plaintes et gémissements. Tout le soin des affaires reposait sur le favori Alvaro de Luna, rejeton illégitime d'une noble maison, qui, par son talent pour le chant, la poésie, la danse et le maniement des chevaux, s'était élevé aux plus hautes dignités. Dominant le roi sans réserve (par la magie, à ce que l'on croyait), il exerçait une puissance sans bornes; il blessait la noblesse par son orgueil et son arrogance, maltraitait le peuple par la violation systématique de ses droits et de la constitution, et déshonorait le royaume par une paix désavantageuse avec les Maures. Une émeute dirigée par Henri lui-même, le prince héritier de la couronne, afin d'obtenir par la force l'éloignement du favori, fut étouffée à la bataille d'Olmédo dans le sang des citoyens (1445); mais bientôt après, Luna lui-même amena en Castille la cause de sa chute. Le roi, après la mort de Marie, son épouse, songeait à s'unir à une fille du roi de France; mais le favori, de sa propre autorité, rechercha pour son maître la main d'Isabelle de Portugal et mena en effet ce mariage à bonne fin (1447). Toutefois la nouvelle reine, au lieu de lui être dévouée, comme il l'avait espéré, sut peu à peu soustraire à l'arrogant ministre la faveur de son maître, et au moment où, en apparence, il jouissait encore de ses bonnes grâces, il se vit tout à coup arrêté, condamné à mort, au mépris des formes, exposé en spectacle sur un âne dans les rues de Valladolid et enfin décapité (1453).

L'année suivante (21 juillet 1454), Jean II le suivit au tombeau, et laissa le trône à Henri, son fils aîné. Pour plaire au peuple, ce prince, dans un élan chevaleresque, leva aussitôt les armes contre les Maures, et parla avec bravade de la conquête de Grenade. Mais lorsque le peuple vit que le ravage de quelques champs et le pillage de quel-

ques villages sans défense , étaient le seul résultat de ses expéditions réitérées , il commença à murmurer du manque de courage de ce prince , qui oubliait dans ses débordements honteux l'honneur de la Castille et négligeait les affaires du royaume. Les causes de mécontentement se multipliaient de jour en jour. La prodigalité monstrueuse de Henri , qui lui avait valu le surnom peu mérité de Libéral , avait dissipé les biens de la couronne et enrichi les nobles courtisans. La pénurie du trésor porta alors ce roi sans pudeur à falsifier les monnaies , mesure qui amena la cherté , la stagnation du commerce et l'appauvrissement d'une grande partie du peuple , avec tous les désastres de la banqueroute. Ajoutez à cela la violation violente de la constitution , le mépris des droits du peuple et la corruption de la moralité publique causée par l'exemple pernicieux du roi , qui donnait publiquement ses vices en spectacle.

Les rênes du gouvernement étaient alors aux mains de l'ambitieux archevêque de Tolède, Alphonse Carillo, et de son neveu, l'intrigant marquis de Villena, qui dominaient avec autant de violence et se rendaient aussi odieux qu'Alvarez de Luna auparavant. Bientôt des destinées plus funestes encore devaient peser sur la Castille. Après douze ans d'un mariage stérile , Henri , de l'aveu des évêques de Ségovie et de Tolède , avait renvoyé son épouse , Blanche d'Aragon , pour cause jugée canonique , et avait épousé Jeanne de Portugal qui , au bout de six ans , fut mère de la princesse Jeanne (1462). Henri , conformément à l'ordre de succession en vigueur en Castille , la déclara héritière et lui fit rendre hommage ; mais la voix publique la disait fille du comte Beltran de la Cueva.

Environ une année après la naissance de Jeanne , les

deux ministres jusqu'alors tout-puissants , l'archevêque Carillo et le marquis de Villena , tombèrent en disgrâce et se placèrent à la tête de la majorité de la noblesse castillane , depuis longtemps mécontente. Jeanne *la Beltranée*, ainsi nommée de son père présumé, fut déclarée incapable d'hériter, et Henri, lui-même, déchu de son trône. On alla même jusqu'à le dépouiller en effigie des insignes du pouvoir , et à proclamer solennellement à Avila son frère Alphonse, qui n'avait que onze ans (1465). Une moitié des Castellans prit parti pour ce prince ; l'autre resta fidèle à Henri , et souvent l'on voyait les membres d'une même famille partagés entre les deux prétendants. Ce fut en vain que Henri chercha (1467) à anéantir son frère par la bataille d'Olmedo , sur le même terrain où , 22 ans auparavant , il avait combattu son propre père : le sang des citoyens qui y fut versé , ne fit qu'accroître la haine des partis, et bientôt cette haine fit de toute la Castille un vaste champ de bataille , traînant tristement à sa suite la rapine , le meurtre et l'incendie.

Sur ces entrefaites mourut subitement le jeune Alphonse (5 juillet 1468), ou par le poison, ou de la peste, et comme il répugnait à la conscience de sa sœur Isabelle de jouer le même rôle, on conclut le 5 septembre , 1468 , le traité de Toros de Guisando. Henri y reçut, comme roi, l'hommage des insurgés ; mais il dut déclarer Isabelle son héritière légitime, sans tenir compte de sa fille, et bientôt les Cortès renouvelèrent et sanctionnèrent cette détermination en la promulguant. Henri fit plus tard de vains efforts pour invalider ce traité : après sa mort , la couronne passa à Isabelle , en décembre 1474, et le gouvernement de cette princesse et de son époux fut le commencement d'une époque plus heureuse pour l'Espagne.

CHAPITRE II.

Naissance et premières années de Ximenès.

PARMI CEUX qui, à la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e, préparèrent à l'Espagne de plus beaux jours, ou pour mieux dire, ses plus beaux jours, le cardinal Ximenès doit, sans contredit, être placé au premier rang.

Prêtre, pieux comme un saint, évêque et primat, d'une bienfaisance rare et d'un zèle infatigable pour la science et la moralité; homme d'État, juste, énergique et d'une sagesse peu commune, il a élevé à son nom un monument éternel de gloire. Maintenant encore, l'Espagnol bénit sa mémoire; et, quoique plus de quatre siècles se soient écoulés depuis sa naissance, l'historien ecclésiastique ou profane, le politique et le théologien, se souviennent toujours avec respect de cet homme éminent.

C'est en vain que quelques auteurs se sont efforcés de rattacher sa généalogie à celle des comtes de Cisneros (1): plus que personne, Ximenès fut le fils de ses œuvres, et il n'eut pas besoin pour sa gloire de l'éclat de ses ancêtres. En effet, l'illustre cardinal est issu de la famille des Ximenès, qui appartenait à la petite noblesse castillane, et qui a

(1) P. ex. Eugenio de Robles : Compendio de la vida, etc. Tol. 1604.

tiré du lieu de son origine le surnom de Cisneros. Son père, Alphonse Ximenès, remplit la charge peu importante de receveur royal des dîmes accordées par le pape pour la guerre contre les Maures ; et il épousa Marie de la Torre (1), d'une famille pauvre, mais noble et non sans gloire, car elle avait reçu son nom et ses armes d'une tour de Madrid, conquise par la valeur de ses ancêtres.

L'aîné de leurs fils, fut notre Ximenès, qui naquit en 1436 (2), à Torrelaguna, petite ville de la province de Tolède. Il reçut au baptême le nom de Gonzalez, et plus tard à son entrée en religion, celui de François. Destiné de bonne heure par ses parents à l'état ecclésiastique et accoutumé aux exercices de piété, il fut bientôt envoyé à Alcalá, dans le voisinage, pour s'y former sous des maîtres habiles aux connaissances philologiques. Il étudia ensuite à la célèbre université de Salamanque, le droit civil et le droit ecclésiastique, la philosophie et la théologie, ces deux dernières branches, sous le professeur Roa, alors célèbre, et il montra dès lors sa prédilection pour les études bibliques. Des leçons particulières de droit civil et canonique lui avaient procuré les moyens de fréquenter pendant six ans des écoles supérieures. Au bout de ce temps, riche de connaissances et honoré du titre de bachelier en droit, il quitta Salamanque, pour retourner dans sa patrie. Bientôt les soins de la vie et le conseil de son père le déterminèrent (1455) à aller chercher fortune à Rome. Mais en route, il fut par deux fois dépouillé par des voleurs, qui lui enlevèrent cheval, argent, vêtements ; et obligé de s'arrêter à Aix, en Provence, il allait forcément renoncer à poursuivre son voyage, lorsque par bonheur, un de ses anciens condiscipules

(1) On peut en voir la généalogie complète dans Robles, l. cit. Cp. 4-10.

(2) Quintanilla, Archetypo de Virtudes, etc. Palermo, 1633.

ciples de Salamanque, appelé Brunet, qui se rendait aussi à Rome, ayant appris la mésaventure de son ami, le secourut charitablement, et l'accompagna dans la capitale de la chrétienté (1).

Occupé d'étude et de procès devant les tribunaux ecclésiastiques, Ximenès commençait, après six ans de séjour à Rome, à attirer sur lui les regards des supérieurs, lorsque la mort de son père le rappela dans sa patrie, pour y prendre soin de sa famille délaissée. Afin d'être plustôt en état de le faire, il avait demandé et obtenu du pape des *lettres expectatives*, c'est-à-dire, la survivance du premier bénéfice ecclésiastique qui viendrait à vaquer dans le diocèse de Tolède (2).

Déjà depuis plusieurs siècles, et nommément dans le XII^e, des seigneurs et des patrons ecclésiastiques et laïcs, avaient introduit l'usage funeste de donner l'expectative de bénéfices ecclésiastiques non encore vacants. Si, d'une part, c'était un moyen de pourvoir à l'entretien d'hommes bien méritants, cette pratique n'en était pas moins une infraction aux maximes de l'Eglise, et elle allait ouvrir la porte à la simonie et à d'autres désordres. Aussi le troisième concile général de Latran, sous Alexandre III (1179), jugea nécessaire de défendre sévèrement de pareilles promesses (3). Autant ce pape énergique mit de force à réclamer pour le Saint Siège la collation des bénéfices déjà vacants, par les *mandata de providendo*; autant il montra de résolution pour anéantir les survivances, ordonnant toujours de n'y avoir aucun

(1) Gomez, de rebus gestis Fr. Ximenii, lib. I, de l'ouvr. Hispaniæ illustratæ scriptores. Fléchier. Quintanilla.

(2) Gomez, l. c. p. 932.

(3) Hard. Coll. Concil. Tom. VI. p. II. p. 1677, ep. 8. Corp. jur. canon. c. 2. X de concessione præbendæ, etc. (3-8).

égard. Toutefois ses successeurs, entr'autres Célestin III, (1191-1198), ne tardèrent pas à accorder de nouveau des expectatives, comme il ressort d'un décret d'Innocent III (1). Innocent lui-même, quoiqu'il restât fidèle à la lettre des résolutions prises au III^e concile de Latran, et qu'il interdit toute survivance dans la forme *promitto præbendam cum vacabit*, affaiblit toutefois la force de cette défense, en les permettant dans la forme *promitto præbendam cum potero seu cum facultas se obtulerit*. Environ 90 ans plus tard, Boniface VIII, à la vérité, supprima de nouveau, à cause des abus, disait-il, la permission de promettre des bénéfices vacants, avec la formule *cum potero* etc. ; mais ce pontife lui-même fit valoir cette distinction sophistique, qu'on ne pouvait accorder une survivance pour un bénéfice déterminé, mais bien, en général, pour le premier qui viendrait à vaquer (2). Ainsi l'ennemi de l'ordre ecclésiastique, chassé par une porte, rentrait par une autre, et bientôt le grand schisme d'Occident au XIV^e siècle lui fournit l'occasion de déployer sa force destructrice. Les papes de Rome et les antipapes à Avignon, cherchèrent à récompenser et à multiplier leurs adhérents en leur conférant des bénéfices ecclésiastiques ; et lorsque les bénéfices vacants ne suffirent plus, ils donnèrent des expectatives sans aucune mesure. Souvent même on les vendit formellement pour venir en aide au trésor épuisé (3), jusqu'à ce que, sur des plaintes réitérées à ce sujet, Martin V, au concile de Constance, donna la déclaration solennelle, qu'à l'avenir il ne concéderait plus de survivance que pour des bénéfices d'un ordre inférieur, et pour quelques-uns seulement dans chaque diocèse ; qu'en Italie seulement

(1) C. 4-X de concess., etc. (3-8).

(2) C. 2 et 3. de concess. etc. in II (3-7).

(3) Theodor. de Niem, de Schismate, II. 7-8.

et en Espagne, où ils étaient si pauvres, il s'en réservait un plus grand nombre (1).

Le concile de Bâle, dans sa 31^e session (1438), interdit généralement toute survivance (2); mais comme ce concile, à partir de la 26^e session, est regardé comme schismatique, les décisions de Martin V restèrent en vigueur; et dès lors, Ximenès et le pape restèrent sur le terrain du droit historique, l'un en demandant une expectative et l'autre en l'accordant. C'est seulement au concile de Trente, que, sur l'offre même de Pie IV, les expectatives ont été tout à fait interdites (1563) (3).

Le premier bénéfice qui vint à vaquer dans l'évêché de Tolède, fut la place d'archiprêtre à Uzéda. Quoiqu'il fût d'un revenu peu considérable, Ximenès le désirait particulièrement, parce que sa patrie, Torrelaguna, était du ressort de cet archipresbytérat. Mais l'archevêque de Tolède, Alphonse Carillo avait, dans sa pensée, destiné cette place à un ecclésiastique de sa maison, et il se montra fort irrité des prétentions de Ximenès. Plusieurs fois des évêques plus doux que Carillo s'étaient opposés à de semblables dispositions pontificales; à plus forte raison devait-on s'y attendre de la part d'un prélat dont l'ambition et l'opiniâtreté inflexible étaient connues dans toutes l'Espagne (*Magno vir animo, turbido tamen et inquieto*, dit Mariana : lib. XXII, c 4). Longtemps ministre tout-puissant sous Henri IV de Castille, il s'était mis plus tard à la tête des mécontents, avait conduit l'insurrection avec énergie, échange le rochet contre la cuirasse, et dirigé la sanglante bataille d'Olmédo (1467). Rarement on avait

(1) Hard. coll. conc. Tom. VIII. p. 877.

(2) Hard. l. c. p. 4247.

(3, Sess. XXIV, cap. 49, de Reform. Pallavicini, Hist. conc. Trid. lib. 23, ep. 6, n. 3.

osé résister à cet homme ; quant à Ximenès, on le vit en cette circonstance manifester ce côté saillant de son caractère, auquel il dut plus tard une bonne partie de sa grandeur ; je veux parler de cette fermeté inébranlable, qui ne pliait devant aucun danger, lorsqu'il s'agissait de défendre un droit contre les attaques de la violence. Aussi, conformément à son caractère, persista-t-il avec d'autant moins de condescendance à faire valoir ses prétentions au bénéfice vacant, que le puissant archevêque se montrait plus impérieux en le lui refusant. Toutefois le résultat final de cette lutte fut que Ximenès, au lieu d'être curé à Uzéda, y fut mis en prison et étroitement enfermé dans une tour bien fortifiée, qui, plus tard, après son élévation, devint sa chambre du trésor. Ce fut là qu'un vieux prêtre, également prisonnier, lui prédit, à ce que disent les anciennes biographies, sa future grandeur et la possession du siège de Tolède. Ximenès lui répondit amicalement : « Un tel début, mon père, ne promet guère une si heureuse fin ; » et il continua à porter en homme de cœur le poids de sa captivité, sans murmurer contre son oppresseur.

Quelques années après, il fut transféré dans la prison de Santorcaz, pénitencier ordinaire du diocèse de Tolède pour les prêtres coupables de quelque faute ; mais là, comme à la tour, il repoussa avec constance et résolution les demandes réitérées qu'on lui fit de renoncer à son bénéfice. Il y avait déjà six ans qu'il était privé de sa liberté, lorsque Carillo reconnut enfin que la violence était inutile pour plier un caractère de cette trempe ; et à la prière de sa nièce, la comtesse de Buendia, il le mit en liberté et en possession de sa place.

Toutefois Ximenès, doutant pour l'avenir du bon vouloir de Carillo à son égard, désirait de quitter le diocèse

de Tolède ; et à cet effet, il échangea (en 1480) son archipresbytérat contre l'archidiaconat (1) de Siguenza, avec obligation de rendre à l'ancien possesseur le surplus des revenus de ce bénéfice.

A Siguenza , il gagna bientôt par ses vertus l'estime générale , et l'amitié de plusieurs personnages distingués ; entre autres celle du riche archidiacre Jean Lopez de Médina-Celi d'Almazan qu'il porta à fonder l'université de Siguenza , supprimée seulement en 1807. Pour lui , il se voua avec ardeur à l'étude de la Bible , et en même temps il apprit l'hébreu et le chaldéen.

Un homme comme Ximenès ne pouvait pas longtemps rester inconnu à l'évêque qui occupait alors le siège de Siguenza. C'était Pédro Gonsalez, de l'illustre maison de Mendoza , homme d'un esprit cultivé et d'une belle intelligence , et qui eut en même temps une grande influence sur les destinées de l'Espagne et sur le sort de Ximenès. Evêque depuis 1468 , il avait été, en 1474 , orné par le pape de la pourpre et du titre de cardinal d'Espagne , et Henri IV lui avait confié l'archevêché de Séville. Maître de conserver en même temps l'évêché de Siguenza (2), il chercha pour l'y remplacer un administrateur capable , et trouva bientôt l'homme convenable dans Ximenès. Il le nomma son vicaire-général, l'honora de toute sa confiance et le récompensa de plusieurs bénéfices. L'aversion déplorable des anciens biographes pour les dates ne permet pas de déterminer avec exactitude, combien d'années Ximenès occupa ce poste. Quintanilla donne l'année 1484 ; et il

(1) C'est-à-dire, la première place après les chapelains de la cathédrale.

(2) Mariana dit , lib XXII , c. 49, que ce cumul eut lieu contre la pratique en usage en Espagne, *nono damnatoque exemplo*. Cet abus existait, du reste, dans plusieurs autres pays.

est certain du moins qu'il administrait encore ce diocèse en 1483 ; car c'est à cette époque que le comte Silva de Cifuentes , fait prisonnier par les Maures , lui confia l'administration des grands biens qu'il possédait dans le diocèse de Siguenza (1).

Cependant Ximenès plaisait à tout le monde, bien plus qu'à lui-même , et bientôt il aspira sérieusement à se débarrasser des nombreuses affaires de justice et de police attachées à sa charge , pour se livrer à de pieuses contemplations et aux études théologiques. En vain ses amis tâchèrent-ils de lui inspirer d'autres sentiments ; il leur laissa ses bénéfices , recommanda à leurs soins et à leur protection, en cas qu'il revînt, Bernardin, son frère cadet, qui courait le monde , et se rendit comme premier novice au couvent des Franciscains de *San Juan de los Reyes* , nouvellement fondé par Ferdinand et Isabelle à la suite d'un vœu , et qui était célèbre par sa stricte observance des règles de l'ordre (2).

A peine Ximenès y avait-il terminé son noviciat et fait profession , que déjà la renommée de sa piété y attirait une foule d'habitants de Tolède , qui venaient se confesser à lui , et lui demander des lumières , des conseils et des consolations. Troublé par là dans l'exercice de la vie intérieure , il demanda à ses supérieurs d'être transféré dans un couvent éloigné et solitaire ; et on l'envoya dans le petit couvent de Castagnar , ainsi nommé de son agréable situation au milieu d'un bois de châtaigniers, près de Tolède. C'est dans cette tranquille oasis que Ximenès

(1) Gomez. — Quintanilla. Il est donc inexact de dire avec Ciaconi et Wadding, que Ximenès se retira du monde dès l'an 1477.

(2) Ce couvent dut son existence à l'heureuse issue de la guerre de succession contre Alph. de Portug. Voir, pour plus de détails, Robles, cp. 12 p. 47. et Gomez et Quintanilla.

coula , comme il l'assure lui-même , les plus beaux jours de sa vie , partagé entre l'étude et la vie ascétique , la Bible et la discipline à la main , et le corps couvert d'un cilice. A la manière des anciens anachorètes , il passait souvent des jours et des nuits en prières , dans une hutte isolée , qu'avec l'aveu de ses supérieurs , il s'était construite de ses propres mains , et qu'il aimait au point qu'il eût volontiers échangé contre elle le siège de Tolède , avec le chapeau de cardinal et la régence. Ses frères en religion le vénéraient pour ses lumières et sa piété , et souvent ses supérieurs l'appelaient à Tolède , pour donner son avis dans les affaires les plus importantes de l'ordre.

C'est dans un de ces voyages à Tolède , que l'on doit pour la seconde fois lui avoir prédit son élévation au siège primatial. Surpris par la nuit avec son compagnon , le pieux frère Pierre Sanchez , ils dormaient tous deux sur des gerbes , lorsque ce dernier s'éveilla tout à coup , en s'écriant : « Père François , je rêvais précisément que vous étiez archevêque de Tolède , et je vois un chapeau de cardinal sur votre tête. » Quoi qu'il en soit , Ximenès ne jouit pas longtemps du repos qu'il avait trouvé à Castagnar , car la règle de l'ordre , prescrivait des mutations fréquentes de couvent. Le pieux franciscain fut donc transféré dans le couvent non moins solitaire de Salzèda , où il continua et augmenta même la sévérité de son genre de vie et fut bientôt élu gardien (1). Pendant qu'il administrait cette humble charge aussi consciencieusement que s'il avait gouverné un diocèse entier , il se passa divers événements qui décidèrent du reste de sa vie , et firent de lui un des hommes qui ont le plus activement travaillé à la régénération de l'Espagne.

(1) Voir Gomez , Quintanilla , Fléchier.

CHAPITRE III.

Avènement de Ferdinand et d'Isabelle. Conquête de Grenade.

LA destinée de Ximènes , ainsi que le sort futur de l'Espagne, dépendit de l'avènement de Ferdinand et d'Isabelle au trône. Pour arracher l'Espagne à la situation malheureuse dans laquelle elle gémissait vers le milieu du XV^e siècle, et pour relever la puissance et l'honneur de ce beau pays , il fallait deux choses avant tout : des gouvernants capables , et l'union des états espagnols , jusqu'alors souvent séparés et ennemis. Personne , à la naissance de Ferdinand (1452) et d'Isabelle (1457) (1) ne se serait douté que telle aurait été leur destinée. L'héritage de la couronne d'Aragon appartenait au frère aîné de Ferdinand, Carlos, prince de Viana, qui mourut dans la fleur de l'âge, le 23 septembre 1461 , sans avoir été marié. Grâce à cet évènement , Ferdinand devint l'héritier du trône. Isabelle paraissait plus éloignée encore du trône de Castille : il fallait, pour que la couronne lui échût, que ses deux frères Henri IV et Alphonse mourussent, et que la Beltranée fût déclarée par son père incapable de régner. Cela fait, contre toute attente , il fallait pour le bonheur futur de l'Espagne , la réunion de ses deux plus grands états, par

(1) Date adoptée par le savant historien espagnol Clemencin , *Elogio de la reina Isabella*. T. IV de *Memorias de la real academia* , etc.

un mariage entre Ferdinand et Isabelle ; et mille obstacles qui semblèrent longtemps insurmontables , s'opposaient aussi à la réalisation de ce plan. Il est vrai qu'à l'âge de 6 ou 7 ans Isabelle avait été fiancée à Ferdinand ; mais la politique n'avait pas tardé à briser cette union, et la main de la princesse avait été promise au frère aîné de Ferdinand avant qu'elle eût atteint l'âge de dix ans. Après la mort du prince de Viana , elle fut destinée à Alphonse de Portugal (1464) ; mais ce nouveau plan échoua , nonobstant les prières et les menaces , contre la volonté expresse de la princesse, qui n'avait encore que treize ans. De plus grands dangers la menacèrent encore plus tard : elle faillit être la victime de la mauvaise politique de son frère , qui , pour affaiblir le parti des insurgés , voulut la donner au grand-maître de Calatrava , don Petro Giron , afin que lui et son frère, le puissant marquis de Villena, ainsi que leur oncle, l'archevêque Carillo, revinssent au parti du roi.

Déjà le grand-maître avait obtenu dispense de ses vœux et transmis sa dignité à l'un de ses fils. Isabelle eut horreur d'être unie à ce débauché ; elle conjura le Ciel avec larmes et en jeûnant , de l'en préserver, tandis que son amie, Béatrix de Bobadilla, s'appêtait à le percer d'un poignard lorsqu'il approcherait d'Isabelle. Mais Giron mourut en route le 2 mai 1466, et la princesse fut délivrée de son quatrième prétendant.

Lorsqu'Isabelle eut ensuite été déclarée héritière par le traité de Toros de Guisando , elle se vit recherchée par de nouveaux prétendants des maisons de France et d'Angleterre ; mais elle avait jeté les yeux sur son cousin , Ferdinand d'Aragon , qui , à peu près du même âge qu'elle , se distinguait par sa beauté et ses qualités chevaleresques, et avait donné dans les guerres de son père des preuves éclatantes de sa valeur. La politique et l'inclination étaient

d'accord cette fois, et déjà le peuple se réjouissait de l'union de ce couple charmant. Mais pour la réalisation de leur mariage, il fallait encore l'approbation de Henri de Castille; car au traité de Toros, il avait été réglé que, d'une part, Isabelle ne pourrait être forcée malgré elle à aucun mariage, mais que, d'autre part, elle n'oserait pas en contracter sans l'assentiment de son frère.

Cependant il devenait évident que Henri songeait à annuler ledit traité, et à écarter violemment sa sœur de la succession au trône. Au lieu de lui procurer un appui à ses droits par une alliance matrimoniale avec l'Aragon, elle devait être unie au vieux roi de Portugal, tandis que la Beltranée avait été fiancée au fils et héritier de ce monarque. Il était dès lors facile de prévoir qu'Alphonse, par égard pour son fils, soutiendrait les droits de la Beltranée et non ceux d'Isabelle. En opposition manifeste avec le traité juré, la force brutale et la prison devaient être employées pour contraindre la princesse à cette union, qui lui était politiquement et personnellement odieuse. En conséquence, elle se considéra comme déliée à son tour des engagements qu'elle avait pris, et, sans l'aveu de son frère, elle se maria solennellement avec Ferdinand (19 octobre 1469), qui s'était rendu d'Aragon à Valladolid, à travers une foule de dangers et en dépit des gardes de Henri qui l'épiaient (1).

Henri déclara alors sa sœur déchue de tout droit à la couronne de Castille; mais le peuple et les Cortès la regardèrent comme l'héritière légitime, et à mesure que Henri, en proie à une maladie incurable, approchait de sa fin, on vit le plus grand nombre des familles de la haute noblesse, et même le célèbre cardinal Mendoza avec sa noble et puis-

(1) Prescott, Hist. de Ferdm. et d'Isab. 1^{re} p., p. 164-167.

sante parenté , se rapprocher d'Isabelle (1). Aussi, lorsque Henri mourut, le 11 décembre 1474, Isabelle fut sans délai proclamée reine et reconnue solennellement , en février 1475, par les Cortès rassemblées à Ségovie. Son époux reçut également le titre de roi. Toutefois Isabelle conserva la puissance souveraine , comme *reina proprietaria* ; et l'exercice partiel que Ferdinand faisait de ce pouvoir , devait être simplement considéré comme émanant d'elle et accordé à son époux. Une grande partie des droits les plus importants furent réservés à elle seule , tels que la nomination des commandants de place , et la collation des bénéfices ecclésiastiques ; mais dans les pièces publiques , sur les sceaux et les monnaies, l'image et les armes des deux souverains devaient être réunies (2).

Du reste, Isabelle ne fut pas longtemps tranquille sur le trône de Castille. Carillo , qui avait tant contribué à son élévation, se vit, grâce à l'influence croissante du cardinal Mendoza , trompé dans l'espoir qu'il avait conçu de dominer la jeune reine, et dès lors il songea à se venger. De même qu'au VIII^e siècle, Oppas , archevêque de Séville , avait appelé les Maures , il appela traitreusement les Portugais dans le pays, et alluma ainsi une guerre de succession qui devait être aussi longue que sanglante. Le même Alphonse de Portugal qui , onze ans auparavant , avait déjà voulu épouser Isabelle , se fiança à la Beltranée qui n'avait que 13 ans ; et soutenu par Carillo et d'autres mécontents , fit valoir par l'épée les prétendus droits de cette princesse. La fortune fut d'abord de son côté, et déjà le vieux Carillo se vantait de renvoyer bientôt Isabelle à sa quenouille , après l'avoir élevée au trône (3). Toutefois, grâce à l'activité infatigable de Ferdinand et d'Isabelle et au désintéressement du clergé qui offrit la moitié des vases sacrés pour

(1) Prescott, p. 179. (2) Id. p. 495. (3) Id. l. c. p. 202.

la défense de la patrie ; grâce aussi à l'enthousiasme du peuple pour la reine et à la haine des Castellans pour les Portugais , Alphonse eut le dessous et fut complètement défait le 1^{er} mars 1476 , dans la sanglante bataille de Toro. Carillo et les autres qui avaient trahi le pays , durent alors revenir à l'obéissance et subir de dures conditions ; mais ce ne fut qu'en 1475 qu'eut lieu une paix complète et avantageuse pour la Castille , après que Ferdinand , par la mort de Jean , son père , fut devenu roi d'Aragon. Alphonse renonça à toutes ses prétentions sur la Castille et à la main de Jeanne , laquelle eut la liberté de prendre le voile ou d'épouser plus tard le fils de Ferdinand et d'Isabelle, Don Juan , qui venait de naître. En revanche, on résolut et l'on accomplit plus tard le mariage du jeune Alphonse, fils du prince héréditaire de Portugal, avec la fille aînée des souverains de Castille , l'infante Isabelle, née en 1470 (1). Quant à la Beltranée qui dans l'intervalle était devenue religieuse à Coïmbre , elle abandonna sa cellule après ces événements , et jusqu'à sa mort (1530) , elle soutint ses prétentions au trône et à la dignité royale ; mais on eut peu égard à ses réclamations (2).

C'est ainsi que, pendant la captivité de Ximenès et son administration à Siguenza , le trône fut conservé à la souveraine qui était appelée à procurer plus tard , avec son secours, le bien du pays.

Ce qui donna en premier lieu occasion à l'élévation de Ximenès, ce fut la dissolution et la conquête du royaume de Grenade. L'heureuse issue de la guerre de succession avait affermi Isabelle dans la possession du pouvoir, et de

(1) Prescott, l. c. 204-247

(2) Prescott, ib p. 247, note 39. Surtout Clémentin, mem., etc. T. vi, illustrat. 19.

nombreuses améliorations faites dans le pays , l'élévation du bien-être général , l'augmentation de la puissance royale et des revenus , ainsi que la suppression des guerres privées des nobles entr'eux , l'avaient mise en état de faire de plus grandes entreprises. Elle songea donc , à l'aide de son époux , prince habile dans l'art militaire , à mener à bonne fin une œuvre qui devait procurer à l'Eglise chrétienne et à la couronne d'Espagne beaucoup de gloire et de nombreux avantages. Le chrétien ne pouvait considérer sans douleur ces belles contrées du sud de l'Espagne , d'où , depuis près de 800 ans , la croix avait été bannie par le croissant , et l'Évangile par le Coran ; et le patriote espagnol devait éprouver la même amertume en jetant les yeux sur la florissante Grenade , comme sur le monument constant de la faiblesse et de l'abaissement de sa patrie. En conséquence , le jeune couple qui régnait avec tant de vigueur , devait avoir déjà songé auparavant à reconquérir cette partie du littoral et s'être nourri avec joie de cet espoir , lorsque l'ouverture des hostilités par les Maures eux-mêmes , lui offrit l'occasion désirée de réaliser ce plan. « Je veux , disait Ferdinand , extraire l'une après l'autre les graines de cette Grenade ; » et il tint parole (1).

Ce fut Muley Aboul Haken qui brisa les liens d'amitié qui l'unissaient à la Castille. Il enleva à ce royaume Zahara , forteresse des frontières , qui était mal gardée (1481) , et dont il emmena toute la population en esclavage à Grenade. Les premières représailles de Ferdinand furent l'audacieuse conquête d'Alhama , place forte des Maures , aussi riche que bien défendue (février 1482) ; et les Maures , un peu clairvoyants , comprirent bien que ce ne serait pas là la dernière punition infligée pour la rupture de la paix , mais

(1) Irving , description de la Conquête de Grenade. Francfort , 1829.

seulement le prélude de plus grands malheurs. C'est ce qui arriva en effet.

Ferdinand , il est vrai , dut se retirer avec de grandes pertes de la forteresse de Loja (1482) , et un plus grand désastre encore frappa la petite armée qui, en mars 1483, fut presque anéantie dans les défilés de l'Axarquía , près de Malaga. Mais bientôt les Maures se divisèrent eux-mêmes ; Abou Abdallah , que les Espagnols appelèrent Boabdil , se révolta contre son père Aboul Haken , et lui enleva la plus grande partie de son royaume et même la capitale, de sorte que le vieux roi dut aller siéger à Malaga et laisser Grenade à son fils (1).

Un mois seulement après le malheur des chrétiens dans les gorges de l'Axarquía , Boabdil fut fait prisonnier à la bataille de Lucéna (21 avril 1483), et remis en liberté par Isabelle , à condition de payer un tribut annuel à la Castille , de laisser passage libre aux troupes espagnoles , en guerre avec son père, et même de les approvisionner.

Son retour à Grenade renouvela la guerre civile; et dans la capitale même, le sang maure versé par les Maures eux-mêmes , coula sans interruption pendant 50 jours et 50 nuits. El Zagal , c'est-à-dire le Vaillant , frère du vieux roi , l'avait renversé du trône, et engagé une lutte sanglante avec son neveu Boabdil , tandis que la fortune continuait, quoique lentement, à favoriser les armes des Espagnols. Les forteresses, l'une après l'autre, tombaient entre leurs mains , et dès l'an 1487 , en août , la magnifique Malaga dut se rendre aux vainqueurs. Deux ans après , vint le tour de Baza , capitale d'El Zagal, qui désespérant lui-même de la fortune , renonça au trône de ses ancêtres (décembre 1489). Une partie des possessions maures fut

(1) Prescott. *l. viii.*

par là acquise à l'Espagne : les places fortes furent peuplées de chrétiens , mais il fut permis aux Maures de rester dans les faubourgs et les places ouvertes ; ils purent conserver leurs propriétés , leur religion , leurs lois et usages , et ne payèrent à la couronne de Castille que ce qu'ils payaient auparavant à leurs souverains (1).

Isabelle avait plus contribué à cet heureux résultat que le plus habile général. Souvent, revêtue de la cuirasse, elle animait par sa présence le courage de ses guerriers , et confondait leurs héros eux-mêmes par sa pénétration et sa fermeté inébranlable. Déployant une énergie infatigable, elle procurait tout ce que réclamaient les besoins de la guerre , mettant même ses bijoux en gage ; elle enrôlait de nouvelles troupes , prenait soin des armées et s'intéressait vivement aux blessés , pour lesquels elle inventa les ambulances. Et comme , à ses yeux , cette guerre n'avait pas seulement un caractère politique , elle sut entretenir vivante dans l'armée, la pensée qu'on se battait pour l'honneur de la croix ; les batailles devaient être précédées et suivies de prières et de cérémonies religieuses ; les querelles , le jeu , les joies grossières étaient bannies du camp (2).

Il ne restait plus de toute la puissance maure que le faible Boabdil, avec la moitié de son royaume; et ce prince habitué à dépendre de la Castille , dont la protection seule l'avait maintenu sur le trône, avait déjà auparavant promis la reddition de Grenade, dans le cas où El Zagal serait forcé à céder sa part (3). Mais lorsque Ferdinand lui fit savoir que cette condition était remplie et que le

(1) Cfr. Irving , Prescott , Ferreras.

(2) Prescott. Irving.

(3) Prescott a commis dans ce récit quelques inexactitudes, relevées déjà dans la *Tubinger theol. Quartalschrift*, en 1843, p. 177 etc.

temps de se rendre était arrivé, ce faible prince répondit par un faux-fuyant, en disant qu'il n'était plus libre et ne pouvait tenir sa promesse. Sans doute, il avait en grande partie raison ; car on vit effectivement le peuple maure se lever avec un nouvel enthousiasme pour combattre les chrétiens ; et Grenade que 1030 tours protégeaient, parut disposée à faire face à la puissance même la plus formidable (1). Aussi, Ferdinand ne put rien faire de considérable pendant la première campagne (1490), et ce ne fut que l'année suivante, lorsque, vis-à-vis de Grenade, on vit s'élever avec une rapidité admirable la ville de Santa-Fé, qui prouvait la volonté arrêtée des Espagnols de ne plus quitter la place, ce fut alors seulement que les Maures perdirent tout à la fois le courage et l'espoir de se sauver (2).

Isabelle avait donné à la nouvelle ville le nom de Santa-Fé, c'est-à-dire, Sainte-Foi, parce que d'une part, elle considérait cette guerre comme une lutte en faveur de la foi ; et d'autre part, parce qu'elle avait foi à l'heureuse issue de son entreprise.

Son espérance ne l'avait pas trompée, car dès le 2 janvier 1492, elle fit son entrée dans la capitale des Maures, pour recevoir l'hommage de leur dernier prince. Celui-ci dit en soupirant adieu au pays de ses pères ; et, du haut d'un rocher, qui s'appelle encore aujourd'hui *el ultimo sospiro del Moro*, il jeta un dernier regard sur la belle Grenade, avant de se retirer dans une petite principauté située dans les montagnes d'Alpuxarra, qu'il quitta même bientôt pour aller mourir chez ses coreligionnaires, en Afrique (3).

(1) Belle description de cette ville dans Irving.

(2) Irving et Prescott.

(3) Id.

Son peuple obtint des conditions semblables à celles des sujets d'El Zagal quelques années auparavant, et même de plus douces encore : il devait conserver intacts, propriétés, culte, mosquées, lois, usages et autorités ; ne pas payer de plus forts impôts qu'auparavant, et même en être affranchi pendant trois ans. En outre , il était loisible à qui voulait d'émigrer. Ainsi s'accomplissaient les vœux que les Espagnols formaient depuis près de sept siècles et demi ; la honte de leurs ancêtres était effacée et la puissance des ennemis brisée, après une guerre de dix ans, qu'on a comparée à celle de Troie. Presque toute l'Europe prit part à la joie de l'Espagne , et les puissances luttèrent de zèle avec le Saint-Siège , pour célébrer par des fêtes magnifiques un événement si important et si heureux pour toute la chrétienté. Le pape accorda aux deux souverains , Ferdinand et Isabelle , le titre de *rois catholiques* , titre sous lequel ce couple illustre fut plus tard connu dans tout l'univers.

CHAPITRE IV.

Ximenès devient confesseur de la reine Isabelle et provincial de son ordre.

XIMENÈS avait passé dans la retraite paisible du cloître, les années de la guerre des Maures, si tumultueuses pour le reste de l'Espagne; et cependant la fin de cette guerre devait l'arracher à sa tranquille cellule. En effet, un des résultats les plus importants de cette guerre, fut d'attirer l'attention d'Isabelle sur trois hommes qui devaient plus tard être ses plus fidèles serviteurs, rendre immortelle la gloire de son règne et faire la grandeur de l'Espagne. Ces trois hommes étaient Colomb, qui trouva un nouveau monde; Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine; et le cardinal Ximenès. En effet, animée à de nouvelles entreprises par la joie de la conquête de Grenade, elle accorda, par un décret daté de Santa-Fé, 17 avril 1492, une petite flotille aux prières si longtemps inutiles de Colomb; et ce grand homme découvrit la plus grande des parties du monde.

Gonzalve de Cordoue, nommé avec vérité *el gran capitán*, ne brille pas dans l'histoire d'un éclat beaucoup moins vif. Ce fut dans la guerre mauresque qu'il commença à faire paraître ces talents extraordinaires, cette habileté rare, grâce auxquels il sut ensuite avec les plus faibles ressources, par la vigueur de son génie et par un empire

presque magique sur les troupes, accomplir les plus grandes choses, et non-seulement conquérir, mais encore conserver pour l'Espagne, le royaume de Naples.

Quant à Ximenès, ses destinées n'eurent pas une connexion si étroite ni si immédiate avec la guerre de Grenade. Toutefois, un nouvel archevêché fut érigé dans cette ville, pour les nouveaux habitants chrétiens du territoire conquis et pour la conversion des Maures; et ce siège fut confié par Isabelle à son confesseur Fernando de Talavera. Si une grande vertu personnelle, une pureté de vie à l'abri de tout reproche et une douceur remarquable, devaient faire de quelqu'un l'apôtre des Maures, ce devait être sans contredit ce moine de l'Ordre de Saint-Jérôme, qui échangea son évêché d'Avila contre l'archevêché beaucoup plus pauvre de Grenade et refusa apostoliquement le dédommagement qui lui était offert.

Isabelle songea sans délai à se choisir un nouveau directeur de conscience, également pieux, et le cardinal Mendoza, devenu primat de Tolède depuis la mort de Carillo, attira son attention sur Ximenès. Ce prélat avait conçu pour lui une haute estime depuis qu'il l'avait connu à Siguenza, et il le croyait capable non-seulement de diriger la conscience de la princesse, mais de lui donner aussi de sages conseils concernant les affaires de son royaume, sur lesquelles elle consultait souvent son confesseur. Sur le désir que lui témoigna la reine, d'apprendre à connaître personnellement celui dont il lui faisait l'éloge, le cardinal, sous prétexte d'affaires pressantes, invita le pauvre Franciscain à venir le trouver de Salzéda à la cour; et après l'avoir longtemps entretenu de toutes sortes de choses, il le conduisit, sans qu'il s'en doutât, et comme par hasard, dans l'appartement de la reine. La manière d'agir humble et modeste, et en même temps si digne du

Père , ainsi que la clarté de son esprit et la noblesse des principes qui se manifestaient dans ses discours excitèrent dans l'ame d'Isabelle une véritable admiration pour lui. Ximenès cependant ne comprenait pas encore ce que tout cela signifiait ; ce fut seulement quelques jours après qu'il fut rappelé près de la reine et instruit de sa volonté. Il voulut modestement détourner de lui une charge si difficile, et qui troublait entièrement sa manière de vivre ; mais la volonté bien arrêtée de la princesse mit fin à une plus longue résistance ; et la seule chose qui lui fut accordée , ce fut qu'il continuerait de rester dans son couvent , et qu'il n'oserait paraître à la cour, sans y être spécialement appelé (1).

La reine , au témoignage du savant Pierre Martyr , qui vivait à sa cour, fut satisfaite au plus haut point du choix qu'elle venait de faire ; et les Espagnols eux-mêmes félicitèrent leur souveraine d'avoir pris pour confesseur un homme qui égalait saint Augustin en sagesse , saint Jérôme en mortification , et saint Ambroise par son zèle pour la foi. Il n'y eut pas jusqu'aux courtisans eux-mêmes sur qui la mine respectable du pieux religieux ne fit une profonde impression, dont Ferdinand d'Alvarez, secrétaire royal, rend compte en ces termes, dans une lettre à Pierre Martyr, son ami : « A la place de l'archevêque de Grenade , il nous est venu de la solitude des sombres forêts, un homme d'une haute sainteté, consumé par la mortification, et semblable aux anciens anachorètes Paul et Hilarion (2). »

Mais plus Ximenès cherchait à se tenir éloigné des affaires politiques, plus la reine aimait à prendre souvent con-

(1) Gomez, l. 4, p. 935 ; Robles, p. 56, et Fléchier, l. 4, p. 45.

(2) Martyr. Epist. 405 et 108, edit. Elzev., 1670.

seil de lui ; de sorte que , dans la suite , il lui arriva rarement de résoudre ou d'exécuter quelque chose d'important , sans avoir auparavant demandé sa manière de voir (1).

Quelque temps après avoir été nommé confesseur , Ximenès fut aussi élu , par le chapitre des Franciscains , Provincial de la Vieille et de la Nouvelle Castille , et il accepta de bon gré cette charge pour le terme ordinaire de trois ans , afin de pouvoir travailler vigoureusement au rétablissement de la discipline et de l'austérité claustrales , et d'oser en même temps se montrer plus rarement à la cour. Accompagné de François Ruyz , jeune Franciscain , d'un esprit cultivé , qu'il avait choisi pour secrétaire et pour aide , à la recommandation du gardien d'Alcala , il parcourut avec zèle et assiduité les différentes contrées de sa vaste province , pour visiter tous les couvents de son ordre , faire disparaître les abus qui pouvaient s'y être glissés et animer ses frères à une vie austère , autant par son exemple que par sa parole. Tous ces voyages , il les faisait à pied ; seulement , lorsqu'il était incommodé , et encore rarement , il faisait usage d'une pauvre mule. Se conformant littéralement à la règle de l'ordre , il mendiait lui-même ce dont il avait besoin pendant ses voyages , et souvent même , il devait se contenter de racines sèches , de sorte que le frère Ruyz lui dit un jour en souriant : « Très-révérénd Père , vous ferez si bien que nous mourrons de faim : Dieu donne à chacun son talent : méditez et priez pour moi , pendant que je mendierai pour vous (2). » Toutefois Ruyz savait autre chose que mendier ; aussi Ximenès l'honora bientôt de son amitié et le recommanda plus tard pour un évêché.

Etant arrivés à Gibraltar , pendant un de ces voyages , Ximenès y conçut un vif désir de passer en Afrique , à

(1) Gomez, l. c. p. 936. (2) Quintanilla, l. I, c. 10. Fléch. l. I, p. 46.

l'exemple de saint François d'Assise , fondateur de son ordre et son modèle , de se faire apôtre des infidèles et d'y trouver peut-être le martyr. Mais une personne pieuse , qui avait la réputation d'être prophétesse (1) , lui conseilla de renoncer à ce dessein , et de s'attacher plutôt aux grandes choses qui l'attendaient en Espagne (2).

Bientôt après , la reine le rappela à la cour , pour la seconder dans l'exécution du plan qu'elle avait formé , d'une réforme générale des couvents de tous les ordres. Ximenès entra dans cette pensée , avec toute l'énergie de son caractère, et cela d'autant plus volontiers, qu'en effet, les couvents espagnols avaient alors grand besoin d'une réforme fondamentale. Il commença donc, sans délai, par l'ordre de Saint-François , dont le triste état venait de lui être révélé par la visite qu'il en avait faite. Non-seulement presque tous les couvents étaient entre les mains de conventuels relâchés, mais, la plupart avaient même totalement oublié la mortification et la pauvreté apostolique, et commencé à mener une vie opulente et voluptueuse dans des édifices magnifiques. Soutenu par le bras de la puissance royale , Ximenès chercha partout à transformer les conventuels en observants ; et, à cet effet , il enleva aux couvents les biens qu'ils possédaient en opposition avec leur règle , chassa les moines les plus mauvais , et tâcha de déterminer les meilleurs à accepter la réforme. Il offrit même des pensions à plusieurs d'entr'eux , s'ils voulaient quitter leur couvent , et faire place à des frères plus austères. C'est ce qui eut lieu , par exemple , à Tolède, où un couvent de Franciscains, en évacuant le monastère, se mit

(1) C'était une tertiaire , qui , outre les devoirs du Tiers-Ordre , observait volontairement les trois vœux monastiques.

(2) Gomez , l. c. p. 937.

à chanter solennellement , pour se moquer de lui , le psaume *In exitu Israël*, etc. (1).

Dans de telles circonstances, et dans cette lutte de l'austérité claustrale contre l'amour des jouissances de la vie , le réformateur ne pouvait pas manquer d'être en butte à une foule de calomnies et de diffamations ; mais Ximenès, sans se troubler , marcha toujours d'un pas ferme dans la carrière où il était entré , jusqu'à ce qu'enfin , ce qui n'eut lieu toutefois que lorsqu'il était déjà archevêque de Tolède, il atteignit le but qu'il s'était proposé.

(1) Robles, l. c. p. 68. Quintanilla, l. c. lib. I, c. II seq. Gomez, l. c. p. 937.

CHAPITRE V.

Ximenès est nommé archevêque de Tolède.

PENDANT qu'Isabelle et son pieux confesseur poursuivaient ardemment la réforme de l'ordre des Franciscains, le cardinal Mendoza était tombé malade, et s'était retiré à Guadalaxara, sa patrie, pour y jouir, loin des affaires, d'un air plus fortifiant. Quelque temps après, vers la fin de 1494, Ferdinand et Isabelle elle-même allèrent visiter leur ministre malade. Celui-ci, dans un long entretien, leur laissa son testament politique, et leur parla en détail de l'avenir du royaume, et des mesures à prendre après sa mort. Entre autres choses, il leur fit, à ce qu'il paraît, des propositions au sujet de la nomination d'un nouvel archevêque de Tolède (1).

En possession de revenus immenses, de nombreux vaisseaux, et de beaucoup de villes et de forteresses, l'archevêque de Tolède était en même temps primat d'Espagne et grand-chancelier de Castille (2). En cette double qualité, il était incontestablement, après le souverain, le premier

(1) Gomez, l. c. p. 938.

(2) Les revenus de l'archevêché s'élevaient alors à 80,000 ducats, et depuis Isabelle, la dignité de grand-chancelier était attachée au siège de Tolède. Plus tard, cette charge, comme beaucoup d'autres, ne fut plus qu'un vain titre. Voir Prescott, II p., p. 440 et 586.

et le plus puissant personnage du royaume , et il était même redoutable au roi , lorsqu'à la tête de la noblesse il se mettait à faire de l'opposition au trône. Dans un état aussi complètement aristocratique que la Castille , où le régent du royaume , à l'époque de l'avènement d'Isabelle , ne surpassait nullement les principaux Grands en revenus (1), et fort peu en puissance et en considération , un primat en même temps grand-chancelier n'avait guère moins d'importance , qu'autrefois l'archevêque de Gnesen dans le royaume électif de Pologne. C'est pourquoi Mendoza , quoiqu'appartenant lui-même à la plus haute noblesse , donna aux deux rois le conseil politique de ne plus nommer à cette place importante , un membre de la haute noblesse , mais un homme vertueux de la classe moyenne, qui sans sympathies ni liaisons de famille avec les grands du royaume , fût, par son origine et sa piété , éloigné de tout plan ambitieux. A l'appui de ce conseil , Mendoza cita son prédécesseur , Alphonse Carillo , qui s'était rendu si redoutable aussi bien à Isabelle elle-même, qu'à son père Henri IV, et qui avait longtemps fait chanceler le trône. On dit même qu'il recommanda à la reine son confesseur actuel , comme l'homme le plus propre à remplir cette place importante.

Peu de temps après cet entretien , le grand cardinal mourut , après une année de souffrances , le 11 janvier 1495. Pendant 20 ans, il avait été le fidèle ministre de la reine et de son époux , et il avait exercé sur le gouvernement de l'État une influence si grande, qu'on l'appelait en badinant , *le troisième roi de l'Espagne*. Sa jeunesse , comme malheureusement alors pour une grande partie du clergé espagnol , n'avait pas été irréprochable au point de vue des mœurs ; mais il avait plus tard effacé cette tache par

(3, Prescott, I p. 240 II, p. 584, 625.

de nombreuses vertus , consacré ses immenses revenus à favoriser les sciences et à secourir les pauvres, provoqué de tout son pouvoir le bien du pays, et, avec une pénétration rare , gagné en outre tous les cœurs par sa douceur et sa modestie. Aussi son nom était-il aussi cher à l'Espagne que célèbre à l'étranger ; et son illustre souveraine elle-même lui donna encore après sa mort , une preuve publique de son estime , en se chargeant personnellement de l'exécution de son testament (1).

La nomination au siège de Tolède préoccupa alors la reine. C'est que, dans son contrat de mariage, elle s'était précisément réservé la collation des places ecclésiastiques , et au moment d'exercer ce droit si dangereux dans les mains d'un prince, elle sentait vivement sa grande responsabilité. Elle avait bien présent à l'esprit le conseil de Mendoza, mais l'importance de la chose lui faisait désirer d'entendre là-dessus l'avis de son sage confesseur. Ximenès, différant en ce point d'avis avec Mendoza , ne trouvait de propre à remplir cette charge qu'un homme de la plus haute noblesse, et signalait à l'attention de la reine un neveu du cardinal défunt, Diego Hurtado Mendoza , archevêque de Séville. Le roi Ferdinand, au contraire , voulait procurer cette place à son fils naturel Alphonse d'Aragon, que déjà il avait élevé , par la violence, au siège archiépiscopal de Saragosse (2), lorsqu'il n'avait encore que six ans. Toutefois , quoiqu'Isabelle eût coutume d'avoir beaucoup d'égard pour les désirs de son époux , et qu'on ne pût guère douter des facultés d'Alphonse, son âge, d'une part.

(1) Gomez , l. c. p. 938. — Prescott , II p. 98-104.

(2) Mariana (l. XXIV, c. 46) rapporte que Sixte IV s'y opposa de toutes ses forces et refusa la dispense demandée, mais que Ferdinand et le roi de Naples forcèrent ce pontife à reconnaître Alphonse , comme administrateur perpétuel de l'archevêché. Voir aussi Ferreras, *Hist. d'Esp* t. VII

car il n'avait que 24 ans , et de l'autre sa conduite passablement scandaleuse , ne lui permirent pas de prendre cette demande en considération ; et dès lors , prières , flatteries , colère du roi , tout fut inutile.

Elle avait beaucoup plus de confiance dans le juriste Oropeza, qui avait renoncé à sa charge de conseiller d'État, pour pouvoir s'adonner entièrement à la piété. Ximenès plaidait aussi en sa faveur , et déjà le décret de nomination était prêt, et un courrier expédié au pape pour demander la ratification du choix, lorsque tout à coup Isabelle changea de résolution , soit que l'âge avancé d'Oropeza lui donnât à réfléchir, soit que , selon d'autres , ce pieux vieillard eût lui-même prié qu'on l'épargnât. Elle résolut alors d'élever son confesseur lui-même au siège vacant ; et, à son insu, elle envoya un second courrier à Rome , pour avertir son ambassadeur de ne pas insister sur la première nomination, et de demander au contraire les bulles pour Ximenès. Peu de temps après , le pape tint un consistoire , et répondit aux vœux d'Isabelle, de manière que, dès le carême de l'année 1495, les brefs et les dépêches nécessaires purent arriver à Madrid , où se trouvait alors la cour. En ce moment , Ximenès , après avoir entendu la confession de la reine le vendredi-saint , voulait se rendre du couvent des Franciscains de Madrid à celui d'Ocanà , pour y passer ces saints jours dans le recueillement, lorsqu'un chambellan vint tout à coup le rappeler au palais près de la princesse. Il s'y rendit sans délai , espérant être bientôt congédié ; mais , à son grand étonnement, Isabelle lui parla longtemps de choses tout indifférentes, jusqu'à ce que, au beau milieu de la conversation , elle lui présenta les bulles papales , en disant : « Mais voyez un peu ce que veut le Saint Père avec cet écrit. » Ximenès , selon l'usage des catholiques , baisa avec respect les lettres du pape , avant d'en prendre lecture. Mais dès qu'il les eut dépliées et

qu'il en eut vu l'adresse : *A notre vénérable frère, François Ximenès de Cisneros, archevêque élu de Tolède*, il les rendit en pâlisant et s'écria : « Cela ne s'adresse pas à moi ; » et en même temps il sortit de l'appartement, sans même prendre congé, pendant qu'Isabelle lui criait amicalement : « Vous me permettez cependant de voir ce que le pape vous écrit. » Du reste, elle résolut de le laisser un peu à lui-même, dans le trouble qui l'agitait, afin qu'il pût se remettre plus facilement. Mais Ximenès se dirigea en toute hâte vers Ocanà, sans dire à Ruyz, son compagnon, autre chose que ces paroles : « Venez, mon frère, il nous faut partir le plus promptement possible (1). »

Quelques heures s'écoulèrent, et la reine, croyant que Ximenès était encore à Madrid, envoya deux des premiers officiers de sa cour au couvent des Franciscains, pour le déterminer à accepter la dignité qui lui était offerte. A la nouvelle que le Provincial venait de partir pour Ocanà, ils montèrent à cheval et coururent en toute hâte après lui; ils l'atteignirent à trois lieues environ de Madrid, et réussirent, après de longs pourparlers, à lui faire reprendre le chemin de cette ville; mais pour l'archevêché, il le refusa à différentes reprises et de la manière la plus absolue.

Le *nolo episcopari* est, à la vérité, passé en proverbe, grâce à l'affectation avec laquelle plusieurs en ont fait usage; mais pour ce qui concerne Ximenès, sa déclaration de vouloir rester moine et faire son salut dans la solitude du cloître, était si indubitablement sincère, et son refus fut si constant, que la reine crut devoir s'en plaindre au pape. Six mois déjà s'étaient écoulés, et, dans l'intervalle, la cour avait été transportée à Burgos, lors-

(1) Gomez, l. c. 939 940. Fléch. l. I, 34-36. Robles, l. c. C-13. Quintanilla, l. I, c. 46.

qu'arriva un nouveau bref papal , qui demandait au Provincial , en vertu de l'obéissance canonique , d'accepter sans délai l'archevêché (1). Ce pape était Alexandre VI ; c'est lui qui obligea formellement un des hommes les plus dignes , à accepter le siège primatial d'Espagne.

Voyant que toute résistance ultérieure lui était interdite , Ximenès se fit enfin sacrer solennellement dans l'église des Franciscains de Taragona , le 11 octobre 1495 , jour de l'Octave de saint François. Les deux rois étaient présents , et tous les gens de bien manifestèrent la joie que cet évènement leur causait. Lorsqu'après la cérémonie , le primat nouvellement sacré dut , d'après l'usage traditionnel , baiser la main aux deux rois , il leur dit ces quelques paroles pleines de dignité : « Ce n'est pas tant pour remercier vos Altesses (2) de m'avoir élevé au premier siège d'Espagne , que je vous baise maintenant les mains ; c'est bien plutôt dans l'espoir que de ces mains puissantes , vous m'aidez à supporter le pesant fardeau dont vous avez chargé mes épaules. » Touchés de ces paroles , Ferdinand et Isabelle , et après eux tous les Grands , baisèrent eux-mêmes respectueusement les mains du nouveau primat , qui en retour leur donna pieusement sa bénédiction , et fut ensuite reconduit chez lui avec beaucoup de solennité (3).


Aussi longtemps que Ximenès , jeune encore , avait aspiré à de modestes emplois ecclésiastiques , ils avaient fui devant lui et l'avaient même conduit à la prison ;

(1) Gomez , l. c. 940-941 , Robles , c. 43. Fléch. , l. I , 37-38. Quintanilla , l. I , c. 47.

(2) Charles-Quint est le premier qui ait porté , en Espagne , le titre de *Majesté*.

(3) Gomez , l. c. p. 944. Robles , c. 43 , p. 80. Fléchier , p. 39. Quintanilla , p. 39.

mais du moment qu'il les méprisa , les plus grands honneurs le poursuivirent avec ardeur , et s'imposèrent violemment à ses refus. Douze ans à peine s'étaient écoulés depuis la mort de Carillo , et déjà le pauvre prêtre qu'il avait gardé en prison pendant six ans , à propos d'un mince bénéfice , héritait de la puissance et de la dignité de son persécuteur. Et depuis lors , trois siècles et demi se sont passés , et l'homme instruit se souvient avec respect de Ximenès , tandis que depuis longtemps le nom de Carillo est voué à l'oubli.



CHAPITRE VI.

Manière de vivre du nouvel archevêque.

MURI par l'expérience et endurci par la mortification , Ximenès était monté sur le siège de Tolède , à 59 ans , pour y faire de grandes choses , tant comme évêque et réformateur des couvents , que comme homme d'état et protecteur des sciences.

Comme tous les *vrais* réformateurs , il commença ses améliorations par lui-même , et offrit dans sa propre conduite un modèle et un exemple à ses diocésains. « L'évêque, dit saint Paul , (1. Tim. III. 4.) doit bien gouverner sa propre famille , » et cet avis , Ximenès l'a si fidèlement observé , que nous pouvons sans crainte le comparer à saint Charles Borromée et à d'autres héros chrétiens , qui sont restés pauvres au sein des richesses , solitaires au milieu du monde , et mortifiés , au milieu du luxe et de la magnificence.

Considérons d'abord ce grand homme dans l'intérieur de sa maison , avant de le suivre sur le théâtre public de son activité. Franciscain du fond de son cœur , Ximenès voulut , dans la position élevée où il se trouvait transporté , réaliser en sa personne la pauvreté apostolique et l'austère mortification du saint fondateur de son ordre , et offrir tout à la fois le spectacle de la sublimité épiscopale

et de la simplicité monacale. En conséquence , on ne vit pas d'argenterie briller sur sa table , ni aucune espèce d'ornements décorer les murailles de ses appartements ; on n'apercevait chez lui aucune trace de dépense , aucun vestige de luxe ou de richesse. Il conserva pour son habillement le froc des Franciscains , et pour nourriture , les pauvres aliments que prescrit la discipline monastique dans sa plus grande rigueur. Il continua de faire à pied les voyages nécessaires , ou tout au plus se servait-il quelquefois d'une mule , à l'exemple des pauvres prêtres espagnols. Son palais était devenu un cloître , et dix Franciscains formaient toute la cour du primat grand chancelier (1).

Toutefois comme les guêpes s'attaquent de préférence aux meilleurs fruits , le genre de vie de l'archevêque fut aussi blâmé de différentes manières. Les uns se plaignaient de ne pas trouver en lui des sentiments dignes d'un prince , les autres parlaient même d'hypocrisie et d'orgueil spirituel ; et les uns et les autres s'accordaient à dire qu'une telle conduite était préjudiciable au respect dû à cette haute dignité ecclésiastique et civile. Bien et mal pensants en portèrent plainte au Saint-Siège , et Alexandre VI envoya à Ximenès (1495), un bref unique peut-être dans son espèce , et par lequel un successeur des apôtres est détourné de la pauvreté et de la simplicité apostoliques. Il est ainsi conçu : « Alexandre VI à son bien-aimé fils, François, archevêque élu de Tolède. Très-cher fils , salut et bénédiction apostolique ! La sainte Eglise , comme vous savez , est comme la Jérusalem céleste , décorée d'une foule d'ornements divers , dans lesquels, s'il peut y avoir excès , on peut aussi pécher par

(1) Gomez , l. c. , p. 943. Robles . c 43. Fléch. , p. 536-533. Prescott. , 1 p. II, p. 586.

défaut. Observer ce qui est dans les convenances de chaque état, c'est chose agréable à Dieu. Il faut donc que chacun, et particulièrement un chef de l'Église, évite, non-seulement dans ses mœurs, mais aussi dans sa mise et dans tout son extérieur, le soupçon d'une bassesse superstitieuse, aussi bien que le reproche de vanité et d'orgueil, car par l'une comme par l'autre la considération de l'ordre ecclésiastique est amoindrie. Maintenant donc, que le Saint-Siège vous a élevé d'un état plus humble à la dignité archiepiscopale, et qu'à notre grande joie nous avons appris que vous menez, quant à votre intérieur, une vie agréable à Dieu, nous vous avertissons aussi de conformer extérieurement votre habillement, votre suite, et tout ce qu'exige la bienséance, à la dignité de votre état actuel. Donné à Rome, sous l'anneau du pêcheur, le 15 décembre 1495, la quatrième année de notre pontificat. (1) »

Ce ne fut pas sans chagrin que Ximenès se vit troubler dans sa manière de vivre par cet avertissement pontifical. Toutefois, croyant devoir céder, et ne voulant rien moins que nuire à la considération de sa dignité hiérarchique, il déploya dès lors extérieurement et en public une magnificence en rapport avec sa haute position, tandis qu'en secret, il restait fidèle à son ancienne austérité. Vers la fin du moyen âge, plus qu'à aucune

(1) Gomez, l. c. p. 942. Quintanilla, p. 6, de l'*Appendice*. Rayn. contin. annal. Baronii ad annum 1495. Wadding, *Annales Minorum*, XV, p. 113. Je soupçonne cette date du 15 décembre d'être inexacte, car alors Ximenès était sacré depuis deux mois, et l'adresse porte : *electo Toledano*. Quant à la date donnée par Fléchier, 15 septembre 1496, elle est certainement fautive. A cette époque, Ximenès était sacré depuis un an; puis elle tomberait dans la cinquième et non dans la quatrième année d'Alex. VI, élu le 11 août 1492. Peut-être faut-il lire dans le Bref, le 15 septembre 1495, date qui s'accorderait avec l'expression *electo*.

autre époque, l'amour de la pompe, du faste et de la magnificence était devenu dominant en Espagne (1), où les Maures avaient habitué les esprits à un luxe presque asiatique; aussi on y donnait une importance excessive à l'éclat extérieur. Les plus grands hommes de ce temps, par exemple, le Grand Capitaine (2), croyaient eux-mêmes pouvoir ajouter à la considération dont ils jouissaient à juste titre, en déployant un faste ruineux, et en s'entourant d'un éclat plein d'ostentation. Il n'y avait que quelques caractères élevés, tels que la reine Isabelle et notre moine archevêque, que la contagion du luxe n'eût pas atteints. Toutefois, de même qu'Isabelle, lorsque la considération du pouvoir royal semblait l'exiger, ne dédaignait pas de paraître dans l'éclat de la plus grande magnificence (3), Ximenès aussi, instruit par les plaintes portées contre lui, et par les avis qu'il avait reçus, crut devoir céder en quelque sorte à la faiblesse et aux préjugés des Espagnols. On le vit donc à partir de là, vêtu de soie et de fourrures précieuses; mais sous cette magnifique enveloppe, son corps était toujours couvert du froc grossier du Franciscain, qu'il raccommodait lui-même de temps en temps, pour se rappeler plus vivement sa bassesse. Pie VII, pendant sa captivité en France, a donné le même exemple d'humilité; mais tandis qu'il a essuyé pour ce motif les railleries des Français, les contemporains de Ximenès ont su mieux apprécier cet acte de vertu; et la cassette trouvée après sa mort, et dans laquelle il conservait son fil et ses aiguilles, a été vénérée comme un reliquaire (4). On vit dès lors, dans

(1) On a beaucoup de preuves dans Voigt. *Fürstenleben und. Fürstensitte*, im 16^{ten} Jahrh.; et dans Raumer. *Dict. hist.*

(2) Prescott., 4, p. 43.

(3) Prescott., 1 P, p. 370, etc.

(4) Gomez, l. c. p. 942, 948-4427. Fléch. l. VI, p. 532.

son palais archiépiscopal, de riches lits de soie et de pourpre, dont la boiserie artistement travaillée était ornée d'or et d'ivoire ; mais il continua à dormir sur la dure ou sur une planche dans son habit de religieux, et cacha cette mortification à ses domestiques mêmes, dont aucun n'osait le suivre dans sa chambre à coucher. Toutefois le hasard fit un jour découvrir sa pieuse fraude, et bientôt la sévérité dont il usait envers lui-même fut connue dans tout le pays, tellement qu'un jour un muletier, que Ximenès blâmait de se lever trop tard, lui répondit laconiquement : « Croyez-vous donc, Révérendissime Seigneur, que je sois si vite prêt que vous ? Vous n'avez le matin qu'à vous secouer et à serrer un peu plus la corde autour de votre corps ; mais moi, il me faut plus de temps pour être prêt à me mettre en route (1). »

A partir de là, le prélat donna aussi plus souvent de magnifiques repas ; mais tandis que les tables pouvaient à peine porter la foule des mets dont on les chargeait, il ne prenait qu'une nourriture commune et peu coûteuse. Enfin, quoiqu'entouré de pages appartenant aux premières familles de la noblesse espagnole, il resta, comme auparavant, pour ses besoins son propre domestique, et prit soin avant tout de donner à ces enfants nobles une éducation convenable (2). Quant à lui, son temps était rempli par la prière, le travail et l'étude. Des affaires de l'État ; il retournait à son bréviaire, disait tous les jours la sainte messe, assistait souvent au chœur, dont il préférait le simple plain-chant à toute espèce de musique savante et artificielle (3) ; mais il aimait surtout à prier dans de petites chapelles obscures, dont le silence convenait à la profondeur de ses sentiments. Tous les jours

(1) Fléchier, liv. VI p. 527. — (2), I. I. VI p. 507-524. — (3), I. I. liv VI p. 486.

il lisait à genoux quelques chapitres de l'Écriture , et contemplait nombre de fois par jour un petit crucifix qu'il s'était attaché au bras avec un cordon , et qu'il regardait comme un préservatif contre le péché. Jamais il ne s'accordait le moindre plaisir , sauf celui d'une promenade , et encore rarement ; mais , en revanche , il se délassait chaque jour par des entretiens religieux , avec les membres de son ordre qui l'entouraient et avec d'autres religieux ; il se ranimait de temps en temps par des retraites temporaires dans un couvent de l'ordre , où il vaquait à tous les exercices de piété comme le moindre des frères , se confessait , et exerçait de sévères mortifications. En outre , il se donnait souvent la discipline , dans une chambre secrète de son palais , portait fréquemment un cilice , et était si rigoureux envers lui-même , que le pape Léon X dut encore l'avertir à ce sujet (1).

Toutefois , de même qu'auparavant on avait blâmé sa pauvreté , il s'en trouva alors qui critiquèrent l'éclat extérieur dont il s'était environné. Ainsi, le P. Contrera, dans un sermon prêché devant Ximenès , s'oublia un jour au point de faire des allusions pleines d'amertume et d'inconvenance à son collet de fourrure. Le prélat lui montra plus tard, de l'air le plus tranquille, le cilice qu'il portait, et le critique sans mission resta muet (2).

Mais il ne lui fut pas aussi facile de réduire tous les mécontents au silence ; il éprouva au contraire bien des choses désagréables de la part des religieux de son ordre, et plus spécialement , de la part de ceux dont il s'était entouré. Il peut arriver en effet que sous le froc le plus humble se cache un grand orgueil ; et cette passion avait effectivement porté plusieurs Franciscains à espérer de leur ancien

(1) Gomez , l. c. p. 4437 . Quintanilla , l. II , c. 8. Fléchier , liv. VI , p. 487-494 , 527-534 — (2) Gomez , l. c. p. 4437 .

confrère toutes sortes de faveurs temporelles , des honneurs , des dignités , des évêchés , etc. Ceux qu'il avait attachés à sa maison comptaient surtout là-dessus et intriguaient même dans l'espoir d'arriver plus tôt à leur but.

Mais Ximenès était si éloigné d'une aveugle partialité pour son ordre que, par un amour vrai pour lui , il avait au contraire résolu d'écarter de ses membres les places et les honneurs , comme de dangereux écueils pour la vie religieuse. D'autre part , il n'accordait à ces religieux aucune espèce d'influence dans l'administration du diocèse ; et tandis qu'il s'entretenait le plus amicalement du monde avec eux des affaires de l'ordre , il observait à leur égard le plus rigoureux silence sur tout ce qui concernait ses autres affaires et ses projets. Aussi , l'orgueil blessé et les espérances déçues , ne manquèrent pas de se plaindre hautement de la dureté , de la froideur et de la méfiance de l'homme qui se montrait si peu affectionné à ses frères , et qui faisait servir sa haute position au détriment plutôt qu'à l'avantage de l'ordre.

Mais Ximenès persévéra, sans rien dire , dans ses principes ; et sa seule démonstration fut de renvoyer , l'un après l'autre et sans éclat, dans leur couvent , sept des dix Franciscains de son entourage. Il ne garda près de lui que François Ruys et deux autres , qui lui servirent d'aumônier, de confesseur et de prédicateur, et qui, plus tard , à sa recommandation et à cause de leurs vertus , furent élevés à des évêchés et à d'autres grandes dignités ecclésiastiques (1). Nous verrons bientôt comment les Franciscains tâchèrent de s'en venger.

(1) Gomez, l. c. p. 643-944. Ximenès obtint du pape la permission d'avoir près de lui quatre Franciscains, à ce que rapporte Wadding, *Annales Minorum* t. XV, p. 224 du supplément.

Au reste , de toutes les personnes de sa maison , il n'en est aucune qui lui ait causé plus de chagrin que son propre frère Bernardin. Lorsque Ximenès entra au couvent , son frère courait le monde , sans emploi. Plus tard , il entra aussi dans l'ordre de Saint-François , et montra tant de zèle , que Ximenès lui accorda beaucoup de pouvoir dans son palais. Mais la violence de son tempérament en fit bientôt le tyran de la maison , et le porta à maintes folies. Il devint grossier et blessant pour l'archevêque , ses amis et ses employés ; il chassait de sa propre autorité les domestiques de la maison ; il se montrait fier et hautain , quand Ximenès lui faisait des représentations ; et plus d'une fois , dans son dépit , il se retira dans un couvent , jusqu'à ce que la fougue de sa colère fût calmée. Chaque fois Ximenès l'accueillait toujours avec une nouvelle amitié , sans se souvenir du passé. Un jour , cependant , il était sorti dans une telle fureur du palais de l'archevêque pour se rendre à Guadalajara , qu'il y composa contre lui un libelle diffamatoire , avec le dessein de le présenter à la reine , à la première occasion. A cette nouvelle , Ximenès le fit subitement arrêter , ordonna de saisir tous ses papiers y compris le libelle , et tint renfermé pendant deux ans le calomniateur , jusqu'à ce qu'il commençât à montrer du repentir et à promettre de se corriger. Mais cette rude leçon n'avait pas encore brisé le caractère impétueux de Bernardin ; elle avait au contraire laissé dans son cœur un aiguillon de haine , qui bientôt le porta à des démarches plus coupables encore.

Un jour , en effet , que Ximenès , à Alcalá , était retenu au lit par une indisposition , Bernardin , malgré la défense expresse de son frère , intervint avec tant de violence dans une question de droit pendante au tribunal archiépiscopal , qu'il amena les juges à faire fléchir la justice. Instruit de cette affaire par les plaintes de la partie lésée , Ximenès

se fit sans délai présenter à lui-même les pièces du procès , suspendit l'exécution du jugement, cassa les juges et songea à punir son frère , de manière à ce qu'il s'en souvint. Mais le chagrin que lui causa cette affaire avait considérablement aggravé son indisposition et avait tellement surexcité son mal, qu'il perdit en quelque sorte son calme vis-à-vis de Bernardin , lequel tout coupable qu'il était , prétendait encore absolument avoir raison et accablait même l'archevêque de reproches d'injustice. Des paroles de querelle échappèrent, Ximenès menaça de la prison , et Bernardin, transporté de colère et n'étant plus maître de lui , saisit à la gorge son frère malade et le serra fortement des deux mains. Ensuite, soit qu'il crût l'avoir étouffé (1) , ou qu'il revint en quelque sorte à lui-même, il le laissa là couché , à demi-mort , se glissa doucement hors de la chambre , recommanda au domestique de ne faire aucun bruit , de peur d'éveiller l'archevêque , et se cacha dans la cave en attendant le dénouement.

Mais un des pages , Avellaneda , qui avait entendu leur dispute et remarqué en Bernardin un tremblement qui l'avait frappé , courut aussitôt dans la chambre de son maître , et l'ayant trouvé sans connaissance , se hâta d'appeler les médecins. Grâce à leurs soins, l'archevêque revint bientôt à lui , protesta devant Dieu qu'il vaut mieux s'exposer à la mort que de souffrir l'injustice , nomma le coupable, le fit conduire garrotté à Turrigio , près de Tolède , et enfermer dans un pauvre monastère. Il fut interdit à Bernardin de paraître désormais devant les yeux de son frère, qu'il avait si gravement offensé. Toutefois, quelque

(1) Fléchier, l. 4, p. 50 , suppose dans Bernardin le dessein bien arrêté et réfléchi de tuer son frère, mais à tort, selon nous, et en contradiction avec les lois psychologiques , des natures comme celle de Bernardin n'ont des pensées de meurtre que dans le moment même de la rage. Voir Gomez, l. c. p. 945.

temps après, Ximenès, à la demande de Ferdinand lui-même, lui rendit la liberté et lui assigna une pension considérable. Quant à son fidèle page, il le fit élever d'une manière distinguée et pourvut magnifiquement à son avenir.

Bernardin survécut plusieurs années à l'archevêque ; il vivait encore du temps de Gomez, qui raconte que, jeune encore, il avait vu ce vieillard à Alcala, où il vivait dans un repos agréable : il était grêle de taille, avait le regard effronté, un visage rouge et enflammé, le nez long et aquilin (1).

Jean, second frère de Ximenès, lui donna plus de consolation : conformément à ses désirs, il épousa une excellente dame de maison noble. Don Juan Zapala, frère du comte de Barajas, venait de laisser en mourant une fille nommée Eléonore, qui avait reçu une éducation soignée, et dont la mère désirait une alliance avec la famille du grand archevêque. Ximenès, de son côté, n'y étant pas opposé, ce mariage ne tarda pas à se conclure, et l'archevêque fournit le jeune couple de tout ce qui lui était nécessaire, mais sans aucun superflu (2).

(1) Gomez, l. c. p. 946. — (2) Id. l. c. p. 954, 55, etc. Fléchier, l. I. p. 67-68.



CHAPITRE VII.

Fermeté du nouvel archevêque. Il commence à prendre part aux affaires de l'État.

QUINZE villes populeuses et un nombre considérable de localités plus petites , formaient le territoire princier du primat de Tolède (1) , qui en conséquence avait sous lui une foule de juges et d'employés civils. La mort du cardinal Mendoza mettait fin au pouvoir de tous ces employés ; le nouvel archevêque se hâta donc d'envoyer , en qualité de commissaires, quelques hommes éprouvés, pour établir dans tous les forts , châteaux et villes de sa juridiction , des gouverneurs fidèles , des juges et des administrateurs consciencieux , et pour recevoir leurs serments.

Ximenès montra dès lors , dans une occasion éclatante, avec quelle indépendance il était résolu d'agir , et cette démonstration était d'autant plus nécessaire, qu'on est plus facilement porté à faire valoir toutes sortes de prétentions auprès d'un humble parvenu. Parmi beaucoup d'autres abus introduits en Espagne , un des plus grands était l'usage immoral d'attendre les emplois et les places , non de son propre mérite, mais de la protection et de la faveur d'amis haut placés. Justement indigné de cette pernicieuse coutume , Ximenès songeait au moyen d'écarter à jamais

(1) Prescott, I p. p. 35.

de lui tout patronage et toute exigence de cette espèce ; et à cet effet il saisit la première occasion qui se présenta de manifester clairement et de manière à décourager les aspirants aux places , le peu de cas qu'il faisait de ces sortes de prétentions.

Le poste le plus honorable et le plus lucratif auquel l'archevêque de Tolède eût à pourvoir , était celui de gouverneur de Cazorla , place que le cardinal défunt avait donnée à son frère , Pierre Hurtado Mendoza. C'était un homme tout à fait convenable , juste et plein de capacité , et il pouvait même compter beaucoup sur la reconnaissance du nouvel archevêque envers le défunt. Néanmoins , il rechercha d'abord l'intercession de la reine ; ensuite il envoya plusieurs de ses parents à Ximenès , pour l'informer que le désir d'Isabelle , était que Hurtado conservât sa place , et pour lui rappeler les bienfaits qu'il avait reçus du cardinal défunt. Mais Ximenès repoussa cette intervention de la manière la plus décidée , en déclarant positivement qu'il aimerait mieux renoncer à l'archevêché lui-même qu'au libre choix des officiers et employés qui dépendaient de lui. Les Mendoza irrités rapportèrent à la reine ce qu'ils venaient d'entendre ; mais cette princesse ne s'en émut aucunement et parut deviner les bonnes intentions du prélat non moins énergique que pieux.

Quelques jours après , Ximenès rencontra Pedro Hurtado à la cour , et remarqua que ce seigneur , indigné , cherchait à l'éviter. Lui , au contraire , se dirigea amicalement vers lui et le salua gouverneur de Cazorla , en lui disant : « Maintenant que je suis entièrement libre , je vous rétablis à votre poste , et je suis persuadé que vous servirez à l'avenir la reine , l'Etat et l'archevêque d'une manière aussi consciencieuse que vous l'avez fait jusqu'ici sous votre illustre frère. » De ce jour ils furent invaria-

blement dans les meilleurs rapports, et toute sa vie, Ximenès honora et aima son fidèle gouverneur (1).

Les affaires de l'état réclamèrent, bientôt après son élévation, l'activité du nouveau grand-chancelier.

En ce moment se préparaient des événements pleins d'importance pour l'avenir de l'Espagne, et même pour les destinées du monde. Ferdinand et Isabelle concluaient avec l'empereur Maximilien I^{er} ces traités fameux, à la suite desquels toute la puissance espagnole fut bientôt réunie sous Charles-Quint à celle de l'Autriche, et devint la plus considérable du monde. Don Juan, prince d'Espagne, fils aîné de Ferdinand et d'Isabelle, fut fiancé à Marguerite, fille de Maximilien; et, d'autre part, l'archiduc Philippe-le-Beau, fils et héritier de l'empereur, épousa Jeanne, infante d'Espagne. C'est de ce dernier mariage que naquit Charles-Quint qui, par la mort de tous ceux qui y avaient droit avant lui, réunit l'héritage de ses deux aïeux.

Il n'est plus possible de déterminer la part que Ximenès eut à la conclusion de ces traités; mais ce qui peut déjà faire juger de l'occupation que ces événements lui donnèrent, c'est qu'avant leur accomplissement, il ne put seulement venir à Tolède prendre possession de sa cathédrale. Il était sans doute à Tortosa (2) avec Ferdinand et Isabelle, lorsque les derniers points des traités en question y furent décidés; et à partir au moins de ce moment, il accompagna Isabelle à Burgos, vers le milieu de juillet, pour y faire les préparatifs nécessaires au départ de la princesse Jeanne pour la Flandre (3). Mais la reine ayant ensuite accompagné sa fille jusqu'au port de mer de Laredo, Ximenès obtint enfin la permission depuis longtemps

(1) Gomez, l. c, p. 944. Fléchier, l. I, p 40-41.— (2) Ferreras

(3) Gomez, l. c p. 947. Ferreras.

désirée , de se rendre pendant ce temps dans son diocèse , et spécialement à Alcalá , résidence ordinaire des archevêques de Tolède. Seulement , quand la reine revint à Burgos , son grand-chancelier dut y retourner également , pour célébrer solennellement (3 av. 1457) (1) les fiançailles du prince don Juan avec Marguerite d'Autriche. Ximenès avait bien demandé la permission de rester plus longtemps dans son diocèse , mais la reine ne voulut pas qu'un acte si important et si solennel fût accompli par un autre que par le primat du royaume (2).

Un accident funeste retint ensuite Ximenès à Burgos plus longtemps qu'il ne l'aurait cru : dans un des tournois donnés pour embellir cette fête , Alonzo de Cardenas perdit la vie, d'une chute de cheval, et l'archevêque dut donner des consolations à son père affligé , ainsi qu'à la reine attristée de ce malheur (3). Peu de têtes couronnées ont pris une part aussi sincère et aussi cordiale aux infortunes de leurs serviteurs, que cette princesse extraordinaire ; elle avait d'ailleurs une estime particulière pour le père de ce malheureux seigneur ; et déjà elle avait fait l'épreuve de sa fidélité, lorsqu'elle se servit de lui pour mener à bonne fin, en dépit de tous les obstacles , son mariage avec Ferdinand (4).

Ximenès , après avoir rempli ses devoirs à Burgos , se rendit à Tolède et de là à Alcalá , pour prendre enfin solennellement possession de sa cathédrale, et faire quelques règlements salutaires pour son diocèse (5). Mais ces soins ne lui firent pas perdre de vue les affaires de l'État, et l'on était persuadé que , lorsqu'il paraissait à la cour , c'était le bien du peuple qui l'y amenait. En effet , il était

(1) Ferreras place cette cérémonie un jour plus tard.

(2) Gomez, l. c. p. 948. — (3) Id. l. c. p. 948, 121.

(4) Prescott, I p. p. 163 — (5) Il en sera parlé au chapitre XIV.

toujours attentif à son plus grand bien, faisant disparaître, autant qu'il dépendait de son pouvoir, les abus qu'il découvrait, portant les autres à la connaissance de son excellente reine; il protégeait les pauvres et les faibles contre l'oppression et l'injustice des puissants et des riches; et il était particulièrement la terreur des employés infidèles, dont il signalait l'arbitraire et les désordres à l'attention de la princesse, par la voie la plus courte (1).

Parmi les nombreux bienfaits dont le pays lui fut redevable, une transformation qu'il opéra en matière d'impôt, a surtout fait bénir sa mémoire par le peuple. Depuis un siècle, les guerres contre les Maures avaient nécessité en Castille l'établissement d'impositions et de contributions extraordinaires, parmi lesquelles s'en trouvait une plus onéreuse que les autres, laquelle devait gêner davantage le commerce et les échanges. On l'appelait *alcavala*; elle consistait en ce que, à chaque achat ou échange, la dixième partie de l'objet devait être payée au fisc. Cette contribution était excessive; mais ce qui la rendait plus funeste encore, c'était la manière dont on la prélevait, les chicanes des employés, les fraudes, les mensonges et les faux serments des vendeurs et des acheteurs. Ximenès, quelque désir qu'il en eût, ne put, pour le moment, obtenir l'abolition complète de cet impôt odieux (2); mais, sur la proposition qu'il en fit à la reine, il fut réglé (et ce fut déjà un bienfait) que le produit de tout cet impôt serait fixé à une somme moyenne, modérée, et proportionnelle aux villes et aux districts: de cette manière, les bourgeois eux-mêmes

(1) Gomez, l. c. p. 954, et seq.

(2) Peu de temps avant sa mort, Ximenès présenta encore à Charles-Quint une proposition pour l'abolition complète de l'alcavala, mais sans succès; et c'est sans doute à son instigation qu'Isabelle, dans son testament, recommanda de supprimer cet impôt aussitôt qu'on le pourrait. Gomez, l. c. p. 954, 50. Prescott, II p. p. 588. Note 22.

se chargèrent de la perception dans le détail , et la légion entière des *publicains* reçut son congé. Ximenès avait imaginé cette mesure bienfaisante de concert avec don Lopez de Biscaie , financier habile et célèbre ; et par là , il avait été utile aux bourgeois aussi bien qu'au fisc , car elle fit supprimer une foule d'appointements odieux , et mit fin à un grand nombre de tracasseries et de querelles. Aussi ce changement obtint-il une approbation si générale , qu'on s'en félicitait mutuellement comme d'une nouvelle ère de prospérité publique (1). Le dernier écrivain de cette époque de l'histoire d'Espagne , Prescott , donne également à cette mesure les éloges qui lui sont dus , lorsqu'il l'appelle *un grand soulagement pour les sujets* (2). »

Sur ces entrefaites , et pendant que Ximenès tenait son premier synode , dont nous parlerons plus tard , il s'était passé dans la famille royale des événements importants , qui réclamèrent l'activité du grand-chancelier et sa présence à la cour. Le 3 avril 1497 , il avait béni le mariage de don Juan et de Marguerite d'Autriche , et six mois après , ce jeune prince , âgé seulement de 19 ans , et si plein d'espérances , n'était déjà plus qu'un cadavre (3). Une fièvre , dont il avait été attaqué à Salamanque , peu de temps après son mariage , avait triomphé de la faiblesse de sa constitution et mis fin , le 4 octobre 1497 , à une vie embellie par l'amour des sciences. Dès la première attaque violente de cette fièvre , le prince lui-même avait perdu tout espoir de guérison , et donné des consolations à ses parents attristés (4).

Quelque temps après , Marguerite ayant mis au monde

(1) Gomez, l. c. p. 954 , 44. — (2) Prescott, II p. p. 588.

(3) Né le 30 juin 1478, † 4 octobre 1497. — (4) Mart. Ep. 176 et 182.

un enfant mort, le droit de succession au trône d'Espagne échu à Isabelle, fille aînée des deux rois, mariée depuis peu à Emmanuel, roi de Portugal. Toutefois, l'archiduc Philippe, époux de Jeanne, la seconde fille d'Isabelle, parut songer à élever des prétentions; car, aussitôt après la mort de don Juan, il avait pris le titre de prince de Castille. En conséquence, voulant régler cette affaire et prévenir les différends qui pouvaient s'élever, Ferdinand et Isabelle convoquèrent sans délai les cortès de Castille à Tolède, et celles d'Aragon, à Saragosse, et invitèrent la reine de Portugal à venir avec son époux recevoir les hommages des États. Ximenès, comme sa charge de grand-chancelier lui en faisait un devoir, prit une grande part à toute cette affaire; il assista aux deux assemblées; et à celle de Tolède en particulier, il fut chargé, de concert avec le grand-connétable du royaume, de recevoir les serments d'usage (1).

La prestation de l'hommage parut devoir rencontrer plus de difficultés dans le royaume d'Aragon, où la succession des femmes n'avait pas pour elle la coutume du pays. Dans cette prévision, les deux rois, après la fermeture de l'assemblée de Tolède, se firent accompagner de Ximenès à celle de Saragosse, quoique sa charge de chancelier ne s'étendit pas à l'Aragon. Mais ils ne voulaient pas être privés de ses sages conseils, dont ils eurent en effet le plus grand besoin. Les avis opposés se combattirent avec violence, et aucun pas décisif n'avait encore été fait pour la reconnaissance d'Isabelle, objet de ce débat, lorsque cette jeune princesse mourut en donnant le jour à un fils, le 23 août 1498. Ximenès l'avait préparée à la mort, et les dernières paroles de cette noble princesse avaient été de prier le prélat de consoler ses parents. Il

(1) Ferreras.

se chargea en effet de ce triste devoir, et s'occupa avec zèle d'obtenir l'hommage de l'Aragon pour le jeune Miguel. Par son conseil, ce jeune prince, privé déjà de sa mère, fut porté dans une magnifique litière par toutes les rues de Saragosse, et montré au peuple. Bientôt après, les Cortès aussi lui rendirent hommage, et nommèrent Ferdinand et Isabelle tuteurs de l'héritier du trône qui venait de naître (1).

Ximenès retourna alors en Castille avec la cour, et le jeune Miguel reçut également à Ocana les hommages des États de Castille (janvier 1499) (2). Toutefois il mourut lui-même avant sa deuxième année accomplie, le 20 juillet 1500.

(1) Gomez, l. c. p. 956-957, Prescott, II p. p. 95.

(2) Ferreras. Prescott, II p. p. 96.



CHAPITRE VIII.

Ximenès à Grenade. Conversion des Maures.

Au sortir des Cortès d'Ocana , les deux souverains se rendirent à Grenade (en septembre 1499) (1), pour voir de leurs propres yeux la situation de ce royaume naguère encore mauresque, et empêcher, pour l'avenir, les dangereuses conspirations des Maures espagnols de concert avec leurs frères d'Afrique, ainsi que les invasions et les déprédations de ces derniers. Il y avait sept ans qu'ils avaient arraché le pouvoir à Boabdil , dernier souverain maure, mais en laissant par des traités au peuple soumis , son culte et ses mosquées, ses biens, ses lois, ses usages, ses magistrats, et en lui faisant des concessions dont aucun Castillan ne jouissait (3).

Isabelle avait placé à la tête du gouvernement politique de Grenade , le comte Mendoza de Tendilla ; et sous son administration prudente et modérée autant que ferme et bienveillante, les Maures possédaient en réalité la mesure de bonheur et de bien-être dont jamais peuple soumis

(1) Sic. P. Mart. Ep. 244. Il était du voyage. Ferreras le place par erreur au mois de mars.

(2) Ainsi , le commerce des Maures n'était pas soumis aux taxes en usage , et un esclave maure devenait libre si , d'une autre partie de l'Espagne , il se sauvait à Grenade. Voir chap. III. Item, Prescott , II p. p. 167.

ait pu concevoir l'espérance, même dans les circonstances les plus favorables (1).

Isabelle n'avait pas été moins heureuse en faisant choix du bon et pieux Talavera pour archevêque de Grenade. Il était naturel que les rois catholiques eussent la volonté de rétablir le siège épiscopal, qui avait existé à Grenade avant l'invasion des Maures. Le sentiment religieux seul devait déjà les y engager; ils le désiraient également par considération pour les Espagnols qui s'établissaient dans le royaume conquis; mais la politique surtout l'exigeait impérieusement, afin d'unir les Maures au reste de l'Espagne par la religion chrétienne. Ainsi, tandis que les deux souverains repoussaient (ce qu'ils firent à plusieurs reprises), comme contraire aux traités, la demande de contraindre par la violence les Maures à se faire chrétiens, et qu'ils étaient sérieusement résolus à ne pas troubler ce peuple dans ses usages(2), ils se croyaient, d'autre part, pleinement dans le droit d'établir à Grenade une *mission pacifique* et un évêché catholique.

Né dans une humble condition à Talavera, ville de l'archevêché de Tolède, le hiéronymite, frère Ferdinand de Talavera, était devenu par sa vertu et sa sagesse, confesseur des rois catholiques et évêque d'Avila. Mais après la conquête de Grenade, il sollicita sa démission des deux rois, pour pouvoir consacrer le reste de sa vie à la conversion des infidèles. Cette demande détermina la pieuse reine à le proposer au pape pour le nouveau siège

(1) Prescott, II p. p. 426, 427.

(2) On fit même en faveur des Maures des exceptions aux lois. Ainsi, pour combattre le luxe qui dominait à cette époque, Isabelle avait défendu à ses sujets de porter des vêtements en soie. Les Maures furent exemptés de cette défense, de peur de les troubler dans une ancienne coutume nationale. Prescott, II p. p. 130, note 11 et p. 605.

érigé à Grenade , et quoique cet archevêché fût inférieur au siège d'Avila , sous le rapport des revenus , Talavera refusa constamment l'augmentation de traitement que la reine voulait le forcer d'accepter (1). Nous avons vu plus haut comment sa translation à Grenade eut pour suite la nomination de Ximenès à la charge de confesseur de la reine , et l'on verra plus clairement encore comment ces deux prélats, égaux en vertu et en piété, se ressemblaient aussi en ce que , avec de grands revenus, ils étaient, par rapport à eux-mêmes , pauvres et économes , mais généreux au plus haut point, quand il s'agissait d'objets relatifs au bien public. En effet , le nouvel archevêque de Grenade dépensait la plus grande partie de ses revenus en œuvres de bienfaisance , et ce n'était pas chose rare pour lui de partager , comme saint Martin , ses propres vêtements avec les pauvres (2). Il était en si bons rapports avec le comte de Tendilla , que Pierre Martyr les appelle *une ame dans deux corps* (3).

Mais Talavera devait aussi , comme chrétien et comme évêque , soigner le bien spirituel des pays nouvellement acquis , et considérer la conversion des Maures comme le but suprême de ses désirs. A cet effet , quoique dans un âge avancé , il apprit encore lui-même l'arabe , pria son clergé d'en faire autant, et fit traduire en cette langue les plus beaux passages du Nouveau Testament , ainsi que la liturgie et le catéchisme , afin de poser un fondement suffisant à la mission qu'il voulait donner aux Maures (4). Ce n'étaient pas la violence , l'autorité et la terreur , mais

(1) Marmol Carvajal , *Historia del rebelion y castigo de los Moriscos* , etc. T. 1, p. 405, 406. Prescott II p. p. 427.

(2) Prescott, II p. p. 428, note 5.

(3) Mart. Ep. 219. Vivunt namque duo hæc comitis et antistitis corpora sub uno spiritu, tanta est tamque efficax inter ambos amicitia.

(4) Marmol Carvajal I. c. p. 108. Prescott, II P. p. 128-129.

l'instruction donnée avec douceur, et la force intime de la vérité chrétienne, ainsi que le spectacle d'un culte plein d'élévation, qui devaient peu à peu mener à Jésus-Christ le peuple conquis. Mais la meilleure recommandation de la croyance nouvelle pour les Maures, c'était la pureté de mœurs de l'archevêque lui-même, son angélique douceur et sa bienfaisance, dont l'influence victorieuse opéra, en effet, de très-fréquentes conversions. Aussi le nombre des nouveaux chrétiens croissait-il de jour en jour, et personne à Grenade n'était plus aimé que le grand *alfaqui* des chrétiens, comme les Maures appelaient Talavera (1).

Le gouvernement toutefois appuyait aussi la mission, soit par les avantages qu'il accordait aux convertis, soit en détournant d'eux les préjudices dont ils étaient menacés; et les deux rois profitèrent spécialement de leur présence à Grenade, dans l'automne de 1499, pour favoriser le bien matériel et le commerce de cette contrée, et pour seconder la mission parmi les Maures. C'est dans cette intention qu'ils appelèrent Ximenès à Grenade, et c'est probablement par suite de ses conseils que parut la loi du 31 octobre 1499, dont Llorente lui-même loue la modération. Par cette loi, il était défendu à un Maure de déshériter son fils pour s'être converti au catholicisme; et les filles maures qui se convertissaient étaient dotées par l'État, à l'aide des biens acquis par la conquête de Grenade. Les mêmes fonds devaient aussi servir à racheter des esclaves maures convertis (2).

De ce moment, Ximenès se partagea pour quelque temps avec Talavera, le travail de la mission des Maures, et le doux archevêque de Grenade y consentit d'autant

(1) Marmol Carvajal l. c. p. 107. Prescott, II p. p 429.

(2) Prescott II p. p. 130. Llorente, Hist. crit. de l'Inq. Paris, 1837, t. I, p 331.

plus volontiers qu'il avait plus à cœur l'honneur de Dieu et le salut des âmes, que son autorité exclusive dans son diocèse. A leur départ de Grenade pour Séville, en novembre 1499, les rois catholiques recommandèrent aux deux prélats la continuation pacifique de leurs pieux efforts ; et en effet, les deux archevêques désiraient enlever aux Maures tout motif de plainte au sujet de la religion, autant qu'ils songeaient à poursuivre avec zèle l'œuvre de leur conversion.

Ximenès, pour atteindre ce but, imagina un expédient nouveau et excellent. Il invitait souvent chez lui les principaux *alfaquis* ou prêtres maures, ainsi que leurs savants ; les entretenait presque chaque jour de sujets religieux, et cherchait à gagner leurs cœurs par des manières amicales. Il ne dédaignait pas même, pour accroître l'influence de sa parole auprès des plus sensuels, de leur faire des présents agréables, soit d'habillements qu'ils aimaient, soit d'autres choses ; et dans ce but, il avait grevé pour plusieurs années à l'avance les revenus de son archevêché. La conversion de quelques alfaquis entraîna bientôt celle d'un grand nombre de Maures ; et au bout de deux mois de travail, Ximenès put en baptiser 4,000 en un jour, le 18 décembre 1499. Comme dans les grandes missions, il conféra ce sacrement non par ablution, mais par aspersion ; et le jour de cet événement fut dans la suite célébré annuellement comme un jour de fête, dans les diocèses de Tolède et de Grenade (1).

La suite répondit à cet heureux début, de sorte qu'en peu de temps, au rapport de Gomez, une partie considérable de Grenade eut adopté le christianisme, et que la ville commença à présenter un extérieur tout chrétien.

(1) Gomez, l. p. 938. Marmol Carvajal, l. p. 113-114. Prescott, II, p. 132

Ainsi , par exemple , on commença à y entendre souvent le son des cloches , interdit chez les Sarrasins , sous peine d'amende , et Ximenès , à qui l'on attribuait ce changement , reçut des Maures , le surnom d'alfaqui campanero (1).

De tels résultats devaient nécessairement provoquer une réaction de la part des Maures plus rigides. Aussi , plusieurs des plus distingués , voyant avec une profonde douleur la ruine dont la foi de leurs pères était menacée , et voulant désormais empêcher de toutes leurs forces le passage des leurs au christianisme , essayèrent d'inspirer la haine contre notre religion , et de semer le mécontentement contre le gouvernement (2). Il est hors de doute que ces tentatives étaient en grande partie injustes , séditieuses , et dès lors punissables ; aussi Ximenès fut-il dans son droit , lorsqu'il fit arrêter ceux qui criaient le plus haut. Mais , d'autre part , son zèle lui fit dépasser les bornes du traité conclu entre la couronne et les Maures , lorsqu'il tenta de faire instruire par force les prisonniers dans la foi chrétienne au moyen de ses chapelains , et qu'il permit de traiter avec sévérité ceux qui ne s'y prétaient pas (3). A cette dernière catégorie avait appartenu Zégri , noble Maure , issu de la célèbre famille d'Abenhamar , tant chantée par les poètes , lequel avait combattu les Espagnols avec gloire dans les dernières guerres de Grenade , et qui jouissait d'une grande considération parmi les siens. Ximenès avait chargé de sa conversion le chapelain Pierre Léon , et celui-ci , après avoir en vain employé la douceur , était passé à un tel degré de rigueur , que Zégri , faisant allusion à son nom , disait plus tard : « Que Ximenès

(1) Gomez. l. c. p. 958. Prescott , II, p. 132, note 16.

(2) Marmol Carvajal , l. c. p. 104. Fléchier , I, I, p. 87.

(3) Llorente , du reste , n'accuse pas Ximenès lui-même , mais les ecclésiastiques ses subordonnés. Hist. etc., T. 4 p. 325.

n'avait qu'à lâcher son *lion*, et qu'en peu de jours le maure le plus opiniâtre serait converti. » En effet, Zégri lui-même n'avait encore supporté que pendant quelques jours le jeûne et les liens, lorsque tout à coup il demanda à être conduit devant le grand alfaqui des chrétiens, et déclara que la nuit précédente, Allah lui était apparu et lui avait ordonné de se faire chrétien. Ximenès en éprouva une joie extraordinaire, et baptisa aussitôt le nouveau converti. Zégri demanda au baptême le nom de Fernando Gonzalvo, en l'honneur du Grand Capitaine, avec lequel il avait autrefois combattu dans la plaine de Grenade; et tout le reste de sa vie, il montra un si grand zèle pour la religion chrétienne, que beaucoup de personnes crurent pleinement à la réalité de la manière extraordinaire dont Dieu l'avait appelé au christianisme (1).

Il s'attacha dès lors tout spécialement à Ximenès avec une fidélité inviolable; il était toujours à ses côtés, et l'archevêque l'employa dans une foule d'affaires, qui exigeaient un zèle ardent pour le christianisme, et la prudence la plus consommée. Il s'en servit en particulier pour la conversion des Maures; et en effet, Zégri en convertit un grand nombre, tant par ses discours que par son exemple (2). Ces succès fortifièrent Ximenès dans l'espoir que bientôt l'islamisme expirerait à Grenade, et il ne voulut plus écouter les conseils de ceux qui, moins empressés, voulaient attendre de l'avenir la victoire complète de la foi. Il crut, au contraire, que tarder et attendre, c'était se rendre coupable envers les Maures dont on pouvait sauver les âmes, et qu'une chose si excellente demandait plutôt à être hâtée que retardée et différée (3). Il voulut en conséquence anéantir l'isla-

(1) Marmol Carvajal, l. c. p. 115. Gomez, l. c. p. 959.

(2) Gomez, l. c. p. 959. Fléch. l. I, p. 89. — (3) Gomez, l. c. p. 959, 27 seq.

misme d'un seul coup , et il fit brûler , sur une place publique , plusieurs milliers d'exemplaires du Coran , et d'autres livres religieux des Maures , que les alfaquis lui avaient livrés (1). On n'arracha aux flammes que les ouvrages de médecine , qui furent déposés plus tard dans la bibliothèque de l'université que Ximenès fonda à Alcala (2).

Ce serait une erreur de vouloir comparer ce fait avec l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie , par le calife Omar. Ce n'était pas , cette fois , un barbare ignorant , c'était un des plus grands amis des sciences qui avait donné cet ordre ; et cela précisément au moment où , de ses propres ressources , il fondait une nouvelle université , et où il appelait à la vie l'ouvrage savant le plus admirable de cette époque. On trouverait plutôt dans la vie de Luther un point de comparaison avec la manière d'agir de Ximenès ; avec cette différence toutefois , que Luther , devant la porte de Wittemberg , croyait anéantir dans son bûcher le droit canonique de l'Eglise chrétienne ; tandis que Ximenès , au contraire , tâchait , en allumant le sien , de provoquer l'accroissement de l'Eglise chrétienne.

Ils avaient sans doute raison les contemporains de Ximenès qui blâmaient ces actes de violence , et rappelaient aux anciens synodes de Tolède , qui avaient voulu que personne ne fût amené à la foi par la contrainte (3). Toutefois Ximenès persévéra dans la voie où il était

(1) Robles parle d'un million de volumes ; Gomez de 5,000 seulement ; Condé de 80,000. Prescott donne la préférence à ce dernier , comme plus versé dans la connaissance des ouvrages arabes.

(2) Marmol Carvajal. l. c. p. 146. Gomez, l. c. p. 959, 36.

(3) Mais il ne s'en suit pas qu'il violât , le premier , le traité fait avec les Maures. N. du T. Gomez, l. c. 959, 40 seq.

entré, et s'exposa à tout pour obtenir la conversion complète de Grenade ; ce fut même dans le moment du plus grand danger qu'il montra le plus de courage. Les moyens de contrainte qu'il mettait en usage pour amener la conversion des infidèles, ne pouvaient pas manquer d'exciter parfois de l'irritation ; mais ce qui la porta surtout à un haut point, ce fut la violence dont il usa à l'égard des *Elches*, c'est-à-dire, des Maures issus de renégats chrétiens. Il croyait pour cette raison pouvoir les réclamer de force pour l'Eglise, et, d'autre part, il leur faisait enlever leurs enfants, pour les élever dans la religion chrétienne malgré la volonté de leurs parents (1). La haine qu'il s'attira par là de la part des Maures fermenta quelque temps en secret ; mais dans les derniers jours de 1499, elle éclata tout à coup d'une manière dangereuse. Salzédo, concierge de Ximenès, s'était rendu, avec un alguacil et un autre jeune domestique, dans le quartier des Maures nommé Albaycin, pour y arrêter la fille d'un Elche ; mais cette fille fit un tel vacarme et cria avec tant d'énergie qu'on violait les traités, que bientôt un grand nombre de mahométans accoururent pour la délivrer. L'alguacil, déjà haï pour d'autres arrestations, ayant répondu par des menaces aux injures de ces hommes irrités, fut maltraité, ainsi que ses compagnons, et enfin tué d'un coup de pierre. Le concierge de l'archevêque n'échappa au même sort, que grâce à la pitié d'une Mauresse, qui, voyant ses angoisses, le cacha sous son lit, jusqu'à ce qu'il pût en sûreté regagner la ville.

L'alguacil mort, tout le quartier de l'Albaycin, dont les 5000 maisons n'étaient habitées que par des mahomé-

(1) Mariana, l. XXVI, c. 5, p. 238. Marmol Carvajal, l. p. 416. — Viardot, *Hist. des Arabes d'Esp.* t. II, p. 4.

tans , courut aux armes , et renforcé par les infidèles des autres parties de la ville qui se joignirent à l'émeute , se porta en fureur et avec grand tumulte vers la demeure de Ximenès , pour anéantir l'oppresseur de leur liberté et ses suppôts. Quelques jours auparavant , ils avaient célébré sa générosité par des hymnes , dans les mêmes rues qu'ils traversaient alors en rugissant et altérés de son sang. A cette inconstance choquante des Maures , opposons , par un contraste frappant , l'héroïque égalité d'ame que montra alors l'archevêque. Tandis que ses amis voulaient le conduire par une route secrète à la citadelle de Grenade , la célèbre Alhambra , il protesta que c'était surtout à l'heure du danger qu'il croyait devoir ne pas s'éloigner des siens ; il les anima par son exemple à une courageuse résistance , et régla avec sagesse et dans le plus grand calme , les préparatifs de défense de sa maison. Il réussit de cette manière à résister pendant toute la nuit aux assauts du peuple ; et dès le point du jour , le noble comte de Tendilla amena de l'Alhambra des secours armés , qui sauvèrent l'archevêque de ce danger. Toutefois la révolte dura encore pendant neuf jours (1).

Le comte de Tendilla commença par envoyer un parlementaire aux rebelles , afin de les engager à rentrer dans le repos ; mais ceux-ci lui brisèrent sur le corps le bâton , insigne de sa charge , et le mirent à mort (2). Ximenès manda alors de nouveau les alfaquis , et tâcha de calmer la foule par des paroles amicales ; mais l'émeute ne s'apaisait pas. Alors l'archevêque Talavera fit une tentative aussi heureuse que périlleuse. Accompagné d'un seul chapelain , qui portait devant lui la croix épiscopale ,

(1) Gomez, l. c. p. 960 Marmol Carvajal, l. c. p. 116-120.

(2) Mart. Ep. 242.

à l'exemple du pape S. Léon marchant au devant d'Attila, il se rendit à pied au devant des infidèles révoltés, l'air aussi serein que s'il allait prêcher les vérités de la foi à des hommes désireux de leur salut. La vue de leur prélat, si doux et si généralement aimé, adoucit aussitôt un grand nombre de ces hommes irrités, et les masses se pressèrent autour de l'homme de Dieu, pour baiser le bord de ses vêtements.

Le comte de Tendilla mit à profit ce calme momentané au milieu d'un ouragan furieux ; il parut aussi devant la foule comme un messenger de paix et dans un attirail pacifique ; et comme marque de ses bienveillantes intentions, il jeta au milieu de la foule son bonnet d'écarlate ; ce qui fut accueilli par de grands cris de joie. Ces deux hommes populaires représentèrent alors aux Maures, combien était superflue de leur part la lutte entreprise contre la puissante Espagne, et qu'elle ne pouvait être pour eux qu'une source de calamités ; tandis qu'au contraire, s'ils rentraient sur-le-champ dans le calme, le comte et l'archevêque useraient de toute leur influence pour obtenir le pardon royal en faveur de ceux qui se repentiraient ; et pour preuve de la sincérité de ses intentions, le comte laissa en otage dans l'Albaycin son épouse et ses deux enfants. Cela eut son effet, et l'émeute commença à se calmer (1).

Pendant ces événements, les rois catholiques étaient à Séville, et Ximenès ne négligea pas, dès le troisième jour du soulèvement, de leur en donner promptement la nouvelle. Les lettres étaient faites, lorsqu'un patricien de Grenade offrit pour les porter un Ethiopien, son esclave, coureur extraordinaire, qui pouvait en deux

(1) Mart. Ep. 212. Marmol Carv. l. c. p. 119. Prescott, II p. p 138-139.

jours faire 50 lieues d'Allemagne. Ximenès accepta ; mais l'esclave s'enivra en chemin , s'endormit , et n'arriva en vue de Séville qu'au bout de cinq jours ; de sorte que le bruit de ce qui s'était passé à Grenade était déjà depuis longtemps parvenu aux oreilles du roi et de la reine , avec toutes sortes de circonstances qui défiguraient ou grossissaient les évènements , et faisaient croire que déjà Grenade était perdue. A cette nouvelle , toute la cour fut consternée , et le roi en particulier se répandit en plaintes contre Ximenès , dont le zèle imprudent lui faisait perdre le fruit de tant de sanglantes guerres et des travaux de plusieurs années. Cela réveilla même dans son cœur d'anciens sentiments d'aigreur , et il fit à Isabelle d'amers reproches , d'avoir , en dépit de ses désirs , nommé archevêque de Tolède , non son fils naturel , Alphonse d'Aragon , mais un moine incapable. Isabelle elle-même commençait à prendre le change sur le compte de Ximenès , dont elle ne s'expliquait pas le silence énigmatique ; et en conséquence , elle chargea son secrétaire Almazan de demander par écrit un prompt rapport à l'archevêque , et de le blâmer énergiquement d'avoir jusqu'alors omis de donner des renseignements.

Cependant Ximenès , ne doutant pas que l'esclave n'eût exactement transmis sa dépêche , était sans inquiétude sous ce rapport ; mais lorsqu'il reçut la lettre du secrétaire royal , il se repentit d'avoir confié une commission si importante à un homme de cette condition ; et sur-le-champ il envoya le Franciscain François Ruyz à Séville , pour instruire les souverains du véritable état des choses , et leur dire qu'aussitôt les troubles complètement apaisés , il se rendrait en personne à la cour pour justifier sa conduite. C'est ce qui eut lieu ; et , s'étant rendu à Séville , il se défendit avec tant de succès que les deux rois , non-seulement se tranquillisè-

rent, mais lui donnèrent même de grands éloges, en sorte qu'il fut encore en plus grande faveur qu'auparavant (1). Alors, sur son conseil, on posa aux habitants du quartier révolté l'alternative de recevoir le baptême ou d'être punis comme coupables de haute trahison (2). Le résultat de cette mesure fut que presque tous les Maures de la ville et des environs de Grenade passèrent au christianisme, et que les autres s'enfuirent dans les montagnes ou en Barbarie, afin de pouvoir conserver la croyance de leurs ancêtres (3).

Sans doute, comme l'observe Pierre Martyr, ce n'était là qu'une conversion extérieure et forcée, de sorte que Mahomet vivait toujours dans le cœur de ceux, dont les lèvres confessaient le nom de Jésus-Christ; mais ce même savant observe avec raison, que c'était moins de la génération présente que de leur postérité, qu'on devait attendre le fruit de ce changement.

Le nouvel historien nord-américain, Prescott (4), porte sur Ximenès un jugement bien sévère, à l'occasion de cette conversion des Maures, lorsqu'il traite sa manière d'agir de *chef-d'œuvre de casuistique monacale*, parce qu'il alléguait la révolte des Maures comme un motif de violer les traités antérieurs. Et cependant, ce sont en effet les Maures qui, par leur révolte, ont les premiers violé ces traités; et il serait difficile de trouver dans tout l'univers un seul gouvernement, qui se crût obligé de maintenir à des sujets rebelles, les avantages qu'il leur aurait accordés sous la condition d'une soumission pacifique et fidèle (5).

(1) Gomez, l. c. p. 961. Marmol Carvajal. l. c. p. 424.

(2) Mart. Ep. 215. Marmol Carvajal. l. c. p. 432.

(3) Marmol Carvajal, l. c. p. 493.

(4) Hist. de Ferd. et d'Isab., II p. p. 169.

(5) Voir p. 72 les premières menées séditionnaires des Maures, à l'occasion des

De la cour , Ximenès revint bientôt à Grenade , pour aider l'archevêque de cette ville, à instruire les nouveaux baptisés et habituer ces derniers à l'usage des cérémonies sacrées. C'était un spectacle touchant , de voir ces deux éminents prélats instruire eux-mêmes les plus pauvres et agir avec la concorde la plus admirable. Ils ne différaient de manière de voir que sur un seul point. Talavera, comme nous l'avons vu , avait déjà fait traduire en arabe quelques parties des Saintes Ecritures et quelques livres de religion, et il désirait faire faire une version complète de la Bible. Ximenès, au contraire, voulait qu'on ne mît entre les mains des nouveaux convertis que des livres de dévotion et d'édification , et non la Bible entière ; il signalait les dangers de cette lecture pour des chrétiens encore faibles dans la foi. Son avis prévalut, et le plan de Talavera resta sans exécution ; mais l'amitié des deux prélats n'en fut pas altérée , et plus d'une fois on entendit le bon Talavera répéter : « Ximenès a remporté de plus grandes victoires que Ferdinand et Isabelle ; car eux n'ont conquis que le sol de Grenade , tandis que lui, il a conquis les âmes. » (1).

Ximenès ne recevait pas de moindres éloges dans tout le reste de l'Espagne ; ceux mêmes , en effet , pour qui la religion était indifférente , devaient apprécier les grands avantages politiques que la conversion des Maures promettait de procurer à l'Espagne. Il n'y avait encore, il est vrai , de converti que Grenade ; les autres parties de l'ancien royaume maure étaient encore vouées à l'islamisme ;

conversions libres qui avaient lieu. Ximenès violait-il le premier les traites comme l'auteur semble le dire en cet endroit , lorsque provoqué par ces menées , il les forçait à se laisser instruire et punissait même les plus récalcitrants ?

(1) Gomez, l. c. p. 361. Fléch . l. I p. 96-97. Prescott, II p. p. 143.

mais les habitants de ces contrées ne tardèrent pas à violer aussi les traités et perdirent ainsi , comme les rebelles de l'Albaycin , le libre exercice de leur ancienne religion.

Après la mission de Grenade , Ximenès était retourné dans son diocèse , où il fit célébrer des fêtes en action de grâces de ce qui s'était passé. Il fit ensuite des visites épiscopales , soigna sa santé affaiblie par des travaux sans relâche , et pressa de nouveau avec ardeur la construction de son université d'Alcala. Après cela , les deux rois le rappelèrent encore à Grenade , à l'occasion des nouveaux soulèvements qui avaient éclaté parmi les Maures des montagnes (1500)(1).

Au sud - est de Grenade , s'étendent sur une longue ligne transversale , les montagnes sauvages de l'Alpujarras , qui de tout temps avaient fourni aux rois maures leurs meilleurs guerriers , lesquels dans les dernières guerres contre Ferdinand , avaient de nouveau soutenu leur réputation de bravoure. Ils étaient aussi tombés , en 1492 , sous la domination espagnole ; mais l'amour de la liberté et de leurs anciennes institutions , s'était conservé chez eux plus vif et plus énergique , que chez les habitants du plat pays.

Or , beaucoup d'habitants de Grenade qui s'étaient enfuis , avaient été apprendre aux Maures de l'Alpujarras , comment les habitants de l'ancienne capitale avaient dû renoncer même à leur ancienne croyance. Cette nouvelle les aigrit , et craignant pour eux-mêmes pareille contrainte , les sauvages enfants de la montagne prirent les armes (1500) , s'emparèrent des places des Espagnols sur les frontières et firent , d'après leurs anciens usages , des

(1) Gomez , l. c. p. 962 , 143 seq. Fléch. l. 1 , p. 400 , 101. Marmol Carvajal , l. c. p. 124.

courses et des déprédations dans les contrées habitées par les chrétiens, sans songer que c'était précisément le moyen de s'attirer ce qu'ils désiraient si vivement éviter. D'abord le comte Tendilla, de concert avec le *grand capitaine*, qui, autrefois son élève, aurait bien alors été son maître dans l'art de la guerre, et qui résidait en ce moment à Grenade, arracha aux rebelles la forteresse de Guéjar ; et bientôt après, le 7 mars 1500, le roi Ferdinand leur prit l'orgueilleuse Lanjaron, place presque imprenable, tandis que ses généraux s'emparaient d'autres places et infligeaient aux rebelles des châtimens terribles (1).

Effrayés et découragés, les habitants des autres parties de l'Alpujarras se rendirent successivement, dans le courant de l'année (1500), et furent traités avec douceur par leur sages souverains. Ils durent néanmoins livrer leurs armes et leurs places fortes, payer une contribution de guerre, et, en outre, recevoir des missionnaires chrétiens. Mais personne ne fut contraint au baptême ; seulement, quelques avantages et profits matériels furent assurés à ceux qui se convertissaient volontairement. « La sagesse de ces mesures pleines de modération, dit Prescott (2), devint tous les jours plus évidente, non-seulement par la conversion des montagnards isolés, mais encore par celle de presque toute la population des grandes villes de Baza, de Cadix et d'Almería qui, avant même la fin de l'année 1500, se déterminèrent à abjurer leur ancienne religion et à recevoir le baptême. »

Mais en revanche une nouvelle révolte éclata sur un autre point des montagnes mauresques. Les habitants de la Sierra Verméja (Sierra rouge), à l'ouest de Grenade, irrités de la défection de leurs frères de l'est, dont nous

(1) Marmol Carvajal, l. c. p. 124-125. Prescott, II p. p. 146-147.

(2) Id. II p. p. 148.

venons de parler, s'en vengèrent dans le sang des chrétiens, en dépit des protestations pacifiques du gouvernement, massacrèrent les missionnaires, enlevèrent des hommes et des femmes et les vendirent comme esclaves en Afrique. Le roi Ferdinand marcha de nouveau lui-même contre les rebelles; mais après un début heureux, une partie de son armée fut cruellement détruite par les Maures dans les défilés de la montagne; le sang espagnol teignit les rochers déjà *rouges* de la Sierra; et les plus touchantes romances redirent les plaintes arrachées par ce jour de douleur. Le frère aîné du grand capitaine, Alonzo de Aguilar, comme lui ami de Ximenès et modèle de vaillance, tomba victime de ce désastre, 21 mars 1501; et il y eut peu de grandes familles en Castille, qui ne fussent plongées dans le deuil.

Le plus grand deuil toutefois eut lieu parmi les Maures eux-mêmes, lorsqu'ils songèrent à la vengeance qui allait les frapper; et effrayés de leur propre victoire, ils recherchèrent aussitôt la paix. Quoique profondément blessé dans ses sentiments de nationalité espagnole, Ferdinand, dans sa sagesse, ne leur proposa toutefois d'autre condition que de se faire chrétiens ou de quitter l'Espagne en payant dix florins d'or par tête (1). Un petit nombre seulement put et voulut émigrer, et Ferdinand, fidèle à sa parole royale, les fit transporter en Afrique (2). La presque totalité se déclara disposée à adopter la religion chrétienne; et de cette manière, il ne se trouva bientôt plus un

(1) Marmol-Carvajal, l. c. p. 425 seq. Ferreras. Prescott, II p. 449-458.

(2) Le duc de Medina-Sidonia avait représenté aux deux rois qu'on pouvait se venger sur les Maures débarqués en Afrique, lorsque le temps du sauf-conduit serait écoulé. Mais les rois catholiques montrèrent plus de loyauté, et déclarèrent que leur parole royale devait être sacrée, qu'elle eût été donnée à un Maure ou à un chrétien. *Memorias de la real. Acad. de la Hist. Madrid, 1821, t. VI, p. 394, Prescott, II p. 469, note 40.*

seul Maure dans tout le royaume de Grenade qui n'eût reçu le baptême, tandis qu'il demeura permis à ceux des autres provinces de l'Espagne de continuer à professer leur ancienne croyance.

Les descendants des anciens Maures, devenus chrétiens, portèrent depuis le nom de *Morisques*; et ils sont devenus un objet de compassion, grâce à leurs destinées ultérieures. Toutefois, on ne peut nier qu'ils n'aient eux-mêmes attiré plus d'une fois la calamité sur leur tête, en continuant à rester secrètement attachés à l'islamisme, et en trahissant souvent le pays.

Vers la fin des événements qui viennent d'être racontés, Ximenès s'était rendu à Grenade où l'appelaient les deux rois, et la joie que lui causa le progrès rapide de la foi, ne fut troublée que par la douleur que lui fit éprouver la mort de son ami Aguilar. Les deux rois l'accueillirent de la manière la plus amicale, lui assignèrent, par une distinction toute particulière, un logement au château de l'Alhambra et réclamèrent ses conseils sur les affaires les plus secrètes et les plus importantes (1). Il est vraisemblable qu'il ne fut pas étranger à l'édit du 20 juillet 1501, qui interdisait toute relation avec les Maures non encore convertis des autres provinces de Castille, pour préserver les *Morisques* de Grenade des dangers de la rechute (2).

Mais on peut douter qu'il ait eu part à l'ordonnance du 12 février 1502. A cette date, les rois catholiques donnèrent la fameuse Pragmatique, qui ordonnait aux Maures non baptisés des royaumes de Castille et de Léon, qui avaient accompli leur quatorzième année, et pour les filles, leur douzième, d'émigrer avant la fin du mois d'avril

(1) Gomez. l. c. p. 963, 20. — (2) Llor. Hist. de l'Inq. T. I, p. 335, n IV

suivant (1). On leur permettait, comme auparavant aux juifs, l'aliénation de leurs biens, mais à la condition de ne pas émigrer sur le territoire du sultan ou des parties de l'Afrique qui étaient en guerre avec l'Espagne. Plus tard, un édit du 17 septembre 1502, ne permit plus guère d'émigrer qu'en Aragon et dans le Portugal; et en général, à en juger par le silence des écrivains castillans, le très-petit nombre seulement fit usage du droit d'émigration, et la plupart reçurent le baptême, à l'imitation de ceux de Grenade. En Aragon, au contraire, l'islamisme fut toléré jusqu'au temps de Charles-Quint (2).

D'après la chronique de Bléda, ce serait Torquémada, le premier grand-inquisiteur, qui aurait déterminé les rois catholiques à donner l'édit rigoureux du 12 février 1502; mais Prescott (3) a déjà fait observer que Torquémada était mort quelques années auparavant; et Llorente est peut-être plus exact, quand il soutient que ce conseil fut donné par Déza, second grand-inquisiteur, qui était en même temps confesseur de Ferdinand et qui se trouvait dans son entourage (4).

D'autres grands événements encore appartiennent à l'époque où Ximenès se trouvait à Grenade avec la cour; et il est apparent qu'il s'y est associé par ses conseils. Je veux parler principalement du traité relatif au partage de Naples, traité qui était déjà en projet auparavant, et dont la conclusion complète eut lieu à Grenade au mois d'août 1501 (5).

Outre l'île de Sicile qui, depuis les Vêpres siciliennes, était passée à la maison d'Aragon, le roi Alphonse V

(1) Llor. l. c. p. 335, n. V Ferreras.

(2) Prescott, p. II, p. 463. — Llor. l. c. p. 336, n. V. et p. 425, etc.

(3) II. p. p. 463, not. 32. (4) Llor. l. c. p. 335, n. V. (5) Ferreras.

d'Aragon, au XV^e siècle, avait encore acquis par héritage et par les armes le royaume de Naples, et réuni de la sorte à la couronne d'Aragon les deux royaumes situés en deçà et au delà du détroit.

A sa mort, en mai 1458, tout son héritage devait, conformément au droit, échoir à son frère Jean, père de Ferdinand le Catholique; mais Alphonse partagea arbitrairement ses états et légua la couronne de Naples à Ferdinand, son fils naturel, ne laissant à l'héritier légitime que les autres possessions italiennes avec l'Aragon. De même que Jean, son père, Ferdinand le Catholique regardait comme illégitime, cette diminution de son royaume; et la difficulté seule des circonstances l'avait jusqu'alors empêché d'arracher à la branche illégitime son injuste possession, et de réunir de nouveau à l'Aragon un pays conquis par le sang des Aragonais.

En 1496, il avait aidé son cousin, Ferdinand de Naples, à défendre ce royaume contre Charles VIII, de France; mais, quatre ans plus tard, il consentit lui-même à reprendre Naples à son cousin, et à partager ce royaume avec Louis XII.

Cette conduite l'a souvent fait accuser de perfidie et de méchanceté: toutefois des raisons qui ne sont pas sans force, et que son contemporain, Pierre Martyr, avait déjà fait observer, militent en sa faveur (1).

Ainsi, Ferdinand avait longtemps cherché à détourner le roi de France d'attaquer le royaume de Naples; mais voyant que Louis XII était absolument décidé à entreprendre cette guerre, il comprit qu'il ne s'agissait plus pour lui que de voir ce prince conquérir tout ce pays,

(1) Mart Ep 218.

ou, vu la situation des choses, d'en prendre au moins la moitié pour lui-même, ce qui, sur le terrain du droit, pouvait absolument se soutenir.

Du reste, comme cette affaire ne regardait que la couronne d'Aragon, et non celle de Castille, et que Ximenès ne possédait que dans ce dernier royaume la charge de grand-chancelier, notre archevêque ne peut y avoir pris part officiellement, mais seulement et tout au plus d'une manière confidentielle.

Dans le mois où ce traité fut conclu, les rois catholiques firent une autre démarche politiquement très-importante, intimement liée avec la conversion des Maures, et à laquelle Ximenès a vraisemblablement participé (1). Le sultan d'Égypte, de Syrie et de Palestine, voyant l'oppression religieuse qui pesait en Espagne sur ceux de sa croyance, avait menacé de représailles et voulait contraindre ses nombreux sujets chrétiens à embrasser l'islamisme. Pour prévenir ce malheur, les rois catholiques envoyèrent à ce sultan (août 1501) un ambassadeur extraordinaire dans la personne du savant Pierre Martyr, prieur de l'église de Grenade (2), qui raconte lui-même les dangers et les aventures de son voyage, dans son écrit *De legatione Babylonica*, et dans plusieurs de ses lettres.

Il passa par la France pour se rendre par terre à Venise, où il avait des affaires à traiter au nom de ses maîtres avec le sénat de cette république. De là, il fit voile pour Alexandrie, en Égypte, où il arriva après une navigation de trois mois, pleine de dangers, et souvent assailli par la tempête. Protégé par une escorte de mamelucks, il remonta le Nil jusqu'au Caire qui, à cause du voisinage de l'an-

(1) Ferreras.

(2) P. Mart. Ep. 224, Marmol Carvajal, l. c. p. 422.

cienne Babylone d'Égypte, s'appelait encore alors Babylone, et qui était la résidence des sultans (1). Le but de son voyage fut atteint; le sultan adouci confirma et assura aux chrétiens de ses états la liberté de croyance, et permit de continuer les pèlerinages en Terre-Sainte. Pierre Martyr partit d'Égypte vers la fin d'avril 1502, revint encore par Venise, traita de nouveau avec le sénat de cette ville pour assurer à son maître l'amitié et le secours de la république contre la France, et ne revint en Espagne qu'au mois d'août 1502, après une année entière de voyage (2).

Outre sa participation à ces affaires et à d'autres semblables, ainsi qu'aux délibérations et aux résolutions les plus secrètes de ses souverains, Ximenès, pendant le séjour qu'il fit alors à Grenade, eut encore de fréquents entretiens avec les maures les plus considérés, et s'occupa en outre, avec un zèle infatigable, de l'instruction des maures convertis. Mais après avoir supporté pendant deux mois ces travaux soutenus et accumulés, les forces du vieillard (il avait 64 ans) succombèrent, et une violente maladie le conduisit aux portes du tombeau. Les deux rois lui montrèrent alors le plus vif intérêt et l'honorèrent de leur visite; la reine surtout se montra pour lui pleine de zèle et de sollicitude, et entra elle-même en consultation avec les médecins, pour examiner si le malade n'avait pas besoin de changer de résidence. En effet il fut transporté du château qui était trop exposé aux vents, dans l'agréable villa royale de Xeneralifa, dans le voisinage de l'Alhambra.

Mais cela n'amena aucun changement en mieux dans sa maladie; au contraire, lorsqu'il eut passé un mois dans

(1) Mart. Ep. 233. (2) Id. Ep. 249.

cette ville, et que la fièvre phthisique qui le minait eût épuisé tout l'art des médecins, sa mort parut plus imminente que jamais. Déjà les médecins avaient décidément déclaré son mal incurable, lorsqu'une femme appelée Françoise, mauresse convertie et mariée au pourvoyeur de la maison de l'archevêque, appela l'attention sur une vieille femme de 80 ans, qui se trouvait en possession d'herbes et d'onguents fort salutaires.

Elle fut appelée la nuit, et, au bout de huit jours, la fièvre avait disparu, au point que Ximenès pouvait de temps en temps quitter le lit. Sa guérison fut encore accélérée par les brises salutaires du petit fleuve Daro, qui coule dans le voisinage, et sur les bords duquel le malade se faisait porter tous les matins; et elle fut enfin complète lorsque, quelque temps après, Ximenès fut retourné dans sa chère Alcalá (1).

(1) Gomez, l. c. p. 963-964. Fléch., l. I, p. 103-106.



CHAPITRE IX.

Evénements dans la famille royale. — Mort de la Reine.

Pendant que la douceur du climat de sa patrie et la jouissance d'un repos si rare pour lui, rétablissait la santé affaiblie de Ximenès, les rois catholiques avaient quitté le midi au printemps de 1502, pour se rendre à la diète de Tolède et pourvoir à l'avenir de leurs états, en réglant d'une manière fixe la succession au trône.

En septembre 1498 et en janvier 1499, les Cortès d'Aragon et celles de Castille, avaient, comme nous l'avons dit, reconnu héritier du trône le jeune prince Miguel, et les rois catholiques avaient pour lui tout l'attachement et l'amour que l'on peut avoir pour ses petits-enfants.

Aussi songeaient-ils à ne plus le laisser s'éloigner d'eux, et, pour cette raison, ils l'avaient pris avec eux à Grenade pendant l'été de l'an 1600. Mais cet enfant, faible et infirme, mourut quelques jours après leur arrivée; et l'on peut voir dans Pierre Martyr, qui en fut témoin, la peinture de la profonde douleur des deux rois, douleur d'autant plus accablante qu'ils faisaient plus d'efforts pour la cacher aux yeux du monde (1).

(1) Mart. Ep. 216.

Telle était la promptitude avec laquelle s'était accomplie la prophétie d'Isabelle. En effet, peu de temps auparavant, le 24 février 1500, un autre petit-fils lui était né de Jeanne, sa fille; ce petit-fils fut plus tard le célèbre empereur Charles-Quint. A cette nouvelle la reine s'était écriée : « De même que le sort tomba sur Mathias, ainsi les couronnes tomberont un jour en partage à cet enfant (1). » Le jeune Charles devenait en effet, par la mort de Miguel, héritier présomptif des couronnes de Castille, d'Aragon, de Sicile, d'Autriche et des Pays-Bas, et la situation politique exigeait que ses droits et ceux de sa mère aux royaumes d'Espagne fussent reconnus par les Cortès.

Tandis que, pour ce motif, les rois catholiques priaient leur fille Jeanne et son époux, l'archiduc Philippe, de se rendre en Espagne, ils voulurent en même temps prendre soin du bonheur des autres enfants qui leur restaient, et marièrent leur troisième fille Marie (née en 1482), avec son beau-frère, Emmanuel, roi de Portugal, veuf de l'infante Isabelle décédée; et la quatrième, dona Catalina, ou Catherine, fut donnée à l'héritier d'Angleterre, Arthur, prince de Galles. La première de ces princesses mourut dès l'an 1517, objet de la vénération des Portugais; quant à la seconde, elle parvint pour son propre malheur à un âge avancé, répudiée par Henri VIII, qui l'avait épousée après la mort prématurée de son frère Arthur. On sait comment ce dernier mariage donna occasion au schisme qui sépara l'Angleterre de l'Eglise.

Ces alliances conclues, peut-être avec la coopération de Ximenès, l'archiduc Philippe arriva en Espagne le 28 janvier 1502, accompagné de Jeanne, son épouse. Pour

(1) Ferreras.

ménager cette princesse et satisfaire en même temps son amour pour les plaisirs , Philippe avait traversé lentement la France , goûté les fêtes et les plaisirs de la cour de Blois , siégé au parlement de Paris , en qualité de pair de France , et prêté hommage à Louis XII , pour ses possessions de Flandre (1). L'historien espagnol Mariana, blâme l'humiliation à laquelle ce prince se soumit , par quelques paroles pleines d'énergie , selon sa coutume , et donne , en revanche, des éloges à l'épouse de Philippe, de ce que, songeant à l'honneur de sa patrie , elle n'avait pas reconnu la suprématie du monarque français , et ne s'était pas associée à un acte semblable. Ferdinand aussi vit avec beaucoup de peine cette amitié de son gendre avec la cour de France ; toutefois il les fit recevoir à Fontarabie, à la frontière d'Espagne , avec une grande solennité , et escorter jusqu'à Madrid (2).

Sur ces entrefaites, les États de Castille avaient été convoqués à Tolède pour la prestation de l'hommage. Ferdinand et Isabelle se rendirent eux-mêmes dans cette ville , le 22 avril 1502 ; et la reine y manda aussitôt Ximenès , pour qu'il pût prendre part aux affaires qui pourraient se présenter. Il y arriva vers la fin d'avril , environ huit jours avant Philippe et Jeanne, et il prépara les fêtes les plus magnifiques pour leur entrée dans cette ville. Le 7 mai, il les reçut en habits pontificaux , au parvis de l'église , où avait été élevée une croix étincelante d'or et de pierreries. Lorsque Philippe et Jeanne eurent rendu à genoux leurs hommages à ce signe sacré , ils furent conduits par l'archevêque au grand autel , y firent une prière , et se rendirent de là au palais royal auprès des deux rois (3).

1) Mariana, l. XXVII, c. 44. — Prescott, II, p. p. 266. Note 3.

2) Mariana, l. XXVII, l. 44. — Ferreras.

3) Gomez, l. c. p. 266, 30, etc

Au bout de quinze jours, passés entièrement en fêtes, la cérémonie solennelle de l'hommage eut lieu, le dimanche 22 mai, dans l'église primatiale. Le cardinal-archevêque de Séville, Diego Hurtado Mendoza (1), neveu du grand cardinal défunt, célébra la messe solennelle et prêta, le premier, serment de fidélité à l'archiduc et à la princesse. Ximenès le suivit, et, après lui, les autres évêques; puis la grandesse laïque en fit autant (2).

Notre archevêque dut encore rester cinq autres mois à Tolède avec la cour. Il s'occupa, pendant ce temps, de ces vastes plans destinés à avancer l'étude des sciences, et dont nous parlerons dans les chapitres suivants. Vers la fin d'août 1502, la cour se rendit à Aranjuez, puis à Saragosse, pour y recevoir aussi l'hommage des États d'Aragon, dans le cas où Ferdinand ne laisserait aucun héritier mâle (3). La reine Isabelle seule était allée à Madrid, pour assister aux Cortès de Castille qui y avaient été transférées; et peu de temps après, les autres membres de la famille royale s'y rendirent également, pour y passer l'hiver. Déjà cette saison avait commencé, lorsque l'archiduc Philippe, au grand étonnement de tout le monde, déclara qu'il avait résolu de quitter l'Espagne au plus vite et de retourner en Flandre.

Les formes roides des Espagnols lui déplaisaient; et, prince vain et léger, il craignait surtout une espèce de tutelle, de la part de son beau-père et de sa belle-mère. Aussi ce fut en vain qu'Isabelle lui représenta combien il était nécessaire que le futur souverain de l'Espagne apprît à mieux connaître les mœurs et les usages de ce pays;

(1) Cfr. Mart. Ep. 222, sur ce Mendoza. Il mourut peu de temps après cette solennité. Mart. Ep. 253.

(2) Mariana, l. XXXII, c. 44. Ferreras.

(3) Mariana, l. XXVII, c. 44, p. 259. Prescott, II, p., p. 268.

vainement aussi chercha-t-elle à lui montrer que le salut de son royaume futur dépendait de cette connaissance ; qu'en conséquence un plus long séjour était pour lui un devoir ; qu'il y était obligé d'ailleurs, par égard pour son épouse qui , sur le point de devenir mère , ne pouvait en l'iver entreprendre un pareil voyage , et qui serait extrêmement malheureuse, si elle devait se séparer de lui. Philippe prétendit avoir découvert que le climat de l'Espagne exposait gravement sa santé , attendu que son ancien maître , François , archevêque de Besançon , qui l'avait accompagné, y était mort. Quant à son amour pour son épouse , ce n'était pas là ce qui pouvait le retenir : depuis longtemps cet amour s'était refroidi, et le prince ne sentait plus que le fardeau de la jalousie, sinon tout à fait mal fondée, du moins excessive de Jeanne.

Il était donc résolu à partir , et il n'apportait guère d'autre excuse à son opiniâtreté que celle d'avoir , avant son départ de Flandre , juré à ses sujets et à ses compagnons de voyage , d'être de retour dans l'espace d'un an , ajoutant qu'un prince devait tenir sa parole : qu'en outre, la guerre avait éclaté entre l'Espagne et la France, et que dès lors , ses états héréditaires avaient besoin de la présence et de la protection de leur prince (1).

Il ne se laissa pas davantage détourner du plan qu'il avait formé de retourner par la France , en dépit de la guerre qui avait lieu entre son beau-père et Louis XII ; il s'offrit au contraire pour médiateur entre les deux parties. Ferdinand accepta , mais sans confiance , connaissant la prédilection de Philippe pour la France, et sachant très-bien que ceux qui l'accompagnaient étaient gagnés par l'or des Français (2). La défiance de Ferdinand ne tarda

(1) Mart. Ep. 250. Mariana , l. XXVII , c. 44 , p. 259.

(2) Mart. Ep. 253.

pas à être suffisamment justifiée : le 5 avril 1503, Philippe conclut à Lyon, avec Louis XII et le sage cardinal d'Amboise, son ministre, un traité ridicule, en vertu duquel le prince Charles, son fils, âgé alors de trois ans, devait un jour épouser la princesse Claude de France, et qui assignait dès lors à ces deux enfants le royaume de Naples, que la France et l'Espagne se disputaient. Ce traité était aussi, en d'autres points, trop désavantageux à l'Espagne pour que Ferdinand ne dût pas le rejeter à l'instant ; et il le fit sans scrupule, parce que Philippe avait manifestement outrepassé ses pouvoirs (1). Cette déclaration ranima la guerre, qui, après mainte alternative, aboutit enfin à la réunion complète du royaume de Naples à la couronne d'Espagne, grâce aux talents militaires du grand-captaine.

Isabelle avait pressenti les suites funestes du départ de Philippe. Jeanne, si inférieure à sa mère sous le rapport de l'esprit, que Pierre Martyr l'appelle : *Simplex femina, liceta tantâ muliere progenita* (2), avait, pour ainsi dire, fait passer tout son être dans l'amour passionné qu'elle portait à son *bel* époux, et succombant à la douleur de s'en voir séparée, elle montra dès lors les premiers symptômes de cette profonde mélancolie qui devait bientôt dégénérer en un bouleversement funeste de ses facultés intellectuelles.

Isolée du monde extérieur, aussi peu soucieuse de sa tendre mère que des affaires du royaume, elle restait là, assise, dans le silence et dans une espèce de léthargie, les regards attachés sur le sol, de corps en Espagne, en Flandre par la pensée. Venait-on à parler de Philippe, elle sortait promptement de ses rêveries, et demandait

(1) Prescott, II p., p. 270-273. (2) Mart. Ep. 250.

qu'on équipât le plus promptement possible la flotte qui devait la reconduire près de lui. Telle est la peinture que Pierre Martyr, témoin oculaire, nous fait de l'état de cette malheureuse princesse, en rappelant en même temps le vif chagrin qu'en éprouvait la reine Isabelle. Elle avait résolu de laisser partir sa fille le plus tôt possible après sa délivrance; mais plus ce moment tardait, contre toute attente, plus l'état de Jeanne s'aggravait, et la reine elle-même se sentait souffrante (1).

Soupirant après un climat plus salubre, et plus encore après des consolations et des conseils, Isabelle quitta Madrid, au commencement de janvier 1503, et se rendit avec sa fille à Alcalá, près de Ximènes, qui, avec le plus grand zèle, tâcha, dans de fréquents entretiens, d'adoucir la douleur des deux princesses par des motifs religieux et d'autres considérations (2). Bientôt aussi, il réussit à relever l'esprit vigoureux d'Isabelle, et à l'occuper des soins du gouvernement, entr'autres des préparatifs de la guerre avec la France. Quant à Jeanne, elle accoucha heureusement à Alcalá, de son second fils (10 mars 1503); Ximènes le baptisa solennellement cinq jours après, et le nomma Ferdinand, du nom de son aïeul. Il est connu dans l'histoire sous le nom d'empereur Ferdinand I. Ximènes, à la grande satisfaction du peuple, et en mémoire de cet heureux événement, obtint la grâce d'un criminel qui devait être exécuté le jour de la naissance du prince (3).

Quelque temps après la naissance de Ferdinand I^{er}, la chaleur commença à devenir accablante à Alcalá. En conséquence la reine quitta cette ville avec sa fille, au commencement de juillet, et se rendit plus au nord, à

(1) Mart. Ep. 253-255.

(2) Gomez, l. c. p. 972 (3) Gomez, l. c. p. 973.

Ségovie. Outre que l'air y était plus convenable à sa santé toujours faible, elle y était plus rapprochée de la côte, où elle voulait attendre le départ de l'archiduchesse (1). Mais ce départ dut être retardé de mois en mois, parce que le roi de France, vivement irrité de ce que Ferdinand avait rejeté le traité de Lyon, voulait se jeter sur l'Espagne elle-même avec de nombreuses troupes et se venger de son rival (2). Or, de telles conjonctures rendaient le voyage de Flandre dangereux, aussi bien par mer que par terre; et Isabelle se voyait obligée de retenir sa fille.

D'autre part, ce fut alors que l'état intellectuel de cette princesse s'empira le plus. Ayant quitté sa mère, elle s'avança jusqu'à Medina del Campo, pour se rapprocher du moins de la côte, et de la flotte qui devait la transporter en Flandre. Là, elle reçut au mois de novembre une lettre de Philippe : il l'assurait qu'il désirait son retour, et qu'à cet effet il avait obtenu de la France un sauf-conduit. A cette nouvelle, la princesse voulut partir ce jour-là même. Mais l'excellent évêque de Burgos, Jean Fonseca son grand-maître d'hôtel, se hâta de donner connaissance à la reine de cette résolution, et pria la princesse elle-même, dans les termes les plus modérés et les plus touchants, d'attendre jusqu'à l'arrivée de sa mère. Jeanne ne voulut pas l'écouter, ni lui, ni le gouverneur de la ville, Jean de Cordova; et déjà elle était sur le point de quitter le palais, lorsque ce dernier en fit fermer les portes, quoique la princesse le menaçât du dernier supplice, ainsi que l'évêque, si un jour elle parvenait au pouvoir. Furieuse de voir son plan déjoué, *tanquam punica leona*, dit Pierre Martyr, elle refusa obstinément de rentrer dans le palais, et passa un jour et une nuit en plein air, dans la cour du château, roide de froid et refusant les habillements qu'on

(1) Gomez, I c p. 974. 36, etc. Ferreras. (2) Prescott, II. p., p. 256.

apportait pour la réchauffer (1). Ce ne fut qu'avec peine que, le jour suivant, on réussit à la faire entrer dans une cuisine qui était proche, pour y prendre au moins quelque chose et se réchauffer un peu. Ce fut là qu'elle resta, en dépit de toutes les représentations, jusqu'à l'arrivée de sa mère (2). Celle-ci, à la nouvelle que lui en avait donnée Fonseca, s'était hâtée d'envoyer vers la princesse l'archevêque Ximenès et le grand amiral, pour essayer leur influence sur elle.

Après le départ de la cour, Ximenès malade avait quitté Alcalá pour Brihuéga, localité agréable, située dans les montagnes, et que la munificence d'Alphonse VI avait donnée aux archevêques de Tolède. De là, il s'était rendu à Santorcaz, où jadis il avait été en prison à cause de l'archipresbytérat d'Uzéda. A peine était-il rentré, vers la fin de l'année 1503, à Alcalá, après avoir repris ses forces, qu'il dut se rendre en toute hâte auprès de la princesse malade. La reine y arriva aussi bientôt après; et, sur le conseil de Ximenès, elle ordonna d'équiper sans retard à Laredo, la flotte destinée à reconduire la princesse, laquelle alors consentit enfin à rentrer dans ses appartements (3).

Le premier mars 1504, Jeanne put enfin partir, à la faveur d'une suspension d'armes entre l'Espagne et la France, et rejoignit son époux sans accident, mais pour être plus malheureuse encore auprès de lui.

Philippe, à la vérité, la reçut avec beaucoup d'amitié; mais bientôt elle s'aperçut de son amour pour une des demoiselles nobles qu'elle avait amenées d'Espagne avec elle; et, dès ce moment, toutes les fureurs de la jalousie

(1) Mart Ep. 268. Gomez, l. c. p. 974.

(2) Mariana, l. XXVIII, c. 4, p. 286. (3) Gomez, l. c. p. 974.

s'allumèrent dans son cœur, tout le palais retentit de ses plaintes et de ses reproches, de querelles et d'imprécations. On prétendait savoir que ce qui avait surtout captivé le prince, c'étaient les blondes tresses de la jeune fille ; en conséquence, Jeanne, pleine de fureur, tombe un jour sur elle à l'improviste, lui coupe ses beaux cheveux jusqu'à la racine, et lui déchire misérablement tout le visage. Mais alors le ressentiment du prince n'eut plus de bornes : il punit son épouse furieuse, en lui adressant des paroles pleines d'amertume et en lui témoignant publiquement son mépris ; il se tint éloigné longtemps de sa société (1).

La nouvelle de ces événements accabla les rois catholiques ; l'un et l'autre furent atteints de la fièvre à Medina del Campo (2), au commencement de juillet 1504. Ximènes s'y rendit en toute hâte, leur donna des consolations, portant à l'un des nouvelles de l'autre, et leur servant d'intermédiaire pour se consulter mutuellement. Il pourvoyait en même temps avec un soin infatigable à tout ce qui pouvait contribuer à leur guérison (3).

Cependant la douleur de la reine s'accroissait encore de sa sollicitude pour son époux, et tandis que Ferdinand guérit heureusement avant la fin même de ce mois, l'état de cette princesse, au contraire, devenait toujours plus inquiétant, sa fièvre plus violente et ses forces moins considérables. Au mois d'octobre, des symptômes d'hydropisie commencèrent même à se manifester, et les médecins commencèrent à désespérer. A cette nouvelle, la consternation fut grande et générale, tant à cause de la vénération qu'on portait à l'illustre malade qu'à raison des craintes qu'inspirait l'avenir du royaume (4).

(1) Mart. Ep. 272 Gomez, l. c p. 974, 58, etc. (2) Mart. Ep. 273.

(3) Gomez, l. c. p. 975, 46. (4) Mart. Ep. 274 et 277.

Mais, malgré la faiblesse de son corps, la reine conservait la vigueur de son esprit; et c'est ce qui fit dire au prince italien Prosper Colonne: «Jesuis venu en Espagne, pour voir la femme qui, de son lit de douleur, gouverne encore le monde (1). » Elle recevait de fréquentes visites, tant de la part des étrangers que des habitants du pays et prenait intérêt à toutes les affaires du royaume, particulièrement à la guerre de Naples, et aux exploits héroïques du grand-capitaine, qui y commandait.

Elle reçut, entr'autres, la visite du vénitien Jérôme Vianelli, illustre par sa valeur et par ses voyages, et qui provoqua cette expédition d'Afrique que Ximenès, secondé par ses conseils, accomplit bientôt d'une manière si remarquable. Vianelli, pendant son séjour à la cour, donna en outre à l'archevêque l'occasion de manifester des sentiments qui font bien connaître son beau caractère. Cet étranger désirant vendre une bague en diamants d'une très-grande valeur, la présenta aussi au prélat. Celui-ci en demanda le prix, et lorsqu'il entendit parler de 5000 pièces d'or, il répondit: «Réjouir 5000 pauvres au moyen d'une pareille somme, cela vaut infiniment mieux que de posséder tous les diamants de l'Inde (2).

Il attachait un bien plus grand prix à une autre pierre précieuse qui, vers cette époque, vint en sa possession. Le gardien des Franciscains de Jérusalem, que le sultan d'Egypte envoya en ambassade en Espagne, y apporta avec lui une dalle du Saint-Sépulcre, et la fit partager en cinq pierres d'autel, dont il fit des présents au pape, à la reine Isabelle, au roi Emmanuel de Portugal, au cardinal Carvajal, dont le titre était celui de *la Sainte-Croix*, et enfin à Ximenès. Isabelle témoigna toujours une grande

(1) Prescott, II p., p. 360, note 5. (2) Gomez, l. c. p. 995, 40.

vénération pour cette pierre du tombeau du Christ ; quant à Ximenès, il ne célébra plus désormais la messe que sur celle qu'il avait reçue, et à sa mort, il la légua comme un joyau précieux à sa cathédrale de Tolède (1).

N'omettons pas de dire que Ximenès profita aussi de son séjour à Médina del Campo, pour fonder des anniversaires et des prières pour le repos éternel de ses parents, dans la ville de Cisneros, située dans le voisinage, ville dont ses parents étaient originaires et où ses ancêtres avaient été inhumés (2).

Bientôt après, l'archevêque se vit obligé de quitter la reine malade pour soigner en personne des affaires de son diocèse. Cette bonne princesse le congédia donc, en lui disant qu'elle espérait pouvoir être bientôt transportée elle-même à Tolède. Mais Ximenès ne devait plus la revoir en cette vie, car elle mourut à Médina del Campo, le 26 novembre 1504, dans la 54^me année de son âge et la 30^me de son règne (3).

Conformément à ses ordres, son corps, placé dans un simple cercueil, fut d'abord déposé chez les Franciscains, dans l'ancien château des Maures, à Grenade, pour y reposer dans le sol qu'elle avait reconquis à l'Espagne et à la chrétienté. Mais après la mort de Ferdinand, son cercueil fut transporté à la cathédrale de Grenade, parce qu'elle avait désiré d'être placée à côté de son époux, lors-

(1) Gomez, l. c. p. 976, 14, etc. (2) Gomez, l. c. p. 976, 14, etc.

(3) Gomez, l. c. p. 977, 14 etc.; et 979, 49. Prescott, II p., p. 367. Une année plus tard, un personnage bien différent apprenait, dans ce palais de Médina del Campo, la vanité des grandeurs terrestres; c'était César Borgia, qui, dépouillé de ses possessions, emprisonné à Naples, par le grand-captaine, et envoyé en Espagne, fut enfermé dans ce palais. Après trois ans de détention, il s'échappa et fut tué dans une bataille, en 1507.

qu'il serait mort; et maintenant encore, on voit à Grenade les deux monuments précieux, en style renaissance, que Charles-Quint y fit ériger à ses parents et à ses aïeux, et dont M. de Laborde nous a laissé une très-belle description dans la seconde partie de son magnifique *Voyage pittoresque*.


Telle était la femme qui, guidée par la connaissance qu'elle avait des hommes, avait élevé Ximenès, simple moine, au poste le plus élevé de l'Église d'Espagne, et l'avait choisi pour son conseiller dans les affaires du royaume. C'est à elle qu'il devait ce qu'il était devenu de grand, et la possibilité de faire tout le bien qu'il a fait. Aussi, lorsque le roi Ferdinand lui-même lui écrivit cette triste nouvelle, Ximenès éclata en plaintes et en gémissements, et sa douleur franchit alors les bornes rigoureuses dans lesquelles il savait d'ordinaire retenir ses sentiments. « Jamais, s'écria-t-il, l'univers ne verra une souveraine qui unisse à un esprit si élevé, une si grande pureté de cœur, une piété si ardente et tant de sollicitude pour la justice (1). »

Par ce peu de paroles, il avait fait de cette grande princesse un portrait exact, semblable à celui que nous en a laissé Pierre Martyr, lequel, témoin de sa vie et de sa mort, résume ce qu'il en dit en ces quelques traits pleins d'énergie : « L'Espagne a perdu en elle un modèle de vertu, l'asile des bons, la terreur des méchants. (*Speculum virtutis, bonorum refugium, malorum gladium*). » De même que Ximenès, il dit aussi : « Dans toute l'histoire, on ne trouve pas de femme qui ait réuni en elle, au même degré, les hautes qualités d'une souveraine et la sainteté de la vie, et, à l'exception de la sainte Vierge, aucune femme sur la terre ne l'a surpassée en chasteté (2). »

(1) Gomez, l. c p. 980, 40. (2) Mart Ep. 279.

En effet , si , sous le rapport des qualités qui appartiennent à une reine , Elisabeth d'Angleterre , son homonyme (1) , peut entrer en comparaison avec elle , Isabelle , d'autre part , surpasse infiniment la grande reine d'Albion par les qualités du cœur et les avantages du caractère.

(1) *Isabelle* est , en espagnol , l'équivalent d'*Elisabeth* .



CHAPITRE X.

Isabelle d'Espagne et Elisabeth d'Angleterre. Parallèle historique.

Ces deux princesses étaient parvenues au trône après de longues infortunes et de rudes épreuves ; mais , tandis qu'Isabelle était redevable des siennes à l'injustice de Henri IV son frère , qui voulait procurer la couronne à la Beltranée , Elisabeth dut les souffrances de sa jeunesse à la part qu'elle prit à une conjuration criminelle contre sa sœur et sa souveraine. Ses souffrances furent donc le résultat de ses fautes , tandis qu'Isabelle tomba dans l'adversité à cause des méfaits des autres.

Les souffrances produisirent aussi dans ces deux femmes des effets bien différents. L'infortune glaça pour toujours le cœur d'Elisabeth , la rendit vraiment cruelle , et effaça tellement en elle la douceur de son sexe que dans sa colère , elle donnait des soufflets à ses ministres et à ses conseillers , et leur crachait même au visage , sans parler des flots de basses injures dont elle les accablait (1). L'ame d'Isabelle , au contraire , resta pleine de douceur et de bienveillance , de sorte que , même en punissant et en usant d'une rigueur nécessaire , elle ne perdait de vue ni la religion ni l'humanité (2).

(1) Lingard, Hist. d'Angleterre.

(2) Prescott, Hist. de Ferdinand et d'Isabelle, II p. p. 380-382 , Note 65 , p. 383.

Toutes deux, pendant un règne long et victorieux, ont augmenté le bien-être de leurs pays et l'éclat de leur couronne; mais, tandis qu'Elisabeth n'est admirée que pour son gouvernement, Isabelle est en outre vénérée et chérie à cause de ses vertus personnelles, de sorte que l'académicien Múnoz, un des historiens espagnols les plus récents, l'appelle l'*incomparable Isabelle*, et s'écrie, en parlant de cette reine : « O ! si nous pouvions voir renaître l'esprit des rois catholiques, auteurs de la grandeur de la monarchie espagnole! (*O si renaciera el spiritu de los reyes catolicos autores de la grandeza de l'imperio espanol!*) » (1). Ces deux princesses ont eu une influence rare sur leurs sujets et ont exercé sur leur volonté un empire extraordinaire; elles ont, pendant un long règne, maintenu la tranquillité dans leurs états et enchaîné les discordes des partis; mais, tandis que l'anglais ne se soumettait alors qu'au génie élevé et à la volonté despotique de sa souveraine, l'espagnol se confiait en même temps au génie et au cœur de la noble mère de son pays.

L'une et l'autre, à leur avènement, ont trouvé leurs royaumes au second rang des états européens, et les ont incontestablement élevés au premier, tant par des institutions et améliorations intérieures, que par la navigation et par des guerres heureuses : mais jamais Isabelle n'a perdu de vue l'honneur et la probité, pas plus en politique que dans ses relations privées; et Elisabeth, au contraire, tout en l'emportant sur Isabelle par l'essor grandiose qu'elle donna au commerce, appuyait sa prudence du secours de la perfidie et des intrigues, semait la discorde chez tous ses voisins, fomentait dans d'autres pays la rébellion et la guerre civile, et elle ne dédaigna pas même,

(1) Memorias de la real Academia de la historia. T. III, p. 29

pour affermir sa couronne, de répandre honteusement le sang de sa royale cousine (1).

Elisabeth et Isabelle ont toutes deux porté le sceptre d'une main vigoureuse, ayant vécu à une époque où l'absolutisme était à son plus haut période. Toutefois la reine d'Espagne a respecté les anciennes libertés du peuple, ainsi que la voix des Cortès; et dans son testament même, elle désire encore la décision de cette assemblée sur la légalité de certains revenus. Elisabeth, au contraire, malgré ses efforts pour se rendre populaire et sa civilité affectée à l'égard des fermiers et des paysans (2), était décidément despote : elle exigeait, pour elle, un pouvoir absolu, et des autres, une obéissance sans restriction; elle avilit le parlement, en le réduisant à n'être qu'une ombre d'assemblée; elle le méprisait encore dans cet abaissement, et disposait, avec une puissance arbitraire et sans bornes, de la vie et de la liberté de ses sujets à l'aide des tribunaux serviles et arbitraires qu'elle avait établis (3). Les paroles qu'elle prononça, lorsque le tribunal ne voulait pas déclarer la culpabilité de Norfolk, sont caractéristiques sous ce rapport : « Si les lois, s'écria-t-elle, rouge de colère, ne suffisent pas pour le condamner, mon autorité royale aura bien ce pouvoir (4). » Les autres princes considèrent le droit de grâce comme le plus bel ornement de leur couronne, mais Elisabeth se réjouissait de pouvoir faire mettre à mort celui que les lois exemptaient du supplice. L'histoire a consigné plusieurs exemples de son despotisme et de son arbitraire; ainsi, elle défendit de cultiver le pastel, parce que l'odeur de cette plante utile lui déplaisait, et elle voulut régenter la foi

(1) Lingard, T. 7 et 8, (2) Id. T. 8. (3) Lingard, T. 7 et 8.

(4) Feuilles historiques et politiques, T. III, p. 700.

de ses sujets, avec un empire que ne posséda jamais Philippe II, son contemporain (1).

Isabelle travailla avec zèle à faire rendre la justice avec le plus d'intégrité possible, sans acception de personnes ; et, de même qu'aucun moyen de corruption n'était assez puissant pour la détourner de l'exécution de la loi, il n'y avait pas non plus d'influence, pas même celle de son époux, qui pût la porter à s'écarter de ce qui lui paraissait un devoir ou un acte de justice (2). « La justice, dit Marineo Siculo, dont chacun jouissait sous son heureux gouvernement, était égale pour tous, nobles et chevaliers, bourgeois et paysans, riches et pauvres, maîtres et domestiques (3). » Les personnes et les propriétés étaient également sous la protection des lois, et l'on n'entendait pas se plaindre ni d'emprisonnement arbitraire ni d'imposition injuste (4). De pareilles plaintes, au contraire, n'étaient que plus fréquentes sous Elisabeth; elles avaient pour objet la tyrannie dont on gémissait, les détournements de fonds, les rapines dont on était victime. Au parlement même, on définissait un juge de paix, un animal, qui, pour une demi-douzaine de poulets, dispensait d'une demi-douzaine de lois (5). La reine elle-même, au moyen de la fameuse chambre étoilée et de la haute-cour de commission, rendait peu sûre l'administration de la justice ; avec une dureté sans exemple, elle étendait les lois martiales même à des crimes ordinaires, déposait arbitrairement les juges, arrêtait pour de l'argent le cours de la justice, et permettait même aux dames et aux seigneurs de la cour de

(1) Cfr. Rotteck, Weltgeschichte, 7 p., p. 314.

(2) Prescott en cite des exemples, II. p., p. 376.

(3) Cosas memorables, 180. — Prescott, II. p., p. 588. (4) Prescott, ib

(5) Lingard, t. 8.

s'immiscer dans les procès pour des présents considérables. Aussi l'ambassadeur français disait-il avec raison¹, que l'administration de la justice sous Elisabeth était pire que sous sa devancière, Marie la catholique (1). « Un autre abus insupportable, dit Lingard, c'était le droit que s'arrogeait la reine de satisfaire sa colère ou son opiniâtreté par l'arrestation et l'incarcération de ceux qui l'avaient offensée (2). » En effet, jamais elle ne pardonnait une offense personnelle, surtout celles qui blessaient sa vanité, et elle s'en vengeait impitoyablement (3), tandis qu'Isabelle pardonnait volontiers à ceux qui n'avaient manqué qu'à sa personne, sans avoir rien fait contre le bien public (4).

Elles ont toutes deux fait de grandes acquisitions en Amérique; mais, tandis qu'Isabelle était constamment occupée du bien des pauvres indiens et qu'elle ne tolérait pas que Colomb même, son protégé, les maltraitât (5), nous trouvons, en 1607, sur les côtes de l'Amérique du nord, deux grands vaisseaux anglais occupés du commerce des esclaves pour le compte d'Elisabeth (6).

Ces deux princesses favorisèrent le talent; elles cherchèrent et trouvèrent des grands hommes, qui rendirent immortelle la gloire de leur règne; mais si Isabelle, avec un choix prudent et une grande connaissance des hommes,

(1) Lingard, t. 8. (2) Id., *ibid.*

(3) Une simple critique de sa prononciation française suffisait pour la rendre irréconciliable, et l'envoyé français Buzenval, pour se l'être permis quelques années auparavant, ne put traiter avec le cabinet anglais.

(4) Prescott, II. p., p. 383.

(5) Colomb, ayant, en 1500, envoyé une couple de centaines de naturels comme esclaves en Espagne, elle s'écria indignée: « De quelle autorité Colomb ose-t-il en agir ainsi avec mes sujets? » et aussitôt elle leur donna la liberté. Cfr. c. XXVIII.

(6) Lingard, T. 8.

cherchait pour le bien de son royaume de sages conseillers , Elisabeth , quoique non moins pénétrante , se laissa souvent influencer dans ses choix par les avantages extérieurs et corporels des prétendants , et souvent dans ses conseillers elle voulut voir des amants.

Isabelle témoignait à ses conseillers de la bienveillance , de la confiance et de l'affection ; elle prenait sincèrement part à leur bonheur , les récompensait dignement , les protégeait contre leurs ennemis et leur envieux , entr'autres Ximenès et le grand-capitaine ; elle les consolait dans leurs adversités , les visitait dans leurs maladies , et , plus d'une fois , elle se chargea d'être elle-même l'exécutrice de leur testament , comme on le vit à la mort du cardinal Mendoza et de Cardenas. Elle témoignait la même confiance et la même amitié à ses femmes ; elle oubliait au milieu d'elles la différence des rangs , profitait des occasions favorables pour les réjouir par des présents pleins de délicatesse , et les traitait généralement avec une cordialité exempte de toute affectation , surtout l'amie de sa jeunesse , dona Beatriz Bobadilla , plus tard marquise de Moya (1).

Elisabeth , au contraire , n'avait et ne voulait avoir aucun rapport d'amitié avec son entourage : donnant sans cesse dans deux extrêmes également mauvais , tantôt elle jouait la coquette à sa propre cour ; tantôt , cédant au tempérament qu'elle avait hérité de Henri VIII , son père , elle s'abaissait jusqu'à faire des imprécations et à souffleter ses dames et ses ministres. En outre , elle se défiait de tout ce qui l'entourait , et ne croyait personne capable d'une fidélité sincère ; aussi , en retour , était-elle circonvenue de toutes parts , et plus d'une fois , les

(1) Prescott, H. p . p. 384.

artifices et les déguisements de ses conseillers et de ses femmes la poussèrent à de fausses démarches. Mais le mal capital provenait de sa lésine à l'égard des employés et des membres de sa cour. Aussi la corruption y fit-elle invasion : les places, les monopoles, les patronages y étaient vendus, et les procès y étaient l'objet d'un vrai trafic. La reine elle-même aimait beaucoup à recevoir des présents ; ses demandes excitaient en ce point l'ardeur des moins fervents, et d'une visite gracieuse elle avait l'art de revenir chargée de butin (1).

Ces deux princesses étaient dans leur jeunesse d'une beauté plus qu'ordinaire ; mais tandis qu'Elisabeth se laissait dominer par la vanité la plus ridicule, par le désir de plaire et l'amour de la parure, on ne remarquait pas dans Isabelle la plus légère trace de cette faiblesse féminine. Lorsque la Thétis anglaise donnait audience, elle ôtait et mettait sans cesse ses gants, pour montrer ses belles mains aux seigneurs qui venaient lui rendre leurs devoirs ; aucune flatterie ne lui plaisait autant que l'éloge de sa *céleste* beauté ; et près de ses soixante-dix ans, elle désirait qu'on rendit hommage à cette beauté dans les termes les plus pompeux et dans des phrases à l'orientale (2). Bien plus, elle publiait elle-même ses propres attraits, et faisait déclarer à ses fidèles sujets que, jusqu'alors, aucun portrait n'avait rendu justice à l'original ; mais qu'elle venait de se faire peindre par d'habiles artistes, et que tous ses anciens portraits *devaient* être corrigés d'après le nouveau (3).

(1) Lingard, t. 8. Chez le lord garde-du-sceau, après avoir reçu déjà beaucoup de présents, elle prit elle-même une belle salière, une cuiller et une fourchette de belle agate ; et dinant une fois chez Cécil, peu de temps avant sa mort, elle emporta avec elle pour une valeur d'environ 2000 couronnes.

(2) Lingard, t. 8. (3) *Id*, *ibid*.

Cependant , quoiqu'elle eût à un si haut point la conscience de sa beauté , elle ne croyait pas pouvoir mépriser le secours artificiel de la toilette et de la parure : sa garde-robe ne comptait pas moins de trois mille habillements , et elle se chargeait tellement d'or et de bijoux , qu'elle vérifiait ce qu'a dit un poète.

*Gemmis auroque teguntur ,
Omnia , pars minima est ipsa puella sui.*

« Toute couverte d'or et de pierreries, elle est la moindre partie d'elle-même. » Un jour, l'évêque de Londres ayant osé, dans un sermon, appeler l'attention de la reine sur une parure d'un ordre plus élevé , celle de l'ame , cette coquette despote en fut si furieuse , qu'elle menaça ce pauvre homme de la mort, s'il osait encore se permettre pareille chose (1).

Sa sœur d'Espagne , au contraire , nous est dépeinte en ces termes par Prescott , son dernier historien : « Elle était également simple et économe dans sa mise. Dans les occasions solennelles , elle déployait sans doute une magnificence vraiment royale ; mais dans sa vie privée , elle n'y prenait aucun plaisir , et elle donnait généreusement à ses amies , ses habits et ses bijoux (2). »

Prescott raconte , en outre , qu'Isabelle avait peu de goût pour les petits plaisirs qui remplissent une si grande partie de la vie de la cour (3). Elisabeth, au contraire , à ce que dit son propre panégyriste , Légi , aimait beaucoup les divertissements , les bals , les plaisirs ; et même à un âge avancé , elle trouvait et cherchait chaque jour , dans la danse , son plaisir le plus grand (4).

(1) Lingard, t. 8. (2) Prescott, II. p., p. 370

(3) Id. ibid., p. 371. (4) Lingard, t. 8.

Le plus bel ornement d'Isabelle était la pureté de son ame , et une chasteté inaccessible même à la calomnie. Aussi Pierre Martyr dit que non-seulement elle était un modèle de chasteté pour toutes les femmes , mais qu'on aurait pu, à juste titre, l'appeler la chasteté même (1). Quant à la *reine-vierge*, il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler combien peu elle ressemblait à Isabelle sous ce rapport. Elle changeait de favoris comme son père avait changé de femmes (2), et elle lui ressembla encore en ce point , qu'elle fit mettre à mort un de ceux qu'elle avait le plus aimé , le comte d'Essex. On devait avouer d'Isabelle , que son beau corps était habité par une ame vraiment belle ; et c'est aussi avec raison qu'Essex , amant d'Elisabeth dans ses vieux jours , disait que son ame était aussi difforme que son corps , 'parole qui contribua plus à sa mort que toutes les fautes politiques qu'il avait commises (3).

La cour d'Espagne sous Isabelle , était pour la jeune noblesse des deux sexes une école d'honnêteté , de mœurs pures , et de noble bienséance (4) ; tandis que la cour d'Angleterre , au rapport des contemporains , « était un lieu où toutes les énormités se commettaient au plus haut degré et où il n'existait d'autre amour que celui d'Asmodée , le dieu lascif de la galanterie. »

« Le seul désagrément que j'éprouve ici , écrivait un autre en parlant de la cour d'Angleterre , c'est de devoir vivre dans un lieu où il y a si peu de piété et de religion, des mœurs si dissolues et des discours si corrompus, et

(1) Mart. Ep. 279.

(2) Un décret du parlement rendit capables de succéder au trône, même les enfants naturels qu'aurait la vierge-reine. Cobbett. Hist. de la réforme, etc. Lettre 40. — Lingard , t. 8.

(3) Lingard, t. 8. (4) Prescott, II. p., p. 371. II. p., p. 562.

que je trouve pires encore que la première fois que j'y suis venu (1). »

Elisabeth voulait unir sur son front le laurier de la science au diadème du pouvoir. Elle avait, en effet, plus de culture scientifique que les autres femmes de son temps, ne comprenait pas moins de cinq langues étrangères, et était même en état de lire le texte grec du Nouveau Testament. Mais elle mettait toutes ces connaissances en spectacle d'une manière extrêmement choquante, et saisissait avec ardeur toutes les occasions de faire parade de son esprit, de son intelligence, de son éloquence et des langues qu'elle connaissait. Isabelle, quoiqu'inférieure en érudition à la reine d'Angleterre, avait cependant plus de culture intellectuelle qu'on n'en a ordinairement; elle possédait la langue latine, la parlait bien, d'une manière coulante et même avec esprit; mais elle faisait rarement usage de ce dernier talent et se montrait sous ce rapport, comme dans tout le reste, modeste et sans prétention. Elle introduisit l'imprimerie en Espagne, établit des bibliothèques, fonda des académies et favorisa les sciences de toute espèce. Elisabeth, au contraire, voulait être elle-même savante, et, de l'aveu de Hume, elle faisait plutôt parade de ses connaissances, qu'elle n'aimait les sciences (2). Ainsi, elle protégeait les sciences par vanité, et Isabelle, parce qu'elle les estimait, et qu'elle était persuadée de la grande influence qu'elles peuvent exercer sur le bonheur et le bien-être d'un peuple.

(1) Lingard, t. 8. C'est donc un mensonge énorme que cette assertion de Fr. de Raumer (Hist. de l'Eur. t. 11) : « Jusqu'alors on n'avait pas vu de cour tout à la fois si polie et si morale, si intelligente et si romantique (que celle d'Elisabeth). » Les feuilles historiques et politiques de Munich sont d'avis que le *romantique*, en ce cas, a sans doute consisté dans les soufflets qu'Elisabeth distribuait si libéralement à ses courtisans.

(2) Prescott, II. p., p. 384, note 68.

Ces deux reines se montrèrent intolérantes à l'égard des autres croyances ; mais tandis que la politique seule , et non l'ardeur des convictions religieuses, dictait à Elisabeth tous ses édits de persécution , Isabelle prouvait la sincérité de son zèle religieux par ses sentiments de piété, par sa conduite vertueuse et par ses actes nombreux de miséricorde ; de manière que sa rigueur à l'égard des Maures et des juifs est mille fois plus excusable , que la froide et cruelle persécution des puritains et des catholiques par Elisabeth, qui, selon les apparences, était elle-même sans convictions. A son avènement au trône , elle avait encore fait une profession solennelle de la religion catholique , et promis avec serment de la maintenir (1) ; plusieurs fois même , elle avait reçu hypocritement la communion d'un prêtre catholique , pour tromper , jusqu'au temps opportun , ses sujets , redevenus catholiques sous le règne de Marie. Mais lorsqu'elle eût jeté le masque , elle publia contre les catholiques des lois si sévères et si cruelles, et les fit mettre à mort avec tant de cruauté , que les rigueurs de l'inquisition espagnole pâlisseraient nécessairement à côté de ces horreurs. Le premier refus de reconnaître la reine comme chef de l'église d'Angleterre était puni de la confiscation des biens ; le second , de la mort (2) : puis , les prisons remplies de détenus , l'emploi continu et effrayant de la torture, les potences toujours occupées, les corps des catholiques éventrés et écartelés , et de honteuses mutilations de toute espèce, donnaient continuellement les preuves les plus incontestables de la charité chrétienne de cette *vierge évangélique* (3). Certes , si l'inquisition sous Isabelle en a tué mille , la réforme d'Elisabeth en a tué dix mille !

(1) Lingard , t. 7. (2) Id. ibid (3) Id., ibid. Geschichte von England.

Les derniers jours de ces deux princesses furent troublés par le chagrin ; mais tandis qu'Isabelle , soucieuse de l'avenir de son royaume , prenait avec un esprit lucide et vigoureux ses dernières dispositions , et que , chrétienne pieuse et fortifiée par les bénédictions de l'Eglise , elle allait avec courage et résolution au-devant de la mort ; Elisabeth, abîmée dans une affliction profonde , tourmentée par de poignants remords , à cause de l'exécution d'Essex , son favori , et triste d'avoir perdu la faveur du peuple , était , par son humeur sombre et chagrine , un tourment pour ceux qui l'entouraient. Au lieu de se munir des sacrements des mourants , elle s'était armée d'un glaive , que souvent elle enfonçait avec fureur dans les tapisseries : la crainte de la mort lui fit , jusque dans ses derniers jours , éviter de se mettre au lit ; elle préférait s'asseoir , à moitié désespérée , sur le parquet de sa chambre. Pendant que l'archevêque de Cantorbéry priait devant elle , elle paraissait insensible aux consolations de la religion (1). C'est ainsi qu'elle mourut , le 24 mars 1603 , presque un siècle après Isabelle.

Prescott, qui a aussi essayé un parallèle impartial entre ces deux femmes remarquables , observe avec raison que l'ame virile de la reine d'Angleterre était , par l'absence des qualités plus douces de son sexe , beaucoup au-dessus de sa grandeur réelle ; tandis que celle de sa rivale , semblable à un édifice spacieux et régulier , perdait , en apparence , quelque chose de sa véritable grandeur , à cause de l'harmonie parfaite de tous ses rapports (2). Quelque vraie que soit cette observation de l'historien américain , elle est toutefois loin d'être la vérité tout entière ; en effet , ce n'est pas seulement l'absence des douces qualités de la

(1) Lingard, t. 8. (2) Prescott, II. p , p. 386.

femme , mais encore l'existence des plus mauvaises qualités du caractère , qui a justifié le jugement sévère que la nouvelle et impartiale école historique a commencé à porter sur Elisabeth (1); tandis qu'Isabelle rencontre la même vénération , auprès de presque tous les représentants des diverses tendances, tant en Espagne qu'à l'étranger.

La mort d'Isabelle fut pour l'Espagne la source de grands embarras politiques , dont la solution fut surtout due à Ximenès. Mais avant que nous nous en occupions , l'activité de l'illustre prélat sur un autre théâtre appelle notre attention.

(1) Schiller déjà faisait dire par Marie Stuart à sa meurtrière : « Malheur à vous, si le monde arrache un jour le manteau d'honneur qui couvre vos actions, et que vous jetez comme un voile brillant sur la flamme furieuse de vos désirs secrets. » Du reste, Elisabeth ne se donnait pas grande peine pour les cacher , et se souciait si peu de sa réputation , qu'elle caressait publiquement ses favoris , et assigna à Dudley une demeure près de son palais. (Lingard, t. 8.)



CHAPITRE XI.

Fondation de l'Université d'Alcala.

LE milieu du XV^e siècle vit en Espagne, comme en d'autres pays de l'Occident, les sciences recommencer à fleurir, et en particulier les études philologiques et littéraires. La Castille, alors la principale puissance de l'Espagne encore morcelée, avait pour roi Jean II, père de la reine Isabelle-la-Catholique, lequel, pendant son long règne (de 1406 à 1454) n'avait eu de sollicitude dans son royaume que pour les arts et les sciences. Aussi, pendant que tout le reste languissait, commencèrent-ils à fleurir, et à gagner peu à peu les cœurs des Castillans, surtout de la noblesse. Mais sous le règne orageux et sans gloire du sauvage Henri IV, ces tendres germes furent de nouveau foulés aux pieds et écrasés durant les guerres civiles; et lorsqu'Isabelle hérita, en 1474, du trône de son frère, tout ce que son père avait planté était anéanti. Les écoles étaient réduites à un très-petit nombre, parmi lesquelles celle de Salamanque seule méritait d'être nommée. Isabelle avait hérité de son père l'amour des sciences, en y joignant, simple femme, ces qualités héroïques et ces grandes vertus royales qui, pour le malheur des Castillans, avaient complètement manqué à son père. A l'exemple de Jean II, elle aimait à amasser des livres et favorisait l'établisse-

ment des bibliothèques (1) ; et même sur le trône , au milieu de ses nombreuses occupations , elle apprenait encore la langue latine. Elle en acquit même dans l'espace d'un an une connaissance suffisante , laquelle manquait à son époux Ferdinand , dont l'esprit d'ailleurs était en général moins cultivé que le sien (2).

La guerre qu'elle avait eu à soutenir contre la Beltranée et le Portugal pour la succession au trône , ne lui avait pas permis , dans les premières années de son règne , de travailler sur une grande échelle en faveur des études ; mais lorsqu'elle fut affermie sur le trône , elle dirigea aussi de ce côté-là son regard pénétrant , et accorda aux sciences une protection si puissante , que sa sollicitude royale fit naître une des époques les plus florissantes de la littérature espagnole. Ce fut sous son règne que fut introduit en Espagne l'art de l'imprimerie , récemment inventée ; elle le protégea , le répandit et le soutint généreusement. Elle récompensait et encourageait l'habileté des imprimeurs étrangers ou indigènes , par des privilèges civils , l'exemption des impôts , etc. ; la libre entrée des livres étrangers accrut encore la concurrence et stimula le zèle. Bientôt on vit imprimer en Espagne , des chansons , des ouvrages classiques et religieux , et même une traduction de la Bible , que publia à Valence le frère de saint Vincent Ferrier. Souvent de bons ouvrages furent imprimés aux frais de la reine ; plus souvent encore , aux frais de Ximènes ; lequel donnait en outre des primes aux plus habiles ouvriers , et favorisa cet art naissant , au point que bien-

(1) Voir dans Prescott les preuves et pièces justificatives. Hist. de Ferd. et d'Is. , I. p. , p. 558.

(2) Marineus Siculus de réb. hisp. l. XXI, p. 506, dans Hispaniæ illustratæ scriptores , t. 1 Francof. 1603.

tôt toutes les villes importantes d'Espagne possédèrent des presses activement occupées (1).

Isabelle avait reçu d'Allemagne plusieurs de ses imprimeurs ; mais ses savants , elle les tira de l'Italie, qui alors l'emportait sur tous les autres pays par l'éclat de sa littérature. C'est ainsi que vinrent à sa cour les frères Antonio et Alessandro Geraldino (2) , humanistes instruits : le savant Pierre Martyr , né à Arona sur le Lac majeur (3) , d'une famille unie d'amitié avec les Borromée , y fut amené de Rome par le comte Tendilla , son ambassadeur (1487); et l'amiral Henriquez amena de Sicile , Lucio Marineo Siculo. La reine les reçut de la manière la plus amicale , et les considéra comme de précieuses greffes à enter sur le tronc de la littérature espagnole afin de l'ennoblir. Mais à côté d'eux, on n'oublia pas ceux qui, nés en Espagne, avaient été recueillir à l'étranger des connaissances rares et nombreuses , et que la reine , après leur retour, employa dans les chaires de l'enseignement public; tels furent, par exemple Antoine de Lebrija (Nebrissa) et Arias Barbosa. Elle se servit principalement des deux Geraldino pour l'éducation de ses propres enfants , qui reçurent une instruction plus soignée que peut-être aucun autre prince ou princesse de l'Europe à cette époque. Erasme lui-même fut étonné des connaissances scientifiques de la fille cadette d'Isabelle, mariée à Henri VIII d'Angleterre ; et le grand humaniste espagnol , Vivès (1540) , raconte avec admiration que l'infortunée Jeanne,

(1) Fléch., hist. du card. Ximenès l. VI , p. 508. Prescott , ib. 574-576.

(2) Le dernier fut plus tard évêque de Saint-Domingue , en Amérique.

(3) Voir Mart. Ep. 239 et 248. Il ne faut pas le confondre avec le fameux réformé P Martyr Vermilius , auparavant moine Augustin.

mère de Charles-Quint, était en état d'improviser des discours en latin (1).

Ce dut être avant tout un exemple pour la noblesse, dont la reine avait particulièrement à cœur la bonne éducation et le perfectionnement. Elle lui avait destiné pour maître Pierre Martyr, qui, bientôt après son arrivée en Espagne, avait abandonné les muses pour les armes, et pris part à la guerre contre les Maures. Mais après la conquête de Grenade (1492), au moment où il voulait recevoir les saints ordres (2), la reine l'invita, par l'entremise du grand cardinal Mendoza, à venir la trouver; et le pria de se charger, par amour du bien, et moyennant de riches émoluments, de l'instruction de la jeune noblesse qui suivait la cour (3). Martyr y consentit, et la reine fonda, comme autrefois Charlemagne, une *schola palatina*, c'est-à-dire, une sorte d'académie ambulante, qui accompagnait la cour. Les commencements furent difficiles, attendu que la jeune noblesse n'estimait que les arts qui ont rapport à la guerre et méprisait les beaux-arts, comme inconciliables avec elle. Toutefois, dès le mois de septembre 1492, Martyr parle de meilleurs résultats; il raconte que sa maison était toute la journée remplie de jeunes nobles, et qu'Isabelle elle-même y envoyait chaque jour ses proches et ceux du roi (4). Quoique chanoine et plus tard Prieur de Grenade (5) (charge qui répondait peut-être à celle de prévôt de la cathédrale,

(1) Erasmi Epist. l. XIX, ep. 34; et l. II, ep. 24, Vivès, de Christiana femina ep. 4, cfr. Prescott, l. c. p. 560, note 7.

(2) P. Mart. Ep. 143, ed. Elzev. 1670. Il ne fut, du reste, ordonné prêtre qu'en 1505, dans un âge déjà passablement avancé, comme il le dit lui-même dans sa lettre 284.

(3) C'est ainsi qu'il le raconte lui-même, ep. 102.

(4) Mart. Ep. 143 et 115.

(5) Mari. Ep. p. 188-281 et 283. Fléchier (préface, p. vi) et d'autres.

puisqu'il dit à ce sujet, ep, 566 : *cui magistratui, Antis-tite absente, cleri regimen incumbit*), il restait cependant constamment à la cour ; et il travailla avec tant de succès, que la jeune noblesse fit des progrès remarquables, et que, bien des années après, ses anciens élèves l'honoraient encore comme un père. Il dit lui-même que presque toute la noblesse castillane avait été nourrie par lui du lait de la littérature.

A côté de Martyr travaillaient d'autres savants distingués, entr'autres Lucio Marineo Siculo, d'abord professeur à Salamanque, et transféré ensuite à la cour, vers l'an 1500. Ils contribuèrent avec tant de succès à la culture intellectuelle de la noblesse espagnole, qu'on ne considérait plus comme appartenant à la noblesse, un espagnol qui regardait les sciences avec indifférence ; et Érasme déclara que les Espagnols, dans l'espace de quelques années, s'étaient élevés à un si haut degré dans les beaux-arts, que, non-seulement ils excitaient l'admiration des peuples les plus cultivés de l'Europe, mais qu'ils pouvaient même leur servir de modèles. (1) Des membres des plus grandes maisons de cette noblesse espagnole, d'ailleurs si fière, ne faisaient aucune difficulté d'accepter des chaires dans les universités : ainsi, l'on vit enseigner à Salamanque, don Gutierre de Tolède, fils du duc d'Albe et cousin du roi et don Pedro Fernandez de Velasco, fils du comte de Haro (2).

l'appellent doyen du chapitre ; mais cette dignité appartenait au docteur François Ferrera, comme il ressort de la lettre 345 de Mart., tandis que souvent il s'appelle lui-même Prieur de Grenade. La lettre 357 de P. Mart., montre que le priorat n'était pas non plus identique avec l'archidiaconat de la cathédrale.

(1) Érasme, Ep. 977. Prescott, I p. p. 574 et 566.

(2) Prescott, I p. p. 565.

Les grandes dames disputèrent, aux nobles seigneurs le prix de la science, et plusieurs même montèrent dans les chaires des universités pour y faire des leçons publiques d'éloquence et de littérature classique(1). Ce nouveau zèle pour la science remplit les anciennes écoles et en fit fonder de nouvelles : toutefois Salamanque, l'Athènes de l'Espagne, avec ses 7000 étudiants, brillait d'un éclat plus vif que toutes les autres. Un jour, Martyr (1488) y expliqua Juvénal devant un auditoire si nombreux, que les avenues de la salle étaient obstruées, et que le professeur dut y être introduit sur les épaules des élèves (2). Mais au commencement du 16^e siècle, on vit entrer en lice avec l'antique renommée de Salamanque, la nouvelle université d'Alcala. vaste fondation de Ximenès, et que les Espagnols ont eux-mêmes appelée la huitième merveille du monde (3).

Lorsque Ximenès était encore grand vicaire de Siguenza, il avait déjà montré beaucoup d'estime et d'amour pour les sciences, non-seulement en cherchant à combler, par l'application et l'étude, les lacunes de sa propre instruction ; mais encore en persuadant à son opulent ami, l'archidiacre Jean Lopez de Medina Celi d'Almazan, de fonder l'académie de Siguenza.

En même temps que la reine, plusieurs prélats et Grands d'Espagne avaient reconnu la nécessité d'une instruction plus étendue, pour toutes les classes du peuple espagnol, et, en particulier, pour le clergé. Déjà le concile d'Aranda, un an avant l'avènement d'Isabelle au trône, avait trouvé nécessaire de régler que personne

(1) Prescott, *ibid.* p. 366, etc. (2) Mart. Ep. 57.

(3) Robles, *Compendio de la vida y hazanas del card. Xim. Toledo, 1604*, p. 427

ne pouvait recevoir les ordres sacrés , s'il ne comprenait le latin (1). En conséquence , pour procurer à toutes les provinces de ce vaste royaume les moyens d'acquérir la science et l'instruction , on avait, vers ce temps là , fondé une foule d'académies : François Alvar (2), celle de Tolède ; Roderic de Saint-Aelia , celle de Séville ; l'archevêque Talavera , celle de Grenade ; l'évêque Mercatus d'Avila , celle d'Ognate ; le comte Giron d'Urena , celle d'Ossuna ; et le pape Alexandre VI , celle de Valence (3).

Mais tous ces établissements furent de beaucoup surpassés par celui de Ximenès. Ce prélat , aussitôt après son élévation inespérée au siège de Tolède , résolut de fonder , à l'aide des riches revenus de son archevêché , un asile pour les sciences (4). Le lieu le plus convenable à ce sujet lui parut être Alcalá de Hénarès , l'ancienne Complute (5), qui déjà depuis deux siècles possédait une école , et où les archevêques de Tolède avaient l'habitude de faire souvent leur résidence. L'air pur et le beau ciel dont on y jouit , ainsi que sa belle situation sur les rives du Hénarès , recommandaient cette ville à son attention ; et dès l'an 1498 , Ximenès prit les premières dispositions pour l'exécution de son vaste plan. Il détermina l'emplacement des futures constructions et agréa les plans de Pierre Gumiel , un des plus célèbres architectes que possédât alors l'Espagne. En 1500, il posa lui-même, avec une grande solennité , la première pierre du collège

(1) Harduin, collect. concil. t. IX, p. 4504.

(2) Ecolâtre de Tolède , Gomez , de vita et rebus gestis Fr. Ximenii , etc. , dans le tome I des Hispaniæ illustratæ scriptores Francof. 1603, p. 976, 50.

(3) Gomez, l. c. p. 933. (4) Id., l. c. p. 957.

(5) Quæ dicitur esse Complutum , sit vel ne , nil mihi curæ , dit P. Mart., Ep. 254.

de Saint-Ildephonse , fit un discours analogue à la circonstance , bénit le terrain de l'emplacement , et fit des prières publiques pour la réussite de cette fondation. Gonzalvo Zégri , que Ximenès avait baptisé peu de temps auparavant et qu'il s'était attaché , déposa , d'après une ancienne contume , suivant les expressions dont se sert déjà Gomez au XVI^e siècle , des monnaies d'or et d'argent dans les foudements , ainsi qu'une figure en bronze , représentant un Franciscain , et dont la poitrine creuse renfermait les titres de fondation écrits sur parchemin (1).

Pendant que Ximenès était occupé des premiers travaux de cette construction , éclata dans les monts Alpujarras une révolte des Maures , à propos de laquelle les deux rois rappelèrent Ximenès à Grenade. Mais aussitôt qu'il y eut terminé cette affaire , et recouvré de nouvelles forces à la suite de la maladie grave dont il fut alors atteint , il se hâta de retourner sans délai à Alcalá , pour presser les travaux et embellir la ville elle-même par l'établissement de nouvelles rues (2). Cela se passait sur la fin de l'année de 1501 et dans le commencement de l'année 1502 , et Ximenès resta à Alcalá jusqu'à la fin d'avril. De là il dut se rendre le 1^{er} mai 1502 à une assemblée générale tenue à Tolède , pour assister à la reconnaissance solennelle de Jeanne et de Philippe comme héritiers du trône. Il mit à profit le séjour de cinq mois qu'il fit dans cette ville , pour méditer de vastes plans littéraires et procurer à sa nouvelle école un supplé-

(1) Gomez et Robles sont d'accord pour fixer à l'an 1500 la fondation de l'université ; mais le premier se trompe en faisant baptiser Zegri un peu plus tard seulement , lui qui le fait assister à la pose de la première pierre , avec son nom de baptême. La cérémonie susdite eut lieu entre la conversion des rebelles de l'Albaycin et la révolte de l'Alpujarras. Or, Zegri avait été baptisé avant l'émeute de l'Albaycin.

(2) Gomez, l. c. p. 96½, 54.

ment considérable de revenus annuels sur la cassette royale (1). Il sut encore lui procurer d'autres faveurs, à la naissance du prince Ferdinand (10 mars 1503) qu'il baptisa cinq jours après. La reine, en effet, accorda alors à la ville universitaire de tels privilèges, qu'ils devaient y attirer en grand nombre des professeurs et des élèves. Aussi, en mémoire de ces bienfaits, on conserva toujours à Alcalá le berceau du prince Ferdinand (3).

Lorsque la Cour eut quitté Alcalá, Ximenès se rendit pendant l'été de 1503 à Brihuega, le Tivoli des archevêques de Tolède, où l'air était plus frais. Mais bientôt une maladie le força à se retirer à Santorcaz, où il avait été autrefois prisonnier; et après s'y être rétabli, il retourna pour Noël à Alcalá (3). Bientôt après, il fut mandé à Médina del Campo, pour consoler la princesse Jeanne: et même après le départ de l'archiduchesse, il y prolongea son séjour à cause de la maladie d'Isabelle, jusqu'à ce que les affaires de son diocèse le rappelèrent à Tolède. Il retourna ensuite à Alcalá pour activer les travaux par sa présence: là souvent, on le voyait sur l'emplacement des constructions, la règle à la main, examinant les murailles, mesurant les rapports, et encourageant les travailleurs par son exemple et par ses largesses (4).

Vers cette époque là, à la fin de 1503 et au commencement de 1504, arrivèrent enfin de Rome les brefs d'institution de la nouvelle Université. Déjà depuis quatre ans, Ximenès avait à cet effet envoyé à Rome François Ferrera, abbé de l'église d'Alcalá; mais l'affaire avait traîné en longueur pour des motifs inconnus, jusqu'à ce

(1) Gomez, l. c. p. 972. (2) Id. ibid 973, 33. (3) Id., ibid. 974, 53.

(4) Fléch. I, c. liv. VI.

qu'enfin Alexandre VI († 18 août 1503) et Jules II (élu le 1 novembre 1503) accordèrent à la nouvelle université les libertés et les privilèges les plus étendus, lesquels furent encore augmentés plus tard par Léon X (1).

La partie principale de la nouvelle université, était le collège de Saint-Ildephonse, ainsi nommé du patron de Tolède, que Ximenès vénérât d'une manière particulière. Le 26 juillet 1508, on y installa sept professeurs appelés de Salamanque; c'étaient: Pierre Campus, Michel Car-rascus, Fernand Balbas, Barthélemy Castrus, Pierre Sanctacrucius, Antoine Rodericus et Jean Fontius (2). Ce collège devait plus tard comprendre 33 membres, selon Gomez; 24 seulement, d'après Robles, ainsi que 12 prêtres qui, sans prendre part à ce qui concernait les études, devaient seulement soigner le culte divin, remplir à l'université les devoirs de curés, réciter en commun les heures canoniales, et distribuer aux pauvres les restes de la table et les aumônes qui leur étaient destinées.

Les professeurs proprement dits, tous théologiens, avaient pour la plupart des chaires académiques, ou se préparaient seulement, comme les Fellow's anglais, à des charges importantes; tandis que d'autres parmi eux paraissaient avant tout destinés à l'administration (3).

Les membres du collège de Saint-Ildephonse avaient en effet l'administration de toute l'université; et extérieurement aussi, ils se distinguaient de tous les autres habi-

(1) Gomez, l. c. p. 965, 6, etc. Fléch., liv. I, p. 407. Ces deux écrivains exposent cet événement avec des circonstances qui appartiennent à l'an 1502, mais à tort, car Jules II ne monta sur le trône pontifical que vers la fin de l'an 1503.

(2) Gomez, l. c. p. 1006.

(3) Gomez, l. c. p. 1015, 27, 45.

tants de l'université par leur mise imposante. Ils portaient en effet une robe rouge, entièrement fermée, avec une espèce d'étole de même couleur et large d'une main, laquelle placée sur l'épaule gauche, descendait presque jusqu'aux talons et formait de larges plis sur le dos (1).

A côté de ce collège principal, Ximenès fonda encore une suite d'autres instituts, correspondant aux différentes espèces de besoins; tels furent les deux convicts de Saint-Eugène et de Saint-Isidore, en faveur des étudiants pauvres des langues classiques. Quarante-deux jeunes philologues pouvaient y rester trois ans sans frais; et outre l'instruction commune qu'ils recevaient des six professeurs de philologie attachés à l'Université, ils avaient encore à la maison des exercices particuliers, entr'autres une discussion tous les quinze jours. Des examens sévères devaient décider de leur avancement dans un cours plus élevé, et de leur admission aux sciences spéciales; et ces réglemens eurent de si bons résultats, qu'Alcala, au jugement d'Erasmus, se distingua précisément et surtout par d'habiles philologues (2).

Deux autres collèges, celui de Sainte-Balbine, dont Ximenès portait le titre comme cardinal, et celui de Sainte-Catherine, étaient destinés aux étudiants en philosophie. Dans le premier, on étudiait pendant deux ans la dialectique, et dans le second, pendant le même espace de temps, la physique et la métaphysique. Chacun de ces collèges comptait 48 élèves, dont les plus âgés devaient surveiller les plus jeunes. On assistait aux leçons des huit professeurs de philosophie de l'université; mais il y avait en

(1) Gomez, l. c. 1007, 16.

(2) Academia Complutensius non aliundè celebritatem nominis auspicata est, quam a complectendo linguas ac bonas litteras. Erasmus, Ep. 755. Prescott, 1p. p. 572, note 30.

outré, tous les quinze jours, des disputes publiques en présence du recteur et du chancelier de l'université; et les boursiers recevaient successivement les grades de bachelier, de licencié et de maître ès arts (1).

Un autre édifice, consacré à la Mère de Dieu, était destiné aux étudiants malades; mais s'étant trouvé plus petit que Ximenès ne le désirait, il en fit construire un plus vaste pour le même but en 1514, et assigna le premier à dix-huit théologiens pauvres et à six médecins, dont le temps d'étude, pour les uns et les autres, devait être de quatre ans.

Un sixième collège, qu'on nomma *minus* (plus petit) fut fondé à l'honneur des deux princes des Apôtres, saint Pierre et saint Paul, et destiné à 12 étudiants Franciscains qui, sous un gardien spécial, et séparés du couvent des Franciscains de l'endroit, devaient s'occuper uniquement d'étude. Il en sortit, au témoignage de Wadding, beaucoup de généraux d'ordre, de provinciaux, d'évêques et de savants (2).

Le Collège des trois langues, consacré à saint Jérôme, fut destiné à recevoir 30 élèves boursiers, dont dix devaient apprendre à fond le latin, dix le grec, et dix l'hébreu (3). Il s'éleva ainsi successivement un si grand nombre d'édifices à l'usage de l'université d'Alcala, que l'on fit le jeu de mots suivant sur le pieux fondateur : « Jamais Tolède n'a possédé un évêque plus édifiant que Ximenès (4).

Mais à côté des fondations de l'archevêque, la gloire de la nouvelle université fit encore surgir beaucoup d'au-

(1) Gomez, l. c. p. 4014, 49, etc.

(2) Wadding, *Annales Minorum*, t. XV, p. 143. Gomez, l. c. p. 4014 et 4015.

(3) Robles, l. c. p. 132. (4) Fléch., l. c. p. 504.

tres institutions. Bientôt, en effet, tous les ordres religieux d'Espagne, à l'exception des Bénédictins et des Hiéronymites, eurent leurs maisons à Alcalá, pour faire participer les jeunes religieux aux bienfaits de cette école célèbre (1).

La surveillance de tous ces collèges, où celui de Saint-Ildephonse puisa pour compléter de nouveau le nombre de ses membres, appartenait au recteur avec ses trois conseillers; et c'était aussi à eux, d'après la règle, qu'appartenait l'admission des boursiers, à l'exception de quelques places, dont Ximenès avait accordé la collation à ses parents et à d'autres personnes ou corporations. Il nomma aussi à perpétuité protecteurs de l'université, le roi régnant de Castille, le cardinal de Sainte-Balbine, l'archevêque de Tolède, le duc d'Infantado et le comte de Coruna (2).

Il établit recteur de l'université, le recteur du collège de Saint-Ildephonse et s'écarta de l'usage, souvent suivi à cette époque à Salamanque et à d'autres universités, même hors de l'Espagne, de nommer recteur magnifique, un prince, étudiant ou un jeune membre de la haute noblesse (3). A côté du recteur, il plaça trois conseillers choisis parmi les membres du collège de Saint-Ildephonse, avec lesquels ce dignitaire devait expédier les affaires de moindre importance, sans troubler les autres professeurs. C'était une espèce de sénat restreint, réélu chaque année, ainsi que le recteur, par les membres du collège de Saint-Ilde-

(1) Robles, l. c. p. 433. (2) Gomez, l. c. p. 1016.

(3) Gomez, l. c. p. 1009, 42. Voigt cite plusieurs princes étudiants nommés recteurs de l'Université de Wittenberg au 16^e siècle. (Fürstenleben und Fürstensittæ im 19^{te} Jahrh). Cet usage a duré à Tubingue jusque bien avant dans le 18^e siècle. Voir Bok, Gesch. von Tubingen, p. 69, etc.

phonse. Mais les affaires de plus grande importance devaient être proposées et communiquées à tous les membres du collège de Saint-Ildephonse, et quelquefois même à tous ceux qui enseignaient à l'université (1). En vertu des indults pontificaux et des privilèges royaux, le recteur avait le droit de juger les fautes de ceux qui appartenaient à l'université ; il jouissait d'ailleurs d'une considération et d'une influence extraordinaires, et disposait, de concert avec les trois conseillers, de presque toutes les places dans les collèges et même des chaires de professeur.

Le premier recteur, élu le jour de Saint-Luc 1508, fut Pedro Campo, un de ces académiciens qui avaient été appelés de Salamanque et placés d'abord dans le collège de Saint-Ildephonse (2).

Outre le recteur, Alcalá eut, comme l'université de Paris, un Chancelier qui devait accorder les grades académiques et prendre part aux examens, aux discussions et à tous les actes scientifiques de toute espèce.

Ximenès choisit pour premier Chancelier, le savant Pierre Lerma, qu'il avait appelé de Paris, et fait abbé de Saint-Just et curé d'Alcalá, et il régla, en même temps que toujours la dignité de Chancelier sera unie à cette abbaye (3).

Les professeurs furent appelés en partie de Salamanque, en partie de Paris; et Ximenès sut en peu de temps, moyennant des sommes considérables, gagner des hommes habiles; de sorte qu'à l'ouverture de l'université qui eut lieu à la Saint-Luc 1508, huit ans après le commence-

(1) Gomez, p. 4040 et 1020. (2) Id., l. c. p. 4040, 15.

(3) Gomez, l. c. p. 4040, 23, etc.

ment des constructions , presque toutes les chaires étaient remplies. On en comptait 42, dont six pour la théologie , autant pour le droit canon ; quatre pour la médecine , une pour l'anatomie , une pour la chirurgie , huit pour la philosophie , une pour la philosophie morale, une pour les mathématiques , quatre pour les langues grecque et hébraïque, quatre pour la rhétorique et six pour la grammaire (1). Les premiers professeurs furent, pour la théologie : Gonzalvus *Ægidius* , de Burgos , le franciscain P. Clément et Pierre Sirvellus de Daroca : pour la philosophie, Michel Pardus, de Burgos, et Antoine Moralius, de Cordoue; les chaires de médecine furent remplies entr'autres par Torracona et Cartagena; et l'on avait appelé pour la philologie Démétrius Ducas , de Crète, et Nunez de Gusman Pintianus. L'hébreu fut enseigné par Paul Coronelle , juif converti ; la rhétorique, par Fernand Alphonse Ferrara ; et le droit canon , par Loranca et Salceus. Le droit civil seul dut encore rester de côté , étant déjà bien représenté à Salamanque et à Valladolid ; Ximenès d'ailleurs ne l'aimait pas , quoiqu'il eût fait lui-même des études complètes en jurisprudence (2).

Dans le but de stimuler le zèle des professeurs , il fut réglé que les nominations ne seraient faites que pour quatre ans , au bout desquels on devait redevenir postulant. Ce fut dans le même but que Ximenès régla qu'un professeur qui n'aurait pas d'auditeurs , devrait aussi se passer de traitement particulier et être réduit à son bénéfice ou à sa place dans le collège , règlement qui , de notre temps , a de l'analogie avec le minerval de plusieurs universités (3).

(1) Robles, l. c. p. 133. (2) Gomez, l. c. p. 4008 et 4009

(3) *Id.* , *ibid.* 4009, 6. et 4008, 46.

Ximenès chercha aussi à exciter l'ardeur des maîtres et des élèves, en se rendant souvent aux cours, et en assistant personnellement à beaucoup d'actes et de discussions académiques (1).

Le cardinal procura encore à son université le droit de décerner les grades académiques en philosophie, en médecine et en théologie, et prit pour modèle à ce sujet les règlements de l'université de Paris. Mais ce qui se faisait avec le plus de solennité et qui exigeait les épreuves les plus longues, c'était la collation des titres en théologie. On ne pouvait y prétendre qu'après s'être consacré dix ans à cette étude; et il arriva que des prêtres et des personnages considérables, depuis longtemps en possession de places et de dignités, durent encore s'astreindre comme les autres aux rigueurs théologiques. Gomez raconte même que Fernand Balbas, du collège de Saint-Ildephonse, ne devint licencié en théologie qu'à l'expiration de son rectorat (2).

Les revenus annuels que Ximenès assigna à l'université montaient, dans le début, à 14,000 ducats; mais du temps de Robles (1600), ils s'étaient déjà élevés à 30,000; et cet écrivain insiste sur cette observation, que, de toutes les fondations de Ximenès, pas une n'avait péri (3).

On vit bientôt affluer à Alcalá une foule d'étudiants de toutes les provinces de la péninsule, et la nouvelle université ne tarda pas à compter autant d'élèves qu'aucune autre ancienne université d'Espagne. Mais l'orgueil juvénile y faisait aussi quelquefois explosion; ainsi, un jour, les étudiants délivrèrent du nœud fatal un misérable qui devait être pendu, et insultèrent en outre la police (4).

(1) Gomez, l. c. 1009, 34.

(2) Ibid. ib., p. 1016 et 1018.

(3) Robles, p. 129.

(4) Gomez, l. c. p. 1010.

Ximenès pardonna et obtint aussi le pardon du roi ; mais en même temps il fit des réprimandes si sévères , que jamais , tant qu'il vécut , un désordre aussi grave ne se renouvela. Mais d'autre part , il eut la douleur de perdre , même avant la sixième année écoulée , plusieurs de ses professeurs les plus capables , que Salamanque , jalouse , gagna par toutes sortes de promesses , et qui emmenèrent avec eux d'Alcala un grand nombre d'écoliers. Parmi ceux qui l'abandonnèrent alors , se trouvait aussi le célèbre Aelius Antonius de Lébrija (Nebrissa) , ville située près de Séville : né d'une famille noble , en 1442 (1), il avait étudié cinq ans à Salamanque et dix en Italie , avec un succès extraordinaire , et avait acquis les connaissances les plus étendues , surtout en fait de langues.

De retour dans sa patrie , vers 1470, il avait d'abord été gouverneur d'un neveu de l'archevêque de Séville. Mais il obtint bientôt une chaire à Salamanque , et s'acquit une renommée peu commune , tant par ses leçons que par ses écrits , entr'autres par ses travaux philologiques. Voulant se consacrer à la composition d'un lexique latin , il déposa vers 1488 sa charge de professeur public , et vécut dans le loisir chez le grand-maître de l'ordre d'Alcantara , qui fut plus tard le cardinal Zuniga.

Après la mort de Zuniga , il se chargea de l'éducation du prince héréditaire , don Juan , et fut historiographe du royaume , sous Ferdinand et Isabelle. Après la mort de cette princesse , Lébrija alla de nouveau professer à Salamanque (1505) jusqu'en 1508 , où Ximenès le gagna à l'université d'Alcala et l'associa à la composition de la grande Bible polyglotte. On ne sait pas en quelle année il

(1) Et non en 1444 , comme on dit ordinairement. Voir la biographie la plus récente de Lébrija par Munoz, T. III des *Memorias de la real Academia de la historia*. Madrid, 1799 p. 2.

quitta à son tour Ximenès, pour retourner à Salamanque; mais en 1513, l'archevêque eut la joie de gagner de nouveau cet illustre savant et de le conserver (1). Il fut royalement rémunéré et traité en ami. Ximenès passait souvent devant sa demeure, et s'entretenait avec lui par la fenêtre, tantôt de choses qu'il avait trouvées dans ses lectures, tantôt des affaires de l'université. Quant à Lébrija, il mérita si bien de l'université d'Alcala, que longtemps encore après sa mort († 1522), sa mémoire était honorée par un service funèbre célébré annuellement et avec solennité (2). Au jugement de Gomez, l'Espagne devait à ce savant presque tout ce qu'elle possédait de culture classique (3); et maintenant encore, les deux Décades qu'il composa en 1509, à Alcala, sur le règne de Ferdinand et d'Isabelle, sont, pour l'histoire de ce temps-là, une source extrêmement précieuse (4).

La nouvelle université eut l'insigne honneur de recevoir au commencement de 1514, la visite du roi Ferdinand, qui inspecta tous les instituts, assista aux leçons, et admira beaucoup la magnificence des édifices (5). Seulement à

(1) Le motif qui porta Lébrija à quitter de nouveau Salamanque fut le suivant : La première chaire des études humanitaires y étant devenue vacante, il désira d'en être pourvu. Mais les étudiants, qui avaient alors à Salamanque le droit d'élection, firent par un complot échouer l'illustre savant, et il quitta pour toujours cette université. Munoz, (*Memorias, etc.*, p. 23. — Antonii, *Bibliotheca hispan.* T. I, p. 105.)

(2) Gomez, l. c. p. 1014.

(3) Juan Bautista Munoz, son biographe, « le nomme restaurador del gusto y solidez en toda buena literatura; » maestro por excelencia de la nacion espanola — (*Memorias, etc.*, T. III, p. 1)

(4) Antonii, *Biblioth. hist.* T. 1, p. 104-109; Cave, *Hist. litter. scriptor. eccles.* Appendix, p. 137, et du Pin, *nouv. Biblioth.* T. XIV, p. 120-123.

(5) Fléchier (livre III, p. 302) et Prescott (II p. p. 483) placent ce fait en 1513. Mais Balbas ne devint recteur que le 18 octobre 1513, et le roi vint lorsqu'il occupait déjà cette charge, en janvier 1514. — Cfr. Gomez, c. p. 1012.

propos d'une muraille qui n'était qu'en bousillage , le roi fit l'observation que cette construction en terre ne s'accordait pas avec le caractère de perpétuité du reste de l'établissement. « Cela est vrai , répondit Ximenès ; mais un homme mortel doit se hâter pour voir l'achèvement de ses œuvres ; du reste , j'ai le pressentiment qu'un jour des murs de marbre s'élèveront à la place de cette muraille. »

En effet, 43 ans plus tard , le recteur Turbalanus fit reconstruire en marbre tout ce côté , situé vis-à-vis du couvent des Franciscains. Pendant cet entretien du roi avec l'archevêque , le recteur de l'université , Fernand Balbas , vint à sortir du collège de Saint-Ildephonse , accompagné de ses appariteurs qui portaient des sceptres. Les gens du roi demandèrent aussitôt qu'on fit disparaître ces signes d'honneur , attendu que , sous les yeux du roi , aucun sujet ne devait porter le sceptre de la domination. Mais Ferdinand blâma leur zèle , et ordonna d'observer les usages de l'université , faisant remarquer « que c'était là le royaume des sciences , où les savants sont rois. »

Le recteur se jeta ensuite aux pieds du roi , pour lui rendre hommage ; Ferdinand l'accueillit avec amitié et le fit marcher entre lui et l'archevêque , pour lui demander des renseignements sur l'état de l'université. Sur ces entrefaites , la nuit survint , et la jeune noblesse dut attendre avec des flambeaux le retour du roi. Mais bientôt il s'éleva entre les pages et les étudiants une querelle qui amena des voies de fait. Le roi étant arrivé , s'en montra indigné , et fit à l'adresse de Ximenès cette amère observation : « C'est ainsi que les choses vont : si les premiers écarts des étudiants avaient été suffisamment punis , ils n'en seraient pas venus maintenant à cet excès de témérité. » Mais l'archevêque , de son côté , fit aussi comprendre le tort de la jeune noblesse , en disant : « La fourmi elle-même a de la

bile, et chacun cherche à se venger quand on l'offense. » Ces paroles eurent leur effet, et la mauvaise humeur du roi se dissipa (1).

Quelques années après la mort de Ximenès, l'université reçut une autre visite également honorable, celle du roi de France, François I, qui, après avoir examiné toute cette belle institution, prononça ces paroles remarquables : « Votre Ximenès a entrepris là et exécuté une œuvre que moi-même je n'aurais pas osé prendre sur moi d'accomplir. L'université de Paris, l'orgueil de mon pays, est l'œuvre d'un grand nombre de rois, et Ximenès a fait lui seul une œuvre semblable (2).

Lorsque Ximenès eut pris toutes les dispositions relatives aux études, il voulut pourvoir à la vieillesse des professeurs, et s'entendit à ce sujet avec Adrien (plus tard Adrien VI) qui, à cette époque, lui avait été adjoint par Charles-Quint, pour gouverner la Castille. Adrien lui-même joignait à son titre de professeur de Louvain, la dignité de doyen de l'église de Saint-Pierre dans la même ville, et en général, les vieux professeurs de cette université étaient pourvus de canonicats.

Ximenès, suivant cet exemple, pria le pape Léon X de vouloir bien incorporer à l'université l'église collégiale de Saint-Just et la cure d'Alcala, concession qui le mit à même de pourvoir de canonicats les professeurs de théologie, et de prébendes, ceux de philosophie (3).

Il fut question de réunir, après la mort de son fondateur, l'académie de Siguenza à l'univerté d'Alcala, mais Ximenès s'y opposa, par respect pour la mémoire de son

(1) Gomez l. c. p. 1012 et 1013. (2) Id., p. 1006, 20.

(3) Id., l. c. p. 1019, Robles, p. 431.

ami qui l'avait fondée ; et il repoussa également la proposition qu'on lui fit de fondre son université avec celle de Salamanque (1). Il était réservé au XIX^e siècle (1807) d'anéantir cette belle patrie des sciences , ainsi que l'académie de Siguenza et tant d'autres institutions de ce genre que possédait l'Espagne.

(1) Gomez, l. c. p. 4020.



CHAPITRE XII.

La Polyglotte de Complute.

La plus grande œuvre littéraire sortie d'Alcala est la célèbre bible polyglotte, qui doit son origine à Ximenès, et qui, du lieu de sa naissance, s'appelle la bible de Complute ou d'Alcala. L'essor qu'avait pris la philologie, depuis le commencement du 15^e siècle, devait nécessairement avoir une bienfaisante influence sur les études bibliques, et en particulier sur la critique et l'exégèse. Déjà au moyen âge, il est vrai, à partir d'Etienne, abbé de Citeaux (1190), on avait cherché à corriger le texte de la Vulgate, non-seulement d'après les anciens manuscrits latins, mais encore en le comparant aux manuscrits grecs et hébreux; et c'est ce qu'avaient fait en particulier le savant Dominicain Hugo de S. Caro (1236), et la Sorbonne de Paris. Mais l'incapacité des copistes et l'inhabileté même de plus d'un correcteur avaient empêché ces germes d'une saine critique de prendre des développements suffisants, de sorte qu'au commencement du XV^{me} siècle, le cardinal Pierre d'Ailly faisait encore entendre des plaintes amères au sujet du triste état où se trouvait le texte de la bible.

Dans le temps même où les connaissances philologiques, qui commençaient à reflourir en Occident, don-

naient de nouvelles espérances à ceux qui , depuis longtemps , soupiraient après la correction du texte sacré , on venait de découvrir en Allemagne un nouveau levier pour toutes les sciences , en inventant l'art qui multiplie par milliers les résultats des travaux littéraires d'un seul homme , rend les livres plus parfaits et les met à la portée d'un plus grand nombre. Il était naturel que l'imprimerie , récemment inventée , fût sans délai et principalement mise en usage pour les saintes Ecritures ; et en effet , de l'année 1462 à l'an 1500 , il ne parut pas moins de 80 éditions complètes de la Vulgate , parmi lesquelles déjà celle de Rome (1471) avait été corrigée sur les manuscrits par le savant évêque Jean André d'Aléria.

Bientôt l'ardeur pieuse des savants se tourna vers le texte original des livres saints ; et les juifs en particulier s'appliquèrent à corriger et à multiplier par l'impression leurs bibles hébraïques. Après plusieurs essais , tentés soit sur les psaumes , soit sur d'autres livres isolés de l'Ecriture , la première bible hébraïque complète parut , en 1488 , à Soncino , petite ville du Milanais ; et bientôt elle fut suivie de plusieurs autres , en particulier de celle de Brescia (1494) , à laquelle les juifs travaillèrent en commun (1).

Les chrétiens étaient , sous ce rapport , restés en arrière d'une manière qui étonne ; mais l'homme qui devait rétablir leur gloire biblique était Ximenès.

Personne ne déplorait plus vivement que lui , le peu d'importance qu'on donnait alors aux études bibliques dans l'enseignement théologique ; et souvent on l'enten-

(1) Herbst , historisch-critische Einleitung ins. A.T. , vervolstandigt von Dr. Welte , 1810. 1 p. , p. 128-132.

dit dire qu'il donnerait avec plaisir toutes ses connaissances dans le droit civil, alors une des parties principales de l'éducation théologique, pour l'éclaircissement d'un seul passage de la bible (1). Nous avons vu plus haut que lui-même, déjà dans la maturité de l'âge et grand-vicaire de Siguenza, avait, pour l'intelligence de la bible, appris l'hébreu et le chaldéen; et Gomez assure qu'il déplorait, dans les ecclésiastiques de son temps, la négligence des études bibliques et l'ignorance du grec et de l'hébreu, pour ce double motif, que par là, ils étaient exclus des sources principales de la science sacrée, la bible et les Pères de l'Eglise; et qu'en outre, ils se trouvaient incapables d'opposer la résistance nécessaire aux maîtres de l'erreur, qui abusaient de l'Écriture sainte et la défiguraient (2).

Si, ensuite, il profita de son élévation au siège primate d'Espagne pour manifester par des actes, et surtout par la fondation de son université, l'amour qu'il avait toujours eu pour les sciences, il songea aussi, vers le même temps, à ranimer les études bibliques par une œuvre digne d'être placée à côté des fameux Héxaples d'Origène, qui ont malheureusement péri (3).

Il manifesta plus tard, dans le prologue de la Polyglotte, le but qu'il s'y était proposé: «Aucune version, dit-il, n'est en état de rendre complètement le sens de l'original, surtout quand il s'agit de la langue que Jésus-

(1) Gomez, l. c. p. 933, 47 seq. (2) Id., l. c. p. 965 seqq.

(3) Id., p. 966. Un savant moderne en Espagne, l'académicien J.-B. Munoz, décrit en ces termes les services rendus aux sciences par Ximènes: «l'habile et vertueux homme d'état Cisneros ouvrit, par sa Polyglotte, les sources de la sagesse et en facilita l'accès en fondant à Alcalá des chaires pour les langues orientales, et aussi en protégeant les talents et la liberté nécessaire à la propagation des lumières.» *Memorias, etc.* t. III, p. 18.

Christ lui-même a parlée. En outre les manuscrits de la version latine (la Vulgate) diffèrent trop entre eux , pour qu'on ne doive pas soupçonner des falsifications , provenant surtout de l'ignorance et de la négligence des copistes. Il faut en conséquence , comme le désiraient déjà saint Jérôme et saint Augustin , remonter à l'origine des saintes Ecritures , et corriger les livres de l'Ancien Testament sur le texte hébreu et ceux du N. T. d'après le texte grec , de manière que chaque théologien puisse puiser , aux sources mêmes du texte primitif , l'eau qui coule pour la vie éternelle. C'est pour cela que j'ai fait imprimer la bible dans les langues où elle a été écrite d'abord , en y joignant les différentes traductions. Je me suis , à cet effet, servi du secours de philologues distingués , et me suis efforcé d'autre part à recueillir de partout les meilleurs et les plus anciens manuscrits grecs et hébreux. Et tout cela , je l'ai fait pour rappeler à la vie les études bibliques , qui paraissaient frappées de mort (1). »

C'était pendant l'été de l'année 1502 , alors que Ximènes se vit forcé de séjourner à Tolède pendant cinq mois entiers , à cause de la reconnaissance de Jeanne et de Philippe , comme héritiers du trône. Tandis que la cour et les grands du royaume étaient occupés des fêtes brillantes données à l'occasion de la prestation de l'hommage , Ximènes songeait , lui , à préparer pour la théologie une fête bien plus magnifique. Ce fut alors , en effet , qu'il conçut le plan de sa grande Polyglotte , qu'il fit choix des savants destinés à cette œuvre , fit rechercher

(1) Ut incipiant divinarum litterarum studia, hactenus intermortua, reviviscere. Prologue de tout, l'ouvrage, qui se trouve dans le premier volume de l'A. T., p. 4. Si même il ne l'a pas écrit lui-même , il est du moins incontestable qu'il exprime sa pensée et ses vues.

des manuscrits , et destina son université d'Alcala à être le théâtre où devait s'exécuter cette œuvre gigantesque (1).

Ceux à qui il confia ce travail furent le célèbre Aelius Antonius de Lébrija, le grec Démétrius Ducas, de Crète , que Ximenès avait appelé à Alcala pour enseigner le grec ; Lopez de Zuniga (Stunica ou Astuniga), connu par ses démêlés avec Erasme ; un membre de la haute noblesse, Nunez de Guzman (Pintianus), professeur à Alcala , et auteur de plusieurs commentaires sur les classiques. Ximenès leur associa trois savants juifs , convertis au christianisme, le médecin Alphonse d'Alcala, Paul Coronell de Ségovie † 1534, professeur de théologie à Salamanque, et Alphonse de Zamora, qui composa particulièrement le dictionnaire hébraïque et la grammaire destinés à ce grand travail. Quant à Démétrius de Crète, Zuniga et Nunez de Guzman , ils s'occupèrent principalement de la traduction latine du Septante , ouvrage pour lequel ils s'aidèrent aussi du secours de leurs élèves , entr'autres de Pierre Vergara (chanoine d'Alcala en 1557), qui traduisit les livres sapientiaux. (2) Ce serait du reste une erreur de croire que Ximenès appela tous ces savants à la fois à travailler à son but. Ainsi, Alphonse de Zamora ne se fit baptiser qu'en 1506, et ne fut par conséquent incorporé à la savante compagnie que cinq ans après les autres.

Ximenès avait lui-même formé le plan général de l'ouvrage , et les savants susdits , assurés d'une riche récompense, se prêtèrent à réaliser ses vues. L'archevêque soignait avec le plus grand zèle et de la manière la plus généreuse tout ce qui pouvait leur être nécessaire ou utile , et excitait ces savants à travailler sans relâche , en

(1) Gomez, l. c. p. 963, 36, etc. (2) Id. , l. c. p. 966.

leur disant souvent : « Hâtez-vous , mes amis ; car , vu le peu de durée de ce qui est terrestre , vous pourriez me perdre , ou moi être privé de vous (1). » De toutes parts arrivaient des manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament ; les uns acquis à grands frais , les autres , surtout des grecs , envoyés par le pape Léon X. Ce pontife estimait la personne de Ximenès , et plus encore les sciences ; aussi accorda-t-il sa protection à cette grande œuvre. Il en fut récompensé par la dédicace de cet ouvrage , et par les remerciements publics que lui décerna Ximenès dans son prologue , par les paroles suivantes : « Atque ex ipsis (exemplaribus) quidem græca Sanctitati Tuæ debemus , qui ex istâ Apostolicâ bibliothecâ antiquissimos tam veteris quam Novi Testamenti codices perquam humanè ad nos misisti. » Je sais qu'on a opposé à ce fait des considérations chronologiques , tirées de ce que Léon X ne devint pape qu'en mars 1513 , et que la première partie de la Polyglotte , le N. T. , était imprimée le 10 janvier 1514. L'intervalle entre ces deux époques est , dit-on , trop court pour qu'on ait pu faire la collation des manuscrits du Vatican , qui , dès lors , sont restés inutiles. Mais rien ne nous empêche d'admettre , ce qui d'ailleurs est accordé maintenant par la plupart des critiques , que Léon X fit communiquer à Ximenès les exemplaires romains , alors qu'il n'était encore que cardinal , et que , plus tard , lorsqu'il fut devenu pape , l'archevêque l'en remercia publiquement dans son prologue (2).

Dans le même prologue , Ximenès atteste en outre qu'il a rassemblé , avec beaucoup de peines , un nombre consi-

(1) Gomez. I c p. 966 , 24 , etc.

(2) C'est ainsi que la chose est expliquée par Marsh , Anmerkungen zu Michaelis Einleitung , etc. , par Hug Einleitung ins N. T. et par Feilmoser , Einleitung , etc.

dérable de manuscrits, hébreux, grecs et latins; et, dans le second prologue, il déclare de plus que, pour le texte grec, probablement des deux Testaments, on a fait usage des manuscrits romains surtout, mais aussi de plusieurs autres, nommément de la copie, communiquée par la république de Venise, d'un Codex qui avait appartenu au cardinal Bessarion.

Il y est aussi fait mention de manuscrits latins fort anciens et écrits en caractères gothiques, et qu'on a mis à profit pour l'impression de la Vulgate. Nous savons aussi par Zuniga, un des principaux collaborateurs à la Polyglotte, qu'on fit usage pour le N. T. en grec, d'un exemplaire rhodien (codex rhodiensis); et Gomez nous rapporte que quatre manuscrits hébreux coûtèrent seuls non moins de 4000 ducats, et tous ensemble, plus de 50,000; somme qui, d'après la valeur de l'argent à cette époque, ne pouvait être dépensée que par un homme dont les revenus étaient ceux d'un roi, et les besoins, ceux d'un moine. L'achat des manuscrits, le paiement de ceux qui travaillaient à les procurer, les pensions des savants, des écrivains et des aides, les frais des nouveaux caractères qu'il fallut pour la première fois fondre à Alcalá, l'appel fait à d'habiles imprimeurs allemands, l'impression elle-même, tout cela réuni nécessita des sommes énormes (1), hors de toute proportion avec le produit de la vente, puisque Ximenès n'en fit tirer que 600 exemplaires, qu'il ne fit taxer qu'à six ducats et demi, quoique chaque exemplaire se composât de six in-folio (2). Aussi le produit total ne s'éleva-t-il pas à la douzième partie des frais. Encore ce produit fut-il assigné, par le testament de Ximenès, à

(1) Gomez, l. c. p. 966, 52 etc. — Prescott, II. p. p. 488.

(2) C'est ce que nous apprend la Déclaration de l'évêque d'Avila. Fr. Ruyz, qui, après la mort de Ximenès, travailla à répandre la Polyglotte. Elle se trouve après les prologues dans le 1^{er} vol. de l'Ancien Testament.

d'autres buts de bienfaisance , comme on le voit par le bref pontifical, approbatif de la Polyglotte , et inséré dans le premier volume de l'Ancien Testament.

Le petit nombre d'exemplaires qu'on en tira explique la rareté actuelle et le prix élevé de cet ouvrage (1) , dont un exemplaire complet se vend rarement moins de 500 florins.

De là vient encore que le second volume , qui contient le dictionnaire hébraïco - chaldaïque , manque dans beaucoup d'exemplaires; et que, peu de temps après la mort de Ximenès, lorsque Gomez écrivait sa biographie, ce volume manquait déjà en Espagne dans plusieurs exemplaires (2).

Cet ouvrage fut commencé en 1502 , l'année même où Ximenès en avait conçu le plan à Tolède (3) ; mais ce ne fut que douze ans plus tard , le 10 janvier 1514 , qu'un premier volume , contenant le N. T., sortit des presses , comme l'indique l'observation mise à la suite de l'Apocalypse (4).

Ce volume , le premier par l'âge et le sixième dans le plan de l'ouvrage , comprend le N. T. et quelques autres matières, dans l'ordre suivant : d'abord, un avant-propos, en grec et en latin , explique l'absence des accents dans le texte grec du N. T., et autres choses semblables; attendu,

(1) Il ne doit s'en trouver que 15 dans toute l'Allemagne. Haenlein , Einl. ins N. T. II p. 260.

(2) Gomez , l. c. p. 966 , 10.

(3) Et non en 1505 , comme le prétendent Schroekh et d'autres ; mais pas davantage en 1500 , comme le dit Rosenmüller. Gomez , l. c. p. 969 , 45 donne la date exacte.

(4) Les paroles qui servent de conclusion à chaque volume , et le prologue sur l'ensemble , ajouté à chaque volume de l'A. T. prouvent incontestablement que le N. T. fut imprimé avant l'Ancien. Plusieurs ont faussement soutenu le contraire.

est-il dit , que les anciens Grecs n'ont pas fait usage des accents , et qu'ainsi les autographes des auteurs du N. T. n'avaient pas ces signes, on a voulu conserver la méthode ancienne (1). En outre , l'absence d'accents n'empêche nullement l'intelligence du texte, pour tous ceux qui comprennent un peu le grec.

Toutefois on a marqué d'un trait (semblable à l'accent aigu) la syllabe tonique de chaque polysyllabe grec. Mais dans la version grecque de l'Anc. Test., par les Septante, on n'a fait aucune difficulté d'introduire la nouvelle méthode d'écrire le grec avec des accents , parce que ce n'est pas un texte original , mais seulement une traduction. Enfin, il y est assuré que le texte grec n'a été appuyé que sur les exemplaires les plus anciens et les plus corrects (*antiquissima et emendatissima exemplaria*) en particulier sur ceux que le pape Léon X avait envoyés.

Cette petite préface est suivie de la lettre d'Eusèbe Pamphile ou de Césarée († 340) à Carpianus, sur l'harmonie des Evangiles; cette lettre est en grec sans traduction latine. Elle se trouve ordinairement en tête des règles évangéliques (*canones*) d'Eusèbe , relatives à l'harmonie des Evangiles; mais dans la Polyglotte , on n'a imprimé que cette lettre , laquelle nous apprend qu'Eusèbe a disposé les passages de l'Evangile en dix colonnes , dont la première présente réunis les passages bibliques communs aux quatre évangélistes; la seconde , ceux que rapportent saint Mathieu, saint Marc et saint Luc; la troisième, ceux qui se trouvent dans saint Mathieu , saint Luc et saint

(1) Il ne s'en suit pas que les manuscrits grecs, que les éditeurs de Complute eurent entre les mains , n'avaient pas les accents. Au contraire , dans ce cas là, les éditeurs ne s'en seraient pas uniquement référés aux autographes des apôtres , etc , mais aussi aux manuscrits qu'ils avaient sous les yeux , comme l'a déjà observé Ernesti.

Jean; la quatrième, ceux qu'on rencontre dans saint Mathieu, saint Marc et saint Jean; la cinquième, ceux que rapportent seulement saint Mathieu et saint Luc; la sixième, ceux dont parlent seuls saint Mathieu et saint Marc; la septième, ceux qu'on ne trouve que dans saint Mathieu et saint Jean; la huitième, ceux qu'on ne lit que dans saint Marc et saint Luc; la neuvième, ceux de saint Luc et de saint Jean; et enfin, la dixième, ceux qui n'appartiennent qu'à un seul de ces écrivains sacrés (1).

Vient ensuite la lettre de saint Jérôme au pape Damase sur les quatre Evangiles, puis deux prologues à saint Mathieu et le sommaire de son évangile.

Après ces pièces, qui servent d'introduction, viennent les quatre Evangiles, sur deux colonnes, dont la plus large contient le texte grec original, et la plus étroite, la Vulgate; puis, à la marge, sont notés les endroits parallèles et les citations. Comme dans tout le reste de l'ouvrage, on n'y trouve pas la division en versets, qui ne fut imaginée qu'en 1551, par Robert Etienne; mais en revanche, on trouve dans les deux Testaments le partage du texte en chapitres, d'après la méthode introduite au XIII^e siècle par le cardinal Hugues.

L'Evangile de saint Mathieu est suivi d'un prologue de saint Jérôme à celui de saint Marc, qui, par une faute d'impression, y est appelé saint Mathieu. L'Evangile de saint Marc est suivi à son tour d'un prologue du même saint, à saint Luc; et celui-ci, d'un prologue à saint Jean.

Après cette première partie du N. T. viennent deux dissertations grecques: la plus courte, qui est anonyme, et composée probablement par les éditeurs eux-

(1) Ces Canons d'Eusèbe, avec la lettre à Carpianus, se trouvent imprimés dans l'édition du N. T. par Mill.

mêmes, a pour objet les voyages de saint Paul ; et la plus longue, composée au cinquième siècle par le diacre Euthalius, inventeur de la stichométrie, traite de la chronologie, de la prédication de saint Paul et de sa mort.

Vient ensuite une préface de saint Jérôme aux épîtres de saint Paul en général , et un prologue du même auteur à l'épître aux Romains en particulier ; puis le texte même des épîtres de saint Paul avec celui de la Vulgate. Chaque épître est précédée d'un prologue et d'un sommaire.

Les 14 épîtres de saint Paul sont suivies des Actes des Apôtres, précédés de deux prologues ; après quoi viennent seulement les sept épîtres catholiques et l'Apocalypse. Le tout est couronné par cinq pièces de poésie à la louange de Ximenès et de son œuvre : les deux qui sont en grec, ont pour auteur Démétrius Ducas et Nikétas Faustu , qui était probablement l'élève de Démétrius ; les trois pièces latines sont de Jean Vergara, de Nunez, Guzman, Pintianus , et de maître Bartolus de Castro. Ces cinq savants avaient sans doute travaillé spécialement à l'édition du Nouveau Testament.

A la suite de ces pièces de poésie , vient une liste explicative de tous les noms propres qui se rencontrent dans le N. T., rangés d'après l'ordre des Livres Saints ; puis une petite grammaire grecque, sur un seul feuillet in-folio ; enfin, un petit lexique grec-latin pour le N. T. et pour les livres de la Sagesse de Salomon et du fils de Sirach.

Ce dictionnaire , à ce que disent les éditeurs dans l'*Introductio quam brevissima ad græcas litteras*, avait été expressément demandé par Ximenès , et il leur parut à eux-mêmes un *lexicon copiosum , maxima cura et studio elucubratum*.

L'impression de ce volume et des suivants est, sinon

tout à fait correcte , du moins très-belle pour ce temps-là. Chaque frontispice est orné des armes du cardinal , tantôt en noir , tantôt en rouge ; les lettres sont grandes et distinctes ; les caractères latins sont gothiques ; les caractères grecs ont la forme des manuscrits , caractères minuscules du IX^e siècle et des suivants (1).

Le rapport du texte grec avec la Vulgate est marqué par de petites lettres latines, de manière qu'il est facile de trouver le mot latin correspondant à chaque mot grec. Lorsque la version latine a une lacune ou qu'elle n'occupe pas toute la ligne , l'espace vide est rempli par des lignes sinueuses.

Plus nous devons de reconnaissance aux éditeurs de cette œuvre, pour le soin et le zèle qu'elle réclamait de leur part et qu'ils y consacrèrent; plus nous devons regretter qu'ils aient si peu senti la nécessité de rendre raison du texte , et d'aborder les questions de critique auxquelles ils ne pouvaient se soustraire. Ainsi , pour tout le N. T., à part une couple de douzaines d'indications exégétiques sans importance , ils ont cru ne devoir faire que quatre observations critiques (2). En outre , l'indication des variantes y est absolument négligée, et l'autorité d'un manuscrit n'est apportée à l'appui d'aucun texte. Le texte est là comme tombé des nues , et jamais , même en général , on n'y dit d'une manière précise de quels manuscrits

(1) Cfr. Montfaucon , *Palaeographia græca*. — Marsh , *Anmerkungen*. 1. p. 416.

(2) Les observations exégétiques mises à la marge , consistent en quelques mots seulement ; par exemple : que *malum* est mis pour *malum hominem*; que *venimus* en tel endroit est au parfait ; que *hic* est adverbe dans un autre, etc. Les quatre observations critiques concernent *A.* la doxologie à la fin du *Pater Noster* , *S. Math.* 6. 13 — *B.* *I Cor.*, 13. 3. que quelques manuscrits ont *καυχῶμαι* à la place de *καυθήσωμαι* — *C.* Une variante d'un manuscrit à *I. Cor.* 13. 54. — *D.* Le fameux Comma de *s. Jean*.

il a été tiré. La préface du N. T. parle seulement des manuscrits de la bibliothèque apostolique, communiqués par Léon X; mais au lieu de les caractériser davantage, on y donne seulement l'assurance vague et sans doute exagérée, qu'on n'a pas fait usage des meilleurs exemplaires parmi les plus récents, mais des plus anciens et des plus corrects, et d'une antiquité telle que, si l'on ne peut se baser sur eux, aucun manuscrit en général ne mérite confiance.

Mais il n'y est pas dit un mot des caractères de ces manuscrits, s'ils sont minuscules ou onciaux, ni de leur âge, ni de leur nombre, s'ils sont d'une même famille, etc. Telles sont les omissions qui, comme nous le verrons plus tard, ont rendu si contestable l'importance de l'édition de Complute.

Le second volume in-folio sortit des presses à la fin de mai 1514, quelques mois après le premier, pour servir d'introduction à l'Anc. Test. Il est l'ouvrage d'Alphonse Zamora, juif converti, et renferme un dictionnaire hébraïco-chaldéen assez complet, pour l'Anc. Test. Les différentes significations des mots y sont rendues en latin, avec l'indication des endroits de la Bible où ils se rencontrent. Un autre petit lexique ressemble à l'Index que Gésenius, dans ces derniers temps, a ajouté à son dictionnaire hébraïco-chaldéen.

Il renferme les expressions latines, avec renvoi aux mots hébreux et chaldéens correspondants; de sorte que, comme il est dit dans la préface de ce volume, on peut, à l'aide de ces deux lexiques, traduire du latin en hébreu et en chaldéen, aussi bien que de ces langues en latin.

On trouve encore dans ce volume une liste alphabétique expliquant les noms propres hébreux, chaldéens et

grecs de l'A. et du N. T. ; ainsi qu'une grammaire hébraïque assez complète pour ce temps-là. Ce volume, le second par l'âge , occupe la cinquième place dans l'ordre de la Polyglotte.

Les quatre volumes suivants (les quatre premiers dans la disposition de l'ensemble) sont consacrés exclusivement à l'A. T. (1). L'introduction au premier volume de l'A. T. se compose du prologue dont nous avons déjà parlé, dans lequel Ximenès dédie l'ouvrage entier à Léon X , et où il explique brièvement sa manière de voir sur le plan et la disposition de la Polyglotte , sur les manuscrits qui en sont la base , et sur les résultats qu'il attend de cette grande œuvre. Vient ensuite un second prologue au lecteur , et une petite instruction tirée de la grammaire hébraïque du volume précédent , sur la manière de trouver les racines des mots hébreux.

On y a reproduit en outre le prologue appartenant au N. T., sur l'omission des accents , etc. , ainsi que l'avant-propos servant d'introduction au lexique hébraïque. Ce qu'on y voit de neuf, ce sont les éclaircissements qui suivent , relativement à l'origine de la version des Septante , aux traductions d'Aquila , de Théodotion , de Symmaque , sur les Hexaples d'Origène et les travaux bibliques de saint Jérôme. C'est en outre , le petit traité sur les différents sens de l'Écriture : le sens historique , le sens allégorique, le sens anagogique et le sens tropologique ou moral. La définition de ces quatre manières d'interpréter est celle que l'on donne ordinairement : on y explique en peu de mots et quelques exemples , quels en sont les caractères et les différences ; à savoir, que la

(1) On ne trouve pas de date déterminée dans le 4^{er} vol de l'A.T., ni dans les deux suivants ; seulement le dernier volume est terminé par cette indication, qu'il est sorti des presses le 10 juillet 1517.

première s'attache à la signification littérale ; tandis que les trois autres cherchent sous la lettre un sens plus profond, soit des règles pour la conduite morale, soit des allusions à l'œuvre de la Rédemption (*allegor.*), soit enfin des manifestations de la vie future (*anagog*). On y trouve également les vers connus, par lesquels le moyen-âge avait exprimé la nature de ces quatre manières d'interpréter.

Littera gesta docet ; quid credas allegoria ;
Moralis quid agas ; quo tendas anagogia.

Vient ensuite la lettre de saint Jérôme à Paulin, sur l'ensemble des livres de l'histoire sacrée, et le prologue du même Père au Pentateuque. Immédiatement avant le texte sacré, vient enfin le bref de Léon X (22 mars 1520) à l'évêque d'Avila et à l'archidiacre de Cordoue, François Mendoza, et qui renferme la permission de publier la Polyglotte. L'évêque d'Avila a joint à la lettre pontificale une courte explication de l'importance de cet ouvrage. Ces deux dernières pièces ont naturellement été imprimées plusieurs années après l'achèvement de tout l'ouvrage et après la mort de Ximenès († 1517); et il est encore facile de voir dans les exemplaires de la Polyglotte, que la page qui les contient a été imprimée à part et collée au reste du volume (1).

Outre ces différentes pièces, on voit dans ce volume le Pentateuque en hébreu, en chaldéen et en grec, avec trois versions latines. Chaque page in-folio est d'abord partagée en deux parties. La partie supérieure, comprenant les trois quarts de la hauteur, est ensuite divisée en trois colonnes, et la partie inférieure, en deux seulement. La partie supérieure comprend la version des

(1) Sur le même feuillet se trouve aussi la préface de saint Jérôme au Pentateuque. Elle a été imprimée en 1520.

Septante , la Vulgate et le texte hébreu. La Vulgate est au milieu ; et à ce propos, il est dit dans le second prologue : « de même que le Christ était au milieu entre les deux voleurs, ainsi l'Église latine se trouve placée entre la synagogue et l'Église grecque. » Ces paroles paraissant signifier que la Vulgate devait être préférée au texte hébreu et à la version des Septante, au même degré que le Christ aux deux larrons, on en a pris plus d'une fois occasion de dire que ce second prologue n'est pas de Ximenès , attendu que dans le premier prologue , il accorde au texte primitif une valeur si décisive. Il serait nécessaire , en effet, de recourir à cet expédient (1), ou de reprocher à Ximenès la plus grande inconséquence , si réellement les paroles en question avaient le sens qu'on leur assigne , mais il n'en est pas ainsi. Le second prologue , aussi bien que le premier , appelle le texte hébreu , la *vérité* , par opposition aux versions ; et il est par conséquent bien éloigné de le mettre à une si grande distance après la Vulgate. Nulle part non plus il n'y est dit, que la version latine est à celle des Septante et au texte hébreu , comme le Christ est aux larrons ; mais que *l'Église latine est à l'Église grecque et à la synagogue* , dans le rapport indiqué. Il n'est donc pas fait mention du rapport qui existe entre ces trois textes , mais de celui des trois églises entr'elles ; seulement , la position respective des textes , conformément au but de l'ouvrage , a donné occasion de parler de la position relative des églises , avec un zèle qui n'est pas tout à fait à sa place. Les termes en question ainsi compris , il n'y a plus de motif d'accuser Ximenès d'inconséquence à ce sujet ; ou de recourir à l'expédient indiqué plus haut , expédient

(1). C'est ce qu'on a fait par exemple , dans une dissertation sur Ximenès Pletz, Neue theol. Zeitschr. 4. Jahrg. 2. B. p. 176.

qui se justifie d'autant moins , que les paroles qui terminent le premier prologue en font attendre un second , où le lecteur soit instruit avec plus de détails de l'ordonnance de l'ouvrage. (*Nunc ad instruendum de operis artificio lectorem convertimur*). C'est ce qui a lieu en effet dans le second prologue , dont nous nous sommes aidés dans la description que nous faisons de la Polyglotte , sans jamais négliger toutefois l'examen de cette bible elle-même.

Entre les trois colonnes de la partie supérieure , la version des Septante , souvent corrigée d'après le texte hébreu , occupe constamment celle qui est la plus intérieure , la plus rapprochée du dos d'un livre relié ; tandis que le texte hébreu est toujours du côté de la marge. La largeur de ces deux colonnes est la même , celle qui renferme la Vulgate est beaucoup plus étroite. Au-dessus du texte des Septante se trouve , en outre , une version latine littérale et interlinéaire , faite par les éditeurs eux-mêmes , et dont chaque mot se trouve exactement au-dessus du mot grec correspondant dans les Septante.

Le quart inférieur de chaque page , renferme deux colonnes , dont la plus large comprend le texte chaldéen , c'est-à-dire le Targum d'Onkelos ; et la plus étroite , une version latine de ce texte.

A côté de ce texte et du texte hébreu , on a indiqué à la marge pour ceux qui sont peu versés dans ces langues , les racines des mots et des formes qui se présentent dans les lignes placées à côté ; et de petits caractères latins indiquent chaque fois le rapport des mots du texte avec leur forme radicale , placée à la marge. On a employé le même moyen pour indiquer le rapport de la Vulgate avec le texte hébreu , mais non avec le grec ni avec le chaldéen , comme nous l'avons déjà vu dans le N. T. Les

lacunes de la version latine et les espaces laissés vides y sont aussi remplis par des lignes sinueuses. Mais lorsqu'il reste de l'espace à la fin des lignes dans le texte hébreu ou chaldéen, ils sont remplis, non par de larges lettres finales, mais par des traits semblables au *iod* (יוּד). Les lignes de la Vulgate n'ont en longueur qu'un peu plus de la moitié de celles du texte hébreu; les lignes hébraïques, au contraire, à cause de la grandeur des caractères, exigent en hauteur le double des lignes latines, de sorte qu'à chaque ligne hébraïque correspondent deux lignes latines. Le même rapport a lieu entre le texte chaldéen et sa traduction latine. Mais comme les caractères chaldéens, identiques pour la forme avec les lettres hébraïques, sont cependant beaucoup plus petits, les lettres de la traduction latine du chaldéen, sont aussi plus petites que celles de la Vulgate; et c'est ainsi que deux lignes latines y correspondent aussi à une ligne chaldaïque.

Les caractères grecs des Septante sont petits, remplis d'enroulements et d'abréviations, comme le sont d'ordinaire les vieilles impressions grecques, et ne peuvent en aucune manière être comparés aux lettres grecques du N. T., ni pour la grandeur ni pour la forme. Les caractères gothiques de la version latine interlinéaire ajoutée au texte des Septante, sont de la même grandeur, et les deux lignes de ce texte et de sa traduction interlinéaire correspondent toujours à une ligne hébraïque. Il est dès lors nécessaire que la colonne des Septante ait la même longueur que celle du texte hébreu.

Il est encore à remarquer que, dans la disposition générale de l'ouvrage, on ne s'est pas conformé à la coutume des Hébreux, mais à celle des peuples occidentaux. Ainsi, le premier chapitre de la Genèse ne se trouve pas sur la dernière page du volume, comme l'exigeraient

l'hébreu et le chaldéen , mais sur la première. L'impression est très-belle , en particulier celle de l'hébreu et du chaldéen , qui sont toutes deux en caractères dits espagnols ; mais , malheureusement , elle n'est pas du tout exempte de fautes. Les deux textes sont ponctués et ont aussi les grands accents. Si , par exception , un mot hébraïque a le ton sur l'avant-dernière syllabe au lieu de la dernière , il est indiqué par un accent grave sur la syllabe tonique. Quant au texte des Septante , il est complètement accentué , à la différence du texte grec du N. T. , qui ne l'est qu'en partie.

Les volumes suivants de l'Ancien-Testament , présentent un ordre un peu différent. Comme le Targum d'Onkelos ne contient que le Pentateuque , et qu'aux yeux de Ximenès et de ses savants , à ce que l'on voit dans le second prologue , les paraphrases chaldaïques des autres livres sacrés étaient corrompues et remplies de fables , on les a laissées de côté dans tout le reste de l'A.T.(1). Ximenès fit toutefois traduire ces Targums en latin , et conserver ces traductions dans la bibliothèque de l'université d'Alcala , comme on le voit encore dans le second prologue.

Le second volume de l'Anc. T. comprend les livres de Josué , des Juges , Ruth , les 4 livres des Rois , les deux des Paralipomènes et la prière de Manassé. A cause de l'absence du texte chaldéen et de sa version , ce volume n'est partagé qu'en trois colonnes.

La Vulgate y est toujours au milieu entre le texte hébraïque et les Septante , toujours accompagnés d'une version interlinéaire. Tout le reste est comme dans le

(1) En effet , le Targum de Jonathan sur les prophètes , le Targum sur les hagiographes et d'autres , contiennent beaucoup de fables , sans parler les inexactitudes , et des passages traduits d'une manière arbitraire. Cfr. Herbst , Einleit. ins A. T. , herausg. von Dr. Welte 4 p. p. 478-487.

premier volume, mêmes lettres, même disposition. La prière de Manassé, à la fin du volume, ne se trouve qu'en latin.

Le troisième volume de l'A. T. renferme des livres proto-canoniques et deutéro-canoniques, dans l'ordre suivant : Esdras, Néhémie, Tobie, Judith, Esther, Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse de Salomon, et l'Ecclésiastique ou la Sagesse de Jésus, fils de Sirach. Par rapport à ces deux derniers livres, la nouvelle traduction latine, comme il a été dit, est de Jean Vergara ; mais l'ordre général est le même que celui qui a été décrit jusqu'à présent, à quelques exceptions près. Ainsi, tandis que les autres livres de ce volume, qui appartiennent encore au premier canon ou au canon hébraïque, présentent dans les trois colonnes le texte hébreu, la Vulgate et les Septante avec leur traduction interlinéaire, les livres du second canon n'ont pas de texte hébreu. Ces livres, qui n'existent qu'en grec, sont, Tobie, Judith, la Sagesse de Salomon, la Sagesse de Jésus, fils de Sirach, et quelques morceaux d'Esther, qu'on rencontre dans les Septante à différents endroits du livre, et que saint Jérôme, suivi en cela par les éditeurs de Complute, a réunis à la fin de ce livre. On a conservé dans ces passages deutéro-canoniques, la division en trois colonnes, parce que le texte des Septante avec la version interlinéaire, demandant le double plus d'espace que la Vulgate, on l'a partagé en deux colonnes, entre lesquelles la Vulgate occupe encore le milieu. Entre les livres proto-canoniques ou hébreux de ce volume, les Psaumes ont ceci de particulier, que la Vulgate n'y est pas comme d'ordinaire, placée à côté du texte hébreu, mais comme version interlinéaire au-dessus du texte des Septante, auquel elle correspond

exactement pour cette partie de l'Écriture. En revanche, on a placé à côté du texte hébreu, la traduction faite par saint Jérôme lui-même sur l'hébreu, de sorte que dans le psautier cette traduction occupe la colonne du milieu.

Enfin, le quatrième et dernier volume de l'Anc. Test. comprend Isaïe, Jérémie, les Lamentations, Baruch, Ezéchiel, Daniel avec les passages deutéro-canoniques des chapitres III, XIII et XIV (1), Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Abacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie et les trois livres des Machabées. De ces livres, quelques-uns ne sont pas proto-canoniques, et par conséquent on ne les possède pas en hébreu : ce sont Baruch, les endroits cités de Daniel (la prière d'Azarias, le cantique des trois jeunes hommes, l'histoire de Suzanne, celle de Bel et du Dragon de Babylone), et les trois livres des Machabées. En ce qui regarde en particulier le troisième livre des Machabées, la Polyglotte n'a que deux colonnes, parce que ce livre, qui n'est pas même deutéro-canonique, mais apocryphe, ne se trouve pas dans la Vulgate. Ces deux colonnes ne contiennent en conséquence que le texte des Septante avec une nouvelle version latine interlinéaire.

Ce dernier volume de l'Anc. Test. et de tout l'ouvrage fut achevé le 10 juillet 1517, dans les ateliers de Arnold Guillaume de Brocaro à Alcalá, et lorsque le fils de cet imprimeur, le jeune Jean de Brocaro, vint en habits de fête en porter la dernière feuille à Ximenès, celui-ci s'écria plein de joie : « Je vous rends grâces, mon Seigneur Jésus-Christ, d'avoir fait arriver à une heureuse fin cette œuvre difficile (2). »

(1) Longue note de l'auteur pour prouver que plusieurs écrivains, entre autres Rosenmüller, ont décrit la Polyglotte sans l'avoir vue ou examinée.

(2) C'est ainsi que le jeune Brocaro a plus tard raconté plusieurs fois la chose. Gomez, l. c. p. 967, 48 etc.

Ximenès vécut donc assez pour voir achever l'impression de sa grande Bible ; mais comme il mourut quatre mois après , le 8 novembre 1517 , l'autorisation papale pour la publication de l'ouvrage (1) ne parut que deux ans après sa mort , le 22 mars 1520 , et il se passa ensuite encore un an , avant que les exemplaires n'en fussent connus hors de l'Espagne. Delà vient que l'on ne put avoir égard au texte de Complute ni en tirer parti , dans les éditions de la Bible de Bomberg , pour l'A. T. (1518, etc.), ni dans celle d'Erasme pour le N. T. (1516, etc.). La Polyglotte n'est toutefois pas restée sans influence sur la formation du texte biblique. En ce qui regarde le N. T. elle est l'*editio princeps* par l'ancienneté de l'impression (1514), tandis que la première édition d'Erasme a pour elle d'avoir été plus tôt connue (1516). Mais comme Erasme n'y consacra que cinq mois , et qu'il y travailla fort vite , en ne s'appuyant que d'un petit nombre de manuscrits , il trouva bon dans les éditions postérieures , dans la quatrième (1527) et dans la cinquième (1535) , de mettre aussi à profit le texte de Complute (2).

Il n'est pas sans intérêt d'apprendre ici avec quelle bonté Ximenès prit l'œuvre d'Erasme sous sa protection , contre son entourage. Zuniga , un des principaux éditeurs de la Polyglotte , aussitôt après l'apparition du N. T. d'Erasme , s'était mis à écrire des contre-observations aux notes de ce savant. Ximenès désira que cette critique sévère fût d'abord communiquée en manuscrit à Erasme même et qu'elle ne fût publiée que s'il ne se montrait nullement disposé à y avoir égard. Zuniga ne répondit pas à ce désir : et comme , en présence même de Ximenès ,

(1) Elle fut demandée trop tard , comme l'indique le bref lui-même. Du reste , Hug se trompe en assignant pour date à ce bref le 20 mars 1521.

(2) Griesbach , N. T. tom. 4 , Prolegom p. VI.

il portait sur Erasme des jugements pleins de véhémence et propres à le déprécier, le prélat lui dit avec simplicité et d'un ton sérieux : « Plût à Dieu que tous les écrivains fissent leur travail aussi bien que lui. Quant à vous, il faut nous donner quelque chose de meilleur, ou ne pas décrier le travail d'autrui. » Zuniga resta muet, et fut si intimidé de ces quelques paroles que, tant que vécut Ximenès, il ne parla plus de sa polémique ; mais il n'en fut que plus violent et plus acerbe après la mort du cardinal. Ce ne fut qu'à la fin de sa vie qu'il revint de son égarement ; et peu de temps avant sa mort (1530), il régla que ses autres manuscrits encore dirigés contre Erasme, ne seraient pas imprimés, mais remis à Erasme lui-même, pour qu'il en pût profiter (1).

A partir du milieu du XVI^me siècle environ, une foule d'éditions du N. T. suivirent tantôt Erasme, tantôt la Polyglotte, ou tous les deux à la fois. Ainsi, tandis que les éditions de Bâle, entr'autres, prenaient Erasme pour guide, le texte de Complute fut reproduit dans les éditions Plantin ou d'Anvers et dans celles de Genève. La grande Polyglotte de Paris (1645) l'adopta également dans son 9^me et son 10^me vol. in-folio, qui contiennent le N. T. Et, pour ne pas parler d'autres éditions, le texte d'Erasme et celui de Complute, furent suivis dans la grande Polyglotte d'Anvers, éditée aussi par les Espagnols en 1569, et aux frais de Philippe II.

L'édition de Ximenès n'eut pas moins d'influence sur les célèbres éditions d'Etienne. Dans la première, Rob. Etienne, imprimeur à Paris (1545), prit entièrement pour base le texte de Complute ; et si la troisième édition

(1) Du Pin, Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclés., etc., t. XIV, p. 75.
— Erhard, Geschichte des Wiederaufblühens der wissenschaft. Bildung, B. I^{er}, s. 571.

d'Etienne, qui est encore plus importante, a été faite sur la cinquième d'Erasme, elle a toutefois encore mis à profit la Polyglotte, qui, d'autre part, avait déjà servi à Erasme dans cette cinquième édition, prise pour règle par Etienne. Cette troisième édition d'Etienne établit aussi une liaison entre notre Polyglotte et le *Textus receptus*, d'ailleurs, comme on sait, à la famille des Elzevir, imprimeurs à Leyde. En effet, ce fut le texte de la troisième édition d'Etienne, en tenant compte aussi de celle de Bèze, que les Elzevir répandirent par centaines de milliers, et rendirent ainsi le texte dominant (1624-1735).

Ainsi le N. T., de l'édition de Complute, a exercé une grande influence sur les textes du XVI^e et du XVII^e siècle, jusqu'à ce que la Polyglotte anglaise de Brian-Walton (plus tard archevêque de Cantorbéry), ouvrit, en 1657, une nouvelle époque. John Fell, évêque d'Oxford (1675) et le professeur John Mill d'Oxford (1707), dans leurs éditions, bâtirent à leur tour sur cette nouvelle Polyglotte, pour être ensuite surpassés eux-mêmes par Bengel et Wetstein.

Les travaux de Griesbach et des critiques plus récents ont reculé davantage encore à l'arrière-plan le N. T. de l'édition de Complute; et cela doit d'autant moins étonner, qu'on n'a eu pour la Polyglotte que dix manuscrits (1), tout au plus, du N. T.; tandis que maintenant (depuis Scholz) on a pu en comparer et mettre à profit environ 500. Toutefois le texte de Complute a récemment encore été suivi dans l'édition du N. T. du docteur Gratz (Tubingue, 1821 et Maïence, 1827); en même temps que celle du docteur Van Ess repose à la fois sur le texte de Complute et sur celui d'Erasme. L'édition de Goldhagen,

(1) Griesbach, N. T. t. I Prolegom. p. VI.

autrefois fort répandue , donne également le texte de Complute.

L'influence de notre Polyglotte sur le texte de l'Anc. Test. ne fut pas beaucoup moins grande. Elle n'en est pas, sans doute, l'édition *princeps*, comme dans le N. T. ; cette gloire, comme il a été remarqué précédemment, appartient bien plutôt à l'édition soignée par les juifs, et publiée à Soncino (1488), laquelle fut suivie de celle de Brescia (1494). Toutefois, la bible de Complute, est la seconde édition servant de fondement au texte hébreu, et il reste incertain si l'on y a tiré parti de l'édition de Soncino ou de Brescia. Il en est, à la vérité, qui ont cru découvrir une certaine parenté entre notre Polyglotte et le texte de Brescia, mais après un examen plus approfondi, ces prétendues traces d'affinité ont été reconnues pour insuffisantes et ne prouvant rien (1). Gomez, ancien biographe de Ximenès (2), raconte que ce prélat acheta pour 4000 ducats sept manuscrits hébreux. L'archevêque lui-même ou ses savants, rapportent seulement, dans le premier prologue adressé à Léon X, et sans entrer dans plus de détails, « qu'ils avaient réuni un nombre considérable de manuscrits hébreux, grecs et latins. » Quintanilla prétend que les sept manuscrits hébreux mentionnés tout à l'heure, arrivèrent trop tard pour pouvoir encore être mis à profit (3). Mais Gomez, qui vivait précisément à Alcalá et peu de temps après Ximenès, ne dit pas un mot de cette circonstance, si importante, si elle était vraie, et ajoute

(1) Rosenmuller, Handbuch, etc III. Th. — (2) Gomez, l. c. p. 966, 52.

(3) Quintanilla, Archetipo de virtudes, espejo de prelados el venerable Padre et siervo de Dios, F. Fr. Ximenez de Cisneros. Palermo, 1653, l. III, c. II, p. 437. — Pedro de Quintanilla et Mendoza était Franciscain, et agent de l'Espagne à Rome, à l'occasion de la béatification de Ximenès qu'on avait en vue.

seulement que ces sept manuscrits étaient encore de son temps conservés à Alcalá.

Quelques années plus tard que notre Polyglotte, la célèbre bible hébraïque de Bomberg fut imprimée à Venise (1518), dans les ateliers d'un anversois, Daniel Bomberg, mais elle parut avant la Polyglotte; et de même que pour le N. T., Ximenès et Bomberg possèdent aussi en commun, par rapport à l'Ancien, la gloire d'avoir, les premiers parmi les chrétiens, édité la Bible en hébreu. En conséquence, la bible d'Alcalá, et celle des éditions Bomberg qu'avait soignée le savant rabbin Jacob Ben Chaïm (1526, in-folio), servirent de base à la plupart des éditions postérieures. La Polyglotte d'Heidelberg, par Bertram, reproduit purement le texte de Complute, dans trois éditions (1586-1616); et elle emprunte de même à notre bible d'Alcalá, le texte des Septante et de la Vulgate (1). La Polyglotte d'Anvers (1569-72) donne pour l'A. T. un texte mêlé de celui de Complute et de celui de Bomberg, et elle a été suivie en cela par les éditions Plantin et par la célèbre Polyglotte de Londres (1657).

A partir de là, l'influence de l'œuvre de Ximenès sur le texte de l'A. T. commence à baisser; et à mesure qu'Athias, Buxtorf, le juif Norzi de Mantoue, J. H. Michaelis à Halle, Kennikott, professeur à Oxford, et de Rossi, professeur à Parme, firent faire de nouveaux progrès à la critique du texte de l'A. T., on vit aussi peu à peu le texte de Complute rentrer dans l'ombre des bibliothèques. Heureusement, il est dans les destinées des œuvres de l'homme, même les meilleures, d'être à leur tour surpassées par d'autres.

Mais dans le dernier siècle, la bible de Complute,

(1) Herbst, Einleit. ins A. T. v. Thl. I. Welte. Rosenmuller. Hand b. Thl. III.

grâce à une critique injuste , fut même menacée de perdre sa gloire antique et si bien méritée. Ainsi , sans attaquer son texte hébreu , et en se plaignant seulement de quelques changements dans les Septante , que les éditeurs de Complute auraient rendus plus conformes au texte original, le texte grec du N. T. devint l'objet d'une longue et violente discussion entre quelques savants protestants (1).

Le premier qui entreprit de contester la valeur de la bible d'Alcala , fut le critique J. Jacques Wetstein de Bâle, qui, dans les prolégomènes à sa grande édition de la Bible (1730 et 1751) , éleva contre le texte de Complute du N. T. trois graves accusations; d'abord , qu'il n'est basé que sur des manuscrits récents; qu'il a été altéré à dessein, en vue de la Vulgate; qu'enfin, l'assurance d'avoir mis à profit des manuscrits reçus de Léon X , mérite peu de croyance , parce que Léon X n'est devenu pape que le 11 février (il faudrait dire mars) 1513, et que l'impression du N. T. a été terminée dès le 10 janvier 1514 (2).

Les prolégomènes de Wetstein furent réimprimés à Halle en 1764 , par les soins du docteur Semler, qui, bien qu'il soit partisan des principes de critiques de Bengel et non de Wetstein , adopta cependant comme siennes les accusations de ce dernier contre le texte de Complute , les reproduisit et les fortifia encore la même année 1764, dans un écrit intitulé : *Historische und kritische Sammlungen über die s. g. Beweisstellen in der Dogmatik. Erstes Stück über 1 Joh. 5. 7.*

(1) On peut voir un exposé complet de cette dispute dans Walch , *Neuester Religionsgeschichte* Bd. IV , p. 243 - 450. Rosemuller en a donné un extrait dans le vol. III de son Manuel pour la littérature de la critique biblique.

(2) Cette troisième accusation a déjà été réfutée p. 406. Quant à ce que dit plus tard Semler que ces manuscrits n'ont servi qu'à l'A. T., son assertion est en contradiction avec la déclaration des éditeurs , dans leur avant-propos au N. T.

« On ne peut nier, y dit-il à la page 77, que toute cette édition n'ait été altérée à bon escient d'après le texte latin, et qu'elle n'ait été soignée par des hommes dont la science n'avait rien d'extraordinaire. » C'est ainsi qu'avant même d'avoir jeté les yeux sur un exemplaire de la bible de Complute, il osait porter une sentence que, dans la dispute en question, il dut, à sa honte, se laisser reprocher par ses adversaires, et qu'il tâcha seulement plus tard de corriger. Semler fut appuyé par le prédicant et recteur J. N. Kiefer de Saarbruck; tandis que le pasteur en chef, J. Melchior Goetze de Hambourg, entra en lice pour soutenir la valeur de la bible de Complute. Une foule d'écrits furent publiés à ce sujet, jusqu'à ce que presque tous les lecteurs en furent fatigués, et que le caractère de Semler y eut subi une atteinte plus forte encore que n'en avait éprouvé son érudition (1). Celle-ci ne fut cependant pas victorieuse; au contraire, dès son second écrit contre Goetze (1768, le troisième sur toute cette affaire), il dut revenir sur ce qu'il avait soutenu dans le principe, savoir que toute cette édition avait été altérée sciemment d'après le texte latin, et se borner à dire qu'il n'avait pas voulu parler d'une altération générale du texte grec, mais seulement de la falsification des passages liturgiques.

Encore cette accusation fut-elle à son tour bornée par Kiefer, et du consentement de Semler, à deux ou trois passages seulement (Math. 6, 13. — 1 Jo. 5, 7, et sous certain rapport, 1. Jo. 2, 14). Ainsi, Semler se voyait réduit à tâcher de sauver seulement une petite tour exté-

(1) Le docteur Semler, dit Walch (Neueste Religionsgesch.), s'exprime d'un bout à l'autre d'un ton si moqueur, si grossier et si peu théologique, que j'ai presque cru à la fin entendre quereller un ouvrier des salines de Halle.

rieure de la grande forteresse dans laquelle il avait prétendu se maintenir d'abord (1).

Goetze, au contraire, plus heureux dans cette lutte qu'il ne le fut dix ans plus tard contre Lessing, a montré dans quatre publications que le texte de Complute diffère de la Vulgate en non moins de 900 endroits, et particulièrement dans beaucoup de passages liturgiques (2), que par conséquent, les éditeurs de Complute suivirent ordinairement leurs manuscrits, même contre la Vulgate (3); et qu'ainsi, on pouvait par induction conclure, en leur faveur, que, même dans ces deux ou trois passages, ils ont formé leur texte d'après les manuscrits grecs; surtout que le plus important de ces passages (1 Jo. 5, 7) n'est évidemment pas dans le texte de Complute une traduction de la Vulgate.

Il n'était donc pas possible que les accusations de Wetstein et de Semler contre la bible de Complute restassent debout; d'habiles critiques, au contraire, tels que Jos. Dav. Michaelis, passèrent des rangs des adversaires de notre Polyglotte, du côté de ses admirateurs et de ses défenseurs (4), auxquels s'adjoignirent encore le célèbre Ernesti, dans sa Nouvelle Bibliothèque théologique (tom 6, p. 723, etc.), et le rapporteur de tout ce débat dans Walch, *Neueste Relig. geschichte*. Griesbach déclara aussi que Semler avait été beaucoup trop loin dans ses accusations contre les éditeurs de Complute, et que plusieurs variantes, qu'il avait taxées d'arbitraires, avaient été trouvées tout à fait fondées, par les progrès de la critique et

(1) Walch, ib. 481. (2) Ibid. 461.

(3) Par exemple, dans le passage important sur la résurrection, I. Cor. 15, 551, où les éditeurs de Complute donnèrent la vraie leçon tout à fait contrairement à la Vulgate.

(4) Walch., ib. p. 462.

la découverte de nouveaux manuscrits. (Ce célèbre critique croit toutefois, qu'en quelques endroits du N. T., les éditeurs de Complute ont donné un texte différent de leurs propres manuscrits.) En général, les modernes ont été plus équitables dans les jugements qu'ils ont portés sur la bible de Complute, et avec raison, car l'accusation d'une altération générale du texte en faveur de la Vulgate, s'est peu à peu réduite à très-peu de chose; et encore, sous ce rapport, on ne peut condamner sans réserve les éditeurs de cet ouvrage.

Ainsi, d'abord, pour ce qui concerne le passage de saint Matthieu, c. vi, v. 13, où notre Polyglotte laisse de côté la doxologie, placée après le *Pater noster*, les éditeurs ont consigné à la marge l'observation suivante : In exemplaribus græcorum, post hæc verba orationis dominicæ : « sed libera nos a malo » statim sequitur *οτι σου εστιν η Βασιλεια κ. τ. λ.* Sed advertendum, quod in missa græcorum, postquam chorus dicit illa verba orationis dominicæ « sed libera nos, etc. » sacerdos respondet ista verba supradicta : « *quoniam tuum est regnum*, etc. » Sic magis credible videtur, quod ista verba non sint de integritate orationis dominicæ, sed quod vicio aliquorum scriptorum fuerint hic inserta, etc., etc.

Ainsi les éditeurs de Complute avouent en toute sincérité qu'ici ils se sont écartés de leurs manuscrits grecs; et ils en donnent en même temps la raison, savoir que cette doxologie aura, par erreur, été transportée de la liturgie grecque, dans le texte du N. T. Et en ce point, ils avaient complètement raison, de l'aveu des critiques modernes; et la sincérité avec laquelle ils déclarent eux-mêmes qu'ils s'écartent de leurs manuscrits fait naître en leur faveur un bon préjugé par rapport aux autres endroits accusés.

Le second endroit dont on se plaint, est de nouveau une omission faite dans la première épître de saint Jean, ch. 2, où, malgré leurs manuscrits, les éditeurs de Complute doivent avoir retranché au commencement du v. 14, les mots : ἔγραψε ὑμῖν, πατέρες, ὅτι ἐγνώκετε τον ἐπ, ἀρχῆς. — Mais, il est manifeste que ces mots ne sont qu'une reproduction littérale du commencement du v. 13; et l'on ne saurait considérer comme une hardiesse trop grande, d'expliquer leur existence par une ancienne faute de copiste, et cela, en dépit même de bons manuscrits. Maintenant, est-ce uniquement à cause de cette persuasion, fortifiée d'ailleurs par la Vulgate, que les éditeurs de Complute ont, de leur propre autorité, retranché ces mots? ou manquaient-ils réellement dans leurs manuscrits? C'est une question qu'on ne peut décider, attendu que ces éditeurs n'ont eux-mêmes fait aucune observation sur ce passage; mais dans tous les cas, il est certain que, soit pour la dogmatique, la liturgie et la polémique, soit pour tout autre but théologique, il est parfaitement indifférent, que ces mots se trouvent *une* ou *deux* fois dans l'épître de saint Jean; et, par conséquent, il est impossible que les intérêts de l'Eglise de Rome aient déterminé les éditeurs de Complute à faire ce changement d'après la Vulgate.

La troisième et dernière accusation dirigée contre la Polyglotte, a rapport au *comma joanneum*, comme on l'appelle, que les éditeurs doivent avoir traduit de la Vulgate et intercalé de leur propre autorité, dans le texte grec 1. Joh. c. 5, v. 7. Ce passage « *tres sunt, qui testimonium dant in cælo: Pater, Verbum et Spiritus Sanctus ethi tres unum sunt,* » qu'on aime à citer comme preuve biblique du dogme de la sainte Trinité, ne se trouve, comme on sait, dans aucun *bon* manuscrit grec. Toutefois, comme le texte grec de Complute ne concorde pas exacte-

ment avec les paroles de la Vulgate , le soupçon d'avoir uniquement traduit ce passage de la Vulgate, est déjà par là fort affaibli. Quant aux éditeurs mêmes , ils ne s'expliquent là-dessus en aucune manière , car l'observation en partie critique , en partie exégétique , qui se trouve à la marge , et qui est tirée de saint Thomas d'Aquin , n'explique nullement si ce *comma* se trouvait ou non dans un manuscrit de Complute.

Le soupçon élevé contre les éditeurs de Complute est encore affaibli par la circonstance, que jusqu'à présent on a découvert trois nouveaux manuscrits , où se trouve le *comma joanneum*. Erasme déjà s'en référait à un manuscrit britannique, d'où il avait transporté dans ses éditions les plus récentes le passage en question (1). Maintenant on le trouve dans le manuscrit de Dublin , auparavant de Montfort (n° 34 dans Griesbach) et dans deux autres , que Scholz le premier a vérifié en ce point (n° 162 et 173). Le premier , le n° 162 , appartient au Vatican (2). Ce nombre de trois serait encore augmenté , si nous osions admettre que le manuscrit britannique d'Erasme est différent de celui de Dublin , comme en réalité ces deux textes s'écartent l'un de l'autre d'une manière assez sensible (3).

Ainsi, puisqu'il y a quatre manuscrits, et parmi eux un du Vatican , qui renferme le *comma joanneum* , on peut conclure, sans témérité , que les éditeurs de Complute ont dû lire aussi ce passage dans l'un ou l'autre de leurs manuscrits ; et nous hésiterions encore moins à

(1) Cfr. Griesbach sur 4 Jo. 5. 7. Appendice à la seconde p. de son N. T.

(2) Scholz. Annotat. ad 4 Jo. 5, 7, dans son édit. du N. T. Le codex Ravianus de Berlin a aussi ce passage; mais il n'est lui-même qu'une copie du texte de Complute. Griesb. Append. p. 4 et 5.

(3) On voit les deux leçons dans Griesb. Append. p. 3 et 4.

soutenir cette assertion , s'il n'y avait pas possibilité que ce passage ait pu passer de la bible de Complute dans les nouveaux manuscrits n^{os} 34 , 162 et 173. En outre , ce qui s'est passé entre Zuniga et Erasme rend ceux de Complute suspects à certain point.

Zuniga avait blâmé Erasme , d'avoir omis le *comma joanneum* (dans ses premières éditions). Erasme demanda qu'on lui montrât ce passage dans un manuscrit grec ; mais son adversaire éluda cette demande et se borna à se plaindre de la corruption des manuscrits grecs (1).

Cela suffit sans doute pour fonder un soupçon , mais non pour former une conviction ; surtout , comme nous l'avons déjà dit , que le texte grec de Complute ne s'accorde pas ici avec la Vulgate , et que dans près de mille autres passages , les éditeurs ont dédaigné de former le texte grec d'après la Vulgate. En soi , il n'est pas invraisemblable qu'ils aient trouvé le passage en question dans un manuscrit nouveau , comme Erasme. Mais l'eussent-ils sans l'autorité des manuscrits , adopté seulement d'après la Vulgate , le 12^{me} concile œcuménique et autres , il serait encore impossible de baser une accusation contre leur probité en général , sur ce cas unique et isolé , dans lequel , comme leurs contemporains en général , ils auraient agi par une critique de sentiment plutôt que d'après des principes fixes de critique. On plutôt tout ce qu'on peut leur reprocher revient à ce que soutenait déjà Griesbach , que les éditeurs de Complute se sont formé une trop haute idée de l'antiquité de leurs manuscrits , et ont donné pour *antiquissimi et vetustissimi* , d'après le langage de cette époque , des manuscrits qui pouvaient avoir environ 200 ans d'existence (2) ; et que ,

(1) Griesbach , Appendix p 7 et 8. Walch , I c p. 438.

(2) Il leur arriva la même chose qu'à Erasme ; lui aussi appelle ses *codices*

dans les cas où leurs manuscrits n'étaient pas d'accord, ils adoptaient volontiers la leçon qui répondait à celle de la Vulgate (1). Or, cette manière d'agir mérite d'autant moins un blâme sévère, qu'on en revient davantage à la persuasion que le texte qui a servi de base à la Vulgate était excellent (2).

Dans tous les cas, le texte de Complute est beaucoup moins dépendant de la Vulgate que celui d'Erasme, qui, comme on sait, manquant de manuscrits grecs, a, notamment dans sa première édition, traduit des passages entiers de la Vulgate (3).

vetustissimos, venerandæ antiquitatis, et cependant ils étaient postérieurs au onzième et au douzième siècle. Ernesti, Neue Theol. Biblioth. Bd. 6. p. 718.

(1) Griesbach, N. T. Proleg. p. VI et IX.

(2) Plus récemment le comma Joanneum a été défendu, par Wiseman, Two letters on some controversy concerning 4 Joan. v. 7. Romæ, 1835; et Perrone, Prælectiones, t. II p. 254 etc.

Voici leurs raisons : 1° Le christianisme fut transporté d'Italie dans le nord de l'Afrique, au plus tard au commencement du second siècle ; 2° Avec la foi la Bible passa aussi d'Italie en Afr. 3° Cette bible fut traduite en latin en Afrique, non à Rome, où tout le monde comprenait alors le grec et où une traduction n'était pas nécessaire. (Cette réfl. de Wiseman est admise par Lachmann, N. T. græcè et latinè t. 4 Proleg. p. XI etc.) 4° Cette traduction fut faite dès le deuxième siècle et employée déjà par Tertullien, Saint Cyprien, etc.; 5° Elle repose donc sur un texte plus ancien que tous les textes grecs qui nous sont connus, et qui atteignent au plus la fin du troisième siècle ; 6° Or puisque le comma joanneum se trouve dans la vieille version latine faite en Afrique, il se trouvait aussi dans les plus anciens manuscrits grecs portés de Rome en Afrique, et plus anciens par conséquent que nos plus anciens textes grecs; 7° S'il manque dans ceux-ci, c'est que, ou il aura été retranché par des hérétiques antitrinitaires, ou omis sans dessein, par quelque copiste trompé par un ὁμοιοτελευτον, et de plus par un ὁμοιοαρχον; de même que dans un Codex de Vérone, le v. 8., quoique certain aux yeux de la critique, et qui suit le comma joanneum immédiatement, a été omis, par ce qu'il commence et qu'il finit comme le v. 7.

(3) Haenlein Einl. ins N. T. Thl. — Guerike, Einl. ins N. T. Walch. I. c. 5

Du reste , on ne peut nier que ceux de Complute n'ont eu à leur disposition *aucun* des meilleurs et des plus anciens manuscrits : partout, en effet, leur texte s'accorde avec les plus récents , lorsque ceux-ci s'écartent des anciens ; tandis que presque jamais il n'est d'accord avec les vieux manuscrits contre ceux d'une époque plus récente (1). Il est démontré entr'autres qu'ils n'ont pas eu entre les mains le respectable manuscrit *B* du Vatican , soit qu'alors au Vatican même on ne l'eût pas encore découvert , ou que le bibliothécaire ne pût pas le communiquer. Quels manuscrits ont donc été envoyés de Rome ? On l'ignore , parce que jusqu'à présent à Rome on n'a pu les découvrir. En effet , les différents manuscrits du N. T. en minuscules , qui se trouvent encore dans la Vaticane , et que Griesbach , Scholz et d'autres ont mis à profit , ne servent pas de base à la bible de Complute. Peut-être que , comme Ernesti le soupçonnait déjà , les manuscrits communiqués par Léon X , n'appartenaient pas proprement à la Vaticane , mais au pape lui-même , et que , pour cette raison , ils auront plus tard passé en d'autres mains.

Ce qui est aussi possible , c'est qu'après avoir servi , ils restèrent oubliés à Alcalá , et qu'ils partagèrent le triste sort des manuscrits des éditeurs en général. En 1784 , le professeur allemand Moldenhawer se rendit lui-même à Alcalá , pour les rechercher sur les lieux mêmes ; mais au lieu de les découvrir , il y apprit la fâcheuse nouvelle que le bibliothécaire les avait vendus dès l'an 1749 , comme des papiers inutiles , à un artificier nommé Toryo , qui les avait employés à faire des fusées ; précisément comme le duc Louis de Wurtemberg fit enlever du célèbre monastère de Hirsau une foule de manus-

(1) Griesbach, Proleg. p. VII.

crits pour en charger des canons (1). Le professeur Tychsen , compagnon de voyage de Moldenhawer , confirme cette nouvelle , et ajoute que Martinez , savant espagnol , à la première nouvelle qu'il eut de cette vente , chercha à sauver de la ruine ces trésors littéraires ; mais que tout avait été détruit , à l'exception de quelques feuillets épars , qu'il avait sauvés , réunis en liasse et déposés dans la bibliothèque d'Alcala. La circonstance que ces manuscrits ont servi à faire des fusées , fait conclure à Marsh qu'ils étaient récents et écrits sur papier , attendu que le parchemin n'est pas propre à cet usage (2).

Ainsi , grâce à l'ignorance barbare d'un bibliothécaire , il est devenu impossible de faire des recherches exactes , sur l'état et les qualités des manuscrits en question ; toutefois , la forme et l'espèce des caractères grecs qui y sont employés nous autorisent , croyons-nous , à conjecturer l'âge de ces manuscrits. Attendu que Ximenès dut d'abord les faire fondre , et que vraisemblablement il fit faire les estampilles d'après les caractères de ses manuscrits , il est permis de supposer que ces manuscrits en minuscules sont du 9^{me} au 13^{me} siècle. Or , d'après les recherches des critiques , les leçons de ceux de Complute s'accordent à peu près avec le Codex Havniensis 1, avec le Laudianus 2, le Vindobonensis Lambeci 35 et le Guelpherbytanus C (3).

Que si les critiques plus récentes du texte l'emportent de beaucoup sur celui de Complute , cette bible n'en con-

(1) Feilmoser Einl. ins N. T. 625. Michaelis Einl. ins N. T. Thl. 4. p. 775.

(2) Marsh , Annerkung 1. p. 424.

(3) Haenlein , Einl. ins N. T. Th II. p. 259. Walch. a a. o. s. 461
D'après Ernesti, le Codex Laudianus 2, serait une copie de celui que les éditeurs de Complute ont principalement suivi.

serve pas moins la gloire d'avoir été la première entre les Polyglottes et la plus ancienne édition du N. T.

Alcala elle-même a beaucoup souffert des troubles de l'époque et s'est vue privée de son université ; mais la bible d'Alcala , répandue dans tout l'univers quoique à un petit nombre d'exemplaires , sera toujours célèbre , et à l'abri de l'affliction et de la misère qui , depuis cinquante ans , ont si abondamment éprouvé la malheureuse Espagne. Des fanatiques politiques ont bien pu renverser et détruire les excellents collèges que Ximenès semblait avoir fondés pour une éternité ; mais de même qu'ils ne sont pas parvenus à ensevelir son nom sous les débris de ses œuvres , ils ont encore moins pu imposer silence à la grande Polyglotte , qui proclamera à jamais la gloire de son auteur et son amour pour les études bibliques.



CHAPITRE XIII.

Autres travaux littéraires de Ximenès — La liturgie mozarabique.

Après avoir entrepris la Polyglotte en faveur de la théologie, Ximenès, vers le même temps, voulut aussi favoriser les études philosophiques par un autre grand ouvrage. En conséquence, il chargea Jean Vergara et quelques autres savants habiles dans le grec et le latin, de préparer une édition complète des écrits d'Aristote. A cette époque, la philosophie péripatéticienne, généralement fort estimée, était surtout en grande vénération en Espagne, où ce respect pour le Lycée avait passé des Maures aux chrétiens. On devait donc s'attendre à ce que l'imprimerie, nouvellement inventée, ne tardât pas à servir au prince des philosophes, comme elle avait servi au Livre par excellence; et quoique Alde Manuce, de Venise eût déjà donné de 1495 à 1498, la première édition grecque d'Aristote en cinq petits in-folio, Ximenès voulut enrichir les études d'une édition meilleure encore, laquelle, à côté du texte grec et de l'ancienne version latine, présentât sur une troisième colonne, une nouvelle traduction latine, qui précisât mieux le sens, encore souvent douteux. Vergara, en effet, mit sans délai la main à l'œuvre et traduisit d'abord une série d'écrits du Stagirite sur la physique, la psychologie et la métaphysique. Mais comme on n'en pouvait commencer l'impression

qu'après l'achèvement de la Polyglotte, la mort de l'archevêque, qui survint bientôt, fit avorter cette entreprise. Toutefois ce qu'il y avait d'achevé dans les travaux préparatoires, fut déposé dans la bibliothèque de la cathédrale de Tolède. Malheureusement, il ne vint plus de Ximenès, pour continuer l'œuvre commencée (1).

Les œuvres du célèbre exégète espagnol, Alph. Tostat, évêque d'Avila († 1455) eurent un sort plus heureux : Ximenès les fit imprimer pour la première fois, ainsi que plusieurs petits écrits, les uns en latin, les autres traduits en castillan, qu'il fit livrer à l'impression en même temps que la Polyglotte, plutôt pour l'instruction du peuple que pour l'usage des savants. Tels furent les lettres de sainte Catherine de Sienne, les écrits de sainte Angèle de Foligno, et de la bienheureuse Mechtilde, abbesse, l'Echelle (de la perfection chrétienne ou du ciel), de saint Jean Climaque, les règles de vie de saint Vincent Ferrier et de sainte Claire ; les Considérations sur la vie de Jésus-Christ, par le chartreux Landulphe, et une biographie de l'illustre archevêque saint Thomas (Beket) de Cantorberi (2).

Ximenès avait en vue de faire disparaître par là les mauvais écrits du sein des familles ; d'implanter et de répandre au loin la piété et les bonnes mœurs ; et dans ce but, il donna gratuitement une infinité de ces livres, édités et imprimés à ses frais. On les reçut avec avidité, et ils furent lus avec ardeur, tellement que cinquante ans après, du temps de Gomez, on n'en pouvait plus trouver qu'un très-petit nombre (3). Mais ce qui contribua plus encore à l'amélioration morale de son diocèse, ce fut une autre impression qu'il entreprit ensuite. Jusqu'alors, par-

(1) Gomez, l. c. p. 967 (2) Gomez, l. c. p. 967. 49, etc. (3) Gomez, l. c. p. 967, 58.

tout en Espagne les livres de chant ecclésiastique ne s'étaient propagés que par des manuscrits , ce qui rendait ces livres chers et rares tout à la fois. En conséquence l'archevêque en fit imprimer un grand nombre sur parchemin pour toute la suite de l'office ecclésiastique , en y faisant ajouter les notes et autres signes musicaux , et les fit distribuer à toutes les églises de son diocèse , afin qu'on pût entendre partout le chant grégorien , qu'il estimait beaucoup (1).

Voulant aussi provoquer le bien-être matériel du peuple , Ximenès chargea un cultivateur fort instruit et plein d'expérience, Ferrera , frère du professeur de rhétorique d'Alcala , de composer sur l'agriculture plusieurs ouvrages populaires , qu'il fit répandre parmi les gens de la campagne. Ces ouvrages, au rapport de Gomez, pouvaient marcher de pair avec ceux des anciens classiques qui ont écrit sur cette matière , et longtemps après , il s'en fit encore de nombreuses éditions (2).

Nous devons aussi une mention honorable à un autre plan de notre archevêque , aussi zélé pour les établissements littéraires que pour les sciences elles-mêmes. Pendant son séjour à Tolède , en l'année 1502, où il conçut le plan de sa Polyglotte , Ximenès avait examiné la bibliothèque de sa cathédrale , et trouvé plusieurs manuscrits précieux endommagés par l'humidité du local. Aussitôt , il prit la résolution de faire construire pour la bibliothèque un nouvel édifice qui fût mieux situé , spacieux , clair , bien aéré , et qui , richement doté , rivalisât bientôt avec la Vaticane par l'abondance de ses richesses littéraires. Mais les autres constructions qu'il avait entreprises ailleurs , principalement à Alcala , et les grandes dépenses qu'il fit dans différents autres buts littéraires , le forcèrent

(1) Gomez, l. c. 968. (2) Ib., 44, etc.

à remettre à un autre temps l'exécution de ce nouveau plan ; et sa mort qui survint dans l'intervalle fit avorter ce projet (1).

L'examen qu'il fit de la bibliothèque de Tolède ne fut toutefois pas sans utilité pour l'Eglise et pour la science. Entre les manuscrits qu'elle renfermait, Ximenès en découvrit plusieurs en vieux gothique, et c'est ce qui lui inspira la pensée de sauver de la ruine qui la menaçait, la liturgie gothique ou mozarabique (2).

On ne sait pas avec certitude d'où la foi chrétienne fut d'abord introduite en Espagne, et dès lors, on ne peut dire quelle fut la forme de sa plus ancienne liturgie. Au reste, quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle disparut à l'époque de la conquête du pays par les Visigoths, au commencement du 5^me siècle. Ce peuple apporta de l'Orient l'hérésie arienne et, avec elle, une liturgie orientale et de caractère grec, qu'ils ne tardèrent pas à communiquer aux habitants du pays devenus leurs sujets. Or, soit que cette liturgie gothique ne portât en elle aucune trace d'altération arienne, ou que le poison de l'hérésie échappât à l'attention des orthodoxes espagnols ; soit enfin qu'ils n'eussent pas la force de résister à l'intolérance de leurs nouveaux maîtres, si portés à la persécution ; toujours est-il que cette liturgie d'origine grecque, s'y mêla, à différents degrés, à l'ancien rite ; de manière toutefois que dans ce mélange même, bien que le latin lui servît d'instrument, le caractère oriental resta prédominant.

La liturgie espagnole subit un autre changement encore, lorsque les rois visigoths se convertirent au catholicisme, vers la fin du 6^me siècle. Au quatrième concile de

(1) Gomez, l. c. p. 968, 30 etc. (2) lb. p. 969, 3, etc.

Tolède , tenu sous le roi Sisenand , en 633, les évêques , présidés par saint Isidore de Séville (†636), résolurent de mettre fin au désordre provenant de la différence des rites en Espagne, et d'introduire dans tout le royaume une seule et même liturgie , une psalmodie unique. Pour atteindre ce but , chaque évêque devait à l'avenir , mettre entre les mains de chaque prêtre , à son ordination , un rituel auquel celui-ci devrait rigoureusement se conformer dans ses fonctions ecclésiastiques (1). Il est probable que saint Isidore , le plus célèbre des évêques espagnols à cette époque , soigna lui-même la rédaction de cette liturgie commune , et qu'il forma le nouveau rituel à l'aide des anciens , en ajoutant , retranchant ou changeant , selon qu'il le jugeait convenable. De là vient que cette œuvre porte souvent son nom ; et c'est ce qui aura donné naissance à l'erreur , déjà réfutée par le cardinal Bona , que saint Isidore aurait composé lui-même un missel et un rituel tout nouveaux.

Cette liturgie gothique , avec son caractère grec et sa rédaction latine , fut bientôt en usage dans toute l'Espagne, à l'exclusion des autres ; et sa domination se soutint, sans être troublée par la liturgie grégorienne née aussi à cette époque , jusqu'à la conquête de la presque île par les Maures. On sait comment alors une partie des Espagnols restèrent sur le champ de bataille, et comment d'autres se retirèrent dans les montagnes du nord , pour y sauver leur liberté. Quant à ceux qui se soumirent aux Maures , ils purent sans danger conserver leur culte ; et comme on leur donna le nom de *Mostarabuna* (participe de la 10^{me} conjug. arabe) ; c'est-à-dire , *arabisés* , *mêlés* , leur liturgie reçut aussi le nom , tantôt de mostarabique , tantôt de muzarabique , mozarabique ou mixtarabique.

(1) Hard. Collect. Concil. T. III, p. 579, 2. etc., et Cap. 26, p. 586.

Mais pendant que les Mozarabes obéissaient aux Maures, leurs frères, restés libres, avaient reconquis peu à peu plusieurs lambeaux du sol de leur patrie, et Tolède, l'ancienne résidence de leurs rois, étaient même tombée en leur pouvoir en 1084. Vers le même temps, il se fit aussi un changement dans la liturgie des Espagnols libres : les papes Alexandre II et Grégoire VII obtinrent, par l'entremise de Hugo Candidus et du cardinal Richard, leurs légats en Castille et en Aragon, la substitution du rite grégorien à l'ancien rite gothique (1). Alphonse VI de Castille, par les conseils de sa femme Constance, qui, née française et accoutumée au rite grégorien, regrettait de ne pas le retrouver en Espagne, avait lui-même prié Grégoire VII de lui envoyer un légat avec les pouvoirs les plus étendus, par rapport à la réformation des cérémonies du culte ; et lorsque l'abbé Richard, de Marseille, s'y fut rendu, le haut clergé de Castille, réuni en synode à Burgos en 1076, accepta les changements à faire dans la liturgie, ainsi que les lois de Grégoire VII concernant le rétablissement du célibat ecclésiastique (2).

Mais lorsque, quelques années après, il fut question de substituer aussi le rite grégorien au rite mozarabique à Tolède qui venait d'être conquis, et qu'un concile, convoqué dans l'ancienne capitale, redevenue siège primatial en 1088, eut décrété ce changement, il s'éleva de la part des Mozarabes une opposition si violente, qu'il fallut recourir à un duel et à un jugement de Dieu, pour décider à quelle liturgie on donnerait la préférence. Le champion de l'ancien rite, Jean Ruyz, triompha, mais le roi Alphonse désira qu'on recourût à l'épreuve du feu. Un

(1) Mariana, lib. IX, cap. 44, p. 364, et cap. 6, p. 354. — Le dernier de ces passages indique que l'introduction du rite grégorien en Aragon ne réussit pas encore complètement alors.

(2) Ib. c. II, p. 364.

exemplaire de chaque liturgie fut jeté dans un feu ardent ; et tandis que celui qui contenait le rite grégorien rebondit, repoussé par la pile des bois entassés, l'autre resta dans les flammes sans être consumé. Déjà le peuple de Tolède était en jubilation de cette victoire ; mais le roi décida , que les deux liturgies , ayant l'une et l'autre échappé aux atteintes du feu , devaient continuer à être tolérées toutes deux dans son royaume. C'est de cette sentence que vint , dit-on , le proverbe, que *les lois vont où les rois veulent* (1).

Toutefois l'existence simultanée des deux liturgies ne devait pas être tout à fait également autorisée. L'office mozarabique ne fut toléré qu'à Tolède , et seulement dans les six paroisses de Sainte-Juste, de Saint-Luc, de Sainte-Eulalie , de Saint-Marc, de Saint-Torquatus et de Saint-Sébastien , qui avaient déjà existé sous la domination maure ; mais dans les autres églises de Tolède , et dans toutes les autres villes et localités , il fallut introduire le rite grégorien (2). Et à mesure que les familles mozarabes s'éteignirent , ou que par leur mélange avec d'autres familles , elles perdirent leur attachement à leur ancien rite , la liturgie grégorienne s'implanta aussi dans les six paroisses susdites , et la liturgie mozarabique ne fut plus en usage qu'à certains jours de fête peu nombreux et pour souvenir.

Les choses en étaient là , lorsque Ximenès monta sur le siège primatial de Tolède. On dit que le cardinal Mendoza , son prédécesseur , s'était déjà occupé plusieurs fois du rétablissement du rite mozarabique , et que la mort l'empêcha de poursuivre son plan. Ximenès se chargea de l'exécuter. Il recueillit tous les bons manuscrits

(1) Mariana, l. IX, c. 48 , p. 377, etc. D'après Rodrigo, le rituel Grégorien aurait été brûlé. Robles, *Vida y hazanas del cardenal Ximenès* , p. 235.

(2) Gomez, l. c. p. 969. Robles, p. 242-231.

de cette liturgie , et en fit faire la révision par le chanoine Alphonse Ortiz et trois curés des paroisses mozarabiques. Il remplaça les caractères de l'écriture gothique (non pas la langue gothique) par ceux de l'écriture castillane , et employa une somme considérable à faire imprimer un grand nombre de missels et de bréviaires mozarabiques , par le génois Melchior Gurriz , établi à Tolède (1).

Voulant ensuite assurer davantage l'avenir de la liturgie mozarabique , il fit élever près de sa cathédrale une fort belle chapelle, nommée « ad corpus Christi », et fonda pour elle un collège de treize prêtres , qui furent appelés *Mozarabes sodales* ou *capellani* , ayant à leur tête un *chapelain majeur*. Ils devaient y célébrer tous les jours la messe et s'acquitter des heures canoniales d'après le rite mozarabique , et exercer le droit de présentation aux places ecclésiastiques des six paroisses mozarabiques. Il confia au chapitre de sa cathédrale de Tolède le soin de protéger cette fondation ecclésiastique (2).

Son exemple fut bientôt suivi par d'autres évêques , et dans le seizième siècle encore , de semblables institutions furent faites à Salamanque et à Valladolid ; la première par Patrice Maldonato de Talavera ; la seconde , par Pierre Sasca , évêque de Sagonte (Murviedro ?

(1) Gomez , l. c. p. 970 , 10-20 et p. 979 , 26. Robles , p. 236. Binterim, *Denkwürdigkeiten der Christ. kirche*. Ce dernier donne à tort pour date à cette impression l'an 1500 ; car ce ne fut que deux ans plus tard que Ximenès conçut le plan de cet ouvrage. D'après Gomez , l. c. p. 979 , cette impression coïncide à peu près avec le temps de la mort de la reine ; ainsi elle tomberait dans l'année 1504.

(2) Robles , p. 237 , etc. , donne une description détaillée de cette fondation , de la chapelle , de ses revenus , etc. Il était lui-même un des chapelains de cette chapelle , et curé de la paroisse mozarabique de Saint-Marc , à Tolède , vers l'an 1600.

vieux murs ; presque sur l'emplacement de l'ancienne Sagonte) (1).

Ainsi, nous devons à Ximenès la connaissance que nous avons encore aujourd'hui de cette antique liturgie, si vénérable et si profondément édifiante ; et quoique l'édition qu'il en fit faire fût déjà rare quelques dizaines d'années après sa mort (2), au point que le missel seul fut vendu, sous les yeux de Gomez, non moins de trente ducats ; on peut toutefois retrouver la liturgie mozarabique dans presque toutes les bibliothèques, parce qu'elle fut réimprimée plus tard à différentes reprises, et entr'autres à Rome en 1755.

Une description complète de cette liturgie, comme on la trouve, par exemple, dans Robles, Pinius, Thomasius et autres, ne serait sans doute pas ici à sa place ; mais nous ne pouvons guère nous dispenser de présenter un tableau raccourci de la messe mozarabique. Elle commence par une prière graduelle, peu différente de celle du missel romain et dont les parties principales sont le Ps. *Judica* et le *Confiteor*, auxquels se rattache un Introït, qui varie d'après les fêtes, mais qui est différent du nôtre. Vient ensuite le *Gloria in excelsis*, ou même, à certains jours, le *Cantique des trois jeunes Hébreux* dans la fournaise ardente ; puis une oraison et une leçon tirée de l'A. T., prières qui sont entremêlées de plusieurs versets étrangers au missel romain. Après un Graduel, appelé *Psallendum*, vient l'épître proprement dite, et qui, différente de la leçon, est toujours tirée du Nouv. Test. et

(1) Binterim, l. c. p. 117.

(2) D'après Renaudot, Dissert. I de liturg. orient. origine T. I, p. 17 un homme zélé mais ignorant en acheta un grand nombre d'exemplaires et les brûla, regardant comme hérétique leur différence d'avec le rit commun, le seul qui lui fût connu. Binterim, ib., p. 118.

presque toujours des épîtres des apôtres. Elle est annoncée par le prêtre ou par un diacre, par les mots *Silentium facite*, et commence comme chez nous l'évangile, par le mot *Sequentia epistolæ* (1) etc. Le chœur répond alors *Deo gratias*, et à la fin, *amen*.

En revanche l'évangile, qui vient ensuite, débute par les mots *Lectio sancti evangelii*, auxquels le chœur répond comme chez nous : *Gloria tibi, Domine* ; quant à l'évangile même, il commence ordinairement par les mots : *in illis diebus*. A la fin, le peuple répond *amen*.

On place alors sur l'autel du côté de l'épître, le second livre nécessaire pour la messe mozarabique ; il s'appelle *Omnium offerentium* (sc. liber), et renferme les parties qui se ressemblent dans toutes les messes. Alors commence l'offertoire avec des prières semblables aux nôtres, mais qui ne sont pas les mêmes. Après l'offertoire, vient, comme dans la vieille liturgie grecque et dans celle de Milan, une série d'oraisons dont la troisième par sa dénomination, *Post nomina*, fait allusion à la lecture des diptyques, qui a précédé. La quatrième, appelée *Ad pacem*, est unie au baiser de paix, qui, comme à Milan et chez les Grecs, a lieu avant la consécration et non après. Là, le prêtre baise la patène, en reçoit la paix, la communique au diacre, qui donne ensuite le baiser de paix à celui des assistants parmi le peuple qui est le plus rapproché.

La préface, qui s'appelle *illatio*, *conclusion* (c'est-à-dire de la première partie de la messe) et qui change fort souvent, est ensuite amenée par l'*Introibo ad altare Dei*.

(1) A certains jours, p. ex à l'Ascension, à la Pentecôte, etc., au lieu d'une épître on lit un morceau des Actes des Apôtres, en commençant par ces mots : *Principium libri actuum*, ou *Lectio libri actuum*.

Le chœur répond : Ad Deum, qui lætificat juventutem meam. Viennent alors les versets et répons suivants : *Le prêtre* : Aures ad Dominum. — *Le chœur* : Habemus ad Dominum. — *Le prêtre* : Sursum corda. — *Le chœur* : Levemus ad Dominum. — *Le prêtre* : Deo ac Domino nostro Jesu Christo filio Dei, qui est in cœlis, dignas laudes dignasque gratias referemus. — *Le chœur* : Dignum et justum est. — La préface elle-même commence ensuite d'une manière semblable à la nôtre par les mots : Dignum et justum est, nos Tibi gratias agere, etc., et se termine par le *Trisagion* (le Sanctus, etc.)

Si jusqu'ici la liturgie mozarabique a une grande ressemblance avec celle de Rome, elle s'en éloigne d'autant plus dans le Canon. Après le Sanctus, vient presque immédiatement la Consécration, qui n'en est séparée que par une petite prière appelée *Post Sanctus*. L'hostie et le calice y sont, comme chez nous, montrés au peuple, tandis que dans la messe grecque, cela n'a lieu qu'après toute la Consécration et immédiatement avant la Communion. A la Consécration, le prêtre mozarabe dit la prière suivante :

« Adesto, adesto Jesu bone pontifex in medio nostri : sicut fuisti in medio discipulorum tuorum : sancti † fica hanc oblationem : † ut sanctificata † sumamus per manus sancti angeli tui, sancte Domine ac Redemptor eterne. Dominus noster J. C. in qua nocte tradebatur, accepit panem : et gratias agens bene † dixit ac fregit : deditque discipulis suis, dicens : Accipite et manducate. Hoc : est : corpus : meum : quod : pro : vobis : tradetur (1). » Puis

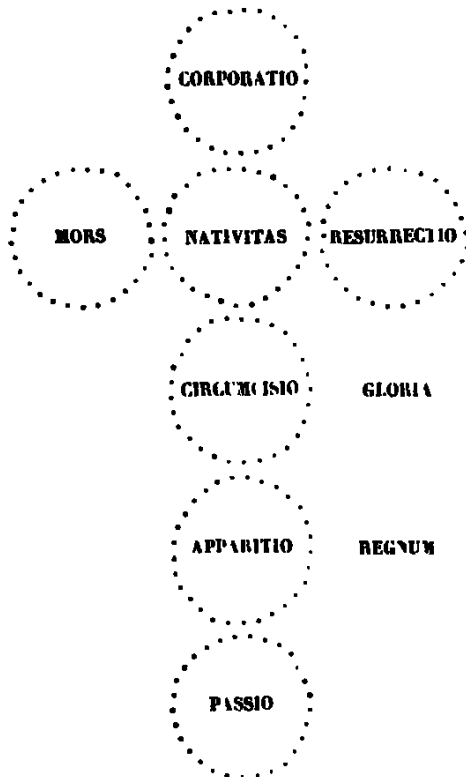
(1) Cette forme de consécration se rapporte entièrement au v. 24 de la 1^{re} Epître aux Corinthiens, c. II, et a été copiée littéralement du missel mozarabique, avec la ponctuation qui lui appartient.

vient l'élévation de la sainte Hostie , et le prêtre continue alors ainsi : « Quotiescumque manducaveritis : hoc facite in meam † commemorationem. » Se tournant ensuite vers le calice , il continue en ces termes : Similiter et calicem postquam cenavit dicens. Hic † est : calix : novi : testamenti : in : meo : sanguine : qui : pro : vobis : et : pro : multis : effundetur : in : remissionem : peccatorum. » Le calice est ensuite couvert de la palle, appelée *filiola*, et montré au peuple. Puis le prêtre ajoute : « Quotiescumque biberitis hoc facite in meam † commemorationem ; » et le chœur répond : Amen.

Après quelques autres petites prières , et une nouvelle élévation de l'Hostie , vient le symbole de Nicée et de Constantinople , dans une traduction tout à fait différente de la nôtre , mais qui a toutefois le *filiogue* ; tandis que chez nous il vient avant l'Offertoire , et chez les Grecs , immédiatement après. La comparaison de ce symbole mozarabique avec celui qui se trouve dans les Actes du troisième synode de Tolède, en 589 (lorsque les Vigi-goths devinrent catholiques), m'a démontré qu'ils s'accordent pleinement , à quelques petites exceptions près ; que le symbole mozarabique n'est rien autre chose que l'ancienne traduction espagnole (tolétaine) du Credo , retouchée et un peu rapprochée du Credo romain.

Ce que cette liturgie a de tout à fait propre, c'est la fraction du pain qui se fait alors. Le prêtre brise la sainte Hostie en deux parties , dont il partage l'une en cinq , et l'autre en quatre parcelles. Il les dispose ensuite de la manière suivante sur la patène , dans laquelle est gravée une croix formée de sept cercles : les sept premières parcelles de l'Hostie sont placées dans ces sept cercles , et les deux autres du côté droit de la croix, aussi sur la patène. Chacune de ces neuf parcelles a son nom particulier ,

correspondant à un moment de la vie de Jésus-Christ , savoir : (1) corporatio , (2) nativitas , (3) circumcisio , (4) apparitio , (5) passio , (6) mors , (7) resurrectio , (8) gloria , (9) regnum. Placées sur la patène , elles forment la figure suivante :



A la suite de la fraction du pain, vient, après une assez longue introduction, le *Pater noster*. A chaque demande, le chœur répond , amen. Après une autre prière pour les affligés, les prisonniers, les malades et les morts, pendant laquelle le prêtre , comme chez nous , au « Nobis quoque peccatoribus, » se frappe la poitrine , il prend la particule Regnum et la laisse tomber dans le calice, en prononçant des paroles qui ont rapport à cette action (1).

(1) Robles. p. 294.

Immédiatement après , il donne la bénédiction au peuple , puis il passe à la communion, pendant laquelle le chœur chante : *Gustate et videte quam suavis est Dominus, etc.* Le prêtre prend alors entre ses doigts la particule Gloria , en disant : « *Panem cœlestem de mensa Domini accipiam : et nomen Domini invocabo ;* » ensuite il fait une prière pour les morts , prononce le *Domine, non sum dignus*, en se frappant trois fois la poitrine, prend d'abord cette parcelle de l'hostie, puis tour à tour, les autres, dans leur ordre. Il boit ensuite le saint Sang, prend l'ablution , et récite encore une prière.

Le diacre écarte ensuite de l'autel le *Liber offerentium* , et met à sa place , du côté de l'épître , le missel proprement dit , dans lequel le célébrant lit la Postcommunion. Puis, au lieu de notre *Ite missa est* , il prononce ces paroles : « *Solemnia completa sunt in nomine Domini nostri J. C., votum nostrum sit acceptum cum pace ;* » ou à certains jours : « *Missa acta est, etc. ;* et l'on répond : » *Deo gratias.* » Après le *Salve Regina*, qui vient ensuite, le prêtre se tourne vers le peuple (1), le bénit en disant : « *In unitate Sancti Spiritus benedicat vos Pater et Filius, Amen.* » Puis il quitte l'autel.

Pour en revenir maintenant à Ximenès, il pourrait paraître étonnant qu'un homme , qui , sous tous les rapports , aimait et favorisait tant les sciences, n'occupe pas lui-même une place distinguée dans les rangs des écrivains ; et l'on pourrait d'autant plus s'en étonner , que Ximenès est dépeint par ses contemporains, comme un homme *doctrina singulari oppletus*, et comparé à saint Augustin pour la

(1) D'après Binterim , l. c. p. 431, ce serait là l'unique fois que le prêtre se tourne ; mais d'après le missel, p. 3 , il le fait encore à une espèce d'Orate fratres , avant la préface , et où le prêtre dit : « *Adjuvate me fratres in orationibus vestris et orate pro me ad Deum.* »

pénétration de son esprit (1). Mais , outre que Ximenès , quoique bien instruit , brillait cependant beaucoup plus par sa vertu que par son érudition (2) , il est facile de conjecturer que toute la nature de cet homme le portait plus à la pratique qu'à la théorie , à agir et à créer qu'à écrire. Ajoutez à cela que le grand nombre d'affaires difficiles et de toute espèce , dont il devait s'occuper comme évêque et comme homme d'État , laissaient , même à un si riche talent , bien peu de temps à consacrer à des travaux littéraires , et que celui qui gouverne bien , peut bien être dispensé d'écrire.

Toutefois Ximenès sut , dit-on , trouver encore le temps et le désir de travailler à plusieurs traités théologiques , tels que *De natura angelica* et *De peccatis* , mais ils ne furent pas livrés à l'impression , et on les conserva manuscrits autographes , dans le couvent de Notre-Dame à Salzeda , où il avait été gardien. On doit aussi avoir reconnu comme venant de Ximenès à Alcalá (3) , une biographie de l'ancien roi goth Wamba , ainsi que quelques travaux exégétiques et observations sur différents passages de l'Écriture Sainte , qu'on a souvent attribués à tort à Nicolas de Lyre. Mais , jusqu'à quel point ces détails sont-ils exacts ? c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Gomez n'en parle pas ; et le savant éditeur de la *Bibliotheca hispana* , D. Nicolas Antoine (1672) dit expressément (t. II , p. 687) que Ximenès était , à la vérité , très-instruit , mais que nulle part on n'affirmait qu'il eût composé quelque ouvrage. Si par là , l'assertion de Robles , répétée par Fléchier , est

(1) Mart. Ep. 408. Prescott pense toutefois que ce n'est pas le jugement de Martyr lui-même , mais qu'il rapporte seulement ce qu'en pensaient les autres. II p. p. 487 , note 38.

(2) *Aiunt homines esse virum , si non literis , morum tamen sanctitate egregium* , dit Mart. Ep. 460.

(3) Robles , l. c. p. 444. Fléchier , l. VI , p. 505.

déjà ébranlée , elle perd absolument tout son poids par cette considération que , d'abord , l'ouvrage *De natura angelica* n'a pas pour auteur notre archevêque , comme Robles le prétend , mais un autre François Ximenès , antérieur de près de cent ans , et qui fut évêque d'Elne (ou Perpignan) et patriarche titulaire de Jérusalem (1).

Il n'est pas moins inexact de dire que notre archevêque avait écrit une biographie du roi Wamba ; cette assertion ne repose que sur un malentendu de Robles , que Fléchier a reproduit encore sans plus de réflexion. En effet , Gomez raconte que Ximenès , dans son premier synode , dont nous parlerons bientôt , introduisit comme jour de fête dans son diocèse , le jour commémoratif de saint Ildephonse , évêque de Tolède ; et à ce propos , l'historien remarque que ce saint avait entr'autres choses écrit une vie du roi Wamba ; et Robles ayant mal compris ce passage , a attribué la susdite biographie à Ximenès , tandis qu'elle est de son antique prédécesseur († 690).

Au reste , Ximenès , par la fondation de l'université d'Alcala et de ses nombreuses institutions en faveur des études , ainsi que par la création de la grande Polyglotte et les autres travaux dont nous avons parlé , a si bien mérité des sciences , que cela seul suffirait pour rendre son nom immortel.

Mais son zèle ardent pour l'amélioration de son diocèse et des ordres religieux en Espagne , mérite aussi toute notre attention.

(1) Cave , *Historia literaria* , Appendix p. 57. Busse , *Grundriss der christl. Litteratur* , B^d II , p. 334.

CHAPITRE XIV.

Administration de son diocèse. — Réforme du clergé séculier et régulier. — Fondations pieuses.

DEPUIS que Ximenès avait accepté les fonctions épiscopales , il n'avait cessé de donner des preuves de son zèle apostolique pour le bien de son diocèse, et il est facile de reconnaître que même ses fondations littéraires avaient avant tout pour but le bien de l'Église. Mais une sorte d'insatiabilité dans le bien semble être le caractère du vrai zèle , et c'est pour cela que nous voyons aussi Ximenès déployer sa bienfaisante activité dans différentes directions en même temps. Or, une des principales directions qu'il sut lui donner , eut pour but la réforme des mœurs , surtout dans le clergé. Plusieurs causes avaient contribué à la fois à faire perdre au clergé espagnol son ancien éclat. La principale , c'est que l'administration de grands biens et de vastes domaines (1), la participation

(1) D'après *Marineus Siculus* , l'archevêque de Tolède avait 80,000 ducats de revenus annuels ; celui de Séville , 24,000 ; celui de S. Jago , 20,000 ; celui de Grenade , 40,000 ; l'évêque de Burgos , 20,000 ; celui de Sigüenza , autant ; celui de Cuença , 46,000 ; celui de Ségovie , 44,000 ; les 25 autres évêques de Castille , généralement entre 6 et 40,000 ; seulement , quelques sièges plus petits fondés depuis l'expulsion des Maures , ne rapportaient que 4500 à 2000 ducats , par exemple Adra et Cadix. Les évêchés d'Aragon

aux affaires politiques et le service personnel à la guerre (1), avaient fait contracter à une partie du haut clergé lui-même, l'esprit du monde, ou l'avaient souvent empêché d'exercer une surveillance suffisante sur le clergé qui lui était soumis. En outre, le nombre excessif des ecclésiastiques en Espagne divisait trop le travail, pour qu'il ne s'en trouvât pas quelquefois qui fissent, à leurs propres dépens, la triste expérience des dangers de l'oisiveté pour la morale. Ajoutez à cela, qu'une partie des bénéfices, extrêmement riches, étaient, pour plusieurs, un appât à l'état ecclésiastique, sans qu'ils eussent intérieurement la vocation, ni qu'ils se fussent formés par une instruction suffisante; et que, privés dès lors des deux génies protecteurs de la vie sacerdotale, ils s'adonnaient à la sensualité et aux jouissances d'une vie grossière. Aussi le synode d'Aranda en 1473, jugea-t-il nécessaire de régler que personne ne serait ordonné, s'il ne comprenait le latin. Pierre Martyr, de son côté, assure qu'un prêtre de condition noble, en état de prêcher, était chose plus rare (albà cornice) qu'une *corneille blanche* (2).

D'autre part, moins le clergé espagnol avait de véritable culture intellectuelle, plus il laissait le champ libre aux erreurs, que nous rencontrons à cette époque, dans

étaient un peu moins bien dotés; toutefois l'archevêque de Saragosse avait 24,000 ducats de revenus.

(1) Les guerres de religion contre les Maures excusèrent pendant longtemps l'humeur guerrière des prélats espagnols; mais une fois habitués à ce métier, on les vit aussi, dans les guerres civiles, jouer même le rôle de chefs, comme Alphonse Carillo, archevêque de Tolède. Clémencin, dans les *Memorias de la real Academia de la historia*, (Madrid, 1824, T. VI. Illustrac. 45 p. 387, etc.), nous a donné une dissertation complète sur les prélats guerriers de cette époque en Espagne; on en trouve même plusieurs parmi ceux dont il cite les noms.

(2) Mart. Ep. 356.

l'histoire ecclésiastique de l'Espagne, sous le nom de Judaïsme. En effet, tandis que l'opposition contre l'Église, au XV^e et au XVI^e siècle, prenait en Italie la forme de l'*antitrinitarisme* (Socin.), et en Allemagne, celle du *prédestinarianisme* (Luthéranisme); en Espagne, les Juifs, qui y étaient fort instruits, réussirent à infecter de leurs erreurs une grande partie du clergé, de sorte que, même des évêques chrétiens y étaient secrètement dévoués au Judaïsme. C'est ce que Llorente affirme lui-même de Pierre Aranda, évêque de Calahorre, qui fut déposé, non par l'Inquisition, mais à Rome, quoiqu'il y fût fort aimé. Les témoins, au nombre de 101, qu'il avait invoqués en sa faveur, déposèrent tous contre lui (1498); et si l'on en croit un voyageur anglais (Barrow, *the Bible in Spain*), ce désordre se serait propagé jusqu'à notre temps dans la Péninsule hispanique (1).

Si dans le moyen âge on général en était déjà si adonné aux plaisirs charnels, cela avait surtout lieu en Espagne, où l'exemple des Maures avait exercé sur leurs voisins une influence corruptrice. Mais ce qui probablement fut plus contagieux encore, ce fut l'immoralité honteuse qui régnait à la cour de Castille, sous le roi Henri IV. Le roi et la reine donnaient eux-mêmes l'exemple du dérèglement des mœurs et l'on semblait chercher à effacer dans l'ame du peuple, toute horreur pour cette espèce de crime (2). Aussi, partout en Espagne, se produisait le scandale de pareils excès, et l'on ne cherchait pas même à les cacher. Il n'était pas rare de voir des concubines à côté des épouses légitimes; des filles de conditions même

(1) voir plus de détails au chapitre XVIII.

(2) Catherine de Sandoval, devint abbesse du couvent de S. Pedro de las Duenas, pour réformer les mœurs de ce couvent, comme le disait ce prince. Becker, *Gesch. Ferd. und Isab. Thl. I, s. 36.*

élevées avaient des relations de cette espèce, et des enfants adultérins héritaient même quelquefois avant les parents légitimes (1). La culpabilité du simple concubinage ne paraissait plus guère comprise, et l'opinion publique à ce sujet semblait devenue muette. Il n'était donc pas étonnant que le relâchement eût aussi gagné le clergé, et que de malheureuses complices ne fissent plus un secret de leur ignominie. Mais ce qui est caractéristique pour cette époque, c'est que le faste de cette espèce de personnes causait plus de scandale que leur mauvaise conduite (2); et même que les lois de Castille, chose inouïe dans le reste du monde, accordaient aux tristes fruits de ces désordres, le droit d'hériter *ab intestat*, lorsqu'il n'y avait pas de testament (3). C'était le clergé séculier inférieur qui s'était le plus relâché; mais parmi les prélats eux-mêmes, qui en général se sont toujours distingués en Espagne, on vit alors quelques exemples de pareils écarts. Je ne rappellerai pas le nom de Rodéric Luna, archevêque de Compostelle, qui en 1458 fut suspendu de ses fonctions, pour un scandale grave (4); mais Alphonse Carillo, cet archevêque de Tolède dont on a tant parlé, avait aussi suivi le torrent, et l'on ne fit pas difficulté de déposer son corps dans le couvent des Franciscains à Alcalá, où reposaient les dépouilles du jeune Troylo, son fils, jusqu'à ce que Ximenès, indigné de cette inconvenance, fit enlever la tombe de ce dernier, disant qu'il n'était pas convenable que les péchés des évêques fussent étalés aux yeux de tout le monde (5).

(1) Prescott, Histoire de Ferdinand et d'Isabelle, I p. p. 338, note.

(2) Une ordonnance de l'an 1405 leur avait enjoint de porter sur la tête un morceau de drap rouge, pour qu'on pût les distinguer des autres femmes, ainsi que les femmes juives. (Ferreras)

(3) Prescott II p., p. 420, note 4. (4) Mariana, l. XXII, c. 20.

(5) Fléchie, l. VI, p. 493. Moreri, Diction.

Ce n'est qu'avec peine que nous ferons aussi mention du célèbre cardinal Mendoza, qui travailla plus tard avec tant d'ardeur à expier les écarts de sa jeunesse. Mais l'histoire de la guerre d'Italie en 1500, insinue qu'il s'était aussi oublié. Nous en dirons autant de l'évêque Pierre Aranda, de Calahorre, cité plus haut pour ses erreurs judaïques, et de Fonseca, qui, malgré la vive opposition de Ximènes, perpétua sur son siège de San-Iago le souvenir de ses écarts.

Ce qui était un grand mal, c'est que les enfants naturels des rois et des grands étaient assez souvent élevés sur des sièges épiscopaux, où ils imitaient l'incontinence de leurs pères. Ainsi, nous voyons sur le siège épiscopal d'Osma, Alphonse Henriquez, fils naturel du grand-amiral en charge du temps de Ximènes (1). Sur le siège archiépiscopal de Saragosse, le premier du royaume d'Aragon, était assis, pendant la jeunesse de Ximènes; don Juan d'Aragon, fils naturel du roi Jean II; et après sa mort, 1475, don Alonso d'Aragon, fils naturel de Ferdinand le catholique (2), fut élevé à la même dignité, quoiqu'il n'eût que six ans, 1478. Sixte IV protesta longtemps; mais l'influence politique et la menace de saisir les biens de l'Eglise en Sicile, le firent enfin consentir à ce que le bâtard eût au moins l'administration de l'archevêché, c'est-à-dire de ses biens (3).

Le relâchement s'était aussi introduit dans les cloîtres; les ordres mendiants eux-mêmes n'observaient plus

(1) Llor. l. c., p. I. p. 345, n. IX.

(2) Il l'avait eu, un peu avant son mariage avec Isabelle, de dona Aldonce Roch d'Iborre, demoiselle noble de Cervera, en Catalogne.

(3) Mariana, libr. XXIV, c. 46, p. 137. Zurita, Anales, T. IV, libr. XX, c. 23, p. 256. (Ferrerias).

la pauvreté. Souvent les cellules étaient converties en chambres de parade, et l'ascétisme avait fait place au luxe. Quant au siège qui, auparavant, avait si souvent ranimé dans l'Eglise la vie morale et puni le vice, il avait été, vers ce temps là, occupé par Innocent VIII et Alexandre VI. C'est ce qui avait rendu d'autant plus nécessaires à l'Espagne, un Primat comme Ximenès et une reine comme Isabelle, qui, l'un et l'autre, par leur vie irréprochable, donnèrent au loin le plus bel exemple d'une vie conforme aux règles de la morale, ramenèrent l'opinion publique à l'estime de la pureté et de la vertu, et qui, par des institutions de toute espèce, surtout en favorisant l'instruction dans tous les états, et en particulier dans l'état ecclésiastique, s'efforcèrent de corriger les mœurs et d'extirper les vices. Ximenès voulut commencer la réforme de son clergé par le chapitre même de sa cathédrale, dont les membres habitaient des palais princiers, et dépensaient dans le luxe les revenus de la plus riche Eglise du monde.

A la nouvelle de la promotion de Ximenès, le chapitre de Tolède avait député vers le nouveau pasteur, les chanoines François Alvar et Jean Quintanapallia, et Ximenès avait profité de cette première occasion, pour donner au clergé connaissance de ses desseins (1). Il ne leur cacha pas qu'il était résolu d'introduire une discipline plus sévère, et qu'il songeait à commencer par le haut chapitre lui-même. Comme tous les autres, le chapitre de Tolède s'était beaucoup éloigné de l'ancienne rigueur et de la règle de saint Chrodegang : il avait en particulier renoncé à la vie commune, prescrite par cette règle, et adopté cette manière de vivre *dissipée*, où les *chanoines*

(1) Gomez, l. c. p. 916. 30, etc.

(*canonici*) ne conservaient plus du *canon*, c'est-à-dire de la *règle*, que le nom. Aussi Ximenès manifesta aux députés du chapitre le désir bien arrêté de voir les chanoines quitter le plus tôt possible leurs demeures particulières, pour reprendre comme autrefois la *vie commune*. Ceux-là surtout qui étaient chargés du service divin de la semaine, devaient, réunis *de corps* et d'esprit, dans une maison voisine de la cathédrale, s'acquitter de leurs saintes fonctions. De son côté, il promit de donner ses soins à l'établissement d'une habitation commune; et le zèle qu'il mit à faire commencer sans retard la construction de ces demeures, prouva qu'il n'avait pas voulu seulement les payer de belles paroles.

Le chapitre, instruit par ses députés du dessein de l'évêque, et convaincu bientôt, en le voyant mettre la main à l'œuvre, que la chose était sérieuse, n'osa s'opposer ouvertement à une réforme si légitime, mais il songea cependant à la traverser autant que possible, et résolut, en conséquence d'envoyer à Rome un agent secret. Son choix tomba sur le chanoine Alphonse Albornoz, homme prudent et versé dans les affaires, qui partit aussitôt pour Rome, aussi secrètement que possible, et sous prétexte d'autres affaires. Il devait demander au pape la confirmation de l'état actuel du chapitre et réclamer sa protection contre les innovations de l'archevêque. Il était sans doute permis d'espérer cette faveur d'Alexandre VI, et Ximenès, de son côté, pouvait facilement craindre de la part de ce pontife un obstacle à ses plans de réforme.

Aussi, à la première nouvelle qu'il eut de ces démarches, il envoya, avec la permission du roi, des agents de police dans les différents ports de mer, avec ordre d'arrêter le député du chapitre lorsqu'il voudrait s'embarquer. Ce

dernier venait de mettre à la voile , mais Ximenès avait prévu cette éventualité ; il fit partir sans délai un navire à trois rangs de rames, qui cinglant avec plus de rapidité, dépassa l'autre et porta à l'ambassadeur espagnol à Rome, Garcilasso de la Vega , l'ordre d'arrêter le susdit député , dès qu'il serait descendu à terre , et de le renvoyer en Espagne.

Cet ordre fut exécuté, et Albornoz, ramené en Espagne, fut conduit à Alcalá , près de l'archevêque, et retenu pendant un an et demi environ , dans une captivité tantôt plus étroite, tantôt plus douce. Cette sévérité effraya pour l'avenir les autres chanoines , et ils n'osèrent plus désormais risquer contre leur archevêque la moindre résistance. C'était là , de la part de Ximenès , un trait de caractère , dont il donna encore souvent l'exemple , et que nous ne voulons pas défendre d'une manière absolue ; je veux parler de l'emploi de moyens sévères et même durs , pour pouvoir mettre à exécution des vues qu'il regardait comme bonnes.

Toutefois , pour tranquilliser le chapitre, il assura, par une déclaration ultérieure , qu'il n'avait pas voulu les ramener à la vie commune par la violence, mais seulement en leur exprimant ses désirs, en leur donnant des conseils et des exhortations. Quant à savoir si ses désirs eurent quelque succès, et si du moins ils ramenèrent à la vie commune les chanoines occupés du service divin de la semaine, c'est sur quoi Gomez, biographe de Ximenès, ne pouvait déjà plus nous donner des renseignements, quelques dizaines d'années plus tard. Il nous apprend, en revanche, que les bâtiments construits à cet effet furent réunis plus tard au palais archiépiscopal de Tolède (1).

(1) Gomez, l c p 947, 50.

Vers le milieu de l'année 1497, après le mariage du prince don Juan avec Marguerite d'Autriche, Ximenès eut la permission de se rendre à Tolède, chose qu'il désirait d'autant plus vivement que, depuis sa promotion, il n'avait pas encore vu sa cathédrale, et qu'il avait dû rester jusqu'alors soit à la cour, soit à Alcalá, résidence ordinaire des archevêques de Tolède (1).

Pour éviter toute espèce de faste, il voulut faire son entrée dans l'antique métropole de l'Espagne, de nuit et dans le plus profond silence; mais les habitants l'assiégèrent si longtemps de leurs prières et de leurs représentations, qu'il ne lui fut pas possible de se soustraire aux honneurs qu'on lui préparait.

Son entrée surpassa en magnificence celle de tous les archevêques de Tolède qui l'avaient précédé : sa réputation de sainteté le précédait; et le clergé et le peuple rivalisèrent entr'eux de zèle et d'ardeur, pour donner de la pompe et de l'éclat à cette solennité. Après une entrée semblable à un triomphe, Ximenès, selon l'usage, baisa, dans le parvis de la cathédrale, la parcelle de la sainte croix, et prêta serment d'observer les lois de l'Église de Tolède. Il entra ensuite dans le temple, fit sa prière devant le maître-autel, et, le soir étant venu sur ces entrefaites, il se retira de là dans le palais archiépiscopal.

Trois jours après, il convoqua les chanoines, et leur parla en ces termes : « Personne de vous, mes frères, n'ignore, je pense, avec quelle répugnance je me suis laissé élever à cette haute dignité; mais ce que je sais mieux que personne, c'est combien je suis indigne de

(1) Ib. p. 948.

pareilles fonctions, puisque déjà je commence à gémir et à chanceler sous le poids de cette nouvelle charge. Cela me fait d'autant mieux sentir combien j'ai besoin, non-seulement du secours de Dieu, mais encore de celui des hommes, et en particulier de votre appui, vénérables Frères, qui êtes ornés de tant de piété, de prudence et de vertu, et dont les conseils et les prières doivent m'être d'un si grand secours, d'une si grande utilité. Votre secours, vos conseils, votre zèle m'aideront, j'en ai la confiance, à réhausser le culte de Dieu, non-seulement dans cette paroisse, mais encore dans tout le diocèse, à corriger les mœurs, et, sinon à rétablir la sévérité de la discipline ecclésiastique, ce que, dans ces temps de corruption, il est plus permis de désirer que d'espérer, du moins à la ramener cependant en quelque sorte à son antique pureté. Ce désir, j'espère qu'il me sera facile d'en voir l'accomplissement, si, avant tout, je trouve en vous des modèles de vertu; et bien certainement il convient que, les premiers en revenus et en dignité, vous surpassiez aussi en sainteté tous les autres prêtres du diocèse. Quels enseignements, en effet, quelles corrections ou avertissements peuvent faire impression sur les laïcs, si vous négligez vos devoirs, si vous entretenez parmi vous la discorde, et si, au contraire, par votre mise, vos manières, votre tenue, votre amour pour la paix, vos discours édifiants et vos bonnes œuvres, vous ne prouvez au peuple, comme vous le faites, que chez vous l'homme intérieur est digne du sacerdoce. Quant à moi, pour parler avec une entière sincérité, je remarque que quelques-uns d'entre vous s'élèvent par cette voie à la sainte Jérusalem; et non-seulement je les soutiendrai dans leurs efforts, mais je chercherai aussi à augmenter de toutes les manières possibles leurs avantages et leur honneur. Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, je vois l'un ou l'autre d'entre vous descendre vers la terrestre Jéricho et

tomber dans le repaire des vices, à l'exemple du Samaritain de l'Évangile, je verserai de l'huile et du vin dans ses plaies, de manière cependant qu'il sente plus la douceur de l'huile que l'âpreté du vin, à moins que peut-être la corruption de la plaie, Dieu nous en préserve ! n'exige l'emploi du fer et du feu ; car ces moyens rigoureux, je saurai aussi, quoiqu'à regret, les mettre en usage, si je le juge utile pour vous et pour ma responsabilité devant Dieu. Toutefois je suis persuadé que je n'ai rien que de bon et de digne à attendre d'une compagnie si respectée et si honorable. Mais, comme j'ai résolu depuis longtemps de convoquer un synode diocésain à Alcalá, je vous exhorte instamment à y envoyer des délégués, pour que, d'après l'ancienne coutume, ils puissent prendre part à ce qui y sera traité. De mon côté, j'accepterai avec reconnaissance les observations et les conseils qui tendront à une amélioration quelconque, qu'ils concernent soit la cathédrale, soit une autre église (1). »

Lorsque le doyen du chapitre eut répondu à ce discours, les chanoines se retirèrent. Le lendemain, Ximenès donna audience aux employés et aux bourgeois de Tolède ; mais il abrégéa autant que possible la durée de ces visites. Entre autres moyens qu'il employa à cet effet, il plaça sur la table la plus à portée de lui, une Bible toujours ouverte ; et après les premiers compliments, lorsqu'il n'y avait rien d'important à dire, il la prenait en mains, avertissant ainsi les jaseurs importuns d'abrégéer leur visite. Il donnait d'autant plus d'attention aux suppliques qui lui étaient adressées, ayant surtout égard à celles où la pauvreté invoquait son appui. Aussi, le bruit de sa bienfaisance attira autour de son palais une telle multitude de pauvres

(1) Gomez, l. c. p. 949.

et de nécessiteux , qu'à son départ il ne put se frayer un passage que grâce à une ruse de son aumônier , lequel jeta au milieu de la foule une masse de pièces d'argent (1).

Pendant le court séjour qu'il avait fait à Tolède, Ximènes avait fait aux églises de riches présents et publié des ordonnances utiles pour le peuple et pour le clergé. Il résolut entr'autres choses d'élargir le chœur de la cathédrale , rétréci par la chapelle sépulcrale des anciens rois, en faisant transporter leurs tombes dans une autre chapelle de cette église , ce que la reine approuva , en dépit des protestations des prêtres établis à cette chapelle, et qui étaient soutenus par le chapitre (2).

Il se rendit ensuite sans délai à Alcalá , pour y faire l'ouverture de son premier synode.

L'institution ecclésiastique des synodes avait depuis longtemps sommeillé en Espagne , lorsque Alphonse Carillo, archevêque de Tolède, tint avec ses suffragants (3) un synode provincial à Aranda (déc. 1473) Il y avait été pris plusieurs mesures utiles : ainsi (cap. I) , un concile provincial devait désormais être convoqué tous les deux ans , et chaque année , un synode diocésain ; les curés (cap. 2) devaient être astreints à exposer chaque année à leur paroisse , pendant le carême , les principaux articles de foi ; personne désormais ne devait plus être admis aux saints ordres , s'il ne comprenait le latin ; et lorsque les

(1) Gomez, l. c. p. 949, 54. 950, 5. (2) Ib. p. 950, 5-42.

(3) Savoir : 1° Jean Arias , évêque de Ségovie ; 2° Didacus de Mendoza , évêque de Palencia ; 3° L'évêque de Jaen, par le chanoine Didace, Gundisalvus, son suppléant ; 4° l'évêque de Cuenca, représenté par Nunez Alvar, chantre de sa cathédrale ; 5° l'évêque d'Osma , par le bachelier Gonzalvo d'Avila ; et 6° l'évêque de Sigüenza, par le chapelain majeur Nunez Gonzalvo. Harduin. Coll. concil. T. IX, p. 4316.

évêques ne pouvaient assister en personne aux examens qui ont lieu avant les ordinations, ils devaient déléguer deux commissaires, pour examiner eux-mêmes les aspirants, après avoir promis sous serment la plus consciencieuse justice (cap. 3). On y avait en outre mis des bornes au luxe des ecclésiastiques dans leurs vêtements (cap. 5,6,7); on leur avait interdit le jeu de dés (cap. 11) et le métier des armes (cap. 15); et on avait menacé de la perte de leurs bénéfices ceux qui conserveraient des concubines (cap. 9). La prédication était interdite aux prêtres qui n'avaient pas reçu de leurs évêques des pouvoirs *ad hoc* (cap. 13). Aucune noce ne pouvait plus avoir lieu dans le temps clos (cap. 16), et les fiançailles secrètes étaient punies de l'excommunication, à moins qu'elles n'eussent été conclues en présence d'au moins cinq témoins. L'ecclésiastique qui aurait béni ces fiançailles secrètes, devait être suspendu de ses fonctions et privé de ses revenus pendant trois mois (c. 17).

Les représentations et les pompes théâtrales dans les églises, entr'autres à Noël et les trois jours suivants, étaient interdites de la manière la plus rigoureuse, et les ecclésiastiques qui, à l'avenir, permettraient un pareil désordre, étaient menacés de fortes amendes (cap. 19). Les autres ordonnances étaient également convenables et conformes au but qu'on voulait atteindre (1); mais malheureusement, la plus grande partie de ces réformes n'existèrent que sur le papier, sans être mises à exécution, et Carillo, comme l'on sait, n'était pas l'homme requis pour de telles affaires.

Il n'en était que plus urgent que Ximenès prit à son tour la chose en mains; aussi, entr'autres mesures relati-

(1) Hard. Collect. Concil. T. IX, p. 4501-4516.

ves à la réforme de son église , il convoqua deux synodes , dont, à la vérité , nous ne possédons plus les actes , mais dont Gomez et Robles nous font assez bien connaître les résolutions (1).

Dans le premier de ces synodes , Ximenès donna aux confesseurs plein pouvoir d'absoudre les ecclésiastiques de tous les cas réservés à l'évêque, afin qu'aucun d'eux ne fût empêché d'offrir le saint Sacrifice de la messe.

Il fut ordonné aux curés d'expliquer l'Évangile (2) pendant la grand'messe des dimanches et fêtes de précepte; et le dimanche soir, après les complies, de convoquer au son de la cloche les jeunes garçons de la paroisse à la Salutation angélique, et de les instruire ensuite, par eux-mêmes ou par un vicaire , des mystères de la foi chrétienne. Cette institution , qui existait encore du temps de Gomez, et qui était jugée très-utile, reçut ensuite plus d'extension et servit plus tard de modèle aux instructions chrétiennes du dimanche.

Ximenès rétablit aussi l'usage , presque tombé en désuétude, de prendre de l'eau bénite avant d'entrer à l'église , et permit de nouveau, ce que Carillo avait en partie défendu , de présenter aux laïcs la patène à baiser , comme *instrumentum pacis*.

Pour obvier à l'appauvrissement de beaucoup de personnes que ruinaient les frais et les lenteurs des procès, il défendit aux juges ecclésiastiques et séculiers de son diocèse de consentir , dans les affaires de peu d'importance , à aucune poursuite par écrit, et prescrivit par rapport aux

(1) Gomez, l. c. p. 950, 43, etc. et p. 955, 36. Robles l. c. p. 109, etc.

(2) Ce décret ne se trouve pas dans Gomez , mais seulement dans Robles , l. c. p. 110.

autres procès, d'introduire autant que possible; l'usage de procéder oralement.

A l'égard des ecclésiastiques, en particulier, afin de ménager la dignité sacerdotale, on ne devait pas, dans les affaires peu importantes, instruire un procès en règle et public; le vicaire-général devait arranger l'affaire oralement, et absoudre ou punir selon l'exigence du cas. Quant aux affaires même importantes, où l'on ne pouvait s'abstenir de procéder dans les formes, il fallait du moins autant que possible, ménager l'honneur des ministres du Christ.

Ximenès prescrivit en outre dans ce synode, au grand avantage de son diocèse, d'établir dans toutes les églises des registres de baptême et de confession. Les premiers, dans le but d'empêcher les mariages invalides pour cause de proche parenté; de rendre impossibles les divorces criminels pour motif de parenté prétendue; et de couper court aux querelles scandaleuses qui avaient lieu au sujet des héritages, etc. Quant aux registres de confession, ils fournissaient un moyen d'exercer une sorte de surveillance sur les membres tièdes ou irréligieux du diocèse.

Les curés furent en outre chargés d'instruire sans délai l'archevêque de tout méfait public et grave, qui aurait lieu dans leurs paroisses, afin qu'il tâchât de faire disparaître le mal par son autorité. Ce règlement existait encore dans le diocèse de Tolède du temps de Gomez, et produisait de bons résultats: il avait même été imité dans d'autres évêchés, et, en particulier, par les suffragants de Tolède.

D'autres ordonnances avaient rapport aux jours de fête; et, en ce point, Ximenès se conforma surtout aux prescriptions de Sixte IV († 1484), qui appartenait comme lui à l'ordre des Franciscains. Ainsi, il régla que la

Présentation de Marie au Temple serait célébrée chaque année le 21 novembre (1), et la fête de saint Joseph, le 19 mars. Il éleva également au rang des fêtes le jour de saint François d'Assise, et renouvela la commémoration solennelle de saint Julien, évêque de Tolède, dont la fête fut fixée au 8 mars (2).

Quelques années après, pendant l'été de 1498, Ximenès tint un second synode diocésain, dans la maison de son ami, Jean Aiala, à Talavera de la Reina, près de Tolède, pendant que les Cortès étaient réunies dans cette dernière ville, pour rendre hommage à la jeune Isabelle, mariée au roi de Portugal. Au rapport de Gomez, un grand nombre de prêtres assistèrent à ce synode, et Ximenès en ouvrit presque toutes les sessions par une messe pontificale solennelle. Des hommes savants et pieux devaient y prêcher sur les objets qui allaient être traités dans le synode; et l'on remarqua surtout, entre ceux qui se distinguèrent sous ce rapport, Grégoire Castellus, juge papal, qui gagna par là la reconnaissance de toute l'assemblée et en particulier, de Ximenès. Ce second synode renouvela les décrets du premier, et en ajouta beaucoup d'autres très-utiles, à ce que Gomez assure. Mais, malheureusement, cet écrivain ne cite en particulier que l'ordonnance, qui prescrivait chaque année, la tenue d'un synode diocésain dans l'intérêt de la discipline. Néanmoins, les nombreuses affaires ecclésiastiques et politiques de Ximenès, le mirent hors d'état d'exécuter dans la suite ce dessein dont il était lui-même l'auteur; et ce ne fut qu'après le concile de Trente, que Philippe II provoqua de nouveau la tenue des synodes

(1) Gomez, l. c. p. 951, 45, a, par erreur, XI calendas octobris au lieu de decembris

(2) Ib. p. 951-52, Gomez se trompe aussi en donnant pour date *pridie non.*, ce qui serait le 6 mars. Robles est ici plus exact, p. 413.

provinciaux et diocésains en Espagne (1). Du reste, les prescriptions des deux synodes tenus par Ximenès ont été en partie admises tacitement dans les décrets de ses successeurs au siège de Tolède, et sont ainsi restées en vigueur longtemps après la mort de ce grand homme (2).

Ximenès rendit encore, sans le secours d'un synode, plusieurs ordonnances utiles pour l'amélioration de son diocèse. Ainsi, il fit dresser un état de toutes les paroisses et de leurs revenus, des mœurs de leurs paroissiens, de la fortune des familles et des localités, des abus qui s'y étaient glissés (3), etc.; et il envoya partout des visiteurs et des commissaires chargés d'améliorer la condition des laïcs et des ecclésiastiques (4). Il donnait surtout une attention particulière à la provision des charges ecclésiastiques: il ne les accordait jamais qu'après un choix prudent, et seulement à des prêtres vraiment dignes, humbles et de bonnes mœurs, sans égard pour le rang, l'origine et la position antérieure, de manière que souvent il élevait aux postes les plus éminents ceux qui étaient le plus bas, parce qu'ils étaient les plus dignes. Et pour écarter de lui toute inspiration étrangère et toute influence, il repoussa constamment ceux qui, soit par eux-mêmes, soit par des protecteurs et des intercesseurs, intriguaient pour obtenir des places. C'était à Pâques, ordinairement, qu'il disposait des places vacantes (5).

Les efforts de Ximenès furent en réalité récompensés par plus d'un progrès dans le bien; mais pour en opérer davantage encore, et pour briser en particulier la résistance des ecclésiastiques, qui se prétendaient exempts de la juridiction épiscopale et refusaient de lui obéir, il obtint

(1) Gomez, l. c. p. 955. (2) Ib. p. 950, 47. (3) Fléchier, l. I, p. 64.

(4) Gomez, l. c. p. 942, 9. (5) Fléchier, l. VI, p. 496.

d'Alexandre VI (23 juin 1497) un bref , où, par l'autorité pontificale , ce pape lui accordait un pouvoir illimité sur tous les ecclésiastiques de son diocèse , sans exception , eussent-ils même la qualité d'officiers pontificaux ou autre semblable (1).

Ainsi muni de l'autorité du Souverain Pontife , comme il l'était déjà de celle du roi, Ximenès déclara dès lors formellement la guerre à tous les vices , et ses efforts furent couronnés de fruits si abondants , que son diocèse , pour parler comme Gomez, paraissait tout à fait régénéré (2).

Il voulut aussi , autant qu'il était en son pouvoir, soutenir la discipline ecclésiastique même hors de son diocèse , et il ne craignit pas de flétrir librement toutes les atteintes qui y étaient portées. C'est ce qu'il fit entr'autres , à propos de l'archevêché de Saint-Jacques de Compostelle , que le vieux Fonseca résigna en faveur de son fils Alphonse ; de sorte que, de l'aveu de Ferdinand, mais au grand scandale des fidèles , le père fut remplacé sur ce siège métropolitain , par son propre fils , plus militaire d'ailleurs que pieux. Ximenès représenta à son maître avec la plus grande liberté, que les rois n'avaient pas non plus le droit de violer les lois de l'Eglise, et que l'héritage du Christ n'était pas destiné à servir d'apanage aux enfants naturels. Mais comme Ferdinand ne pouvait ou ne voulait pas reculer , Ximenès lui adressa ces belles paroles : « Eh bien , soit ; que Fonseca obtienne le bien de l'Eglise, mais la responsabilité en reste à Votre Altesse ; à Elle, le devoir d'en faire pénitence et de restituer (3). »

(1) Ce bref se trouve dans Gomez, l. c. p. 953, et Wadding, *Annales Minorum*, T. XV, p. 437.

(2) Gomez, l. c. p. 953, 55.

(3) Fléclier, l. VI, p. 495. Zurita, *Annales de Aragon*, T. VI, lib. 8, c. 5, p. 444, rapporte que cela eut lieu en 1507, et que le vieux Fonseca reçut, après sa résignation, le titre de patriarche d'Alexandrie.

En même temps que Ximenès opérait ces réformes dans son diocèse, il continuait aussi sans relâche celle des Franciscains, qu'il avait commencée lorsqu'il était devenu provincial et confesseur de la reine. Son but, comme nous l'avons dit précédemment, était de ramener les conventuels relâchés à la stricte observance, d'éloigner des couvents, soit par la bonté, soit par la force, ceux qui se refusaient à ce changement, afin de les peupler de religieux animés de meilleures dispositions. Dès le début, il y avait rencontré de grands obstacles, mais lorsque, devenu archevêque, il tâcha, avec un redoublement d'énergie, de mettre son plan à exécution, il vit redoubler aussi la vigueur de la résistance, d'autant plus que les conventuels ainsi pressés, avaient réussi à trouver de nombreux appuis dans la haute noblesse. C'est que les principales familles avaient leurs caveaux ou leurs chapelles funéraires dans les couvents des conventuels, qui, en vertu de fondations, devaient s'acquitter de beaucoup d'anniversaires et de prières pour les morts. Or, comme les observants, qu'il s'agissait d'introduire, n'osaient recevoir aucune rétribution pour les fonctions ecclésiastiques, ni percevoir les revenus de ces fondations, les familles en question craignirent de voir cesser ces messes et ces prières, d'autant plus qu'on commençait à répandre faussement le bruit, que Ximenès avait ordonné de faire un autre emploi de ces fondations.

L'autorité de la pieuse reine triompha de cette opposition des nobles; mais les plans de l'archevêque rencontrèrent un obstacle plus sérieux à la cour de Rome même. Ils y furent considérés comme une violation des contrats de l'Ordre, confirmés par les papes Paul II, Sixte IV et Innocent VIII, en vertu desquels aucune des deux catégories des Franciscains ne pouvait prendre possession des couvents et églises appartenant à l'autre, pas même

avec la permission du Saint-Siège. Alexandre VI avait, à la vérité, approuvé le changement opéré par Ximenès ; mais cette fois , il prêta aussi l'oreille aux plaintes du général des Franciscains, François Samson, qui lui-même, comme tous les généraux jusqu'à l'année 1517, appartenait aux conventuels. Il agréa même sa proposition, d'après laquelle les correcteurs royaux (c'est-à-dire, nommés par Ximenès) des couvents d'Espagne, n'osaient plus désormais entreprendre seuls les améliorations à faire ; mais seulement de concert avec plusieurs délégués du général, tirés de la classe des conventuels. Et comme ces entraves n'étaient plus respectées en Espagne, et qu'on les mettait entièrement de côté, Alexandre alla si loin, que par un bref du 9 novembre 1496, adressé à Ferdinand et à Isabelle, sans toutefois nommer Ximenès, il interdit jusqu'à nouvel ordre la continuation de la réforme des couvents en Espagne (1).

Isabelle, presque découragée, communiqua cette nouvelle à l'archevêque. Mais celui-ci ne renonça nullement à l'espoir d'exécuter ses bons desseins ; et il fit à Rome des représentations si énergiques, que le pape révoqua sa défense, et chargea de la continuation de la réforme Ximenès et deux autres évêques, ceux de Catanea et de Jaen. C'est ainsi que la stricte observance fut introduite en Espagne dans la totalité des couvents de Franciscains, à peu d'exceptions près ; et Gomez est d'avis qu'on était redevable à Ximenès, de toute la piété, de la discipline, de la continence et de la sainteté qu'on trouvait de son temps chez les Franciscains d'Espagne (2).

Ce n'est pas toutefois que, même après la permission obtenue du pape, on n'eût encore à triompher de plus

(1) Voir ce bref dans Gomez, l. c. p. 952, et Wadding. l. c. p. 127.

(2) Gomez, l. c. p. 953, 28.

d'un obstacle ; et environ un millier de conventuels opposés à cette réforme, passèrent en Afrique, pour échapper par l'apostasie à l'austérité du réformateur et pouvoir se livrer sans frein à leurs honteux désirs. C'est du moins ainsi que le raconte Pierre Delphinus, et après lui Raynald, dans sa continuation des Annales de Baronius (1). Zurita (2), d'autre part, et l'académicien espagnol Clémencin (3), ont représenté cet évènement comme un fait si assuré, qu'on ne peut guère admettre la supposition de Prescott, qui ne repose que sur une seule donnée, et d'après laquelle ces moines mécontents auraient émigré, non en Barbarie, mais en Italie et dans d'autres pays (4).

Mais entre les principaux adversaires de la réforme de cet ordre, on remarqua surtout le général des Franciscains lui-même, Aegidius Delphinus, qui, élevé à cette dignité en l'an 1500, songeait à opérer la fusion des conventuels et des observants. Peu de temps après sa promotion, dans la même année 1500, il se rendit en Espagne, pour travailler, si possible, à la chute de Ximenès (5). Aussitôt tous les ennemis de l'archevêque passèrent du côté de l'agresseur, et travaillèrent avec ardeur à fournir pour cette guerre si peu glorieuse, leur contingent de griefs, de plaintes et de calomnies. Abondamment pourvu d'armes et de munitions de cette

(1) Raynald ad anno 1497, n. 34.

(2) Zurita, Annales T. V, (ou Hist. del rey Hernando, T. I, l. III, c. 43, p. 135 b.

(3) Dans son Elogio de la reina dona Isabel, Ilustrac. 8, dans les Memorias etc. T. VI, p. 201.

(4) Prescott, II p. p. 416, note 34. Gomez et Robles ne disent rien de cette affaire.

(5) Gomez, l. c. p. 943, 37. Wadding, l. c. p. 244.

espèce , l'habile général s'efforça d'abord de faire perdre à l'archevêque la forte position qu'il occupait dans la faveur de la reine. Il demanda donc une audience à cette princesse, et aussitôt après les premiers compliments, il commença à lancer les traits empoisonnés de son zèle hypocrite. « Il s'étonnait que la reine eût voulu élever à une si éminente dignité le frère François , qui ne brillait ni de l'éclat d'une haute naissance ni de celui d'un grand savoir. Novice dans la connaissance du droit , peu versé dans les autres sciences , il était impossible que l'insignifiant official de Siguenza eût pu acquérir l'aptitude requise pour un poste d'une si grande importance. »

» La princesse avait sans doute eu égard à sa réputation de piété ; mais elle devait observer que cette apparente sainteté était purement affectée , et ne cadrait nullement avec les temps ni avec les circonstances. Il ne pouvait d'ailleurs échapper à son œil pénétrant que Ximenès lui-même était d'un caractère inconstant , et qu'il était passé d'une rigueur extrême à un luxe sybaritique. Il ne voulait pas parler de son extérieur rude et sombre , de ses mœurs dures et rustiques , non plus que du défaut de culture et de bienséance qu'on remarquait en lui ; toutes choses qui cependant prouvaient qu'il n'avait pas une véritable sainteté , attendu que celle-ci est toujours douce , débonnaire , amicale , sereine et affable. Son long refus d'accepter la dignité qui lui était offerte n'était nullement une preuve de sa vertu , mais seulement un signe de sa finesse. La reine devait en conséquence tâcher de guérir la plaie que , contre sa volonté , elle avait faite à l'Eglise de Tolède , et il ne serait sans doute pas difficile d'amener à une résignation , un homme si peu fait pour son poste. »

A ce discours , il ajouta encore d'autres paroles calomnieuses et propres à discréditer le prélat ; mais ce fut avec si peu de succès , que la reine eut peine à se retenir et à s'empêcher de lui montrer la porte. Elle ne lui répondit que ces quelques paroles , qui étaient une réprimande : « Mon père , êtes-vous bien présent à vous-même ? Savez-vous à qui vous parlez ? » « Oui , répliqua-t-il , je sais que je parle à Isabelle , qui , comme moi , n'est qu'une poignée de cendres et de poussière. »

En disant ces mots , dignes d'une meilleure cause , il sortit de l'appartement , fut encore pendant quelques années le brouillon de son ordre , jusqu'à ce qu'au chapitre , tenu à Rome en 1506 , il fut déposé (1). Quant à Ximenès , il continua la réforme tant des autres ordres monastiques d'Espagne que du sien propre , comme il avait commencé à la faire de l'aveu du pape , lorsqu'il n'était encore que le confesseur de la reine (2). Ceux qui s'y soumirent le plus volontiers , furent les Dominicains , les Carmélites et les Augustins ; et les Franciscains , ce qui s'y résignèrent le plus difficilement. Le long séjour que Ximenès dut ensuite faire à Grenade , pour la conversion des Maures , le força à interrompre les travaux entrepris pour la réforme de son diocèse et pour celle des couvents. Ensuite, les affaires de la cour , et les fêtes célébrées lors de la prestation de l'hommage à Philippe et à Jeanne , vinrent à leur tour réclamer ses soins ; mais à peine eut-il recouvré la santé à Santorcaz , vers la fin de l'année 1503 (voir ch. IX) , qu'il forma le dessein de retourner à Tolède , afin de poursuivre avec énergie l'œuvre de

(1) Gomez, l. c. p. 943-944 Wadding, l. c. p. 214.

(2) Quintanilla, Archet. Lib. I, c. 41, 44, raconte des particularités relatives à ces réformes.

la réforme. Il n'était pas encore parti, que la reine l'appela sans retard à Médina del Campo, où Jeanne, sa fille, était en proie à une profonde mélancolie. Ximenès se hâta, comme nous avons vu, d'aller consoler la princesse; mais il voulut faire marcher de pair la continuation de la réforme, et il chargea son vicaire-général, le docteur Alonso Garcia de Villalpando et le chanoine Fernando de Fonseca, de visiter le chapitre de Tolède. Toutefois les chanoines virent en cela une violation du droit qu'ils réclamaient de n'avoir à répondre qu'à l'évêque lui-même, refusèrent en conséquence d'admettre les deux délégués et firent appel au pape. Sur le rapport du vicaire-général, Ximenès, cédant à une impétuosité excessive, fit conduire à la forteresse les trois chanoines qui criaient le plus haut, Sêpulvéda, Barzana et Ortiz. Les autres alors s'adressèrent à la reine, et envoyèrent une députation à Médina, où la princesse résidait en ce moment avec l'archevêque. L'écolâtre de la cathédrale, François Alvar, qui était à la tête de cette députation, déclara que leur démarche n'avait pas été dictée par un esprit de désobéissance envers l'archevêque, ni par la crainte d'une réforme; qu'au contraire, ils étaient prêts à se soumettre sans contradiction aux censures de l'archevêque lui-même, quoique chacun sût que Ximenès serait, sans comparaison, plus rigoureux que ses vicaires; mais qu'il s'agissait en ce moment de la considération et de la dignité du chapitre, qui, de temps immémorial, n'avait jamais rendu compte à un juge inférieur à l'archevêque lui-même.

Ximenès vit sans doute alors qu'il avait été trop violent dans cette affaire et qu'il avait été trop loin, car il offrit sur-le-champ de terminer ce débat, en se chargeant de faire personnellement cette visite; et dans l'intérêt de

cette affaire , la reine lui permit de son côté de s'éloigner de Médina, quoiqu'elle commençât elle-même à se trouver mal. A son départ , elle lui dit gracieusement qu'aussitôt que sa santé le permettrait, elle se rendrait elle-même à Tolède , pour l'avoir de nouveau dans son voisinage (1).

Mais la mort de cette princesse qui survint bientôt , l'empêcha de tenir parole. Quant à Ximenès , il s'acquitta de la visite du chapitre , à la satisfaction de tous (2). Les détails de cette affaire, et les dispositions salutaires qui y furent prises , ne sont malheureusement pas parvenus jusqu'à nous : mais nous savons pourtant qu'il fut plus tard dans des relations très-amicales avec son chapitre , qu'il le consultait dans toutes les affaires importantes , et qu'à l'occasion , il priait ses chanoines de se souvenir de lui à l'autel et dans leurs prières (3).

En revanche , les anciens biographes nous parlent d'autres institutions de bienfaisance , que fit Ximenès à cette époque pour l'amélioration de son diocèse. Il avait appris que la pauvreté était pour un certain nombre de jeunes filles, une occasion de déshonneur et d'immoralité ; et d'autre part , lorsqu'il était encore provincial, il avait remarqué en faisant ses visites , que d'autres, poussées par le besoin, prenaient le voile sans avoir la vocation religieuse, et se trouvaient ensuite très-malheureuses. Voulant remédier à ce double mal, il fonda à Alcalá un couvent de filles du titre de Saint-Jean , et y adjoignit pour les filles pauvres, une maison consacrée à sainte Isabelle, dans laquelle elles devaient, sous la surveillance d'une mère spirituelle et du gardien des Franciscains de cette ville ,

(1) Gomez, l. c. p. 976-977. Quintanilla, l. c. lib. III, c. II, p. 143.

(2) Gomez, p. 978, 7.

(3) Fléchier, l. VI, p. 487.

vivre d'après des règles déterminées , jusqu'à ce qu'elles pussent se marier , ou , si elles le voulaient , entrer à un âge plus mûr dans un couvent. Dans le premier cas , elles devaient recevoir une dot des revenus de la maison , lesquels étaient assez considérables ; et dans l'autre , être admises gratuitement dans le couvent de Saint-Jean.

Ximenès vécut encore assez pour voir les heureux fruits de cette fondation ; et il en eut une si grande joie , que , tant de son vivant que par son testament , il fit encore à cette institution des donations considérables , lesquelles furent plus tard encore beaucoup augmentées , par François Ruyz et par Philippe II. Cet établissement prit de la sorte une telle extension , que même beaucoup de filles moyennées , et en particulier les filles des employés royaux , allaient y faire leur éducation (1).

Ximenès ne mettait pas moins de zèle à soutenir les institutions bienfaisantes que d'autres avaient fondées. Comme les pauvres étaient encore fort peu aidés à Tolède , deux hommes de la classe moyenne , Jérôme Madrit (2) et Pierre Zalaméa , résolurent d'abord de fonder un hôpital pour des malades nécessiteux et abandonnés ; et ils en eurent bientôt recueilli un nombre considérable dans une maison , qu'ils pourvurent des secours de la médecine et des autres choses nécessaires.

A peine cette pieuse entreprise eut-elle attiré l'attention de ce moyen âge si bienfaisant *pour l'amour de Dieu* , qu'un grand nombre de personnes se hâtèrent de la secourir. Aussi , grâce à leurs propres ressources et au concours des autres , ces hommes de bien se trouvèrent en

(1) Gomez, l. c. p. 979.

(2) Dans Pierre Martyr , Ep. 343 et 357, il est parlé d'un Jérôme Madrit , qui était économe et chanoine de la cathédrale de Grenade.

état , non-seulement de soigner leurs propres malades , mais encore d'étendre leur sollicitude sur les veuves et les orphelins abandonnés, et sur beaucoup d'autres œuvres de charité.

Mais le principal protecteur de cette nouvelle institution fut Ximenès. Il manda aussitôt Jérôme Madrit , l'exhorta à persévérer, lui offrit les secours les plus abondants , et lui déclara qu'il était disposé à favoriser cette œuvre de ses conseils, de son argent et de son crédit. Pour commencer, il remit à Jérôme une somme considérable , et l'encouragea tellement que celui-ci fonda alors formellement, à l'honneur de l'Immaculée Conception , une société religieuse destinée à soigner les pauvres , les malades , et surtout les pauvres honteux.

D'après une disposition particulière , chaque année, du 1^{er} novembre au 31 mars , deux membres de la Société devaient, pendant toute la nuit, parcourir avec des lanternes les rues de la ville, et conduire dans le nouvel hôpital les pauvres exposés sans abri aux rigueurs de l'hiver. Témoin de ces progrès , Ximenès , pendant la famine de l'année 1505 , donna à cet établissement plus de 4000 boisseaux de bon froment , et lui fit dès lors de riches aumônes en argent et en fruits. Après sa mort , le pape Adrien VI , en signe de bon souvenir des jours qu'il avait vécu avec Ximenès en Espagne , confirma cette institution dans les formes voulues , et Gomez ne se lasse pas de décrire les bénédictions dont elle fut la source , ainsi que la reconnaissance qu'elle inspirait et qui se manifestait chaque année, au jour de la mort de Ximenès, par un anniversaire solennel et par une distribution d'aumônes extraordinaires (1).

(1) Gomez, l. c. p. 970, 971.

Ximenès fit encore une foule d'autres actes de bienfaisance ; il visitait lui-même les hôpitaux , dotait des filles pauvres , nourrissait tous les jours trente pauvres , rachetait des prisonniers ; enfin, il fonda quatre hôpitaux , huit couvents et douze églises (1).

Mais pendant qu'il était ainsi occupé des soins qu'il consacrait à son diocèse , qu'il secourait les pauvres , et tâchait d'allumer dans son clergé l'amour d'une vie sainte, la mort vint frapper la grande reine Isabelle, et arracher de nouveau le fidèle grand-chancelier à ses occupations épiscopales.

(1) Fléchier, l. VI, p. 499, 504.



CHAPITRE XV.

Participation de Ximenès aux affaires du royaume sous Philippe-le-beau :

A défaut d'héritier mâle , la Castille , à la mort d'Isabelle , devait échoir à Jeanne , alors sa fille aînée , et qui était mariée à Philippe-le-beau. Ferdinand devait , en conséquence , cesser de prendre aucune part aux affaires de Castille , et se renfermer dans le gouvernement de l'Aragon , son royaume héréditaire. Mais ces relations , si simples en elles-mêmes , furent compliquées par la folie de Jeanne et la légèreté de Philippe. Ce dernier avait montré si peu de cœur pour l'Espagne , et avait paru si empressé de fuir de ce pays , qu'il y avait à douter si jamais il la choisirait pour sa résidence habituelle , et s'il n'aimerait pas beaucoup mieux de séjourner dans les Pays-Bas , où régnait plus de gaîté.

Quant à Jeanne , il n'y avait pas à se faire illusion. Son amour et sa jalousie l'y retiendraient alors également , et la Castille serait ainsi privée de sa souveraine. Il était d'ailleurs à craindre , comme cela arriva réellement plus tard , que l'état mental de cette princesse ne vînt à s'empirer encore , et qu'elle ne devînt ainsi tout à fait incapable de gouverner.

Voulant dans ces deux cas , soit de l'absence personnelle , soit de la folie de sa fille , pourvoir au bien de la Castille , Isabelle , sentant sa mort approcher , songea à remettre aux mains de son prudent époux , la régence de son royaume héréditaire. A cette fin , elle avait déjà , au commencement de l'année 1503 , fait décider par les Cortès de Castille , que si elle venait à mourir dans l'absence de sa fille ou du prince Philippe , Ferdinand prendrait dans l'intervalle la direction des affaires du royaume (1). Mais elle se prononça plus absolument à ce sujet dans son mémorable testament , qu'elle fit écrire un mois et demi avant sa mort , le 12 octobre 1504 (2). Elle y déclarait que , dans le cas où Jeanne , pour motif d'absence ou de maladie , ne pourrait prendre en mains le gouvernement du royaume , elle nommait , après mûre réflexion et d'après le conseil de beaucoup de prélats et de gentilshommes , son époux , le roi Ferdinand , régent unique de Castille , jusqu'à ce que Charles , leur petit-fils , eût atteint sa vingtième année. Elle pourvoyait en même temps son époux de riches revenus , lui léguait viagèrement la moitié des produits de l'Amérique récemment découverte , et lui laissait la grand'maîtrise des trois Ordres espagnols réunis depuis peu à la couronne , en vertu d'un Indult papal (3).

Quant à Philippe , Isabelle n'en disait pas un mot dans son testament , et elle le privait de la régence , parce que jamais il n'avait écouté ses conseils , qu'il avait maltraité

(1) Ferreras.

(2) C'est tout à fait sans raison que Robertson , dans son Histoire de Charles-Quint , révoque en doute l'authenticité de ce testament. Cfr , Prescott , II p. p. 393.

(3) Mariana , lib. XXVIII , c. 11 , p. 302.

sa femme , et préféré constamment les intérêts français à ceux de l'Espagne (1).

Isabelle nomma exécuteurs de son testament le roi Ferdinand, l'archevêque Ximenès, Déza, évêque de Palencia, les deux surintendants des finances , Antoine Fonseca et Jean Vélasquez , et son propre secrétaire Jean Lopez Lezarraga , avec la clause expresse , que les deux premiers étaient autorisés à agir avec un pouvoir souverain , pourvu qu'ils eussent l'assentiment d'un seul des quatre autres (2).

Mais plusieurs grands de Castille furent très-mécontents des dispositions de la reine , et ne voulurent pas entendre parler de la régence de Ferdinand , soit que l'ancienne jalousie entre Castellans et Aragonnais les aveuglât , ou qu'ils eussent plus d'espoir de voir grandir leur influence sous le faible Philippe , que sous le vigoureux Ferdinand. Aussi à peine eurent-ils connaissance de ce testament , qu'ils se montrèrent animés des sentiments les plus passionnés , et se hâtèrent d'envoyer des messagers en Flandre , pour inviter Philippe à passer sans retard en Espagne (3).

Instruit de ces menées , Ferdinand , pour donner tous les apaisements que la justice réclamait , déposa solennellement le titre de roi de Castille , le jour même de la mort de son épouse , et fit proclamer cet événement à Médina del Campo , en ajoutant que Jeanne, sa fille, alors absente , et Philippe , son époux , étaient devenus rois , et que lui , conformément aux volontés de la reine défunte , était seulement administrateur du royaume (4). Il n'en remit pas moins, d'après un ancien usage, la bannière de

(1) Martyr, Ep. 277. (2) Mariana, l. c. Ferreras, Prescott, II p. p. 364

(3) Martyr, Ep. 277. (4) Ib., 279.

Castille au duc d'Albe , et manda sur-le-champ le primat grand-chancelier à Toro , sur les frontières du Portugal , où il se rendit lui-même , pour délibérer avec lui sur les affaires du royaume et sur l'exécution du testament.

Ainsi , tandis que le convoi funèbre d'Isabelle , escorté par le fidèle Pierre Martyr et une foule de chevaliers et d'ecclésiastiques , traversait , par un temps affreux , presque toute l'Espagne du nord au sud, jusqu'à Grenade (1), Ferdinand et Ximenès se réunissaient à Toro , où l'habile monarque se répandit en politesses pour conserver l'amitié de l'influent prélat. Voyant qu'il avait alors plus besoin de Ximenès que Ximenès de lui , il alla à sa rencontre , lorsqu'il apprit son arrivée , l'accueillit de la manière la plus amicale , et lui offrit un siège , tout en continuant lui-même à rester debout.

Presque chaque jour , des délibérations avaient lieu entre les exécuteurs testamentaires réunis (2) ; et bientôt (janvier 1505) on convoqua à Toro les Cortès , qui approuvèrent les dispositions du testament d'Isabelle , rendirent hommage à la reine Jeanne et à son époux , et reconnurent Ferdinand pour administrateur du royaume (3). Sur ces entrefaites , de mauvaises nouvelles de la santé de Jeanne étant arrivées , les Cortès déclarèrent que le cas d'empêchement prévu par Isabelle était arrivé , et prièrent expressément le roi Ferdinand de répondre au désir de son épouse défunte , et de ne pas abandonner le royaume dans la nécessité où il se trouvait. La cour de Philippe reçut en même temps la nouvelle de tous ces événements (4).

(1) Martyr, Ep. 280. (2) Gomez, l. c. p. 968, 96 et 980.

(3) Mariana, lib. XVIII, c. 12 , p. 302.

(4) Zurita, Anales de Aragon, T. VI, lib. VI, c. 4.

Tout cela s'était passé d'une manière parfaitement régulière, et l'on croyait avoir pourvu à l'avenir de la Castille en restant sur le terrain du droit; mais plusieurs nobles ne voulurent pas plus se conformer au décret des Cortès qu'au testament de la reine, et répandirent sur le compte de Ferdinand des bruits désavantageux, comme si, par un mariage avec la Beltranée, il voulait attirer à lui la Castille, ou réclamer au moins la moitié du royaume de Grenade. En conséquence, plusieurs se déclarèrent ouvertement pour Philippe, notamment le marquis de Villena, le duc de Najara, et don Juan Manuel, ambassadeur de Ferdinand et d'Isabelle en Allemagne.

Ce don Manuel, à la nouvelle de la mort d'Isabelle, se rendit incontinent en Flandre sans la permission de son prince, gagna par la force de son esprit une grande influence sur Philippe, accrut l'éloignement de ce prince pour Ferdinand, résista ouvertement à l'ordre que ce dernier lui donna de retourner à son poste, et, de la Flandre, forma et entretint l'alliance de Philippe avec les Grands mécontents de la Castille (1). Ses insinuations furent d'autant plus efficaces sur l'esprit de Philippe, qu'elles étaient appuyées par les confidants flamands de ce prince, lesquels comptaient sur l'éloignement de Ferdinand, afin de pouvoir avec plus de facilité s'enrichir de l'or et des terres de la Castille.

Quant à Philippe, qui redoutait dans la gravité sévère de son beau-père un gouverneur importun, il entra avec joie dans le plan qui lui était proposé, de chasser Ferdinand de la Castille, en dépit du testament d'Isabelle (2).

Dans de pareilles conjonctures, Ferdinand était, on le comprend, fort abattu. Depuis trente ans, il avait aimé la

(1) Martyr, Ep. 282. Ferreras, XII p. t. 8. (2) Martyr, Ep. 282.

Castille comme sa propre patrie ; il avait fait beaucoup pour elle, de concert avec sa sage épouse, et lui avait conquis un nouveau royaume, celui de Grenade. Tout ce qu'ils avaient fait était menacé de ruine, et l'on allait peut-être voir renaître l'ancienne anarchie, si Philippe, avec sa légèreté, réussissait à chasser de la Castille son sage beau-père (1). Ferdinand croyait même avoir à craindre pour le royaume de Naples, nouvellement conquis, et appartenant à la couronne d'Aragon ; et il fut longtemps sans pouvoir se défaire du soupçon accablant, que le gouverneur de ce pays, le grand Capitaine, pourrait bien, en qualité de castillan, s'unir à Philippe et lui livrer Naples.

Mais Ximenès promit au roi son concours plein et entier, et lui conseilla de députer vers Philippe en Flandre quelques hommes d'une fidélité éprouvée, pour lui dévoiler les plans intéressés des Grands d'Espagne, former avec lui un traité d'amitié, et prier le jeune prince de passer lui-même en Espagne. Lopez Conchillos et Michel Ferrera furent chargés de cette mission (2).

Pendant son séjour à Toro, Ximenès voulut visiter à Zamora, ville du voisinage, le corps de saint Ildephonse, évêque de Tolède († 667) ; mais les habitants, craignant qu'il ne demandât une partie du saint corps, lui en refusèrent l'accès. L'archevêque en fut douloureusement affecté ; mais il se remit à ses occupations, et il retourna selon les uns à Alcalá, pour continuer la réforme de son diocèse qu'il avait interrompue ; ou, selon d'autres, il se rendit, à Ségovie avec le roi, qu'il ne quitta que lorsque les difficultés où il se trouvait furent aplanies (3).

(1) C'était ainsi qu'en jugeait déjà Pierre Martyr, Ep. 283.

(2) Martyr, Ep. 282. Gomez, l. c. p. 984, 49. Mariana, lib. XXVIII, c. 43, p. 306.

(3) Gomez, l. c. p. 982.

Vers ce temps-là , Philibert de Vera, de Bourgogne , et Andrea del Burgo, de Crémone, vinrent de la part de Philippe et de l'empereur Maximilien , réitérer verbalement à Ferdinand , le désir que déjà Philippe avait exprimé par écrit à son beau-père , de le voir quitter la Castille et se retirer aussitôt dans son royaume héréditaire d'Aragon. La malheureuse Jeanne, dans ses moments lucides, voyait avec douleur l'aveuglement de son époux , la manière dont son père était traité par lui, et les dangers qui menaçaient son royaume de Castille. Par le conseil de Conchillos, dont nous avons parlé ci-dessus, et qui était devenu son secrétaire , elle pria son père , dans une lettre touchante, « si la prière d'une fille chérie avait encore quelque pouvoir sur lui, de ne point abandonner les royaumes que, de concert avec Isabelle, il avait tirés d'une situation si déplorable , pour les rendre grands et puissants ; qu'en qualité d'héritière du royaume , elle lui donnait plein pouvoir pour l'administrer, et que si elle retournait en Castille , elle gouvernerait entièrement d'après ses conseils. » Conchillos remit cette lettre à Ferrera , son collègue, pour la porter en Espagne ; mais Ximenès et tous les autres s'étaient trompés sur le compte de cet homme , qui eut l'ame assez basse pour livrer traîtreusement à Philippe cette lettre confidentielle. Celui-ci , saisi d'une fureur ressemblant à la rage , chassa aussitôt les dames et les seigneurs espagnols de la cour de son épouse, dont il soumit la correspondance avec l'Espagne à sa propre censure, et fit jeter l'infortuné Conchillos , comme coupable de haute trahison, dans un affreux cachot, où ce jeune homme, plein de vigueur et de santé , mais probablement empoisonné , ne tarda pas à perdre les cheveux , et plus tard même , la raison (1).

(1) Gomez, l. c. p. 983. Martyr, Ep. 286.

Philippe ne s'en tint pas là : il équipa une flotte puissante pour chasser de force son beau-père de la Castille , et s'entendit même, à ce que l'on dit, avec la France, pour que Louis XII enlevât à Ferdinand le royaume de Naples, dans le moment où lui-même aborderait en Espagne, les armes à la main (1).

Inquiet au plus haut point de tous ces événements, de l'inimitié croissante de Philippe pour lui, et de son alliance menaçante avec la France, Ferdinand manda Ximenès près de lui à Ségovie (2), pour opposer son crédit à celui des Grands mécontents et pour négocier avec les députés flamands. Aussitôt qu'il fut arrivé dans cette ville, Ximenès, avant même de se présenter au roi, fit prier les deux ambassadeurs de se rendre chez lui sans retard ; et telle était la profonde estime dont ils étaient pénétrés pour le primat grand-chancelier, que, malgré les conseils contraires des Grands d'Espagne, ces deux envoyés se levèrent aussitôt de table et se rendirent près de lui au palais. Là, l'archevêque leur représenta combien il déplorait la défiance de Philippe à l'égard de son beau-père, et qu'il aimât mieux se livrer à des vautours avides et à des loups affamés. Il leur montra ensuite que la punition de Conchillos était beaucoup trop rigoureuse pour sa faute, et les pria en conséquence de dépêcher au plus tôt un courrier, pour prier Philippe de l'élargir. Puis il ajouta en général, qu'il était temps que ce prince y allât avec plus de douceur à l'égard de son beau-père, sans quoi celui-ci pourrait aussi facilement s'irriter et lui fermer par la force l'entrée de la Castille (3). Effrayés de ce langage, et

(1) Martyr. Ep 285, 289, 290, 294.

(2) Tel est le récit de Gomez (p. 983), d'après lequel Ximenès aurait été auparavant dans son diocèse.

(3) On a blâmé Robertson d'avoir attribué à Ferdinand le dessein de s'opposer par la force à la descente de Philippe en Castille. Ximenès voulut du moins

redoutant la fermeté non moins que l'influence du primat, les envoyés, avant même de se remettre à table, dépêchèrent des courriers à leur maître, pour l'instruire de la négociation qui venait d'être entamée, et le prier de montrer plus de condescendance, attendu que c'était l'unique moyen de prévenir de grands maux (1). Cette entrevue eut pour résultat l'élargissement de Conchillos, et l'ouverture de nouvelles négociations entre Philippe et son beau-père.

Toutefois, une autre circonstance encore avait influé sur cette condescendance de Philippe. Pendant que, allié de la France, il faisait les préparatifs d'une expédition contre Ferdinand, ce prudent monarque avait réussi à dissoudre cette alliance menaçante, et même à s'allier avec Louis XII, son ennemi héréditaire, contre Philippe, son gendre. Par haine pour ce dernier, il en était venu jusqu'à épouser Germaine (2), nièce du roi de France, afin de laisser l'Aragon à un héritier futur, et d'en priver ainsi l'ingrat Philippe. C'est ainsi que l'inimitié du gendre et du beau-père menaçait de détruire le bien que le mariage de Ferdinand et d'Isabelle avait préparé à l'Espagne, et la haine du vieux aragonnais en était venue au point de sacrifier même de précieux avantages, pour séparer la France de Philippe et la gagner pour lui-même. En effet, tandis que Louis renonçait en faveur de Germaine à ses droits sur Naples, Ferdinand, entr'autres conditions onéreuses, devait, pour le cas où Germaine mourrait sans enfants, promettre à la France la moitié du royaume de

le faire craindre aux envoyés : quant à Ferdinand, Martyr qui était dans son entourage, dit qu'il n'eut aucunement envie de tirer le glaive Ep. 294.

(1) Gomez, l. c. p. 983 et 984.

(2) Fille de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et d'une sœur de Louis XII. Elle était aussi petite-fille de Léonore, la coupable sœur de Ferdinand ; elle n'avait que 18 ans et Ferdinand 53.

Naples; et par contre, les fiançailles de Charles, son petit-fils, avec Claude de France, qui d'ailleurs déplaisaient au peuple français, furent dissoutes. Ce traité fut signé par les deux parties en octobre 1505, et Martyr l'appelle avec raison ignominieux; mais lorsqu'il ajoute que Ferdinand *dut* bien le faire, on comprend pourquoi Ximenès y donna son assentiment (1). Louis XII prit dès lors si décidément parti pour Ferdinand, que le passage par la France fut refusé à Philippe, tant qu'il ne se serait pas réconcilié avec son beau-père par un traité de paix (2).

On ne lit pas sans intérêt la lettre où Ferdinand instruit Philippe de ces événements: « Vous n'avez, mon fils, lui dit-il, aucun sujet de m'en vouloir parce que j'ai fait la paix avec votre ami de France, puisque, aussi longtemps que ce prince a été mon ennemi déclaré, et le vôtre en secret, vous avez recherché avec tant d'ardeur son secours contre moi, ou plutôt contre vous-même. Je ne vous ai fait aucun tort; mais vous, par votre alliance avec la France, vous avez cherché à vous préparer, ainsi qu'à moi, une grande honte et un grand dommage, et vous m'avez forcé de contracter un second mariage... Rentrez maintenant en vous-même; et si vous venez en fils, et non en ennemi, vous serez, malgré tout ce qui s'est passé, embrassé comme un fils. Grande est la puissance du cœur d'un père. Je connais mieux que personne la noblesse et le peuple; si vous suivez mes conseils, votre arrivée en Espagne sera heureuse; mais si vous continuez à vous fier à ceux qui, ne considérant que leurs intérêts, vous entraînent à votre ruine, vous vous précipiterez dans des malheurs certains (3).

(1) Gomez, l. c. p. 984, 16, dit qu'il fut conclu, non abnuente Ximenio.

(2) Prescott, ib. 104. (3) Martyr, Ep. 293.

Cette tournure inattendue des affaires força Philippe à rétablir de bons rapports entre lui et Ferdinand, qui, sur ces entrefaites, après la conclusion du traité avec la France, s'était rendu de Ségovie à Salamanque avec Ximènes. C'est là que notre archevêque apprit la mort de son gouverneur de Cazorla, Pedro Hurtado Mendoza, frère du grand cardinal. A cette nouvelle, il envoya sur-le-champ des mandataires chargés de recevoir les serments des employés inférieurs, et de soigner de la rentrée exacte des revenus. Quant à la nomination d'un nouveau gouverneur, il la remit à un autre temps (1).

Pendant le séjour qu'ils firent à Salamanque, la question de la régence fut vidée par la convention du 24 novembre 1505, qui fut publiée le jour des rois de l'année suivante. Il y était réglé que désormais, tous les édits royaux porteraient en tête les noms de Ferdinand, de Philippe et de Jeanne, et qu'ils gouverneraient de concert (2). Toutefois, les amis de Philippe parmi les Grands d'Espagne, ne regardèrent cette convention que comme un mal devenu nécessaire par l'union de Ferdinand avec la France, et qui devait cesser aussitôt que Philippe viendrait lui-même en Espagne. Alors Ferdinand ne devrait plus occuper ni la première ni aucune autre place dans le gouvernement de la Castille, mais être refoulé sans ménagement dans son royaume d'Aragon (3).

Ils prophétisèrent vrai, parce qu'ils aidèrent eux-mêmes à l'accomplissement de ce qu'ils avaient prédit; mais pour le moment, Ferdinand fut satisfait de la convention de Salamanque, et il retourna sans délai à Ségovie, pour jouir du plaisir de la chasse, qu'il aimait passionnément.

(1) Gomez, l. c. p. 984. (2) Martyr, Ep. 294, Prescott, II p., p. 404.

(3) Gomez, l. c. p. 985.

A la nouvelle que Jeanne et Philippe avaient pris la mer en janvier 1506 , il fit faire dans toute la Castille des prières publiques pour leur heureuse arrivée , et se rendit plus au nord , à Valladolid , afin de pouvoir se rapprocher promptement des côtes , aussitôt qu'ils auraient abordé. On voit dans P. Martyr (1), avec quel vif intérêt Ferdinand reçut, quelque temps après, la nouvelle que la flotte flamande , à la suite d'une traversée très - orageuse, avait enfin abordé, en partie détruite, sur les côtes d'Angleterre , ayant tristement lutté contre les flots et le feu.

Après un assez long séjour en Angleterre, où Jeanne rendit visite à Catherine, sa sœur, Philippe entra enfin le 28 avril 1506 dans le port de la Corogne , en Galice. Ferdinand se hâta d'aller au devant de lui , et le fit prévenir de ses intentions pacifiques, en lui donnant l'assurance qu'il ne voulait rester qu'une couple d'années au gouvernement de la Castille pour lui donner les indications nécessaires , et qu'ensuite il se retirerait entièrement dans ses états héréditaires (2). Ximenès , sur l'ordre du roi , le suivit immédiatement ; et pendant ce voyage , il obtint , à ce que l'on crut , par ses prières , une pluie abondante et bienfaisante aux habitants de Villumbrale (3). Bientôt après , il rejoignit à Molina le roi Ferdinand , qui avait prié Jeanne et Philippe de se rendre à Compostelle ; il voulait attendre leur arrivée dans cette petite ville qui en est voisine , pendant que le vice-roi de Galice et un autre Grand iraient féliciter ses illustres hôtes (4).

(1) Martyr, Ep. 206-298. Gomez, l. c. p. 985.

(2) Martyr, Ep. 294, 301, 301. Gomez, l. c. p. 985 , 35.

(3) Gomez, l. c. p. 985, 36; 986, 45.

(4) Ibid. 986, 16, 32, etc. Ferreras.

Mais, dans l'intervalle, l'amitié à peine rétablie entre les deux princes parents fut de nouveau rompue. Philippe fut assez imprudent et assez orgueilleux tout à la fois, pour déclarer publiquement qu'il avait l'intention d'annuler la convention de Salamanque, de ne recevoir de Ferdinand aucun conseil, et de ne pas même permettre que son épouse rejoignît son père (1). Il était irrité du mariage de Ferdinand avec Germaine, qui menaçait de le priver un jour de la possession de l'Aragon, de Naples et de la Sicile; et la noblesse castillane n'avait pas été moins indignée de ce mariage, outrageant pour la mémoire de la grande Isabelle et pour l'honneur national, et contraire d'ailleurs aux intérêts de la Castille (2). Aussi les Grands quittèrent-ils alors en foule le parti de Ferdinand, pour se ranger du côté de Philippe. Quant à ce dernier, il évitait visiblement de se rencontrer avec son beau-père, et il se hâta de quitter Compostelle, comme un fugitif, pour ne pas voir arriver Ferdinand, là même où ils s'étaient donné rendez-vous (3). Ximenès seul, avec le grand-amiral, le grand-connétable de Castille, le duc d'Albe et son frère, ainsi que le marquis de Dénia et quelques autres, restèrent fidèles à Ferdinand.

On ne sait s'il y avait plus de petitesse que de méchanceté chez Philippe à se cacher ainsi, comme un voleur, dans les montagnes du nord de l'Espagne, dans la crainte de rencontrer son beau-père (4). Le *odiunt quem laeserint* (on hait ceux qu'on a offensés) influait sans doute sur sa conduite, en même temps que l'embarras naturel de paraître sous les yeux de celui qu'il venait de

(1) Martyr, Ep. 305. (2) Ibid. 300.

(3) Gomez, l. c. p. 986. Martyr, Ep. 308, 30. Prescott, II p. p. 404.

(4) Martyr, Ep. 308.

contrister par le rejet de la convention de Salamanque , et en le privant de toute relation avec sa fille.

Voulant agir par douceur , Ferdinand avait déjà , vers le milieu de mai 1506, envoyé Pierre Martyr vers Philippe, dans l'espoir qu'il serait disposé à écouter le savant illustre, qu'il avait si particulièrement distingué lors de son premier séjour en Espagne (1). Mais cette tentative n'ayant eu aucun succès , Ferdinand épancha de nouveau sa douleur dans la sein de Ximenès , quoiqu'il fût assez fort pour la cacher aux yeux du monde. Il regretta alors d'être resté si longtemps à Molina et d'avoir laissé échapper son gendre ; il reprocha même à Ximenès de ne pas l'avoir engagé à se hâter ; mais il accueillit cependant la réponse du prélat, lorsque celui-ci lui représenta que, malheureusement, on avait toujours rejeté ses propositions ; qu'il avait conseillé non-seulement de se hâter , mais de recourir aux armes pour tenir en respect les Grands, révoltés et mettre un frein à la malveillance de son gendre. Il l'engagea toutefois à ne pas encore perdre courage et l'assura de son appui (2). Après cet entretien , Ximenès , malgré son âge avancé , entreprit la besogne difficile de réconcilier Ferdinand et Philippe. Il se mit en route pour rejoindre au plus tôt ce dernier , le poursuivit par les routes des montagnes voisines , et ne se donna aucun repos qu'il ne l'eût atteint. Il le rencontra à Orense, en Galice (3). A peine y fut-il arrivé , qu'il envoya vers le prince son compagnon Fr. Ruyz , pour lui annoncer qu'il venait lui rendre hommage, et pour demander une

(1) Martyr, 305. 306.

(2) Gomez, l. c p. 986, 40. Fléchier, liv II, p. 154.

(3) Gomez, p. 986, 54, prétend que Ximenès fit ce voyage au commencement de mai 1506 ; mais celui de Pierre Martyr tombe déjà dans la seconde moitié de mai , comme on le voit par ses lettres 305 et 306. Gomez a sans doute voulu écrire *jun* au lieu de *mai*.

audience. Philippe accueillit cette nouvelle avec faveur, témoigna la joie que lui causait l'arrivée de l'éminent prélat, et désigna le jour suivant pour celui de l'audience demandée. Dans cette entrevue même, il fit à Ximenès un honneur tout particulier, ayant déjà appris auparavant à estimer en lui, à côté de sa haute dignité ecclésiastique, beaucoup d'influence politique et un grand caractère. Le premier entretien dura plus de deux heures entre quatre yeux, et fut suivi de plusieurs autres. Il négocia aussi avec les conseillers de Philippe; et ce qu'il y avait de meilleur dans la noblesse de Castille était heureux de la présence de Ximenès, voyant en lui le seul conciliateur possible entre les deux princes rivaux (1).

Les représentations que Ximenès fit à Philippe nous sont connues par une lettre qu'il fit écrire d'Orense à Ferdinand. Il y dit qu'il a démontré au jeune prince, que les Grands d'Espagne ne cherchent que leur propre avantage, dût la ruine du royaume en être la suite; et qu'ils haïssent le roi Ferdinand, parce que celui-ci voit à fond leur égoïsme, et qu'il menace de se mettre à la traverse de leur avidité. Qu'en réalité, Ferdinand a déjà très-bien mérité de Philippe, et que celui-ci ne peut rien faire de mieux que de s'abandonner à la direction de son fidèle beau-père, qui, par sa longue expérience, et par la connaissance exacte qu'il a de la noblesse et du peuple castillans, sait procurer le bien de l'État; que le repousser pour donner sa confiance à don Manuel, était la même chose que se faire couper une bonne jambe, pour s'en faire mettre une de bois ou même un simple roseau. Qu'en général les belles-mères étaient rarement amies de leurs belles-filles, mais qu'il en était tout autrement des beaux-

(1) Gomez, l. c. 986, 48. 987, 36. Fléchier, l. II, p. 154, etc.

pères à l'égard de leurs gendres , et surtout dans le cas actuel , où le beau-père , n'ayant pas d'héritier mâle , était sincèrement occupé des intérêts de sa fille et de ses descendants (1). »

Mais toutes ces représentations furent inutiles, et Ximenès ne put pas même obtenir que Ferdinand gardât au moins l'administration temporaire du royaume de Grenade, qu'il avait conquis et qui n'était pas encore tranquille. Bien plus, Philippe persista invariablement à vouloir que ce prince sortît de la Castille; et il n'entendit à rien, qu'à accorder à Ferdinand les avantages pécuniaires que le testament d'Isabelle promettait à son époux (2).

Ximenès comprit alors que toute négociation ultérieure serait parfaitement inutile, et il accepta ces dernières concessions; mais il songea à procurer une entrevue entre les deux princes, et il résolut de ne pas quitter la cour de Philippe, avant qu'ils se fussent vus et entretenus personnellement. Ferdinand, de son côté, ne tarda pas à remercier Ximenès, en termes pleins de chaleur, pour les efforts qu'il avait faits et pour toute sa conduite, et se déclara prêt à quitter le royaume dont son gendre aveuglé lui refusait la direction (3).

C'est ainsi que ces deux princes, grâce à la condescendance du plus âgé, s'accommodèrent pacifiquement (4); et dès lors, Ximenès, comme son devoir l'exigeait, resta, en sa qualité de grand chancelier de Castille, aux côtés de Philippe.

(1) Gomez. l. c. p. 987, 40-988, 5. (2) *Ib.* p. 988, 5-24.

(3) *Ibid.* 988. 24-37.

(4) Ferdinand céda par amour pour sa fille, comme le dit Pierre Martyr, Ep. 309 : *ab armis temperatum est à Fernando, quia paternus amor tot opprobria ferre coegit.*

Ce fut alors qu'il disposa de la place vacante de gouverneur de Cazorla , en faveur de son cousin , le comte Garcias de Villaroel , et il choisit à cet effet un mode de nomination propre à faire connaître tout à la fois les prétentions de la couronne au droit de confirmation , et la volonté du prélat d'être libre dans son choix. En effet , un jour que Philippe était présent , Ximenès dit à Garcias : « Baisez la main du roi , notre maître, parce qu'il vous a fait gouverneur de Cazorla (1). » Le roi , ainsi pris au dépourvu, refusa d'autant moins son approbation, que cette nomination avait ainsi l'air d'avoir été faite par lui ; et ceux-là avaient deviné juste, qui , dès le commencement, s'étaient doutés que Ximenès voulait différer jusqu'à l'arrivée de Philippe, de pourvoir à cette place importante.

Ce prince se dirigea alors vers Burgos pour assister aux Cortès , et bientôt Ximenès arriva avec lui à Puebla de Sénabria. Ce fut là qu'il parvint enfin à le déterminer à voir son beau-père. Pour les préliminaires de cette entrevue, Philippe choisit don Manuel, qui, ayant la conscience des fautes dont il s'était rendu coupable envers Ferdinand, n'osa se risquer de paraître devant lui, que lorsque le duc d'Albe et don Antonio Fonseca eurent été donnés pour otages ; Ximenès se chargea de leur donner l'hospitalité. Tous les préparatifs étant terminés , l'entrevue solennelle eut enfin lieu dans une plaine près de Sénabria, sur la frontière de la Galice et du royaume de Léon, le 23 juin 1506. Accompagné d'une foule de gentilshommes belges et espagnols, et d'une armée considérable équipée comme pour le combat , Philippe parut au lieu du rendez-vous avec une pompe royale, ayant à sa gauche don Manuel, et à sa droite Ximenès. De l'autre côté, Ferdinand s'avança habillé simplement et sans armes, et suivi d'une escorte de deux cents

(1), Gomez, l. c p. 988.

hommes au plus, montés comme lui sur des mules et sans attirail guerrier. Ses adversaires mêmes durent en cette occasion admirer sa prudence et son tact, en le voyant venir vraiment comme un père au-devant de ses enfants, tandis que Philippe marchait vers son beau-père comme vers un ennemi. Le faste de l'un ne contrastait pas d'une manière moins frappante avec la simplicité de l'autre.

Aussitôt la troupe forma un vaste cercle autour des deux rois et de leur noble entourage, ce qui, contre leur attente, rapprocha tellement de Ferdinand les Grands d'Espagne mal intentionnés pour lui, qu'ils ne purent se dispenser de le saluer formellement. Cela leur coûta de pénibles efforts, car plusieurs d'entr'eux avaient à se reprocher de grands torts à son égard; surtout le comte de Benavente et le marquis d'Astorga, qui, lors du voyage de Ferdinand pour aller au-devant de Philippe, lui avaient interdit le passage par leurs domaines. Quant à Ferdinand, il les salua tous aussi amicalement que si jamais à cause d'eux le moindre nuage n'avait assombri son front; mais plus d'une fois il sut donner un aiguillon à ses paroles pleines de politesse. Beaucoup de Grands portaient une cuirasse cachée sous leurs habits somptueux, parce qu'ils ne croyaient pas à une réconciliation entre les deux princes, et que leur conscience coupable leur faisait craindre quelque mauvaise aventure. Ferdinand s'en était aperçu, et, en embrassant, selon l'usage, don Garcilasso de la Véga, autrefois son ambassadeur et celui d'Isabelle à Rome, il lui dit à ce sujet: « Mon cher Garcilasso, vous avez maintenant de bien larges épaules, et vous êtes devenu bien gros en peu de temps. »

Ce fut au milieu de semblables propos qu'arriva enfin le moment où les deux princes devaient mutuellement se saluer. Philippe voulut alors faire montre du respect

qu'il aurait dû réellement porter dans son cœur à celui qui était son second père. Mais Ferdinand empêcha la plus grande partie de cette comédie ; il retint Philippe, qui voulait descendre de cheval , et au lieu de lui donner sa main à baiser , comme il le désirait , il l'embrassa lui-même , lui baisant le front et les joues, autant que la chose était possible à deux cavaliers. Presque toute la noblesse de Castille et une masse d'autres personnes avaient été témoins de cette scène ; mais alors les deux rois se rendirent dans une petite chapelle de campagne , située dans le voisinage , pour s'entretenir plus particulièrement, sans être interrompus.

Ximenès seul et don Manuel les avaient suivis jusque là ; mais lorsqu'ils furent entrés , le premier trouva convenable d'éloigner de Philippe le mauvais démon de la haine. Il s'approcha donc de Manuel et lui dit ces quelques paroles, qu'il appuya de toute la sévérité de son regard : « Les princes veulent s'entretenir confidentiellement ; ainsi , éloignez-vous : je ferai la garde près de la porte. » Manuel, pris au dépourvu, se retira ; et Ximenès, ayant fermé la porte , s'assit auprès des princes sur un banc de la chapelle.

L'entretien dura environ deux heures ; et lorsque Ferdinand se fut déchargé le cœur , en se plaignant de la défiance non méritée dont il était l'objet , il fit à Philippe le portrait des Grands de Castille, lui dépeignit leur caractère , discuta le degré de fidélité de chacun d'eux et lui traça la méthode et la manière dont chacun d'eux devait être traité. Ensuite , il recommanda Ximenès au jeune prince , comme le plus fidèle et le plus sage de tous les Grands du royaume , ajoutant qu'il méritait plus que tous les autres d'être honoré de la confiance royale , et d'être traité avec amour et considération. Philippe promit de

suivre les bons conseils de son beau-père , sortit ensuite de la chapelle avec Ferdinand , et lui témoigna encore une fois devant toute l'assemblée les sentiments les plus bienveillants (1).

Quelques jours après, le traité conclu fut solennellement juré , par Ferdinand le 27 juin , et par Philippe le 28 , en présence de Ximenès et d'autres témoins, et Ferdinand alla si loin que , dans un autre document , il avoua sans équivoque que sa fille était incapable de gouverner , et promit de protéger Philippe , chargé seul du gouvernement (2). Mais déjà Ferdinand préparait secrètement une protestation , où il déclarait arraché par la force tout ce qu'il avait fait , et se réservait expressément la tutelle de sa fille ; et Philippe , de son côté, ne se montrait pas plus honnête homme , et conservait une haine violente sous les dehors de l'amitié (3). Il donna des preuves de cette haine, dès le soir même du jour où avait eu lieu l'entrevue , en refusant la compagnie de Ferdinand pour le reste de son voyage à travers l'Espagne ; et en ne voulant pas absolument acquiescer au désir réitéré qu'il lui exprima , et que Ximenès appuyait, de pouvoir , après une si longue séparation , revoir enfin sa fille chérie et souffrante. Bien plus, lors d'une seconde conférence qu'ils eurent quelque temps après dans une église à Renédo, près de Valladolid, Ferdinand ayant renouvelé sa prière, Philippe la repoussa d'un ton plein de rudesse (4), et répéta à plusieurs reprises ces paroles propres à l'affliger, « que le bien de l'État exigeait que Ferdinand sortît de la Castille le plus tôt possible » (5).

(4) Gomez, l. c p. 989. 990. Martyr, Ep. 308. Ferreras.

(2) Zurita, T. VI, liv. VII, c. 8. Ferreras. Prescott, II p. p. 440.

(3) Il en est qui croient que Philippe apprit à être déloyal de Ferdinand lui-même , dont la finesse avait rendu les *ruses espagnoles* aussi proverbiales que la *foi punique*. Prescott.

(4) Durior caucasiâ iupe, dit Martyr, Ep 310. (5) Gomez, l. c. p. 991.

Cette nouvelle entrevue, d'après Zurita, eut encore lieu en présence de Ximenès, le 5 juillet 1506, et dura, dit-il, une heure et demie, mais P. Martyr ne parle que d'une demi-heure (1). Philippe y renouvela seulement la promesse de procurer à son beau-père la grande maîtrise des trois Ordres de chevalerie espagnols et les avantages pécuniaires qu'Isabelle lui avait assignés, ainsi que de ne pas l'importuner au sujet de Naples. Mais pour tout le reste, il fut inébranlable; de sorte que Ferdinand, sans plus de retard, et accompagné seulement du duc d'Albe et du marquis de Dénia, retourna en Aragon, pour aller de là visiter ses royaumes de Naples et de Sicile (2).

Ximenès vécut alors continuellement à la cour de Philippe, et s'interdit même toute espèce de séjour dans son diocèse, pour guider, autant que possible, le jeune prince dans la voie du bien (3). Il donna, bientôt après, une preuve frappante de son intrépidité. Le comte Pimentel de Benavente, pour faire honneur au jeune roi, lui avait préparé, sur la route de Sénabria à Valladolid, un grand combat de taureaux, et Ximenès voulut, avant qu'il commençât, se retirer dans la demeure du prince. Mais par mégarde un de ces taureaux furieux, étant venu à s'échapper en ce moment, se précipita plein de rage sur la suite du prélat, blessa plusieurs personnes et menaça de se jeter sur Ximenès lui-même. Celui-ci, calme et plein de sang-froid, restait-là, comme s'il eût été prêt au combat et à la mort, lorsque la garde royale arriva et repoussa le terrible animal. Tandis que tout le monde admirait la tranquillité d'ame du pontife, il dit en plaisantant ces paroles flatteuses : « Quand on est dans le voisinage des gardes royales, on n'a rien à craindre (4). »

(1) Zurita, l. c. L. VII, c. 40; Martyr, Ep. 310.

(2) Martyr, Ep. 310. Gomez, l. c. p. 992.

(3) Gomez, l. c. p. 992, 44. (4) Ib. 994.

Il travailla ensuite avec assez de bonheur à mettre fin aux luttes sanglantes qui venaient d'éclater entre les Grands à la cour du faible Philippe, et particulièrement entre les maisons de Benavente et de Mendoza. Mais il se brouilla lui-même avec Fonseca, archevêque de Compostelle, parce que, en sa qualité de primat, il avait reçu un appel contre une décision de ce prélat. Fonseca voulait excommunier deux juges royaux, parce qu'ils avaient mis en prison François Ribas, quoiqu'il eût les ordres mineurs; et ces juges en appelèrent à Ximenès (1). Du reste, l'issue de cette affaire est inconnue; mais ce que l'on sait mieux, c'est que Ximenès soutint le roi Philippe dans les efforts qu'il fit pour faire déclarer, par les Cortès de Valladolid, son épouse incapable de régner. Ce projet, opportun peut-être, au point de vue politique, vu l'état mental de la reine, ne prouvait toutefois rien moins que de la sensibilité: aussi échoua-t-il contre l'opposition des Grands et des Cortès (2).

Les Cortès prêtèrent donc le serment ordinaire d'hommage à la reine Jeanne, comme à leur *Senora natural*, ainsi qu'à Philippe, son époux, et à Carlos, leur héritier présomptif. Ximenès eut alors l'occasion de remarquer la fâcheuse influence que les favoris espagnols et flamands de Philippe commençaient à exercer sur lui: les hommes les plus fidèles et les plus capables, corrégidors, châtelains, préfets, gouverneurs et employés de toute espèce, furent congédiés par le seul motif que, nommés par Ferdinand, ils étaient regardés comme des créatures de celui qu'on craignait et haïssait. Le marquis de Moya lui-même fut privé de sa place de commandant de Ségovie, sans égard

(1) Gomez, l. c. p. 992.

(2) Zurita, Anales, T. VI, liv. VII, c. 44. Mariana, liv. XXVIII, c. 22, p. 323.

pour la fidélité inébranlable dont lui et son épouse, Béatrice Bobadilla, avaient depuis longtemps fait preuve envers la défunte reine Isabelle (1). Les places les plus importantes furent envahies par d'indignes favoris et même par des étrangers venus de la Flandre; plusieurs charges furent formellement vendues, et des biens de l'État furent aliénés, afin de procurer de quoi suffire aux folles prodigalités d'une cour voluptueuse (2).

Philippe lui-même se plaignait de ce que, après avoir été riche n'étant que comte de Flandres, maintenant qu'il était le plus grand roi du monde, il se voyait en butte à la pauvreté, et de ce que la couronne ne pouvait satisfaire aux plus légitimes demandes. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dans quelques provinces comme en Andalousie, il éclata des soulèvements (3).

Dans de telles conjonctures, Ximenès crut qu'il était plus que jamais de son devoir d'anéantir l'influence funeste de don Manuel (4), et de lui fermer, s'il était possible, l'oreille trop complaisante du roi. Il s'en offrit bientôt une occasion favorable. Dans l'entrevue des deux rois, Philippe avait solennellement promis à Ferdinand le produit des fabriques de soie de Grenade, comme une partie des revenus que lui avait assurés le testament d'Isabelle (5). Cela n'empêcha pas don Manuel d'affermir ces fabriques à des spéculateurs pour l'espace de dix ans, et de faire ainsi mentir la parole solennelle du roi. Lorsque le titre

(1) Ferreras. Martyr, Ep. 342.

(2) Ferreras, Prescott, II p. p. 425. Martyr, Ep. 342.

(3) Martyr, Ep. 313, Fléchier liv. II p. 481. Prescott, II p. Martyr, Ep. 314 avait eu raison de dire, au départ de Ferdinand : *Redibi, o mise. a Castella, redibis ad pristinam confusionem tuam.*

(4) Martyr l'appelle différentes fois «*disi honeus.*»

(5) Gomez, l. c. p. 988, 20 et 993, 15.

de cette location eut été rédigé dans la chancellerie de Manuel , qui , en qualité de premier ministre , était aussi grand trésorier , Bertrand de Salto , un des trésoriers du roi , le fit voir à Ximenès , sans se douter de rien. Mais celui-ci mit ce document en pièces, et se rendit sans retard auprès du roi, pour lui représenter la honte qu'une telle conduite ferait rejaillir sur sa parole et sa dignité.

Le prélat prit de là occasion de parler , plus en général , des dangers dont les mauvais conseillers du roi menaçaient l'Espagne , et il finit en priant instamment Philippe d'éloigner don Manuel de la cour, sous quelque prétexte honorable. Philippe résista longtemps , mais enfin il consentit à l'envoyer à Rome en qualité d'ambassadeur, et si ce projet ne fut pas mis à exécution , l'influence du favori, au rapport de Gomez , n'en fut pas moins brisée dès ce moment. A la prière du roi, Ximenès se chargea alors de la besogne difficile mais importante , de lui faire désormais un rapport sur toutes les affaires qui, chaque vendredi, devaient être portées au Conseil d'État , pour recevoir une solution définitive. Philippe promit de son côté d'avoir toujours les plus grands égards pour sa manière de voir ; et , grâce à cet arrangement , il fut désormais possible de tout présenter au prince dans son vrai jour. Tous les jeudis , il y avait chez Ximenès , grande réunion des plus hauts fonctionnaires ; et le lendemain, ils n'osaient faire au prince aucune proposition, si auparavant ils n'en avaient fait un rapport au prélat. Manuel lui-même se montra désormais beaucoup plus modeste et plus modéré que par le passé , et souvent , de même que les autres ministres , il se présentait , pour lui faire des rapports , à la demeure de l'énergique prélat qui avait anéanti son influence (1).

(1, Gomez, I e p. 993

Mais le changement survenu en Philippe eût-il été constant ? — C'est ce qui n'est connu que de Dieu , qui rappela ce prince à lui d'une manière si prématurée , qu'il ne fut plus en état de donner des preuves suffisantes de l'amélioration opérée en lui.



CHAPITRE XVI.

Mort de Philippe. — Ximénes, appelé au Conseil de régence, travaille pour Ferdinand.

PHILIPPE avait donné à don Manuel, outre beaucoup d'autres places, celle de gouverneur de Burgos; et il daigna assister lui-même au festin splendide donné par le favori en témoignage de sa reconnaissance. Cette fête se passa dans la joie et la gaieté, et au sortir de table, le roi voulant, après un repas un peu extraordinaire, se donner plus de mouvement que de coutume, fit longtemps caracoller son cheval dans le manège, et passa de là au jeu de paume, qu'il aimait extrêmement, et qu'il continua cette fois pendant assez longtemps et avec beaucoup d'efforts. Ces exercices violents l'ayant fort échauffé, il but cependant avec précipitation un vase d'eau froide, ce qui probablement lui donna la fièvre dont il fut atteint le soir même. C'était le 19 septembre 1506. Le mal parut d'abord sans gravité; mais il augmenta avec une rapidité étonnante, par suite d'un traitement défectueux aggravé par un peu de négligence. Ainsi, entre tous les médecins du prince, un seul, Louis Marlian de Milan (1), jugea que

(1) Plus tard évêque de Tuy, en Galice; Pierre Martyr, son ami et son compatriote, le représente comme *lucida lampas inter philosophos et clericos*. Ep. 313, 574. Mariana, liv. XXVIII, c. 23, p. 325.

l'état du roi offrait du danger ; tous les autres estimèrent ne devoir y attacher aucune importance. Dans de telles conjonctures , Ximenès crut prudent d'envoyer au lit du prince malade , son propre médecin , le docteur Yanguas. Le roi l'accueillit avec bienveillance et lui exposa ses souffrances. Yanguas ne vit d'espoir que dans une saignée ; mais les médecins flamands combattirent vivement cet avis , et prétendirent connaître mieux que l'espagnol , le tempérament du prince et la nature de la maladie. Ils restèrent maîtres du terrain ; et Yanguas manda dès lors à Ximenès qu'il regardait le roi comme perdu sans retour (1).

Cette perspective ayant aussi prévalu d'autre part , les Grands commencèrent à se demander comment , vu l'incapacité notoire de la reine , il serait pourvu à l'administration du royaume , après la mort de Philippe. Le grand connétable Velasco , l'amiral Henriquez de Castille , et le duc d'Infantado , dont les deux premiers étaient alliés à la famille royale, furent aussitôt d'avis que le roi Ferdinand devait gouverner la Castille , comme tuteur de sa fille , et qu'il fallait l'inviter à revenir de Naples au plus tôt. Leur proposition fut combattue principalement par le duc de Najara et le marquis de Villena , tous deux anciens ennemis de Ferdinand , auxquels se réunirent le comte de Benavente et plusieurs autres , par crainte , en partie , que Ferdinand , s'il ressaisissait les rênes du pouvoir, ne les payât abondamment des offenses dont ils s'étaient rendus coupables envers lui , après la mort d'Isabelle. Les Grands ainsi divisés entr'eux , se rendirent , du vivant même de Philippe, auprès de Ximenès, afin qu'en sa qualité de primat et de grand-chancelier , il réconciliât les partis , et ménageât entr'eux une paix alors si néces-

(1) Gomez, l. c. p. 993. 994. Fléchier, liv. II, p. 467, 468

saire. Dans une seconde entrevue , qui eut lieu le 24 septembre , au moment où le prince était près de son dernier soupir, Ximenès, par sa prudence et sa modération, amena enfin à un accommodement la nombreuse noblesse réunie autour de lui. D'abord , plusieurs orateurs s'étaient de nouveau levés en faveur de Ferdinand, et ils avaient rencontré tant de sympathie , que leur manière de voir aurait sans doute prévalu , si Pimentel , comte de Benavente, ne l'avait combattue avec la plus grande violence : « Je vous en conjure, s'était-il écrié, ne soyez pas assez insensés pour vouloir rappeler celui que vous venez de chasser du pays. Ne craignez-vous pas que si, au commencement, il vous fait belle mine , plus tard il ne tire de nous tous une vengeance terrible? Je vous le déclare ouvertement : j'ai chez moi deux paires de cuirasses neuves ; eh bien, elles me seront déchirées sur le corps, avant que je laisse le roi d'Aragon rentrer en Castille (1) »

Ce discours violent ne resta pas sans effet , et la plupart des Grands se rangèrent dès lors du côté du comte de Benavente.

Jusqu'alors Ximenès n'avait encore dit mot : il avait écouté en silence l'exposé des différentes manières de voir. Quoique intérieurement dévoué au roi d'Aragon , comme l'étaient tous les gens bien pensants (2) , il n'osa cependant, dans de telles circonstances , et conformément au rôle de médiateur auquel la noblesse l'avait appelé , il n'osa , dis-je , faire que des propositions d'accommodement. Si en ce moment , il avait décidément appuyé les partisans de Ferdinand , il eût été difficile qu'après la

(1) Gomez, l. c. p. 994. Fléchier, liv. II, p. 169.

(2) Martyr, Ep. 317 : *Fernandus apertis visceribus a bonis desideratariis misit, redierunt tunc omnia.*

mort de Philippe , le glaive ne sortit pas du fourreau , et les intérêts du pays aussi bien que ceux de Ferdinand, ne pouvaient être mieux servis que de la manière dont Ximènès s'y prit , manière d'agir à laquelle on ne peut rien reprocher , si ce n'est que pour lutter contre une noblesse passionnée, elle était plus politique que franche et ouverte. Il représenta donc aux Grands assemblés, « qu'à la vérité Ferdinand avait une longue expérience et une habileté peu commune pour le gouvernement d'un pays ; mais que la Castille n'avait pas besoin d'aller chercher un régent au dehors, puisqu'elle possédait dans son sein tant d'hommes éminents ; ils n'avaient donc qu'à choisir au milieu d'eux, un homme qui jouit auprès du peuple d'une très-grande autorité , et qui possédât son amour plus que les autres ; que, pour lui, il respecterait et appuierait, comme le roi lui-même, celui qui serait choisi » (1).

A peine avait-il fini de parler, que la joie de la noblesse causée par ce discours , se manifesta d'autant plus vivement, que quelques-uns avaient craint de le voir aigrir encore plus les esprits , en persistant à recommander le roi d'Aragon. Aussi , en attendant la décision définitive des prochaines Cortès , fut-il élu lui-même pour administrer provisoirement le royaume , de concert avec le grand-connétable , le grand-amiral , les ducs de Najara et d'Infantado , l'envoyé de l'empereur d'Allemagne , Andrea del Burgo, et le belge Véré (2). Les biographes de Ximènès, à la suite de Gomez, qu'ils ne font que reproduire, représentent la chose comme si Ximènès avait été nommé régent proprement dit de Castille , avec deux conseillers seulement , le grand-connétable et le duc de Najara ; mais Zurita nous a transmis les documents authentiques de cette assemblée

(1) Gomez, l. c. p. 994, 995. Fléchier, liv. II. p. 170.

(2) Ib 995 Zurita, T. VI, l. 7, c. 45. Ferreras et Fléchier.

de la noblesse , et c'est là que nous avons puisé les détails plus dignes de foi que l'on vient de lire (1).

Le lendemain du jour où ces résolutions avaient été prises, eut lieu la triste catastrophe que l'on avait prévue. Philippe mourut à Burgos, le 25 septembre 1506 , après six jours de maladie , cinq mois après son arrivée en Espagne , et âgé seulement de 28 ans. Il fut le premier prince de la maison d'Autriche qui pût, avec raison, espérer une monarchie universelle ; mais il ne devait pas voir l'époque de sa grandeur, et il était aussi beaucoup moins fait pour une si vaste domination , que son fils Charles , à qui échut le vaste héritage de son père , et qui fut bien plus favorisé des dons de la nature. Quoique, du côté de l'esprit, la nature ne l'eût pas traité en marâtre , Philippe *le beau* (2) était toutefois trop adonné aux plaisirs de la vie , beaucoup trop sanguin et trop inconstant , pour devenir jamais un grand roi.

L'infortunée Jeanne, dominée par un amour opiniâtre, ne s'était pas éloignée un seul instant du lit de son époux malade ; mais aucune larme n'adoucissait sa propre douleur : depuis le jour où elle avait trouvé Philippe infidèle, la frayeur avait tari dans cette malheureuse princesse la source des larmes (3) Même après la mort de Philippe, elle resta près de son cadavre , et malgré son état de grossesse avancée, ni les prières des Grands ni celles de Ximènes ne purent l'engager à s'en éloigner (4).

(1) Martyr, Ep. 317, ne parle non plus que de ces trois hommes ; mais sans doute il n'a voulu nommer que les chefs du Conseil de régence

(2) «Labium inferius prorectum cum gratia, dit Mariana.» L'avancement de la lèvre inférieure était un caractère des princes autrichiens, Felipe el Hermoso aussi avait ce trait de famille.

(3) Martyr, Ep. 346 et 363. (4) Zurita, Anales, T VI, l. 7, c. 15.

A la nouvelle de la mort du roi, Ximenès s'enferma dans sa chapelle domestique, pour y pleurer ce jeune prince loin des yeux du monde, et le recommander à Dieu dans ses prières. Ce pieux exercice lui ayant rendu plus de calme à lui-même, il se rendit sans tarder auprès de la reine. Loin de l'engager inutilement à modérer sa douleur, il lui parla d'abord longuement du malheur qui venait de la frapper ; puis il tâcha de verser dans son âme désolée quelques gouttes de consolation (1).

Le jour même du trépas et la nuit suivante, d'après les usages flamands, le corps du prince, enveloppé de draperies somptueuses et revêtu des insignes de la dignité royale, fut exposé dans une des grandes salles du palais, où se réunirent une foule d'ecclésiastiques et de laïcs, entre lesquels se trouvait Pierre Martyr, qui rapporte ces événements. Au point du jour, le cadavre fut ouvert par deux chirurgiens, embaumé et entouré de bandes comme une momie. Il fut mis ensuite dans un cercueil de plomb et de bois, et déposé provisoirement dans le couvent des Chartreux de Miraflores, près de Burgos, jusqu'à ce que, conformément à la dernière disposition de Philippe lui-même, il pût être transporté à Grenade auprès du tombeau d'Isabelle. Il avait légué son cœur à la Flandre, à laquelle, de son vivant, il avait toujours appartenu (2).

Il était à craindre que la mort du roi ne fit enfin éclater la haine longtemps contenue des Espagnols, contre les Flamands coupables d'exactions ou d'autres excès. En conséquence, le Conseil de régence jugea nécessaire, dès le jour même de la mort du roi, de faire publier sur toutes les places de Burgos, par le duc de Najara et le grand-

(1) Gomuz, l. v p. 975, 10-18 (2) Martyr, Ep. 316.

connétable, accompagnés d'un héraut, que quiconque serait trouvé dans les rues avec des armes serait fustigé; que celui qui tirerait l'épée aurait la main coupée, et que celui qui verserait, ne fût-ce qu'une goutte de sang, serait sur-le-champ puni de mort (1). Cette mesure eut son effet, et l'on réussit à maintenir l'ordre. Après les premières funérailles, les Grands se rassemblèrent de nouveau dans la demeure de Ximenès, le 1^r octobre, pour renouveler la résolution prise le 24 septembre au sujet de la régence, et pour obliger toute la noblesse à se soumettre à elle. Zurita rapporte le document rédigé en cette occasion : on y voit qu'une prééminence considérable y est accordée à Ximenès sur ses collègues, en ce que ceux-ci ne pouvaient qu'avec son consentement, se faire représenter au Conseil de régence par des substituts, et que lui seul devait recevoir pour la nouvelle régence les hommages des gentilshommes et des prélats absents (2).

Cependant avant que cette résolution eût été prise et immédiatement après le jour du décès de Philippe, Ximenès s'était mis en rapport avec Ferdinand, et lui avait écrit en toute hâte, dans l'espoir que sa lettre le trouverait encore à Barcelone avant qu'il partît pour l'Italie. Le contenu de cette lettre portait, que « Philippe venait d'être enlevé par une maladie rapide, et que, vu le manque d'unité entre les Grands, on ne savait trop que faire : Que la reine était entièrement faible d'esprit, plongée dans le deuil et la douleur; et que, si le souvenir d'un royaume qu'il avait tant aimé, et sa tendresse pour une fille inconsolable avaient quelque empire sur lui, il devait perdre de vue pour le moment les affaires d'Italie, qui d'ailleurs

(1) Martyr, Ep. 347. Gomez, l. c. p. 925, 55 seq.

(2) Zurita, Anales, t. VI, liv. VII, c. 46.

n'avaient rien d'urgent, et revenir sans retard en Castille. Il espérait en outre de la grande ame du roi, qu'il oublierait les injures qu'il avait eu récemment à souffrir de la part de plusieurs Grands; que, pour le moment, il n'avait plus absolument à craindre aucun désagrément de ce genre; qu'il croyait bien plutôt pouvoir remettre entre ses mains, un royaume non moins tranquille qu'il ne l'avait été sous Isabelle » (1). Cette lettre, écrite immédiatement après la mort de Philippe fait voir combien est inexacte l'assertion de l'historien espagnol Ascargota, (*Compendio de la Historia de Espana*. Paris, 1838, p. 223) lorsqu'il dit que d'abord Ximenès voulut profiter, pour s'emparer de la régence, de la fermentation qui suivit la mort de Philippe, et que la reine s'y étant opposée, il se mit ensuite du parti de Ferdinand.

Louis Ferrer, que le roi catholique avait laissé comme ambassadeur à la cour de sa fille, se chargea de lui faire parvenir cette lettre, et expédia sans retard un courrier à Ferdinand. Le grand-connétable et le fidèle P. Martyr lui écrivirent dans le même sens (2). Mais Ferdinand venait de quitter la côte d'Espagne, et il avait déjà abordé à Portofino dans l'État de Gênes, lorsqu'il fut rejoint, le 6 octobre 1506, par le courrier dépêché vers lui.

Malgré les invitations qui lui étaient adressées, ce prince ne jugea pas à propos de retourner si tôt en Castille; peut-être voulut-il d'abord laisser subir à ce pays les calamités de l'anarchie, avant d'y reparaitre pour lui offrir son secours: son retour pouvait de cette manière avoir l'importance d'un bienfait, dont ce royaume lui serait redevable. Il était d'ailleurs en proie à un

(1) Gomez, l. c. p. 996

(2) Martyr, Ep. 317, 319. Gomez, l. c. p. 996. Zurita, l. c. c. 19

soupçon injurieux et mal fondé contre le grand-Capitaine, son vice-roi de Naples. Déjà il avait beaucoup fait pour limiter la puissance de ce grand homme, et, entr'autres choses, il avait transmis à d'autres magistrats une partie des pouvoirs de la vice-royauté. Mais alors ses soupçons le poussaient lui-même vers l'Italie, pour y déjouer les plans de trahison dont il le supposait coupable. Il poursuivit donc sa route vers Naples, et il se contenta d'adresser de Portofino des lettres amicales aux Grands, aux prélats et aux villes de Castille, pour les instruire, en termes pleins de bienveillance, de son prochain retour en Espagne (1). Quant à Ximenès en particulier, il le pria, dans l'intervalle, de prendre fidèlement en mains les intérêts du royaume, de ne point abandonner la malheureuse reine, et de lui adresser à lui-même de fréquents rapports sur l'état de la Castille (2),

Il n'était nullement besoin de ces exhortations pour stimuler le zèle de Ximenès, et ce ne fut pas sa faute, si la tranquillité de la Castille fut troublée à plusieurs reprises. Au reste, plusieurs des événements qui eurent lieu alors sont couverts d'une obscurité, qui se répand malheureusement jusque sur l'histoire de notre archevêque, et c'est ce que nous avons surtout à déplorer, au sujet de ce qui arriva avec l'infant Ferdinand. Charles, le fils aîné de Philippe et de Jeanne, n'avait pas accompagné ses parents en Espagne : il était resté à Gand, où il avait vu le jour. Mais Ferdinand, leur second fils, qui devint plus tard empereur après l'abdication de son frère, était né en Espagne, à Alcalá, et jusqu'à ce moment, il avait été élevé à Simancas, par Pierre Nunez de Guzman, grand commandeur de l'Ordre de Calatrava. Immédiatement après la mort du roi, ou lorsqu'il était à l'extrémité, Diégo Guevara, échanson de

(1) Zurita, l. c. o. 49 et 25. (2) Gomez, l. c. p. 998, 22 seq.

Philippe , se présenta à Simancas, accompagné du chevalier Philippe Ala et d'une division de la garde royale , et demanda , en présentant un ordre signé de Philippe , que l'Infant lui fût remis. Mais Guzman venait de recevoir de son neveu Ramiro Guzman , évêque de Catanea , la nouvelle, d'abord , de la maladie du roi , puis bientôt après , celle de sa mort : il suspecta donc l'authenticité de la signature royale, apposée à l'ordre daté du 24 septembre , et ne donna aucune suite à la demande de l'échanson. Au contraire, il fit conduire l'Infant dans le couvent des Dominicains de Saint-Grégoire à Valladolid , pour le mettre à l'abri d'un enlèvement. Cette affaire fit grande sensation et inspira des inquiétudes. Les uns accusèrent les seigneurs flamands d'avoir voulu s'emparer du prince pour le conduire secrètement en Flandre ; d'autres soupçonnèrent Guevara d'avoir agi dans l'intérêt de quelques Grands qui voulaient se révolter ; enfin Gomez est d'avis que Ximenès avait voulu s'assurer du prince , parce que , ne se fiant pas à ceux qui étaient chargés de son éducation , il craignait que le parti de la noblesse ne s'assurât de l'Infant , qui n'avait que trois ans et demi , pour le faire servir à la poursuite de ses plans ambitieux (1).

Impossible de dire laquelle de ces suppositions , ou si même une d'entr'elles était la vérité ; mais ce qui est certain, c'est que la reine Jeanne abandonna au Conseil de régence le soin du jeune prince , et que, sur un arrêté du Conseil, il fut laissé dans le couvent des Dominicains. En outre , dans la réunion de la noblesse qui eut lieu le 1^{er} octobre, il fut décidé, et cela évidemment en vue de ce qui s'était passé, qu'aucun Grand ne pourrait s'emparer ni de la reine ni de l'Infant (2).

(1) Gomez, l. c. p. 996. (2) Zurita, l. c. c. 46 et 47. Gomez. l. c. p. 996.

Les peines que Ximénès se donna pour unir la noblesse, dans l'intérêt du maintien de l'ordre, de la justice et de la sûreté publique, obtinrent sans doute l'approbation et la reconnaissance de tous les gens bien pensants (1) : mais, comme il arrive souvent, sa bonne volonté fut plus grande que son pouvoir, et son autorité de primat ne suffit pas elle-même à maintenir en paix tant d'éléments de discorde. Le premier qui profita de l'interrègne pour se révolter fut le duc de Médina Sidonia. Pendant la guerre civile qui avait eu lieu sous Henri IV, la famille de ce seigneur avait arraché au faible monarque la forteresse de Gibraltar, à l'extrémité méridionale de l'Espagne (1466). En 1502, Ferdinand et Isabelle avaient redemandé et recouvré de leur vassal cette place si importante pour la sûreté de l'Espagne. Mais cette restitution avait été l'œuvre de la crainte et de la nécessité, plutôt que d'une détermination libre et volontaire, et c'est pourquoi le duc crut pouvoir profiter, pour recouvrer cette forteresse, de l'état de gêne où le gouvernement se trouvait en 1506. Le gouverneur royal la défendit vaillamment, et le comte Tendilla, gouverneur de Grenade, se hâta d'aller à son secours ; mais le duc n'en fit pas moins des tentatives réitérées pour s'en rendre maître, et prolongea le siège jusqu'au mois de juillet de l'année suivante, époque où le retour de Ferdinand en Espagne le fit renoncer à ses prétentions (2).

D'autres troubles éclatèrent sur différents autres points de la péninsule. A Tolède, le comte de Fuensalida, s'armant d'une violence illégale, voulut enlever à don Pedro de Castillo sa charge de corrégidor ; à Madrid, les Zapata et les Aria coururent aux armes, les uns pour, les autres contre le roi Ferdinand ; à Séville, le marquis de Moya

1) Zurita, l. c. p. 21. (2) Ferreras.

voulut reprendre par la force la place dont le roi Philippe l'avait à la vérité injustement privé; et à Cordoue, le marquis Priégo alla si loin, qu'il excita une émeute et ouvrit les prisons de l'Inquisition (1). Les ordres du gouvernement restaient sans exécution; chacun faisait ce qu'il voulait; partout les Grands rassemblaient des troupes, afin de poursuivre par la violence leurs plans ambitieux; et parmi les chefs mêmes du gouvernement, il s'éleva entre le grand-connétable et le duc de Najara de violentes dissensions, qui menacèrent de dégénérer en une lutte sanglante.

Tout cela suffisait bien pour convaincre Ximenès de l'insuffisance des mesures qu'on avait adoptées; mais il en fut plus convaincu encore par la répugnance complète, que montra la reine pour toutes les affaires de l'État. Elle écoutait bien, à une fenêtre grillée, les propositions de l'archevêque et de ses collègues; mais c'était là toute l'attention qu'elle y donnait, et elle ne signait absolument aucun décret présenté à son approbation, pas même lorsqu'elle en était priée par des suppliants tout en larmes (2). Elle permettait à Ximenès de demeurer dans le palais avec elle, mais elle s'interdisait tout entretien avec lui sur l'état des affaires publiques; elle le voulait seulement pour compagnie et non pour conseiller, et se montrait très-irritée que le prélat se mêlât, comme elle disait, de ses affaires à elle (3).

L'unique chose qu'elle fit à cette époque, ce fut l'ordre qu'elle donna de payer les chanteurs belges qu'elle avait seuls conservés de la cour de Philippe et admis dans la sienne. Depuis sa jeunesse, elle avait aimé la musique, et

(1) Ferreras. Gomez, l. c. p. 998, 55.

(2) Gomez, l. c. p. 999, 38. Martyr, Ep. 323.

(3) Martyr, Ep. 317. Zurita, l. c. c. 21.

cet art faisait encore son unique consolation dans sa mélancolie (1). Un peu plus tard, quelque temps seulement avant son départ de Burgos, elle donna encore un autre signe d'activité, qui toutefois ne pouvait avoir pour effet que d'augmenter encore le mécontentement public, et l'état de trouble où l'on se trouvait. Ainsi, sans raison particulière, elle révoqua tout à coup toutes les grâces accordées par son mari pendant son administration (2). Pour le reste, constamment sourde et inaccessible à tout, elle répondait brièvement à chacune des demandes qui lui étaient faites, qu'elle ne pouvait rien faire autre chose que de prier pour l'ame de son mari, ou par ces mots : « Mon père viendra bientôt et aura soin de tout. » Elle payait des mêmes raisons les Belges attachés au service de son époux, et c'était en vain qu'ils lui demandaient leurs traitements, afin de pouvoir retourner dans leur pays (3). Il fut également impossible de l'engager à donner des ordres contre le duc de Medina Sidonia, révolté (4), ou à pourvoir à plusieurs postes importants devenus vacants. Plusieurs églises entr'autres étaient devenues veuves de leurs pasteurs, et Ximenès pria la princesse de faire du moins connaître au pape les noms des personnes agréables qu'on pourrait y nommer. Mais elle répondit que son père viendrait, et qu'il connaissait mieux qu'elle les personnes capables de remplir ces postes. Voulait-on lui représenter le tort qui devait résulter, pour le salut des ames, de la vacance prolongée des sièges épiscopaux, elle faisait observer avec une pénétration dont elle donnait des preuves fréquentes dans ses intervalles lucides, « que ce dommage serait bien plus funeste, si elle nommait évêques des personnes incapables ; » et l'on ne pouvait obtenir

(1) Martyr, Ep. 347, 349. (2) Mariana, l. XXIX, c. 3.

(3) Zurita, l. c. c. 21. (4) Martyr, Ep. 347.

sa signature. Elle restait, la plus grande partie du jour, assise dans un appartement obscur, le menton appuyé sur sa main droite, sans dire un seul mot, pleine d'aversion pour son entourage, et, en particulier, d'une haine jalouse pour toutes les personnes de son sexe (1), lesquelles n'osaient l'approcher, à l'exception de sa femme de chambre Dona Maria d'Ulloa, de la comtesse de Salinas et de l'épouse du grand-connétable. Cette dernière était fille naturelle de Ferdinand, et par conséquent sa demi-sœur, mais elle avait dû néanmoins quitter le palais de son époux, lorsque Philippe et Jeanne étaient venus s'y établir à Burgos : ce ne fut qu'après la mort de Philippe, qu'il lui fut permis de rentrer dans sa demeure (2); et la malheureuse princesse continua aussi quelque temps encore à y séjourner, jusqu'à ce que, pour motif de santé, elle alla habiter la maison de campagne de la Véga, près de Burgos (3).

Son état paraissait empirer de jour en jour et dégénérer en une folie complète. Ainsi, à la Toussaint 1506, elle se rendit de Burgos au couvent de Miraflores, où son époux avait été déposé temporairement, pour se convaincre que les Flamands n'avaient pas enlevé son corps. Elle fit ouvrir le cercueil, contempla longtemps le cadavre, le toucha de sa main en plusieurs endroits, l'œil toujours sec et l'ame calme en apparence; fit ensuite fermer le couvercle, et retourna sans délai à Burgos (4).

(1) Martyr, Ep. 348.

(2) Mariana, lib. XXIX, c. 3, p. 333. (3) Martyr, Ep. 320.

(4) Zurita, l. c. 26. Mariana, l. XXIX, 3. Fléchier, liv. II, p. 182, confond les détails d'une autre visite, qui eut lieu à Miraflores, le 20 décembre, avec celle du jour de la Toussaint, trompé sans doute par Pierre Martyr, qui ne parle que de la dernière; mais Mariana et Zurita ont parfaitement distingué les deux visites de la reine.

Dans de telles conjonctures , et le désordre du royaume allant toujours croissant , il n'était plus douteux pour personne que la désorganisation complète de l'État ne pouvait être prévenue que par un administrateur haut placé et revêtu d'un pouvoir absolu. En conséquence, une partie des Grands jetèrent les yeux sur l'empereur d'Allemagne , Maximilien, le père du défunt roi Philippe , désirant qu'il se chargeât de l'administration du royaume , d'autres étaient d'avis qu'on fit venir de Flandre le jeune Charles , qui n'avait pas encore 7 ans , afin qu'il nommât un administrateur et le revêtît de son pouvoir : d'autres voulaient faire contracter à Jeanne un second mariage , mais ils étaient divisés sur le choix d'un nouvel époux , les uns voulant qu'elle donnât sa main à son cousin Ferdinand , duc détrôné de Calabre ; les autres, à un autre cousin, don Alonzo d'Aragon ; d'autres, au roi d'Angleterre ; d'autres enfin, au comte français Gaston de Foix, frère de Germaine. Mais Jeanne rejeta toutes ces propositions , en déclarant résolument qu'elle aimait son mari mort autant que lorsqu'il vivait (1). Enfin , ce qu'il y avait de meilleur , désirait le retour de Ferdinand , mais parmi eux aussi il y avait deux manières de voir : Ferdinand serait-il reconnu administrateur du royaume , quoiqu'absent , ou seulement après son retour en Castille ? Ximenès était pour la première de ces deux combinaisons ; et en défendant sa manière de voir , il s'attira le soupçon de ne vouloir remettre le pouvoir au roi , pendant qu'il se trouvait encore en Italie , qu'afin que Ferdinand le nommât lui-même son remplaçant (2). Ferdinand , en effet , avait , au rapport de Zurita , donné à Ximenès la commission et le plein pouvoir d'administrer la Castille en son absence , de

(1) Zurita, l. c. 24 et 22. Mariana, l. XXIX. Ferreras.

(2) Mariana, l. XXIX, c. 2. p. 334.

concert avec les Grands qu'il trouverait convenable de s'adjoindre (1). Toutefois, il y aurait plus que de la témérité, à vouloir attribuer le zèle du prélat pour les intérêts de Ferdinand au seul motif de la recherche de lui-même. Il se trouva que le bien du pays réclamait ce que l'amour-propre pouvait humainement faire désirer à Ximenès ; mais qui oserait décider que l'égoïsme, que l'on suppose dans Ximenès, mais qui n'est pas prouvé, ait prononcé tout seul ? Psychologiquement parlant, n'est-il pas beaucoup plus juste, d'admettre que ces deux motifs ont pu agir en même temps (2) ?

Mais pour rappeler Ferdinand en Castille, comme le voulait Ximenès, il fallait, dans l'état où se trouvaient les choses, ou un décret royal ou une résolution des Cortès. Dans le but d'obtenir un décret royal, et de fournir à la reine l'occasion de se déclarer publiquement pour son père, contre le projet d'appeler l'empereur Maximilien ou quelqu'autre, Ximenès fit aux Grands la proposition de demander à la reine, lequel des princes proposés elle désirait qu'on appelât. Aussitôt une députation se rendit près de la princesse, et reçut, comme d'ordinaire, audience derrière la fenêtre grillée. Elle répondit cette fois d'une manière judicieuse, « qu'elle était résolue de passer sa vie loin des embarras du gouvernement, dans la retraite qui convenait à une veuve ; que si son fils Charles était assez âgé pour porter le fardeau du gouvernement, il faudrait avant tout autre l'appeler de la Belgique ; mais que les choses n'en étant pas là, ce qui lui était le plus agréable,

(1) Zurita, l. c. c. 25.

(2) Raisonnablement parlant, tout homme n'est-il pas bon tant qu'il n'est pas prouvé méchant ? Et charitablement parlant, doit-on supposer ces intentions à un homme, aussi dévoué que Ximenès à tous ses devoirs ?

c'était que son père revînt , parce que Ferdinand connaissait l'Espagne à fond , et qu'il avait particulièrement tiré la Castille de la situation la plus déplorable. Quant à Maximilien , il était déjà assez accablé de soins et de peines , et il succomberait sans aucun doute , si on voulait encore le charger du gouvernement d'un royaume qu'il ne connaissait pas du tout. » Charmé de cette déclaration, Ximenès voulut profiter du moment favorable pour obtenir de la reine la signature d'une pièce , dans laquelle Ferdinand serait invité à revenir le plus tôt possible. Mais tout à coup on vit renaître en elle cette horreur pour toute espèce de signature, qui était chez elle une sorte de maladie , et elle fit avorter par cette étrange réponse un plan presque mené à bonne fin : « Mon père a tant à faire en Italie , que je ne puis lui imposer une nouvelle charge , ni lui conseiller dans cette saison un voyage par mer : toutefois si vous êtes d'un autre avis , écrivez-lui vous-mêmes (1). »

Un peu plus tard , on la pria de nouveau d'agréer qu'on envoyât une députation à son père. Elle répondit : « Je désirerais que mon père revînt *pour me consoler* , » mais elle ne voulut pas entendre parler de sa régence. En effet, quelque inactive que fût Jeanne , elle était jalouse de son pouvoir ; sans régner elle-même , elle ne voulait pas que d'autres le fissent en son nom, et c'est ce qui donna naissance à son éloignement pour Ximenès, dont elle disait souvent, en se plaignant , qu'il se mêlait trop de ce qui la regardait (2). Sa répugnance pour lui alla même si loin , que , vers ce temps-là, elle lui interdit l'entrée de son palais , mesure qui , dans un premier moment d'émotion , fit venir à l'archevêque la pensée de quitter

(1) Gomez, l. c. p. 999. Martyr, Epp. 318, 320, 323.

(2) Zurita, t. VI, l. 7, c. 21.

la cour et de se retirer complètement des affaires. Mais tous les gens bien pensants furent effrayés du tort qui pourrait en résulter pour le bien public, et Jeanne d'Aragon, épouse du grand-connétable, réussit, par sa médiation, à réconcilier en quelque sorte la reine avec Ximenès (1).

Il n'est guère croyable, vu l'aversion de la reine pour l'archevêque, qu'un homme si sage ait jamais tenté l'imprudente démarche, de présenter à la signature de la reine un document, où il eût été nommé *ad interim* administrateur du royaume. Ce bruit naquit, selon toute vraisemblance, de ce que Ximenès avait désiré obtenir de la reine des pleins pouvoirs, pour réprimer la rébellion du duc de Médina Sidonia (2). Mais ce qui ne peut absolument se soutenir, c'est l'assertion de Gomez (3), reproduite sans la moindre critique par les autres biographes de Ximenès, savoir que l'archevêque, longtemps avant la convocation des Cortès, fut nommé, par le Conseil de régence, seul administrateur du royaume.

Non-seulement P. Martyr et Zurita ne disent pas un mot de cet événement, mais partout leur récit suppose la durée du Conseil de régence jusqu'à la réunion des Cortès. Il est aussi dans le fait entièrement superflu de vouloir, par des relations qui ne sont nullement garanties, ajouter à la grandeur politique de Ximenès, et lui attribuer une dignité, que la reine, dans les dispositions qui l'animaient alors, n'aurait jamais reconnue.

Cet état malheureux de Jeanne, si regrettable pour le royaume lui-même, remplissait d'inquiétude toute la Castille; et l'on discutait sur le point de savoir si elle avait hérité cette folie de sa grand'mère, Isabelle de Portugal,

(1) Zurita, l. c. c. 26.

(2) Ibid. 27. Mariana, l. XXIX, c. 2. (3) Gomez, l. c. p. 997

ou si elle n'avait pas été enchantée en Belgique, par quelque maîtresse de son mari défunt (1).

Le second moyen de venir en aide au royaume était la convocation des Cortès , et Ximenès résolut , avec ses collègues , de les réunir à Burgos en novembre 1506, afin que leur décision tranchât la question de la régence. Mais auparavant, il avait sagement fait promettre par serment à tous les partis de la noblesse , de n'entrer en attendant dans aucune négociation avec aucun prince , au sujet de la régence (2).

Tandis que Ximenès s'occupait ainsi de la convocation des Cortès, d'autres partisans de Ferdinand, entr'autres le duc d'Albe , cherchaient à y mettre obstacle. Cette fraction s'appuyait à la vérité des paroles mêmes du roi catholique , qui prétendait fonder son droit à la régence, sur le testament de son épouse et sur les décrets des Cortès de Toro , et qui , comme il le disait du moins publiquement , ne voulait pas entendre parler d'une décision nouvelle à prendre par les Cortès. Mais Ximenès, avec les autres amis du roi, et, à la fin, le roi lui-même (3), considéraient que Ferdinand, par son traité avec Philippe, avait renoncé au droit acquis par le testament de la reine et par la décision des Cortès de Toro (4).

Pour amener , dans de telles conjonctures, à une reconnaissance générale, et, autant que possible , pacifique, de Ferdinand , il fallait donc , comme le voulait Ximenès , une réunion des Cortès , et le Conseil d'Etat prépara sans délai les pièces nécessaires pour cette convocation. Aussi-

(1) Gomez, l. c. p. 999. Fléchier, l. II, p. 180.

(2) Zurita, l. c. c. 22. (3) Ibid. 34.

(4) Ib. 22, 26 et 27, rapporte au long les négociations qui eurent lieu entre le duc d'Albe et Ximenès au sujet de la convocation des Cortès.

tôt les partis commencèrent à travailler avec activité, pour déterminer en leur faveur les choix des provinces et des villes. Les provinces de Guipuscoa et de Biscaille, qui n'avaient pas le droit de se faire représenter aux Cortès, demandèrent aussi, pour cette fois et par exception, le droit de voter (1).

Le parti de Ferdinand l'emportait évidemment dans les élections, et le peuple manifesta publiquement le désir de son retour, attendu que c'était le seul moyen d'avoir la paix (2). Pour compléter son triomphe, il ne fallait que l'ouverture des Cortès et leur reconnaissance par la reine. Dans le but de l'obtenir, les Grands, le Conseil d'Etat et le magistrat de Burgos se rendirent au palais, et Ximenès pressa la princesse de répondre aux vœux de la députation, parce que le bien du royaume dépendait de la convocation des Cortès (3). Mais aucun motif n'eut la force de déterminer la reine à donner son consentement (4). La nécessité où l'on se trouvait détermina alors Ximenès, en dépit des usages et des protestations du duc d'Albe, à faire convoquer les Etats par le Conseil Royal, puisque la princesse ne s'y prêtait pas; mais l'édit publié à cet effet n'eut pas dans toutes les provinces l'écho nécessaire; un petit nombre seulement des membres des Cortès se trouvèrent réunis vers le milieu de novembre, et ne tardèrent pas à se séparer (5).

La réunion des Cortès mettait fin au gouvernement provisoire; et en conséquence, Ferdinand envoya à Ximenès, au duc d'Albe et au grand-connétable plein pouvoir d'administrer l'État (6).

(1) Zurita, I, c. c. 22. (2) Id., 25. (3) Id., 4. (4) Id., 22.

(5) Id. 28. Mariana, I. XXIX, c. 2, p. 330.

(6) Id. 32. Prescott, I p, p. 447.

Avec l'espèce de dureté qui était dans son caractère , Ximenès voulut profiter de la réunion des Cortès pour faire déclarer officiellement ce que toute l'Espagne savait , c'est-à-dire , l'incapacité de la reine. Il désirait qu'elle fût déclarée avant le retour de Ferdinand , afin d'épargner à ce prince le désagrément de proposer lui-même une pareille mesure contre sa fille, et de n'être pas du moins entravé par elle dans l'administration du pays. Il est hors de doute que la proposition de l'archevêque était bonne ; mais il est certain aussi qu'elle blessait les égards de délicatesse qu'on devait à cette malheureuse princesse, et que, pour cette raison , ni le peuple , ni Ferdinand lui-même , ne pouvaient l'approuver (1).

Cependant l'ardeur que Ximenès avait mise d'abord à presser la convocation des Cortès, fit place un peu plus tard à une autre manière de voir, lorsqu'il s'aperçut que dans le cours des séances, elles se divisaient de plus en plus , et accordaient au parti autrichien une influence toujours croissante sur leurs résolutions. Il regarda donc dès lors , ainsi que le duc d'Albe et le grand-connétable , l'ajournement des Etats comme une nécessité (2) ; aussi fut-ce sans regret qu'il vit la reine , le jour avant son départ de Burgos , donner à une députation des Cortès l'ordre verbal de retourner dans leurs foyers. En conséquence , le Conseil royal les ajourna pour quatre mois (3).

Après le renvoi des Cortès , la reine prêta enfin l'oreille aux prières de son entourage , et quitta Burgos , où une épidémie s'était déclarée. Depuis quelques semaines , elle s'était déjà retirée à la Véga , maison de campagne située près de la ville ; mais alors elle prit le parti de s'éloigner

(1) Zurita, c. c. 21 et 22. (2) Id. 34, 36.

(3) Id. 44. Mariana, l. XXIX, c. 3, p. 333.

de la contrée même. Beaucoup de Grands voulurent profiter de ce changement de résidence, pour acquérir sur la reine une plus grande influence , et lui proposèrent à cet effet plusieurs de leurs châteaux pour demeure. Ximènes lui-même , au rapport de Zurita , eut cette pensée (1); mais Gomez assure, au contraire, qu'il tâcha de détourner la reine , à cause de sa grossesse , de faire ce voyage (2).

Quoi qu'il en soit, Jeanne fit échouer tous ces efforts, soit bienveillants , soit malveillants , par l'opiniâtreté avec laquelle elle persista dans sa propre manière de voir. Elle se rendit donc d'abord, le 20 décembre 1506, à Miraflores, pour y faire déterrer le cadavre de son mari et l'emporter avec elle dans son voyage. En vain l'évêque de Burgos lui représenta que cela était contraire aux lois de l'Eglise , aussi bien qu'au testament même de Philippe , et qu'il n'était pas permis, pendant les six premiers mois, de troubler les cendres d'un mort.

Cette résistance l'anima de la plus violente colère, et lui fit proférer les menaces les plus terribles, si l'on n'obéissait à ses ordres. La crainte que la véhémence de ses sentiments ne lui fût nuisible , surtout dans l'état où elle se trouvait , fit enfin condescendre à ses désirs , et tous les seigneurs présents, le nonce du pape, les envoyés de Maximilien et de Ferdinand, les évêques de Burgos, de Malaga, de Jaen et de Mondonedo, ainsi que Pierre Martyr, durent contempler le cadavre , pour prononcer sur son identité. Mais ils ne purent rien voir, dit Pierre Martyr (3), qu'une figure entièrement enveloppée dans des linceuls et totalement méconnaissable.

Jeanne fit ensuite placer le cercueil, couvert d'or et de soie , sur une voiture attelée de quatre chevaux de Frise ,

(1) Zurita, c. 22. (2) Gomez, l. c. p. 999, 46. (3) Martyr, Ep. 324.

et le fit conduire devant elle , vers la petite ville de Torquemada, entre Burgos et Valladolid , où elle ordonna de s'arrêter.

Malgré le peu d'éloignement de cette ville, on avait mis deux jours à faire le trajet , la reine ne voyageant que la nuit, à la lueur des flambeaux, parce que, disait-elle, « une honnête femme , après la mort de son mari , qui a été son soleil, doit fuir la lumière du jour et ne marcher que dans l'obscurité » (1).

A Torquemada, le corps fut, par son ordre , porté dans l'église principale, qu'elle fit entourer de nombreuses gardes , comme si un ennemi voulait la prendre d'assaut ; c'était pour empêcher qu'aucune personne du sexe n'approchât du cercueil ; car la jalousie tourmentait encore cette princesse, même après la mort de son époux.

Chaque jour, des services funèbres avaient lieu auprès du cadavre; le matin , la messe des morts; le soir , les vêpres ; chose qui , pendant le voyage également, n'avait pas été plus négligée que la garde du cadavre (2).

Ximenès resta d'abord à Burgos avec le Conseil royal , le grand-amiral et le duc de Najara (3) ; mais il ne tarda pas non plus à se rendre à Torquemada, pour être présent lors du moment important de la délivrance de Jeanne. Ainsi que tous les amis de l'ordre , il craignait vivement que la malheureuse princesse ne vînt à mourir de ses couches, et que, de cette manière, la tutelle du jeune Charles, conformément au droit , ne passât , ainsi que la régence d'Espagne, à son aïeul paternel , l'empereur Maximilien , en faveur de qui les sieurs de Véré et del Burgo avaient déjà gagné un parti dans la noblesse. Ils avaient gagné entre

(1) Martyr, Ep. 359. Mariana, l. XXIX, c. 3. Fléchier, l. II, p. 193.

(2) Martyr, Ep. 324. (3) Zurita, l. c. c. 37.

autres le duc de Najara et don Manuel , et avaient même réussi à lui faire adresser l'invitation de venir prendre la régence de la Castille. En effet, Maximilien, qui négligeait le soin de ses propres États, afin de pouvoir encore s'agrandir, et qui plus tard même, se mit en tête de devenir pape, Maximilien , dis-je , comme frappé d'aveuglement , avait accepté le titre de roi de Castille (1); et Andrea del Burgo avait même eu la hardiesse de faire à Ximenès lui-même les offres les plus brillantes , s'il voulait se déclarer pour l'empereur d'Allemagne (2). Mais Ximenès avait repoussé ces propositions avec chaleur et fait échouer le plan des Flamands (3). Dès lors, il n'était pas étonnant que ces derniers suspectassent ses desseins; mais ce qui devait lui être bien plus pénible , c'était d'être regardé avec défiance même par quelques partisans isolés de Ferdinand. La prudence , cependant , lui faisait un devoir de ménager aussi les adversaires du roi catholique, et d'empêcher ainsi une scission déclarée dans la noblesse; car ce n'était qu'en empêchant cette division de devenir plus tranchée , qu'il restait possible de remettre au roi l'administration de la Castille , sans avoir à verser le sang des citoyens. Mais tant de circonspection et de prudence déplaisait aux plus ardents partisans du roi d'Aragon ; et ce furent eux probablement , qui donnèrent naissance à ce soupçon, dont parle Zurita (4), que l'archevêque aurait peut-être bien aimé que le jeune Charles fût déclaré roi , et qu'en attendant, l'administration du royaume lui fût confiée à lui-même. Mais un pareil soupçon ne tient pas devant les grands sacrifices , que l'archevêque s'imposa pour soutenir les

(1) Zurita, l. c. c. 25

(2) Ibid. l. c. c. 22. On peut ajouter , à la décharge de Burgo, qu'il agissait à contre cœur dans ce qu'il devait faire contre Ferdinand , comme il l'avoua lui-même. Pierre Martyr, Ep. 335.

(3) Ib. c. 28. (4) Ib. l. c. c. 29

intérêts de Ferdinand. Ainsi, entr'autres choses, pour conserver à Ferdinand la fidélité de la garde royale, il dépensa plus de soixante mille ducats, qu'il paya de ses deniers, attendu que la pénurie des finances, qui était l'ouvrage de Philippe, avait mis la couronne hors d'état de s'acquitter de cette charge (1).

La crainte même de voir la reine succomber, était un effet de son zèle pour Ferdinand et pour le bien du royaume; mais sa sollicitude fut heureusement vaine cette fois, et, le 14 janvier 1507, la reine accoucha heureusement d'une princesse, qui fut baptisée par Ximènes et reçut le nom de Catherine. Elle épousa plus tard le roi de Portugal (2).

La reine reprit bientôt ses forces; mais son état mental, au lieu de s'améliorer, fut encore aggravé par les folles illusions d'un moine. Elle avait emmené de Miraflores deux chartreux, pour garder le corps de son mari. L'un de ces religieux, soit par l'effet d'une ignorance superstitieuse, soit simplement par bonhomie, lui raconta comment une fois, dans des temps reculés, un roi, quatorze ans après sa mort, avait tout à coup été rendu à la vie. Il n'en fallut pas plus à la malheureuse princesse: dès lors elle fut continuellement dans l'attente de l'heure où son époux ressusciterait (3); et elle était tellement absorbée par cette pensée, qu'elle ne prêtait aucune attention aux propositions que Ximènes et d'autres lui faisaient de quitter Torquemada. La peste qui désolait alors l'Espagne y avait aussi éclaté, et avait même déjà enlevé une femme de chambre de la reine. Huit personnes de la suite de

(1) Zurita, l. c. 28.

(2) Gomez, l. c. p. 999, 54, donne par erreur à sa naissance la date XIX Calendas *Januarias*, au lieu de *Februarias*. Zurita, l. c. 43, et Mart. Ep. 331.

(3) Martyr, Ep. 328.

l'évêque de Malaga , qui avait accompagné la princesse , avaient succombé , et la contagion avait déjà gagné la demeure de P. Martyr (1). Aussi ce dernier avoue-t-il que tout le monde aurait désiré de partir , si l'on n'avait été retenu par la honte d'abandonner la reine.

Dans de telles conjonctures, Ximenès crut devoir, en vertu de ses pleins pouvoirs, transférer à Palencia le Conseil royal, ainsi que le Conseil de l'Inquisition; mais il continua à rester lui-même dans l'entourage de la princesse (2). Pour elle, elle persistait à ne pas vouloir se mêler des affaires du gouvernement, et d'ailleurs, elle ne le pouvait. Devait-elle apposer une signature, c'était, dit P. Martyr, comme si ses doigts eussent tenu ensemble (3), et peu lui importait, à ce qu'il semblait, la ruine du royaume, pourvu qu'elle ne fût pas tirée de son apathique torpeur, laquelle allait si loin, qu'elle n'en pouvait venir d'elle-même à se lever, une fois qu'elle était assise (4). Quant aux partis de la noblesse, dont le grand connétable et le duc de Najara étaient les chefs, leur haine mutuelle s'accrut au point qu'à Torquemada même, où résidait la reine, ils en seraient venus aux mains, si la princesse ou plutôt Ximenès par son intermédiaire, n'eût envoyé des médiateurs pour s'interposer entr'eux (5).

Rien d'étonnant dès lors que l'arrivée de Ferdinand fût attendue tous les jours avec plus d'impatience, et qu'on éprouvât tous les jours un chagrin plus vif, comme dit Martyr, de se voir trompé par de vaines promesses.

(1) Martyr, Ep. 329, 335. — Gomez, l. c. p. 999, 56 seqq.

(2) Martyr, Ep. 330. Gomez, l. c. p. 1000.

(3) Martyr, Ep. 334. (4) *Ib.*, 332. (5) *Ib.*, 334.

Afin de prévenir le retour d'excès pareils à ceux dont on vient de parler , Ximenès fortifia la garde de la reine , et enrôla pour lui-même un corps de trois cents hommes de pied et de cent cavaliers , voulant être en état de maintenir l'ordre et d'imposer aux Grands , qui s'étaient rendus à la résidence de la reine avec des escortes armées. Bien plus , jugeant encore cette mesure insuffisante pour protéger la personne de la reine contre toute tentative d'enlèvement , et pour assurer complètement l'ordre public , il fit adopter un décret , qui défendait à tout autre qu'à la reine et à lui , de conserver des troupes sur pied , dans l'endroit où résidait la cour (1).

Vers ce temps là , Ximenès se rendit à Cisneros , petite ville d'où sa famille était originaire , pour y rendre visite et faire des présents aux personnes de sa parenté. Les habitants de cette ville le reçurent avec pompe , et l'archevêque , de son côté , leur fit obtenir la faveur qu'ils demandaient , d'avoir désormais pour régler leurs différends , non des employés de l'Adelantade de Castille , mais des *duumvirs* élus librement comme officiers municipaux (2).

Vers la fin d'avril 1507 , la reine quitta enfin Torquemada , où régnait la contagion ; mais ce fut , comme dit P. Martyr , pour tomber presque de Charybde en Scylla. En effet , elle choisit pour résidence Fornillos , bourg voisin , où l'on pouvait à peine trouver de quoi la loger avec toute sa suite. Elle emmena naturellement encore avec elle le cadavre de son époux , et se signala dans ce court voyage par de nouvelles folies. Entre Torquemada et Fornillos , elle aperçut un couvent et résolut d'y passer la nuit. Mais dès qu'elle vit que c'était un cou-

(1) Zurita, c. 43, 44. Mariana, l. XXIX, c. 5, p. 387.

(2) Gomez, l. c. p. 1000, 10 seqq.

vent de femmes , elle en fit au plus vite emporter le cercueil , et passa la nuit en pleine campagne , en dépit d'un vent violent , qui permettait à peine de conserver les torches allumées. Non contente de cette précaution , elle fit de nouveau ouvrir le cercueil , pour considérer elle-même le cadavre , et le faire regarder par les principaux personnages de son cortège. A peine le jour commença-t-il à poindre , que l'escorte dut se remettre en route , et elle atteignit ainsi au premier chant du coq la localité susdite. Là , elle s'établit dans la maison d'un riche laboureur , plus spacieuse et plus jolie que les autres , et qui se recommandait d'ailleurs par la belle vue dont elle jouissait. On tâcha bien de la déterminer , à pousser jusqu'à Palencia , qui n'était pas éloigné , et où le Conseil royal était réuni , mais elle refusa absolument , en disant « que les veuves ne doivent pas habiter les grandes villes ni de magnifiques demeures. » En conséquence, bon nombre de ses gens durent se construire des huttes , pour avoir un abri à Fornillos (1).

La reine appela bientôt près d'elle les conseillers royaux qui étaient à Palencia , et congédia du Conseil d'état tous les membres qui avaient été choisis seulement par Philippe , et qui ne l'étaient pas déjà sous Isabelle. Toutes les prières qu'on lui adressa individuellement pour y être maintenu , furent vaines (2). Gomez soupçonne Ximenès de lui avoir donné ce conseil (3) , et nous le croyons volontiers lorsqu'il représente les conseillers nommés par Philippe comme des hommes incapables , dont le renvoi était sous ce rapport tout à fait opportun.

(1) Martyr, Ep. 339. (2) Zurita, c. 54. Martyr, Ep. 339.

(3) Gomez; l. c. p. 1000, 6. Il est d'ailleurs dans l'erreur, quand il dit que cette mesure fut prise lorsqu'on était encore à Torquemada; et Fléchier le copie, quoique Martyr et Zurita soient ici plus exacts.

Mais cette mesure irrita, d'autre part, beaucoup de grandes familles, et elle était sous ce rapport en opposition avec le dessein bien arrêté de Ximenès d'affaiblir, autant que possible, la haine des partis. Ajoutez à cela que P. Martyr qui, avec les évêques de Malaga et de Mondonedo, jouissait auprès de Jeanne de la plus grande confiance et qui se trouvait constamment dans son entourage, représente cette mesure uniquement comme le fait de la reine, et ne dit pas un mot qui fasse croire que Ximenès ou quelque autre lui eût inspiré cette résolution (1). Bien plus, une lettre postérieure de P. Martyr (Ep. 349) nous fait connaître, qu'à Fornillos, la reine ne recevait, à l'exception des deux évêques et de lui, absolument personne, pas même Ximenès. Enfin, Zurita dit expressément que Ximenès et le grand connétable s'étaient, quoiqu'en vain, opposés à ce renvoi des conseillers (2). Dès lors il n'y a plus à douter que le jugement de Gomez n'ait porté à faux en cette circonstance.

Cette épuration faite, la reine ordonna aux membres restants de gouverner désormais en son nom (3); mais il était impossible de réprimer énergiquement les troubles et les désordres qui régnaient dans toutes les parties du royaume, surtout les luttes violentes et les soulèvements qui avaient lieu, et de les punir comme on eût dû le faire. Ainsi, à Médina del Campo, par exemple, l'élection d'un abbé fut l'occasion d'une querelle sanglante entre les bourgeois de cette ville. D'autre part, Dionys Castro, comte de Lemos, s'était remis par la force en possession de Ponferrat, qui lui avait appartenu auparavant, mais qu'il avait légalement perdu par sentence du roi Ferdinand. A Ubéda, un parti était d'avis qu'on

(1) Martyr, Ep. 339. (2) Zurita, c. 54.

(3) Martyr, Ep. 339.

appelât le prince Charles ; un autre , était pour Ferdinand ; et les uns et les autres se livraient à des querelles violentes et acharnées, auxquelles le préfet de la ville, Antoine Manrique , avait donné occasion. Des troubles semblables régnaient à Tolède et à Avila. Du sud , le comte Tendilla , vice-roi de Grenade , envoyait de tristes nouvelles : ses soldats désertaient faute de solde ; les côtes , sans défense, étaient en butte aux incursions des Maures d'Afrique , et il manquait d'argent pour lever des troupes. Ajoutons que Tendilla lui-même devint suspect à Ximenès de soutenir secrètement les adversaires du roi (1).

Dans de telles conjonctures , Ximenès , se voyant hors d'état de maintenir l'ordre par la force , crut lui-même devoir modérer son ancienne sévérité et ses principes d'absolutisme , pour adopter une politique de temporisation (2). Il convoqua donc les Grands pour délibérer avec eux sur les moyens de porter remède aux maux de l'État ; mais ils étaient eux-mêmes à bout d'expédients, et ils se contentèrent de confirmer l'archevêque dans sa manière de voir. Toutefois , celui-ci , voulant faire ce qui était en son pouvoir , envoya à Ubéda des commissaires chargés de punir les chefs de la révolte ; il menaça les villes de Tolède et d'Avila d'un châtement sévère , si elles ne rentreraient au plus tôt dans le repos ; il permit au comte de Tendilla d'augmenter autant que possible les revenus du roi à Grenade , et d'en tirer de quoi solder ses troupes ; enfin , le duc d'Albe et le comte de Benavente , furent chargés de réduire le comte de Lemos , et celui-ci , dans une lettre adressée à Ximenès , lui envoya sa soumission au roi Ferdinand (3).

(1) Martyr , Epp 350, 352. Gomez, l. c p 1000. Mariana, l. XXIX, c. 5.

(2) Gomez, l. c. p. 1000, 17, seq.

(3) Gomez, l. c. p 1001.

Mais l'archevêque tâcha surtout , par des négociations avec les principaux Grands , de rapprocher de plus en plus les partis , et d'obtenir de tous la reconnaissance du roi Ferdinand (1), afin qu'à son arrivée en Espagne, il fût assez puissant pour rétablir partout l'ordre troublé.

Dans cette entreprise , il eut souvent à lutter contre son propre parti, entr'autres contre le grand connétable et le duc d'Albe , tantôt parce qu'ils regardaient de telles négociations et conventions comme outrageantes pour Ferdinand , tantôt et surtout , parce qu'ils croyaient pouvoir se plaindre de ce qu'on promettait des faveurs à leurs adversaires , tandis qu'eux seuls les avaient méritées par leur fidélité (2). Un autre obstacle pour Ximenès, sous ce rapport , c'était le manque de pleins pouvoirs suffisants , et il les requérait encore cette fois de Ferdinand , de la même manière qu'il les avait possédés l'année précédente dans ses négociations avec Philippe (3). Il ne paraît pas qu'il les obtint ; mais il réussit néanmoins à gagner jusqu'aux ennemis les plus acharnés de Ferdinand , tels que Garcilasso de la Véga , le marquis de Villena , le comte de Benavente et le duc de Béjar ; quelques-uns seulement , comme le duc de Najara et don Manuel , restèrent irréconciliables (4).

A côté de Ximenès , l'ambassadeur de Ferdinand, Louis Ferrer , travaillait aussi dans le même sens , et ses efforts avaient surtout pour but de conserver ou de rétablir la bonne harmonie entre l'archevêque , le duc d'Albe , l'amiral et le grand connétable (5).

(1) Il voulait n'employer la force que contre les deux plus violents ennemis de Ferdinand, le duc de Najara et don Manuel (Zurita, l. c. 44.)

(2) Zurita, l. c. c. 34. (3) Ib. 24.

(4) Zurita, l. c. 39, 44, 53, et l. VIII, c. 6.

(5) Zurita, l. c. lb. VII, c. 35.

Ferdinand, de son côté, cherchait aussi à témoigner sa reconnaissance à Ximenès pour tant de bons services ; et déjà, pendant son séjour en Italie, le bruit courait en Espagne qu'il avait demandé et obtenu pour lui du pape Jules II le chapeau de cardinal, et qu'il songeait en outre à le nommer Grand inquisiteur de Castille (1). Zurita assure que ces deux dignités étaient dans les vœux de Ximenès (2), et il ajoute, en un autre endroit, que Ferrer, au nom du roi, lui fit à ce sujet des propositions, et lui promit en même temps un évêché pour Ruyz, son ami (3). Tout cela se réalisa en effet après l'arrivée du roi ; mais, en attendant, Ximenès avait encore plus d'un déboire à essayer.

Outre les sollicitudes nombreuses que lui donnaient les affaires de l'État, une dispute de droit ecclésiastique qui surgit alors fut encore pour lui une cause de chagrin. A Ranera, dans l'archidiocèse de Tolède, un bénéfice devenu vacant fut donné par Ximenès à P. Martyr. Quoique ce savant fût déjà prieur de l'archevêché de Grenade, la discipline ecclésiastique concernant la pluralité des bénéfices était à cette époque si peu observée, qu'il ne se fit aucun scrupule d'en acquérir un second, bien qu'il ne pût observer la résidence dans aucun des deux, et qu'il dût constamment être à la suite de la cour. Ximenès, de son côté, ne fit aucune difficulté de donner une place avec charge d'ames, comme Martyr l'appelle lui-même, à un homme qui ne pouvait l'administrer lui-même, mais seulement par un vicaire. Toutefois, comme il n'était pas tout à fait certain que la collation de cette place n'était pas réservée au pape, le nonce pontifical l'avait aussi, le cas échéant, assurée à P. Martyr ; et le pape Jules II avait fait confirmer la chose par la daterie. Mais pour compléter

(1) Martyr, Ep 340, 343.

(2) Zurita, l c c. 29. (3) Ib., 22.

l'image du peu d'ordre qui existait alors, et auquel le concile de Trente a remédié, Bernardin de Mendoza, archidiacre du district de Guadalajara, dont Ranera faisait partie, avait de sa propre autorité pris possession de ce bénéfice, en s'appuyant d'une expectative obtenue du pape Alexandre VI, et peut-être plus encore, de la puissance de sa famille, et, en particulier, de son frère, le duc d'Infantado. Pendant assez longtemps, P. Martyr chercha mais en vain, par des représentations écrites, à amener son compétiteur, autrefois son ami, à lui rendre son bénéfice, qui rapportait par an environ soixante ducats. En vain aussi le duc d'Infantado lui-même s'employa-t-il auprès de son frère en faveur de P. Martyr (1). Bernardin résista résolument aux ordres de l'archevêque et même à ceux du pape, sans avoir aucunement égard à l'objection qu'on lui faisait, que les expectatives données par Alexandre VI avaient naturellement perdu toute force par le fait de sa mort; et il alla même jusqu'à reprocher à Ximenès que lui-même, autrefois, il avait défendu avec aussi peu de déférence son expectative sur Uzéda. Enfin, il poussa les choses jusqu'à tâcher de se maintenir par la voie des armes en possession du bénéfice; il remplit de soldats l'église de Ranera et la fit barricader, tellement que l'archevêque dut le menacer tout à la fois des armes temporelles et des spirituelles, de l'emploi de la force militaire et de l'excommunication. Bernardin en fut probablement effrayé; car il trouva enfin bon de se soumettre à l'archevêque et d'abandonner à Martyr le bénéfice en question (2).

Mais ce qui causa à Ximenès plus de joie encore, ce fut la nouvelle que le roi Ferdinand avait quitté la côte d'Italie vers la fin de juin. Presque tout le peuple

(1) Martyr, Ep 347. (2) Gomez, l. c. p. 4001.

partagea son allégresse , et Ferrer entra bien certainement dans ses sentiments , en priant la reine d'ordonner des prières publiques , pour obtenir à son père un heureux voyage. Toutefois Jeanne répliqua « que l'arrivée de Ferdinand était si méritoire , que celui qui agissait si noblement devait , sans cela , être protégé de Dieu, et n'avait pas besoin de l'intercession des hommes. » Il fut donc encore impossible de la déterminer à donner un ordre à ce sujet , et il ne fallut rien de moins que l'incendie de l'église de Fornillos , où le cadavre de Philippe faillit être réduit en cendres , pour la tirer alors de sa morne inactivité (1).

Sur ces entrefaites , Ferdinand étant parti de Naples , avait passé devant Ostie, où l'attendait inutilement le pape Jules II (2) , et avait fait voile pour Savone. Il eut, dans cette ville, une magnifique entrevue avec Louis XII de France. Il avait alors à sa suite le grand capitaine , à qui, par défiance , il venait , sous un prétexte spécieux , de retirer la place de gouverneur de Naples. En revanche , cet illustre général jouit, comme d'un triomphe, des honneurs extraordinaires dont il fut comblé par Louis XII , qu'il avait si souvent combattu (3).

Le 20 juillet 1507, Ferdinand atteignit la côte d'Espagne , et prit terre à Valence , dans son royaume héréditaire. Après avoir pris un peu de repos , il se dirigea à petites journées vers la Castille , tandis que les Grands venaient en foule à sa rencontre avec de brillants cortèges (4). Sa fille aussi voulut aller au-devant de lui

(1) Martyr, Ep. 354.

(2) Ferdinand prétextait qu'il avait craint quelque danger pour sa flotte dans le port d'Ostie ; mais on soupçonna qu'il n'avait pas voulu conférer avec le pape, lequel put très-mal, dit-on, se vanter d'égards. Mart. Ep. 352, 353.

(3) Martyr, Ep. 353. (4) Ib. 358.

jusqu'aux frontières de son royaume; mais Ximenès, par l'ordre de Ferdinand lui-même, la détourna d'un voyage si fatigant (1), et lui proposa, au contraire, de se rendre dans une ville peu éloignée de Fornillos, qui fût assez grande pour donner asile aux deux cours royales. En conséquence, le 24 août, vers minuit, Jeanne, avec le cadavre de Philippe, et accompagnée de Ximenès et du reste de la cour, sortit de Fornillos, et se rendit à Tortolès, ville éloignée d'environ quinze milles (2). Quelques jours auparavant, le 21 août, Ferdinand était arrivé aux frontières de la Castille, où il fut reçu solennellement par le duc d'Infantado, l'amiral, un grand nombre de Grands et de dignitaires des ordres de chevalerie (3).

Enfin, le 29 août, le roi arriva aussi à Tortolès, où il rejoignit sa fille : il pleurait de joie, tandis que la joie intérieure de Jeanne avait peine à triompher de la stupide froideur de son extérieur.

Après un long entretien, auquel Ximenès assista seul (4), il fut résolu que la cour serait transportée à Santa Maria del Campo, dont le roi prit la route au point du jour, et Jeanne, selon sa coutume, au milieu de la nuit, et toujours avec le cadavre de Philippe. A leur arrivée, Ferdinand prit en main le gouvernement de la Castille, avec un pouvoir sans limites, et du plein consentement de sa fille; et il se montra si sûr de son affaire, qu'il négligea d'abord de demander l'approbation des Cortès : ce ne fut qu'au bout de trois ans, le 6 octobre 1510, qu'il jugea à propos de la provoquer (5).

(1) Gomez, l. c. p. 1002, 13. (2) Martyr, Ep. 359. (3) Ferreras.

(4) Gomez, l. c. p. 1002, 25 (5) Prescott, II p. p 457.

CHAPITRE XVII.

Ximenès devient cardinal et grand inquisiteur de Castille et de Léon.

UN des premiers actes du roi Ferdinand , après son retour , fut de remettre à Ximenès le chapeau de cardinal.

Depuis longtemps , l'épiscopat espagnol comptait régulièrement dans son sein plusieurs cardinaux ; et d'ordinaire, cette dignité était demandée au pape par les rois , pour des prélats auxquels ils avaient eux-mêmes plus d'obligations que l'Eglise. Cette fois aussi , ce fut le roi Ferdinand , qui , pendant son séjour en Italie , demanda la pourpre au Saint Père pour Ximenès , parce qu'il avait les plus graves motifs de récompenser l'homme , qui avait rendu de si grands services à lui , à la reine défunte et au royaume de Castille , et qui continuait à le bien servir.

Souvent , sans doute , ces sortes de demandes de la part des rois avaient dû être bien désagréables au Saint-Siège ; mais , cette fois , le pape Jules II , aussi bien que le Sacré-Collège , furent charmés de pouvoir prouver par des faits la glorieuse approbation , qu'ils donnaient à l'un des évêques les mieux méritants de l'époque. Aussi les cardinaux manifestèrent-ils si hautement et si publiquement leur assentiment à cette nouvelle création , que bientôt de nombreux rapports en furent envoyés de Rome en

Espagne , par les espagnols qui se trouvaient dans cette ville. Gomez en a retrouvé et lu plusieurs dans les archives de l'église de Tolède (1).

Lorsque toutes les négociations nécessaires eurent été terminées à Rome, Jules II publia, le 17 mai 1507, le bref pontifical, qui élevait Ximenès à la dignité de cardinal de l'Eglise romaine (2). Il y recevait outre le titre de Sainte-Balbine, la dénomination honorifique de *cardinal d'Espagne*, donnée auparavant déjà à son prédécesseur sur le siège primatial de Tolède, et plus anciennement, au XIV^e siècle, à Pedro Frias, évêque d'Osma (3).

Le jour qui suivit la nomination papale, Ferdinand écrivit de Naples à Ximenès une lettre, où il l'assure « que ses vertus extraordinaires, et les grands services qu'il a rendus aux royaumes d'Espagne et à lui-même, l'avaient déterminé à demander pour lui la pourpre au S. Père : service qu'il priait l'archevêque d'agréer avec le même amour qu'il lui avait montré lui-même en le lui rendant. »

Mais cette lettre royale contenait encore un autre point plus important : le roi nommait le nouveau cardinal grand inquisiteur de Castille et de Léon, à la place de Déza,

(1) Gomez, l. c. p. 1003.

(2) Voici la teneur de ce bref : « Venerabili fratri nostro Francisco S. R. E. Presbytero Cardinali, Julius II, Pont. Max. Dilecte fili ! Salutem et apostolicam benedictionem ! Inducti præclaris meritis et virtutibus tuis, contemplatione etiam carissimi in Christo filii Nostri Aragonum, Siciliae, regis catholici, qui hoc à Nobis per literas et oratores instantissime petit, hodie in Consistorio Nostro secreto, S. R. E. Cardinalium consortio et collegio Te aggregavimus, sperantes quod eidem S. R. E. cujus jam honorabile membrum es, utilis eris et honorificus illiusque auctoritatem pro viribus conservabis et augeris. Datis Romæ apud S. Petrum, sub annulo piscatoris. Die XVII Maii MDVII, Pontificatus Nostri anno quarto. » Gomez, l. c. p. 1003.

(3) Mariana, l. XXIX, c. 10, p. 317. Gomez, l. c. 1002.

archevêque de Séville, qui avait renoncé à cette dignité (1). Les lettres pontificales et celle du roi étaient déjà arrivées en Espagne depuis assez longtemps, lorsque Ferdinand y rentra après une absence de plus de dix mois. Il apportait avec lui le chapeau rouge, insigne de la dignité de cardinal, qu'il était chargé par le pape de placer solennellement sur la tête de Ximenès, cérémonie à laquelle des princes catholiques se sont souvent soustraits. Conformément aux vues de Ferdinand, cette cérémonie solennelle devait avoir lieu devant lui, au séjour de la cour, à Santa Maria del Campo; mais Jeanne, qui du reste paraît ne pas avoir vu de bon œil l'honneur accordé à Ximenès, refusa résolument d'y consentir, en déclarant « qu'une pareille fête à la cour ne s'accordait en aucune façon avec le deuil de son veuvage; qu'il fallait donc choisir à cet effet quelque autre endroit, proche ou éloigné; et qu'elle se déclarait disposée à faire envoyer du trésor royal les tapis et autres ornements nécessaires pour cette solennité. » Ferdinand dut céder, quoique malgré lui, et désigna Mahamud, bourg du voisinage, pour une solennité, qui, selon lui, ne pouvait se célébrer dignement qu'au lieu où se trouvait la cour. Toutefois, un grand nombre de Grands se rendirent à Mahamud; le nonce du pape, Jean Rufo, évêque de Bertinoro, près de Ravenne, officia; lecture fut donnée du bref pontifical, et le chapeau de cardinal fut solennellement remis à Ximenès, en septembre 1507. De son côté, il en donna aussitôt avis à son chapitre de Tolède, avec prière d'adresser des supplications à Dieu pour le bien de la chrétienté et pour le sien propre (2).

(1) La lettre entière se trouve dans Gomez, l. c. p. 4004.

(2) Gomez, l. c. p. 4002, 4003. Martyr, Ep. 340, 343, 364. Zurita, T. VI, l. 8, c. 7. Robles, l. c. p. 464, 462.

La seconde dignité déferée cette année-là à Ximenès , nous engage à entrer dans un peu plus de détails sur l'histoire et l'essence de l'inquisition ; d'autant plus que ce sujet exige et mérite une attention particulière , tant à cause de lui-même , que pour nous former de Ximenès , une idée plus exacte et plus juste.



CHAPITRE XVIII.

L'Inquisition espagnole, et le peu de croyance que mérite Llorente.

Il arrive souvent qu'un seul et même terme désigne deux objets qui ont bien quelque ressemblance , mais qui sont cependant très-différents ; et alors il est toujours à craindre que l'identité de l'expression n'efface peu à peu dans les esprits la différence des objets. C'est en effet ce qui est arrivé avec le mot *Inquisition* , qui d'abord ne signifiait qu'un tribunal ecclésiastique pour juger des choses relatives à la foi , mais que plus tard on employa aussi, pour désigner une institution civile que sa rigueur, vraie ou supposée , a rendue pour toute l'Europe un objet de terreur.

Il n'y a pas le moindre doute que, dès l'origine, il n'ait existé chez les chrétiens un tribunal ecclésiastique , pour juger des points relatifs à la doctrine ; mais il est également certain que, dans les premiers temps, les peines infligées aux hérétiques étaient purement ecclésiastiques et spirituelles , et que l'autorité civile n'y intervenait nullement. Ainsi , l'hérétique opiniâtre devait surtout être frappé du retranchement complet de la communion chrétienne , c'est-à-dire de l'excommunication , à moins que l'Eglise ne consentît à anéantir l'idée attachée à son nom, celle de conservatrice des enseignements divins.

Les choses prirent un autre aspect, lorsque Constantin eut établi une sorte d'alliance entre l'Eglise et l'Etat, et donné à celui-ci une organisation en grande partie ecclésiastique.

Dès lors, on dut voir dans l'empereur le protecteur et comme le bras séculier de l'Eglise, *ἐπίσκοπον πῶν ἐξῶ*; et en cette qualité, il regarda comme nécessaire de mettre hors d'état de nuire, soit par l'exil, soit de quelque autre manière, les hérétiques qui étaient un danger pour l'Eglise. L'empereur avait un double motif pour infliger à l'hérésie ces châtimens civils, les premiers dont elle fut l'objet. D'abord, comme fils aîné de l'Eglise, il devait la protéger pour l'avenir contre ses ennemis déclarés; ensuite, en mettant à l'écart ces fauteurs de troubles, maintenir dans l'Etat l'ordre et la tranquillité, qui ont toujours à souffrir des dissensions religieuses.

L'emploi de châtimens plus rigoureux que l'exil fut dû aux ariens, qui, les premiers, en firent usage contre les catholiques, sous les règnes de leurs corrégionnaires, Constance et Valens. Le premier de ces empereurs les condamnait au cachot; le second les faisait noyer (1); et toujours les rois ariens des jeunes monarchies germanes ont fait usage de ces actes sanglants de violence, contre ceux qui appartenaient à des croyances différentes de la leur.

Les catholiques ne commencèrent à y avoir recours qu'à la fin du quatrième siècle, c'est-à-dire dans la persécution des Priscillianistes, dont les chefs furent exécutés à Trèves, en 385, par l'ordre de l'empereur Maxime. Mais aussi les plus grands évêques de cette époque, saint Martin de

(1) Socrates, Histoire ecclésiastique, l. VI, c. 46. Sozomène, Histoire ecclésiastique, l. VI, c. 44. Theodoret, Histoire ecclésiastique, l. IV, c. 21.

Tours , saint Ambroise de Milan , le pape Sirice et d'autres , et plus tard aussi , saint Léon-le-Grand , blâmèrent hautement l'emploi des punitions sanglantes infligées aux hérétiques. Saint Augustin était du même avis , quoique d'ailleurs il ne désapprouvât pas l'emploi de la force à l'égard des hérétiques , comme moyen de correction (1). Sa manière de voir devint même dominante , et détermina plus tard aussi la législation civile , en particulier sous les empereurs Théodose II et Valentinien III. Ainsi , ces princes , considérant les hérétiques comme criminels envers l'Etat , son repos et la moralité publique , les punirent en conséquence par l'exclusion des honneurs , la privation du droit de succession et par d'autres peines civiles , mais sans faire jamais couler leur sang (2).

L'union de l'Eglise et de l'Etat devint plus étroite encore au moyen âge , et surtout lorsque saint Grégoire VII eut formulé sa grande idée théocratique. Le projet de ce pontife était de réunir tous les peuples de l'Occident en une confédération théocratique , dont le pape , au nom de Dieu , serait le protecteur , mais dont , naturellement , ne devaient être membres , que ceux qui appartenaient à l'Eglise. Au point de vue de cette idée , les hérétiques durent nécessairement être regardés comme des criminels de lèse-majesté , puisque , par leurs erreurs , ils se révoltaient contre Dieu , roi de cette confédération théocratique. Toutefois la plupart des docteurs ecclésiastiques du moyen âge , entre autres saint Bernard , de même que la législation espagnole , continuèrent à se prononcer contre l'application de la peine de mort aux hérétiques (3). Saint Thomas

(1) Opp. ed. B. B. T. II. p. 180, 204. 489.

(2) Riffel, Verhältniss von Kirche und staat , Maïence, 1836. Thl. I p. 656. Schrück, K. G. Thl. 13, p. 40.

(3) Hurter Innoc III, t. II. Llorente, Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne, t. I, p. 34, note XI.

d'Aquin , au contraire , ne fit aucune difficulté d'en prendre la défense : « La falsification de la Doctrine, dit-il dans sa Somme , est beaucoup plus criminelle que celle de la monnaie , et par conséquent elle est certainement tout aussi punissable ; mais l'Eglise , pour ramener ceux qui sont dans l'erreur, ne les condamne pas tout d'abord : seulement , lorsque l'hérétique , averti une ou deux fois , ne renonce pas à son hérésie, elle l'excommunie et le livre au bras séculier , afin qu'il n'infecte pas les membres restés sains , et que, par la mort, il soit mis hors d'état de nuire (1). »

Si , à partir de Constantin , les princes infligèrent à l'hérésie des châtimens civils ; d'autre part , les évêques seuls et les conciles eurent, dès l'origine, à prononcer sur la question d'orthodoxie.

Ainsi , à ne considérer que l'idée fondamentale attachée au mot *inquisition*, savoir , la recherche des hérétiques et leur punition au moyen de peines ecclésiastiques et civiles, nous devons dire que , dans le premier sens , elle a existé dès le temps des Apôtres, et dans le second , depuis Constantin.

Toutefois, conformément à l'usage reçu dans le langage, l'histoire ne parle d'inquisition , qu'à l'époque où l'on établit des juges et des tribunaux particuliers, dans le but spécial de rechercher et de punir les hérétiques. Ce qui y donna lieu , ce fut la foule étonnante et menaçante de sectes , qui s'élevèrent au onzième siècle et au douzième , dans presque tous les pays de l'occident , infectèrent presque toutes les classes de la société , et se glissèrent même jusque dans les chapitres et dans les couvents (2).

(1) Secunda II dae quæst. 2, art. 3.

(2) Hurter, Innoc. III, t. 2.

Le premier édit célèbre rendu contre elles appartient encore à l'histoire des faits antérieurs à l'Inquisition. En effet, il n'établit encore aucun tribunal particulier pour juger les hérétiques ; mais il impose , comme une obligation stricte , à tous , et surtout aux grands temporels , la punition de ce crime par des peines civiles. Le onzième concile œcuménique , troisième de Latran , tenu en 1179 , sous Alexandre III , prit en effet contre les hérétiques de la Gascogne et des environs d'Albi et de Toulouse , la résolution suivante , que Llorente rapporte aussi , mais en la tronquant : « Attendu que ces hérétiques (les Cathares , les Patérins ou Publicains , etc.) ne se tiennent plus tranquilles ni cachés , mais qu'ils *publient hardiment* leurs erreurs , et y *gagnent par séduction* les faibles et les simples (1) ; en conséquence , que l'excommunication soit , par le présent décret , prononcée contre eux et leurs auteurs ; que désormais personne ne les fréquente , ni ne fasse des affaires avec eux. » La même peine est prononcée contre les hérétiques et ceux qui les protégeaient , dans les domaines de l'Aragon , de la Navarre et des provinces basques , etc. « lesquels se montrent *cruels* envers les orthodoxes , et n'épargnent ni les églises , ni les veuves , ni les orphelins (2). Quiconque a contracté envers eux une obligation , ne doit pas être tenu de la remplir , aussi longtemps qu'ils ne se sont pas réconciliés avec l'Eglise. A leur violence , il faut opposer la violence (3), confisquer leurs biens , et les princes chrétiens peuvent même les réduire en esclavage (4). »

(1) Ces motifs , si importants pour asseoir un jugement sur l'Inquisition , sont précisément ceux qui ont été omis par Llorente. Histoire de l'Inquisition , t. I, p. 28, n. VIII. (2) Ce passage est omis aussi par Llorente.

(3) Llorente , dans le rapport qu'il fait de ce concile , ne parle que des violences des *orthodoxes*.

(4) Hard. Collect. Conc. T. VI, p. 2 p. 1083, etc. Voir sur ces décrets por-

Quelque sévères que soient les châtimens décrétés en cette occasion contre les hérétiques, il n'y est pas encore fait mention d'un tribunal inquisitorial. Ce n'est que quelques années plus tard, sous le pape Lucius III et sous l'empereur Frédéric Barberousse, que l'on découvre les premières traces d'un pareil tribunal. Ce pontife avait tenu à Vérone un concile auquel Frédéric était présent, et décrété, de concert avec les prélats et l'empereur, les résolutions suivantes : « 1° Que tous les Cathares, Patérins, Pauvres de Lyon, etc., soient excommuniés; 2° que la même peine atteigne tous ceux qui prêchent sans permission et répandent des erreurs; 3° que la même sentence soit portée contre leurs auteurs. 4° Et comme de telles gens méprisent souvent la discipline de l'Eglise réduite à elle-même, c'est-à-dire les peines purement ecclésiastiques, il a été réglé ultérieurement : *A.* qu'un clerc hérétique doit d'abord être dégradé ensuite, s'il ne se rétracte, livré au bras séculier; *B.* Qu'un laïc hérétique, s'il ne se rétracte, doit aussitôt être livré à l'autorité séculière pour être puni; 5° que les suspects qui ne se présentent pas devant l'évêque pour se purger, doivent être traités comme les hérétiques eux-mêmes; 6° que si quelqu'un, après avoir abjuré son hérésie, y retombe encore, on lui permette, par grâce, une seconde rétractation, et, s'il s'y refuse, qu'il soit livré au bras séculier. »

Toutes ces prescriptions du concile de Vérone appartiennent encore à l'état de choses antérieur à l'Inquisition; mais les suivantes forment comme la transition à l'établissement de ce tribunal. En effet, le pape y règle ultérieurement, de commun accord avec les prélats et l'empereur, « 7° que chaque évêque doit, au moins une fois chaque année, visiter en personne, ou par son archi-

diacre , les contrées habitées par des hérétiques , obliger sous serment trois ou quatre hommes de bien , ou même un plus grand nombre , de lui désigner nominativement , tant les hérétiques de toute espèce , que tous ceux qui tiennent des assemblées secrètes et se séparent du reste des fidèles , afin que l'évêque ou l'archidiacre puisse les faire comparaître et les examiner. »

C'est la première fois que l'histoire parle de visites inquisitoriales réglées , prescrites aux évêques avec adjonction d'assesseurs inquisitoriaux , et par conséquent d'un commencement de tribunal particulier d'inquisition. Les autres décrets de ce concile obligent « 8^o les magistrats séculiers de toute espèce , à promettre , par serment , d'exécuter les décrets portés contre les hérétiques , et de leur appliquer les peines prononcées contre eux , sous peine pour eux-mêmes d'être privés de leurs places et dignités ; enfin , 9^o ils déclarent infâmes les auteurs d'hérétiques (1).

Le douzième concile œcuménique , quatrième de Latran , tenu en 1215 , sous Innocent III , ne va pas plus loin : il renouvelle les résolutions prises à celui de 1179 , et rappelle expressément les visites prescrites aux évêques en s'adjoignant des assesseurs inquisitoriaux (2).

L'occasion de développer ces premiers commencements fut fournie par la guerre des Albigeois.

A la fin du douzième siècle , tout l'Occident était encore infecté par différentes sectes , qui , presque toutes cependant , avaient le caractère du manichéisme. Mais sous ce rapport , aucun pays n'était à comparer avec le sud de la

(1) Hard. I c. p. 4878-4880.

(2) Ibid., T. VIII , p. 49-22. Voir sur les canons de ce concile contre les hérétiques , Van Espen , Commentar. in canones , etc. juris veteris , etc. Colon. 1754 , p. 563 , etc.

France. Là , tandis que les plus puissants seigneurs , tel que Raymond VI, comte de Toulouse, appartenait eux-mêmes aux hérétiques , ou s'en montraient les ardents défenseurs ; d'autre part , les évêques et les autres ecclésiastiques étaient trop apathiques, trop ignorants, et, pour un grand nombre , trop peu exemplaires , pour pouvoir s'opposer énergiquement à la contagion de l'erreur. Bien plus, plusieurs membres du haut et du bas clergé étaient eux-mêmes en secret partisans de ces sectes.

Innocent III crut donc nécessaire de nommer des légats pontificaux pour l'extirpation de l'hérésie dans ces contrées ; et, comme il avait à diverses reprises exprimé la persuasion où il était, qu'une doctrine erronée ne doit pas être combattue seulement par la violence , mais aussi par l'enseignement et par les bons exemples des ecclésiastiques attachés à la vraie foi, il y envoya des missionnaires de l'ordre de Citeaux , communauté religieuse alors encore récente , et qui avait la plus grande réputation de vertu et de science. Pierre de Castelnau et frère Rodolphe, avec Arnaud , abbé de Citeaux , furent donc nommés missionnaires apostoliques et légats pour cette contrée ; et bientôt cette mission prit une plus grande extension encore, grâce à l'arrivée de douze autres abbés de l'ordre de Citeaux , auxquels se joignirent encore en 1206 , le pieux Diégo , évêque d'Osma , en Espagne , et Dominique Guzman, un de ses prêtres (1).

Ce dernier fut plus tard l'illustre saint Dominique. Plusieurs écrivains, tant parmi ses admirateurs que parmi ses adversaires , veulent voir en lui le premier Grand-inquisiteur, mais en réalité, jamais saint Dominique n'agit dans le sud de la France que comme simple missionnaire,

(1) Hurter T II.

soit à l'époque dont il s'agit , soit plus tard , lorsqu'il eut fondé sa communauté dans le couvent de Saint-Romain, à Toulouse. Rien non plus dans toute sa vie , n'indique qu'il ait jamais été juge au tribunal de l'Inquisition ; au contraire, il nous apparaît toujours comme un prédicateur nomade de la foi (1). Mais si l'on voulait, dès cette époque, parler d'inquisiteurs , on ne pourrait songer à donner ce nom qu'à Pierre de Castelnau et aux autres légats pontificaux, qui, outre la charge d'instruire, avaient aussi plein pouvoir d'obliger les évêques et les autorités séculières à l'expulsion des hérétiques, d'excommunier ceux qui négligeaient de le faire , et de prendre enfin toutes les dispositions jugées nécessaires ou utiles pour l'extirpation de l'hérésie (2). Et en effet, c'est à cette mission et légation papale au sud de la France que les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* font remonter l'origine de l'Inquisition (3).

Mais si ces légats ont cela de commun avec l'établissement de l'Inquisition proprement dite , qu'il faut les considérer comme des juges particuliers, chargés spécialement de la recherche des hérétiques , leur institution diffère toutefois encore de l'Inquisition , en ce que celle-ci devait être un tribunal régulier et permanent pour juger les hérétiques , tandis que l'établissement des légats était une mesure extraordinaire et temporaire. Les légats en question ne devinrent pas même permanents , lorsque l'opiniâtreté des Albigeois et la guerre qui en résulta, exigèrent ou amenèrent du moins la prolongation de leurs pouvoirs. Au contraire , la guerre elle-même des Albigeois détruisit en quelque sorte les fondements qui venaient d'être posés à

(1) C'est ce qu'ont démontré surtout Quétif et Erhard Cfr. Schroekh , K. G. Bd 29.

(2) Hurter, t. II. (3) Histoire générale de Languedoc. t. III, p. 131.

l'Inquisition, car elle mit à la place la guerre de religion, et fit des légats, non des inquisiteurs, mais les chefs d'une croisade, qu'on ne peut pas plus appeler l'Inquisition que la guerre de trente ans.

Mais comme la fin d'une guerre civile amène ordinairement la persécution de ceux, qui, vaincus par les armes, ne renoncent pas encore à leurs projets séditieux; ainsi, la fin de la guerre des Albigeois fut précisément l'époque, où l'on dut regarder comme nécessaire un tribunal destiné à poursuivre ceux qui, même après la solution sanglante du conflit, ne renonçaient pas encore à leur révolte contre l'Eglise. Il devrait donc paraître étonnant que l'Inquisition proprement dite n'eût pas réellement pris naissance, immédiatement après la guerre des Albigeois.

Aussi c'est ce qui arriva au grand synode tenu à Toulouse en 1229. Ce concile, présidé par le cardinal-légat, Romain, s'étendit aux provinces ecclésiastiques de Narbonne, de Bordeaux et d'Auch; un grand nombre d'évêques y assistèrent, ainsi qu'une grande partie de la noblesse de la France méridionale, en particulier, les comtes de Toulouse et de Foix, avec d'autres seigneurs, qui, comme eux, avaient auparavant favorisé l'hérésie. Cette assemblée exerça elle-même un acte inquisitorial, en examinant l'orthodoxie d'un grand nombre d'accusés, et en imposant des œuvres de pénitence de différentes espèces, et plus ou moins graves, à ceux qui, convaincus ou s'avouant coupables d'hérésie, se montrèrent repentants de leurs erreurs. Elle fit plus: elle prit contre l'hérésie des mesures pour l'avenir; et, parmi ces mesures, il faut placer en premier lieu l'établissement de tribunaux spécialement dirigés contre les hérétiques. Ainsi, le premier chapitre ordonna aux archevêques et évêques d'établir dans chaque paroisse un prêtre et deux ou trois laïcs de bonne réputation, et

de les obliger, même par serment, de rechercher exactement et avec fidélité, les hérétiques de leur district, et de les dénoncer, ainsi que leurs fauteurs, recéleurs et protecteurs, à l'évêque, ou au seigneur du lieu, ou à leurs employés. Le second chapitre charge du même soin, dans leurs domaines, les abbés exempts. D'après le chapitre troisième, les seigneurs séculiers eux-mêmes doivent rechercher les hérétiques et détruire leurs repaires. En vertu du quatrième chapitre, celui qui, sciemment, laisse séjourner des hérétiques sur ses domaines, en perd la possession; la peine est un peu moins grave (chap. 5.), si cela n'a lieu que par un effet de sa négligence, mais contre sa volonté. Le sixième chapitre ordonne qu'une maison dans laquelle un hérétique est trouvé, soit abattue. Le fonctionnaire négligent est aussi soumis à de sévères châtimens (chap. 7). Mais pour éviter qu'on ne punisse des innocents calomniés, le chapitre huitième défend d'appliquer jamais aucune peine, avant que l'évêque ou ses délégués aient reconnu l'accusé coupable d'hérésie. Ceux qui renoncent volontairement à l'hérésie, doivent (chap. 10), si leur patrie en est aussi infectée, se transporter dans une localité catholique et porter sur leur habillement deux croix de couleur; ils ne peuvent, en outre, recevoir aucun emploi public avant que, leur pénitence étant achevée, le pape ou son légat ne les ait solennellement rétablis dans l'Eglise. Quant à ceux qui ne renoncent à l'erreur que *par crainte*, l'évêque, est-il dit au chap. 11, doit les tenir en prison, afin qu'ils n'infectent personne, et pourvoir lui-même à leur entretien, s'ils n'ont pas de biens en propre. D'après le chap. 12, tous les individus du sexe masculin, âgés de 14 ans ou plus, et les femmes parvenues à l'âge de 12 ans, doivent jurer d'être fidèles à la foi et de dénoncer les hérétiques à l'autorité; ce serment doit être renouvelé tous les deux ans. Le chapitre

13 déclare suspect d'hérésie quiconque ne reçoit pas les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie trois fois par an, à Noël, à Pâques, et à la Pentecôte. — Les laïcs, dit le quatorzième chapitre, ne doivent pas avoir de bible, excepté les psaumes, le bréviaire et le petit office de la sainte Vierge; encore ces livres ne doivent-ils pas être traduits. Selon le chapitre 15, celui que l'hérésie a rendu infâme ou qui en est suspect, ne peut exercer la profession de médecin, ni être introduit auprès d'aucun malade (1).

C'est ainsi que le concile de Toulouse, tenu en 1229, sous Grégoire IX, donna naissance aux premières institutions inquisitoriales proprement dites, lesquelles, cependant, conformément à l'ancienne manière de procéder contre les hérétiques, continuèrent toujours à n'être que des tribunaux épiscopaux.

Peu de temps après ce concile, on voit également des inquisiteurs spéciaux établis en Italie. Dans ce pays aussi l'hérésie avait fait de grands ravages, et elle y était devenue si dangereuse, que l'empereur Frédéric II lui-même, à qui l'on peut tout reprocher plutôt que de la bigoterie, pronça lors de son couronnement, et plus tard encore à plusieurs reprises, la peine de mort contre les hérétiques vivant dans ses états.

Si l'on en croyait Llorente, Frédéric II aurait, déjà avant le synode de Toulouse, et ainsi le premier de tous, établi des inquisiteurs proprement dits et tirés de l'Ordre des Dominicains. Mais les édits des premières années de cet empereur (2) relativement aux hérétiques, laissent les

(1) Hardun, T. VIII, p. 173-178.

(2) Raynald, Contin. Annal. Baroni ad ann. 1231, n. 18, où se trouve l'édit de 1224. Raumer, Gesch. der Hohenstauffer, nouvelle édition (Leipzig, 1841). — Pertz Monum. germ. hist. tome IV, p. 213, etc. et 252.

choses sur le même pied qu'avant le synode de Toulouse ; et le document allégué par Llorente n'est pas , comme il le pense , de l'an 1224 , mais de 1239 , comme il aurait pu l'apprendre de Rolandini , dans Muratori (1).

Or, les premiers inquisiteurs proprement dits, établis en Italie , le furent deux ans après le synode de Toulouse ; et celui qui les y introduisit était le même Grégoire IX , qui avait présidé par ses légats le synode susdit. Dans sa bulle de 1231 , il frappe d'anathème tous les hérétiques , ainsi que leurs protecteurs et recéleurs ; il déclare les obstinés , infâmes , incapables de remplir aucune fonction publique, de rendre témoignage de tester et d'hériter , etc. Il ordonne que tout suspect, s'il ne se justifie suffisamment, soit excommunié, et que celui qui reste une année excommunié, soit puni comme hérétique , etc. (2).

Cet édit papal , dans lequel il n'est pas encore fait mention d'inquisiteurs , engagea le sénat de Rome et son président Annibald à prendre aussi des résolutions , concernant la poursuite des hérétiques sur le territoire de cette ville ; et c'est dans ces résolutions qu'il est parlé pour la première fois de *inquisitores ab ecclesia dati*. Grégoire IX envoya ensuite sa propre bulle , et l'édit du sénat romain à l'archevêque de Milan et à ses suffragants , pour leur servir de règle. On agit aussi d'une manière analogue

(1) Rolandini, lib. IV c. 9 dans Muratori, rerum ital. scriptores , t. VIII. L'édit en question se trouve dans Hardum , t. VII, p. 370, et dans les lettres de Pierre de Vincis, 1, 25 , mais sans date exacte. Il est signé Padoue le 22 février de l'indiction 12. Or, comme l'an 1224 a pour indiction le nombre 12, Llorente s'est hâté de rapporter cette pièce à cette année, mais il n'a pas fait attention que l'an 1239 a aussi pour indiction le nombre 12 , et que Frédéric n'a absolument pas été à Padoue avant 1239 . comme le dit clairement Rolandin Pertz , dans le tome IV de ses Monumenta germ. hist. p. 236 , rapporte aussi exactement le document en question, à l'an 1239

(2) Raynald ad ann. 1234 , n. 44, 15.

dans d'autres parties de l'Italie (1). A côté des inquisiteurs épiscopaux, dont nous venons de voir l'origine, on trouve bientôt après des Dominicains chargés aussi de cette besogne, sans que personne puisse citer le premier cas de cette espèce. Toutefois, il est vraisemblable que la chose se passa de la manière suivante :

A. Dès le principe, ce nouvel Ordre eut pour but de ramener les hérétiques, surtout par la prédication (de là son nom d'Ordre des *Frères prêcheurs*); et c'est pour atteindre ce but, qu'Honorius III recommanda à tous les évêques d'appuyer ces religieux (2).

B. Comme ils montrèrent beaucoup de zèle pour cette œuvre, il se peut très-bien que, déjà avant l'existence des fonctions d'inquisiteur proprement dit, ils aient été chargés temporairement et extraordinairement de pareilles fonctions.

C. Lorsqu'en 1229 on établit d'une manière stable des inquisitions épiscopales, il est possible que quelques évêques aient choisi des Dominicains pour inquisiteurs et pour leurs mandataires, et qu'ils les aient revêtus de leurs pleins pouvoirs.

D. C'est ce qui est surtout à présumer de Grégoire IX, qui favorisait beaucoup les Dominicains et les Franciscains, et sous le pontificat duquel les premiers de ces religieux montrèrent déjà, vers l'an 1233, beaucoup de zèle pour l'extirpation de l'hérésie, dans le territoire de Milan (3). Aussi voit-on, deux années plus tard, le même pontife donner aux Dominicains l'ordre exprès de réconcilier avec l'Eglise, dans un grand nombre de villes, les hérétiques et les suspects d'hérésie (4). Mais à côté des

(1) Raynald, ad ann. 1231, n. 18 et 20.

(2) Ibid., l. c. ad ann. 1219, n. 55. (3) Ib. 1233, n. 40.

(4) Ibid. 1235, n. 15.

Dominicains, on voit encore partout d'autres prêtres et des religieux appartenant à d'autres ordres, chargés de fonctions inquisitoriales; par exemple, en France en 1233, Etienne de Clugny, prieur des Bénédictins (1).

E. Ce fut seulement sous Innocent IV (1243-1254), que les Dominicains prirent une part plus immédiate et plus complète à l'inquisition, et, pour autant que nous le savons, en Espagne d'abord. Parmi les royaumes de cette contrée, l'Aragon était le plus rapproché des évêchés du sud de la France, où l'hérésie avait établi son principal foyer : bien plus, la partie de l'Aragon située au-delà des Pyrénées (par rapport à l'Espagne), appartenait même à la province ecclésiastique de Narbonne. L'hérésie avait donc aussi infecté l'Espagne et surtout l'Aragon; et, dès l'an 1124, le roi Alphonse II y avait mis en vigueur l'édit du pape Lucius III contre les hérétiques (2). Quelques années plus tard, Pierre II d'Aragon poursuivit aussi les sectaires dans ses États (3); mais bientôt il prit lui-même les armes pour le comte de Toulouse et pour les autres seigneurs du midi de la France, et combattit les Croisés dans les rangs des Albigeois (4). Après sa mort, en 1213, les mesures de rigueur prises antérieurement contre les hérétiques en Aragon, y furent remises en vigueur : et à partir de 1229, on y ajouta même les dispositions du synode de Toulouse, en vertu desquelles Grégoire IX invita, en 1232, Esparrago, archevêque de Tarragone, ainsi que ses suffragants, à rechercher eux-mêmes les hérétiques, ou à charger de ce soin les Dominicains (5). En effet, dans les années qui suivirent immédiatement, on nomma

(1) Raynald, ad ann. 1233, n. 59.

(2) Llorente, l. c. T. I, p. 30, n. XI. (3) *Ib.* 34, n. XII.

(4) Hurter, t. II. Il périt dans cette guerre, à la bataille de Muret, en 1213.

(5) Llorente, l. c. T. I, p. 67, n. 2.

réellement des inquisiteurs tirés de l'ordre de Saint-Dominique, et cela eut lieu d'abord à Lérida (1).

Mais ce qui jusqu'alors n'existait que dans la pratique, Innocent IV en fit une règle, en chargeant formellement les Dominicains des fonctions d'inquisiteurs, et en leur accordant un pouvoir qui allait de pair avec celui des évêques. Dans un bref adressé le 20 octobre 1248 à l'illustre dominicain, saint Raymond de Penafort, le pape déclara que « les Dominicains lui ayant été donnés pour ainsi dire par la Providence, pour le seconder dans l'extirpation de l'hérésie, et ayant reconnu que leur activité était en rapport avec ce but, il était résolu de les charger spécialement de ce soin (*ipsis hujusmodi negotium providimus specialiter committendum*) : qu'en conséquence, il ordonnait au P. Raymond de nommer quelques Dominicains inquisiteurs, dans les parties de l'Aragon qui appartenaient à la province ecclésiastique de Narbonne, et de leur donner les statuts publiés par Grégoire IX et confirmés par lui » (2). Innocent IV voulait sans doute parler des décrets du synode de Toulouse, car les statuts inquisitoriaux rédigés par lui-même en 38 paragraphes, sont postérieurs de plusieurs années au bref envoyé à saint Raymond. Dans ces statuts, datés du 15 mai 1252, on voit que les Dominicains étaient aussi inquisiteurs ordinaires en Lombardie, dans la Romagne et dans la Marche de Trévise (3).

Ainsi, l'inquisition épiscopale fut peu à peu transformée en une inquisition *dominicaine*, et introduite dans presque toutes les parties de l'Europe. Dans la péninsule hispanique en particulier, dont nous nous occupons ici plus

(1) Llorente, l. c. t. 1 p. 68, n. 3.

(2) Le bref du pape se trouve dans Mansi, Coll. Concil., t. xxiii.

(3) Hard. Collect. Concil. T. VII, p. 354-360.

directement, elle passa de l'Aragon en Castille, en Navarre et en Portugal (1). Mais tandis qu'en Aragon, pour les raisons indiquées précédemment, le voisinage de la France dut de temps en temps en ranimer l'activité; qu'elle y compta un plus grand nombre de tribunaux, et put même citer des inquisiteurs célèbres, tels que Nicolas Eymerick, auteur du *Directorium inquisitorum*; en Castille, au contraire, cette institution allait dépérissant peu à peu vers le milieu du quinzième siècle. Aussi, voit-on en 1460, le P. Alphonse Espina, franciscain, et peu sensible auparavant déjà à ce qui touchait les Dominicains, se plaindre de ce que la Castille ne possédait aucun inquisiteur délégué par le pape, et de ce que, pour cette raison, les hérétiques et les Juifs s'y moquaient de la religion (2). Ce dut être à la suite de ces plaintes que, bientôt après, Paul II nomma grand-inquisiteur en Castille, Antoine Riccio, provincial des Dominicains. Mais cette charge ne lui fut sans doute conférée que temporairement; car, au commencement du règne de Ferdinand et d'Isabelle, la Castille n'avait aucun inquisiteur qu'on puisse citer; et le procès de Pierre d'Osma fut conduit par Alphonse Carillo, archevêque de Tolède (3) et confirmé par Sixte IV.

Cependant, c'était précisément la Castille qui devait être la patrie de la *nouvelle* Inquisition, comme l'appelle Llorente, ou, pour parler plus exactement, de l'*Inquisition d'Etat* espagnole.

L'établissement de cette nouvelle institution tient à des circonstances toutes particulières à l'Espagne.

Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Juifs étaient devenus si nombreux et si puissants dans ce pays

(1) Llorente l. c. t. I. p. 77, n. XX-XXII.

(2) Ibid. l. c. t. I, p. 95, n. 46.

(3) Ib, 96, n. 48. Ferreras, histoire d'Espagne H

qu'ils crurent pouvoir entreprendre de le *judaiser* entièrement. D'après des pierres monumentales, douteuses à la vérité, ils se seraient déjà établis en Espagne du temps de Salomon (1) ; mais il est plus vraisemblable que ce fut seulement environ un siècle avant Jésus-Christ, qu'ils passèrent d'Afrique dans cette péninsule. Toutefois ils y devinrent bientôt nombreux, y acquirent une grande importance et exercèrent un prosélytisme très-actif (2). Aussi le concile tenu 303-313 à Elibéris, ancienne ville d'Espagne, aux environs de laquelle fut plus tard bâtie celle de Grenade, se vit déjà forcé de défendre à tout propriétaire chrétien, de faire dorénavant bénir ses terres par des Juifs. Ce concile crut également nécessaire d'interdire aux ecclésiastiques et aux laïcs, tout commerce intime avec les Juifs, et de défendre spécialement tout mariage avec eux. En effet, il est hors de doute qu'alors beaucoup de chrétiens en Espagne étaient hautement partisans du Judaïsme, comme Jost l'affirme aussi sans hésiter dans son Histoire des Israélites (3). Une couple de siècles plus tard, le troisième concile de Tolède, en 589, crut aussi nécessaire de renouveler la défense de contracter des mariages avec les Juifs ; et comme, dans l'intervalle, les Juifs avaient surtout fait le trafic des esclaves, et qu'ils en avaient circoncis un grand nombre, le concile leur interdit ce commerce, et promit la liberté à tous les esclaves qui avaient été circoncis (4). Toutefois, plusieurs décrets de ce genre paraissent n'avoir pas été exécutés ; et les Juifs

(1) Jost, Geschichte des Israeliten, seit der Zeit der Machabaer bis auf unsere Tage. Berlin, 1825. Thl. V, s. 13.

(2) Jost, l. c. p. 47.

(3) Harduin, t. I, p. 255, canon 49, 50 et 46. Jost, l. c. p. 32-34. Du reste, ce dernier cite au lieu de canon 46, qui est le plus important, le canon 78, qui défend l'adultère, non le mariage avec les Juifs.

(4) Harduin, t. III, p. 484, canon 44.

parvinrent même à acheter, la protection d'un certain nombre d'ecclésiastiques ; abus que proscrivit le quatorzième concile de Tolède (633) (1).

D'autre part, les anciens rois Visigoths tentèrent déjà, à plusieurs reprises, de forcer les Juifs à se faire chrétiens. Mais le même concile de Tolède, canon 57, défendit d'user de contrainte ; voici ses paroles : « Aucun Juif ne doit à l'avenir être contraint par la force à embrasser le Christianisme ; mais ceux qui sont déjà devenus chrétiens, quand même il y aurait eu contrainte à leur égard, doivent, attendu qu'ils ont reçu les saints sacrements, etc., conserver la Foi, et il leur est défendu de la blasphémer ou de la vilipender en aucune manière (2). Le Canon 59 dit de plus, au sujet des Juifs baptisés, qu'un grand nombre d'entr'eux sont encore secrètement Juifs ; mais que, selon le règlement du roi Sisenand, ils doivent être ramenés au Christianisme. » Enfin, pour prévenir les apostasies, le Canon 62 défend aux Juifs baptisés « toute relation avec ceux qui ne le sont pas. »

Ainsi, cet ancien Concile établit déjà une différence essentielle entre les vrais Juifs et ceux d'entr'eux qui étaient chrétiens en apparence ; et cette différence doit être désormais exactement maintenue, et nous servir de guide dans tout ce qui suivra.

Le nombre des Juifs qui n'étaient qu'en apparence convertis au Christianisme, et qui observaient en secret leurs anciennes pratiques, devint plus considérable encore au VII^e siècle, à cause de la sévérité de la législation Visigothe à cette époque. Œuvre de la puissance séculière, et confirmée par l'autorité ecclésiastique, dans le

(1) Harduin, T. 3, p. 590, can. 58.

(2) Ibid. t. III, p. 590. Jost, l. c. p. 116, etc.

quatrième, le sixième, le douzième, et le seizième concile de Tolède, ces lois tendaient à amener forcément les Juifs au christianisme, en leur retirant une grande partie de leurs droits civils (1).

Mais parmi ces chrétiens forcément convertis, il se prépara dans le silence une grande révolution, qui ne tendait à rien moins qu'à renverser, à l'aide des Sarrasins d'Afrique, le trône chrétien des Visigoths et à élever en Espagne une Jérusalem nouvelle (2). Par bonheur, ce plan criminel fut découvert par le roi Egica, et sévèrement puni. Le septième Concile de Tolède y fait allusion, lorsqu'il dit : « que les Juifs — (c'est-à-dire, ceux d'entr'eux qui étaient baptisés, qui tunicam fidei, quâ eos per undam sacri baptismi induit s. mater ecclesia maculaverint :)— ausu tyrannico inferre conati sunt ruinam patriæ et populo universo... et regni fastigium sibi per conspirationem usurpare maluerint (3). »

Les coupables furent réduits en esclavage, et l'invasion des Sarrasins heureusement détournée (4).

On voit maintenant avec évidence combien se trompe Prescott, dans son Histoire de Ferdinand et d'Isabelle, lorsqu'il soutient d'une manière absolue que les rois visigoths, après leur conversion à l'Église orthodoxe, *signifièrent leur zèle religieux en déchaînant la persécution contre les Juifs de la manière la plus impitoyable*; et lorsqu'il ajoute : *une de leurs lois condamne, à elle seule, toute cette race à l'esclavage* (5). Il s'appuie à ce sujet du

(1) Harduin, t. m. p. 591, 4723, 4793. Jost, l. c. p. 405, etc. 420.

(2) Jost, l. c. p. 147, etc.

(3) «... ont tâché de perdre leur patrie et tout le peuple et d'usurper par une conspiration le souverain pouvoir. »

(4) Harduin, l. c. t. III, p. 4846, canon 8. Jost, l. c. p. 148.

(5) Prescott, I p. p. 267.

concile de Tolède ; mais il n'y a malheureusement pas vu que les Juifs et les Chrétiens judaisants , avaient eux-mêmes, par le crime de haute trahison, justifié pleinement les mesures de rigueur prises à leur égard , et que les rebelles seuls , et non toute la nation juive , furent vendus comme esclaves.

Toutefois les Juifs espagnols se furent bientôt remis des coups qui leur avaient été portés au VII^e siècle ; et lorsque les Arabes conquièrent la péninsule , ils acquirent de nouvelles richesses , pouvoir et influence : ils eurent accès aux charges, possédèrent des écoles et des académies florissantes à Cordoue (dès l'an 948), à Tolède et à Barcelone , et comptèrent parmi eux des savants illustres. Enfin , ils acquirent en Espagne une si grande importance , et atteignirent à un si haut degré de culture , que jamais on ne leur en vit autant dans aucun pays de l'Europe (1).

Les guerres religieuses des Espagnols contre les Maures firent sans doute courir aux Juifs plus d'un danger , parce que beaucoup de chevaliers espagnols voyaient en eux , pour la foi chrétienne , des ennemis plus rapprochés, et par là plus dangereux , que dans les Maures (2). Mais alors , ce qu'on ne dit guère , ce furent précisément les papes et le clergé , qui prirent les Juifs sous leur protection ; et nous possédons encore d'Alexandre II , prédécesseur et ami d'Hildebrand (saint Grégoire VII), un bref adressé aux évêques d'Espagne , et dont la substance est : « qu'ils ont eu raison de protéger les Juifs et d'empêcher qu'on ne les massacrat » (3). Le même pontife adressa encore un bref semblable à Bérenger , vicomte de Nar-

(1) Jost , t. VI , p. 44 , 124 , 216 , 217. Prescott , Histoire de Ferdinand , etc. I p.

(2) Jost , l. c. t. VI , p. 292.

(3) Harduin , T. VI , p. 4 , p. 1400.

bonne , pour le louer de la protection accordée par lui aux Juifs ; tandis que, d'autre part, il écrivait à l'archevêque de Narbonne, en lui faisant des reproches : « Votre Sagesse doit savoir que toutes les lois ecclésiastiques et civiles défendent de verser le sang » (1). Environ 150 ans plus tard , le pape Honorius III s'intéressait également en faveur des Juifs, et les mettait à l'abri des mauvais traitements dont ils étaient l'objet (2).

Mais d'autre part , les papes purent, sans inconséquence, demander, comme Grégoire VII, au roi de Castille Alphonse VI, que les Juifs n'eussent aucune autorité sur les Chrétiens à titre de seigneurs, de magistrats ou de juges (3). Cela n'empêche pas néanmoins que nous ne trouvions encore, dans la suite, des Juifs dans les emplois publics ; surtout à partir d'Alphonse X, l'Astrologue, qui les aimait à cause de leurs connaissances astronomiques, et qui avait rassemblé autour de lui beaucoup de savants Juifs (4). Souvent aussi, c'étaient des Juifs qui remplissaient, près des rois et des grands, les places de maîtres d'hôtel, de régisseurs et de trésoriers ; un grand nombre d'entr'eux pratiquaient la médecine, et trouvaient ainsi accès dans toutes les familles et dans tous les secrets ; la plupart des pharmacies du pays étaient également entre leurs mains ; enfin, ils avaient leurs propres juges, et ils étaient jugés d'après des lois et des droits particuliers, souvent au détriment de la partie adverse, quand elle était chrétienne. Ajoutez qu'ils jouissaient de maint privilège, que n'avaient pas les Chrétiens

(1) Harduin, t. VI, p. 4, p. 116.

(2) Jost, Thl. VI, s. 293 En France aussi, le clergé protégea les Juifs au treizième siècle, contre les lois civiles qui étaient trop rigoureuses. Jost, l. c. p. 302.

(3) Harduin, t. VI, p. I, p. 1479. (4) Jost, l. c. Thl. VI, s. 296.

eux-mêmes ; par exemple, de ne pouvoir, de même que les nobles , être emprisonnés sans un ordre exprès du roi. Bien plus , nous trouvons même des Juifs ministres des finances, favoris des rois, et tenant, à proprement parler, les rênes du gouvernement. Tout cela explique pourquoi , dès le XIV^e siècle, les Cortès et les conciles insistèrent à plusieurs reprises, pour qu'on restreignît les privilèges excessifs dont jouissaient les Juifs , et plusieurs soulèvements populaires montrèrent quelle était, à l'égard de ces dangereux étrangers, l'opinion générale du peuple espagnol (1).

Cependant les Juifs véritables et avoués étaient bien moins dangereux que ceux qui , en apparence seulement, s'étaient convertis au christianisme , et dont le nombre avait considérablement augmenté depuis la persécution des Juifs à la fin du XIV^e siècle. Si les premiers déjà attiraient à eux une grande partie de la fortune publique et du commerce de l'Espagne ; les autres menaçaient la nationalité espagnole , autant que la foi chrétienne. En effet , ces Juifs cachés se glissaient, les uns dans une foule de charges ecclésiastiques , et même jusque sur des sièges épiscopaux (2); d'autres s'élevaient aux plus grands

(1) Jost , l. c. Thl. V , s. 318-324 , 324-327. — Thl. VII , s. 54-53. — Harduin, T. VI, p. 1479, 1480.

(2) Cfr. Llorente, l. c. t. II, p. 339, n. VI ; p. 340, n. 9 ; et Jost, l. c. Thl. VI, p. 100. Ce qui étonne surtout sous ce rapport, c'est ce que raconte Georges Borrow , envoyé de la Société biblique de Londres , dans son célèbre ouvrage, *The Bible in Spain*. Il dit qu'en se rendant à Talavera , au commencement de l'année 1836 , il rencontra un homme habillé d'une manière particulière , lequel avait l'air d'être moitié espagnol , moitié étranger , et qui , en réalité était un Juif , lequel , extérieurement et pour la forme , professait le christianisme. Après un court entretien , le Juif caché prit aussi son nouvel ami , le colporteur de bibles , pour un enfant d'Abraham et le mit au courant de ses secrets. Sa famille , aussi bien que lui, était , en secret, toujours restée fidèle à la Loi; elle possédait une grande fortune, avait corrompu les employés et la police , s'était attaché les principaux par des prêts d'argent , etc. Mais ce

honneurs civils , se mariaient dans toutes les familles nobles , et faisaient servir ces différentes relations , ainsi que leurs richesses , à assurer la victoire du judaïsme sur la nationalité espagnole et sur la foi chrétienne.

Aussi, les Cortès de 1812 , de philosophique mémoire , qui supprimèrent l'Inquisition par une loi, déclarèrent elles-mêmes qu'effectivement , les partisans du judaïsme formaient , à l'époque dont nous parlons , un peuple dans un autre peuple (1) ; et il est constaté qu'en 1473 , ils tâchè-

n'est pas tout ; l'Israélite ajouta : Mon grand-père était un homme d'une sainteté éminente , et j'ai entendu mon père raconter qu'une certaine nuit , un archevêque vint en secret dans sa maison , seulement pour avoir le plaisir de lui baiser la tête. » — L'Anglais alors lui demanda : Comment cela est-il possible ? quelle vénération un archevêque pouvait-il avoir pour un homme comme vous ou comme votre grand-père ? — « Plus que vous ne pensez , répartit le Juif : c'était un des nôtres , du moins son père en était , et jamais il ne put oublier ce que , dans son enfance , il avait appris avec respect. Il assurait que plusieurs fois il avait tenté de l'oublier , mais que jamais il ne l'avait pu ; que le *rouah* était constamment sur lui , et que , depuis sa jeunesse , il en avait enduré les terreurs avec une ame pleine de trouble , jusqu'à ce qu'il ne lui avait plus été possible de le supporter. En conséquence , il était venu près de mon grand-père , avec qui il passa toute la nuit ; ensuite , il retourna dans son diocèse , où il mourut peu de temps après avec une grande réputation de sainteté.

« Ce que vous dites là m'étonne , continua l'Anglais. Avez-vous quelque raison de soupçonner qu'il se trouve beaucoup des vôtres dans le clergé ? — Non-seulement je le soupçonne , répondit-il , mais j'en suis certain. Il en est beaucoup de pareils que moi dans le clergé , et cela non pas dans le clergé inférieur ; plusieurs des plus savants et des plus illustres de ses membres nous appartiennent , ou du moins sont issus de notre sang , et beaucoup d'entr'eux pensent encore aujourd'hui comme moi. Il est surtout une fête annuelle , à laquelle quatre dignitaires de l'Eglise ne manquent jamais de me rendre visite ; et alors , quand tout est fermé et bien assuré , et que les cérémonies requises sont terminées , ils s'asseyent à terre et prononcent des malédictions.

Borrow prétend encore avoir reçu en 1836 , d'un vieil ecclésiastique employé auparavant près de l'Inquisition à Cordoue , la même assurance , savoir que dans ce siècle encore , il y a eu dans le clergé d'Espagne beaucoup de Juifs cachés T. 4 , p. 351 de la traduction allemande.

(1) J de Maistre , Lettres à un gentilhomme russe sur l'Inquisition espagnole. Lyon , 1837 , p. 7.

rent de se rendre maîtres, à force d'argent, de la forteresse de Gibraltar, la clef de l'Espagne (1). C'est en outre un fait universellement reconnu et avoué même par Llorente dans un ouvrage précédent, qu'au temps de Ferdinand le Catholique, le prosélytisme des Juifs en Espagne était poussé extrêmement loin (2).

Des laïcs et des ecclésiastiques comprirent de quel danger on était menacé, dans de telles conjonctures, de la part des judaïsants; et les uns et les autres se convinquirent que le gouvernement devait agir d'une manière quelconque. On adressa donc des requêtes à Ferdinand et à Isabelle, pour qu'il fût pris des mesures *contre les Juifs cachés* (3); et ce fut aussi contre eux que plus tard on institua l'Inquisition, et jamais, qu'on le remarque bien, contre les Juifs proprement dits (4).

Ces requêtes furent notamment adressées aux deux souverains en 1477 et 1478, pendant le séjour qu'ils firent à Séville, dans le moment où Philippe de Barberis, inquisiteur de Sicile, y était arrivé, pour demander à son souverain la confirmation d'un ancien privilège accordé à son institution en Sicile. Il parla aux deux rois de la nécessité de rétablir aussi en Castille un tribunal contre les hérétiques; plusieurs autres parlèrent dans le même sens, entre autres, le prieur de Saint-Paul à Séville, le P. Alonso

(1) Jost, l. c., Thl. VII, s. 70.

(2) Don Jose Clemente Carnicero, *La Inquisicion justamente restablecida, o impugnacion de la obra de D Juan Antonio Llorente*: Anales de la Inquisicion de Espana, y del Manifesto de las Cortes de Cadix. Madrid, 1816, p. I, t. 4, p. 64.

(3) Pulgar, *Cronica de los reyes catolicos*, etc. Valencia, 1780 p. II, c. 77, p. 436, etc.

(4) Le Juif non baptisé ne pouvait pas plus être cité devant l'Inquisition que le Maure non baptisé; on n'y citait que les *relaps* des deux nations. De Maistre, l. c., pp. 49, 53.

de Ojeda , de l'ordre des Dominicains , et Diego de Merlo , assesseur au tribunal de cette ville et personnage fort considéré ; et Llorente assure qu'ils furent appuyés par le nonce du pape, Nicolo Franco (1).

Suivant Llorente encore, Isabelle était, dans le principe, fort opposée à l'introduction de l'Inquisition (2) ; mais si cela est exact , il faut que dans le cours de son règne elle se soit bien convaincue de la nécessité de ce tribunal ; car, dans son testament , elle recommanda à ses héritiers de favoriser cette institution, et cela, dans les termes expressifs que voici : *É que siempre favorezcan mucho las cosas de la santa Inquisicion contra la heretica pravedad* (3).

Quelque temps après que Ferdinand et Isabelle se furent décidés à introduire l'Inquisition en Castille , le pape Sixte IV donna à cet effet , le 1^{er} novembre 1498, l'autorisation ecclésiastique , et permit aux deux souverains de nommer , d'après leur choix , pour la recherche et la punition des hérétiques , deux ou trois dignitaires ecclésiastiques, séculiers ou réguliers , qui fussent âgés d'au moins quarante ans, purs de mœurs , maîtres ou bacheliers en théologie , ou bien docteurs ou licenciés en droit canon (4).

(1) Llorente, l. c., t. I, p. 444, n. 4, IV.

(2) Id. T. I, p. 445. Item Prescott, p. I, p. 275.

(3) Carnicero, l. c. p. 229, 230.

(4) Llorente , l. c. t. I, p. 445, note X. Selon Bernaldez et Zuniga, la bulle pontificale serait seulement de l'année 1480 (Voir Pulgar, l. c., p. 436. Note). Mais de même que Llorente , Carnicero , ordinairement son adversaire , la rapporte à l'an 1478 , ainsi que de la fondation de l'*Inquisition d'Etat* espagnole (4 , 270). Mais ce qui est plus important, c'est que, peu de temps après, le pape Sixte IV assura que la bulle de confirmation lui avait été arrachée , en ce sens qu'on ne lui avait communiqué le plan royal que d'une manière générale. et qu'ainsi il s'en était formé une fausse idée ; qu'il n'avait donc approuvé que par erreur ce plan qui , comme on le voyait alors , était en opposition avec les

Cependant , avant d'aller plus loin , Ferdinand et Isabelle voulurent encore essayer d'autres moyens pour réprimer le *Crypto judaïsme* et arrêter ses progrès ; et ce fut sans doute conformément à leur volonté que l'illustre Mendoza , cardinal et archevêque de Séville (plus tard de Tolède) publia , en 1478 , une sorte de catéchisme de la vie chrétienne, c'est-à-dire un précis de ce que le chrétien doit faire , et de la conduite qu'il doit tenir depuis l'heure de son baptême jusqu'à sa mort. Il ne se borna pas à répandre ce petit livre à Séville seulement ; il le fit encore afficher à toutes les églises paroissiales de son vaste diocèse , et ordonna à tous les curés de le faire connaître aux fidèles , de les engager à y conformer leur vie et à le suivre pour l'instruction de leurs enfants. Ce mandement , si sage et si doux , valut plus tard au noble Mendoza , la réputation d'avoir recommandé l'établissement de l'Inquisition , et d'en avoir été la cause ; mais aucun écrivain de ce temps là ne parle dans ce sens, et les historiens plus récents ont dès lors avec raison déclaré ce soupçon non fondé. (1)

Toutefois , afin de rendre plus efficace l'excellente mesure prise par l'archevêque , Ferdinand et Isabelle commirent à plusieurs ecclésiastiques , réguliers et séculiers , le soin de ramener à la vraie foi , par des sermons publics et par des conférences privées, ceux qui avaient été entraînés dans l'erreur ; et à leur départ de Séville , ils chargèrent le vicaire-général , don Pedro (Llorente le

décrets des Saints Pères et avec la pratique universelle. Llorente , l. c., t. IV, p. 347, dans le recueil des pièces originales.

Je rapporte ce fait en faveur de ceux qui s'imaginent que l'*Inquisition d'Etat* espagnole causa beaucoup de joie au pape. On verra plus tard combien elle différait de l'Inquisition ecclésiastique , et que c'était une institution favorable à l'absolutisme de l'Etat.

(1) Prescott, p 1, p. 259, note 28.

nomme Alonso) de Solis , le corregidor Merlo , et le P. Alphonse cité plus haut , d'observer quels résultat saurait cette mission pacifique. (1)

Mais les plus louables efforts échouèrent contre l'obstination des judaïsants , et au lieu de se laisser gagner , ils firent paraître un écrit mordant et amer , contre la manière d'agir et les plans des deux rois , et contre toute la religion chrétienne. Cet écrit eut , pour les hérétiques eux-mêmes, les suites les plus fâcheuses, et les rois catholiques n'y répondirent pas d'une manière aussi pacifique que le confesseur d'Isabelle , le doux Ferdinand de Talavera. (2)

En effet, en vertu de la bulle papale, deux inquisiteurs royaux furent sur-le-champ établis à Séville ; ce furent Michel Morillo , provincial des Dominicains , et Juan Martin , vicaire du même ordre , auxquels on adjoignit le docteur Juan Ruyz , prêtre séculier , conseiller de la reine , et Juan Lopez del Barco , son chapelain de la cour. (3)

C'est dans cet acte qu'il faut reconnaître le commencement de la *nouvelle Inquisition*, ou de l'*Inquisition d'État* espagnole , laquelle , en principe , diffère déjà de l'institution ecclésiastique du même nom, en ce que les personnes soit ecclésiastiques , soit laïques , qui étaient chargées de la recherche et de la punition des hérétiques , n'étaient pas ministres de l'Eglise , mais employés de l'Etat , et recevaient du prince leurs appointements et leurs instructions.

(1) Pulgar, l. c., pp. 136-137. — Llor. l. c., t. I, p. 446, n. XIV Jost. l. c., Thl. VII, p. 73.

(2) Llor. t. I, p. 446, n. XIII. Jost. l. c., p. 73. — Prescott, l. p., p. 279, note 29.

(3) Ib., l. c. t. I, p. 969, n. XVIII.

Du reste , les anciens écrivains espagnols eux-mêmes étaient déjà divisés , sur le point de savoir si la nouvelle Inquisition date de l'institution susdite , ou seulement de l'époque où Torquémada fut nommé grand-inquisiteur. Zurita , en particulier, est de ce dernier avis, tandis qu'au contraire , une vieille inscription , qui se trouve au tribunal de l'Inquisition même, à Séville, en rapporte l'établissement à l'année 1481. (1)

Bientôt après son érection, le 2 janvier 1481, l'Inquisition de Séville publia un édit , indiquant une foule de signes propres à faire reconnaître les Juifs secrets qui se donnaient pour chrétiens , avec ordre à chacun de dénoncer tous ceux en qui on remarquerait ces indices. Llorente a blâmé cette mesure de la manière la plus violente : selon lui, vingt-deux de ces signes , même réunis , fonderaient à peine aujourd'hui un simple soupçon de judaïsme (2). Prescott le répète ici presque mot à mot (3). Toutefois , il n'est pas difficile de prouver combien le premier a montré peu de loyauté, et le second , peu de critique, en portant un pareil jugement.

Si, par exemple, *un ancien Juif* continue, après son baptême , de ne pas souffrir de feu dans sa maison le jour du sabbat, et de porter constamment ce jour-là des habits de fête, il est sans doute passablement suspect d'être retombé dans le judaïsme , comme le dit le § 4 de l'édit de l'Inquisition, quand bien même , il plairait à M. Llorente de tourner ce soupçon en ridicule.

Il regarde aussi comme une chose tout à fait indifférente et non suspecte de la part d'un *ancien Juif*, si, tout

(1) Llor. l. c., t. I, p. 150, n. III. -- Zurita , Anales de la corona de Aragón , t. IV , lib. XX , c. 49.

(2) Llor. l. c. t. I, p. 158, n. X. Il rapporte cet édit. p. 153-158.

(3) P. I, p. 280.

de suite après le baptême de son enfant , il fait laver les endroits du corps qui ont été oints de l'huile sainte (§ 24). Il y a cependant une ancienne maxime qui dit : *Duo si faciunt idem, non est idem* (la même action, faite par deux personnes différentes , n'a pas la même signification) ; et par conséquent , Llorente et ceux qui ne font que le répéter , auraient dû considérer qu'un homme, né de parents chrétiens , peut , sans encourir le soupçon de judaïsme secret, faire différentes choses qui en rendraient nécessairement suspect celui qui est issu de parents juifs. Encore même , un homme né de parents chrétiens , ne pourrait-il , sans se rendre au plus haut point suspect d'apostasie , se rendre coupable de maintes pratiques, indiquées comme indices de judaïsme dans l'édit en question.

La manière dont Llorente procède se manifeste davantage encore à la page 160 , où il soutient que « *dans la seule année 1481, l'Inquisition de Séville fit brûler, dans les seuls diocèses de Séville et de Cadix, non moins de deux mille personnes.* Pour donner sur ce point toute certitude au lecteur, il le renvoie au célèbre historien Mariana, jésuite espagnol. Ouvrez donc Mariana : vous y verrez effectivement le nombre de *deux mille* ; mais cet historien dit expressément, que le nombre de ceux qui furent brûlés *sous Torquémada* s'éleva au chiffre de deux mille (1). Ainsi, ce nombre de victimes, qui est sans doute considérable, ne périt pas dans la *seule année 1481* , où d'ailleurs Torquémada n'était pas encore inquisiteur , ni dans les *deux seuls diocèses susdits*, mais dans toutes les provinces de la Castille réunies , et même dans celles d'Aragon (2).

(1) Mariana, De rebus Hispaniæ, l. XXIV, c. 47, p. 138.

(2) Il est tout à fait inexact de s'imaginer que la sphère d'action de l'Inquisition de Séville se bornât à l'Andalousie : elle était établie pour toute la Castille et Léon , comme il résulte clairement de la bulle du pape Sixte IV ,

Au reste, ce que dit Mariana, Llorente devait aussi l'avoir lu dans Pulgar, contemporain de ces événements, lequel, après avoir rapporté que Torquemada établit des tribunaux dans les villes de Castille, d'Aragon, de Valence et de Catalogne, continue en ces termes : « ces tribunaux exercèrent donc l'inquisition contre l'hérésie... invitèrent tous les hérétiques à s'annoncer volontairement... A cet appel, quinze mille se représentèrent d'eux-mêmes et furent réconciliés avec l'Église par des pénitences canoniques. Quant à ceux qui ne vinrent pas et qui furent dénoncés, il fut procédé contre eux, et on les livra, lorsqu'on put les convaincre, à la justice séculière. De ces accusés, il y en eut à différentes fois, (en diversas veces) et en différents lieux environ deux mille brûlés (1). »

Llorente devait savoir tout cela, puisqu'ailleurs il en appelle à Pulgar; mais il y avait quelque chose de bien plus dramatique, à faire brûler tant de personnes, en *une seule année* et dans *une seule province*. Quant à l'abus honteux qu'il a fait de Mariana *qui lui sert de source*, il ne paraît guère qu'il faille l'attribuer à une erreur (2).

Je suis, du reste, fort éloigné de donner un certificat de douceur et d'indulgence à ces inquisiteurs de Séville : au contraire, ils soulevèrent de justes plaintes, et s'exposèrent à des reproches mérités, qui leur furent aussi, abondamment et énergiquement adressés, en particulier, par Sixte IV

donnée en 1483, et dans laquelle il est aussi fait mention de différents évêchés, dans lesquels ces deux inquisiteurs exerçaient leurs fonctions. — La bulle susdite se trouve dans Llorente, t. IV, p. 357.

(1) Pulgar, l. c., p. 437.

(2) Prescott, p. I, p. 282, copie encore ici Llorente; mais il a assez de loyauté pour avouer que Mariano Siculo, autre écrivain de ce temps, distribue ce nombre sur plusieurs années. Pourquoi donc ne dit-il rien ni de Mariana ni de Pulgar?

lui-même, dans le bref du 29 janvier 1482, le même où il se plaint de la surprise, par laquelle on a obtenu la bulle de confirmation (1). Ce n'est que par égard pour Ferdinand et Isabelle, dit le pontife, qu'il ne veut pas déposer les deux inquisiteurs, objets de son blâme, lesquels avaient même puni des personnes qui n'étaient nullement hérétiques. Prescott (I, 283) présente la chose de manière à faire croire, que le pape eut dans le principe des remords de conscience, et que pour cela il blâma les inquisiteurs; mais que bientôt s'étant rassuré, il tranquillisa la reine au sujet de la confiscation des biens des hérétiques et l'encouragea à maintenir l'Inquisition. — Le bref du 23 février 1483, dans lequel le pape se serait exprimé de la sorte, se trouve dans Llorente (2); mais quant à l'assertion de Prescott, que le pape tranquillisa la reine au sujet de la confiscation des biens, voici quelle est en ce point l'exacte vérité : D'abord, il déclare ajouter foi à l'assurance donnée par cette princesse, qu'elle ne persécutait les hérétiques dans aucun intérêt financier; ensuite, dans un second bref du 2 août de la même année, il déclare qu'on doit laisser leurs biens aux repentants qui renoncent à l'hérésie (3).

Si ce pontife loue Isabelle, c'est à cause de l'Inquisition de Sicile et non de celle d'Espagne; et si, d'autre part, il voulait en général une inquisition, ce n'était pas une inquisition d'État. C'est ce qui résulte avant tout de ce que, précisément dans le bref du 23 février 1483, il déclare ne pouvoir satisfaire sans réserve à quelques

(1) Llorente en le rapportant, t. IV. p. 345, y met faussement pour date 1481 au lieu de 1482. La date véritable se trouve à la fin du bref lui-même : Sixte IV avait été élu le 9 août 1471, et le bref est de l'année onze de son pontificat, ce qui s'accorde avec le 29 janvier 1482.

(2) T. IV, p. 352. (3) Voir ce bref. Llor. t. IV, p. 357.

souhaits exprimés par la reine au sujet de l'Inquisition : et ce qui ne montre pas moins son opposition à l'inquisition d'État , c'est que , vers le même temps , il nomma l'archevêque de Séville , don Inigo Manrique, juge papal , auquel on pouvait appeler des sentences des inquisiteurs royaux (1) ; qu'ensuite , cette mesure d'adoucissement étant restée sans succès , et n'étant pas respectée par les inquisiteurs royaux , le pape lui-même reçut les appels de ceux qui étaient poursuivis ; et déclara expressément , dans sa bulle du 2 août 1483 déjà citée , qu'il s'y voyait forcé , parce qu'on n'avait pas égard aux pleins pouvoirs communiqués par lui à l'archevêque de Séville ; et spécialement , parce qu'il n'avait pas été permis à plusieurs accusés de s'adresser au juge d'appel établi par lui (2). Dans cette même bulle , le pontife, dans un langage aussi beau qu'énergique , met en garde contre une trop grande rigueur , prend sous sa protection ceux qui se repentent et renoncent à l'hérésie ; demande grâce pour eux , quand bien même le temps du pardon serait écoulé ; et invite les deux rois à laisser à l'avenir ceux qui renoncent à l'erreur , dans la possession tranquille de leurs biens.

Si c'était un prince temporel ou même un sénat républicain qui eût donné un édit si plein de douceur , le libéral Llorente n'aurait pu trouver pour eux assez d'éloges. Mais comme il émane d'un pape , cet écrivain ne peut y voir qu'une contradiction et une violation des droits de l'archevêque de Séville ; et il aurait mieux aimé laisser brûler quelques milliers de malheureux de plus , que de permettre des appels à Rome (3). Il n'y a pas jusqu'à la douceur pleine de réserve qui portait Rome à absoudre secrète-

(1) Llorente , l. c. , t. I, p. 466, n. XI, p. 466, n. XIII, t. IV, p. 359, 366.

(2) Ibid , p. 468, n. 47, et t. IV, p. 363.

(3) Llorente, l. c. t. I, p. 468, n. 47.

ment , et sans rendre leur faute publique , les repentants qui s'adressaient d'eux-mêmes au Saint-Siège , dans laquelle les yeux malades de Llorente ne croient voir matière à de nouvelles plaintes : selon lui , le pape ne cherchait , par cette grande douceur , qu'à faire des gains extraordinaires (1). Mais les feuilles théologiques de Tubingue (Theologische Quartalschrift) ont , dès 1820 , (p. 258, etc.) fait justice de cette assertion de Llorente , et il n'est pas nécessaire de la flétrir ici de nouveau.

Au reste , Ferdinand et Isabelle ne se laissèrent pas détourner par le bref du 3 août 1483 , du plan qu'ils avaient conçu de faire de l'Inquisition une institution politique ; et , quelque temps après , Sixte IV leur permit de nommer le P. Thomas Torquémada , prieur du couvent des Dominicains de la Sainte-Croix à Ségovie , grand-inquisiteur pour toute la Castille , avec pouvoir de nommer des inquisiteurs inférieurs (2). Dans un second bref , du 17 octobre 1483 , le pape consentit aussi à ce qu'on déférât également à Torquémada le grand inquisiteur de l'Aragon , avec les mêmes droits qu'en Castille.

Mais ce ne fut pas sans résistance que les inquisiteurs , déjà établis en Aragon , se soumirent à ce nouveau chef : Torquémada avait reçu de la couronne des pouvoirs si considérables , qu'à partir de sa nomination , l'*Inquisition d'État* espagnole reçut son organisation complète. Bien-

(1) Llorente, l. c., t. I, p. 476.

(2) Paramo, De origine inquisitionis. Madriti, extypographia regia, 1598, lib. 2, tit. II, c. 3, p. 437, et c. 5, p. 156. — Prescott (I p. p. 283) donne le 2 août 1483, comme date de la nomination de Torquémada ; mais c'est inexact. C'est le 2 août que parut le bref du pape cité plus haut, et qui est si remarquable par sa douceur ; et ce ne fut qu'après cet édit , et pour le rendre inefficace , que Ferdinand mit en avant le projet de nommer un grand inquisiteur ; comme cela ressort clairement de Llorente , t. I, p. 474. La nomination de Torquémada a dû avoir lieu entre le 2 août et le 17 octobre 1483.

tôt il établit quatre tribunaux , savoir : à Séville , à Cordoue , à Jaen , et à Villa-réal (ce dernier fut plus tard transporté à Tolède) ; et traça pour eux des statuts détaillés (1). Mais Ferdinand , de son côté , adjoignit au grand-inquisiteur un Conseil suprême de l'Inquisition , formé de théologiens et de jurisconsultes , et dont le grand-inquisiteur lui-même devait être président. Dans les questions purement spirituelles , ce Conseil n'avait qu'une voix consultative ; mais dans les questions civiles et juridiques , le grand-inquisiteur devait suivre l'avis de la majorité (2). Il est clair que ces conseillers étaient aussi , plus même que le grand-inquisiteur , de purs employés de l'État , et que leur nomination n'était soumise à l'approbation ni du pape , ni d'aucun autre supérieur ecclésiastique. Qu'ils fussent ecclésiastiques ou laïcs , c'est un point qui , dans des circonstances comme celles dont il s'agit , a d'autant moins d'importance que , même dans les temps actuels , il n'est pas rare de voir des ecclésiastiques purement au service de l'État. Du reste , le roi Ferdinand parlait du principe que , dans ce Conseil de l'*Inquisition d'État* , des laïcs pouvaient aussi remplir la charge de conseiller , et cette manière de voir , il la mettait en pratique , comme nous le verrons plus tard.

Sur ces entrefaites , Sixte IV mourut , et Innocent VIII , son successeur , approuva les nouvelles institutions , le 11 février 1486. Bientôt après , l'Inquisition vit s'agrandir encore sa sphère d'opérations , lorsqu'en 1492 , Ferdinand et Isabelle , après la conquête de Grenade , bannirent en masse de leurs États , les Juifs qui refusaient le baptême.

Le récit détaillé de cet événement est en dehors du

(1) Ils se trouvent dans la *Collection des Instructions du tribunal de l'Inquisition* , trad. de l'espagnol en allemand par Reuss. Hanovre , 1788.

(2) Llorente , t. I , p. 473 , n. V et VI.

domaine de nos recherches : il suffira donc de dire ici , que différents motifs s'unirent pour engager les deux rois à rendre ce décret de bannissement. Les inquisiteurs et quelques personnages zélés , firent observer que le judaïsme secret ne cesserait jamais , tant que la religion juive subsisterait en Espagne ; et il ne fallait en effet que bien peu de perspicacité pour s'apercevoir du prosélytisme infatigable des Juifs espagnols , qui s'efforçaient non-seulement de ramener à eux les Maranos (1) , mais encore de gagner les Chrétiens, et d'amener toute l'Espagne au judaïsme (2).

Aussi les discours et les avertissements des inquisiteurs, trouvèrent-ils de l'écho auprès des hommes d'État qui, depuis longtemps , voyaient avec peine la richesse nationale s'accumuler dans les trésors des Juifs , et les professions les plus lucratives tomber entre leurs mains. Le *bien général de l'État* , ce mot dont la vertu magique doit , même au XIX^e siècle , couvrir plus d'une atteinte portée à la justice et à la liberté religieuse, parut d'autant plus exiger alors l'expulsion des Juifs , que , grâce peut-être à leur propre oppression , on désespérait de pouvoir jamais en faire des citoyens paisibles et de pouvoir les faire renoncer à leur prosélytisme.

On n'était pas tout à fait sans inquiétude sur l'emploi d'une mesure si rigoureuse ; mais plusieurs actes de violence et de vengeance, que se permirent les Juifs , firent passer sur tous les scrupules. Ils mutilèrent des crucifix , commirent des excès sur des hosties consacrées , et attirèrent sur eux de graves soupçons d'avoir crucifié des enfants chrétiens , par exemple , à la Guardia dans la

(1) Juifs baptisés, ainsi nommés en Espagne de *Maranatha*, *le Seigneur vient*. I Cor., 16, 22.

(2) Carnicero, l. c. t , I, p. 101.

Manche en 1490 ; et d'avoir tenté le même crime à Valence (1). Enfin , on découvrit à Tolède , en 1485 , une conjuration formée par les Juifs, et dont le but n'était rien moins que de s'emparer de la ville le jour de la Fête-Dieu et de massacrer les chrétiens (2).

Tout cela , joint à l'opulence des Juifs , avait vivement irrité contr'eux les populations chrétiennes de l'Espagne , et le gouvernement pouvait, en les bannissant, compter sur l'approbation du pays (3).

Les Juifs , pressentant quelque chose de sinistre , cherchèrent à conjurer le danger qui les menaçait , et offrirent à Ferdinand la somme considérable de 30,000 ducats , précisément au moment où , encore occupé de la guerre de Grenade , il éprouvait un pressant besoin d'argent. Aussi, dit-on que le roi fut sur le point de renoncer alors à son projet contre les Juifs , mais que Torquémada se présenta devant lui et Isabelle , un crucifix à la main , et s'écria : « Judas a vendu le Seigneur pour trente pièces d'argent , et Vos Altesses veulent le vendre pour trente mille pièces : le voilà ! vendez-le ! » et après avoir prononcé ces paroles , il déposa le crucifix et s'éloigna. Cette démarche, ajoute-t-on, fit une telle impression sur les deux rois , qu'aussitôt après , ils rendirent le célèbre édit, daté de Grenade, le 31 mars 1452, qui ordonnait aux Juifs de quitter l'Espagne avant le 31 juillet , à moins de se faire chrétiens. Dans l'intervalle , ils devaient vendre leurs propriétés , et ils pouvaient emporter leur fortune avec eux , non en métal cependant , mais en papier et en mar-

(1) Jost, l. c. Thl. VII, p. 56, 81. Llorente, l. c. T. I, p. 258, n. 3. Ferreras. Histoire d'Espagne.

(2) Carnicero, l. c, t. I, p. 90.

(3) Jost, Thl. VII, p. 82.

chandises. Les rois fournissaient les passeports et les navires nécessaires à l'émigration (1).

Avant l'expiration du délai accordé, les prédicateurs espagnols se donnèrent encore toutes les peines possibles, pour gagner au baptême un grand nombre de Juifs, et Torquémada, en particulier chargea les Dominicains de travailler de toutes leurs forces pour atteindre ce but. Toutefois beaucoup de milliers de Juifs préférèrent l'exil à la conversion, et quittèrent l'Espagne par troupes nombreuses vers la fin de juillet, après avoir dû vendre leurs propriétés à très-bas prix; par exemple, une maison pour un âne (2). Llorente nous assure que, d'après le rapport du jésuite Mariana, non moins de 800,000 Juifs émigrèrent en cette occasion; mais il est à regretter que l'historien *critique* de l'Inquisition ait oublié de remarquer que Mariana déclare ce nombre exagéré et tout à fait incroyable (3). De plus, Llorente, selon sa coutume, dédaigne d'avouer que l'historien espagnol Ferreras porte le nombre des émigrés, détaillé par provinces, à 30,000 familles, environ 100,000 individus (4).

Les émigrants violèrent la défense qui leur avait été faite d'emporter avec eux des métaux nobles : ils cousirent des pièces d'or dans les selles et les licous de leurs mulets; en avalèrent, après les avoir mises en petits morceaux, ou les cachèrent de quelqu'autre manière. Néanmoins, Ferdi-

(1) Llorente, l. c., t. I, p. 260, n. V. Ferreras. — Ferdinand et Isabelle disaient dans l'édit de bannissement, que plusieurs personnes sages et considérées, laïques et ecclésiastiques, leur avaient donné ce conseil, et qu'ils ne s'y étaient déterminés qu'après de longues réflexions. Carnicero, l. c., t. I, p. 273.

(2) Llorente, l. c., t. I, p. 261, n. 6 et 7. Ferreras. Jost, Thl. VII, s. 86.

(3) Mariana, l. c., lib. XXVI, c. 4.

(4) Ferreras. Prescott lui-même (p. I, p. 527) avoue que les données de Llorente sont exagérées.

mand , fidèle à sa promesse , les laissa sortir librement , et la plupart passèrent en Portugal , en Italie ou en France , ou dans le Levant et en Afrique. Un grand nombre d'entr'eux furent cependant très-malheureux ; en Italie , par exemple , où ils furent en proie aux maladies , mais surtout en Afrique , où ils furent victimes de la fureur et de l'avidité des Maures , qui pillaient et massacraient les fugitifs , outrageaient leurs femmes et leurs filles , et souvent même ouvraient le ventre à ces malheureux , pour retrouver l'or qu'ils avaient avalé.

Plusieurs milliers d'entr'eux rentrèrent alors en Espagne , réduits à la plus grande misère , et se soumièrent au baptême. Les Juifs qui , dès le commencement , avaient déclaré vouloir rester dans le pays , avaient dû également s'y soumettre. Mais dans ces deux classes de convertis , beaucoup restèrent intérieurement juifs , et continuèrent d'observer en secret les usages de leur religion ; de sorte que , dès lors , ils durent nécessairement tomber entre les mains de l'Inquisition , dont la sphère d'opérations fut par là considérablement agrandie (1).

Bientôt les Morisques , ou Maures baptisés , occupèrent à leur tour , mais à un moindre degré , les tribunaux de l'Inquisition. Lors de la conquête de Grenade , en 1492 , Ferdinand et Isabelle avaient solennellement assuré aux vaincus la conservation de leurs privilèges civils , la possession de leurs mosquées et le libre exercice de leur religion ; et des écrivains qui n'ont devant les yeux que cette considération , sont naturellement portés à signaler tout ce qui se fit plus tard contre les Maures , comme une infraction perfide à des traités solennels ; mais tel n'est pas en réalité l'état des choses.

(1) Llorente, l. c., t. I. p. 262, n. 8. Ferreras. Prescott, p. I, p. 525 — Jost. Thl. VII. s. 86.

Ainsi , d'abord , les rois d'Espagne ne regardèrent pas comme une violation de leur parole royale , la commission donnée à Talavera et à Ximenès , les deux plus vertueux évêques de leurs États , de gagner les Maures au christianisme par l'instruction. Si , d'autre part , ils assurèrent aux convertis des avantages particuliers , soit civils soit matériels , des Maures restés fidèles à leur ancienne croyance purent sans doute le trouver mauvais , mais on ne saurait encore y voir une violation du traité.

Cependant nous avons dit , au chapitre VIII , comment les résultats de ces tentatives de conversion irritèrent les Maures , et occasionnèrent de leur part des révoltes menaçantes dans l'Albaycin , les Alpujarras et la Sierra Vermeja. Or , à la suite de ces événements , les souverains espagnols ne se crurent plus obligés de continuer les concessions du traité de 1492 à ceux qui , par leur rébellion , avaient tous les premiers rompu ce traité ; et se plaçant au point de vue de souverains vainqueurs en face de sujets rebelles et vaincus , ils crurent ne faire qu'un usage doux et modéré de leur droit , en épargnant aux rebelles la peine du crime de haute trahison , et en se bornant à exiger qu'ils reçussent le baptême , ou qu'ils sortissent du pays avec toute leur fortune , sans rien payer qu'une pièce de dix florins d'or par tête.

La plupart restèrent et firent profession de la religion chrétienne , de sorte que , dans tout l'ancien royaume de Grenade , il ne se trouva plus un seul Maure qui ne fût baptisé (1). Mais il y en avait encore beaucoup , dans les parties de la Castille et de Léon qui avaient été reconquises par les chrétiens longtemps avant Grenade ; et pour préserver les Morisques de Grenade du danger de la re-

(1) Voir chapitre VIII.

chute, on leur interdit, par une ordonnance du 20 juillet 1501, toute liaison avec ces Maures non convertis. Enfin, quelques mois plus tard, le 12 février 1502, parut un nouvel édit royal, qui assimilait les Maures de la Castille et de Léon à ceux de Grenade, et leur offrait aussi l'alternative du baptême ou de l'émigration. Le plus grand nombre encore prit le premier parti, se fit baptiser et resta en Espagne (1).

Torquémada était mort le 16 septembre 1498 : ce ne fut donc pas lui, comme le disent quelques historiens, mais, à ce que l'on croit, son successeur, le dominicain don Diégo de Déza, confesseur de Ferdinand, évêque de Jaen et plus tard archevêque de Séville, qui conseilla cette mesure sévère à l'égard des Maures, et ce fut lui encore, qui conseilla aux rois catholiques d'introduire l'Inquisition dans le royaume de Grenade, pour prévenir le retour des Morisques à l'islamisme. Mais Isabelle se borna à accorder que le tribunal de Cordoue étendit aussi sa juridiction sur Grenade, et seulement dans les cas où l'apostasie serait complète, sans que, pour des écarts isolés et peu importants, il fût permis d'inquiéter un Morisque (2).

Les Morisques des provinces de la Castille et de Léon et ceux qui habitaient le royaume d'Aragon, furent bientôt aussi soumis à l'Inquisition, aux mêmes conditions que ceux de Grenade. Ils furent en effet traités avec douceur, comme les premiers le témoignèrent eux-mêmes, en 1524, dans une déclaration adressée à Manrique, cinquième Grand-inquisiteur ; et dans laquelle ils disaient que « ses prédécesseurs les avaient toujours traités selon l'équité et pris sous leur protection (3). »

(1) Voir chapitre VIII.

(2) Llorente, l. c., t. I, p. 333, n. I.

(3) Llorente, l. c., t. I, p. 424, n. 6, et p. 425-435.

Manrique lui-même , de l'aveu de Llorente , usa à leur égard de la même douceur ; et , lors même qu'une visite faite dans le royaume de Grenade , en 1526 , eut prouvé que presque tous les Morisques avaient apostasié , et que *sept* à peine y étaient restés fidèles au christianisme, on y établit à la vérité , et alors seulement , un tribunal de l'Inquisition , mais on usa encore de la plus grande indulgence envers ceux qui étaient de nouveau relaps (1). Clément VII , de son côté , prit soin que les Morisques fussent solidement instruits de la religion chrétienne (2) ; et Charles-Quint défendit, vers la même époque , de confisquer les biens des apostats, voulant qu'on les conservât à leurs enfants , et de livrer aucun apostat au bras séculier , surtout pour le faire mourir (3).

Le sort des Morisques fut également doux sous Philippe II ; pas un seul ne fut exécuté pour avoir abandonné le christianisme. On ne commença à les traiter avec rigueur , qu'à l'occasion d'une nouvelle révolte de ceux de Grenade , qui choisirent pour roi un descendant de leurs anciens souverains (4).

Les papes, et particulièrement Grégoire XIII, continuèrent de chercher à gagner les Morisques par la douceur ; mais on n'en obtint jamais une conversion sincère et durable. Au contraire , par de nouvelles révoltes , et par des liaisons criminelles avec les Maures d'Afrique , ils amenèrent enfin eux-mêmes, sous Philippe III , en 1609 , leur expulsion complète , mesure que le prudent roi de France , François I^{er} , avait déjà conseillée à Charles-Quint (5).

(1) Llorente, l. c., t. I, p. 439, 440, n. 8-10. (2) Ibid. p. 447, n. 3.

(3) Llorente, l. c., t. I, p. 148, n. 5 et 6.

(4) Llorente, l. c., t. I, p. 430, n. 9, p. 451, n. 11.

(5) Llorente, l. c., t. I, p. 429, n. 8 Ce décret de bannissement se trouve

Jusqu'ici nous n'avons vu dans l'Inquisition, qu'un instrument dans la main des rois d'Espagne, pour faire triompher la nationalité espagnole, dans la lutte contre les efforts de l'islamisme et du judaïsme (1). Indiquons maintenant un second motif politique, qui les engageait à favoriser de toutes manières une institution qui, en apparence ecclésiastique, fut précisément de la part des chefs de l'Eglise, les papes et les évêques, un objet de plaintes et d'attaques continuelles.

Nous avons déjà pu remarquer plusieurs fois qu'avec le règne de Ferdinand et d'Isabelle, l'ancien Etat germanique commença à se transformer en un État nouveau, abstrait et absolu, comme l'a aussi clairement établi l'historien Ranke (2). Dans l'Etat ancien, le pouvoir central ou royal était borné par trois corporations assez libres : la noblesse, le clergé et les villes ; et ces bornes étaient d'autant plus réelles, que ces trois ordres avaient des liaisons étroites avec l'étranger : le clergé, avec Rome ; la noblesse et les villes, avec ceux de leur condition dans les autres pays ; et certes, c'était là un obstacle considérable à la concentration de l'Etat en lui-même, et par

dans Carnicero, l. c., t. I, p. 289. Souvent on fait de ce bannissement des Morisques l'objet d'un grave reproche pour les Espagnols ; mais déjà les « Göttinger Anzeigen » (du 28 juillet 1842) ont fait observer, avec raison, que les contemporains de cet événement, les plus éclairés et les plus remarquables par leur esprit, tel que Cervantes, désiraient vivement cette expulsion, comme une nécessité pressante.

(1) Le comte de Maistre dit avec raison à ce sujet, dans ses Lettres sur l'Inquisition espagnole, que « des attaques violentes contre le corps de l'Etat, ne peuvent être prévenues ni repoussées autrement que par des moyens également violents. » C'est là un principe incontestable en politique. Et plus loin, il dit encore : « Les Judaisants et Maures cachés devaient trembler eux-mêmes, ou ils faisaient tremble . »

(2) Ranke, Fürsten und Völker von Südeuropa im sechzehnten und siebzehnten Jahrhundert. Berlin, 1837, Erster Band.

là , à la prépondérance royale. Or , dans toute l'Europe , nulle part la puissance royale n'était aussi faible qu'en Castille et en Aragon , et c'est précisément pourquoi on y voit , plus tôt que nulle part ailleurs , les souverains s'efforcer d'affaiblir l'indépendance des États et de relever le pouvoir central (1). Ils y parvinrent plus tôt en Castille qu'en Aragon ; mais dans ces deux royaumes , c'est l'Inquisition qui fut le moyen employé avec le plus de succès , pour soumettre sans réserve à la couronne la population en masse , mais spécialement la noblesse et le clergé , et pour rendre tout à fait absolue l'autorité des gouvernants (2).

(1) Cfr. Ranke, l. c., Thl. I, s. 245, etc.

(2) Ranke, s. 248, dit : Ce fut par l'Inquisition que l'autorité absolue du gouvernement fut complètement établie. — Une chose bien remarquable , c'est ce que le comte Alexis de Saint-Priest, dans son Histoire du bannissement des Jésuites du Portugal, nous apprend des rapports de Pombal avec l'Inquisition. Ce ministre portugais, le destructeur des jésuites et l'apôtre de l'absolutisme, ennemi de Rome et des libertés de l'Eglise comme il s'en trouve peu , était en même temps un panégyriste enthousiaste de l'Inquisition : « Il avait trouvé, dit Saint-Priest, dans cette redoutable corporation, une arme prompte et commode, une espèce de comité de salut public. Aussi n'en parlait-il qu'avec enthousiasme. Il disait un jour au chargé d'affaires de France : « Je veux réconcilier votre pays avec l'Inquisition , et prouver au monde l'utilité de ce tribunal : il n'a été mis sous l'autorité du Roi Très-Fidèle, que pour remplir certaines fonctions des évêques ; fonctions qui , dans les mains d'une corporation choisie par le souverain , sont beaucoup plus sûres que dans celles d'un seul homme, qui peut se tromper ou tromper les autres. » Pour appuyer d'un exemple de pareils principes , Pombal trouva piquant de les appliquer aux jésuites. Il tira le P. Malagrida de la prison où il languissait oublié , et le fit accuser d'hérésie par l'Inquisition ; et celle-ci le livra au bras séculier , c'est-à-dire au *tribunal des Suspects*, commission arbitraire établie depuis la conjuration des Grands. Malagrida fut en conséquence étranglé et brûlé dans un auto-da-fé solennel. »

J'ajouterai que Pombal nomma son propre frère Grand-inquisiteur, et acquit par là une puissance sans bornes , même sur la noblesse et sur le clergé.

De là vient aussi que les deux premiers ordres de l'Etat étaient précisément ceux qui haïssaient le plus l'Inquisition, et qui furent le plus souvent l'objet de ses poursuites, moins comme hérétiques que comme ennemis de ce tribunal. Mais c'étaient surtout les prélats qui devaient bientôt se voir enveloppés dans une foule de procès avec les nouveaux tribunaux.

Il ne pouvait pas non plus échapper à la perspicacité des papes, que l'Inquisition espagnole venait beaucoup plus en aide à l'absolutisme politique qu'à la pureté du dogme; aussi cherchèrent-ils toujours autant à l'affaiblir, qu'ils s'efforçaient d'autre part de favoriser l'ancienne inquisition ecclésiastique (1). Enfin le peuple castillan reconnut lui-même que le tribunal, dit du Saint-Office, était l'écueil contre lequel devaient se briser la puissance et l'élévation de la noblesse et du clergé, et c'est là ce qui explique, pourquoi l'Inquisition rencontra dans les classes inférieures une sympathie telle, que le Castillan en était véritablement fier et s'en faisait gloire (2). Ensuite, ce qui devait encore la rendre réellement populaire en Espagne (3), c'est qu'elle se liait intimement à la distinction admise dans ce pays, plus que partout ailleurs, entre le sang pur et le sang impur, et qu'elle était l'arme la plus puissante du sang pur contre le sang souillé. Une haine nationale séparait en Espagne les enfants du Visigoth germain des descendants du Juif et du Maure; et les lois les plus rigoureuses, dirigées contre ces derniers, pouvaient compter d'avance sur l'approbation des premiers.

Il était donc naturel que l'Inquisition, voulue par les princes, qui aspiraient à l'absolutisme, et considérée par

(1) Ranke, l. c., s. 245. (2) Ranke, p. 244 *Morgenblatt Jahrg. 1844.* April, p. 327.

(3) Ranke, p. 245.

le peuple comme une institution nationale, s'étendit promptement à toute la Castille, sans éprouver une opposition bien énergique.

Quant à l'Aragon, ce ne fut que plus tard, et à un moindre degré, qu'on réussit à y substituer l'Etat nouveau à l'ancien. Aussi voyons-nous la noblesse et les représentants des villes de ce royaume, faire une opposition assez violente aux nouveaux tribunaux, quoique cependant l'Inquisition ecclésiastique fût paisiblement tolérée en Aragon depuis des siècles. La même chose arriva en Sicile et à Naples : les habitants de ces royaumes, accoutumés de temps immémorial à l'ancienne inquisition, ne purent être contraints à se soumettre à l'Inquisition d'Etat que par la violence et la rigueur, et seulement après la répression de plusieurs révoltes (1).

Mais l'exaspération de la noblesse aragonaise contre l'Inquisition alla si loin, que, le 15 septembre 1485, ils assassinèrent le premier inquisiteur royal de leur pays, le docteur Pierre Arbues d'Epila, chanoine de Saragosse, pendant qu'il chantait la nuit les matines au chœur. Toutefois, ce fut précisément cet attentat qui affermit, dans ce pays, l'Inquisition d'Etat (2).

Les recherches historiques, faites, dans ces derniers temps, avec plus d'exactitude, ont aussi parfaitement con-

(1) Llorente, l. c. t. II, p. 118, n. 3. p. 121, n. 4. Il en fut de ces peuples comme des Templiers, qui, au quatorzième siècle, demandèrent expressément à être jugés par l'ancienne inquisition, sachant bien, disent les historiens, qu'ils seraient traités par elle avec plus de douceur et d'équité, que par le roi de France, Philippe-le-Bel. (De Maistre, l. c.)

(2) Llorente, l. c., t. I, p. 189. Blancas. *Commentarii rerum Aragonensium*, p. 264, appelle Arbues, ou maître Epila, ainsi que son collègue, le dominicain Gaspard Inglar, *duo egregii et præstantes viri*; et Arbues en particulier, *vir justus, optimus, singulari bonitate et modestia præditus, imprimisque sacris litteris excultus et doctrina.*

staté le caractère politique de l'Inquisition espagnole ; et Ranke lui-même s'est exprimé en ce sens , dans les termes suivants : « Nous avons sur l'Inquisition un ouvrage célèbre de Llorente ; et si , après un tel devancier , j'ose dire quelque chose d'opposé à sa manière de voir , mon excuse consiste en ce que cet auteur , si bien instruit , écrivait dans l'intérêt des Afrancezados et du gouvernement du roi Joseph. Pour servir cet intérêt, il conteste les libertés des provinces basques, quoiqu'il soit bien difficile de les nier ; et dans le même intérêt encore, il ne veut voir dans l'Inquisition qu'une usurpation de la puissance ecclésiastique sur le pouvoir civil. Cependant , à moins que je ne me trompe complètement , il résulte des faits qu'il rapporte lui-même , que l'Inquisition n'était qu'un tribunal royal , muni d'armes spirituelles. D'abord , les inquisiteurs étaient des employés royaux ; les rois avaient le pouvoir de les nommer et de les congédier , et parmi les autres Conseils qui travaillaient à leur cour, ils avaient aussi un Conseil de l'Inquisition. De même que les autres autorités , les tribunaux de l'Inquisition étaient soumis à l'inspection royale ; et il s'y trouvait souvent des assesseurs qui faisaient en même temps partie de la Cour suprême de Castille. Ce fut en vain que Ximenès fit des difficultés, pour recevoir dans le Conseil de l'Inquisition un laïque nommé par Ferdinand le Catholique : « Ne savez-vous pas, lui dit le roi, que si ce Conseil a une juridiction, c'est du roi qu'il la tient? » Llorente parle d'un procès tenté contre Charles-Quint même et contre Philippe II ; mais s'il est clair , par son propre récit , que Paul IV, alors en guerre ouverte avec l'empereur et le roi , proposa quelque chose de pareil, il ne l'est pas également qu'on y consentit, ni que jamais on ait fait une tentative de ce genre (1). »

(1) Ranke ne rapporte pas exactement ce fait, voici ce qui en est : A la vérité , Paul IV , indigné contre Charles-Quint , le menaça de l'Inquisition ,

En second lieu, tout ce qui provenait des confiscations ordonnées par ce tribunal, était pour le roi.... Le produit de ces confiscations formait pour la Chambre royale une espèce de revenu régulier... Troisièmement, c'était seulement par cette institution que la centralisation du nouvel Etat devenait complète : le prince eut alors en son pouvoir un tribunal, auquel ni Grands, ni archevêques n'osaient se soustraire. Et c'est là ce qui, dans cette institution, frappait tout particulièrement les étrangers.

» L'Inquisition, dit Segni, a été inventée pour dépouiller les riches de leurs possessions, les Grands de leur autorité.» Comme Charles ne sait à quel moyen recourir, pour pouvoir punir les évêques qui ont pris part à la révolte des communes, il veut qu'ils soient jugés par l'Inquisition. C'est à elle aussi que recourt Philippe II, désespérant de pouvoir autrement punir Antonio Perez.... De même donc que ce tribunal repose sur la toute-puissance royale, c'est aussi au profit du pouvoir royal que s'exerce sa juridiction. L'Inquisition fait partie des spoliations souffertes par le pouvoir ecclésiastique, et qui rendirent le gouvernement (espagnol) si puissant : telles que, l'administration des grand'maîtrises (des ordres militaires), et les collations des évêchés. Par son esprit et par son but, elle est avant tout une institution politique. Le pape a intérêt à

ainsi que Philippe II; mais tout naturellement, il ne chargea pas de cette information l'Inquisition d'Etat espagnole; ce fut à l'Inquisition romaine qu'il enjoignit d'examiner si l'empereur ne faisait pas aux protestants d'Allemagne de trop grandes concessions. Quant à la question que Paul IV soumit à l'examen des inquisiteurs espagnols, c'était un point qui ne concernait ni la personne de l'empereur, ni celle de son fils; mais seulement Melchior Canus et quelques autres théologiens, qui avaient donné un avis, portant que « Charles devait, par la force, contraindre le pape à la condescendance. » Encore l'empereur protégea-t-il Canus, et son Inquisition dut agir conformément à sa volonté. — Voir ce procès, Llorente, t. II, p. 472-476.

l'entraver, et il le fait aussi souvent qu'il le peut. Le roi, au contraire, est intéressé à la maintenir dans un état de prospérité et de progrès continuel (1). »

Tel est le jugement que porte Léopold Ranke sur l'Inquisition. Henri Leo en juge de la même manière : « Isabelle, dit-il, sut faire plier la noblesse et le clergé de Castille, par le moyen de l'Inquisition, institution ecclésiastique tout à fait dépendante de son autorité et dirigée en même temps contre les laïques et les ecclésiastiques. » Et plus loin : « Ces souverains, ajoute-t-il, surent, en Castille, par l'Inquisition, et dans les autres provinces, par des institutions semblables, se procurer des leviers politiques, au moyen desquels ils sapèrent la puissance de la noblesse et du clergé. Aussi, sous leur sceptre, la plus grande partie de la péninsule marchait, sur la fin du moyen âge, vers la monarchie pure (2). »

M. Guizot est du même avis, lorsqu'il dit : « Elle (l'Inquisition) fut d'abord plus politique que religieuse, et destinée à maintenir l'ordre plutôt qu'à défendre la foi (3). »

Qu'il nous soit permis de placer à côté des paroles de M. Guizot, celles de Lenormant, son successeur à la chaire d'histoire de l'Université de Paris ; les voilà telles qu'un journal (le *Morgenblatt*) les rapporte : « L'Inquisition, dit-il, n'était pas, d'après son idée première et dans son essence, une institution religieuse, mais politique ; et loin d'avoir en horreur, cette justice abominable cachée sous le voile impénétrable du secret, l'Espagnol, au contraire, était fier de

(1) On voit, ajoute Ranke, par les lettres du nonce Visconti, en 1563, que Rome attribuait à l'Inquisition espagnole l'affaiblissement de l'autorité papale (*gran diminuzione d'ell autorità di questa santa sede.*)

(2) Leo, *Weltgeschichte*, Bd II, v. 434, etc.

(3) Cours d'histoire moderne. Paris, 1828-30. — Voy. leq. 44.

posséder une si excellente institution. Déjà la seule circonstance que ce tribunal secret était formé par une majorité d'employés laïques (1), est significative pour son caractère. L'Inquisition n'était rien de plus qu'une police très-bien servie, devant laquelle aucune considération personnelle n'avait la moindre valeur (2).

A ces jugements portés par des protestants, ajoutons encore ceux de quelques écrivains catholiques sur le caractère politique de l'inquisition. Le comte de Maistre dit à ce sujet : « On croit que l'Inquisition est un tribunal purement ecclésiastique, c'est une erreur... Le tribunal de l'Inquisition est purement royal. Le roi nomme l'Inquisiteur-général, et celui-ci à son tour, avec l'approbation du roi, les inquisiteurs particuliers. La manière de procéder a été publiée par Torquémada, en 1484, avec l'assentiment du roi (Lettres sur l'inquisition, p. 11, 12.). »

Les Cortès ultra-libérales de 1812 s'exprimèrent également en ces termes : « Les rois d'Espagne ont toujours rejeté les conseils qu'on leur donnait contre l'Inquisition, parce que, dans tous les cas, ils pouvaient à leur gré nommer les inquisiteurs, les suspendre ou les congédier (3). » Aussi n'est-ce pas en vain que, dans son testament, Charles-Quint, qui s'entendait à gouverner, et

(1) Ici Lenormant se trompe : la plupart étaient ecclésiastiques, mais du clergé séculier. De là le malentendu du savant français.

(2) Morgenblatt Jahrg. 1844, 6 avril, n. 82, p. 327. C'est là du reste une vérité exprimée à différentes reprises, il y a plus de cinquante ans, par le savant Wurtembergeois L. Timoléon Spittler, dans son intéressante préface à la Collection, faite par Reuss, des Instructions de l'Inquisition espagnole. « Elle était, dit-il, p. 44, un instrument dans la main des rois, qui cherchaient à fonder l'absolutisme sur les ruines des grandes libertés nationales.—Et p. 15: Le nouveau tribunal était purement royal. — Enfin..., p. 48 tout à l'avantage du roi et non de l'Eglise. »

(3) De Maistre, *ibid.*, p. 37, 38.

qui aimait à régner par lui-même , recommanda instamment l'Inquisition à son successeur , *afin*, dit-il , *qu'il remplisse ses devoirs de gouvernant* (1).

Quant à l'exactitude de ces jugements sur le caractère politique de l'Inquisition , elle résulte clairement des statuts mêmes de cette institution , publiés en 1484. Partout elle y est représentée comme une institution de l'Etat : de là ces expressions qui reviennent si souvent : *Leurs Altesses* (Ferdinand et Isabelle :) *veulent, décident, ordonnent; Leurs Altesses pardonnent; ce n'est absolument pas la volonté de Leurs Altesses; les Sérénissimes Souverains, le Roi et la Reine, ordonnent, trouvent bon*, et d'autres semblables. En revanche, il n'y est pas du tout fait mention du pouvoir ecclésiastique , de sa volonté, de ses ordonnances (2).

A cette connaissance exacte du but et du caractère politique de l'Inquisition , est venue s'ajouter , dans ces derniers temps, une appréciation plus vraie de cette institution et de ses résultats ; et de même que l'histoire en général a , depuis quelque temps , été purgée d'une foule de vieux mensonges , qui y étaient pour ainsi dire stéréotypés , de même aussi on a commencé à refuser toute valeur à beaucoup de vaines assertions concernant l'Inquisition , de la même manière qu'on déprécie une monnaie reconnue fausse et qui avait cours depuis longtemps. Les observations qui vont suivre ont pour but, comme ce qui précède, de plaider , non la cause de l'Inquisition, mais celle de la vérité : elles feront mieux comprendre la nature de ce tribunal , avant que nous puissions examiner exactement la part qu'y prit Ximenès.

(1) Llorente, l. c. , t. 2, p. 155, 156.

(2) Reuss. Collection des Instructions, etc. p. 9, 15, 30, 34, 32.

I. Il arrive bien souvent que , au lieu de juger l'Inquisition d'après les principes du XV^e et du XVI^e siècle , on la juge d'après ceux du XIX^e , et que , dès lors , on l'apprécie nécessairement d'une manière injuste. Tandis que , depuis environ un siècle , on est souvent porté à considérer les hérétiques et les incrédules de toute espèce , comme ce qu'il y a de plus cultivé et de plus noble parmi les citoyens d'un état ; l'Inquisition , au contraire , reposait sur la manière de voir du moyen âge , savoir , que toute aberration religieuse est un crime de lèse-majesté , et que ceux là seuls qui professent la religion de l'Etat , sont des citoyens sûrs et dignes de confiance. Il est cependant naturel , que le représentant d'une de ces deux époques ou manières de voir , ne puisse apprécier avec impartialité les phénomènes résultant des idées de l'autre époque , à moins que , pour porter son jugement , il ne puisse se transporter de son temps dans celui qu'il juge , et se mettre à son point de vue.

C'est ce que fait tout véritable historien ; mais pour l'Inquisition , elle a le plus souvent été jugée et dépeinte par des hommes , qui remplaçaient les recherches par des phrases ; les investigations , par des assertions ; le raisonnement et la critique , par des peintures romanesques ; et qui cherchaient à suppléer au défaut de science par des tirades soi-disant libérales. Des écrivains de cette espèce ne font certainement pas attention que le principe , *Cujus est regio, illius est religio* , sur lequel repose toute l'Inquisition , était autrefois généralement admis , et si peu contesté , que ce sont particulièrement les protestants qui l'ont surtout défendu et mis en pratique. Qu'on se rappelle , par exemple , ce qui est arrivé dans le Palatinat. Dans ce pays , l'électeur Frédéric III passa , en 1563 , du luthéranisme au calvinisme , força toutes les communions

de ses états à l'imiter , et chassa du pays quiconque refusait de recevoir le catéchisme de Heidelberg. Treize ans plus tard , en 1576 , son fils Louis rétablit le luthéranisme pur , chassa les prédicants et les instituteurs calvinistes , et força ses sujets à redevenir luthériens. Enfin , le comte palatin Jean Casimir , tuteur de Frédéric IV , rétablit le calvinisme en 1583 , par les mêmes moyens de violence ; et le Palatinat apprit ainsi , à différentes reprises et à satiété , que la conformité avec la religion de l'Etat et de la cour était exigée par la force en Allemagne aussi bien qu'en Espagne , non-seulement par Ferdinand le Catholique , mais aussi par les premiers princes protestants , et que quiconque s'en écartait , était soumis aux peines civiles les plus sévères.

L'Espagne en effet n'agissait pas autrement que les luthériens et les calvinistes ne le faisaient en Allemagne. La paix de religion de 1555 (§ 24) donna à chaque état de l'empire plein pouvoir de poser à ses sujets l'alternative, ou d'adopter la religion du prince ou d'émigrer en payant une certaine somme, précisément comme on agit en Espagne à l'égard des Juifs et des Maures ; et l'on n'ignore pas le moins du monde, que la réforme dut, en très-grande partie , à cette alternative si bienveillante et si espagnole, son extension en Allemagne. Il est également hors de doute que ceux qui n'obéissaient qu'extérieurement aux exigences de leurs souverains protestants, et qui, restés intérieurement attachés à l'ancienne religion, tâchaient de l'introduire de nouveau sur le territoire de leur seigneur, n'avaient pas à attendre , en Allemagne non plus , un traitement bien doux ; et je ne sais s'il était plus triste , en pareil cas , de tomber entre les mains de l'inquisition espagnole , que dans celles de quelque duc allemand , luthérien zélé. Quant à ceux dont la conversion à la religion du prince

était suspecte , ou qui étaient retournés à l'ancienne Eglise , ils ne pouvaient , pas plus en Allemagne qu'en Espagne , aspirer aux honneurs ni aux charges. Et il est d'autant moins nécessaire de le rappeler , qu'*aujourd'hui même dans des états qui proclament en principe l'égalité absolue des cultes* , la croyance est encore , à ce qu'il paraît , un obstacle à l'entrée dans les charges , et que la première question que l'on fait au sujet des aspirants , n'a pas pour objet leur capacité scientifique ou leur aptitude morale , mais leurs convictions religieuses et la confession à laquelle ils appartiennent. Il n'est pas douteux que le nombre des inquisiteurs qui n'en portent pas le nom , a été et est encore actuellement plus grand que celui des inquisiteurs qui prenaient franchement le titre de leurs fonctions.

II. En second lieu , on oublie souvent , en jugeant l'Inquisition , que le code pénal de ce temps-là était en général beaucoup plus dur et plus cruel que celui du XIX^e siècle. Mainte faute , qui aujourd'hui n'entraîne que des peines légères , devait alors être expiée par le sang ; et la constitution criminelle de Charles-Quint , publiée en 1532 , est encore le plus éclatant témoignage de la rigueur de la justice criminelle à l'époque qui a vu naître l'Inquisition. Ainsi , la Caroline punit aussi le blasphème contre Dieu ou la sainte Vierge , par des châtimens corporels , la mort ou la mutilation (§ CVI) ; le § CXVI punit du feu les crimes infâmes et contre nature ; le § CVI condamne à mort les sorciers. On y remarque la même rigueur dans la punition des crimes purement civils. Le faux monnayeur , par exemple , et celui qui dépense sciemment de la fausse monnaie , doivent être brûlés (§ III) ; celui qui falsifie les poids ou mesures , battu de verges , et même mis à mort , si la matière est considé-

rable (CXIII) ; un vol avec escalade , quelle qu'en soit l'importance , doit être puni de la corde , de la perte des yeux , de l'amputation de la main , et d'autres peines semblables ; tout vol avec récidive , encourt la peine de mort (§§ CLIX et CLXII) (1).

En France aussi, la plus petite faute contre la sûreté des chemins , était autre fois punie de mort (2) , et personne n'ignore avec quelle cruauté on traitait jadis les braconniers. Que si nous remontons encore un peu plus haut dans l'histoire , nous n'y rencontrerons pas plus de douceur ; au contraire, les châtimens, et en particulier les tortures , étaient encore plus sévères avant la Caroline qu'après ; et la constitution criminelle du grand empereur , comparée à ce qui se pratiquait avant lui , nous apparaît comme un adoucissement (3). Bien plus , dans le siècle où naquit l'inquisition espagnole , un des hommes les plus éclairés, et même des plus libéraux de l'Europe , le célèbre Gerson, chancelier de Paris , recommandait la peine de mort , même à l'égard du pape et des cardinaux , dans le cas où leurs actes seraient hostiles à l'Eglise. Que si Gerson regardait comme juste l'emploi de moyens aussi énergiques envers les plus hautes autorités , à quoi devait s'attendre en Espagne un hérétique issu de sang impur ?

Mais si la manière de traiter alors les hérétiques porte en général le caractère de la justice criminelle de l'époque , on la voit aussi s'adoucir en même temps que celle-ci. C'est ce que Llorente lui-même reconnaît avec éloge , et

(1) Voir Zopfl , die peinliche Gerichtsordnung kaiser Karl's V. Heidelberg , 4842.

(2) De Maistre, l. c., p. 68.

(3) Erörterungen der wichtigsten Lehren des criminalrechtes , von Weigand , s. 16.

que son copiste, dans l'Encyclopédie de Gruber et de Ersch, ne peut s'empêcher d'avouer (1).

III. En outre, il ne faut pas perdre de vue que la peine de mort infligée à l'hérésie n'était pas particulière à l'Inquisition, mais commune à tous les pays et à toutes les confessions religieuses. Témoin Michel Servet, dont l'hérésiarque Bucer disait déjà en 1531, du haut de la chaire de Strasbourg, qu'il méritait la mort la plus ignominieuse, à cause de son livre contre la sainte Trinité. Et ce langage n'était pas simplement une manière oratoire de s'exprimer à l'usage des réformés, comme Calvin le fit voir une vingtaine d'années plus tard, lorsque, le 27 octobre 1553, il fit brûler cet hérétique à petit feu, au milieu des douleurs les plus atroces. Pour justifier sa conduite, le grand réformateur publia, comme l'on sait, un ouvrage intitulé : « *Fidelis expositio errorum Mich. Serveti et brevis eorum refutatio, ubi docetur jure gladii coercendos esse hæreticos.* » Et pour qu'on ne puisse absolument douter que les protestants de ce temps-là voulaient que l'hérésie fût punie de mort, le doux Mélanchton écrivit à ce sujet à Calvin : « J'ai lu l'écrit dans lequel vous avez complètement réfuté les horribles blasphèmes de Servet, et j'en remercie le Fils de Dieu, qui dans cette lutte vous a décerné le prix. Maintenant et à jamais, l'Eglise vous doit pour ce bienfait les plus grandes actions de grâce. Je donne mon plein assentiment à votre jugement, et soutiens que vos magistrats ont entièrement agi selon la justice, en faisant exécuter un blasphémateur après une enquête régulière » (2).

(1) Llorente, l. c., t. I, p. 303, n. 2, et 220, n. 5. La dite Encyclopédie au mot *Inquisition*.

(2) Schrockh, *Neuere Kirchengesch.* Th. V, Alzog, *Hist. de l'Eglise.*

Il est presque superflu , après cela , de remarquer que Théodore de Bèze composa aussi un écrit intitulé : *De hæreticis à magistratu civili puniendis* ; et que , outre Servet , beaucoup d'autres encore , tels que Valentin Gentilis , Bolsec , Carlstadt , Gruet , Castellio , le conseiller Ameaux , etc , purent se convaincre , par la prison , le bannissement ou la mort , que dans l'Eglise protestante régnait une inquisition , qui n'était pas plus douce que celle d'Espagne.

C'est ce qui d'ailleurs a été reconnu par plusieurs protestants , tel que Prescott , dans son Histoire de Ferdinand et d'Isabelle (1). Toutefois , nous n'avons pas besoin de remonter jusqu'au seizième siècle , ni même de considérer la manière horrible dont les catholiques ont été traités en Angleterre , pour découvrir chez les protestants des actes qui servent de pendants à ceux de l'inquisition espagnole. Pheilschifter rapporte un fait de cette nature , qui a eu lieu le siècle passé à Rendsbourg dans le Holstein. En 1724 , un jeune soldat , pour avoir voulu faire un pacte avec le démon , n'eut , par grâce royale , que la tête tranchée (2). Bien plus , de nos jours même , le 3 avril 1844 , le peintre Nilson , pour avoir abandonné la croyance luthérienne et s'être fait catholique , a été banni de la Suède , et dépouillé de tous ses droits civils et du droit de succession (3). Le jugement porté sur lui par ses juges protestants aurait été , pour me servir d'une expression banale , digne d'un Torquémada.

Toutefois , si je parle ainsi , ce n'est pas pour faire des reproches ; c'est seulement pour montrer que les protes-

(1) P. II , p. 375 , notes 41 et 42 .

(2) Pheilschifter , *Zurecht , Weisungen für Freunde und Feinde des Catholicismus*. Offenbach , 1834. Voir Busching , *magazin für die neue Historie*, etc. Th. 47 , p. 333.

(3) *Gaz. univers.* 1844 , 28 avril , n. 149.

tants aussi ont connu la maxime cruelle : *Renoncer à la religion du pays est un crime digne de mort* ; et que même une partie d'entr'eux l'admettent encore maintenant avec peu d'adoucissement. Que si , dans le 16^e siècle ou dans le 17^e , on eût douté de l'équité de cette maxime , cette pensée , selon moi , aurait dû venir avant tout à l'esprit des protestants , à qui le souvenir de leur propre apostasie devait inspirer des sentiments plus humains pour d'autres apostats comme eux.

IV. Les magiciens aussi et les sorcières occupent une grande place parmi les victimes de l'Inquisition ; et il serait superflu de s'étendre longuement , pour établir que ces malheureux ont tout aussi bien été poursuivis en Allemagne qu'en Espagne , et traités avec autant de cruauté par les protestants que par les catholiques. Ce n'est pas seulement Torquémada , c'est aussi , *deux cents ans plus tard* , Benoît Carpzov , qui a fait dresser des bûchers pour les sorcières. Bien plus , le réformateur de Bèze faisait aux parlements français le reproche d'être négligents à poursuivre ces sortes de gens ; et Walter Scott avoue que , plus le calvinisme devint puissant en Angleterre , plus les procès de sorciers y devinrent nombreux (1). Environ soixante-dix ans avant que le protestant Thomasius y songeât , le jésuite Frédéric Spée , de Langenfeld , ébranlait déjà parmi les catholiques la croyance aux sorciers (2) ; et en 1713 , la faculté de droit de Tubingue condamna encore une sorcière à mort (3) ; enfin en 1782 , une année plus tard que cela n'a eu lieu en Espagne , un tribunal protestant dans le canton de

(1) Soldan , Dr , professeur au gymnase de Giessen. *Geschichte der Hexenprozesse*. Stuttgart, Cotta, 1843, p. 360.

(2) Le grand Leibnitz a élevé dans la Théodicée , un beau monument à ce prêtre noble et zélé. P. I, § 96, 97.

(3) Soldan l. c , p 453.

Glaris, a fait dresser le dernier bûcher destiné à brûler une sorcière.

V. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que le tribunal de l'Inquisition se bornait toujours , à déclarer le plus ou moins de culpabilité ou l'innocence de l'accusé. Jamais , il n'a prononcé lui-même la peine de mort ; mais son jugement entraînait cette peine après lui , en ce que celui qui avait été reconnu coupable d'hérésie par le Saint-Office, était livré au bras séculier, et condamné par celui-ci , nommément par le célèbre Conseil de Castille , tribunal suprême de l'Espagne , à la prison ou à la peine de mort. Une sentence de l'Inquisition, rapportée par le comte de Maistre , nous apprend aussi que chaque fois elle intercéda auprès de l'autorité temporelle, afin que celle-ci usât de douceur envers l'hérétique convaincu. Et cette pièce est d'autant plus digne de foi , que celui qui l'a publiée le premier est un des ennemis les plus acharnés de l'Inquisition , l'auteur de *l'Inquisition démasquée* (1). Cet écrivain croit , à la vérité , que cette intercession n'était qu'une pure formalité , et il s'en réfère à ce sujet au droit canon de Van Espen (2) ; mais , outre que ce canoniste traite de toute autre chose , savoir de l'intercession de l'évêque en faveur d'un ecclésiastique qui aurait mérité d'être livré au bras séculier , il ne faut pas perdre de vue que , si par la faute du pouvoir temporel , ces formules sont devenues de simples manières de parler , elles ont cependant eu dans l'origine une signification réelle , comme Van Espen lui-même le fait entendre précisément à l'endroit cité.

(1) De Maistre, Lettres, etc , p. 12.

(2) T. I, p. 2, tit. X, c. 4, n. 21.

VI. On aime à représenter l'inquisition espagnole comme un fruit du despotisme romain en matière de foi ; mais on ne considère pas que c'étaient précisément les papes qui étaient les moins favorables à cette institution , et que , presque à toutes les époques , ils s'efforcèrent d'y mettre des bornes. Llorente lui-même , que l'on accusera aussi peu de prédilection pour la papauté, qu'un jacobin de partialité en faveur de la royauté, prouve cette vérité par des faits et des exemples presque innombrables.

Ainsi, dès le principe déjà , Sixte IV était si peu satisfait du plan royal pour l'établissement de la *nouvelle* Inquisition, et la mésintelligence qui éclata entre les deux cours à ce sujet fut portée si loin , que les ambassadeurs des deux princes furent , chacun de son côté , mis en prison , et que Ferdinand rappela de Rome tous ses sujets (1). Le pontife , comme nous savons , céda enfin à l'orage et accorda la bulle du 1^{er} novembre 1478; mais des plaintes , concernant la dureté des premiers inquisiteurs de Séville , ayant été portées au Saint-Siège , il publia le 29 janvier 1482 , le bref énergique dont nous avons parlé plus haut. Il y déclare obtenue par surprise la bulle précédente ; fait savoir aux inquisiteurs , en les blâmant avec sévérité , que c'est seulement par égard pour les deux rois qu'il ne les dépose pas sur-le-champ ; et pour empêcher à l'avenir de pareils excès de la part des inquisiteurs , il règle ultérieurement , dans ce même bref , que désormais il leur défend de procéder seuls contre les hérétiques , mais seulement de concert avec les évêques de chaque diocèse (2).

(1) Le célèbre Spittler dit, dans la préface à la Collection de Reuss : « Il est impossible, en effet, de méconnaître comment , pendant des années , le pape usa de délais et de tergiversations , jusqu'à ce qu'il ne lui fût plus possible de s'opposer à la nouvelle institution (p. 22.)

(2) Llorente, l. c. , t. IV, p. 347.

Il y va aussi avec énergie à l'encontre du dessein formé par Ferdinand et Isabelle d'introduire l'inquisition de Séville dans les autres provinces de leurs états ; et cela , par le motif que ces provinces possèdent déjà les anciens tribunaux , c'est-à-dire , les tribunaux ecclésiastiques et épiscopaux (1).

Enfin, peu de temps après , Isabelle ayant témoigné le désir de voir supprimer le concours susdit des évêques aux actes de l'Inquisition, Sixte lui fit encore, quoiqu'avec beaucoup de politesse , une réponse négative (2).

Vers le même temps , en 1483, le pape , cherchant toujours à adoucir la rigueur de l'inquisition espagnole , nomma , comme nous l'avons vu , Manrique , archevêque de Séville , juge d'appel pour ceux que l'Inquisition avait jugés trop sévèrement (3).

Et comme ce prélat ne garantissait pas non plus une protection suffisante à ceux qui étaient trop sévèrement traités , le pape lui-même reçut une foule d'appels des sentences de l'Inquisition , étouffa un grand nombre de procès , adoucit beaucoup de châtimens , et demanda qu'on traitât avec plus de douceur ceux qui se montreraient repentants et qui renonceraient à l'hérésie. Il conjura même le roi et la reine , par la miséricorde de Jésus-Christ , de se montrer doux et miséricordieux envers ceux de leurs sujets qui jusqu'alors étaient tombés dans l'erreur (4).

Mais Ferdinand , et plus tard Charles-Quint , son petit-fils , cherchèrent à mettre obstacle à tous ces appels à Rome ; et cette tentative donna même lieu à une foule de

(1) Llorente, l. c., t. IV, p. 348.

(2) Ibid., t. IV, p. 353.

(3) Ibid., t. I, p. 463, n. 41, p. 466, n. 43, t. IV, p. 359, 560.

(4) Ibid., t. IV, p. 363. L'édit du pape y est rapporté.

rapports désagréables avec le Saint-Siège (1). Ces princes demandaient que celui qui se croyait trop chargé par la sentence de l'Inquisition, s'adressât au ministre de la justice, et non à la chancellerie romaine(2); et cette demande était tout à fait conséquente de leur part, attendu que, depuis le commencement, ils avaient considéré l'Inquisition purement comme une institution de l'Etat.

Les papes cherchèrent encore à mitiger la rigueur de l'Inquisition, en tâchant de faire restituer à un grand nombre de condamnés leurs biens et leurs honneurs temporels; et ils empêchèrent par là d'innombrables familles de tomber dans la pauvreté. C'est encore un fait puisé à la source la plus sûre, car lorsque Llorente dit quelque chose à l'honneur des papes, il faut certainement qu'il ait été impossible de le nier (3).

Les papes s'intéressèrent surtout aux enfants des condamnés : ils travaillèrent, autant que possible, à empêcher qu'ils n'eussent à souffrir avec leurs parents, ou qu'ils ne fussent punis par l'infamie et la confiscation des biens : mais malheureusement, la volonté des princes empêcha souvent d'avoir égard aux édits pontificaux conçus dans ce sens (4).

Un autre adoucissement encore apporté par les papes à l'Inquisition, c'est que plusieurs fois, pour épargner les hérétiques repentants, ils avertirent les inquisiteurs d'absoudre en secret cette espèce de pénitents, afin de leur

(1) Llorente, t. I, p. 343, n. 7. t. II, p. 122, n. 1.

(2) Ibid., t. II, p. 474.

(3) Ibid., t. I, p. 168, n. 17. p. 413, n. 14. t. IV, p. 364-366.

(4) Ibid., t. I, p. 242, n. 6 et 7. t. II, p. 34, n. 43. Dès le treizième siècle déjà, le pape Clément IV avait aussi tenté d'adoucir la législation française à l'égard des blasphémateurs.

faire éviter les châtimens civils et la honte publique (1). C'est ainsi en effet qu'on réconcilia secrètement *cinquante* hérétiques, en vertu d'un ordre pontifical donné le 11 février 1486 ; cinquante autres , sur un ordre donné le 30 mai , même année ; autant encore, le lendemain ; enfin cinquante autres , en vertu d'un bref du 30 juin de la même année. Un mois plus tard , le 30 juillet 1486 , le pape rendit un cinquième édit relatif à des réconciliations secrètes ; mais Llorente n'indique pas cette fois le nombre de ceux à qui cette grâce fut accordée. En revanche , il avoue que bien souvent des édits de ce genre ne furent pas observés par le gouvernement espagnol (2).

Sous les papes Jules II et Léon X , non-seulement les appels à Rome continuèrent à avoir lieu , mais Llorente lui-même nous cite une foule de cas , où ces pontifes nommèrent, pour les appelants , des juges particuliers, afin de les arracher des mains de l'Inquisition (3). Souvent aussi, les papes , dans des lettres particulières adressées aux Grands-inquisiteurs , manifestèrent leur volonté expresse que les prisonniers moins coupables fussent élargis (4). Ils en exemptèrent d'autres de l'obligation de porter le san-bénito ou l'habit de pénitent (5), et firent aussi ôter ce signe de punition des tombeaux de ceux qui venaient de mourir , sauvant ainsi la mémoire d'un certain nombre de défunts (6).

Ces tentatives faites par les papes pour adoucir l'Inquisition furent souvent couronnées de succès ; mais

(1) Llorente, t. IV, p. 363, etc. Raynald, ad ann. 1485, n. 21.

(2) Ibid , t. I, p. 241-242, n. 5-7.

(3) Ibid., t. I, p. 407, 409, 411, 413, 414.

(4) Ibid., t. I, p. 408, 410, 411.

(5) Ibid , p. 440, 441 (6) Ibid. p. 336, 363, 364.

parfois aussi elles échouèrent , parce que les rois d'Espagne , surtout Ferdinand le Catholique et Charles-Quint , intimidèrent par leurs menaces les juges délégués pour remplacer les inquisiteurs, ou ne permirent pas l'exécution des brefs pontificaux (1). Il arriva même aussi quelquefois que les inquisiteurs eux-mêmes supprimèrent les lettres de grâce envoyées par les papes (2), ou qu'ils firent exécuter si promptement leur sentence, que l'opposition du pape arrivait trop tard, ou qu'enfin ils refusèrent positivement de lui obéir (3).

Mais alors encore , c'étaient toujours les souverains qui tâchaient de rendre vaine l'immixtion des papes dans ces affaires , d'empêcher les appels , et de rendre l'Inquisition tout à fait indépendante de l'Eglise (4).

Il n'était pas rare de voir le pape , son nonce ou son déléгат, appeler les inquisiteurs eux-mêmes à se justifier, et les menacer de l'excommunication , s'ils s'obstinaient à poursuivre un accusé qui recourait à Rome. Plusieurs fois même, l'excommunication fut réellement prononcée contre eux , entr'autres par Léon X , qui excommunia , en 1519, les inquisiteurs de Tolède , au grand mécontentement de Charles-Quint (5).

Il arriva même aux papes de casser des sentences déjà portées et à moitié exécutées ; par exemple , celle qui condamnait Viruès, prédicateur de la cour de Charles-Quint, suspect de luthéranisme, à être enfermé dans un couvent. Paul III (1538) le déclara innocent, apte à tous les emplois

(1) Llorente, t. I, p. 414 et 415.

(2) Ibid., t. I, p. 413.

(3) Ibid. t. I, p. 403, 283, 284, 413, 409.

(4) Ibid., p. 343, 409, 413, 414, 417.

(5) Ibid., t. I, p. 413, 408, 364.

ecclésiastiques , et il devint plus tard évêque des îles Canaries (1).

En 1518, Léon X , voulant écarter les faux témoins des tribunaux de l'Inquisition , ordonna qu'ils fussent punis de mort (2).

En 1519 , Léon X encore , voyant qu'on ne tenait pas compte de plusieurs de ses lettres de grâce , voulut entreprendre une réforme complète de l'Inquisition. Les Grands-inquisiteurs , alors en fonction , devaient être déposés ; chaque évêque devait ensuite présenter à l'inquisiteur deux chanoines , dont l'un serait nommé inquisiteur provincial, après que ce choix aurait été soumis à l'approbation du Saint-Siège; enfin , tous les deux ans , on devait soumettre à un examen sévère les nouveaux inquisiteurs (3). Mais Charles-Quint se donna toutes les peines possibles pour faire échouer le projet du pontife , et pour empêcher la mise à exécution des trois brefs donnés à ce sujet ; et comme ce fut précisément à cette époque qu'il fut créé empereur , le pape n'osa pas risquer de se mettre trop mal avec lui. Pour effrayer le pontife , l'ambassadeur espagnol alla jusqu'à conseiller à son maître de faire semblant de protéger Luther; mais cela n'empêcha pas Léon X de déclarer que l'inquisition espagnole causait beaucoup de mal (4).

Nous avons vu plus haut , et nous apprenons plus amplement encore de Llorente , que plus tard aussi , les papes , en particulier Grégoire XIII , continuèrent à faire des efforts pour adoucir l'Inquisition (5). Paul III , entr'autres , se plaignit amèrement de l'Inquisition

(1) Llorente, t II, p. 44, 42. (2) Ibid., p. 447.

(3) Ibid , t. I, p. 394.

(4) Ibid., t I, p. 396, 398, 399, 414.

(5) Ibid , p. 452, 454.

d'Etat , et protégea ceux qui tâchaient d'empêcher son introduction à Naples (1). Pie IV agit de la même manière , ainsi que son neveu , le grand Charles Borromée ; ils s'opposèrent l'un et l'autre à l'introduction de l'inquisition espagnole dans le Milanais (2). Enfin , Llorente avoue clairement que le gouvernement espagnol regarda longtemps comme une affaire personnelle , de prendre le parti des inquisiteurs chaque fois que la cour de Rome ordonnait quelque chose qui ne leur était pas agréable (3).

D'après tout ce que nous venons de voir , la conduite du Saint-Siège , dans l'histoire de l'Inquisition , est tout à fait honorable ; il s'y montre , comme toujours , le protecteur de ceux qui sont persécutés.

Maintenant , quant à l'Inquisition en elle-même , il n'est pas non plus impossible de la venger de plusieurs reproches injustes ; et c'est ce dont nous allons nous occuper immédiatement.

VII. Et d'abord , on parle beaucoup des tortures cruelles et des tourments de toute espèce , que les malheureux accusés avaient , dit-on , à supporter dans les cachots de l'Inquisition.

Mais avant tout , les cœurs les plus compâtissants eux-mêmes ne doivent pas oublier que la torture était alors en usage auprès des tribunaux séculiers de tous les pays ; que naguère , au dix-neuvième siècle , elle existait encore légalement dans beaucoup d'états allemands ; et qu'en pratique , c'est seulement vers le milieu du siècle passé , qu'elle est tombée en désuétude , aussi bien au tribunal de l'Inquisition qu'auprès des tribunaux ordinaires. Llorente

(1) Llorente , t II , p. 420.

(2) Ibid. , p. 492 , 494. (3) Ibid. , p. 387.

dit à ce sujet : « Il est certain que depuis longtemps l'Inquisition n'a plus eu recours à la torture ; de sorte qu'aujourd'hui (c'est-à-dire, au commencement de ce siècle), on peut la considérer de fait comme abolie. (1). »

Il est vrai que la torture n'étant pas encore abolie légalement, le fiscal de chaque tribunal continuait toujours d'en proposer l'emploi, quand le cas s'en présentait ; mais les juges de l'Inquisition n'en faisaient plus jamais usage ; et Llorente est exact, lorsqu'il ajoute que « le fiscal lui-même aurait été fâché qu'on fit droit à sa demande (2). » Il en était de l'Inquisition, sous ce rapport, comme de tous les tribunaux de tous les pays : la législation rigoureuse, par exemple, la Caroline en Allemagne, subsistait encore *en droit*, que déjà, depuis longtemps, elle n'était plus observée dans la pratique.

L'assertion susdite de Llorente explique et confirme ce que raconte quelque part le comte de Maistre, que, s'entretenant un jour (en 1808) de l'Inquisition avec deux Espagnols de distinction et fort instruits, il vint à parler à ce propos de l'emploi de la torture ; sur quoi, ajoute-t-il, les deux Espagnols se regardèrent tout étonnés, et assurèrent énergiquement que jamais ils n'en avaient entendu parler dans leur pays (3). Et cela est tout naturel ; car, d'après Llorente lui-même, la torture n'était plus en usage depuis longtemps.

Il ne faut qu'aimer un peu la vérité, pour se convaincre que l'Inquisition, dans sa manière de traiter les prisonniers et les condamnés, était, même dans toute sa rigueur, plus douce encore que les autres tribunaux de cette époque dans les pays catholiques et protestants. Je ne veux rien

(1) Llorente, t. I, p. 305, (2) Ibid., p. 306

(3) De Maistre, Lettres etc., p. 57. Note.

dire de la manière dont les catholiques , et surtout les prêtres catholiques , étaient traités en Angleterre sous Elisabeth; comment, tandis que ces malheureux , attachés à la potence , vivaient encore , on leur ouvrait le ventre pour leur arracher les entrailles, et les brûler ensuite sous leurs propres yeux. Je laisse aussi de côté *l'archi-inquisition* exercée par ceux qui se sont vantés d'avoir rétabli la liberté de croyance : il me suffira, pour justifier ma précédente assertion, de comparer l'Inquisition à la Caroline.

Ainsi, outre l'exécution par *le feu, le fer, l'écartèlement, la roue, la potence et l'eau*, la Caroline parle encore *d'enterrer tout vif, de déchirer avec des tenailles brûlantes, de couper la langue, les oreilles, les doigts*, etc. (1).

Quant à l'Inquisition, elle ne connaît aucun de ces châtimens ignobles et cruels. Ajoutez à cela qu'à une époque où , dans toute l'Europe , les cachots n'étaient que des trous obscurs et humides , de vrais tombeaux pleins de moisissure , de pourriture et d'une odeur pestilentielle , l'Inquisition , pour employer les expressions de Llorente lui-même, faisait conduire ses prisonniers dans des chambres claires , sèches et bien voûtées , où l'on pouvait se donner quelque mouvement (2).

Llorente assure également qu'aucun prisonnier de l'Inquisition ne gémissait sous le poids des chaînes , des menottes , des colliers de fer , etc. ; il n'en connaît qu'un seul qu'on ait chargé de liens, et cela pour l'empêcher de se suicider (3). — On demandait aux prisonniers s'ils étaient bien traités par le geôlier , et l'on veillait également à ce

(1) P. 252 et 253 de l'édition de Zopf

(2) Llorente , t. I , p. 300. La même chose est affirmée dans l'allocution du Grand-inquisiteur au précédent roi. Ferdinand VII. De Maistre, etc., p. 45.

(3) Ibid., t. II, p. 301.

que les malades fussent bien soignés (1). Quant à ceux qui étaient condamnés à une prison perpétuelle, on avait institué pour eux, sous le nom de « maison de pénitence, » de véritables fabriques, qui étaient soumises, à temps réglés, à une exacte visite (2).

On ne doit pas non plus oublier que la législation civile, la Caroline, par exemple (§ LV et LVII), permet la réitération de la torture pour arracher des aveux, tandis que, d'après Llorente encore, le Conseil supérieur de l'Inquisition inculquait de temps en temps aux inquisiteurs provinciaux que, dans un seul et même procès, il n'était pas permis d'employer la torture plus d'une fois. Ajoutez à cela que c'était au médecin, qui était présent, à décider quand la torture devait cesser pour ne pas compromettre la vie du patient (3). Llorente ajoute, à la vérité, que souvent les inquisiteurs inférieurs, pour éluder les recommandations de douceur émanées de leurs supérieurs, interrompaient la première torture, et en commençaient ensuite une seconde à titre de continuation. Mais chacun sait que çà et là des employés subalternes, sont, même encore au XIX^e siècle, plus durs que la loi elle-même malgré sa rigueur. Puis il faut observer que souvent, même dans les premiers temps, l'Inquisition se bornait à menacer de la torture, sans la faire donner réellement (4); et que, dès l'année 1537, le Conseil supérieur de l'Inquisition défendit à peu près tout emploi de la torture à l'égard des Moresques (5), tandis qu'on ne peut rien dire de pareil à

(1) Llorente, t. II, p. 321, 325, 331.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 226, t. p. 3. 331

(3) *Ibid.*, l. c., t. I, p. 307. Les statuts de 1484 avaient permis de réitérer la torture; mais on renonça de bonne heure à cette sévérité. (Rous. Coll.)

(4) *Ibid.*, t. I, p. 114, 306.

(5) *Ibid.*, p. 445. Ce n'est que dans le siècle actuel que la torture a été généralement abolie de droit dans les pays civilisés, et pres de l'Inquisition en particulier, en 1816, en vertu d'un ordre donné par Pie VII.

la louange d'aucun autre tribunal de ce temps-là. Ce fut aussi dans le même but d'humanité, que bientôt le pouvoir de faire mettre à la torture fut interdit aux tribunaux de province et réservé au Conseil supérieur de l'Inquisition, ou, d'après une autre disposition, à l'évêque diocésain, de concert avec les consultants et l'inquisiteur ; et encore n'osait-on y recourir, qu'après que l'accusé avait d'abord produit pour sa défense tous les moyens qui étaient en son pouvoir. En outre, l'évêque, les consultants et l'inquisiteur devaient être présents à la torture, pour empêcher qu'elle ne fût trop rude (1).

Si donc on doit considérer la torture comme une tache flétrissante pour l'ancienne justice criminelle, il faut au moins avouer qu'il serait injuste de rendre l'Inquisition, seule, responsable d'une manière de procéder, qu'Athènes, malgré ses lumières, Rome, si versée dans la science du droit, et tous les tribunaux des autres pays, dans l'antiquité comme dans le moyen âge, ont jugée admissible, et qu'ils n'ont malheureusement que trop souvent employée.

VIII. Il est aussi assez ordinaire, de se représenter l'Inquisition comme un monstre à l'œil toujours ouvert, toujours avide de nouvelles victimes et, à la moindre apparence de soupçon, étendant ses bras gigantesques sur le malheureux qu'il suspecte. Mais ces sortes de peintures, qui produisent un effet si dramatique dans des romans historiques et des histoires romanesques, sont de pures imaginations, et n'ont d'autre fondement que la méchanceté de leurs auteurs. Il faut donc les rejeter absolument, à moins qu'on ne veuille accuser Llorente lui-même de partialité en faveur de l'Inquisition.

(1) Llorente, t. II, p. 317. 318. De Maistre, Lettres, p. 56.

Et d'abord , chaque tribunal de l'Inquisition commençait ses opérations en proclamant un *temps de grâce*, et faisait publier que « quiconque se reconnaissant coupable d'avoir renoncé à la foi, se présenterait dans le délai fixé et ferait pénitence , serait absous et exempté de tout châtiement grave (1). »

Il va sans dire, et cela est d'ailleurs fondé sur l'ancienne discipline de l'Eglise, qu'on imposait à de tels pénitents des peines légères et spécialement des pénitences ecclésiastiques; et que si, par exemple, leur apostasie avait été publique, leur pénitence devait l'être également. C'est ce que blâme cependant Llorente, qui, en sa qualité d'ecclésiastique, et par sa propre expérience, aurait bien *pu* savoir qu'on doit imposer, même à ceux qui se confessent de leur plein gré, des pénitences ecclésiastiques, tant *vindictives* que *médicinales*. Du reste, les statuts de l'Inquisition exigeaient que ces pénitences, pour ceux qui étaient volontairement en aveu, fussent aussi douces que possible (2).

Mais après l'expiration du délai de grâce, il était ordonné d'user à l'égard des apostats de toute la rigueur des lois. Toutefois, il arrivait souvent que ces délais étaient renouvelés et prolongés. Ainsi, lorsque le tribunal de Villaréal fut transporté à Tolède, on donna d'abord un délai de 40 jours. « On vit, dit Llorente, une masse de nouveaux chrétiens s'empressez de venir s'accuser volontairement, et se reconnaître coupables d'être retombés dans le judaïsme. Ce délai expiré, continue Llorente, les inquisiteurs en accordèrent un second de 60, et enfin, un troisième de 30 jours (3). »

(1) Llorente, t. I, p. 452, 475. — Reuss. Collect. p. 8.

(2) Reuss, Collect., etc. p. 44.

(3) Llorente, l. c., t. I, p. 237, n. 4.

Où voit-on ici cette fureur avide , qui ne pouvait saisir assez de malheureux ? Si un souverain accordait coup sur coup trois délais de grâce à des sujets coupables de lèse-majesté (et les Juifs secrets étaient considérés comme tels), qui pourrait l'accuser d'une rage avide de saisir des victimes ?

Ce qui mérite encore toute notre attention , ce sont les statuts de l'Inquisition au sujet des hérétiques encore jeunes. « Si des fils ou des filles d'hérétiques , disait déjà Torquémada , étant tombés dans l'erreur par l'enseignement de leurs parents , n'ont pas encore atteint leur vingtième année , et qu'ils se présentent d'eux-mêmes pour être reçus en grâce , les inquisiteurs doivent accueillir ces jeunes gens avec bonté , quand même ils se présenteraient après le délai fixé , leur imposer des pénitences plus légères qu'à ceux d'un âge plus avancé , et avoir soin qu'ils soient instruits dans la foi et les sacrements de notre mère la sainte Eglise (1). »

Ajoutez à cela que les garçons n'étaient pas requis d'abjurer solennellement l'hérésie avant l'âge de 14 ans , ni les filles avant celui de 12 ans. Et cela était raisonnable ; car la rechute dans l'erreur étant punie de châtimens sévères , on voulait préserver les jeunes gens de la possibilité d'une rechute , en ne les faisant abjurer l'hérésie que lorsque leur esprit avait déjà atteint certaine maturité (2).

Souvent, dit-on encore, la plus légère, la plus innocente manifestation de leurs opinions , a suffi pour conduire des malheureux dans les cachots de l'Inquisition. — Mais précisément, Déza, le second Grand-inquisiteur, qui passe

(1) Reuss, Collect. p. 43, 46.

(2) Ibid., etc. p. 49.

pour avoir été plus sévère encore que Torquémada, donna, le 17 juin 1500, l'instruction suivante : « que personne ne devait être emprisonné pour des raisons de peu d'importance, pas même pour des blasphèmes, lorsqu'ils échappaient dans la colère (1). »

Et cette réserve est non-seulement bonne et juste en elle-même, mais elle prouve évidemment contre cette fureur avide qu'on suppose aux inquisiteurs. Elle place même décidément, sous le rapport de la douceur, l'édit de Déza au-dessus de la Caroline, qui elle aussi (§ CVI) menace le blasphème des peines les plus graves, mais sans faire expressément la réserve susdite en faveur de celui qui aurait blasphémé dans un moment de colère.

Quelqu'un était-il accusé d'avoir tenu des discours hérétiques, l'Inquisition prenait avant tout l'avis d'un médecin, pour s'assurer si l'accusé ne s'était pas laissé porter à des manifestations si punissables, par l'effet de quelque maladie mentale. Llorente ne fait, à la vérité, aucune mention d'une semblable prévoyance; mais un procès plaidé en Sicile, où, dès le commencement du XVI^e siècle, l'ancienne inquisition ecclésiastique fut remplacée par celle d'Espagne, fait une mention expresse de cette circonstance, que le tribunal avait reçu sous serment le rapport de plusieurs médecins sur l'état mental de l'accusé (2).

On n'était pas du tout porté, comme on se l'imagine communément, à prêter l'oreille au premier dénonciateur venu; au contraire, Llorente lui-même raconte des cas où des accusations réitérées parvenaient seules à faire agir les inquisiteurs, et où ils étaient très-portés à mettre

(1) Llorente, t. I, p. 234, 330.

(2) Pfeilschifter. Zurechtweisungen, etc. s. 46, 47.

sur le compte de la folie , la conduite extravagante de maint hérétique (1).

On peut en outre soutenir, sans beaucoup de hardiesse , qu'aucun tribunal de cette époque n'était astreint à autant de réserves et de précautions que l'Inquisition , lorsqu'il s'agissait de lancer des mandats d'arrêt. Les statuts de Torquémada du 25 mai 1498 , règlent à ce sujet , dans l'art. 1, que dans tout jugement il doit y avoir deux inquisiteurs, un juriste (qui d'ordinaire était un ecclésiastique) et un théologien , et qu'il leur est défendu d'ordonner aucune arrestation autrement que de commun accord (2). L'art. 3 de ce règlement s'exprime en ces termes : « Personne ne pourra être mis en prison , si son crime n'est mis hors de doute par des preuves suffisantes (3). » Lorsque les inquisiteurs n'étaient pas unanimes , ou que la personne suspecte était d'une importance particulière , par exemple, un ecclésiastique, alors le Conseil supérieur de l'Inquisition pouvait seul ordonner l'arrestation (4). Philippe II alla encore plus loin sous ce rapport (5) , et le roi Charles IV régla que l'Inquisition ne devait en général arrêter personne, sans en avoir préalablement donné connaissance au roi (6). Si, après cela, on parle encore d'arrestations secrètes , en vertu desquelles des personnes auraient subitement disparu , sans laisser aucune trace et sans qu'on ait su ce qu'elles étaient devenues , il ne faut voir dans de pareils récits que de vaines fables, d'autant plus , qu'on devait nommer un curateur pour gérer les biens de

(1) Llorente, l. c., t. II, p. 448.

(2) Reuss, Collect. etc. p. 56 Llorente, t. I, p. 227.

(3) Llorente, t. I, p. 229 Reuss Collect. etc., p. 57.

(4) Ibid., t. 3, p. 250. (5) Ibid., t. I, p. 204.

(6) Ibid., t. II, p. 474

celui qui était emprisonné, et que l'arrestation elle-même devait être précédée de toutes sortes de formalités (1).

Il y avait encore une autre limite au droit d'arrestation. Si quelqu'un était accusé d'avoir tenu des discours hérétiques, et que le sens hérétique de ses paroles ne fût pas tout à fait clair, le tribunal devait demander l'avis des *qualificateurs*, c'est-à-dire, de savants théologiens, professeurs, etc., qui ne faisaient aucunement partie de l'Inquisition, et qui avaient à décider, dans un document muni de leur signature, si la proposition en question, énoncée ou écrite, était réellement hérétique ou non. Dans ce dernier cas, on n'osait procéder à aucune arrestation, à moins qu'auparavant on n'interrogeât d'autres *qualificateurs* qui répondissent affirmativement (2). Llorente se plaint à la vérité de ce que les *qualificateurs* étaient ordinairement des théologiens scholastiques (3); mais il n'y avait pas encore alors de théologiens francs-maçons, comme il en aurait fallu pour lui être agréables.

IX. Plusieurs écrivains accusent l'Inquisition d'une cruauté tellement inhumaine que, selon eux, elle recherchait moins dans les procès la découverte de la vérité, que la condamnation des accusés; et qu'elle mettait en œuvre toutes sortes de ruses et de malices, pour pouvoir condamner même les plus innocents. Ainsi, Llorente pense qu'on informait contre les *Maranos* et les *Morisques*, pour des choses si peu propres à établir un soupçon d'hérésie, que le chrétien le plus attaché à sa foi pourrait se permettre ce qui faisait condamner ces malheureux (4).

Prescott reproduit ce reproche après lui; mais déjà nous avons dit un mot de la nullité de cette accusation et fait

(1) Llorente, t. II, p. 300. (2) Ibid., t. I, p. 297, 227.

(3) Ibid., p. 298. (4) Ibid. p. 158.

observer que , de la part d'un juif baptisé ou d'un mahométan , mainte action pouvait justement exciter des soupçons , tandis qu'un chrétien de naissance aurait pu , quoiqu'il ne le fit pas , se la permettre avec moins de danger. Si c'est une action indifférente en elle-même , de laver un enfant , aussitôt après son baptême , aux endroits du corps où il a été oint de l'huile sainte , il n'en est pas moins certain que cette action est propre à exciter des soupçons contre un juif devenu chrétien , si d'autre part sa conversion ne paraît pas déjà trop sincère. Or , plusieurs et même la plupart des points dont on s'informait par rapport aux *Maranos* et aux *Morisques* , sont réellement de nature à prouver qu'on a apostasié ; par exemple , circoncire un enfant , soutenir que la loi de Moïse a autant de vertu que l'Évangile , pour procurer le salut éternel , etc.

Prescott croit avoir découvert une preuve éclatante de l'arbitraire et de la perfidie de l'Inquisition dans sa manière d'agir. « Le Juif devenu chrétien , dit-il , était suspect de rechute , lorsqu'il donnait à ses enfants des noms tirés de l'Ancien Testament ; et cependant , il lui était sévèrement défendu par la loi , de leur en donner qui fussent tirés du Nouveau (1). » — Nous aurions , en effet , raison de nous indigner si cette assertion était vraie ; mais elle est complètement fautive ; et cela , parce que Prescott confond les Juifs avec les Chrétiens qui avaient été juifs. C'est aux Juifs restés juifs qu'il était défendu de donner à leurs enfants des noms chrétiens , et non à ceux qui étaient passés au christianisme ; et tandis que les premiers étaient punissables , lorsqu'ils donnaient à leurs enfants des noms tirés du Nouv. Test. , les derniers l'étaient à

(1) Prescott. 1^{re} p. , p. 281

leur tour , s'ils en choisissaient dans l'Anc. Test. (1). L'injustice est donc ici toute du côté de Prescott et non de l'Inquisition.

Il peut arriver dans tout jugement que de faux témoins se présentent , soit à la charge , soit à la décharge de l'accusé ; mais un tribunal qui aime la justice les punira les uns et les autres ; les calomniateurs , parce qu'il veut la vérité et non la perte de l'accusé ; les autres , parce qu'il ne peut souffrir que le mensonge fasse fléchir le droit. En ce point , l'Inquisition agissait précisément comme les autres tribunaux : ses statuts , de l'an 1498, disposent , à l'article 8 , que les faux témoins convaincus doivent être punis publiquement (2). Llorente a recours à un bien mauvais artifice, quand il veut nous faire croire que, sous le nom de faux témoins , on comprenait surtout ceux qui parlaient en faveur de l'accusé , tandis qu'une déposition calomnieuse restait pour ainsi dire impunie. Outre que Llorente se garde d'appuyer cette assertion par des exemples , il doit lui-même avouer , en un autre endroit , que Ximenès, dans l'instruction d'une affaire importante, rejeta comme suspects une foule de témoins qui chargeaient l'accusé ; et qu'à un auto-da-fé qui eut lieu à Séville en 1559, un injuste délateur reçut 400 coups de fouet et fut condamné aux galères pour quatre ans (3). En outre , nous avons vu plus haut que le règlement donné par Léon X aux inquisiteurs¹, ordonne de mettre à mort les faux témoins.

La manière dont l'Inquisition devait procéder à l'audition des témoins , est également contraire à l'assertion de ceux qui prétendent , que l'on désirait trouver coupables

(1) Llorente, t. I, p. 456.

(2) Ibid., t. I, p. 232. Reuss, Collect. etc., p. 60.

(3) Ibid., t. I, p. 352. t. II, p. 274.

même les plus innocents. Ainsi , l'interrogatoire devait être fait par le secrétaire du tribunal, en présence de l'un des deux inquisiteurs provinciaux , et de deux ecclésiastiques qui n'avaient aucun autre rapport avec l'Inquisition, et qui, en qualité d'échevins , étaient chargés de prévenir les mauvais traitements et l'arbitraire (1).

En outre , le huitième Grand-inquisiteur , Valdès , que Llorente représente comme un des plus durs , règle dans ses statuts « que l'on doit traiter l'accusé avec douceur et charité , et le faire asseoir tout le temps ; il ne doit rester debout que pendant la lecture de l'acte d'accusation (2). »

La même instruction ordonne aux inquisiteurs de se défier autant de l'accusateur que de l'accusé , et de se garder soigneusement de prendre parti à l'avance , attendu que c'est le moyen de tomber facilement dans l'erreur (3).

L'article 23 dispose que les inquisiteurs doivent permettre à l'accusé de se choisir un défenseur parmi les avocats du Saint-Office , obligés par serment à garder le silence ; et qu'ils doivent faire jurer à cet avocat de défendre l'accusé avec honneur et intégrité. Quand l'accusé était pauvre , l'avocat devait être payé par le fisc (4).

L'accusateur lui-même devait jurer qu'il n'était poussé par aucune inimitié privée ; et on le menaçait , en cas de calomnie, des châtimens les plus sévères sur la terre et de la damnation éternelle après cette vie (5).

(1) Llorente, t. I, p. 233.

(2) Ibid., t. II, p. 301. Reuss, Collect. p. 148.

(3) Ibid. p. 303. Reuss, Collect., etc. p. 150.

(4) Ibid. p. 305. Reuss Collect, p. 24 et 154.

(5) Carnicero, I c., t. II, p. 57, 58.

La manière adoptée par l'Inquisition de faire le récolement des dépositions, mérite encore notre approbation même au dix-neuvième siècle, quoique depuis lors l'administration de la justice ait en général fait des progrès et soit devenue beaucoup plus douce. Ainsi, on en donnait lecture à l'accusé, en présence des deux ecclésiastiques susdits, immédiatement après l'interrogatoire, afin d'établir l'identité de ce qui était écrit avec les dépositions qui venaient d'être faites; et cette lecture était renouvelée quatre jours après, en présence des deux ecclésiastiques, afin qu'on pût y ajouter les observations qui avaient peut-être été oubliées la première fois.

Si l'accusé n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans, on devait lui choisir, parmi les habitants les plus honnêtes de l'endroit, et nommément parmi ceux qui étaient versés dans la connaissance du droit, un *procurateur* particulier, qui l'assistât pendant le procès, rectifiât son interrogatoire, etc. (1).

Llorente se plaint, à la vérité, de ce que ces mesures de prudence, relatives au récolement des pièces du procès, étaient souvent rendues inutiles, par l'ignorance crasse qui empêchait beaucoup de personnes de comparer leurs dépositions avec ce qui était écrit. Mais d'abord, un procès-verbal peut encore être dangereux aujourd'hui pour ceux qui sont dans une pareille ignorance; ensuite, il ne faut pas oublier que c'était aussi dans l'intérêt de pareils ignorants, qu'on requérait la présence des deux échevins ecclésiastiques. Pour ce qui est de la prétendue mutilation des dépositions, sur laquelle les accusateurs de l'Inquisition ont coutume de tant insister, elle consistait simplement en ce que les dires des accusateurs et des témoins

(4) Llorente, t. I, p. 294, 2, p. 296. *Œuvres*, Collect. p. 436

étaient transposés de la première à la troisième personne, et qu'on omettait des circonstances qui auraient pu faire connaître à l'accusé la personne des accusateurs et des témoins. C'était un moyen de prévenir les actes de vengeance (1).

Il était en outre recommandé aux inquisiteurs d'être zélés et attentifs à accueillir tout ce qui pouvait servir à la défense de l'accusé. Après les informations prises, on devait encore demander à l'accusé s'il ne désirait pas de nouvelles recherches; et dans ce cas, il fallait faire pour lui tout ce qu'il est permis de faire (2).

On voit que jusqu'ici, c'est Llorente lui-même qui nous a mis à la main les meilleures armes pour défendre l'Inquisition contre d'injustes accusateurs; ce sera lui encore qui nous fournira, dans ce qui va suivre, les moyens de défense les plus efficaces.

X. Lorsqu'il s'agissait de prononcer la sentence, l'Inquisition était encore astreinte à une circonspection rarement appréciée comme elle devrait l'être. Ainsi d'abord, toute sentence d'une inquisition provinciale était soumise à la révision et à l'approbation des autorités supérieures, du Grand-inquisiteur et du Conseil supérieur de l'Inquisition, et n'avaient force de loi que par la confirmation qu'ils y donnaient (3).

En second lieu, le Grand-inquisiteur devait transmettre les actes originaux de la première instance à la révision d'un certain nombre de jurisconsultes, qui, sous le titre d'avocats consultants, étaient bien avocats près de l'Inqui-

(1) Carnicero. l. c., t. 2, p. 402.

(2) Llorente, l. c. t. II, p. 342. Reuss, etc, p. 466.

(3) D'abord il n'y eut de soumis à cette révision que les jugements qui n'avaient pas été rendus à l'unanimité des voix; plus tard, ils le furent tous. Llorente, t. I, p. 224, t. 3, p. 35. Reuss, etc., p. 44.

sition, mais nullement employés de l'Inquisition. Llorente se plaint qu'ils n'étaient pas appelés à voter avec les membres de l'Inquisition, mais c'est ce qui n'a lieu, que je sache, en aucun endroit du monde (1).

De même qu'avant de procéder à l'arrestation d'une personne suspecte, on requérait l'avis de théologiens impartiaux sur l'hétérodoxie des propositions dénoncées comme hérétiques; de même, lorsque les interrogatoires et les dépositions des témoins avaient mieux éclairci et déterminé le sens de ces propositions, on devait une seconde fois demander l'avis des *qualificateurs*, pour voir si, après les explications données, il fallait encore les considérer comme hérétiques ou non (2).

L'accusé avait le droit de récuser les juges d'un tribunal provincial, et le Conseil suprême était alors obligé d'en nommer d'autres, suivant une disposition du statut du Grand-inquisiteur Valdès, en 1561 (3).

Lorsque l'accusé n'était pas en aveu, la preuve de l'hérésie était extraordinairement difficile; et déjà Torquemada avait fait une loi d'user en pareil cas de la plus grande circonspection et de la plus grande exactitude (4).

Il ressort d'un grand nombre de passages de Llorente, que l'évêque diocésain ou son remplaçant, devait aussi prendre part aux jugements rendus par l'Inquisition; mais sa manière peu logique de présenter les choses ne

(1) Llorente, t. I, p. 224. Il paraît que plus tard ces avocats consultants furent supprimés, et leurs fonctions données à des membres du Conseil suprême, versés dans la science du droit. Llorente, t. I, p. 249.

(2) Ibid., t. I, p. 227.

(3) Reuss, Collect. p. 477; Llorente, t. 2, p. 349.

(4) Reuss, etc. p. 24.

nous permet pas de voir jusqu'où s'étendait cette participation (1).

Nous avons vu en outre, comment les papes chargeaient des archevêques espagnols de recevoir les appels qui leur étaient adressés contre les sentences de l'Inquisition ; et comment même, dans une multitude de cas, ils firent porter à leur propre tribunal à Rome de semblables appels.

XI. On fait encore à l'Inquisition un grave reproche, de ce que jamais elle ne citait à l'accusé le nom des témoins qui avaient déposé contre lui. On a voulu voir dans cette réticence, un appel à des dénonciations sans fin ; mais dans le fait, il en est tout autrement.

A. Ainsi, le statut de Torquémada, de l'an 1484, dit déjà à ce sujet : « Il est notoire que la manifestation du nom et de la personne des témoins, peut être pour eux la cause de graves dommages et de grands dangers, soit dans leurs personnes, soit dans leurs biens, comme l'expérience l'a fait voir et le prouve encore, puisque quelques-uns d'entre eux ont été tués ou blessés, ou maltraités par les hérétiques (2).

B. Ici encore, Léopold Ranke a su apercevoir et proclamer la vérité. Il dit en effet, qu'on a introduit près de l'Inquisition l'usage de taire les noms des témoins et des accusateurs, afin de les mettre à l'abri des persécutions de coupables souvent riches et puissants (3).

C. Lenormant a dit récemment la même chose en ces termes : « Les accusateurs appartenaient ordinairement au

(1) Llorente, t. I, p. 183, artic. 26, p. 188, 318.

(2) Reuss, Collect, p. 23.

(3) Ranke, Fürsten und Volker, etc Thl. I, s. 247.

plus bas peuple , et ils furent, par cette loi, protégés contre la vengeance et les persécutions de familles considérables et puissantes (1).

D. Il résulte de Llorente lui-même , que les savants écrivains , que je viens de citer , ne se sont pas trompés : il rapporte , en effet, que , sous Charles-Quint , les Cortès de Valladolid , demandèrent la manifestation des témoins , en alléguant pour motif , *qu'elle n'offrait plus de danger , excepté lorsque l'accusé était un duc , un marquis , un comte , un évêque ou un prélat* (2).

E. Au reste , l'usage de taire le nom des témoins perdait une grande partie du danger qu'il pouvait présenter , en ce qu'il était permis à l'accusé, de nommer les personnes qu'il regardait comme ses ennemis et dont il rejetait le témoignage. Il était possible que l'accusé nommât alors plusieurs personnes qui n'avaient pas du tout déposé contre lui, comme l'observe Llorente ; mais, de son propre aveu , cela ne tirait pas à conséquence , parce qu'alors on se contentait de passer outre (3) ; tandis qu'au contraire , c'était un point de la plus haute importance que tout accusé eût, en cela , un moyen légal d'exclure du nombre des témoins ses ennemis personnels. Il va sans dire que l'accusé devait justifier le rejet de ces témoins par des motifs et des témoignages ; de même que , de son côté , le tribunal avait à examiner , même à l'égard des témoins non récusés , s'ils n'étaient poussés par aucun sentiment d'inimitié personnelle (4).

F. De plus , l'accusé avait le droit de citer à sa décharge une foule de témoins , que les inquisiteurs devaient en-

(1) Morgenblatt, 1841, n. 82, p. 327.

(2) Llorente, t. I, p. 379. (3) Ibid., t. I, p. 344.

(4) Ibid., t. 2, p. 29 et 30.

tendre, quand même on aurait dû les aller chercher en Amérique, comme on le voit par un exemple que rapporte Llorente (1).

XII. Cela explique combien est injuste le reproche fait à l'Inquisition, d'avoir cruellement traîné les procès en longueur. Le statut de 1488 dit à ce sujet : « Ceux qui sont emprisonnés ne doivent pas être tourmentés dans les prisons par des délais et des retards ; il faut plutôt faire le procès sur-le-champ, afin qu'ils n'aient pas sujet de se plaindre (2) ». Le statut de Torquemada, de 1498, demande aussi tout à la fois et de la circonspection et de la promptitude (3). Néanmoins, il pouvait arriver que les procès de l'Inquisition durassent assez longtemps : il fallait bien attendre que les *qualificateurs* eussent donné leur avis, que les procès verbaux eussent été exactement vérifiés, les témoins entendus, et que quelquefois on les eût fait venir de pays éloignés. Il fallait ensuite du temps pour envoyer les pièces au tribunal suprême, les faire réviser par les avocats consultants, enfin pour recevoir du Conseil suprême de l'Inquisition, la confirmation ou la modification du jugement rendu en première instance. Ajoutez que parfois on traînait à dessein les procès en longueur, non pour tourmenter l'accusé, mais pour lui donner le temps de revenir à d'autres sentiments et de se repentir ; attendu que quiconque se repentait ne pouvait jamais, à moins qu'il ne fût relaps, être livré au bras séculier pour être mis à mort (4). Si le coupable avoue et se repent, « son crime, dit le comte de Maistre, se change à l'instant en péché, et sa punition en pénitence ». Il jeûne, il prie, se donne la dis-

(1) Llorente, t. I, p. 313.

(2) Reuss, Collect. p. 39. (3) Ibid. p. 57.

(4) Pfeilschifter, Zurechtweis. s. 42, 46-50. Llorente, t. I, p. 445. Reuss, Collect., p. 18.

cipline : au lieu d'aller à la place de l'exécution , il chante des psaumes , il confesse ses péchés , il entend la sainte messe ; on lui fait faire des exercices spirituels, on l'absout et on le rend à la société et à sa famille (1). « Où trouver hors l'Inquisition, dit Bourgoing, homme d'État français, un tribunal en Europe , qui délivre celui qui doit être puni , pourvu qu'il se repente et qu'il manifeste son repentir (2) ? »

Que si , d'un côté , l'Inquisition n'osait prononcer une sentence défavorable à l'accusé, aussi longtemps qu'un seul témoin à décharge, vécût-il même en Amérique, n'avait pas été entendu, elle n'osait, d'autre part, prolonger l'incarcération pour attendre d'un pays éloigné un témoignage contraire à l'accusé. En effet , le statut de 1488 défend expressément de différer le jugement, sous le prétexte qu'on attend une preuve plus complète du crime ; il faut plutôt se borner à traiter le prisonnier d'après ce qui a été établi contre lui, puis le laisser libre ; mais on peut recommencer le procès, s'il se présente de nouvelles données (3). En d'autres termes , si la preuve de culpabilité n'était pas suffisamment établie , on n'osait pour cette raison prolonger l'emprisonnement de l'accusé ; si, au contraire , de nouvelles preuves se présentaient, l'instruction était à recommencer comme pour un accusé absous en première instance.

XIII. On raconte une foule de fables au sujet des revenus énormes des inquisiteurs , et l'on prétend qu'ils ont condamné beaucoup de malheureux , simplement pour s'enrichir de leurs biens confisqués. — Sans doute la justice serait mal administrée par un tribunal , où la

(1) De Maistre, Lettres, etc., p. 63. (2) Ibid., p. 64

(3) Reuss, Coll., p. 39. Lorente, t. I, p. 220.

condamnation des accusés procurerait aux juges des avantages pécuniaires ; et c'eût été une disposition bien dangereuse et bien blâmable , que celle qui aurait fait dépendre le revenu des inquisiteurs du nombre des condamnations. C'est cependant ce que Prescott (I, 287) veut nous faire accroire ; mais nous savons par Llorente que les biens confisqués des condamnés étaient adjugés au trésor royal , que les employés de l'Inquisition avaient *tous* un traitement fixe , qu'ils percevaient invariablement par quart , de trois mois en trois mois (1). Aussi ne sont-ce pas les inquisiteurs , mais les rois d'Espagne que Llorente, d'accord avec Ranke, accuse d'avidité (2) , et ce reproche fut d'ailleurs adressé à Ferdinand et à Isabelle , dès l'établissement même de l'Inquisition. En effet , nous voyons cette princesse , dans une lettre à Sixte IV , se plaindre qu'on l'accusait d'avoir établi le Saint-Office par cupidité , et non par zèle pour la religion (3). On sait en outre que, d'après le premier statut de Torquémada, de l'an 1484 , les biens confisqués sur les hérétiques devaient être employés à procurer la gloire de Dieu , et spécialement à faire la guerre aux Maures (4).

Les embarras financiers de Ferdinand le Catholique étaient souvent tels que le trésor ne pouvait même suffire aux paiements obligatoires. Un triste et frappant exemple de cette pénurie , c'est que l'archevêché de Grenade , alors nouvellement établi, et qui n'avait pas de biens fonds assurés, ne pouvait presque jamais obtenir ses revenus , quoique Pierre Martyr , à ce que l'on voit par plusieurs de ses lettres, traitât avec zèle, et à la cour même, des intérêts de ses collègues et de son archevêque. Comme

(1) Llorente, t. I, p. 246.

(2) Ibid., t. I, p. 177. Ranke, l. c., p. 244.

(3) Raynald, ad ann. 1483, n. 50. (4) Reuss, Coll., p. 13.

il arrivait souvent aussi que les employés de l'Inquisition ne recevaient par leur traitement, Torquemada voulut faire décider, le 27 octobre 1488, que les biens confisqués ne seraient attribués au fisc, qu'après déduction faite du paiement des employés et des domestiques de l'Inquisition. Mais Ferdinand repoussa ce plan (1); et pour subvenir aux besoins et aux dépenses nécessaires des employés de l'Inquisition, il suivit une autre voie. Dès l'année 1486, il avait obtenu une bulle, en vertu de laquelle les inquisiteurs pouvaient continuer pendant cinq ans à jouir des bénéfices qu'ils possédaient auparavant, et cela sans être obligés à la résidence, chose incompatible avec leurs nouvelles fonctions; de sorte que les inquisiteurs royaux devaient être entretenus aux dépens des bénéfices ecclésiastiques (2). En 1501, le rusé monarque obtint de plus que chaque église épiscopale abandonnerait un canonicat à l'Inquisition, pour qu'elle pût suffire aux frais de son administration (3).

Au reste, Llorente avoue que le trésor royal même ne retirait de l'Inquisition que peu d'avantages pécuniaires, et que les premières années tout au plus, où de riches Maranos furent condamnés, ont pu être assez productives (4). Or, cet argent fut employé à la guerre nationale contre les Maures.

Une quinzaine d'années après l'établissement de l'Inquisition, Ferdinand, si toutefois le récit de Llorente est exact, se plaignit au pape de ce que les inquisiteurs, lorsqu'il s'agissait des biens confisqués, prononçaient trop souvent au détriment du trésor royal. En conséquence, ajoute-t-il, le pape chargea (29 mars 1496) l'archevêque Ximenès d'examiner cette affaire (5). Mais Llorente passe sous

(1) Reuss, Coll., p. 50. Llorente, t. I, p. 247, 225.

(2) Llorente, t. I, p. 219. (3) Ibid., p. 218.

(4) Ibid., t. I, p. 217, (5) Ibid., p. 218.

silence tous les détails de cette affaire , et nous laisse seulement deviner la chose. Toutefois il nous est d'autant moins difficile de le faire que , dans un autre cas où les inquisiteurs voulaient employer pour eux une petite partie des biens confisqués , Ferdinand s'y opposa promptement , sans réclamer le secours du pape. Si donc , dans le cas dont il s'agit , les inquisiteurs avaient cherché à gagner quelque chose pour eux , Ferdinand , sans aucun doute, aurait bien su s'aider encore lui-même et se passer d'un délégué pontifical. Rappelons-nous en même temps que bien des fois les papes se sont efforcés de conserver leurs biens aux repentants et aux enfants des hérétiques condamnés ; et si , après cela, les inquisiteurs, en vertu de ces édits pontificaux , ravirent souvent au fisc une proie sur laquelle il comptait , il est facile de voir pourquoi Ferdinand s'adressa à Rome, et ne trouva pas bon de faire usage de sa propre autorité. L'Inquisition est donc, encore ici, meilleure que sa réputation.

Du reste , longtemps avant l'existence de l'Inquisition , il existait en Castille une loi qui ordonnait la confiscation des biens des hérétiques convaincus (Ordonanças reales, lib. 8, tit. 4) (1). D'autre part , les délais de grâce , dont les tribunaux de l'Inquisition faisaient précéder leurs opérations , semblaient précisément calculés pour sauver la fortune et les biens de ceux qui s'étaient égarés. Quant aux poursuites dirigées contre les Morisques , elles ne rapportaient rien au fisc ; car les biens des condamnés passaient à leurs enfants , et non à l'État (2) : et par rapport à d'autres condamnés, le fisc était obligé de laisser une partie des biens aux enfants mineurs et de prendre soin de leur éducation (3). Enfin, Ferdinand et Isabelle donnaient

(1) Prescott, 1 p., p. 287. (2) Llorente, t. I, p. 448 et 449.

(3) Reuss, Coll., p. 31, art. 22 du statut de 1484. Llorente, t. I, p. 182.

souvent aux veuves et aux orphelins une partie ou la totalité des biens confisqués (1).

XIV. On se fait généralement une idée horrible d'un *auto-da-fé*, c'est-à-dire d'un *Acte de Foi*; on se le représente comme un foyer immense, autour duquel les Espagnols sont assis, comme d'affreux cannibales, pour s'amuser, tous les trois mois, à voir griller et rôtir quelques centaines de malheureux. Mais qu'il me soit permis de soutenir que, d'abord, un *auto-da-fé* ne consistait ni à brûler ni à égorger, mais, en partie, à déclarer libres ceux qui avaient été faussement accusés (2), et en partie, à réconcilier avec l'Eglise les repentants qui avaient achevé leur pénitence, et qu'il y a eu une foule d'*auto-da-fé*, où rien autre chose ne brûlait, que le cierge porté par le pénitent pour marquer que la lumière de la foi l'éclairait de nouveau. Ainsi, Llorente, voulant donner une preuve du zèle ardent des inquisiteurs, parle d'un *auto-da-fé* qui eut lieu à Tolède, le 12 février 1486, et où furent punis non moins de 750 coupables. Or, de ce grand nombre, pas un seul ne fut exécuté, et leur punition se borna à une pénitence publique (3). Un autre *auto-da-fé* eut lieu encore à Tolède, le 2 avril de la même année; les victimes étaient au nombre de 900, mais *pas une seule* ne fut mise à mort. Un troisième, tenu le 1^{er} mai de la même année, comprenait 750 personnes; un quatrième, le 10 décembre, 950 coupables ou accusés, et *pas un seul* encore ne souffrit la mort. Trois mille trois cents personnes en tout furent à cette époque soumises à des pénitences ecclésiastiques à Tolède, sur 27 qui furent condamnées à mort, et cependant, si Llorente altère les chiffres, ce n'est certainement pas en faveur de l'Inquisition (4).

(1) Llorente, t. I, p. 246. (2) Ibid., t. II, p. 322.

(3) Ibid., t. I, p. 238. (4) Ibid.

Il parle un peu plus loin d'un auto-da-fé tenu à Rome , et composé de 250 espagnols , qui en avaient appelé au pape (1). Or , pas un seul ne fut exécuté ; au contraire , après avoir pratiqué quelques exercices de pénitence , ils furent tous ensemble réconciliés à l'Eglise , à l'auto-da-fé même ; après quoi , ils se rendirent deux à deux à la basilique du Vatican pour y faire leur prière. Ils allèrent ensuite dans le même ordre à Sainte-Marie de la Minerve , y déposèrent le san-benito ou l'habit de pénitent , et retournèrent chez eux , sans plus porter aucune marque du jugement rendu contre eux.

Un autre auto-da-fé encore est raconté par Townsend , ecclésiastique anglican , dans son *Voyage en Espagne* (en 1786), comme un exemple des terreurs de l'Inquisition. Un imposteur , rapporte-t-il , qui avait vendu des philtres et spéculé sur la superstition , fut battu de verges et condamné à une pénitence ecclésiastique ; mais l'inquisiteur qui lui lut sa sentence, lui adressa des paroles qu'on aimerait à entendre de la bouche de tous les juges (2).

Au reste, de tous les procès de l'Inquisition que Llorente nous a conservés , bien peu aboutirent à la mort du coupable ; et cependant personne ne croira qu'il a précisément voulu choisir les arrêts les plus doux et taire les plus sévères. Au contraire, son but manifeste est de représenter l'Inquisition sous les couleurs les plus effrayantes qu'il est possible.

Ce qui vient d'être dit, explique assez pourquoi le peuple espagnol , comme Llorente lui-même l'avoue , voyait dans les *auto-da-fé* , des actes de grâce plutôt que de cruauté (3) ; et pourquoi toutes les conditions comme tous les

(1) Llorente, t. I, p. 254.

(2) De Maistre, l. c., p. 78, 86.

(3) Llorente, t. I, p. 305.

sexes , les seigneurs et les dames les plus nobles , prenaient part à ces sortes d'événements (1). Lorsqu'on avait réconcilié les coupables repentants , alors les hérétiques obstinés, et ceux dont le crime était en partie *civil*, étaient livrés au bras séculier (2). Ce que Llorente ne dit pas , c'est que cet acte terminait l'auto-da-fé , et qu'aussitôt après les inquisiteurs s'éloignaient ; c'est ce que nous apprend pourtant un procès de l'Inquisition en Sicile , procès que Malten nous fait connaître dans sa *Bibliothek der Weltkunde* , en l'an 1829. Le cas dont il s'agit est du commencement du 18^e siècle , et l'application de la peine civile, eut lieu seulement le lendemain de l'auto-da-fé (3). (Pfeilschrifter Zurechtweisungen , p. 55-37.).

XV. Après tout , dira-t-on , en admettant même que le nombre des exécutés ne fut à celui des graciés que comme *un* est à *cent*, nous ne pouvons encore penser sans indignation à la multitude énorme de malheureux qui furent punis de mort; et cela, comme le dit Llorente, parce qu'ils étaient peut-être des exégètes plus habiles, des dogmatistes plus éclairés que leurs juges (4). — Considérons les faits avec impartialité, et cette grande indignation se modérera considérablement.

Les *innocentes victimes de l'Inquisition* , comme on aime à appeler ceux qu'elle condamnait, étaient loin d'être toutes de simples hérétiques : un grand nombre d'entr'elles, comme nous l'apprenons de Llorente même, étaient ou des *sodomites* qui avaient commis des crimes infâmes

(1) De Maistre, l. c., p. 86, 87.

(2) Llorente, t. I, p. 324. « La condamnation au feu par la justice du roi. »

(3) Il n'y avait donc pas plus de cruauté à assister à un auto-da-fé qu'à un procès criminel devant les assises. Souvent même il y en avait beaucoup moins et toujours beaucoup plus de sujet d'édification. N. du T.

(4) Llorente, t. I, p. 317.

(Llor. I, 340, II, 16) ; ou des *polygames*, crime que l'exemple contagieux des Maures rendait alors fort fréquent en Espagne, et qui aujourd'hui même n'y est pas rare, à ce que l'on dit (Llor. II. 338. 841). Ainsi, par exemple, un auto-da-fé célébré en Murcie le 8 septembre 1560, eut à juger sept bigames : trois ans plus tard, un autre en jugea treize, et presque à tous les auto-da-fé un peu considérables, il se trouvait des criminels de cette espèce. S'ils étaient repentants et non relaps, on ne leur imposait que des pénitences canoniques. Le *fornicateur* tombait aussi sous la juridiction de l'Inquisition, s'il avait séduit sa complice en lui soutenant que ce n'était pas un péché (Llor. II, 341). Il en était de même d'un ecclésiastique ou d'une moine qui serait venu à se marier soit en cachant son état, soit en soutenant que malgré sa qualité d'ecclésiastique, il osait bien se marier (Llor. II, 374).

Elle poursuivait également les confesseurs accusés d'avoir séduit leurs pénitentes (Llor. III, 26) ; les ecclésiastiques qui détournaient leurs complices de la confession de leur crime (Llor. II, 344) ; les laïcs qui exerçaient des fonctions ecclésiastiques (Llor. II, 346, III, 56) ; les diacres qui osaient entendre les confessions (Llor. II, 383) ; et quiconque se donnait faussement pour commissaire de l'Inquisition (Llor. II, 391, 402. III, 431), ce qui n'était pas rare, s'il faut en croire Lesage.

L'Inquisition jugeait en outre les blasphémateurs (Llor. III, 56, 431), les voleurs sacrilèges (ib. 431), les usuriers (Llor. I, 339), et même les meurtriers et ceux qui excitaient une sédition, lorsque ces crimes avaient rapport à l'Inquisition. Ainsi, les meurtriers de l'inquisiteur Arbues de Saragosse et les rebelles de Cordoue qui avaient mis en

liberté les prisonniers de l'Inquisition, furent jugés par le Saint-Office (Llor. I, 204, 348, 412).

De plus, ce tribunal jugeait encore les gens attachés au service de l'Inquisition et leurs crimes, et condamnait en particulier à la peine de mort, ceux qui avaient eu des rapports criminels avec les prisonnières (Llor. I, 359). Elle jugeait même les contrebandiers qui en temps de guerre vendaient à l'ennemi, et nommément à la France, des chevaux et des munitions (Llor. II, 394) ; enfin, elle prononçait sur le sort d'une foule de sorcières, d'enchanteurs, de faiseurs de philtres, d'hypocrites imposteurs et de tous ceux en général qui cherchaient à tirer profit de la superstition (Llor. II, 54, III, 431 ; de Maistre, Lettres sur l'Inquis., p. 78, 90, 91).

C'était en partie contre le gré des Grands-inquisiteurs, que les souverains espagnols avaient chargé l'Inquisition de poursuivre tant de crimes si différents (1) ; et si l'on veut se rappeler combien de sorcières seulement ont été brûlées en Allemagne, on ne regardera plus comme si monstrueux le nombre de ceux qui furent condamnés à mort par l'Inquisition, *hérétiques, enchanteurs, sorcières, meurtriers, usuriers, sodomites, fornicateurs, contrebandiers, voleurs, sacrilèges et criminels de toute espèce.*

Si, dans la petite ville protestante de Nordlingen, comme le rapporte Soldan dans son Histoire des procès des sorciers, sur une population d'environ 6000 âmes, le nombre des sorciers ou sorcières brûlés dans l'espace de quatre ans, de 1590 à 1594, ne s'élève pas à moins de *trente-cinq*, cette proportion donnerait pour l'Espagne au moins

(1) Le Grand-inquisiteur Avéda, en particulier, ne voulait faire juger par l'Inquisition que ceux dont le crime touchait à la religion. De Maistre, l. c., p. 92, 93

50,000 sorciers pour quatre ans , tandis que Llorente *lui-même* (I) ne porte le nombre total de ceux que l'Inquisition a fait mettre à mort *pendant les trois cent trente ans de son existence* , qu'à 30,000 , *y compris les hérétiques , les sorcières , les magiciens enchanteurs , les sodomites , les contrebandiers , et les autres criminels sur lesquels s'étendait sa juridiction.*

Que si nous considérons qu'en Allemagne aussi, d'après la Constitution pénale de Charles-Quint , on punissait également de mort les blasphémateurs (art. CVI) , les sodomites (art. CXVI) , les magiciens (art. CIX) , les voleurs sacrilèges (art. CLXXII) , et autres criminels de ce genre ; si ensuite nous soustrayons le nombre présumable de ces criminels , ainsi que des sorcières , des bigames , des usuriers , des contrebandiers , etc. ; si, dis-je , nous les soustrayons des trente mille condamnés à mort par l'Inquisition (en 330 ans) , on verra diminuer *énormément* le nombre de ceux qui ont été condamnés en Espagne pour le *seul crime d'hérésie*, tout en admettant encore que les données de Llorente ne soient pas du tout exagérées.

XVI. Or , c'est précisément cette exagération même que je crois pouvoir affirmer et prouver.

Avant tout, nous ne devons jamais perdre de vue que les nombres donnés par Llorente , ne sont en aucune manière tirés de registres officiels, ni même puisés à des documents privés; mais qu'ils sont uniquement le produit d'un calcul de probabilité qui repose en partie sur de fausses données. C'est ce qu'il avoue lui-même sans détour ; et il nous décrit plusieurs fois la marche qu'il a suivie dans ses calculs de probabilité , par exemple : T. I , 272, 406. T. IV , 242. Or , l'examen de cette manière de procéder montre

(1) Llorente , t. IV , p. 274.

combien elle est peu fondée. Ainsi , le premier nombre sur lequel il se base, est celui de 2000 malheureux , qui , au rapport du jésuite Mariana , auraient été livrés aux flammes à Séville pendant la première année de l'Inquisition , en 1481 (Llor. I , 160 , 273). Mais par bonheur , la célèbre Histoire d'Espagne de Mariana est aussi entre nos mains ; or , le passage cité par Llorente est conçu en ces termes : « A Turrecremata edictis proposita spe veniæ , homines promiscuæ ætatis , sexus , conditionis ad decem et septem millia ultro crimina confessos memorant ; *duo millia crematos igne*, etc. (Mariana, lib. XXIV, c. 17).

Ainsi, Mariana dit expressément que, *sous Torquémada*, il y en eut 2000 de brûlés. Or , Llorente rapporte lui-même que Torquémada ne fut nommé Grand-inquisiteur qu'en 1483 (Llor. I, 172). On ne peut donc pas dire que les 2000, dont parle Mariana, ont été exécutés à Séville *seulement* , et dans la *seule* année 1481 , puisqu'alors Torquémada ne prenait encore aucune part aux affaires de l'Inquisition.

Llorente devait savoir , au contraire , par Marineo Siculo (Cosas memorabiles, p.164), et par Pulgar (Cronica de los reyes catolicos. P. II, op. 77, p.137). (Prescott, p. I, p. 282. P. II , p. 637) que ce nombre de 2000 doit être réparti sur plusieurs années et sur tous les tribunaux inquisitoriaux du royaume , qui fonctionnèrent sous Torquémada.

Mais si l'on demande combien de personnes en réalité ont perdu la vie pendant la première année de l'Inquisition, c'est-à-dire, en 1481, Llorente lui-même nous donne ailleurs la réponse exacte à cette demande , lorsqu'il dit que, jusqu'au 4 novembre de l'an 1481, le nouveau tribunal avait déjà condamné au feu 298 personnes (1). Il sem-

(1) Llorente , l. c., t. I, p. 160.

ble avoir senti la contradiction qui existe entre cette assertion et la précédente ; car il ajoute ensuite que ces 298 personnes ont été exécutées à Séville seulement, et les 1700 autres, dans la contrée environnante et dans le diocèse de Cadix. Mais malheureusement, il oublie qu'il s'est fermé lui-même cette échappatoire, en affirmant qu'avant Torquémada, par conséquent avant l'an 1483, il n'y avait qu'un seul tribunal pour toute l'Andalousie, dans laquelle Cadix est compris, et qu'il siégeait à Séville (1). De toute l'Andalousie, les suspects étaient amenés à Séville, et aussi longtemps que l'Inquisition n'eut pas d'autres tribunaux, les exécutions n'avaient lieu nulle part ailleurs que dans cette ville, à l'endroit appelé *Quemadero* (2). Dans ce dernier endroit, Llorente rapporte que sur l'échafaud de pierre appelé *Quemadero*, se trouvent quatre grandes statues de gypse, qui portent les noms des quatre prophètes, et qu'on y rôtissait les malheureux comme dans le taureau de Phalaris. (Il est toutefois revenu plus tard sur cette assertion, et a fait observer que les condamnés étaient seulement attachés à ces statues). Il ne reste donc plus aucun doute que le nombre de 298 ne soit exact; et que le nombre de 2000, faussement basé sur le récit de Mariana, ne soit complètement erroné.

B. Llorente prétend savoir par Bernaldez, que de 1482 à 1489 inclusivement, 88 personnes par an furent exécutées à Séville. Nous ne pouvons pas savoir s'il cite exactement Bernaldez, puisque l'écrit de cet auteur, chapelain du second Grand-inquisiteur, n'existe qu'en manuscrit en Espagne; mais au moins les inductions qu'on en tire ne sont pas exactes. Voilà comment Llorente argumente : A Séville, la délation était plus forte que partout ailleurs ;

(1) Llorente, l. c., t. I, p. 449. 276.

(2) Ibid., t. I, p. 450 ; t. 2, p. 450.

en conséquence , le nombre de ceux qui furent condamnés par chacun des trois autres tribunaux , doit avoir été de moitié moins considérable : soit 44. Jusqu'ici son observation est juste. Mais ce nombre de 44 , il le conserve aussi pour le temps où l'Espagne possédait, non plus *trois* tribunaux seulement , mais *onze* ; et il assigne également à chacun de ces onze tribunaux 44 condamnations à mort par an. D'après cette théorie , il faudrait que le nombre des criminels eût augmenté proportionnellement avec le nombre des tribunaux ; et si un pays , qui n'aurait qu'un seul tribunal , venait à en avoir douze , il devrait aussi, d'après le système de Llorente , produire douze fois plus de criminels qu'auparavant.

c. L'évaluation de Llorente, comme l'a déjà observé Prescott (I), doit encore être rejetée de ce chef, qu'il compte pour les cinq tribunaux de l'Aragon le même nombre de condamnés que pour cinq tribunaux de Castille, quoique cependant la Castille comptât cinq fois plus de Juifs que l'Aragon, et que par conséquent les Maranos relaps dussent y être beaucoup plus nombreux.

d. Après avoir fait cette observation, Prescott ajoute les paroles suivantes : « Il est juste qu'on se défie beaucoup des inventaires faits par Llorente , à cause de la légèreté avec laquelle il s'est laissé aller aux appréciations les plus invraisemblables par rapport à d'autres objets , par exemple , à l'égard des Juifs bannis , dont il porte le nombre à 800,000. J'ai prouvé, par des sources contemporaines , que ce nombre ne s'est probablement pas élevé à plus 160,000, ou tout au plus à 170,000 (2). »

e. Aussi avons-nous plus qu'un juste motif de doute, lorsque Llorente affirme que, pendant les 18 années de

(1) P. II, p. 637, note. (2) Prescott, l. c.

l'administration de Torquémada , 8,800 personnes ont péri dans les flammes (I). En effet, comme nous venons de le voir , les fondements sur lesquels il a bâti cet édifice de chiffres , manquent de base ; et il n'y aurait peut-être pas d'injustice à opposer à ses calculs de probabilité le calcul suivant : Llorente a *sextuplé* le nombre de ceux que le tribunal de Séville a condamnés pendant l'année 1481, et *quintuplé* celui des Juifs bannis de l'Espagne ; nous avons donc le droit d'admettre , qu'il a exagéré dans la même proportion le nombre des victimes de l'Inquisition en général.

Nous n'avons pas envie de soutenir sérieusement cette conclusion ; mais elle montre , au moins , comment la manière d'agir arbitraire de Llorente pourrait être rétorquée contre lui-même.

F. Cet arbitraire et cette inexactitude de Llorente se manifestent surtout à l'égard de Ximenès. Il nous dit en termes formels que ce prélat a tâché d'adoucir l'Inquisition , déposé de mauvais employés , grâcié beaucoup d'accusés , et autres choses semblables ; bien plus , parmi les jugements particuliers rendus par l'Inquisition pendant le temps où Ximenès fut grand-inquisiteur , pas un seul de ceux qu'il cite ne conclut à la peine de mort ; et néanmoins il ne fait aucune difficulté de supposer toujours le même nombre d'exécutions par an , que sous Deza et Lucero son coadjuteur , qu'il accuse cependant l'un et l'autre à diverses reprises , d'une dureté et d'une cruauté , sans mesure ; et il porte réellement ces chiffres dans ses calculs de probabilité. Il n'est pas besoin de prouver qu'une telle manière de compter est fautive et injuste.

(4) Llorente , t. IV, p. 252.

XVII. En considérant les choses au point de vue des idées modernes, on se fait aussi nécessairement une idée fautive et exagérée, des peines moins graves que l'Inquisition infligeait, à ceux qui étaient moins coupables et aux repentants. Une foule de personnes accusées étaient seulement déclarées légèrement suspectes, et dès lors on ne leur imposait pas même de pénitences ecclésiastiques; seulement on les absolvait par précaution (*ad cautelam*), c'est-à-dire, pour le cas où elles auraient mérité de semblables peines (1). Or, c'est ce qui a lieu maintenant encore dans toute l'Église catholique au tribunal de la pénitence; le confesseur y absout le pénitent, même de l'excommunication, pour le cas où ses péchés la lui auraient fait encourir. Llorente lui-même avoue que, depuis le milieu du siècle passé, presque tous les jugements de l'Inquisition ont été de cette espèce (de *levi*), et la seule chose dont il trouve à se plaindre, c'est qu'on ne dédommageait pas de la perte de leur temps et d'autres pertes, ceux qui étaient absous de la sorte (2). Je ne sais si dans l'avenir nos tribunaux auront jamais la générosité que Llorente exige de l'Inquisition; mais jusqu'aujourd'hui, du moins, ils ne se sont pas encore, à ce que l'on dit, montrés magnifiques à ce point.

Mais, nous dira-t-on, le *san-benito*, que tous les suspects devaient porter, était certainement un signe terrible, qui imprimait une honte ineffaçable; c'était déjà comme une espèce de flétrissure. L'histoire ecclésiastique et Llorente nous mettent à même de répondre à cette objection. Le mot *san-benito* est une corruption de *saco bendito* (3), nom qu'on donnait autrefois aux habits des pénitents (4). Dès les premiers temps, en effet, il était d'usage dans l'Église

(1) Llorente, t. I, p. 319.

(3) Sac béni.

(2) Ibid., t. I, p. 320.

(4) Llorente, t. I, p. 127.

chrétienne qu'un pénitent témoignât extérieurement, par des habits de pénitence et de deuil, son repentir et sa contrition intérieure. On ne savait, dans la primitive Église ce que c'était que faire pénitence en uniforme d'homme d'État, en habits de soie ornés d'or et de pierreries ; et c'est pourquoi l'Inquisition non plus ne le permettait pas, chose que Llorente trouve fort dure et fort cruelle (1). Le *sac*, qui, déjà dans l'Ancien Testament, était un habillement de pénitence, était, au moyen âge, *bénit* pour l'usage des pénitents, et il reçut de là le nom de *sac bénit*, *saccus benedictus*, en espagnol *saco bendito*.

Telle est l'étymologie de ce mot terrible, qui paraît aux uns d'autant plus effrayant qu'ils en comprennent moins la signification, et qui excite la colère des autres, par cela seul qu'ils ne veulent jamais entendre parler de bénédiction, si ce n'est peut-être de la bénédiction nuptiale.

Le *san-benito*, comme tous les habits de pénitents, avait la forme d'un froc ou d'une soutane (2) ; et je ne révoque pas le moins du monde en doute que, ressembler extérieurement à un ecclésiastique, ne paraisse à certaines gens un supplice des plus affreux ; quoique cependant nous sachions par l'histoire, qu'au *moyen âge*, un grand nombre de monarques distingués et d'hommes éclairés se revêtaient du froc pour attendre leur dernière heure. Dans quelques pays cet habit était bleu ; dans d'autres, gris ou noir ; en Espagne, il était jaune. Ceux qui étaient absous pour matière légère le portaient pendant l'acte de réconciliation, et seulement alors le simple habit jaune, sans aucun autre signe. Plusieurs mêmes en furent dispensés, et en général, tous ceux qui s'accusaient volontairement, étaient affranchis de toute manifestation publique de leur

(1) Llorente, t. I, p. 477. (2) Ibid., t. I, p. 428.

pénitence. Leur réconciliation avec l'Eglise avait lieu dans un auto-da-fé secret, dans l'intérieur même du tribunal (1). Si, au contraire, le condamné devait abjurer comme *gravement suspect*, il portait le froc jaune surmonté d'une demi-croix; et s'il avait été décidément hérétique, il portait sur le froc en question la figure entière d'une croix. Porter la croix sur ses habits comme marque de la faveur d'un prince, c'est ce qui ne paraît pas à beaucoup de personnes un fardeau bien lourd; mais l'avoir attachée à son habit comme un signe de la grâce de Dieu qu'on a recouvrée, voilà ce qui est effroyable, ignominieux, monstrueux!!!

Il n'y avait absolument que ceux qui étaient livrés au bras séculier et qui ne montraient aucune espèce de repentir, qui portassent un san-bénito parsemé d'images de flammes et de démons, et sur la tête une sorte de bonnet, nommé *caroza* (2). Comme partout ailleurs, on avait en Espagne un *habillement des pauvres pêcheurs*, et tandis qu'en Allemagne, encore même au *dix-neuvième siècle*, et dans des pays qui se comptent parmi les plus civilisés, certains criminels étaient traînés au lieu de l'exécution, enveloppés de peaux de bêtes, en Espagne, ils y étaient autrefois conduits revêtus du san-bénito.

Quant à la pénitence de ceux qui se réconciliaient avec l'Eglise, il y a deux choses qu'on ne doit pas oublier: d'abord, que, conformément aux statuts de l'Inquisition, « les œuvres de pénitence doivent être imposées avec bonté et miséricorde, autant que la conscience peut le permettre (3); ensuite, que l'Eglise primitive et le moyen âge, loin de considérer la pénitence comme ignominieuse, n'y voyaient au contraire qu'un sujet d'édification. Ainsi,

(1) Llorente, t. 1, p. 315, 327, 444.

(2) Ibid., t. 1, p. 328.

(3) Reuss, Collect., p. 2.

tandis qu'aujourd'hui des milliers de personnes ne veulent pas même confesser leurs péchés en secret, on ne faisait autrefois aucune difficulté de les avouer devant toute une assemblée chrétienne. On voyait même des princes descendre de leur trône, pour faire pénitence dans la cendre et le cilice, aux yeux de leurs propres sujets. C'est ce que fit Théodose-le-Grand, pour expier sa cruauté envers la ville de Thessalonique, et parmi ses sujets, personne que l'on sache, ne le considéra comme déshonoré par cette démarche. Saint Louis, et toute la France le savait, se faisait souvent donner la discipline par son confesseur; et personne ne s'apitoyait sur ce prince, comme si par là il s'avilissait, pendant que des millions de sujets admiraient sa piété. Je pourrais accumuler les exemples; mais ce qui précède suffit pour prouver qu'autrefois l'on considérait comme ignominieux, non la pénitence, mais les péchés; et qu'on regardait la pénitence comme un moyen de se laver de la honte du péché.

C'est aussi de ce point de vue qu'il faut maintenant considérer les pénitences imposées par l'Inquisition; et nous trouvons en effet dans Llorente des exemples de personnes qui, après avoir fait pénitence devant l'Inquisition pour des fautes légères, passaient si peu pour déshonorées à cause de cela, qu'elles pouvaient s'unir par des mariages avec les plus grandes familles et même avec des membres de la famille royale (1). Ceux mêmes qui avaient été soumis à faire pénitence comme *gravement suspects*, pouvaient encore aspirer aux charges et aux honneurs, et même aux dignités ecclésiastiques et à des évêchés (2). Quant aux prisons où l'on renfermait ceux que des circonstances aggravantes, ou le danger de corrompre les autres, faisaient condamner pour toujours à la perte de leur

(1) Llorente, t. I, p. 231. (2) Ibid., t. II, p. 2, et 44, p. 467.

liberté, c'étaient ou leurs propres maisons, comme le disent les statuts de Valladolid (1), ou des maisons pénitentiaires, dans le genre des béguinages ou de la Fuggerei à Augsbourg, et dans lesquelles les pénitents pouvaient continuer l'exercice de leur profession ou de leur métier (2). Déjà Torquémada avait imaginé cette institution, et fait construire pour les pénitents, de petits bâtiments entourés d'une muraille commune, et semblables à une ville au sein d'une autre ville.

XVIII. On entend souvent répéter que l'Inquisition a comprimé le génie de la nation espagnole, empêché la culture et l'étude des sciences, et l'on trouve cela tout naturel et même nécessaire. Mais il est bien peu de ces accusateurs qui semblent se soucier de ce que dit l'histoire à ce sujet. Cependant, c'est précisément à l'époque où l'Inquisition prit naissance, que les sciences commencèrent également à fleurir en Espagne. Il s'y éleva des écoles et des universités en grand nombre, l'imprimerie y fut introduite, et les études classiques, en particulier, poussées avec ardeur; les beaux-arts et tous les genres de poésie s'y ranimèrent; on y appela des pays étrangers d'illustres savants, qu'on récompensait magnifiquement; la noblesse fut de nouveau gagnée à la science, des dames mêmes, appartenant aux plus grandes familles, occupèrent des chaires, et l'on vit alors régner en Espagne un mouvement scientifique *incomparablement* plus animé qu'aujourd'hui (3).

Je suis fort éloigné de vouloir attribuer à l'Inquisition ces beaux résultats; mais je crois du moins pouvoir soute-

(1) Reuss, Collect., p. 47.

(2) Llorente, t. 4, p. 226. Reuss, Coll. p. 54

(3) Voir plus haut, chapitre XI, et Prescott, p. I, p. 556-612.

nir que cette institution ne fut pas comme un ouragan furieux, qui détruisit les fleurs de la science. — Il est vrai que le comité des Cortès de 1812, qui, sous la domination française, proposa et fit adopter la suppression de l'Inquisition, déjà anéantie de fait par Napoléon, dit, à la page 75 de son rapport : « les écrivains disparurent au moment où parut l'Inquisition. » Mais si d'ordinaire on loue les Espagnols de leur mépris absolu pour le mensonge, hommage qui récemment encore leur a été rendu par Maurice Arndt, dans son *Histoire comparée des peuples*, il faut croire que ces Cortès de 1812, dont Llorente était membre, avaient perdu ce caractère honorable de la nation espagnole, en renonçant à leur nationalité au profit de la tyrannie de Napoléon ; sans cela, en effet, elles ne se seraient pas souillées d'un mensonge si grossier et si maladroit. Car vraiment, l'époque la plus brillante de la littérature espagnole s'étend précisément de la fin du XV^e siècle à la fin du XVII^e, et comprend ainsi exactement tout le temps où l'Inquisition était le plus puissante. « Tous les écrivains qui ont illustré l'Espagne, dit de Maistre, ont vécu alors, et leurs ouvrages ont été imprimés avec la permission de l'Inquisition (1). » En effet, pour n'en citer que quelques-uns, c'est à cette période qu'appartiennent l'immortel Cervantes, et les poètes Lopez de Véga et Calderon ; c'est alors que vécurent et écrivirent les grands historiens de l'Espagne, Fernand de Pulgar, Zurita et Mariana. Llorente cite à la vérité dans son second volume 118 savants qui ont été persécutés par l'Inquisition ; mais pour compléter son rapport, il est essentiel d'observer qu'ils ne perdirent pas pour cela un seul cheveu de leur tête (2).

(1) De Maistre, *Lettres*, etc. p. 72.

(2) Il fallait qu'il y en eût beaucoup alors ; plus tard et maintenant on

XIX. Mais je ne dois pas passer sous silence le jugement porté sur l'Inquisition par les esprits les plus élevés et les plus cultivés de l'Espagne.

Llorente lui-même nous donne un article à part sur cet objet, et il y remarque d'une manière toute particulière, que le grand historien Pulgar s'est prononcé contre l'Inquisition, laquelle fut précisément établie de son temps (1). Dire que Pulgar blâmait l'emploi de la peine de mort contre les hérétiques, c'est exact; mais qu'il ait parlé contre l'Inquisition en général, c'est ce qu'on ne peut soutenir en aucune manière. Quant à Mariana, Llorente se borne à raconter ce que cet écrivain rapporte des opinions manifestées par d'autres à ce sujet; mais il passe à dessein sous silence le jugement même de cet historien, jugement qui nous semble avoir d'autant plus de poids, que Mariana lui-même a été poursuivi par l'Inquisition. Or il dit que l'Inquisition a été *reipublicæ universæ majori commodo.... præsens remedium adversus impendentia mala, quibus aliæ provinciæ exagitantur, cælo datum; nam humano consilio adversus tanta pericula satis caveri non potuit* (Lib. xxiv, c. 17).

Écoutons maintenant le philosophe Pierre Martyr, que Llorente loue ailleurs à cause de sa franchise, et dont les lettres doivent être tellement libérales, que, selon l'opinion de Llorente, elles ont dû être imprimées en pays étranger (2). Ce dernier point est faux; car la première édition de cette fameuse collection de lettres, fut imprimée à Alcalá de Hénarès en 1530; mais ce qui est exact, c'est que Martyr porta plusieurs fois et sans déguisement des

aurait eu de la peine à en poursuivre autant. D'ailleurs, on n'est pas inviolable parce qu'on est écrivain; et, ces poursuites, comme on le voit, n'empêchaient pas qu'il n'y en eût beaucoup. N. du Trad.

(1) Llorente, I. p. 236. (2) Ibid., t. I, p. 349.

jugements très-sévères sur l'inquisiteur Lucero et sur sa conduite, et lui donna le nom de *Tenebrero* (homme de ténèbres), au lieu de *Lucero* (homme de lumière). Mais ce grand humaniste, ce savant reconnu pour avoir des idées si libérales, tient un tout autre langage quand il parle de l'Inquisition elle-même. Dans sa lettre 279 à un ami qui possédait sa confiance, il dit, au sujet de la reine Isabelle qui venait de mourir : *qualem una cum viro se gesserit ad extirpandas hæreses, purgandam religionem, etc. nemo ambigit* : il compte ainsi le zèle religieux de la reine parmi les vertus qui la recommandaient.

Dans sa lettre 295, il blâme Lucero ; mais il appelle l'Inquisition elle-même *præclarum inventum et omni laude dignum opus, ut omnis e religione labes tollatur* ; et ce jugement, il le porte au moment où son honorable ami, l'archevêque Talavera, venait d'être inquiété par Lucero ; et cela dans une lettre à un ami si intime, qu'il n'a besoin de s'imposer aucune retenue, moins encore de recourir au déguisement et au mensonge.

Plusieurs fois encore, Martyr parle du procès de Talavera, mais jamais il ne s'en prend à l'Inquisition elle-même, c'est toujours et uniquement à la personne de Lucero. Et pour qu'on ne croie pas que cet écrivain n'a peut-être osé s'exprimer librement, je renvoie le lecteur, non-seulement à ses sorties violentes contre Lucero, mais encore à la démarche publique qu'il fit devant les juges de l'Inquisition en faveur de Talavera (1).

Quant au célèbre Zurita, historien de l'Aragon, un peu postérieur à Martyr († 1580), Prescott lui donne cet éloge, qu'aucun autre historien espagnol ne s'est aussi peu que lui laissé entraîner par des préjugés religieux (2) ; et

(1) Martyr, Ep 331. (2) Prescott, p. II, p. 37.

Llorente lui-même appelle cet auteur des *Annales de l'Aragon*, un écrivain digne de foi et qui aime la vérité (1). Or, voici comment s'exprime Zurita, cet écrivain si libéral : « Pour ce motif, ils (Ferdinand et Isabelle) introduisirent contre l'hérésie le Saint-Office de l'Inquisition. C'était le moyen suprême qui restait à inventer pour la protection de notre sainte foi, et qu'une inspiration divine semble leur avoir suggéré pour préserver l'Espagne d'erreurs et d'hérésies innombrables, qui troublaient le reste de la chrétienté (2). » A la fin du même chapitre et dans d'autres endroits (3), il voit également dans l'Inquisition un *bienfait* pour l'Espagne.

Un contemporain de Zurita, plus jeune que lui, et après lui historiographe de l'Aragon, Jérôme Blancas, mort en 1590, écrivain aussi distingué par l'élégance de sa latinité, que par son amour magnanime pour la liberté (4), s'exprime en ces termes au sujet de l'Inquisition. à la page 263 de son principal ouvrage, *Commentarii rerum Aragonensium* : « La plus grande preuve que Ferdinand et Isabelle donnèrent de leur sagesse et de leur piété, c'est que pour tirer de leurs funestes erreurs l'esprit des hérétiques et des apostats, et pour briser leur audace, ils introduisirent le Saint-Office de l'Inquisition, institution dont l'utilité et le mérite sont reconnus, non-seulement en Espagne, mais encore dans tout le monde chrétien. »

Blancas revient encore souvent sur l'éloge de l'Inquisition, entr'autres à la page 274; et l'on remarque aisément que, comme Zurita et d'autres, il sentait grandir son estime pour l'Inquisition, à mesure qu'il considérait les horreurs des guerres de religion, enfantées dans d'autres

(1) Llorente, t. II, p. 435.

(2) Zurita, t. V, l. 4, c. 6.

(3) P. ex. t. IV, l. XX, c. 49.

(4) Prescott, p. 4, p. 79.

pays par la réforme. Aussi assure-t-il, à la page 346 , que l'Inquisition jouissait auprès de ses contemporains de la plus haute considération.

Enfin , d'autres écrivains plus récents s'accordent avec Blancas , pour dire que c'est l'Inquisition qui a , pendant si longtemps , préservé l'Espagne des guerres civiles et religieuses contre lesquelles , tout bien considéré , cette institution est une excellente mesure préventive.

XX. Examinons maintenant si Llorente , dont l'histoire est regardée comme un oracle , est en réalité un témoin compétent et digne de foi. On croit que Llorente , en qualité d'employé de l'Inquisition , a , comme on dit , révélé les secrets de l'école , mais nous désirerions qu'il l'eût fait , et qu'au lieu de déclamations et de vaines tirades , il nous eût donné des faits. Il est vrai que dans ses assertions il en appelle souvent aux documents originaux ; mais ceux qu'il nous communique n'ont le plus souvent rapport qu'à de petites punitions , tandis que nous eussions aimé à entendre des arrêts détaillés et des sentences de tribunal , qui eussent servi de base à de grands auto-da-fé.

Puis donc qu'il nous est impossible de consulter à notre tour les actes secrets que Llorente prétend avoir mis à contribution , et de les faire servir de base à notre jugement , il devient d'autant plus nécessaire d'examiner exactement la personne de cet écrivain , son caractère moral et scientifique , afin d'y trouver une garantie de sa véracité en général , ou , au contraire , des motifs qui nous fassent douter de l'exactitude de ses assertions.

Par bonheur , nous possédons sur ce personnage un monument biographique très-intéressant , que ses amis de France , Mahul et Lanjuinais , dont il fut longtemps le collaborateur , lui ont élevé dans la *Revue encyclopédique*

(avril 1823) ; et qui, malgré la prédilection qu'on y remarque pour un ami, contient encore assez d'éléments de vérité pour nous aider à porter un jugement exact. (Cette biographie se trouve traduite en allemand et enrichie de notes dans le *Catholique*, année 1824, vol. 13, p. 1-35).

Jean-Antoine Llorente naquit, le 30 mars 1756, d'une famille noble d'Aragon, étudia le droit civil et le droit canon à Saragosse, devint, en 1779, prêtre du diocèse de Calahorre, et docteur en droit canon à Valence. Il appartenait dès cette époque à la classe des prêtres appelés *éclairés* ; et, comme le gouvernement espagnol favorisait cette tendance, Llorente vit bientôt s'ouvrir devant lui la carrière des honneurs civils et ecclésiastiques. Deux ans après son ordination, il devint, à Madrid, avocat au Conseil de Castille et membre de l'académie de Saint-Isidore, laquelle s'était formée après l'expulsion des Jésuites, et qui, dès son origine, se montra favorable au Jansénisme. L'année suivante, en 1782, Llorente, quoiqu'il n'eût encore que vingt-six ans, fut nommé grand-vicaire de Calahorre ; et en l'an 1784, de son propre aveu, *il se purifia complètement* par sa liaison avec un homme *instruit et intelligent, des derniers restes du levain ultramontain*. Ses propres paroles permettent à peine de douter qu'à cette époque, il ne se soit lié avec des francs-maçons, et c'en était un apparemment, que cet homme *instruit et intelligent* qui lui fit considérer ses connaissances antérieures comme remplies de préjugés et d'erreurs, le délivra de toute croyance fondée sur l'autorité et lui apprit à n'obéir qu'à sa propre raison. Nous n'avons non plus aucun motif de douter que Llorente, comme l'assurent ses panégyristes, ne fît de rapides progrès dans cette voie nouvelle ; et c'est à cette circonstance qu'il dut d'être nommé par le roi, chanoine de Calahorre. membre de la nouvelle académie

de l'histoire , par Florida blanca , ce *ministre si éclairé* , et enfin secrétaire général de l'Inquisition de Madrid , par le Grand-inquisiteur dom Augustin Rubin de Cévallos , évêque de Jaen (1789). Il n'était pas extraordinaire *alors* , depuis Aranda et Pombal , de voir des jansénistes et des francs-maçons dans les charges les plus importantes de l'Eglise , tant en Espagne qu'en Portugal. Ainsi le frère même de Pombal était Grand-inquisiteur de ce royaume, et l'université de Coïmbre était presque entièrement composée de théologiens francs-maçons (1).

Llorente remplit la place de secrétaire de l'Inquisition jusqu'en l'an 1791 , qu'il fut banni de la capitale et relégué dans son canonicat de Calahorre. Mais rappelé par le Grand - inquisiteur dom Manuel Abad y la Sierra, autre *ami des lumières* (1793) , il travailla avec lui , et , après sa chute , avec le ministre Jovellanos , la comtesse Montijo et d'autres , à une transformation ecclésiastico-politico-libérale de l'Espagne. Mais compromis par des lettres interceptées , il fut , quoique déjà sur la liste des candidats pour un évêché , mis en prison , déposé de sa place près du tribunal de l'Inquisition , et condamné à une pénitence d'un mois dans un couvent.

Sa disgrâce dura jusqu'en 1805 , où le fameux *prince de la paix* , Manoël Godoï , ministre d'Espagne , résolut d'enlever aux provinces basques leurs libertés (Fuéros) et de les soumettre à son despotisme. Afin que l'œuvre de la tyrannie réussît plus facilement , cet acte de violence devait être accompagné et justifié par de prétendues raisons scientifiques ; et à cet effet , Godoï jeta les yeux sur Llorente , qui fut appelé à Madrid , et en peu de temps créé chanoine de l'église primatiale de Tolède , écolâtre

(1) Pfeilschifter. Politische Studien. Th. I, p 78

de l'archevêché, chancelier de l'université de cette ville, et chevalier de l'ordre de Charles III ; tout cela, parce que, dans un ouvrage en trois volumes (*Noticias históricas sobre las tres provincias vascongadas* (Madrid, 1806-7), il avait combattu les libertés des susdites provinces. Le libéral Llorente était devenu l'instrument du despotisme; et par dérision pour les provinces dépouillées, on le créa membre de la *Société patriotique des provinces basques*. Ranke avoue aussi ce tort de Llorente (1) ; mais, à nos yeux, cette manière d'agir est une preuve de l'habileté avec laquelle cet homme s'entendait à torturer l'histoire pour la faire servir à ses vues et à ses plans ; et n'eût-on de lui que cette guerre injuste intentée aux Fuéros des Basques, guerre contre laquelle l'histoire proteste hautement, c'en serait assez pour oser dire qu'on peut avec fondement suspecter en général sa manière d'écrire l'histoire.

On sait comment, le 10 mai 1808, à l'entrevue de Bayonne, Napoléon voulant donner le trône d'Espagne à son propre frère Joseph, força le roi Ferdinand de déposer sa couronne. Les patriotes espagnols s'élevèrent courageusement contre l'étranger qu'on leur imposait ; mais il y eut aussi un parti qui, oubliant les traditions nationales, se vendit au despote français. Or, à ce parti appartenait... Llorente ! Les ordres religieux furent alors opprimés, les couvents dépouillés de leurs biens, et un prêtre !!... c'était Llorente, accepta la charge glorieuse de mettre à exécution le décret qui supprimait les couvents, de faire à travers l'Espagne une course de brigandage, et d'administrer les biens ainsi sécularisés ; opération qui, à ce que l'on dit, fit passer plus d'une pierre précieuse des ornements des églises dans les poches des commissaires

(1) Fürsten und Völker, Thl. I, s. 242.

(Katholik Jahrg. 1824, B. 13, S. 18). Il montra tant d'aptitude pour les confiscations que, bientôt, on le créa directeur général des biens dits nationaux, titre qu'on aimait à donner aux biens confisqués des patriotes espagnols opposés à l'usurpation française.

Quelque temps après, accusé d'une soustraction de onze millions de réaux, il perdit de nouveau sa place ; mais sa faute n'ayant pas été prouvée, il reçut en retour la charge de commissaire général de la *Cruciade*, bulle par laquelle les papes avaient autrefois accordé aux rois d'Espagne des revenus particuliers, destinés à faire la guerre aux Maures. Ce but n'avait plus d'objet, mais la taxe existait toujours.

A partir de l'an 1807, Llorente, par l'ordre du roi Joseph, s'occupa de pamphlets, de pièces fugitives, propres à *franciser* le pays, et surtout de son Histoire de l'Inquisition, pour laquelle, avec l'aide de quelques coopérateurs, il se mit à rassembler des matériaux. Il emporta cet ouvrage avec lui, lorsqu'après la chute de Joseph, il fut banni de l'Espagne pour crime de haute trahison et se rendit à Paris (1814). C'est là qu'il donna au public sa fameuse *Histoire critique de l'Inquisition espagnole*, en quatre volumes in-octavo, qu'il écrivit lui-même en espagnol, et que, sous ses yeux, Alexis Pelliier traduisit en français (1817-18). L'autorité épiscopale de Paris lui interdit, à cause de cette publication, les confessions et la messe ; et comme il voulait pourvoir à sa subsistance en donnant des leçons privées d'espagnol, l'université royale lui interdit également l'enseignement dans les institutions privées. Il fut donc réduit à vivre, soit des productions de sa plume, soit des secours qu'il recevait des loges maçonniques de Paris. Amnistié en 1820, de même que les autres exilés, il continua cependant de rester à Paris, traduisit

les *Aventures de Faublas*, ouvrage immoral, et publia, en 1822, ses *Portraits politiques des Papes*, ouvrage non moins condamnable, qui engagea le gouvernement français à le bannir de France, en décembre 1822. A peine de retour à Madrid, il y mourut le 5 février 1823.

Après ce qu'on vient de voir, il est sans doute permis de demander, si un homme qui, aux gages d'un ministre tyrannique, l'a aidé à détruire les antiques libertés d'un brave peuple en dénaturant son histoire, si un homme qui a trahi sa patrie et s'est vendu corps et ame à un usurpateur étranger; si un prêtre qui s'est fait l'instrument de la spoliation violente de l'Eglise, et à qui les autorités ecclésiastiques et civiles ont dû, à cause de ses principes, interdire l'administration des choses saintes et l'enseignement de la jeunesse; si, dis-je, un tel homme mérite notre confiance, s'il est digne qu'on le croie en tout.

Il s'en trouvera difficilement qui osent répondre affirmativement à la première partie de cette demande; car enfin, celui qui dénature l'histoire des Basques, peut aussi altérer celle de l'Inquisition; or, c'est ce que Llorente a fait, comme le reconnaît Léopold Ranke (*Fürsten und Völker*, th. I, p. 242). Quant à ce qui regarde le côté sacerdotal et ecclésiastique de Llorente, nous devons encore le soumettre, sous ce rapport, à une nouvelle considération. Aux taches susdites par lesquelles il a souillé son caractère de prêtre, il joignait une aigreur extraordinaire contre l'Eglise, et cette haine arracha à sa plume une foule d'inexactitudes et de faussetés. Je ne rappellerai pas qu'il représente faussement l'Inquisition comme une usurpation de l'autorité ecclésiastique sur le pouvoir de l'Etat, tandis qu'il résulte clairement des faits rapportés par lui-même, que cette institution n'était qu'un tribunal royal,

faisant usage des armes ecclésiastiques. Mais Llorente blâme en outre les papes , avec une partialité haineuse , jusque dans leurs efforts pour adoucir la rigueur de l'Inquisition et protéger ceux qu'elle poursuivait; et doué d'une imagination vraiment inventive , il ne se lasse pas de prêter à leurs plus belles actions les motifs les plus détestables. Un exemple prouvera jusqu'à quel point sa haine le porte à dénaturer les faits : Charles-Quint désirait procurer un bénéfice à l'un de ses protégés ; mais le pape en avait déjà disposé en faveur d'un moine. Toutefois , Léon X avait envie d'engager ce moine à renoncer à son droit ; et l'envoyé espagnol en faisant part à son maître de cette disposition du pontife , ajoutait : « On dit que ce moine a été juif autrefois; mais à Rome on « ne s'en soucie pas. » Or , Llorente ajoute à ce rapport la réflexion suivante : « Singulier phénomène ! la cour de Rome se soucie fort peu si un moine *est* juif ou non , tandis qu'il est ordonné à l'Inquisition espagnole d'être si sévère en ce point (1)... »

On voit tout de suite avec quelle méchanceté Llorente fausse ici la circonstance que le moine en question *avait été juif autrefois* , pour pouvoir accuser le Saint-Siège de l'indifférence la plus criminelle. Ce qu'il écrit au sujet des Croisades , peut nous montrer encore comment , sous sa main, l'histoire se change en caricature. « Cette guerre, dit-il (la première croisade), et les autres expéditions de ce genre qui suivirent , *auraient révolté l'Europe par leur injustice*,... si déjà auparavant on n'avait insinué aux peuples l'idée paradoxale , qu'il est permis de faire la guerre pour la glorification et l'honneur du christianisme » (2). — Où trouver encore un homme qui ne rougirait pas d'écrire de la sorte ?

(1) Llorente, t 1, p. 403. (2) Ibid, p. 26.

Dans un autre écrit, *Projet d'une constitution religieuse*, dont, au titre près, Llorente prétendait n'être que l'éditeur, mais qui, de l'aveu de ses biographes, était réellement sorti de sa plume, nous trouvons l'assertion suivante : « Les avantages que le genre humain a tirés du christianisme, ont été contrebalancés par une infinité de maux qui sont nés du changement de la constitution primitive de l'Eglise. » Après une pareille confession de foi, qui, pour tout catholique, équivaut en fait à une excommunication de soi-même, il songe à replacer l'Eglise sur la base qu'elle avait, selon lui, avant l'an 200 de l'ère chrétienne. Il pense donc, lui, ecclésiastique et chanoine catholique, qu'il faut rejeter comme une institution purement humaine, la primatie ecclésiastique, et que personne ne doit lui obéir, lorsque ses règlements ne sont pas en harmonie avec les décisions de sa raison privée ? Ce pieux prêtre rejette en conséquence les commandements qui ordonnent de se confesser au moins une fois l'an, à Pâques, et de recevoir la sainte Eucharistie, d'entendre la sainte messe le jour du dimanche, de faire de ses péchés une confession détaillée, et autres semblables ; et le prêtre, selon lui, ne doit pas même porter à ces pratiques religieuses d'une manière pressante ? Docteur en droit canon, il trouve non-seulement que le divorce est permis, mais qu'il faut même abolir les empêchements de mariage, les vœux monastiques et le célibat, laisser de côté les quatre ordres mineurs, etc. ; en un mot, il y avance un si grand nombre d'assertions anti-ecclésiastiques et anti-catholiques que, dès l'an 1822, le *Quartalschrift* de Tubingue crut devoir porter un jugement sévère sur ces énormités, de même que sur ses nombreuses contradictions et erreurs historiques.

Mais c'est surtout dans ses *Portraits des Papes* que se manifeste énergiquement cette haine pour l'Eglise et pour

son chef, laquelle porte Llorente à dénaturer l'histoire. Ses amis mêmes, malgré leur jansénisme, disent de cet ouvrage : « Non-seulement l'auteur admet une masse de faits d'une authenticité plus que douteuse, tels que l'histoire de la prétendue papesse Jeanne, dont aujourd'hui la source apocryphe est suffisamment démontrée; mais aussi, et nous le disons avec douleur, l'objet, la tendance et le ton de cet ouvrage conviennent également peu au caractère d'un prêtre catholique. » Et, un peu plus loin, ils s'expriment en ces termes : « On l'a vu aussi toucher à ces traditions d'origine apostolique, que le vrai catholique respecte comme dogmes de foi. »

Ajoutons que, dans cet ouvrage, lorsque les anciens reproches qu'on s'est plu à accumuler contre Rome viennent à lui manquer, Llorente n'est pas du tout embarrassé pour inventer de nouvelles accusations. Ainsi, dès son avant-propos, à la page X, il ose dire que la plupart des papes, afin d'augmenter leur puissance, ont adopté le titre d'*évêque universel*. Il est difficile de croire que Llorente fût assez ignorant, pour pouvoir lui-même regarder cette assertion comme vraie. Mais il est tout à fait naïf, lorsqu'il pense que « si les papes étaient réellement vicaires de Jésus-Christ sur la terre, la Providence divine n'aurait pu permettre que la suite des premiers papes ne fût pas suffisamment constatée, et qu'on devrait savoir avec certitude, si Clet et Anaclet sont ou non une seule et même personne; que, puisqu'on ne le sait pas avec certitude, il est impossible que les papes soient les remplaçants de Jésus-Christ ! » Saint Grégoire-le-Grand est à ses yeux le plus lâche des flatteurs; et il est vraiment burlesque de voir avec quelle fureur il tombe sur saint Grégoire VII, qu'il appelle le plus grand des monstres que l'ambition ait jamais fait naître; la cause d'une infinité de guerres et de meurtres; un homme qui a fait plus de mal que jamais aucun autre

homme dans toute la suite de l'histoire , qui a vécu en concubinage avec Mathilde , empoisonné son prédécesseur et autres choses pareilles. Enfin, Rome est, pour Llorente, le *centre des intrigues*, et l'histoire, selon lui, ne pardonnera jamais aux monarques européens le rétablissement de l'Etat de l'Eglise.

En voilà assez , je crois , pour porter un jugement sur l'esprit ecclésiastique et sur le caractère de Llorente. Que si, abstraction faite de sa qualité de mauvais prêtre , on le considère simplement comme historien profane, il est également impossible, sous ce rapport, de méconnaître son *inexactitude* et le *peu de confiance qu'il mérite*. Le seul petit ouvrage sur la *Constitution ecclésiastique* dont j'ai fait mention plus haut , nous fournit déjà un puissant argument contre lui. Il veut absolument établir l'an 200 après Jésus-Christ comme année normale, pour le rétablissement à opérer de l'ancienne constitution de l'Eglise ; de sorte que tout ce qui s'est fait dans l'Eglise postérieurement à cette époque, devrait être rejeté. Mais il est si peu attentif à ses propres paroles , qu'il ne laisse pas de parler aussi des prescriptions des conciles généraux , lesquels , selon lui , devraient aussi avoir force de loi pour la nouvelle Eglise. Et cependant le plus ancien des conciles généraux n'a été tenu qu'au quatrième siècle, en 325.

Il importe peu en soi que l'apôtre saint Paul ait été marié ou non, mais cependant un théologien qui , en dépit de la Bible , lui donne une femme, est ou un écrivain fort inexact, ou un menteur déterminé.

Celui qui soutient *comme un fait établi*, que les apôtres, avant de se séparer , ont composé le *symbole* dit *des Apôtres*, est non-seulement un homme peu versé dans la théologie , mais encore assez téméraire pour présenter comme

établi et incontestable , ce qu'il ne peut savoir que par ouï dire.

Les *Portraits des Papes* sont également riches en bévues historiques. A la page 66 de la première partie , par exemple , Llorente nous apprend d'un air important , que Paul de Samosate est tombé dans l'erreur de Sabelius, énoncé dont le ridicule et la sottise sautent aux yeux de quiconque a commencé seulement l'étude de l'histoire ecclésiastique. A la page 9 , nous apprenons que saint Justin avait déjà écrit ses ouvrages avant saint Ignace d'Antioche , au berceau , apparemment. A la même page , nous voyons le fameux Apollonius de Tyane, *païen*, rangé parmi les anciens *hérétiques* ; la persécution dirigée contre la famille de David placée sous Vespasien, au lieu de l'être sous Domitien ; enfin , un ramas confus de fables débitées sur les anciennes hérésies. Llorente aurait également besoin de maître pour l'histoire et la statistique moderne : « En conséquence, dit-il , de ce que Léon X au XVI^e siècle ne réforma pas sa cour , nous voyons aujourd'hui l'Angleterre, la Suisse, la Saxe, la *Bavière*, la Hollande , l'*Allemagne*, le Wurtemberg, le Hanovre , la Prusse, la Suède , le Danemark et la *Russie*, livrés au protestantisme. » « Si Léon X , pense Llorente, avait été plus condescendant, les *Russes* et les *Grecs* seraient encore aujourd'hui unis avec l'Eglise romaine (*Portraits des Papes* , II, 198-200).

Après ces échantillons de la science de Llorente , jetons encore un coup d'œil sur son Histoire de l'Inquisition. Il y met aux prises (I, p. 23) *Grégoire VII* et l'empereur *Henri III* ; il fait composer les fausses décrétales d'Isidore dès le huitième siècle (I, 15) ; prendre Antioche par les Croisés avant Nicée et Edesse (I, 26) ; selon lui , les protestants ont reçu ce nom d'une protestation faite par eux

contre une décision du pape ; il élève , de sa propre autorité , le moine Pierre de Castelnau à la dignité d'abbé de Citeaux ; mais, par manière de compensation sans doute , il le fait périr quatre ans trop tôt par la main de son assassin (I , 196). Sans parler d'autres inexactitudes , il n'y a pas jusqu'à l'histoire de sa propre patrie , où Llorente ne commette de grossières bévues. Ainsi , il parle à diverses reprises (I , 149-159) du comte d'Arcos et du marquis de Cadix, comme de deux personnages différents, tandis que ces deux titres appartenaient à un seul et même héros , l'illustre Ponce de Léon , à qui l'Espagne devait en grande partie la conquête de Grenade. Or , la faute qu'il commet en cela est , pour le moins , aussi considérable que si un historien français prenait le maréchal Ney et le duc d'Elchingen pour deux personnages distincts.

Une preuve non moins frappante d'une inconcevable légèreté dans un historien *espagnol*, c'est de pouvoir écrire (I, 421) que Philippe I , père de Charles-Quint , vivait encore en 1516 et 1517 , quoiqu'alors il fût mort depuis dix ans , et que sa mort eût occasionné en Espagne de si grands débats.

Nous verrons dans le chapitre suivant plusieurs autres bévues tout aussi grossières commises par Llorente, même dans l'histoire d'Espagne.

Si maintenant nous résumons tout ce qui a été dit de la vie de Llorente, de son caractère et de sa profession d'écrivain , nous trouverons que c'est le traiter bien favorablement, que de l'appeler seulement un écrivain peu sûr et qui ne mérite pas une confiance entière. Quant au côté littéraire de son ouvrage , nous n'avons pas à nous en occuper ici ; nous pouvons tout au plus donner place au jugement qu'en ont porté ses amis de Paris : « La fortune qu'a eue cet ouvrage , disent-ils , il ne la doit ni à son style , qui

manque entièrement de coloris et d'élégance, ni à une disposition habile et intelligente des matières, ni peut-être à la précision des dessins ou à la profondeur et à la finesse des aperçus et des réflexions; au contraire, la vocation à la profession d'écrivain ne se révèle pas dans cet ouvrage.» Celui qui a lu lui-même ces quatre volumes, trouvera encore ce jugement beaucoup trop doux.

Du reste, malgré toutes ces observations, nous sommes toujours fort éloignés de vouloir parler en faveur de l'Inquisition espagnole considérée en elle-même; au contraire nous contestons partout au pouvoir temporel le droit de garrotter la conscience; et nous sommes du fond du cœur ennemi de toute oppression de la Religion par l'Etat, soit qu'elle vienne d'un Torquémada en froc de Dominicain, ou d'un *bureaucrate* du dix-neuvième siècle, revêtu de l'uniforme de fonctionnaire de l'Etat.

Mais nous avons voulu montrer que cette institution n'était pas le *monstre abominable* que l'esprit de parti et l'ignorance ont voulu en faire; et nous avons besoin de nous en convaincre d'avance, si nous voulions nous former une idée exacte de l'homme qui a présidé pendant *dix ans* cette institution en qualité de troisième Grand-inquisiteur. Si l'Inquisition avait été, comme on le dit, plus cruelle en général que la législation de cette époque; si nous n'y avons vu qu'un monstre d'iniquité; alors, le caractère de Ximenès, malgré l'éclat de ses autres vertus et de ses brillantes qualités, aurait été souillé d'une flétrissure ineffaçable.

Nous avons fait voir qu'il n'en est pas ainsi; il ne reste plus qu'à considérer notre cardinal à l'œuvre dans ce nouvel emploi.

CHAPITRE XIX.

Part que prit Ximenès à l'Inquisition.

On lit dans plusieurs ouvrages que ce fut Ximenès , de concert avec le cardinal Mendoza , qui conseilla à la reine Isabelle d'introduire l'Inquisition en Espagne ; et récemment encore , M. de Rotteck a renouvelé cette assertion dans son ouvrage sur l'Espagne et le Portugal (1839). Mais déjà Llorente lui-même l'avait déclarée fausse (1); et d'ailleurs il aurait suffi d'une connaissance très-ordinaire des faits , pour savoir que Ximenès ne vint à la cour que *diu ans après* la fondation de ce tribunal, et qu'à l'époque de son établissement il n'était encore qu'un prêtre inconnu. Sa première participation aux affaires de l'Inquisition date de l'an 1496 , alors que le roi Ferdinand se plaignit au pape de ce que les inquisiteurs avaient, sans l'approbation royale, disposé de la fortune des condamnés , et porté préjudice au trésor. Nous avons vu plus haut que vraisemblablement les inquisiteurs , en attribuant aux enfants des condamnés la fortune de leurs parents , ont plus d'une fois ravi au fisc la proie sur laquelle il comptait , et excité par là le mécontentement du roi. En conséquence, le pape Alexandre VI , qui précisément dans ces temps de guerre

(1) Llorente, t. I, p. 354.

avait grandement besoin de l'amitié de Ferdinand , chargea l'archevêque Ximenès (29 mars 1496) d'examiner cette affaire avec un soin particulier , et d'ordonner, s'il était nécessaire , la restitution de ce qui avait été soustrait au fisc. On ignore l'issue de cette affaire (1).

Nous n'en savons guère davantage au sujet des rapports de l'archevêque avec l'Inquisition , sous le second Grand-inquisiteur , Déza , qui s'éleva par ses connaissances à ce poste important , et plus tard au siège archiépiscopal de Séville , en même temps qu'il se faisait un nom parmi les théologiens de l'Espagne.

Déza avait toujours à ses pieds un lion apprivoisé : Prescott trouve cela tout à fait digne d'un juge suprême d'hérétiques ; et Llorente nous le dépeint en effet comme un homme d'un caractère sévère, un vrai lion, plus dur que Torquémada même , et qui a transporté les terreurs de l'Inquisition en Sicile et à Naples (2). Mais en revanche , le libéral Munoz, académicien espagnol, dans son éloge de Lébrija , nomme Déza , qui cependant avait poursuivi Lébrija, un prélat d'une grande bonté et un théologien de beaucoup de science (Memorias de la real Academia de la historia, t. 3, p. 17); et nous pouvons ajouter qu'il fut du petit nombre des hommes éclairés en Espagne qui appuyèrent Colomb, et à qui , par conséquent , on doit , médiatement du moins, la découverte du Nouveau-Monde.

Mais ce qui contribua le plus à faire à Déza une si mauvaise réputation comme Grand-inquisiteur , ce fut son coadjuteur, Diego Rodriguez de Lucero, écolâtre d'Almeria et inquisiteur à Cordoue : il poursuivait même des innocents , se permettait toutes sortes de rigueurs , et abusait de la confiance de Déza. Dès l'an 1506, Pierre Martyr le

(1) Llorente, t. 4. p. 218, 249. (2) Ibid., t. I, p. 330, 334.

représente comme un homme *severus et iracundus a natura, judaico nomini et neophytis infensissimus* (1) ; et l'année suivante , il répète à plusieurs reprises qu'il porte à tort le nom de *Lucerius* , et qu'on devrait l'appeler *Tenebrerius* (2).

Un des procès les plus odieux occasionnés par Lucero , fut celui de Talavera , archevêque de Grenade ; et ce fut aussi ce procès qui mit de nouveau Ximenès en rapport avec l'Inquisition.

Malgré les vertus de Talavera et les services qu'il avait rendus en s'occupant de la conversion des Maures , il vint à l'esprit de Lucero d'accuser ce noble prélat de tendances judaïques , parce que , dès le principe , il s'était opposé à l'établissement de l'Inquisition ; que constamment il avait protégé les nouveaux chrétiens qui étaient suspects ; et qu'enfin , du côté maternel , il était d'origine juive. Bientôt le Grand-inquisiteur lui-même , à qui Lucero mit sous les yeux un nombre suffisant de témoins , peut-être corrompus , adopta le plan de poursuite imaginé contre le prélat (3) ; et dès le commencement de 1506 , Pierre Martyr se plaignit de l'outrage fait à l'homme , selon lui , le plus saint de l'Espagne (4).

On accusa d'hérésie , en même temps que Talavera , plusieurs de ses parents , qui furent même mis en prison ;

(1) Martyr, Ep. 295.

(2) Ibid., Ep. 333, 334, 339, 342.

(3) Ibid., Ep. 333, 339.

(4) Ibid., Ep. 295. D'après Llorente (I, 344) , Lucero doit avoir entretenu la reine Isabelle du soupçon qu'il faisait planer sur Talavera ; mais Isabelle était morte plus d'un an et demi auparavant. Léonce de Lavergne , dans un article sur Ximenès , publié dans la *Revue des deux mondes* , est inexact aussi , lorsqu'il prétend que Talavera fut poursuivi par l'Inquisition , à cause du projet qu'il avait formé de procurer aux Maures une version arabe de la sainte Bible.

par exemple , son neveu , François Herrera , doyen de la cathédrale de Grenade , la mère et les sœurs de ce chanoine (1).

Llorente rapporte que Déza voulut charger Ximenès d'examiner l'orthodoxie de l'archevêque de Grenade (2) ; mais que Ximenès , de son côté , instruisit Jules II de toute l'affaire , et entra ainsi dans la voie qui rendit réellement à l'accusé la sécurité et le repos(3). En effet, le pape enleva au Grand-inquisiteur l'examen de toute cette affaire, pour en charger son nonce en Espagne, Jean Rufo, évêque de Saint-Bertinoro (dans la Romagne), ainsi qu'une commission nommée *ad hoc* (4).

Ce procès mémorable n'est raconté par Llorente que d'une manière fort incomplète ; mais, par bonheur, Pierre Martyr , qui joua dans cette affaire un rôle assez important , nous en fait connaître tout le détail.

L'enquête fut ouverte au printemps de l'an 1507 , soit à la résidence royale même , à Torquémada , où demeura longtemps l'infortunée reine Jeanne après la mort de son époux , soit dans le voisinage de cette petite ville , à Palencia ; et Talavera envoya à la cour un chargé de pouvoirs , pour y traiter ses intérêts. Il choisit à cet effet le chanoine Gonzalez Cabecas , avec lequel Pierre Martyr travailla fort énergiquement en faveur de l'archevêque , son respectable ami. Il mit sous les yeux

(1) Martyr, Ep. 342.

(2) Nouvelle qui tranquillisa et Talavera lui-même et le peuple qui l'aimait beaucoup. C'est ce que Talavera rapporte lui-même dans sa lettre à Ferdinand imprimée dans les *Memorias*, etc., t. VI, p. 489.

(3) Llorente, t. I, p. 342.

(4) Martyr , Ep. 334. Llorente nomme faussement ce nonce , évêque de Bristol. P. Martyr , Ep. 428 , nomme expressément Rufo *episcopus Britonoriensis*.

des juges l'âge avancé du prélat (80 ans), sa vie sainte et généralement admirée, ainsi que son zèle pour la conversion des Maures (Mart. Ep. 334). Le nonce lui-même, ami de P. Martyr (Ep. 328-330), témoigna beaucoup de bienveillance aux accusés, parla au pape en leur faveur (Ep. 334-335) et envoya la procédure à Rome, d'où revint bientôt l'acquiescement complet de Talavera et de ses proches (Ep. 342). Toutefois ce prélat ne survécut pas longtemps à cet événement, et déjà, dans une lettre du 31 mai 1507, P. Martyr déplore la mort de ce sage et pieux pontife, qu'il compare ailleurs au roi Salomon et au patriarche de la vie monacale, saint Hilarion (1).

Un autre procès, plus scandaleux encore que le précédent, amena l'élévation de Ximenès à la dignité de Grand-inquisiteur. Afin de se sauver eux-mêmes, quelques habitants de l'Andalousie accusés d'hérésie, en avaient dénoncé faussement un très-grand nombre d'autres, dans l'espoir qu'une si grande multitude de suspects ferait accorder une amnistie générale, et que leur procès tomberait en même temps. Il n'en fallut pas davantage à Lucero, qui était crédule et croyait voir partout des hérétiques, pour menacer de faire le procès à une foule de personnes de toute condition, de tout sexe et de tout âge, gentilshommes, dames, chanoines, religieuses, personnages considérés de toute espèce; et Déza y donna son consentement. Mais Ximenès pria Ferdinand de remédier à un pareil désordre, et de faire des démarches auprès du pape pour obtenir la destitution du Grand-inquisiteur Déza. Selon Zurita, qui rapporte ces faits (2). Ximenès aspirait

(1) Martyr, Ep. 334. Llorente, t. I, p. 342, se trompe quand il dit que ce procès dura *trois ans*; il dura tout au plus *un an et demi*; et il n'est guère plus exact quand il ajoute que Talavera survécut de quelques mois à son acquiescement, puisque celui-ci eut lieu le 21 mai 1507, et que le 31, le prélat n'était déjà plus.

(2) Zurita, Anales, t. VI, l. 7, c. 29. Cfr. Martyr, Ep. 370.

dès cette époque à devenir lui-même Grand-inquisiteur ; mais Ferdinand n'entra pas dans ce plan ; et lorsque, bientôt après , le roi Philippe arriva en Espagne , Déza fut relégué dans son diocèse , la juridiction du Grand-inquisiteur suspendue et les affaires de l'Inquisition confiées au conseil royal ; mesure qui , au témoignage de Zurita , fut vivement blâmée par les Espagnols (1).

Mais après la mort de Philippe-le-beau , Déza protesta contre ce qui s'était passé et rentra même dans sa charge de Grand-inquisiteur. On reprit en même temps le procès intenté à ceux qui étaient faussement accusés ; mais alors Cordoue se mit en pleine insurrection (le 6 octobre 1506) : Lucero dut fuir ; les bâtiments de l'Inquisition furent forcés ; le marquis de Priégo relâcha tous les prisonniers ; et, de concert avec le chapitre de la cathédrale et le magistrat civil, demanda à Déza la déposition de Lucero (2).

Le Grand-inquisiteur s'y refusa, de sorte que l'émeute, devenant toujours plus dangereuse , se propagea dans toute l'Andalousie. Alors Ferdinand reconnut enfin lui-même que Déza, son ami et son confesseur , contre lequel l'indignation générale se manifestait si haut et d'une manière si violente, ne pouvait rester plus longtemps à la tête de l'Inquisition ; et pendant son séjour en Italie , il fit auprès du pape Jules II les démarches nécessaires pour que la charge de Grand-inquisiteur fût transférée à Ximenès. Conformément à la volonté du pape, Déza résigna alors sa charge , et Ximenès prit sa place en vertu d'un édit royal du 18 mai 1507. Toutefois sa juridiction ne s'étendit pas , comme celle de ses prédécesseurs , sur la Castille et l'Aragon , mais seulement sur le

(1) Zurita, Anales, ib., c. 2.

(2) Ibid. , An., t. VI. l. 7, c. 42. Llorente, t. I, p. 346 et 348. Ferreras , p. 42, § 202.

premier de ces royaumes : le Grand-inquisiteur de l'Aragon fut confié à don Juan Enguera , évêque de Vich. Ce fut seulement après la mort d'Enguera et celle de son successeur , le chartreux don Louis Mercader (1516), que le Grand-inquisiteur de l'Aragon fut aussi offert à Ximenès ; mais il le refusa , et recommanda pour cette place le doyen Adrien de Louvain , qui , après la mort de Ximenès , réunit de nouveau les deux Grands-inquisiteurs (1).

Aussitôt après son élévation à la dignité de Grand-inquisiteur , Ximenès publia des ordonnances détaillées , qui furent promulguées dans toute la Castille , et qui prescrivaient aux nouveaux convertis la manière dont eux-mêmes , leurs enfants et leurs sujets , devaient se conduire , et assister aux offices divins , etc. , pour ne pas encourir le soupçon de rechute , de magie , etc. Il ordonna en temps de les instruire plus exactement encore des doctrines du christianisme , les avertit de ne pas blasphémer , et chercha ainsi , d'une manière équitable et humaine , à rendre moins nombreux à l'avenir les procès de l'Inquisition (2). Llorente lui-même reconnaît que Ximenès prit tous les soins possibles pour que les nouveaux chrétiens fussent bien instruits , et que dans ce but , il établit pour eux , dans les villes d'une certaine importance , des pasteurs spéciaux , qui devaient les visiter à domicile , les instruire , et par là , les préserver de l'Inquisition (3).

Après ce début , le premier soin du nouveau Grand-inquisiteur fut de terminer le grand procès de Cordoue(4).

(1) Llorente , t. I, p. 370, 374. Gomez , De rebus gestis Francisci Ximenii, (dans l'ouvrage intitulé : Hispaniæ illustratæ scriptores , p. 4407.)

(2) Gomez , t. c. p. 4004. (3) Llorente , t. I, p. 360.

(4) Llorente , t. I, p. 349, croit que Ximenès ne montra d'abord de la douceur que pour empêcher les Cortès de lui retirer la régence de Castille ; mais

Il suspendit sur-le-champ Lucero , et se le fit amener prisonnier à Burgos et garder dans la forteresse de cette ville , pour qu'il eût à rendre compte de sa conduite (1).

Ximenès fit également emprisonner les témoins suspects, et, vu l'importance et l'étendue de ce procès, il établit, du consentement du roi , une *junte* de vingt-deux membres, choisis parmi les hommes les plus dignes d'estime, comme le reconnaît Llorente lui-même (t. I, 352). Cette *junte*, sous le nom de *congrégation catholique*, devait, sous la présidence du cardinal, diriger toute cette enquête. Les membres qui la composaient étaient, outre Ximenès, l'évêque de Vich, Grand-inquisiteur d'Aragon, les évêques de Ciudad Rodrigo, de Calahorre et de Barcelone, l'abbé mitré des Bénédictins de Valladolid, le président ainsi que huit membres du Conseil de Castille, le vice-chancelier et le président de la chancellerie d'Aragon, deux membres du tribunal suprême de l'Inquisition, deux inquisiteurs provinciaux et un auditeur de la chancellerie de Valladolid.

Il est clair que si Ximenès appela tant d'Aragonais à faire partie de cette *junte*, c'est qu'en Castille beaucoup de familles étaient elles-mêmes intéressées au procès, à cause de leur parenté, proche ou éloignée, avec les accusés ou les accusateurs, et qu'ainsi des Aragonais devaient paraître moins sujets à la prévention.

Dès le mois de novembre 1507, Pierre Martyr, qui vivait à la cour, écrivait, à propos de ce procès, au comte l'en-

il ne faut pas une si grande connaissance de l'histoire d'Espagne, pour savoir que Ximenès ne fut Grand-inquisiteur que lorsque Ferdinand fut revenu de Naples, et que sa participation au gouvernement provisoire avait cessé.

(1) Gomez, l. c., p. 4004. Llorente, l. c., t. I, p. 350.

dilla, vice-roi de Grenade, et au doyen de la cathédrale de cette ville, qu'à la vérité Lucero soutenait absolument son innocence, mais que ses juges le regardaient comme suspect d'une dureté excessive et de cruauté (1). En mars suivant, il écrivait que les juges examinaient avec beaucoup de soin chacun des jugements portés auparavant par Lucero, et que cet homme avait puni même des innocents, sur des accusations peu vraisemblables (2).

Le 9 juillet 1508, la junta déclara que les témoins qui avaient déposé contre les accusés de Cordoue étaient, à cause de leur caractère et de leurs contradictions, tout à fait indignes de confiance, et qu'ils avaient avancé des choses absolument incroyables en elles-mêmes. En conséquence, les prisonniers furent rendus à la liberté, et réparation fut faite à leur honneur, ainsi qu'à la mémoire de ceux qui étaient morts dans cet intervalle; on rebâtit les maisons abattues sous le soupçon d'être des synagogues secrètes, et l'on effaça des archives du tribunal les observations défavorables qui avaient été faites sur ceux qui étaient soumis à l'enquête.

Cet arrêté fut proclamé publiquement à Valladolid le 1^{er} août 1508, avec beaucoup de solennité, en présence du roi et d'un grand nombre de grands et de prélats (3). D'après Llorente, on garda encore quelque temps Lucero dans la prison de Burgos; puis, par un excès de douceur, on le renvoya dans son évêché d'Almería (4). Il est vrai que beaucoup de personnes, entr'autres Pierre Martyr (Ep. 393) trouvèrent qu'on l'avait traité avec trop de douceur; mais s'il n'avait manqué que par trop de crédulité et par un faux zèle, plutôt que par méchanceté; et si rien, comme l'insinue Gomez (1004, 18), ne prouva qu'il eût été

(1) Martyr, Ep. 370, 372.

(2), Ibid., Ep. 375.

(3) Llorente, t. I, p. 352.

(4) Ibid., p. 353.

de mauvaise foi dans sa manière d'agir, il était bien naturel, dans ce cas, qu'on l'élargît, après un emprisonnement d'une année, privé de sa place d'inquisiteur et réduit au bénéfice qu'il possédait antérieurement. Quant au titre d'évêque d'Almería, libre à lui de remercier Llorente dans l'autre monde de le lui avoir donné, car, en ce monde, il ne fut jamais que chanoine (Gomez, *ib.*).

Vers le même temps, Ximenès éleva un beau monument à sa gloire, comme Grand-inquisiteur, par la protection qu'il accorda à l'illustre savant Antoine de Lébrija ou Nébrissa, ville voisine de Séville. C'était un des humanistes les plus distingués de l'Espagne, comme nous l'avons vu dans les deux chapitres qui traitent de la fondation de l'université d'Alcala, et de la Polyglotte de Complute. La franchise avec laquelle il signala, dans ses remarques critiques sur différents passages de l'Écriture sainte, des fautes de traduction dans la Vulgate (1), lui attira, de la part de plusieurs théologiens, de vifs reproches de témérité. Déza, de son côté, attachait de l'importance à leurs accusations et prohiba les deux premières Quinquagènes de ses *recherches bibliques*. La conséquence de cette prohibition fut que Lébrija suspendit la publication de quelques autres ouvrages qu'il avait faits, et ne les donna au public qu'à l'avènement de Ximenès à la charge de Grand-inquisiteur. Il lui présenta alors aussi pour sa défense une apologie pleine de vivacité et de franchise. C'est ainsi que les faits sont racontés par l'académicien Munoz (*Memorias*, etc. t. III, p. 17), et Antonio, auteur d'une Histoire littéraire de l'Espagne (*Bibliotheca hispana*, t. I, p. 109). Quant à ce que raconte Llorente (t. I, p. 343) de mauvais traitements infligés à Lébrija, son récit repose entièrement sur une

(1) Du Pin, Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, etc. t. XIV, p. 124.

erreur. En effet , malgré l'interdiction de ses ouvrages , il ne fut plus inquiété par Déza et vécut tranquille , soit comme professeur à Salamanque, soit à la cour comme historiographe ; Ximenès , de son côté, se l'attacha en 1508 , l'employa à l'édition de sa Polyglotte , le nomma professeur à la nouvelle université d'Alcala et l'honora de son amitié. Il prenait conseil de lui dans tout ce qui avait rapport aux affaires de l'université ; et souvent même , de sa fenêtre , il s'entretenait familièrement avec lui. Ximenès ne cessa , tant qu'il vécut , de protéger également d'autres savants, tels que le premier chancelier d'Alcala , l'abbé Lerma et le savant Vergara , contre les tentatives employées pour les faire inquiéter par l'Inquisition (1).

Llorente rapporte encore beaucoup d'autres choses honorables pour Ximenès , en sa qualité de Grand-inquisiteur. La plus digne d'attention, selon nous, c'est la surveillance sévère qu'il exerçait sur les employés de l'Inquisition. Les événements de Cordoue avaient montré comment des employés subalternes peuvent abuser de leur autorité , de la manière la plus tyrannique et la plus dangereuse. Il était donc tout à fait naturel que Ximenès mît des bornes à leur pouvoir , leur ôtât entr'autres le droit de commuer les pénitences imposées et d'y en substituer d'autres ; qu'enfin , il examinât attentivement leur conduite et en destituât plusieurs. Ce fut en vain que ces derniers protestèrent et en appelèrent au pape ; loin de leur venir en aide , le pontife se déclara décidément pour Ximenès (2).

Mais , d'autre part , le Cardinal ne put obtenir que le Conseil suprême de l'Inquisition fût uniquement composé d'ecclésiastiques ; et la réponse qu'il reçut à ce sujet de

(1) Llorente, t. II, p. 8, 454. (2) Ibid., t. I, p. 358, 359.

Ferdinand, le 11 février 1509, prouve mieux que toute autre chose que l'Inquisition, comme nous l'avons montré précédemment, était une institution purement politique. Ximenès voulut protester contre la nomination de Hortugno Ybaguez d'Aguirre au Conseil suprême, à cause de sa qualité de laïc ; mais Ferdinand répliqua que le Conseil suprême de l'Inquisition avait reçu sa juridiction du roi, et qu'ainsi le roi pouvaity faire entrer qui bon lui semblait, comme dans tout autre tribunal. Ximenès dut céder ; mais lorsqu'après la mort de Ferdinand, il devint lui-même régent de Castille, il exclut Aguirre de ce conseil. Charles-Quint l'y rétablit toutefois encore après la mort du Cardinal : c'était d'ailleurs un personnage plein de mérite (1).

Ximenès déposa aussi le secrétaire du Conseil suprême, Antoine Ruiz de Calcena ; Llorente n'en dit pas le motif (t. I, p. 360), mais en revanche il nous rapporte un autre fait d'une manière assez complète.

L'aide du geôlier de l'Inquisition à Tolède avait eu avec quelques prisonnières des rapports scandaleux ; et cette affaire avait eu un grand éclat et avait excité une vive indignation. C'est sans doute aussi à cet événement qu'a rapport l'écrit du chevalier Gonzalo de Ayora, que Llorente cite ailleurs en partie, et où l'auteur déplore, dans les termes les plus expressifs que le zèle puisse inspirer, un si honteux désordre.

Ximenès reconnut aussi tout de suite combien il était urgent de remédier radicalement à cet abus, et, avec l'assentiment du Conseil suprême, ce prélat d'un caractère ferme et énergique n'hésita pas à prononcer la peine de mort pour tout crime contre les mœurs, commis par un employé de l'Inquisition avec une prisonnière (2).

(1) Llorente, t. I, p. 359.

(2) Ibid. 359 p.

Nous avons déjà parlé plus haut de plusieurs autres bonnes mesures prises par le nouveau Grand-inquisiteur, pour que les nouveaux convertis fussent mieux instruits des choses religieuses, et prémunis contre toute inconsidération dangereuse : nous avons cité, par exemple, la fondation de paroisses spéciales pour les nouveaux chrétiens, et les règles de conduite qu'il leur donna pour éviter de se rendre suspects aux inquisiteurs.

Par une prescription d'un autre genre, d'ailleurs peu importante en elle-même, il ordonna, en 1514, de donner désormais aux croix peintes en quelques endroits du San-bénito, la forme d'une croix de Saint-André, afin, comme le dit Llorente, que la croix de Jésus-Christ ne fût pas profanée en figurant sur les habits des condamnés (1).

Mentionnons encore que Ximenès cessa d'accorder aux receveurs des biens confisqués des agents payés par le fisc; qu'il imposa aux receveurs l'obligation de les payer de leurs propres deniers, leur demanda à eux-mêmes un compte rigoureux des biens qu'ils administraient, et publia une instruction spéciale pour les receveurs et ceux qui tenaient les livres (2).

Nous regrettons beaucoup que parmi les nombreux procès qui *doivent* avoir eu lieu sous Ximenès, Llorente ne nous en ait conservé que *quatre*; rien n'eût été plus propre à nous faire connaître exactement la manière dont ce prélat s'acquittait de ses fonctions tant décriées d'inquisiteur.

Le premier des procès dont Llorente nous fait part est de l'an 1511. Il a rapport à une espèce de dévote, fille d'un campagnard de Piedrahita, dans le diocèse d'Avila, et qui portait l'habit des tertiaires de Saint-Dominique.

(1) Llorente, t. I, p. 360. (2) Reuss, Collect. etc., p. 92 et 129.

Elle prétendait être en relation avec le Christ et la sainte Vierge, entrait avec eux dans des entretiens fréquents et s'appelait la fiancée de Jésus-Christ. Elle se croyait en outre constamment accompagnée de la sainte Vierge, et s'arrêtait aux portes où elle voulait entrer, faisant toute sorte de démonstrations de politesse pour engager Marie à passer la première. Le roi Ferdinand la fit venir à Madrid, et s'entretint avec elle, ainsi que Ximenès.

Comme les avis des théologiens les plus distingués étaient fort partagés sur son compte, que les uns la regardaient comme une visionnaire qui se faisait illusion à elle-même, et les autres comme une sainte; Rome, d'une part, fit examiner cette affaire par son nonce et deux autres évêques, tandis que de l'autre, l'Inquisition, comme c'était son devoir, intentait un procès à cette fille. Ximenès, en particulier, la regardait comme inspirée; et le tribunal lui-même, ne trouvant rien de dangereux dans sa conduite, rien qui sentit l'hérésie ou la fourberie, ne l'inquiéta pas davantage (1).

Le second procès que nous communique Llorente (I, 363) est celui de Juan Henriquez de Médina, que les inquisiteurs de Cuenca déclarèrent après sa mort coupable d'hérésie, et dont ils voulurent en conséquence confisquer les biens. Les héritiers en appelèrent au Grand-inquisiteur, et Ximenès nomma des commissaires pour examiner de nouveau le procès. Ces commissaires, suivant l'usage suivi jusqu'alors par l'Inquisition, refusèrent de communiquer aux parents du défunt les actes d'accusation et les noms des témoins; mais les intéressés s'adressèrent à Léon X, qui, par des brefs du 8 février et du 9 mai 1517, exigea, sous peine d'excommunication, la communication

(1) Llorente, t. 1, p. 361-363. Martyr, Ep. 428, 431, 489. Fléchier, liv. VI, p. 489. Ferreras, t. VIII, p. 354, § 276.

des actes, et un jugement *équitable*. Henriquez fut ensuite complètement absous.

Quant à Ximenès, qui était alors près de sa fin, il paraît n'avoir pris à cette affaire aucune autre part que la nomination des commissaires dont il a été parlé.

Vient ensuite un troisième procès dont Ximenès ne vit pas l'issue. Jean de Covarrubias, de Burgos, qui déjà avait été absous une fois, fut de nouveau dénoncé après sa mort par le fiscal. Mais Léon X, dont il avait été le condisciple, s'intéressa tout d'abord à cette affaire, et ordonna à Ximenès, par une lettre du 15 février 1517, de la terminer promptement et d'user de douceur : il ne tarda pas même à évoquer cette cause à Rome. Ximenès fit à ce sujet des représentations ; et après sa mort, qui arriva la même année en automne, Charles-Quint protesta avec tant de force contre ce qu'il appelait un empiètement sur les droits de l'Inquisition, que le pape abandonna de nouveau ce procès au successeur de Ximenès, le cardinal Adrien. Llorente ne dit pas comment il se termina (1).

Quant au quatrième procès, Llorente n'indique pas que Ximenès y ait pris la moindre part (2). Les supérieurs des Augustins se plaignaient de ce que les inquisiteurs avaient procédé contre plusieurs de leurs moines. Léon X, par un bref du 13 mai 1517, leur accorda le privilège d'être désormais jugés en matière de foi, non par l'Inquisition, mais par leurs supérieurs. Nous ne savons si Ximenès approuva ce privilège ; mais, dans le fait, si nous ne connaissions Llorente, nous devrions croire qu'il n'a voulu choisir que des procès propres à montrer combien le Saint-Siège cherchait à adoucir l'Inquisition.

(1) Llorente, t. I, p. 364. (2) *Ibid.*, p. 365.

A propos de cette tendance des papes, il existe un décret fort remarquable destiné à la combattre. Par ce décret, qui est du 31 août 1509, le roi Ferdinand menace de la peine de mort quiconque obtiendrait ou publierait une bulle du pape ou de son légat, ou un document quelconque, qui fût préjudiciable à l'Inquisition. Il va sans dire que Llorente trouve fort naturel et fort juste cette faveur *sanglante* accordée à l'Inquisition; et cela ne dérange pas du tout l'opinion où il est que l'Inquisition était une institution ecclésiastique (1).

Il montre encore ailleurs d'une manière bien remarquable, avec quelle facilité les contradictions s'harmonisent dans son esprit. Ainsi, il regarde comme provenant de Ximenès un roman allégorique sur l'Inquisition, intitulé *Du gouvernement des princes*, et publié sous le voile de l'anonyme. Cet ouvrage, selon lui, prouverait que Ximenès était lui-même peu favorable à l'Inquisition, et qu'il désirait y apporter beaucoup de changements importants, entr'autres, la publicité (2). Cette production étrange est adressée à Charles-Quint, encore prince des Asturies, et rapportée en partie dans le quatrième volume de Llorente.

Il présume que Ximenès l'a composée lui-même ou fait rédiger avant d'être nommé Grand-inquisiteur et après la mort d'Isabelle, ainsi, entre 1504 et 1507; et il ne fait pas attention que, quelques pages plus haut (IV, p. 389), il avait assigné pour époque à cet ouvrage l'année 1516, ou à peu près. Cette dernière date est effectivement la plus vraisemblable; car, de 1504 à 1507, Charles-Quint n'avait encore que de quatre à sept ans, et n'était nullement capable, par conséquent, d'apprécier des matières si importantes.

(1) Llorente, t. I, p. 368. (2) *Ibid.*, p. 355-357.

Malgré le plaisir que j'aurais à faire honneur à Ximenès des principes d'humanité énoncés dans ce livre , il m'est toutefois impossible de rejeter le doute bien fondé que j'éprouve à ce sujet. Ainsi, l'écrit en question recommande d'une manière pressante au prince Charles plusieurs changements à introduire dans l'Inquisition ; par exemple , la publicité. Or, c'est Ximenès qui avait déterminé Ferdinand à ne pas céder en ce point au désir des nouveaux chrétiens ; et comme ceux-ci, pour obtenir une telle concession, avaient offert au roi la somme de 600,000 ducats, Ximenès, à ce que l'on dit, lui offrit, en guise de dédommagement, une somme considérable provenant de sa cassette privée (1).

En outre, lorsqu'après la mort de Ferdinand, les nouveaux chrétiens firent de pareilles offres à Charles, devenu roi, qu'ils allèrent jusqu'à lui offrir 800,000 écus d'or, et que G. de Croy, seigneur de Chièvres, gouverneur du prince et son ami intime, appuyait leurs prières, ce fut Ximenès encore qui protesta contre cette concession (2) et adressa au roi la lettre suivante : « Très-puissant roi catholique et gracieux Seigneur ! Votre Majesté doit savoir que les rois catholiques ont donné tant de soins au sacré tribunal de l'Inquisition, qu'ils en ont examiné les lois et les institutions avec tant de prudence, de sagesse et de scrupule, qu'elles peuvent réellement se passer d'une transformation, et que ce serait, en effet, dommage de les changer. Une telle innovation me serait surtout douloureuse dans les conjonctures actuelles, parce que les Cata-

(1) Llorente, t. I, p. 366.

(2) Ibid., t. I, p. 367. Fléclier, l. VI. Jost, Gesch. der Juden. Thl. 8, p. 237. Ximenès aurait peut-être ignoré cette offre avant que Charles l'eût acceptée, s'il n'en avait reçu avis par le cardinal Pucci, qui voulait l'obliger, parce que son neveu était destiné à la nonciature de Castille.

lans et le pape en prendraient certainement occasion d'aller plus loin encore dans leur mépris pour l'Inquisition. Je reconnais que Votre Majesté est dans un pressant besoin d'argent ; mais la pénurie dans laquelle se trouvait le roi catholique Ferdinand , l'aïeul de Votre Majesté , était certainement plus grande encore ; et quoique les nouveaux convertis lui offrissent pour la guerre de Navarre la somme de 600,000 ducats d'or , il ne les accepta cependant pas , parce qu'il préférait le culte de la religion chrétienne à tout l'or du monde (1).

» Plein des sentiments de fidélité qui doivent animer un sujet, et du zèle que je dois avoir pour la dignité à laquelle Votre Majesté m'a élevé , je vous prie , Sire , d'ouvrir les yeux, d'imiter l'exemple de l'aïeul de Votre Majesté, et de ne consentir à aucune innovation dans la manière d'agir de l'Inquisition. Je remarque à ce propos que tous les reproches que lui font ses adversaires ont déjà été détruits sous les rois catholiques , de glorieuse mémoire , et qu'on ne peut apporter de modification à la moindre des lois de l'Inquisition , sans porter atteinte à la gloire de Dieu , et sans rabaisser vos illustres ancêtres. Que si cette considération ne faisait aucune impression sur Votre Majesté , je la prierais au moins de faire attention à ce qui s'est passé récemment à Talavera de la Reina , où un juif nouvellement converti , ayant appris le nom de celui qui l'avait accusé près de l'Inquisition , se mit à sa recherche et le perça d'un coup de lance. La haine contre ces dénonciateurs est en effet si grande , que, si l'on ne s'oppose à la manifestation de leurs noms , ils seront assassinés , non-seulement en secret , mais sur les places publiques , et même dans les églises , et que personne , à l'avenir , ne

(1) On voit que Ximenès ne parle pas ici de l'offre qu'il fit lui-même à Ferdinand, si toutefois elle a jamais eu lieu.

voudra plus, par de pareilles dénonciations, compromettre sa propre vie. Mais alors aussi, c'en est fait de ce tribunal sacré, et la chose de Dieu reste sans défenseurs. J'ai la confiance que Votre Majesté, mon roi et mon seigneur, ne sera pas infidèle au sang catholique qui coule dans ses veines, et se persuadera que l'Inquisition est un tribunal de Dieu, et une institution distinguée des prédécesseurs de Votre Majesté. »

J'ai trouvé cette lettre dans Carnicero (II , p. 289-293). Gomez n'en a qu'un extrait.

Avec une telle manière de voir, il est impossible que l'ouvrage anonyme dont parle Llorente soit sorti de la plume de Ximenès ; il doit plutôt avoir pour auteur un de ceux-là mêmes dont Ximenès combattait l'influence sur Charles-Quint, dans la lettre que je viens de rapporter.

Dans une autre circonstance, Llorente se montre manifestement injuste envers Ximenès ; c'est lorsqu'il fait le relevé de ceux qui, pendant son administration, ont été punis par l'Inquisition. D'abord, ici comme toujours, les chiffres avancés par Llorente ne reposent pas sur des documents, mais sur un calcul de probabilité, dont j'ai déjà démontré la fausseté. Ensuite, de nouveaux motifs viennent encore dans cette circonstance aggraver le tort de Llorente. Ainsi, d'abord il porte à onze années le temps que Ximenès a exercé cette charge ; tandis que, d'après ses propres données, il n'y en a que dix : en effet il n'entra en fonction que le 1^{er} octobre 1507 (1). C'est déjà là une première différence à établir dans son calcul de probabilité. Ensuite, Llorente n'a pas fait attention qu'il ne devait pas mettre sur le compte de Ximenès les *douze* anciens tribunaux de l'Inquisition, avec leurs quotes-parts

(1) Llorente, t. I, p. 348.

présumées de condamnations ; mais seulement *sept* de ces tribunaux, puisqu'il était seulement Grand-inquisiteur de Castille et non de l'Aragon. Cette considération lui eût fait diminuer presque de la moitié, son nombre *hypothétique* de 2000 exécutés.

En 1514, Ximenès établit un nouveau tribunal à Cuenca, et Llorente commet de nouveau la faute que nous avons déjà blâmée ; il augmente le nombre des criminels en proportion du nombre croissant des tribunaux. Enfin, il part de la supposition tout à fait inadmissible, que Ximenès, dont il a lui-même loué la douceur, en a fait exécuter, chaque année, autant que ses prédécesseurs Torquémada et Déza, qu'il nous a dépeints comme des hommes cruels.

Nous ne savons donc rien de fixe, de certain, ni même de vraisemblable, sur le nombre des procès qui ont eu lieu sous Ximenès (1). Mais nous savons qu'il *arrondit* d'une manière plus exacte les ressorts des tribunaux particuliers, d'après les provinces et les évêchés ; et que, pendant son administration, on établit aussi des tribunaux de l'Inquisition dans la ville d'Oran, qu'il avait conquise, aux îles Canaries et en Amérique. Du reste, ces derniers tribunaux ne devaient pas avoir de juridiction sur les naturels du pays, mais seulement sur les anciens chrétiens qui y avaient émigré. Enfin, dans les affaires de l'Inquisition, comme dans tout le reste, Ximenès a toujours montré un caractère sévère, mais droit et loyal. C'est sous ce même aspect qu'il nous apparaîtra aussi dans la suite, sur un terrain où l'on n'aurait guère cru pouvoir rencontrer l'ancien Franciscain ; je veux parler de la guerre.

(1) Et c'est peut-être la faute de Llorente qui, pour n'être pas contrôlé, a brûlé presque tous les procès de l'Inquisition qu'il a eus en mains, et qui sans doute, s'il eût eu des pièces convaincantes, en aurait fait parade. (N. du T.)

CHAPITRE XX.

Conquête d'Oran.

DE tout temps , les faits militaires ont eu l'avantage d'être décrits par les historiens d'une manière plus complète , que les situations et les événements les plus importants de la paix ; et, cette fois encore , on possède sur les services rendus par Ximenès au sujet des conquêtes de l'Espagne en Afrique , des documents plus abondants que sur mainte autre action , même plus importante , de sa vie si pleine de grands faits.

Dès l'année 1505 , lorsque le grand-capitaine , après ses heureuses campagnes en Italie , revint en Espagne couvert de lauriers et suivi d'un grand nombre de guerriers , Ximenès conseilla au roi de les employer à la conquête d'une place forte en Afrique. Il y était poussé d'une part , par le désir de voir de nouveau la Croix plantée dans ces contrées , où l'Eglise avait été autrefois si florissante , et où elle avait produit des hommes tels que saint Cyprien et saint Augustin ; et, d'autre part, en homme d'Etat plein de prudence , dont l'attention avait d'ailleurs été éveillée par les observations du savant voyageur Jérôme Vianelli de Venise , il reconnaissait aussi l'importance stratégique et commerciale d'un pareil établissement sur l'autre rivage de la Méditerranée.

En face du port espagnol de Carthagène, se trouve en Afrique la ville de Mazarquivir, port vaste et bien fortifié, formidable repaire de pirates, que, quelques années auparavant (1501), les Portugais avaient déjà, mais en vain, tâché de conquérir. Ce fut sur ce point que Ferdinand, secondé par les avances pécuniaires de Ximenès, dirigea, en septembre 1505, sa flotte d'invasion, sous la conduite de Diégo de Cordova et de Raymond de Cardona. L'entreprise réussit, et Cordova, avec une garnison considérable, resta comme gouverneur dans la place conquise, tandis que le reste de ses compatriotes retournèrent en Espagne (1).

Vers le même temps, Ximenès conçut le plan, beaucoup plus vaste, d'une nouvelle croisade destinée à reconquérir le Saint-Sépulcre, et il chercha à réunir, en les gagnant à ce dessein, les rois d'Espagne, de Portugal et d'Angleterre. Gomez nous a conservé à ce sujet une pièce remarquable ; c'est une lettre adressée à notre prélat par le roi Emmanuel de Portugal, et qui est en même temps une expression de la haute estime de ce prince pour l'archevêque. Emmanuel forme l'espoir que le désir de Ximenès de reconquérir les Lieux Saints, et même de détruire le mahométisme, sera enfin accompli ; tous les jours il s'imagine être déjà lui-même au tombeau du Christ, recevant des mains de Ximenès le vrai Corps du Seigneur. Il assure, en outre, qu'il attache un plus grand prix à la participation de l'archevêque à cette entreprise qu'à celle d'un roi puissant, attendu qu'un homme si pieux est favorisé de Dieu d'une manière toute particulière ; que d'ailleurs, les ressources pécuniaires et la grande autorité du prélat, ainsi que son zèle et ses connaissances géographiques, sont d'une haute importance pour l'entreprise en question (2).

(1) Gomez, l. c., p. 4021-4024. Zurita, Anales, t. 6, l. 6, c. 45. Ferreras.

(2) Gomez, l. c., p. 4004, 4005. Quintanilla, p. 42 de l'appendice.

Toutefois , malgré cette ardeur et cet enthousiasme , un si beau plan échoua bientôt contre les événements politiques , et surtout à cause de l'avènement de Philippe au gouvernement de la Castille et de ses dissensions avec Ferdinand. Ximenès devait même avoir la douleur de voir exposée à un grand danger la petite colonie chrétienne de Mazarquivir.

En effet , pendant le mois même où Ferdinand revint d'Italie, pour reprendre, après la mort de Philippe, le gouvernement de la Castille (août 1507) , la nouvelle possession espagnole en Afrique fut frappée d'un coup bien douloureux. Le gouverneur Cordova , voulant faire de nouvelles conquêtes , enleva heureusement aux Maures deux petites places, d'où il emmena un riche butin en hommes et en bétail. Mais au moment où , dans leur retraite, les vainqueurs s'apprêtaient à prendre quelque repos , ils furent tout à coup surpris par les Maures et massacrés pour la plupart, de sorte que le gouverneur lui-même n'échappa qu'avec peine. Une seconde division de cette garnison , chargée de pourvoir d'eau la place de Mazarquivir, ne fut pas plus heureuse , et tomba tout entière entre les mains des Maures (1).

Gomez , en décrivant la douleur que ces revers causèrent à Ximenès, ajoute toutefois qu'ils achevèrent de mûrir dans l'esprit du prélat (2) le projet qu'il avait formé d'étendre encore en Afrique les conquêtes des Espagnols; et , en effet , il était dans le caractère du cardinal d'être affermi par les obstacles eux-mêmes dans ses dessein et ses résolutions.

Mais le retour de Ferdinand et les événements qui s'en suivirent l'empêchèrent d'abord de donner suite à cette

(1) Ferreras. (2) Gomez, l. c., p. 1004, 1025.

pensée. Ferdinand , comme nous l'avons vu aux chap. XVI et XVII , après avoir rejoint à Tortolès , le 29 août 1507, la reine Jeanne, sa fille, s'était rendu avec la cour à Maria del Campo , et avait remis le chapeau rouge au nouveau cardinal à Mahamud, bourg du voisinage. Ayant ensuite laissé Jeanne à Arcos , où elle eut dans la reine Germaine , une compagne capable de la distraire , si la chose eût été possible , Ferdinand , accompagné de Ximènes , de la cour et des conseillers , se rendit à l'ancienne ville de Burgos , pour travailler à guérir les maux du royaume (1).

Beaucoup de Grands n'avaient vu son arrivée qu'à regret , et avaient tâché d'y mettre obstacle ; plusieurs même en étaient venus à une hostilité manifeste et déclarée ; et ses plus violents adversaires , tels que don Manuel et quelques seigneurs flamands , jugèrent prudent de se sauver hors de l'Espagne. Andréa del Burgo, ambassadeur de l'empereur Maximilien , et qui avait tant travaillé contre la régence de Ferdinand , reçut son congé au milieu des compliments de la diplomatie. Du reste , Ferdinand se montra très-prudent et très-doux à l'égard de ses anciens ennemis, songeant plutôt à se les réconcilier qu'à les punir ; et si parfois il venait à parler de leur conduite passée , c'était plutôt pour en plaisanter que pour leur en faire des reproches amers. « Qui aurait jamais pensé , disait-il un jour à un courtisan , que vous abandonneriez si facilement votre vieux maître , pour un maître si jeune et si inexpérimenté ? — Qui aurait pensé , répliqua l'autre , que mon vieux maître survivrait au jeune (2) ? »

(1) Martyr, Ep. 367, 368. Ferreras, etc. Jeanne ne voulut à aucun prix les accompagner à Burgos, parce que c'était là que son époux était mort.

(2) Martyr, Ep. 365. Gomcz, l. c., p. 4002. Ferreras. Prescott, II p., p. 457.

Mais il y en eut quelques-uns qui, même à cette époque, refusèrent de lui obéir, et dans la personne desquels Ferdinand, d'après le conseil de Ximenès, crut devoir donner un exemple de sévérité; et cela d'autant plus que l'empereur Maximilien cherchait de nouveau à réunir contre lui une partie de la noblesse, et voulait renvoyer encore Andréa del Burgo en Espagne en qualité d'ambassadeur (1).

Le premier qui éprouva la rigueur de Ferdinand, fut le duc de Najara, qui n'était pas venu comme les autres Grands saluer le roi à son arrivée, et qui même avait repoussé l'invitation de venir le trouver à Maria del Campo. Il dut, pour sa punition, livrer à Ferdinand toutes ses places fortes, et se contenter de la vie et du château de Najara. Toutefois, quelques années plus tard, le roi rendit au fils aîné de ce seigneur les biens qu'il avait confisqués (2).

Il punit plus sévèrement encore don Pédro, marquis de Priégo, membre de la noble famille de Cordova (Cordoue), et neveu du grand-capitaine. Par haine contre Lucero, il avait, comme nous avons vu, ouvert à Cordoue les prisons de l'Inquisition, et avait d'autant moins caché son opposition à la régence de Ferdinand, qu'il se croyait négligé par lui en comparaison des autres Grands. Bien plus, lorsque le roi envoya un commissaire à Cordoue pour ouvrir une enquête sur ce qui s'y était passé, Priégo s'oublia à tel point que, de concert avec le magistrat et quelques gentilshommes, il fit arrêter l'officier du roi et l'enferma dans sa forteresse de Montilla, où il ne le garda du reste que quelques jours. A la nouvelle de cet affront, le roi Ferdinand en personne se dirigea sans délai vers Cor-

(1) Zurita, l. c., t. VI, l. 8. c. 49. Ferreras. Prescott, II p., p. 446.

(2) Martyr, Ep. 363, 374. Ferreras.

doue avec des forces considérables , en même temps que , par une mesure extraordinaire , il appelait aux armes tous les Andalous de vingt jusqu'à soixante ans , pour accabler d'une manière plus certaine l'auteur du désordre. En vain le Grand-connétable , le grand-amiral , le duc d'Albe et d'autres Grands , entr'autres le grand-capitaine , oncle de Priégo , intercédèrent pour le coupable , en rappelant au roi les services rendus par ses ancêtres , et surtout par son père , don Alonzo d'Aguilar , mort d'une manière si héroïque dans la guerre contre les Maures ; en vain Priégo lui-même offrit-il de se jeter aux pieds du roi pendant sa marche , et de demander humblement son pardon ; Ferdinand fut inébranlable. Alors , pendant que l'expédition en marche vers Cordoue avait fait halte à Valladolid , le grand-capitaine osa se plaindre à Ximenès de la trop grande rigueur du roi , et en particulier de ce qu'il n'avait pas même accueilli l'offre humiliante de Priégo. Mais le cardinal , quoique personnellement ami intime du grand-capitaine , lui répondit « que ce n'était pas là en effet une satisfaction suffisante , que Priégo devait plutôt livrer au roi toutes ses places fortes , sans quoi personne au monde ne pouvait le sauver , attendu qu'il ne s'agissait pas en cette occasion d'une offense à la personne de Ferdinand , mais d'une injure faite à la couronne et au royaume. » Ici , comme toujours , on voit en Ximenès un de ces hommes d'État qui cherchaient à briser le système féodal du moyen âge , et à réunir toute la puissance du royaume dans les mains d'un seul ; mais qui , en même temps , travaillèrent à la transformation de l'ancienne constitution germano-aristocratique en une nouvelle , abstraite et absolutiste , et , par le désir louable de remédier à un mal , en firent naître un autre.

Le grand-capitaine donna alors avis à son neveu que

le seul bon moyen qui lui restât, était de se soumettre sans restriction. Sur cela, Priégo se rendit au plus tôt à Tolède avec toute sa famille, pour s'y jeter aux pieds du roi. Mais il ne fut pas introduit ; et, banni à cinq lieues de la cour, il reçut l'ordre de livrer tous ses châteaux et ses biens. Le grand-capitaine en fit aussitôt dresser un état, qu'il présenta au roi, en lui disant : « Voilà, très-gracieux seigneur, le fruit des services rendus par nos ancêtres ; c'est le prix du sang de ceux qui sont morts, car nous n'osons pas prier Votre Altesse de prendre aussi en considération les services de ceux qui sont en vie. » Il voulait par là rappeler à la mémoire du roi les services qu'il avait rendus lui-même, principalement dans la conquête de Naples ; mais Ferdinand fut insensible ; il s'en tint à l'ordre qu'il avait donné, et les châteaux de Priégo durent être remis aux commissaires du roi.

Cela fait, le roi poursuivit sa route vers Cordoue, où il arriva le 7 septembre 1508 ; et aussitôt, il ordonna au Conseil de Castille de commencer l'enquête contre Priégo et les autres coupables. Quelques-uns des principaux gentilshommes de la ville et plusieurs hommes du peuple furent condamnés à mort, d'autres au bannissement, et les maisons des magistrats les plus coupables furent rasées. Quant à Priégo, il ne fut, par grâce, que banni de l'Andalousie, condamné à une amende de vingt millions de maravedis et à la perte de tous ses châteaux : le beau château de Montilla, entr'autres, où le commissaire royal avait été retenu prisonnier, fut entièrement détruit et rasé (1).

(1) P. Martyr raconte avec chaleur et assez au long l'infortune de son élève Priégo. Ep. 392, 393, 404, 405. Zurita, l. c. lib. 8, c., 20-22. Fléchier. liv. 3, p. 207-244. Ferreras. Prescott, II p., p. 459.

Le grand-capitaine crut que c'était pour Priégo un crime suffisant d'être de sa parenté, et que Ferdinand ne l'avait puni plus rigoureusement qu'il ne le méritait que par haine pour son oncle ; mais, dans le fait, le roi avait la même politique que son grand-chancelier Ximenès, et tous deux cherchaient à briser la puissance de la noblesse.

Le poids de la puissance royale se fit aussi sentir alors au jeune duc de Médina Sidonia et à son tuteur, don Pedro Giron, fils du comte d'Urena. Tous deux avaient été parmi les adversaires de Ferdinand, et le premier, conformément à la volonté de son père défunt, s'était en outre fiancé avec la sœur du second. Mais Ferdinand voulut détruire cette liaison, et faire épouser au jeune et puissant duc sa propre petite-fille, Dona Joanna, fille d'Aphonse d'Aragon, son fils naturel. A cette nouvelle, le duc et le comte pressèrent la conclusion de l'autre mariage ; mais alors Ferdinand se montra si menaçant, surtout à l'égard de Giron, que ces deux seigneurs trouvèrent bon de quitter l'Espagne et de se sauver en Portugal. Pour les punir, le roi confisqua alors tous les biens du duc ; et ce fut encore Ximenès, paraît-il, qui lui représenta que, pour une bonne administration, l'orgueil des Grands devait être dompté, quoi qu'il pût en coûter. Toutefois, deux ans plus tard, les deux fugitifs eurent la permission de rentrer en Espagne (1).

Enfin, on avait compté parmi les plus ardents adversaires de Ferdinand, Alphonse, évêque de Badajoz, de l'ancienne et noble maison de Manrique. Les plans de ce prélat étaient d'autant plus dangereux qu'il les avait concertés plus secrètement et avec plus d'habileté. Lorsque

(1) Martyr, Ep. 406. Zurita, l. c., c. 2 et 25. Ferreras. — Ni Gomez, ni Robles, ni Fléchier ne parlent de cette affaire.

Ferdinand en fut instruit, l'évêque voulut se sauver en Flandre, mais il fut découvert dans un couvent près de Santander, non loin de la mer, et emprisonné dans la forteresse d'Atiença. Le roi pria alors Jules II de charger les évêques de Palencia et de Majorque, ainsi que le docteur Martin Hernandez de Angulo, de faire une enquête sur la haute trahison de ce prélat; mais le pape rejeta les juges proposés, et nomma à cet effet le cardinal Ximenès et l'évêque de Burgos. En conséquence, le prisonnier fut tiré quelques mois plus tard de la forteresse d'Atiença et transporté à Illescas, où Ximenès s'occupait de cette enquête. Du reste, Manrique resta en possession de son évêché jusqu'en 1516, où il reçut celui de Cordoue (1).

Lorsque Ferdinand fut de retour du midi de l'Espagne, Ximenès l'aida encore à réprimer les troubles qu'excitait de nouveau la noblesse; et, si nous pouvons nous en rapporter entièrement à Zurita, notre Cardinal joua alors le rôle de médiateur entre Ferdinand et les Grands, quoiqu'il travaillât surtout dans les intérêts du premier (2).

On ignore s'il prit part à la Ligue de Cambrai, qui fut conclue contre Venise entre le roi Ferdinand, Louis XII de France, l'empereur Maximilien et le pape Jules II, le 10 décembre 1508; et il est permis d'en douter, puisqu'il n'assista pas aux négociations qui eurent lieu à ce sujet. Mais ce qui est certain, c'est que bientôt après le vœu qu'il avait formé de voir une expédition dirigée contre l'Afrique, fut enfin réalisé. La Ligue en question avait réconcilié Ferdinand avec ses plus dangereux ennemis, le roi de France et l'empereur d'Allemagne, et entraîné de la

(1) Zurita, l. c., c. 17. Gomez, l. c., p. 1407. Martyr, Ep. 576 Ferreras. — Voir aussi à la fin du chapitre 27.

(2) Zurita, l. c., c. 26. Cfr. Varina, l. XXIX, c. 15.

part de ce dernier , une renonciation aux prétentions qu'il avait jusqu'alors élevées à la régence de la Castille (1). Bientôt après , Ferdinand réussit encore à se délivrer d'un autre fardeau : il parvint , en mars 1509 , à faire résider sa malheureuse fille à Tordésillas , où l'air était plus sain , mais naturellement toujours avec le corps de son mari ; et il l'amena à renoncer à l'une de ses principales folies , celle de passer toujours d'un endroit à un autre. Elle vécut donc dans cette agréable petite ville le reste de ses jours , toujours en proie à la mélancolie (2) , mais plus tranquille et plus calme.

Ce fut vers ce temps-là que Ferdinand, sur les demandes et les propositions réitérées de Ximenès , consentit à armer contre l'Afrique une flotte considérable. Tout près de Mazarquivir , se trouvait une des possessions maures les plus importantes , la grande et forte ville d'Oran , espèce de république sous la protection du roi de Tremesen. C'était le marché principal du commerce du Levant, une ville riche , puissante , en possession de nombreux navires de commerce et de guerre , lesquels avaient constamment tenu sous leur dépendance la contrée voisine du détroit de la Méditerranée. Lorsqu'on s'empara de Mazarquivir , Ximenès aurait déjà bien voulu faire la conquête d'Oran , et Jérôme Vianelli avait , de concert avec lui , jeté et tracé le plan de cette conquête ; mais les événements politiques en avaient rendu l'exécution impossible. En revanche , Ximenès , quoique âgé de 72 ans , voulut cette fois aller faire en personne la conquête de cette importante place , et avancer au roi les sommes nécessaires , en le déchargeant de toute restitution , pour le cas où l'entreprise ne réussirait pas (3).

(1) Martyr, Ep. 408. Zurita, l. c., c. 27. Ferreras.

(2) Martyr, Ep. 440, 441. Ferreras. Prescott, 116 p., p. 455, etc.

(3) Ferreras.—Léonce de Lavergne, peu favorable d'ailleurs à Ximenès , à

Ce fut en vain que quelques Grands en plaisantèrent, en disant que c'était le monde renversé ; que le grand-capitaine, le chapelet à la main, allait désormais en défiler les grains, tandis que le Père franciscain s'apprêtait à aller au combat et à la guerre. Ceux des contemporains de Ximenès, que ni la prévention ni la jalousie n'aveuglait, avaient des sentiments bien différents : ils voyaient au contraire dans le Cardinal, comme dit Gomez, les talents les plus nécessaires à un grand général, un courage invincible et une sagesse féconde en expédients (1). Le roi pensait comme eux ; et c'est pourquoi il abandonna à Ximenès le choix du port de mer qu'il préférerait pour les préparatifs de l'expédition, et lui remit un grand nombre de blanc-seings, signés par lui-même, afin que le cardinal pût, dans tous les cas, expédier des ordres au nom du roi. Il lui adjoignit en outre deux juges de la cour, pour la punition des délits contre la discipline militaire, et envoya dans tout le royaume les ordres nécessaires pour la réunion des troupes et pour la fourniture de tout ce que réclamaient les besoins de l'expédition (2).

Ximenès aurait bien voulu prier son ancien ami, le grand-capitaine, de se charger de la conduite de l'armée ; mais, par égard pour le roi Ferdinand, qui depuis longtemps était mal disposé envers l'illustre général, il dut s'en abstenir, et confia la direction stratégique de l'entreprise à un élève de Gonzalve, l'habile général comte Pédro Navarro, qui déjà avait cueilli des lauriers en

cause des tendances absolutistes du prélat, range la conquête d'Oran parmi les plus belles actions de sa vie. *Revue des deux mondes*, t. XXVI, p. 536.

(1) Gomez, l. c. 4, p. 4021, 20-4025, 48. Fléchier, l. III, p. 224.

(2) Gomez, l. c., p. 4024, 4026. Fléchier, l. III, p. 225. Les services et les talents militaires de Ximenès sont aussi rappelés avec éloge par son panégyriste, l'académicien don Vincente Gonzalez Arnao, dans son *Elojio*, année 1802, des « *Memorias de la real Academia*, » t. IV, p. 2 et 45 seq.

Afrique. En effet, par l'ordre de Ferdinand il avait, en 1508, aidé les Portugais à conquérir la ville forte d'Arzila, près de Fez. Ximenès ordonna en outre de lever des troupes sur son propre territoire, et Alcalá s'y distingua surtout par son zèle. Il fit aussi faire des enrôlements dans beaucoup de provinces de Castille et d'Aragon, de sorte qu'il parvint à réunir quatre mille cavaliers et dix mille fantassins, auxquels il donna des chefs excellents et dont plusieurs étaient déjà célèbres. Gomez en donne les noms; il cite même un bon nombre d'officiers inférieurs; et l'on y remarque un évêque titulaire, nommé Bustamantus, qui commandait plusieurs divisions. Garzias Villaroel, cousin du Cardinal et préfet de sa ville de Cazorla, avait le commandement de la cavalerie; et Jérôme Vianelli, la direction de toutes les affaires qui sont maintenant du ressort de l'état-major (1).

Déjà depuis plusieurs années, Ximenès avait travaillé à réunir les sommes nécessaires pour une si grande entreprise; aussi P. Martyr et d'autres le soupçonnaient presque d'avarice et le regardaient comme supérieur en richesses au romain Crassus (2). Sur le désir que le cardinal en avait exprimé, le chapitre métropolitain de Tolède contribua aussi pour une somme considérable aux dépenses de cette guerre, utile tout à la fois à l'honneur et à l'extension du christianisme, et plusieurs chanoines l'auraient même volontiers accompagné en Afrique, s'il y avait consenti. Des secours en argent lui furent également envoyés de diocèses étrangers: c'est du moins ce que Gomez prouve par une lettre du cardinal qui exprimait

(1) Gomez, l. c., p. 1026. Martyr, Ep. 413. Robles, Vida del Card. Xim., p. 247, etc. Zurita, t. VI, l. 8, c. 30. Mariana, l. XXIX, c. 48. Fléchier, l. III, 226. Prescott, 2^e p., p. 168

(2) Martyr, Ep. 413. Gomez, l. c., p. 1026

sa joie à ce sujet ; mais cet historien n'a pu rien découvrir de plus précis à ce sujet (1).

Déjà tous les préparatifs étaient à peu près terminés , lorsque le roi , cédant à des inspirations étrangères et calomnieuses , commença de nouveau à chanceler , et différa sous toutes sortes de prétextes de donner à la flotte le signal du départ. Ceux qui intriguaient surtout contre Ximenès étaient le sénateur royal Varga et son ami Villalupo , qui étaient chargés des approvisionnements ; et Navarro lui-même cherchait , en présentant de nouveaux plans , à obtenir pour lui seul le commandement suprême. Mais Ximenès parvint encore à triompher des hésitations du roi , en réfutant ses doutes avec beaucoup de sagesse et une grande connaissance de la chose ; et il rappela au roi avec tant d'énergie et de dignité , la parole qu'il avait donnée , l'honneur du nom chrétien et l'utilité du royaume , que Ferdinand , vers la fin de l'an 1508 , renouvela enfin sa promesse (2).

Bientôt néanmoins , Ximenès vit encore surgir de nouveaux obstacles , grâce à la malice de Varga et de Villalupo , qui , sous divers prétextes , refusaient de lui livrer les provisions qu'ils avaient amassées. Ainsi , tantôt ils trouvaient plus sûr de ne pas confier ces provisions à la flotte armée en guerre , mais de les faire transporter d'avance à Mazarquivir , sur des vaisseaux sans défense ; tantôt , comprenant tout ce que ce projet avait d'insensé , ils faisaient des difficultés au sujet du paiement et différaient d'obéir même à l'ordre du roi , parce qu'ayant fait servir leur propre argent à l'achat des approvisionnements ils devaient avant tout être dédommagés. Ces nouvelles difficultés

(1) Gomez, l. c., p. 1027. Fléchier, l. 3, p. 227.

(2) Gomez, l. c., p. 1028. Fléchier, l. 3, 228-234

ayant été levées, Ximenès, après avoir réfuté les vaines inculpations de Varga, qui l'accusait de pousser lui-même les choses avec trop de mollesse, et avoir fait craindre à cet adversaire la disgrâce de Ferdinand, convoqua de nouveau, au printemps de 1509, Navarro et les autres chefs de l'expédition pour concerter encore avec eux tout le plan de la campagne. S'étant ensuite rendu à Tolède, il remit pour le temps de son absence, la conduite du diocèse à l'évêque de Calahorre; réunit dans cette ville les préfets de ses villes et les gouverneurs de ses châteaux, au nombre de vingt-quatre, avec les troupes qu'ils commandaient; et ordonna des prières publiques pour l'heureux succès de son entreprise. Il partit ensuite, le mercredi des cendres de l'an 1509, pour rejoindre à Carthagène son armée et sa flotte, et il y arriva heureusement le 6 mars, avec deux chanoines, l'écolâtre François Alvar, et Charles Mendoza, abbé de Sainte-Léocadie, qui l'avaient accompagné jusqu'à ce port de mer. Bientôt après, Navarro y arriva avec la flotte qu'il avait réunie à Malaga; le colonel Spinosa fit encore à la hâte quelques nouvelles levées de troupes, aux frais de Ximenès, et une poste militaire fut organisée à travers toute l'Espagne, afin de pouvoir toujours faire parvenir des rapports au roi avec le plus de promptitude possible (1).

Tout était prêt, lorsqu'un certain nombre de simples soldats se révoltèrent et abandonnèrent le camp, en déclarant ne vouloir prendre aucune part à la guerre, s'ils n'étaient payés à l'avance pour tout le temps de leur service. Or, c'est ce que Ximenès, par prudence, n'avait pas voulu faire, afin d'avoir toujours l'armée sous sa main. Les cris sauvages et furieux : « Le moine est riche. il doit payer, il doit payer ! » indiquaient assez à

(1) Gomz, l. c., p. 1028-1030. Fléclier l. 3 p. 232-234

quel point était montée leur excitation ; mais elle s'accrut encore par la rigueur avec laquelle Vianelli fit exécuter quelques-uns des émeutiers (1). Ximenès lui envoya Villaroel pour lui recommander la douceur ; mais ils en vinrent eux-mêmes à échanger des paroles si violentes , qu'ils mirent l'épée à la main , et que Vianelli reçut à la tête une blessure assez grave. Villaroel prit alors la fuite par crainte de Ximenès ; mais celui-ci réconcilia les deux adversaires, et retarda le départ de la flotte jusqu'à ce que Vianelli fût guéri et l'émeute entièrement apaisée. Ce résultat fut dû en partie à un discours que le colonel Salazar adressa aux troupes , dont il était fort aimé, et en partie aussi à l'ordre que donna Ximenès de payer la solde aux soldats , même pour l'avenir , mais seulement sur les vaisseaux et lorsqu'ils auraient quitté la terre. Cet expédient eut aussi pour effet de rendre en peu de temps la flotte prête à mettre à la voile , parce que les Espagnols se hâtèrent de suivre sur les vaisseaux , les sacs d'argent qu'on y portait ornés de feuillage. Ce qui, cette fois, avait surtout engagé le cardinal à montrer plus de condescendance, c'est que, dans sa pensée, c'était le général Navarro qui avait excité la sédition , pour tâcher de faire traîner la chose en longueur, ou même pour faire avorter l'entreprise. Ximenès se plaint amèrement de ce procédé et de quelques autres irrégularités dans la conduite du général, dans une lettre confidentielle écrite à son ancien frère Fr. Ruyz ; mais il supporte tout cela , ajoute-t-il , pour obvier à de plus grands désagréments encore (2).

Enfin , le 30 mai , les ancres furent levées , et dès le lendemain, fête de l'Ascension, la flotte aborda en Afrique.

(1) Il était du reste soupçonné d'être lui-même l'auteur de cette émeute ; et il tâcha, dit-on, de se couvrir par l'exécution de quelques malheureux. Gomez l. c., p. 4032. Fléchier, l. 3. p. 235.

(2) Gomez, l. c., p. 4031, 4032. Fléchier, l. 3. p. 237.

Elle se composait de dix gros vaisseaux de guerre, de quatre-vingts vaisseaux de charge et de transport, et de beaucoup d'autres bâtimens moins considérables. Les soins et les sollicitudes nombreuses du cardinal l'avaient épuisé et fait maigrir ; mais son ame n'était pas affaiblie, et il sut encore remplir ses troupes de courage et les animer par l'espérance de la victoire. On prit terre sous les yeux d'une foule de Maures, réunis non loin du rivage ; et des feux allumés sur toutes les montagnes, annoncèrent au loin, aux habitants de l'Afrique, l'arrivée de l'ennemi. Quant aux navires, ils entrèrent heureusement dans le port de Mazarquivir ; et Ximenès y passa la nuit sans dormir, occupé à donner des instructions et des ordres pour le jour suivant. Il eut en particulier la prudence de déclarer publiquement que l'honneur de cette journée revenait à Navarro ; que, pour lui, il ne prétendait à rien autre chose, qu'à prendre soin de leur procurer tout ce dont ils avaient besoin, à leur donner des exhortations, et à porter à la connaissance du roi les actions de mérite de ceux qui se distingueraient.

Il fut ensuite résolu, d'après son conseil, qu'on s'emparerait le plus matin possible, de la colline située entre Mazarquivir et Oran, et qui formait l'approche de cette ville, avant que, sur les signaux donnés, les Maures ne reçussent des secours de l'intérieur, et qu'en même temps les vaisseaux se dirigeraient vers Oran en côtoyant le rivage, de manière qu'au point du jour, on pût attaquer la place par mer et par terre (1). Mais il fallut assez de temps pour débarquer et ranger en bataille cette armée, qui était considérable pour ce temps-là. Cette opération terminée (2),

(1) Gomez, l. c., p. 4032.

(2) L'ordre et la suite des faits sont assez bien marqués dans Quintanilla, Archetypo, l. 3, c. 19, quant à Gomez et à Flécher, leur récit est assez confus.

et le jour ayant commencé à paraître , Ximenès , monté sur une mule, sortit de la citadelle en costume d'évêque et entouré d'ecclésiastiques. Devant lui , sur une haquenée blanche , marchait le colossal frère Fernand , franciscain , portant, au lieu d'étendard, la croix primatiale en argent, et ceint du sabre espagnol, ainsi que les autres ecclésiastiques, par l'ordre du Cardinal.

Comme c'était un vendredi, Ximenès donna aux troupes la permission de se fortifier par un repas servi de viandes, après quoi il leur parla en ces termes : « Si je croyais , mes vaillants Espagnols , que votre courage et votre confiance eussent besoin d'être rehaussés encore par des paroles , ce ne serait pas moi qui vous les adresserais ; je laisserais ce soin à l'un de vos généraux , à l'un de ces hommes qui, doué de l'énergie du langage , posséderait en même temps votre confiance, après l'avoir conquise par de longs travaux militaires partagés avec vous. Mais comme je sais que vous êtes tous pleins d'ardeur pour cette guerre sainte, qui doit tourner à la gloire de Dieu aussi bien qu'à l'avantage de la patrie , j'ai voulu , dans ce moment où, comme l'on dit, les dés sont jetés , j'ai voulu me ranimer moi-même par le spectacle de votre courage et de votre grandeur d'ame. Depuis bien des années vous avez entendu dire que vos ennemis ont ravagé les rivages de l'Espagne, entraîné vos enfants en esclavage en Afrique, déshonoré vos filles et vos femmes et exercé des abominations de toute espèce. Depuis longtemps vous avez brûlé d'en tirer vengeance , et , conformément aux vœux et aux désirs de la patrie, j'ai tâché de vous en procurer l'occasion. En Espagne , toutes les mères de famille nous ont vus partir , et ont recommandé notre entreprise au Très-Haut au pied des autels. Aussi attendent-elles maintenant notre retour triomphant , et déjà , dans leur pensée , elles serrent dans leurs bras leurs enfants délivrés de l'esclavage. Le jour si longtemps

attendu est arrivé : voici le pays odieux , voici l'orgueilleux ennemi qui , tout impuissant qu'il est , a soif de notre sang. Aujourd'hui , vous pouvez montrer que jusqu'ici ce n'est pas la force qui vous a manqué , mais l'occasion de défendre votre patrie. Au reste, je veux, avant tout, m'exposer moi-même à tous les dangers; car je suis sorti aujourd'hui avec la pensée que nous devons vaincre, ou, ce qu'à Dieu ne plaise , mourir tous ensemble. Où le ministre de Dieu est-il mieux à sa place que dans une lutte engagée pour la religion de ce Dieu? Plusieurs de mes prédécesseurs sur le siège de Tolède , m'ont donné l'exemple en ce point , et ont trouvé sur le champ de bataille la mort la plus glorieuse (1). »

Après ce discours , Ximenès voulut se mettre lui-même à la tête de son armée ; mais ses guerriers , dont l'enthousiasme avait encore été exalté par ses paroles, entourèrent le vieil évêque et le prièrent instamment , dans l'intérêt du bien public et de l'entreprise elle-même , de s'épargner et de se soustraire au danger. Ce ne fut qu'avec peine qu'il se rendit à leurs désirs , et qu'après leur avoir donné sa bénédiction à tous , il rentra dans la citadelle de Mazarquivir. Là , retiré dans la chapelle de Saint-Michel , à genoux et les mains levées vers le ciel , il demanda la victoire pour les armes des chrétiens (2).

Mais bientôt on vint lui apprendre que Navarro n'avait conduit au combat que l'infanterie et les vaisseaux , laissant de côté la cavalerie. Auparavant déjà , ce général avait, à plusieurs reprises, réclamé contre la trop grande

(1) Gomez, l. c., p. 1033 Robles, l. c., p. 254-253. Fléchier, l. 3, p. 244. Mariana, l. XXIX, c. 48.

(2) Gomez, l. c., p. 1033, 1034 — Martyr, Ep. 148. — Fléchier, l. 3, p. 242.

force numérique de cette partie de l'armée, déclarant qu'elle était inutile dans une contrée montagneuse comme celle d'Oran ; mais il n'avait pu gagner le cardinal à sa manière de voir. Aussi Ximenès fut-il extrêmement indigné des nouvelles mesures prises par son général ; et, à la première nouvelle qu'il en eut, il se hâta de quitter la citadelle de Mazarquivir, pour envoyer la cavalerie aussi promptement que possible rejoindre le reste de l'armée. Il fit en même temps occuper tous les défilés des montagnes d'Oran, pour mettre ses troupes à l'abri des artifices des Maures et de toute attaque imprévue, double mesure qui fut en effet d'un très-grand secours à toute l'entreprise (1).

Mais lorsque Navarro vit les hauteurs dont il voulait s'emparer, occupées déjà par une foule de Maures, et qu'il se mit à considérer d'une part la lassitude de ses propres troupes, déjà épuisées par la marche ; et d'autre part, que le jour était déjà passablement avancé, il tomba dans l'irrésolution, ne sachant s'il devait remettre l'attaque au lendemain, ou bien mettre à profit l'ardeur de ses gens et risquer la bataille. Il recourut donc à Ximenès pour savoir quelle était sa volonté. Le cardinal, après quelques instants de réflexion, lui répondit : « Le Fils de Dieu et l'imposteur Mahomet veulent lutter l'un contre l'autre ; ce serait donc manquer que de différer le combat. Ainsi, faites au plus tôt commander l'attaque ; car j'ai le plus ferme espoir que vous remporterez aujourd'hui la victoire la plus glorieuse, et que vous moissonnerez les plus beaux lauriers. » On vit plus tard combien ce conseil avait été bon ; car, dès le lendemain, Oran n'aurait plus été prenable. En effet, trois heures à peine après qu'elle était au pouvoir des Espagnols, le messuar ou grand-vizir de

(1) Gomez l. c., p. 4032. Fléchier, t. 3, p. 240.

Tremesen arrivait avec une armée nombreuse pour délivrer la ville ; mais la voyant déjà aux mains des chrétiens, il se hâta de rebrousser chemin sans avoir rien fait (1).

Navarro avait partagé l'infanterie en quatre corps, soutenus par l'artillerie et la cavalerie. Aussitôt qu'il fut de retour, il donna le signal de l'attaque, indiqua pour mot d'ordre le cri national : *Saint-Jacques*, et conduisit les siens vers les hauteurs d'où les Maures faisaient tomber une pluie de flèches, et roulaient d'énormes masses de pierres. Mais les Espagnols poussèrent courageusement en avant, de sorte que bientôt quelques-uns des premiers, ceux de Guadalajara, en vinrent aux mains avec leurs ennemis, et, malgré la défense de leurs officiers, mais conformément aux mœurs chevaleresques de l'époque, engagèrent aussitôt des combats singuliers. Un certain Louis Contreras y ayant été tué, sa tête fut coupée, portée à Oran, montrée avec joie comme un premier trophée de la victoire, et roulée dans les rues par les enfants en signe de mépris.

Mais comme ce malheureux avait été borgne, quelques vieilles devineresses d'Oran commencèrent à pousser des cris lamentables, prétendant que cette circonstance était un pronostic de la ruine de leur patrie. On ne les crut pas, et déjà on se faisait gloire de ce triomphe auprès des prisonniers chrétiens, en leur disant que cette tête avait appartenu au grand alfaqui des chrétiens, c'est-à-dire, à notre cardinal. Toutefois, un ancien domestique de Ximènes, pris par les Maures, lors de la conquête de Mazarquivir, déclara que c'était un mensonge. Pendant ce temps, les chrétiens s'emparaient du bas de la montagne et d'une excellente source. Après s'y être rafraîchis et avoir repris

(1) Gomez, l. c, p. 4034. Fléchet, I 3, p 243.

de nouvelles forces, ils recommencèrent l'attaque et dirigèrent en même temps, avec beaucoup d'adresse, leurs canons et leurs mortiers sur les masses des ennemis. Ainsi doublement attaqués par l'épée et par de gros projectiles, ils durent se hâter d'abandonner la montagne. La vue de leur fuite entraîna une foule d'Espagnols à poursuivre les fuyards jusqu'à Oran, malgré les ordres de leurs officiers : toutefois cette imprudence, au lieu de leur être nuisible, ne fit heureusement qu'augmenter encore la terreur des Maures, qui se figurèrent l'armée des chrétiens beaucoup plus considérable qu'elle ne l'était en effet (1).

Pendant ce temps, la flotte de son côté ne cessait d'ébranler sans relâche les remparts d'Oran. Les ennemis toutefois lui répondaient avec vigueur ; jusqu'à ce qu'enfin le maître de l'artillerie espagnole, par un coup bien calculé, mit leur meilleure batterie hors de service. Il fut alors possible aux équipages d'opérer leur jonction avec les troupes de terre, et ainsi réunis, ils coupèrent la retraite aux ennemis qui fuyaient vers la ville, ce qui était de la plus haute importance. Presque dans le même temps, les remparts d'Oran étaient escaladés, et déjà on y voyait flotter les étendards espagnols. Cela s'était fait avec tant de promptitude, dans la chaleur du combat, que ces braves guerriers ne purent ensuite expliquer eux-mêmes comment cette entreprise hasardeuse leur avait réussi. Celui qui, le premier, avait escaladé les hautes murailles d'Oran, était le capitaine Sousa, de la garde du cardinal, qui au cri de *Saint-Jacques et Ximènes*, avait planté la bannière de son maître au plus haut des remparts. D'autres sautèrent des murailles et ouvrirent les portes à leurs amis. Les ennemis osèrent alors faire encore quelque résistance ; mais ensuite, voyant les Espagnols

(1) Gomez, l. c., p. 1034, 1035. Fléchier, l. 3, p. 211-215.

pénétrer dans la ville avec une force toujours plus irrésistible, ils prirent la fuite vers Tremesen en masses compactes, et tombèrent presque tous entre les mains de la cavalerie espagnole, postée dans cette direction. La victoire fut brillante, mais aussi elle fut sanglante ; car les Espagnols ne cessèrent d'égorger tout ce qu'ils rencontraient, sans distinction ni miséricorde, jusqu'au moment où le signal du rappel se fit entendre. Encore l'ordre de Navarro fut-il impuissant à les réprimer : avides de butin, ils se jetèrent de nouveau dans la ville, la parcoururent en pillant, et en massacrant, jusqu'à ce qu'enfin, ivres pour la plupart, ils tombèrent dans les rues, accablés de sommeil, auprès des cadavres de leurs ennemis égorgés (1)

Cependant Navarro avait pris soin qu'on fit bonne garde, et lui-même était resté toute la nuit sous les armes. Lorsque le jour parut, les Espagnols eurent honte des cruautés qu'ils avaient commises la veille. Navarro ordonna lui-même des reconnaissances, et demanda la soumission des Maures réfugiés dans les mosquées et ailleurs, afin qu'à l'arrivée du cardinal, l'ordre et la sécurité fussent rétablis. Mais il fallut donner l'assaut aux mosquées, et ce ne fut qu'après de vigoureux efforts que les Espagnols purent s'en rendre maîtres. La ville était enfin toute conquise; plus de quatre mille Maures y avaient péri, et cinq mille, d'autres disent huit mille, avaient été faits prisonniers. Quant aux Espagnols, chose à peine croyable, ils n'eurent, dit-on, à regretter que trente hommes. Le butin fut immense : on ne l'estima pas à moins de cinq cent mille écus d'or, et plus d'un soldat rentra riche dans ses foyers (2).

(1) Gomez, l. c, p. 4035, 1036. Fléchier, l. 3, p. 246.

(2) Gomez, l. c, p. 1036. Fléchier, l. 3, p. 247.

Cet heureux succès avait été, dit-on, annoncé d'avance par différents phénomènes, en particulier, par une croix qui avait apparu dans l'air précisément au moment où la flotte mettait à la voile, et à la vue de laquelle un des ecclésiastiques présents s'était écrié, en s'adressant aux soldats : *Par ce signe vous vaincrez*. Ximenès lui-même, à ce que l'on raconte, voyant le jour même de la bataille un double arc-en ciel (Iris) au dessus d'Oran, en avait conclu d'une part la double violence du combat (ἐπιρ), et de l'autre la victoire des adorateurs du vrai Dieu. Bientôt enfin, la conquête d'Oran fut l'objet de tant de contes de toute espèce, que beaucoup de personnes regardèrent comme un fait hors de doute que, ce jour-là, le soleil s'était arrêté pendant quatre heures, pour laisser aux Espagnols le temps d'achever leur victoire (1).

Ximenès, ayant reçu le jour même de la bataille, au soir, la nouvelle de la victoire, passa toute la nuit suivante en prières, pour louer et remercier Dieu de cette faveur. Le lendemain il fit voile de Mazarquivir pour Oran, où il fit son entrée solennelle précédé de la sainte Croix et entouré de son armée victorieuse. Il fut reçu au milieu des jubilations, et on lui criait de toutes parts : *Salut, vainqueur des barbares* ; mais il répondit à haute voix par ces paroles de David : *Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous ; c'est à votre Nom que la gloire est due*. Il entra ensuite dans le château d'Alcazava, et se réjouit de pouvoir rendre la liberté à trois cents chrétiens prisonniers qui avaient été esclaves à Oran. De tout le butin et de tant d'objets précieux qu'on avait recueillis, il ne prit rien pour lui qui eût quelque valeur, mais il détermina la part

(2) Gomez, l. c., p. 4037. Robles, p. 236. Le plus complet sous ce rapport, c'est Quintanilla (Archetypo, l. IV, c. 3, p. 236), qui apporte une foule de témoignages à l'appui de ce miracle.

du roi et celle de l'armée, donna des éloges et des présents aux guerriers les plus vaillants, et ordonna d'emporter le plus tôt possible les cadavres hors de la ville, de peur qu'ils ne fissent naître quelque contagion.

On avait, du reste, trouvé à Oran tant de provisions de toute espèce, et surtout tant de pièces d'artillerie, que beaucoup de personnes regardèrent la prompte soumission de cette ville comme un miracle que Dieu avait fait pour récompenser la piété du cardinal, tandis que d'autres, et en particulier ceux d'Oran eux-mêmes qu'on avait faits prisonniers, étaient d'avis que la ville n'avait pu être prise que par la trahison de leurs propres concitoyens, lesquels avaient, disaient-ils, fermé les portes aux Arabes qui venaient à son secours, et les avaient ouvertes à l'armée espagnole. Gomez regarde lui-même comme vraisemblable que Ximenès, avant de partir pour l'Afrique, avait entretenu des intelligences à Oran, et que, par l'entremise de deux officiers de la garnison de Mazarquivir, nommés Alphonse Martos et Martin Argoto, faits prisonniers par les Maures, quelques habitants considérables d'Oran qui avaient à se plaindre, avaient été gagnés aux Espagnols; par exemple, Acanix, le juif Cattora, et même Cédrius, concierge de l'Alcazava; que, pour ce motif, leurs maisons avaient été épargnées dans le pillage et une pension annuelle sur la caisse de l'État donnée plus tard aux deux premiers; que même le fils d'Acanix était devenu chrétien et avait épousé la fille d'Argoto, comme leurs pères en étaient convenus. C'est par l'intermédiaire de cet Acanix, que Ximenès aurait en particulier reçu communication qu'une armée nombreuse venait de Tremesen au secours d'Oran; qu'il fallait, par conséquent, l'emporter subitement d'assaut; et ce serait pour ce motif que le prélat, comme nous l'avons vu plus

haut , aurait répondu d'une manière si décidée à la demande de Navarro (1). Toutefois il est impossible maintenant de savoir ce qu'il y a de vrai dans tout cela.

Ximenès séjourna encore quelques jours à Oran , parcourut toute la ville à cheval , donna différents ordres et réglemens, et prit soin, en particulier, de consacrer les mosquées au culte chrétien. La plus grande de ces mosquées devint l'église de l'Annonciation de la Vierge , et une fête annuelle fut établie en mémoire de la conquête de la ville. Une autre mosquée fut consacrée à saint Jacques , patron de l'Espagne, et un hôpital pour les infirmes, à saint Bernardin de Sienne. Il fonda en même temps deux couvents , un de Dominicains et un de Franciscains ; et comme il craignait que beaucoup de juifs espagnols baptisés ne vinssent s'établir à Oran et y renoncer à la foi chrétienne, il établit aussi dans sa nouvelle conquête une inquisition , à la tête de laquelle il plaça, comme inquisiteur en chef, Yiédra , prêtre pieux et instruit (2).

Pendant ces événements, Ximenès renvoya en Espagne Fernandez Vera , fils de son général de l'artillerie , pour remettre au roi un rapport écrit de tout ce qui s'était passé. Il avait jeté les yeux sur le fils de son ami , afin de lui faire obtenir les faveurs que les rois accordent d'ordinaire à ceux qui apportent de si heureuses nouvelles. Mais pendant son voyage, ce jeune homme vain et léger, se soucia moins de ses dépêches , que de faire bonne chère et de s'abandonner au sommeil. Un soldat espagnol s'en étant aperçu , lui vola les lettres dont il était porteur , et se hâta de les porter au roi, dont il reçut les présents à la place de

(1) Gomez, l. c., p. 1038, 1039. Léonce de Lavergne, *Revue des deux Mondes*, t. XXVI, regarde comme prouvé qu'un juif et quelques maures s'étaient laissés gagner par le cardinal.

(2) Gomez, l. c., p. 1040. Fléchier, l. 3, p. 251.

Véra. Il était arrivé en cette occasion à Ximenès, à peu près ce qui lui était arrivé autrefois à Grenade avec le coureur éthiopien , et cette fois encore , ce fut son ami François Ruyz qui fut dépêché à la cour, pour réparer la faute du premier commissionnaire (1).

Pour lui , il ne savait encore s'il devait poursuivre ou non sa victoire. A la première nouvelle de la prise d'Oran, les habitants de Trémesen avaient , dans une émeute sauvage et contre la volonté de leur prince, massacré tous les chrétiens qui se trouvaient chez eux pour leur commerce ou pour d'autres affaires , et qui étaient sous la protection de leur roi. Les Juifs avaient éprouvé le même sort, mais bientôt après , le nom de l'Espagne inspira aux Trémésins une si grande terreur , que les habitants des villes voisines d'Oran abandonnèrent leur patrie , et se sauvèrent à l'ouest, du côté de Fez. La jalousie de Navarro, qui souffrait de voir que la gloire militaire d'un capuchon, selon son expression, fût plus grande que la sienne, détermina Ximenès à ne pas continuer par lui-même la guerre contre l'Afrique , mais à en remettre la conduite à Navarro , d'autant plus que ce dernier s'était vanté de conquérir en peu de temps une grande partie de l'Afrique , si le commandement lui était confié à lui seul. Bien plus, pour s'emparer de vive force du commandement , il avait été , dans un moment d'exaltation, jusqu'à dire que le cardinal n'avait reçu de commission que pour la conquête d'Oran , qu'il cessait par conséquent d'être le représentant du roi , et ne devait plus être considéré que comme une personne privée. Enfin, il causa au cardinal le chagrin de déclarer publiquement et solennellement domaine royal la ville d'Oran , qui , d'après une convention, devait appartenir à

(1) Gomez, l. c., p. 1014. Fléchier, l. 3, p. 252.

l'archevêché de Tolède , jusqu'au remboursement des sommes avancées par Ximenès. Le cardinal n'opposa que le silence à toutes ces injures; mais le lendemain il manda Navarro et lui donna ses ordres , comme s'il ne s'était absolument rien passé et qu'aucune opposition ne se fût manifestée, et le général trouva bon de reconnaître encore de fait l'autorité du cardinal.

Mais ce qui acheva de décider Ximenès à quitter l'Afrique , ce fut une lettre adressée par le roi à Navarro et qui tomba entre ses mains. Il y était dit que le général devait détourner le prélat de rentrer en Espagne , aussi longtemps que sa présence serait utile en Afrique. Cette lecture inspira de la défiance au vieux cardinal ; il pensa que le roi désirait le voir bientôt mourir sous ce climat étranger et brûlant, et l'astuce bien connue de Ferdinand, ainsi que son éloignement pour ceux de ses sujets qui se distinguaient trop à son gré , par exemple , le grand-capitaine, pouvaient, à certain point, justifier ce soupçon.

Ximenès hâta donc son retour; il nomma Navarro général en chef, déclarant que les vieillards étaient trop circonspects et trop timides , et que , pour cette raison , il serait peut-être plus utile à la guerre d'Afrique elle-même dans le conseil du roi que dans le camp ; qu'en revanche il abandonnait à l'armée toutes ses provisions en vin, grains et biscuit. Il donna ensuite au général de sages conseils au sujet de l'approvisionnement des troupes , et l'engagea à ne tolérer de la part des employés militaires aucune espèce de malversation ou de tromperie. Il lui laissa aussi une somme considérable , pour la réparation des vaisseaux , nomma Villaroël commandant du château de l'Alcazava, et promit d'envoyer encore des vivres d'Espagne le plus tôt possible (1).

(1) Gomez , l. c., p. 4041, 4042. — Martyr , Ep. 420. — Fléchier , t. 3, p. 253-256.

Profondément touchés de ces paroles et de ces dispositions, beaucoup d'officiers prièrent le cardinal de ne pas les abandonner, « la fortune, sous sa conduite, les avait si constamment favorisés, qu'ils craignaient qu'elle ne les abandonnât en même temps que lui. » Navarro lui-même parla dans ce sens et parut se repentir de sa conduite passée. Néanmoins Ximenès mit à la voile, le 23 mai de la même année, pour s'éloigner d'Oran; et le même jour, poussé par les vents les plus favorables, il atteignit Carthagène avec le petit nombre de ceux qui l'accompagnaient. Il y resta sept jours pour soigner ce qui était nécessaire à l'armée d'Afrique, établir un service de vaisseaux entre Carthagène et Oran, et acheter pour les troupes d'Afrique des grains dans les provinces méridionales de l'Espagne. Il y écrivit aussi à Ferdinand pour le prier d'envoyer à Carthagène des commissaires royaux, chargés de prendre soin d'Oran et des troupes qui s'y trouvaient. Mais il y reçut aussi d'Afrique, par les amis qu'il y avait laissés, la nouvelle que les patrons de vaisseaux, qu'il avait engagés pour deux mois et payés d'avance, avaient déjà, avant l'expiration de ce terme, loué leurs navires à des marchands, et qu'en même temps ils avaient par fraude tiré des magasins publics beaucoup trop de grain, afin d'en nourrir les esclaves qu'ils songeaient à transporter en Espagne pour le compte de divers particuliers. Aussitôt Ximenès en donna avis à Navarro, afin qu'il les forçât à remplir leurs engagements, qu'il les retint même plus longtemps, pour les punir, et leur reprit ce qu'ils avaient détourné. Il le pria en même temps, conformément à leurs conventions, de faire des courses plus fréquentes que par le passé; enfin, il faisait un reproche à ce général de ce que, dans la seule course qu'il eût faite, et où il n'avait rencontré que quelques centaines de Numides, il était rentré à Oran sans avoir tiré

le glaive. Mais Ximenès avait tort cette fois , assure Gomez , parce que Navarro avait appris qu'un beaucoup plus grand nombre d'ennemis étaient en embuscade , et qu'ils n'avaient voulu qu'amorcer les chrétiens par la vue de cette poignée d'hommes (1).

Vers la fin de mai, Ximenès se dirigea vers Alcalá pour se soustraire aux chaleurs du sud de l'Espagne ; mais auparavant il eut soin de faire que les paysans de ses domaines qui servaient dans l'armée d'Afrique , eussent la permission de venir, pendant le temps de la moisson , récolter leurs grains mûrs. Plus tard encore , dans son testament , il donna à deux chanoines de Tolède la commission de rechercher les dommages pécuniaires que la conquête d'Oran avait pu causer à ses subordonnés, et de les compenser aux dépens de sa succession (2).

Comme il approchait d'Alcalá , Pedro Campo , alors recteur de l'université, envoya au-devant de lui deux députés chargés de le saluer. Le cardinal en eut autant de joie qu'un père qui revoit ses enfants : il dîna avec eux , et s'informa de l'état de son établissement , du progrès des constructions, de la discipline et du nombre des étudiants. Les deux professeurs furent charmés de voir que Ximenès, quoique revenant du camp et de l'armée , eût encore tant de sollicitude pour les muses , et l'un d'eux , Fernand Balbas , s'étant permis une allusion à la pâleur et à la grande maigreur du cardinal , celui-ci lui répondit avec chaleur que ce n'était pas là le motif de son retour ; qu'au contraire il aurait conquis toute la contrée , si l'armée lui était restée fidèle ; paroles qu'il doit encore plus tard avoir répétées à plusieurs autres personnes.

(1) Gomez, l. c., p. 4042, 4043. Fléchier, l. 3, p. 256.

(2) Ibid., l. c. p. 4044. Fléchier, l. 3, p. 257.

A l'entrée d'Alcala, les bourgeois et l'université vinrent le recevoir avec beaucoup de pompe et en faisant éclater leur allégresse. On avait abattu une partie des murs de la ville, pour que le vainqueur y fit son entrée de la manière la plus solennelle; mais Ximenès refusa cet honneur et entra par la porte ordinaire, précédé, comme dans les anciens triomphes, des ennemis faits prisonniers et des chameaux chargés du butin destiné au roi (1).

Il ne s'était réservé pour lui-même que quelques raretés sans valeur intrinsèque; et de même qu'après la conquête de Mazarquivir, il avait fait présent à son université d'un objet remarquable, c'est-à-dire, le bâton sacré d'un alfaqui maure, il apporta encore cette fois à son école chérie des dons semblables, en particulier des manuscrits arabes d'ouvrages de médecine et d'astrologie, qu'il envoya à la bibliothèque, tandis que les clés de la ville et de la citadelle d'Oran, des lustres et des bassins, etc., enlevés aux mosquées, furent suspendus ou exposés dans l'église de Saint-Ildephonse. Il envoya aussi quelques objets à Talavéra, entr'autres la clé de la porte d'Oran qu'on appela longtemps encore porte Talavérienne, parce qu'elle avait été conquise par un capitaine de cette ville, nommé Bernardin de Ménesès (2).

Le souvenir de la conquête d'Oran fut particulièrement consacré par un tableau peint sur le troisième arceau de la chapelle mozarabique, dans la cathédrale de Tolède. Ce grand exploit y était représenté, et on y voyait, en vieux caractères, l'inscription suivante : *Anno salutis christianæ millesimo quingentesimo nono, pontificatus domini Julii papæ secundi anno sexto, regnante serenissima*

(1) Gomez, l. c., p. 4044. Fléchier, l. 3, p. 257, 258.

(2) Gomez, l. c., p. 4044. Fléchier, l. 3, p. 222, 258.

domina Joanna regina Castellæ, relicta quondam Philippi Burgundi, unici Maximiliani imperatoris nati, ac pro ea Ferdinando ejus genitore Aragonum et utriusque Sici-liæ rege catholico regnorum gubernacula gerente : Rece-rendissimus pater et dominus frater Franciscus Ximenez de Cisneros, cardinalis Hispaniæ et archiepiscopus Tole-tanus, ex portu Carthaginensi cum ingenti armatorum classe, tormentis et commeatibus refectissima, movens, in biduo ad Mazarquibir, die decimo octavo maii appulit, et ea nocte in classe pernoctato, sequenti die egresso e navi-bus exercitu, cum hostibus conflictum habuerunt, quibus ultra urbis Aurensis ambitu expulsis et profligatis ad portas usque impune perrentum est, ubi picas pro scalis ad muros exponentes, in urbem primi congressores ascende-runt, et cleratis ad mœnia signis christianorum ac portis undique reseratis, cuncti fideles pariter intraverunt, et cæsis passim IV mill. hostium urbs ipsa cum arce infra quatuor horas capitur, triginta de nostris solum deside-ratis, annuente Deo, qui in Trinitate perfecta vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen. (1).

Ximènès séjourna quelques mois à Alcalá, pour soigner sa santé, et évita de se rendre tout d'abord à Tolède ou à Valladolid, où se tenait la cour, afin d'échapper à des féli-citations importunes. Mais, d'autre part, il témoigna au chapitre métropolitain le désir qu'on ordonnât des prières publiques, pour remercier Dieu du succès de l'entreprise et de son heureux retour; ce qui eut lieu en effet. Il éprouva ensuite une vive douleur des tristes nouvelles qui lui arrivèrent d'Oran : Zarata, un des deux juges supérieurs, lui mandait comment Navarro et Vianelli, guidés par une avarice sordide, avaient, malgré les nombreuses provisions

(1) Robles, l. c, p. 243, 244.

envoyées par Ximenès, provoqué une cherté factice, mis à haut prix des grains très-mauvais, et interdit usurairement toute importation dans la ville. A ses représentations, ils n'avaient répondu que par des menaces, et comme alors il avait voulu déposer sa charge et retourner en Espagne, on ne le lui avait pas permis, afin qu'il ne pût aller apprendre la vérité au roi. — Ximenès donna connaissance de tout cela à son souverain, en le priant de ne confirmer Navarro que dans le commandement militaire supérieur, et de confier à un autre l'autorité civile. Le prélat ajoutait que, pour l'unité dans les entreprises, il était utile et même nécessaire, de placer la ville d'Oran et la citadelle de Mazarquivir entre les mains d'un seul et même gouverneur, et que peut-être don Fernand de Cordoue, commandant du port, était l'homme qui convenait. Pour Oran, ajoutait-il, il faut aussi maintenant y établir des prêtres dont les revenus soient distincts; et il serait également à désirer qu'on y envoyât des colons, pour cultiver ce sol bienfaisant et s'y acclimater(1). Enfin, il serait de la plus haute importance pour la conservation et l'agrandissement ultérieur des conquêtes faites en Afrique, que l'Ordre espagnol des chevaliers de Saint-Jacques se chargeât de la défense d'Oran, et que chaque chevalier y servît au moins pendant vingt campagnes, de la même manière à peu près que ceux de Saint-Jean protégeaient l'île de Rhodes contre les Turcs (2).

Ferdinand n'approuva pas ce dernier plan, et il ne fut jamais exécuté, parce que Ximenès lui-même, pendant sa

(1) Léonce de Lavergne révoque cela en doute. *Revue, etc.*, l. c, p. 539; mais Gomez assure expressément que Ximenès proposa la colonisation d'Oran. Gomez, l. c., p. 4045.

(2) Gomez, l. c., p. 4045. — Mariana, l. XXIX, c. 48. — Flécher, l. 3, p. 259, 260.

régence , ne voulut pas introduire une innovation si importante sans l'aveu de Charles-Quint , et qu'il mourut avant d'avoir eu l'occasion d'en parler avec son jeune souverain. Quant aux autres propositions du sage prélat, Ferdinand les agréa presque toutes ; et ce fut encore sur ses instances qu'il mit, l'année suivante, Navarro en état de prendre aux Maures la grande ville de Bugia (Bougie) , conquête qui, après de grands efforts, fut couronnée d'un heureux succès , le 5 janvier 1510 (1).

La joie que causa cet événement ne fut troublée que par la mort du comte Altamira , qui , combattant à la tête de ses troupes , fut blessé mortellement d'une flèche empoisonnée, partie par mégarde de l'arbalète d'un soldat espagnol. Ce brave guerrier leva en mourant les yeux vers le ciel et rendit grâces à Dieu de ce qu'il lui accordait la faveur de mourir en combattant pour Jésus-Christ. Sa valeur, au témoignage de Navarro , avait pour beaucoup contribué à la victoire , et Ximenès déplora avec toute l'armée la mort du jeune héros , qu'il avait élevé au rang des premiers officiers (2).

Cinq mois plus tard , le roi de Bougie tenta encore une fois de reconquérir cette ville , mais Navarro remporta sur lui une victoire si décisive , qu'il renonça tout à fait pour l'avenir à de pareilles espérances , et passa le reste de ses jours sans gloire , dans la condition d'un homme privé. Alger, Tunis et Trémesen devinrent aussi alors tributaires de l'Espagne, et, vers la fin de juillet, Navarro s'empara même de Tripoli. Cette conquête causa une si grande

(1) Martyr, Ep. 434. — Gomez, l. c , p. 1046. — Fléchier, l. 3, p. 261. — Ce dernier place à tort cet événement en 1511 ; et plusieurs autres qui l'ont précédé, en 1510 , au lieu de 1509.

(2) Gomez, l. c., p. 1046, 1047. — Martyr, Ep. 434. — Ferreras. — Fléchier, l. 3, p. 261.

joie , non-seulement à Ferdinand et à notre cardinal , mais encore au pape et au sacré collège , que l'on fit à ce propos une procession solennelle à Rome , et que Ximenès y fut honoré des plus grands éloges , comme le véritable auteur de toutes ces entreprises (1).

Jérôme Vianelli et don Garsias de Tolède avaient seuls été malheureux. Le premier fut trahi par un enseigne qu'il avait maltraité, et signalé aux Maures au moment où, sans prendre les précautions nécessaires, il s'était un peu éloigné de la citadelle, pour aller creuser des puits. Attaqué à l'improviste, il fut massacré avec toute sa troupe. Quant à Garsias de Tolède, fils aîné du duc d'Albe et père du général qui fut plus tard si célèbre, il avait, par l'ordre de Navarro, attaqué l'île de Gerbé ou Zerbi, près de Tripoli; et pendant que, dans les chaleurs d'août de l'an 1510, ses soldats, presque défaillants, étaient comme enchaînés auprès des fontaines de l'île, ils furent égorgés presque sans défense par les Maures placés en embuscade. Garsias y laissa la vie avec 4000 Espagnols : ce que le fer n'avait pas moissonné, périt par la soif. Ce malheur fut pour Navarro le commencement de sa disgrâce, laquelle le fit passer au service de la France, et le ramena en dernier lieu dans les prisons d'Espagne. Ce fut aussi le terme des conquêtes de Ferdinand en Afrique (2).

Sur ces entrefaites, Ximenès s'était rendu à Tolède, pour s'y acquitter des vœux qu'il avait faits pendant l'expédition d'Afrique, et pour fonder deux anniversaires, en mémoire du jour de la conquête d'Oran et de celui auquel il avait pris solennellement possession de cette

(1) Gomez, l. c., p. 4047. Martyr, Ep. 435, 436, 437, 440, 442. — Ferreras. — Prescott, II p. p. 178. — Fléchier, l. 3, p. 262.

(2) Gomez, l. c., p. 1048. — Martyr, Ep. 145-149. — Zurita, t. VI, l. IX, c. 19. — Fléchier, l. 3, p. 265. — Prescott, II p., p. 180.

ville. Tout le reste de sa vie, il ne perdit plus jamais de vue cette oasis chrétienne au milieu des infidèles, et il doit même encore, dit-on, l'avoir protégée après sa mort. Souvent, en effet, on prétendit avoir vu sur les murs d'Oran, à l'heure des esprits, la forme gigantesque d'un Franciscain orné du chapeau de cardinal, tantôt sur un cheval élevé, tantôt le glaive à la main, comme un général; bien plus, en 1643, lorsqu'elle apparut pour la dernière fois, pendant que les Algériens assiégeaient Oran, on dit l'avoir entendue encourager les soldats et leur prédire la victoire. Tout cela et bien d'autres choses encore sont racontées par Quintanilla, l'ami du merveilleux (1); mais ce qui est certain, c'est que, pendant plusieurs siècles, les Espagnols défendirent avec le plus grand zèle leur chère ville d'Oran, jusqu'à ce que, ravagée par un tremblement de terre en 1790, ils durent la livrer l'année suivante au dey d'Alger. Mais elle est revenue récemment au pouvoir des chrétiens, et elle forme maintenant une des principales possessions françaises sur les côtes de l'Algérie.

Le plan de notre cardinal, d'implanter de nouveau le christianisme en Afrique et d'y poser en même temps le fondement de la puissance de sa patrie, était sans contredit excellent et sage. Aussi fut-il repris par Charles-Quint; et ce n'est pas la faute de ces deux grands hommes, si la faiblesse qui gagna plus tard l'Espagne, l'empêcha, non-seulement de s'agrandir encore, mais de pouvoir même conserver ses anciennes possessions; et si la croix du christianisme disparut toujours plus de la terre d'Afrique, en même temps que le Lion espagnol.

(1) Archetypo, l. IV, c. 24, p. 334 seqq. Prescott, II p, p. 481.

CHAPITRE XXI.

Désagrémens qu'éprouve Ximenès. — Il prend de nouveau part aux affaires du royaume.

Depuis la mort d'Isabelle, la Castille et les affaires de l'Eglise en général avaient réclamé tous les soins de Ximenès, de sorte qu'il n'avait pu consacrer qu'une petite partie de son attention aux besoins de son diocèse. Mais alors que la régence était assurée à Ferdinand, que les troubles et les révoltes étaient apaisées et Oran conquis, il crut avoir retrouvé le repos nécessaire pour continuer la visite de son diocèse, et pourvoir en détail à ses diverses nécessités. Il débuta, pour autant que nous le savons, par réclamer l'église de Baza. Dans les anciens temps, elle avait appartenu au diocèse de Tolède; puis, conquise par les Maures, elle avait été reprise sous Isabelle, en 1489, et cette princesse, avec la permission du précédent primate, avait accordé qu'elle fût incorporée au diocèse de Cadix nouvellement érigé. Ximenès discuta cette affaire avec son chapitre, fit rechercher dans les archives archiépiscopales tous les documents relatifs à l'église de Baza et qui venaient à l'appui de ses prétentions, et déféra cette affaire au pape, dont la décision fut favorable au diocèse de Tolède. Toutefois, sous le quatrième successeur de Ximenès, elle retourna encore au diocèse de Cadix, et

Tolède ne s'y réserva que les droits métropolitains, tandis que le reste du diocèse de Cadix appartenait à la province de Grenade (1).

Le cardinal fonda ensuite à Illescas un couvent de femmes en l'honneur de la sainte Vierge, et le dota de riches revenus annuels. Il en fonda un autre pour des Franciscaines à Torrelaguna, lieu de sa naissance, et visita dans le voisinage un couvent d'hommes où le relâchement des mœurs s'était introduit (2).

Mais bientôt deux procès importants et très-désagréables, auxquels la conquête d'Oran avait donné lieu, vinrent l'arracher à ces occupations et autres du même genre. Comme tous les souverains à principes machiavéliques, Ferdinand était en proie à la défiance et n'éprouvait que de l'éloignement pour ceux de ses sujets à qui précisément il était redevable d'une plus grande reconnaissance. Le grand-capitaine lui conquit Naples et tomba pour cela en disgrâce; Ximenès lui procura la régence de la Castille et une possession précieuse en Afrique, et il en fut récompensé par une aversion mal dissimulée. Une partie considérable de la noblesse, que Ximenès avait auparavant aidé à tenir dans l'abaissement, s'aperçut de ce changement, et chercha à profiter de l'occasion pour amener la chute du cardinal. A Oran, Ximenès avait voulu que toutes les correspondances entre l'Espagne et l'Afrique passassent par ses mains, et il avait en conséquence ouvert aussi la lettre envoyée par le roi à Navarre, et dont nous avons fait mention plus haut. Aussitôt que les Grands en furent instruits après son retour, ils se hâtèrent de représenter au roi cette conduite sous le jour le plus

(1) Gomez. l. c, p. 4048. p. 4054-4056.

(2) Ibid., l. c., p. 4049, 4053.

noir , comme une offense grossière et une violation manifeste du respect qui lui était dû. Ils cherchèrent en outre à enlever au cardinal , non-seulement la faveur du roi , mais encore une bonne partie de sa fortune , et d'obtenir une de ces deux choses au moyen de l'autre. Sachant que Ferdinand était presque toujours dans des embarras pécuniaires , et qu'il saisissait volontiers tout prétexte spécieux pour se soustraire à une obligation , quelque bien établie qu'elle fût , ils lui représentèrent que le cardinal ne pouvait pas avoir le droit de réclamer la rentrée des sommes dépensées pour la conquête d'Oran : ils ne niaient pas que le roi n'eût , avant l'expédition , donné cette assurance au cardinal , et ne lui eût promis , en cas de non exécution , de lui laisser en dédommagement la possession d'Oran ; mais ils soutenaient par contre que Ximenès avait rapporté d'Afrique un si riche butin et tant de gloire , qu'il y aurait de sa part la plus grande injustice à désirer de nouvelles récompenses. Sur l'assurance positive , donnée par le cardinal , qu'il n'avait conservé pour lui aucun objet de valeur , quelques employés des finances royales donnèrent le conseil de lui abandonner la ville d'Oran pour son paiement , dans la pensée que l'archevêché de Tolède ne voudrait pas longtemps conserver une possession si éloignée , si incertaine , et qui exigeait encore tant de dépenses , mais que bientôt il la rendrait avec plaisir au roi. Mais les plus sages des conseillers royaux n'aimaient pas à voir aux mains d'un particulier une forteresse si importante , dont le sort de l'Espagne pouvait dépendre , et citaient dans l'histoire du pays une foule d'exemples propres à inspirer des craintes. Le roi Ferdinand se rallia naturellement à leur manière de voir , et il se décida enfin pour le paiement des sommes dues à Ximenès. Mais cela ne devait pas se faire sans susciter au cardinal des tracasseries et des chagrins de

divers genres. Ainsi , il fallut d'abord qu'un commissaire royal visitât toute sa demeure et tous ses meubles , pour voir si on n'y trouverait pas des objets précieux provenant d'Oran ; ensuite, les sujets de Ximenès qui avaient pris part à la campagne, durent reproduire tout le butin qu'ils avaient fait, afin qu'il en fût tiré encore un cinquième pour le roi. Cette manière d'agir envers de pauvres laboureurs et artisans causa encore plus de douleur au cardinal , que le chagrin qu'on lui faisait à lui-même ; mais il garda le silence sur ce double outrage , rendit avec calme les comptes qu'on exigea de lui comme autrefois du grand-capitaine, et remercia encore le roi, en finissant, pour le paiement qui lui fut enfin accordé, l'assurant qu'il était tout prêt à rendre à son altesse toute autre espèce de service encore. Il eut bientôt l'occasion de prouver, par une foule d'exemples , que ses offres étaient sérieuses (1).

Vers le même temps, Ferdinand demanda à Ximenès de résigner l'archevêché de Tolède en faveur de l'archevêque de Saragosse, ou plutôt de faire un échange avec ce fils naturel du roi , lequel , malgré sa mondanité , était cependant fort aimé et fort estimé de son père à cause de son habileté politique et de sa valeur guerrière. Mais Ximenès repoussa cette demande de la manière la plus décidée , par ces paroles si dignes de lui : « Jamais je ne changerai d'épouse , je rentrerai plutôt dans mon tranquille couvent ; j'en supporterai avec joie la pauvreté et la solitude ; mais ce qui est ma possession , je ne le remettrai à personne au monde , qu'à l'Eglise elle-même et aux pauvres. » Cette affaire finit là , et il n'en fut plus question de la part de Ferdinand ni du cardinal (2).

(1) Gomez, l. c., p. 1049, 1050. Fléchier, l. 3, p. 278-271.

(2) Fléchier, l. 3. p. 272.

La discussion relative à la juridiction spirituelle sur Oran lui causa de plus grands désagréments encore. Déjà avant qu'on pensât à la conquête de cette ville, le P. Louis Guillaume, Franciscain, avait été créé par le pape évêque *in partibus*, avec le titre d'*Auriensis* (1), et il avait, ainsi que d'autres, regardé cette expression comme identique avec celle d'Oran. Après l'heureuse issue de l'expédition d'Afrique, le Franciscain en question fit valoir ses prétentions, et demanda à être mis en possession de l'évêché qui lui appartenait et qui venait de tomber au pouvoir des chrétiens. Mais Ximenès avait conçu et concerté avec le roi un plan tout différent : d'après ce plan, la ville d'Oran et son territoire devaient être incorporés à l'archevêché de Tolède, et l'on devait entretenir à Oran une collégiale dont le prévôt, sous le titre d'abbé, serait en même temps dignitaire de l'église métropolitaine. Toutefois le Cardinal, croyant ne devoir blesser les droits de personne, fit examiner les prétentions du Franciscain par d'habiles historiens et canonistes. Après mûre délibération, leur sentence fut qu'Oran était une ville nouvelle fondée seulement par les Maures ; que jamais, par conséquent, elle n'avait été le siège d'un évêché, et qu'en effet, nulle part dans toute l'histoire de l'Eglise d'Afrique, ni dans tous les conciles tenus dans ce pays, il n'était fait mention d'un évêque d'Oran ; que, dès lors, comme on ne donnait jamais aux évêques titulaires que les titres d'anciens sièges épiscopaux tombés plus tard sous le joug des infidèles, il fallait évidemment chercher quelque part ailleurs l'évêché du Franciscain.

La conclusion était exacte ; mais comme à Rome on avait peut-être eu Oran en vue, et que le Franciscain ne

(1) Il ne faut pas confondre ce titre avec celui d'*Episcopus Auriensis*, c. d. d'Orense, en Galice, province de Saint-Jacques de Compostelle.

voulait pas encore renoncer à ses prétentions, le Cardinal, pour en venir à un accommodement pacifique, lui offrit le titre d'abbé à la collégiale projetée et celui de dignitaire de l'église métropolitaine, plus, un bénéfice pour améliorer ses revenus. Mais cette condescendance de sa part fut précisément ce qui rendit le moine plus hardi : il rejeta tout accommodement et porta ses plaintes au roi. Le résultat de sa démarche fut qu'il dut se retirer les mains vides, et qu'il n'obtint rien ni de Ferdinand ni de Ximenès, quoique le procès lui-même n'eût pas reçu de solution définitive. Devenu plus sage à ses dépens, il accueillit avec plaisir, en 1526, la proposition du second successeur de notre Cardinal, Alphonse Fonseca, archevêque de Tolède, qui lui renouvela les concessions de Ximenès, et Charles-Quint demanda au Saint-Siège les brefs nécessaires pour donner suite à cette convention. Mais Rome tarda de les donner, sans doute parce qu'en général on n'y était pas disposé à décider la question de savoir si le titre *Aurien-sis* se rapportait à Oran ou non. Puis, l'érection de la collégiale rencontra aussi des obstacles; de sorte que le Franciscain se rendit à Oran seulement comme vicaire de Fonseca, et qu'il en revint bientôt chassé par la misère, les revenus de cette église n'ayant pas été fixés tant que dura la guerre. Il prit alors place dans le chapitre métropolitain de Tolède, et Oran resta partie de ce diocèse, sans que jamais la collégiale projetée par Ximenès fût fondée, l'église y étant trop pauvrement dotée par le roi d'Espagne (1).

Le Cardinal éprouva aussi alors beaucoup de chagrin de la part de son neveu Villaroel, gouverneur de Cazorla. Déjà lors de la conquête d'Oran, il avait montré peu de courage et de prudence, et dans un premier moment de trou-

(1) Gomez, l. c., p. 4050 seq. Fléchier, l. 3., p. 272.

ble, il s'était enfui à l'approche des cavaliers numides, qu'il aurait dû écarter des portes d'Oran. Cette conduite lui avait dès lors fait perdre en partie la faveur de son oncle ; il la perdit complètement après son retour d'Afrique. Un jour, en effet, il eut une violente dispute avec un de ses subordonnés et il le menaça de sa vengeance. Or, ce bourgeois ayant été assassiné la nuit suivante, le soupçon tomba naturellement sur le gouverneur, et la veuve de ce malheureux demanda au roi avec larmes justice du meurtrier. Ferdinand nomma, en conséquence, un commissaire pour faire une enquête ; mais avant son arrivée, le Cardinal lui-même avait déjà livré son neveu aux tribunaux ordinaires, et fait à la veuve et aux autres parents du tué de si riches présents, qu'ils se désistèrent de leur plainte contre Villaroel. Celui-ci réussit en même temps à prouver en quelque sorte son innocence devant le tribunal, de manière qu'il fut acquitté. Quelle que fût la joie qu'éprouva Ximènès de voir sa famille préservée de la honte qu'une grave punition de Villaroel aurait fait rejaillir sur elle, il ne voulut toutefois plus jamais voir, celui qui s'était montré lâche en face de l'ennemi et cruel envers un citoyen ; et jamais il n'oublia sa conduite (1).

Bien que la conquête d'Oran eût fait perdre à Ximènès les bonnes dispositions du roi à son égard ; Ferdinand était cependant trop maître de lui-même et beaucoup trop sage, pour ne pas de nouveau tirer parti du dévouement du Cardinal et de son aptitude aux affaires.

Afin de pouvoir continuer la guerre en Afrique, et prendre en même temps solennellement possession de la régence de Castille, ce prince avait convoqué en 1510 les Etats des deux royaumes, ceux d'Aragon, à Monçon ;

(1) Gomez, l. c., p. 4054.

ceux de Castille , à Madrid. Voulant alors pouvoir quitter la Castille tranquillement et sans danger , et se rendre d'abord en Aragon , il manda l'archevêque auprès de lui à Madrid , au printemps de l'année 1510 , et le chargea , pour toute la durée de son absence, de l'administration du royaume et du soin de l'Infant Ferdinand , second fils de l'infortunée Jeanne. Mais aussitôt que les Etats d'Aragon eurent accordé les contributions de guerre qu'il demandait , Ferdinand laissa à son épouse Germaine la régence du royaume d'Aragon , avec pouvoir de continuer les séances des Etats. Il revint alors à Madrid , où les Etats de Castille se réunirent au mois d'octobre. D'après Gomez et Fléchier , Ximenès , immédiatement après le retour du roi , se serait retiré dans son diocèse ; mais le fait est qu'il dut d'abord assister à la diète , et recevoir le serment solennel de Ferdinand comme régent de Castille. Seulement, lorsque cette assemblée eut aussi accordé les subsides nécessaires pour la continuation de la guerre en Afrique , le roi se rendit près de Jeanne , sa fille , à Tordésillas , et Ximenès de son côté retourna dans son diocèse (1).

A peine était-il à Alcala , qu'il y reçut la nouvelle de la mort de l'évêque de Salamanque. Plusieurs de ses connaissances auraient bien voulu pouvoir procurer ce siège à François Ruyz ; mais sachant combien l'illustre prélat haïssait toute espèce de recherche des honneurs ecclésiastiques, et comment il avait pris en mauvaise part une tentative de son ami Ruyz lui-même pour se recommander au roi sous ce rapport, ils n'osèrent risquer que quelques légères insinuations à ce sujet. Toutefois Ximenès désirait alors lui-même d'avancer son ami , et comme, en Espagne, le roi avait le droit de nommer les évêques , c'est-à-dire , de proposer à

(1) Zurita, t. VI, l. IX, c. 44, c. 20. Gomez, l. c., p. 4053. Fléchier, l. 3, p. 279. Ferreras.

la confirmation du pape les personnes qui lui étaient agréables, il envoya un de ses officiers à Ferdinand pour le prier de vouloir bien donner à son ami François Ruyz l'évêché vacant. Le roi témoigna son regret, en disant qu'il venait d'en disposer en faveur de François Bobadilla, fils de l'amie d'Isabelle, dont nous avons parlé; et déclara qu'en revanche il était tout à fait disposé à donner à Ruyz, en attendant la vacance d'un évêché plus considérable, le siège de Ciudad-Rodrigo, que Bobadilla allait quitter. La chose s'arrangea de cette manière, et l'évêque d'Avila étant mort peu de temps après, l'ami de notre cardinal fut promu à ce siège, toutefois sans la moindre coopération de Ximenès, qui n'était pas du tout partisan de ces échanges de places (1).

Sur ces entrefaites avait eu lieu, au mois d'août 1510, le désastre des Espagnols dans l'île de Gerbé ou Zerbi, et à cette occasion, le roi Ferdinand avait déclaré publiquement qu'il voulait passer lui-même en Afrique et punir les infidèles. Il fit faire en effet de vastes préparatifs dans le sud de l'Espagne et se rendit lui-même à Séville, pour donner ses ordres en personne et se rapprocher de la côte d'Afrique. Toutefois, des esprits défiants prétendirent que ces préparatifs ne concernaient pas les Maures, mais la France et les ennemis du pape Jules II, et Louis XII de France dit alors lui-même : « Je suis le Maure contre lequel mon cousin Ferdinand fait des préparatifs (2). »

Quoi qu'il en soit, il est certain que Ferdinand manda alors Ximenès auprès de lui à Séville, et que le vieux cardinal se mit en chemin pour s'y rendre, par un temps détestable et au milieu de l'hiver (janv. 1511). Sa route le conduisait par Torrijos, petite ville de Castille, apparte-

(1) Gomez, l. c., p. 1053, 1054.

(2) Ibid., l. c., p., 1056, 1058, 14. Flechier, l. 3, p. 285. Ferreras.

nant à la pieuse Thérèse Antiquès , qui avait déjà appris à le connaître et à le vénérer lorsqu'il n'était encore que simple religieux. Désirant en cette occasion témoigner à ce grand homme un respect tout particulier , et pouvoir trouver dans un entretien avec lui des consolations spirituelles, elle l'invita à descendre dans son château ; et pour être plus certaine de son fait , comme elle connaissait la manière de voir du prélat, elle fit répandre le bruit qu'elle était elle-même en voyage. Ximenès vint en effet loger dans son château , mais à peine y était-il entré que la dame lui fit demander audience. Le cardinal prit si mal la ruse dont elle avait fait usage , qu'il quitta le château sans retard, sans même observer les formes ordinaires de la politesse; et passa la nuit près de là, dans un couvent de Franciscaïns, dont il partit le lendemain le plus tôt possible (1).

Il s'arrêta ensuite quelques jours, pour satisfaire sa dévotion, au célèbre pèlerinage de la sainte Vierge de Guadeloupe , fit à l'église et au monastère de riches présents , et arriva de là, après un voyage très-pénible, à la petite ville de Fornillos , où il avait vécu autrefois à la cour de l'infortunée Jeanne, après la mort de son époux, et où il avait laissé de lui un souvenir très-agréable. Aussi y fut-il reçu avec de grands honneurs. Mais en revanche , il y éprouva une perte considérable et qui le contraria beaucoup ; un grand nombre de bêtes de somme des gens de sa suite , périrent pour avoir mangé d'une herbe dangereuse qui croît dans cette contrée. Enfin, étant arrivé près de Séville dans les derniers jours de février 1511, il fit savoir à Lopez Ayala , son agent à la cour , qu'il y arriverait le lendemain au soir. A cette nouvelle, le roi lui-même avec toute sa cour alla à sa rencontre à certaine distance , voulant honorer d'une manière particulière , en partie en dépit de

(1) Gomez, l. c., p. 1056, 1057.

ses Grands , l'homme dont il avait besoin , si même il ne l'aimait pas (1).

Pendant le séjour de Ximenès à Séville et les préparatifs de la flotte destinée contre l'Afrique , il arriva de Rome des nouvelles de la plus haute importance , et qui ouvrirent à l'activité du cardinal une nouvelle carrière , pour travailler en faveur du pape Jules II.

(1) Gomez, l. c., p. 4057.



CHAPITRE XXII.

Ximenès travaille pour le pape et le cinquième concile de Latran.

APRÈS la mort de Pie III , le siège pontifical avait été occupé depuis 1503 par Jules II , pontife doué de talents militaires et politiques , comme jamais aucun de ses prédécesseurs n'en avait possédé. A l'abri du népotisme , mais prince temporel plutôt qu'ecclésiastique , il consacra toute son énergie , non à agrandir ses parents , quoiqu'il fût d'une condition peu élevée , mais à augmenter le plus possible la puissance temporelle du Saint-Siège (1). Il voulut en conséquence reconquérir avant tout les portions de territoire arrachées aux Etats de l'Eglise , forcer ses vassaux à la soumission , et recouvrer ce que la famille Borgia avait enlevé au *patrimoine de saint Pierre*. Il devait être également l'ennemi de la fière république de Venise qui , précisément alors , était à son plus haut degré de puissance , et qui avait réduit en son pouvoir presque tout le littoral de l'Etat de l'Eglise.

Toutes ses autres entreprises militaires eurent le même motif ; et si , dans le choix des moyens qui devaient

(4) Martyr dit de lui : *Christi Ecclesiam Julius sponsam appellabat suam , sponsam ornare monilibus , et sponsam quocumque modo posset dotare studebat ille , nulla propinquorum aut necessariorum habita ratione. Ep. 577.*

le mener à son but , il ne se montra pas toujours scrupuleux ni d'une conscience trop tendre ; il participa en cela au défaut général de tous les princes de son temps , alors que Machiavel vivait et enseignait ses principes. Du reste, il surpassa presque tous les autres souverains par l'honnêteté du but qu'il se proposait : il pouvait , comme l'observe très-bien Ranke , manifester ouvertement ses tentatives , et même s'en vanter , parce qu'elles étaient honorables en elles-mêmes (1).

Après avoir passé les premières années de son règne à soumettre les Baglioni, les Bentivoglio et autres vassaux, il se présenta enfin à l'habile pontife une occasion de rogner , comme on disait , la crinière au fier Lion de Venise. Toujours unie jusqu'alors avec Louis XII , roi de France , contre le pape et l'empereur , cette république avait depuis peu triomphé de ce dernier, Maximilien I , et l'avait forcé à une transaction presque humiliante. Mais cette victoire elle-même fut la cause de son abaissement. Le roi de France, en effet , devint jaloux de la puissance toujours croissante de la République et commença à craindre pour Milan. En conséquence, sous un prétexte frivole, comme si sa dignité avait été blessée par le traité de paix dont nous venons de parler, il conclut avec ses anciens ennemis , l'empereur , le pape et le roi d'Espagne , la *Ligue de Cambrai*, en décembre 1508, dans le but de dépouiller Venise et de partager ses possessions continentales. C'est ce qui eut lieu en effet dans le courant des années 1509 et 1510 , et Jules II , entr'autres , recouvra tout ce que la République avait enlevé aux Etats pontificaux.

(1) Ranke, Fürsten und Völker, etc. II p., p. 55, Cfr. p. 52, 53 ; et Roscoe; Pape Léon X, I p., p. 394, II p., p. 33.

Mais ce résultat obtenu , la politique prescrivait au pape une manière d'agir toute différente. Si Venise venait à être plus affaiblie encore , et peut-être à être effacée de la liste des Etats , la France devenait dominante dans l'Italie supérieure, où elle possédait déjà Milan, et par là même , dangereuse pour l'Etat de l'Eglise. En conséquence, Jules se sépara alors de ses alliés ; et ces mêmes Vénitiens qui, peu de temps auparavant , dans la fureur qui les animait , n'appelaient plus le pape que *carnifex* au lieu de *pontifex* , s'unirent alors d'amitié avec lui , comme avec leur protecteur (1510).

Au moment où ce changement s'opérait , le duc de Ferrare, Alphonse d'Este , vassal du pape et jusqu'alors un de ses amis les plus dévoués , se trouvait encore en lutte avec les Vénitiens , et Jules II l'avertit en conséquence de cesser sans délai toute hostilité contre cette république. N'ayant pas obéi , il fut excommunié et les troupes pontificales occupèrent son territoire. Mais Louis XII, vivement irrité du changement politique du pape, qui venait déranger ses plans sur l'Italie , saisit cette occasion pour s'en venger et précipiter, s'il était possible, du trône pontifical, ce dangereux adversaire. A cet effet , il eut recours à un double moyen : La force des armes et un synode convoqué contre le pape. A peine les prélats français , convoqués à Tours en été 1510, avaient-ils voté pour ce dernier moyen, que déjà une armée française entra dans l'Italie supérieure et enlevait Bologne au pape. En même temps , l'empereur Maximilien et Louis XII, de concert avec quelques cardinaux , entr'autres le cardinal de Sainte-Croix , Bernard Carvajal, espagnol, convoquèrent un synode à Pise pour le 1^{er} septembre 1511. Là , le pape fut accusé d'être le perturbateur de la paix entre les peuples chrétiens , d'être devenu pape par simonie , et de ne pas remplir la

promesse qu'il avait faite au Conclave de convoquer un concile œcuménique.

Dans ces circonstances critiques, aggravées encore par une maladie, le pape Jules II se tourna du côté de Ferdinand. Le roi d'Espagne se trouvait à Séville avec Ximenès lorsque la lettre pontificale y arriva, le 18 mai 1511. Le pape lui dépeignait sa situation, la perfidie des cardinaux qui l'avaient abandonné, et lui demandait du secours contre le roi de France son ennemi. Ferdinand, qui, comme l'observe très-bien Fléchier, se faisait un honneur de protéger le Saint-Siège lorsqu'il y trouvait aussi son compte, convoqua aussitôt dans son palais Ximenès ainsi que tous les Grands et les évêques qui se trouvaient à Séville, pour délibérer sur un objet si important. Tous furent d'avis qu'il serait injuste, de combattre en Afrique contre l'ennemi du nom Chrétien, si pendant ce temps le chef même de la chrétienté était menacé en Europe. Sur cela, Ferdinand résolut aussitôt d'employer en faveur de l'Italie les forces qu'il avait réunies, et, conformément à la demande du pape, il retira aussi au cardinal Carvajal l'évêché de Sigüenza qu'il avait jusqu'alors possédé en Espagne (1).

Ximenès, de son côté, qui avait des obligations à Jules II, tant à cause de sa promotion au Cardinalat, que pour une foule de privilèges accordés à Alcalá, et qui avait une grande estime pour les sentiments élevés et énergiques du pontife, avait tout particulièrement contribué à cette résolution prise par l'Espagne, et il avait en outre témoigné spécialement son attachement au pape en l'animant à la constance, et en lui envoyant une somme d'argent considérable pour l'aider à supporter les frais de la guerre (2).

(1) Gomez, l. c., p. 4057. Fléchier, l. 3., 284. Ferreras.

(2) Ibid., l. c., p. 1058.

Ferdinand, du reste, voulant encore tenir secret le plan qu'il avait formé, de soutenir le pape contre la France et ses autres ennemis, fit d'abord cingler sa flotte vers l'Afrique, avec ordre de prendre ensuite la route de l'Italie lorsqu'elle serait en pleine mer. Mais la France pénétra ses vues et se prépara à la guerre (1).

Au mois de juillet 1511, Ximenès partit de Séville pour retourner dans son diocèse, et apprit en chemin que l'archidiacre de sa métropole, Jean Cabrera, avait, à cause de son grand âge, demandé et obtenu de Rome un coadjuteur.

Il est vrai que cela était sévèrement défendu, et avec raison, par les statuts de Tolède, parce que autrement chaque chanoine aurait pu se donner soi-même un successeur; mais Cabrera, qui était en grande faveur auprès du roi à cause de sa belle-sœur, Béatrice Bobadilla, l'amie d'Isabelle, avait pris sur lui de demander à ce sujet un privilège à Rome. Ainsi, la chose était faite avant que notre cardinal en eût connaissance; mais aussitôt qu'il en fut instruit, il se fit résolument le défenseur des anciens statuts de son église, interdit au chapitre de recevoir les pièces obtenues par Cabrera, et s'adressa immédiatement au roi et au pape pour rompre toute cette affaire. Il résolut aussi d'attendre à Alcalá la décision de ce différend, parce que, connaissant la sévérité de son caractère, il crut mieux faire de ne pas du tout paraître à Tolède tant que durerait le procès, et d'éviter ainsi toute occasion d'en venir à des scènes désagréables et trop animées avec Cabrera (2).

(1) Gomez, l. c., p. 1058. Mariana, l. XXX c. 3, p. 385.

(2) Ibid., l. c., p. 1059.

Pendant qu'à Alcalá il hâtait les progrès de la construction de son université , des ambassadeurs arrivèrent d'Afrique en Espagne , de la part des rois de Tremesen et de Tunis et de quelques autres princes maures moins considérables, pour offrir un tribut et leur soumission volontaire. C'était la crainte des préparatifs mentionnés plus haut qui les avait poussés à cette démarche ; tandis qu'au contraire le roi de Fez avait déclaré avec orgueil qu'il était prêt au combat et qu'il attendait les Espagnols. Ces Africains demandaient en même temps le droit de pouvoir commercer librement avec Oran , et ils offrirent en présent à Ferdinand dix superbes chevaux avec des housses brodées d'or et d'argent , dix faucons bien dressés , et un lion apprivoisé d'une grandeur et d'une beauté remarquables (1).

Personne n'éprouva plus de joie à cette occasion que Ximenès , qui voyait en tout cela un beau résultat de ses efforts pour la conquête de l'Afrique. Aussi fit-il célébrer à Tolède trois jours de fête pour en remercier Dieu. Bientôt après , le roi d'Alger se soumit aussi , et cette même Afrique qui autrefois avait failli anéantir l'Espagne , tremblait alors au nom de ce pays (2).

Ferdinand, plus à l'aise de ce côté , put donner plus de soin à la guerre engagée contre la France. Aussi, vers la fin de l'été de 1511, il convoqua les États de Castille à Burgos , et pria le cardinal de s'y rendre le plus tôt possible. Celui-ci , encore épuisé de son retour de Séville et redoutant les grandes chaleurs de juillet , demanda un délai de vingt jours , et ne put , à cause d'une maladie , répondre à l'appel du roi que vers la fin d'août. Le roi , afin de lui

(1) Gomez, l. c. , p. 4059, 4060. Mart .Ep. 474.

(2) Gomez , l. c. , p. 4059.

faire plus d'honneur , voulut préparer pour lui le palais du comte Salinar , et en faire sortir son petit-fils Ferdinand ; mais le cardinal détourna de lui cette distinction honorable, et s'établit dans une autre maison, dans le voisinage de la porte Saint-Gilles et du palais royal. Un jour , le roi voyant l'Infant se promener avec le cardinal , lui cria , dit-on , de sa fenêtre : « Tu es en bonnes mains , mon enfant , et si tu veux m'imiter , tu ne quitteras jamais la société de cet homme. » La promenade terminée, le prince, pour preuve de sa haute estime , voulut reconduire le cardinal jusqu'à sa maison , mais Ximenès ne le permit en aucune manière , quoique le roi lui-même eût applaudi à la pensée de son petit-fils (1).

L'assemblée des Etats durait déjà depuis quelque temps , lorsqu'un légat du pape arriva à Burgos , en 1511 , pour notifier au roi l'alliance conclue entre Jules II et Venise ; et Ferdinand entra lui-même dans cette alliance. Le légat venait en même temps pour publier en Espagne la bulle de convocation du cinquième concile de Latran , dix-huitième concile œcuménique , que le pape voulait opposer au synode schismatique de Pise (2).

Louis XII n'avait eu aucune peine à gagner l'empereur Maximilien à la pensée de convoquer un synode pour mettre le pape en jugement. La politique nouvelle du pontife et l'abandon de la ligue de Cambrai avaient déjà prévenu l'empereur contre lui ; puis , il attendait d'un synode quelques réformes qu'il désirait , et , devenu veuf , il aurait bien aimé s'élever lui-même à la papauté. Il tâcha donc de gagner pour un synode les évêques allemands , pendant que Louis XII travaillait auprès des évêques

(1) Gomez, l. c., pp. 1059-1060.

(2) Ferreras.

français. En conséquence , il réunit les évêques de son empire à Augsbourg en 1511 ; mais ils refusèrent de prendre aucune part au synode schismatique , et pas un seul d'entre eux n'y assista. Mathieu Lang , évêque de Gurk , plus tard cardinal et archevêque de Salzbourg , et alors conseiller et envoyé de l'empereur , fut le seul qui favorisa le conciliabule. Cette assemblée s'ouvrit à Pise le 1^{er} novembre 1511, par un discours violent de Carvajal contre Jules II , et par une messe solennelle célébrée par le même prélat. Pise appartenait alors aux Florentins , étroitement unis avec la France. Outre les sept cardinaux en révolte contre le pape , ce conciliabule ne comprenait que vingt prélats , français pour la plupart , et n'était reconnu par aucun autre prince que Louis XII et Maximilien ; encore ce dernier n'y envoya -t-il aucun ambassadeur. L'ouverture s'en fit sous des auspices extrêmement défavorables. Le clergé de Pise refusa , non-seulement de prendre part au synode et à ses délibérations , mais encore de lui fournir les objets nécessaires pour célébrer la messe ; et il lui ferma même les portes de l'église principale.

Une indignation plus vive encore animait les habitants de cette ville , qui redoutaient l'excommunication et les armes de Jules II, parce qu'ils donnaient l'hospitalité à des schismatiques ; ils tâchèrent même , dans une émeute , de massacrer le commandant français chargé de protéger le synode. Une terreur panique et la crainte d'être livrés au pape s'emparèrent alors des membres du synode, et quinze jours à peine après leur arrivée , ils se hâtèrent de quitter Pise et de se retirer à Milan , pour s'y mettre immédiatement sous la protection des Français et de leurs canons. Là, à l'abri de fortes murailles, encore diminués en nombre , et sifflés (1) impunément par le peuple, qui n'avait

(1) Chaque fois , par exemple , que le cardinal Carvajal se montrait dans les

jamais voulu les accueillir , ils risquèrent encore quelques séances , et dans la huitième , qui fut la dernière , ils suspendirent même le pape. Mais de son côté, Jules II convoquait à Latran, pour la fête de Pâques 1512, un concile œcuménique présidé par lui , auquel il invitait tous les princes chrétiens , et donnait ainsi le coup de mort à l'assemblée schismatique (1).

Il vint donc aussi en Espagne un légat du Saint-Siège , au moment où le roi, avec les Grands et les Prélats, se trouvait aux Etats de Burgos. Mais, malheureusement, Gomez n'a pas rapporté les détails des négociations qui eurent lieu à cette occasion et dès lors , les autres biographes de notre Cardinal n'en disent pas davantage. En revanche , nous avons du moins trouvé dans P. Martyr , qui se trouvait alors à Burgos avec la suite du roi , quelques nouvelles intéressantes sur cet objet; et Ferreras a tiré de la chronique manuscrite du curé Bernaldez , contemporain de ces événements , quelques particularités qu'il a insérées dans son histoire, et qui ne sont pas sans prix pour nous. Nous y voyons que le pape avait nommé légat en Espagne un des juges du tribunal de la Rote romaine , Guillaume Casadorus (2) , lequel arriva à Burgos dans la première moitié de novembre. Conformément au désir du roi , la publication de la bulle pontificale de convocation au concile dut avoir lieu avec beaucoup de solennité, et l'on choisit à cet effet le dimanche 16 novembre. Ce jour là , après l'évangile de la grand'messe célébrée dans l'église cathé-

drues de Milan, le peuple le saluait par ironie du nom de *pape* , parce que l'espoir qu'il avait conçu de faire déposer Jules II , et de devenir pape lui-même, s'en allait visiblement en fumée. Roscoë, Léon X, I p., p. 482.

(1) Martyr, Ep. 469, 470; Hard. Coll. conc. t. IX, p. 4584. Schrockh, K, G. p. 32, p. 469, etc.

(2) Son nom se trouve aussi dans la déclaration du roi d'Espagne au Concile. Hard., l. c., p. 4610.

drale, le légat, en présence du roi, des Grands, des prélats et d'une foule immense de peuple, lut, du haut de la chaire, l'original latin de la bulle pontificale, développa les motifs de la convocation du concile, et requit le roi d'y envoyer un grand nombre de prélats. S'adressant ensuite à notre Cardinal et aux autres prélats, il les exhorta à assister, autant que possible, au concile, et il termina en engageant les Grands à protéger l'unité de l'Eglise par leurs armes et leur valeur.

Après lui, l'évêque d'Oviédo, Valérien de Villaquiran, orateur célèbre, monta en chaire par ordre du roi, et exposa sommairement au peuple dans la langue du pays le contenu de la bulle papale et du discours du légat. Il expliqua ensuite, en termes énergiques, avec quelle impudence quelques cardinaux s'étaient séparés du pape et de l'Eglise, et avec quelle méchanceté le roi de France les avait séduits et les soutenait dans leur égarement. Il raconta aussi comment il avait, d'une manière sacrilège, attaqué le pape et lui avait enlevé Bologne; et comment encore, en défendant et en protégeant le duc de Ferrare dans sa rébellion, il injurait l'Eglise, déshonorait le beau titre de *roi très-chrétien* et menaçait de ravager tout le territoire du Saint-Siège pour s'enrichir des dépouilles de l'Eglise.

Alors le roi, s'étant tourné vers le légat, déclara qu'il emploierait volontiers et avec joie les possessions, la puissance et les biens de la reine sa fille et de lui-même, ainsi que les armes de ses amis et de ses vassaux à la défense de l'Eglise, et qu'il était prêt à envoyer ses prélats au concile et à pourvoir à leur sûreté. Le légat remercia alors le roi au nom du pape. Mais auparavant déjà, Ferdinand, qui avait gagné à la cause du concile et du pape, Henri VIII d'Angleterre, son gendre, et même l'empereur Maximilien, avait déclaré la guerre à la France et s'en était expliqué en présence de tous les peuples, dans une

lettre remarquable, adressée à Ximenès, mais destinée à la publicité et que Gomez nous a conservée.

En voici la teneur : « Révérendissime Père en Jésus-Christ, archevêque de Tolède , primat d'Espagne, Grand-chancelier et Grand-inquisiteur , que nous avons toujours aimé comme un ami et honoré comme un père ! Vous connaissez tous nos plans , et vous attesterez en conséquence avec force, combien de moyens nous avons employés jusqu'à présent et quel zèle nous avons déployé, pour faire rendre au pape Bologne et les autres villes et localités enlevées par le roi de France à l'Eglise romaine , et pour éviter le trouble et la division de la chrétienté. Mais n'ayant pu y parvenir en aucune manière , docile aux prières de l'Eglise qui nous a appelés à son secours , et conformément au respect et à l'obéissance que lui doivent tous les rois chrétiens , nous avons résolu, mettant en seconde ligne nos intérêts particuliers , de différer l'expédition déjà préparée contre les ennemis de notre royaume , et d'employer toutes nos forces, avec l'aide et la direction de Dieu , pour l'honneur de qui cette guerre aura lieu , à la défense du siège apostolique et au rétablissement de l'autorité pontificale. Mais pour le faire avec plus de dignité et de succès, le 4 octobre, c'est-à-dire , le jour de Saint-François , pour lequel vous avez une si grande vénération , nous avons conclu avec le pape et l'illustrissime République de Venise une alliance, que nous avons fait publier , en laissant, selon leur désir, l'accès ouvert à notre frère , l'empereur , et à notre cher fils , le roi d'Angleterre. Nous avons ensuite ordonné à notre vice-roi de Naples, Raimond Cardona, nommé général en chef des armées alliées en faveur du pape, de s'avancer sans retard contre l'ennemi, le vingtième jour après la conclusion de cette alliance , avec 1200 cavaliers munis de cuirasses , 1000 hommes de cavalerie légère , 10,000

hommes de l'infanterie espagnole et une artillerie suffisante , et de reprendre les villes occupées par l'ennemi. Il sera suivi du duc de Termini avec 600 hommes de la cavalerie pontificale , et l'armée française sera attaquée de l'autre côté par les Vénitiens. Nous nous sommes rendus maîtres de la mer au moyen d'une flotte aussi nombreuse que puissante, laquelle nous mettra en état d'atteindre notre but. Mais il est deux choses qui réclament avant tout notre sollicitude : c'est d'abord qu'aucun prince de l'Italie n'ébranle par les armes l'autorité de l'Eglise ; et que, d'autre part , à l'égard de ceux qui possèdent illégitimement des biens de l'Eglise, on tâche plutôt d'arriver à un accommodement pacifique qu'à une décision sanglante. Les circonstances étant telles , vous ferez faire dans toutes les églises des prières publiques , afin que Dieu veuille protéger la cause de son Eglise , en conserver l'unité , et accorder gracieusement à toute la chrétienté la paix et la concorde. Libres alors de toute dissension intérieure , nous pourrons tous réunis combattre avec unanimité les ennemis du nom chrétien , chose que le saint Père a aussi en vue en convoquant le concile de Latran. Vous confèrerez aussi sur tout cela, comme nous le supposons, avec le nonce du pape , l'évêque de Bertinoro , qui vient d'aborder à Barcelone et qui veut se rendre directement à notre cour. Pendant que nous vous écrivons ces mots , la nouvelle arrive de France qu'aucun prélat ne se rend de lui-même à Pise, mais seulement par contrainte ; et notre gendre d'Angleterre nous assure de sa participation à l'alliance conclue. L'empereur Maximilien se montre également disposé à se rendre à nos vœux, et ses lettres du 29 septembre sont pleines d'amitié et de bienveillance. En jetant un regard sur cette bõne entente des princes, voulant tenter de tous les moyens, ne nous exposer à aucun reproche , et surtout ne pas offenser Dieu , nous avons encore exhorté notre


frère de France à déposer les armes levées contre l'Eglise, sans quoi nous serions forcés de lui opposer nos forces réunies, de sauver l'autorité de l'Eglise et de protéger notre mère commune contre la violence et l'arbitraire de la tyrannie.

» Je vous salue en Jésus-Christ, révérendissime Père et Cardinal, cher ami et seigneur, et que Dieu daigne vous prendre constamment en sa sainte garde ! « Donné dans la ville de Santa-Cruz, le 17 octobre 1511 (1).

Il est clair que cette lettre était destinée à éclairer le monde, et à justifier aux yeux de tous, pourquoi Ferdinand avait renoncé à ses plans contre l'Afrique et déclaré la guerre à la France.

Mais tandis que l'Italie allait devenir le théâtre de sanglantes batailles, Ximenès vivait de nouveau à Alcalá dans une tranquille et bienfaisante activité.

(1) Gomez, l. c., p. 1060, etc.



CHAPITRE XXIII.

Occupations de Ximenès pendant la guerre d'Italie.

La clôture des Etats de Burgos et la guerre d'Italie qui venait de commencer, avaient procuré au cardinal le loisir de retourner à Alcalá, de s'occuper d'affaires de famille et de ce qui concernait son diocèse.

Parmi les enfants de ses frères et sœurs, Ximenès aimait particulièrement Jeanne Cisneros, fille de Jean son frère, et il cherchait en conséquence à la pourvoir très-bien et de bonne heure. On lui proposa pour sa nièce plusieurs fils aînés des principales familles; mais il considéra que peut-être de riches héritiers comme eux ne cherchaient qu'à gagner de l'influence par son intermédiaire, et qu'après sa mort, ils pourraient facilement se dégoûter d'une femme qui n'appartenait pas à une grande famille et qui ne possédait pas une fortune considérable. Et comme, d'autre part, il n'était pas disposé à faire de grandes dépenses en faveur de ses proches, parce que ses revenus étaient des biens ecclésiastiques, il préférait pour sa nièce un gentilhomme qui n'eût pas de trop hautes prétentions, quelque puîné de famille considérable, qui se distinguât plus par sa vertu et son économie, que par de grands biens et des seigneuries. Son choix tomba enfin sur Pedro Gon-

zalvo de Mendoza , neveu du duc d'Infantado. Ce jeune homme avait eu pour père don Alvarez , frère cadet de ce seigneur , et par conséquent moins opulent que lui ; mais depuis la mort d'Alvarez , le duc avait la tutelle de son neveu , et il poussait ardemment à cette alliance , afin de gagner l'amitié du puissant cardinal, et par là de l'influence dans le royaume. Ximenès était également charmé d'une union avec une si noble famille ; et de cette manière , cette affaire ne tarda pas à être menée à bonne fin (1).

Mais pendant le séjour qu'il fit alors à Alcalá , le cardinal rompit cet engagement, pour des motifs qui ne manquent pas d'importance. Le futur époux devait plus tard hériter de sa grand'mère, alors encore vivante, et qui était en même temps la mère du duc d'Infantado, une terre qui était la propriété particulière de cette dame , et Ximenès avait dès le principe mis cette considération en ligne de compte. Mais dans l'intervalle, le duc trompa sa mère , en lui représentant que Pedro Gonzalvo , par son union avec la jeune Cisneros et son alliance avec le riche et puissant cardinal , serait toujours très-riche sans cela , et qu'elle pourvoirait mieux au bien de la famille sous tous les rapports , si elle léguait le bien en question à un autre de ses petits-fils , par exemple , à son second fils , à lui. Cela eut lieu en effet ; mais ce manque de délicatesse blessa tellement le cardinal, qu'ayant représenté poliment que sa nièce était encore trop jeune et autres choses semblables , il rompit sans délai l'union projetée avec cette maison (2).

Bientôt cependant il se présenta un nouveau prétendant appartenant à la même famille de Mendoza ; le comte

(1) Gomez , l. c., p. 4053. Robles , l. c., p. 20. Fléchier , l. 3, p. 276 , 277.

(2) Gomez , l. c., p. 4064.

Alonzo Suarez de Coruna , fils aîné du comte Bernardin de Coruna, lequel recherchait cette alliance avec empressement , par des considérations relatives à sa maison et à ses biens , situés près de Tolède. Ximenès hésita d'abord à donner sa nièce à un seigneur si riche et si considérable ; mais comme le comte n'exigeait pas une forte dot, et que le cardinal pouvait espérer de gagner dans la famille Urena un appui pour l'université d'Alcala, il donna enfin son consentement à ce mariage , duquel est sortie une postérité heureuse et célèbre (1).

Ximenès montra aussi de la bienveillance pour le père de cette nièce, Jean son frère, qui vivait à Torrelaguna ; il fit magnifiquement rétablir la maison qu'il habitait et où il était né lui-même , racheta les anciennes possessions de sa famille , et en fonda un fidéi-commis pour son neveu Benoît et pour ses héritiers (2).

Mais ces soins ne lui faisaient pas oublier ceux qu'il devait à son diocèse. Pendant qu'il célébrait la fête de Pâques à Tolède en 1512 , réfléchissant à la misère qui naissait souvent pour le pauvre peuple de cette ville d'un renchérissement des vivres , et considérant que c'étaient précisément les plus nécessiteux qui étaient alors livrés aux mains des usuriers , il conçut le plan d'établir dans cette ville , pour les temps de nécessité, et comme un rempart contre l'usure , un magasin public de grains , à l'exemple de ceux qu'avait déjà fondés dans les anciens temps la sagesse des Romains. Il conféra sur cette affaire avec le préfet de cette ville , à laquelle il fit présent de 90,000 mesures de froment , qui devaient être entassées dans les nouveaux greniers, et distribuées d'après le besoin qu'on en aurait. Le magistrat de Tolède se char-

(1) Gomez, l. c., p. 4062. Robles, l. c., p. 20. Fléchier, l. 3, p. 294-293

(2) Gomez, l. c., p. 4065.

gea du soin de cette distribution ; et , par reconnaissance pour le bienfaisant archevêque, il fonda pour lui après sa mort un anniversaire dans la chapelle mozarabique , et chaque fois un de ses confrères de l'Ordre de Saint-François devait y faire son oraison funèbre. Les provisions données par Ximenès durèrent jusqu'en 1522 ; et Gomez se plaint qu'aucun des successeurs du cardinal n'ait suivi cet exemple de bienfaisance (1).

Ximenès prit les mêmes dispositions à Alcalá , à Cisneros et à Torrelaguna, sa patrie, où les magasins fondés par lui subsistaient encore du temps de Gomez , et étaient d'une utilité extraordinaire dans les temps de cherté ; parce qu'alors les grains étaient vendus à bas prix aux pauvres , et qu'avec le produit , les greniers étaient de nouveau remplis pendant les années d'abondance.

Pour en témoigner leur reconnaissance , les villes susdites eurent entr'autres choses recours à des tables commémoratives , parmi lesquelles celle d'Alcalá portait l'inscription suivante :

*Æthere seu largus , seu parvus decidat imber ,
Larga est Compluti tempus in omne Ceres (2).*

(1) Gomez, l. c., p. 1062.

(2) Ibid., p. 1062, 1063, 1065. Fléchier, l. 3, p. 294.



CHAPITRE XXIV.

Conquête de la Navarre. — Rapports de Ximenès avec Rome.

Pendant que Ximenès était ainsi occupé du soin de sa famille et de son diocèse, la guerre d'Italie contre la France avait commencé, et l'Espagne avait eu l'honneur de donner un général en chef à l'armée combinée des alliés. Ferdinand, comme nous le savons déjà, désigna à cet effet son vice-roi de Naples, don Raymond Cardona, que souvent, à cause de sa circonspection, on a comparé à Fabius Cunctator, et que Jules II, si prompt à agir, appelait par dérision *dame Cardona*. Pour l'animer à montrer plus d'activité, le pape avait mis près de lui en qualité de légat le cardinal Jean de Médicis, plus tard Léon X; et l'on ne peut guère douter que Cardona n'eût évité plus d'un désastre, s'il eût suivi les conseils que ce dernier lui donnait pour l'engager à agir avec plus de rapidité (1). Quant aux Français, ils avaient à leur tête un général de vingt-deux ans seulement, le comte Gaston de Foix, frère de la seconde femme de Ferdinand-le-Catholique; de sorte qu'on voyait opposés l'un à l'autre deux beaux-frères, aussi bien que deux légats, le cardinal de Médicis du côté du pape, et le

(1) Roscoë, Léon X, I p., p. 462.

cardinal Sanseverino , comme légat du synode schismatique.

Après quelques petites affaires, les deux armées se livrèrent, le 11 avril 1512, la sanglante bataille de Ravenne , presque sans exemple dans l'histoire de l'Italie , et qui aboutit à la défaite des confédérés et au triomphe de la France. Le cardinal de Médicis fut fait prisonnier, avec un grand nombre de généraux et de seigneurs, et tout paraissait presque perdu pour Jules II et ses amis.

Mais ce fut précisément cette bataille qui fut pour l'Espagne et pour le pape le commencement d'une meilleure fortune. Les Français , quoique vainqueurs, avaient fait de plus grandes pertes en morts que les vaincus, et, ce qui était d'une plus grande importance encore , le jeune héros , Gaston de Foix, était tombé dans la mêlée et avec lui, l'étoile de la France avait pâli.

La première conséquence importante de cette bataille , fut la conquête du royaume de Navarre par Ferdinand-le-Catholique.

Située entre l'Espagne et la France des deux côtés des Pyrénées , la Navarre avait dû nécessairement être toujours un objet de convoitise pour Ferdinand ; car , sans la possession de ce petit pays, l'Espagne ne pouvait atteindre les limites que la nature lui a assignées, ni jouir d'une sécurité complète du côté du nord. Aussi disait-on que le roi de Navarre portait à sa ceinture la clef des Pyrénées. Alliés de la famille de Navarre par Eléonore , sœur de Ferdinand, ce prince et Isabelle voulurent , déjà de bonne heure , faire épouser à leur fils unique , qui mourut bientôt après , Catherine , héritière de Navarre. Mais l'habile mère de cette princesse fit avorter ce plan ; et, française elle-même, elle donna sa fille à Jean d'Albret,

gentilhomme français, d'une maison voisine de la Navarre, mais peu célèbre. Depuis lors une aversion profonde exista entre l'Espagne et la Navarre, en dépit de toute démonstration extérieure d'amitié; et la crainte seule de Louis XII, qui élevait des prétentions sur la Navarre pour son neveu Gaston de Foix, tenait encore le roi Jean d'Albret uni à l'Espagne. Mais lorsque Gaston eut péri à la bataille de Ravenne, la Navarre n'ayant plus rien à craindre de la France et ayant beaucoup à craindre de l'Espagne, commença, dès le mois de mai 1512, à ouvrir des négociations avec Louis XII.

Vers le même temps, Ferdinand songeant à attaquer la France chez elle, demanda à cet effet passage libre par la Navarre (1). Déterminé dès le principe à un refus, Jean d'Albret chercha à amuser le roi d'Espagne par des négociations et à les traîner en longueur jusqu'à ce qu'il eût conclu une convention définitive avec la France. Mais d'autre part, il est aussi possible que Ferdinand, pour la sûreté du passage de ses troupes, éleva à dessein des prétentions trop hautes et qu'il demanda entr'autres la cession temporaire de plusieurs places fortes, pour être plus assuré d'essuyer un refus qui serait un prétexte de guerre contre la Navarre.

Il méditait encore ce projet et ne l'avait pas encore rendu public, lorsqu'il manda Ximenès, tant pour prendre son avis, que pour couvrir, autant que possible, aux yeux du peuple, l'injustice de son entreprise du nom respectable du cardinal. Toutefois Ximenès ne put ou ne voulut, à cause des affaires de son diocèse, se rendre auprès du roi à Logrona qu'au mois d'août 1512; mais il tâcha par ses lettres de le détourner de cette guerre injuste; et, en effet, il paraît qu'elles tinrent assez longtemps le roi en suspens.

(1) Martyr, Ep. 488

Mais tout à coup cette affaire prit une tournure toute différente ; le roi de Navarre ayant dans l'intervalle négocié secrètement avec la France dans un sens tout à fait hostile à l'Espagne se déclara prêt à sortir de la neutralité qu'il avait observée jusqu'alors, et à s'unir formellement contre elle avec la France. Ce traité fut signé le 17 juillet 1512 ; mais Ferdinand en eut déjà connaissance auparavant d'une manière particulière : un secrétaire du roi de Navarre ayant été assassiné , on trouva dans ses papiers une copie de ce traité, qu'un prêtre , nommé don Miguel , envoya de Pampelune au roi.

Ximenès se convainquit alors lui-même de la nécessité de cette guerre , et Ferdinand ne tarda pas à déclarer au roi Jean d'Albret, que , s'il ne prenait pas sans délai part à la lutte contre la France , son royaume serait envahi. La Navarre refusa naturellement ce qu'on lui demandait , et aussitôt la guerre lui fut déclarée. Les historiens espagnols plus récents , et avec eux Fléchier (1), soutiennent que Ferdinand s'appuya à ce sujet d'une bulle du pape Jules II, du 18 février 1512, par laquelle il excommuniait le roi de Navarre comme hérétique , apostat et ennemi de l'Eglise, et le déclarait privé de son royaume qu'il donnait à celui qui voudrait s'en emparer. Personne encore n'avait vu une pièce si remarquable, jusqu'à ce qu'enfin le dernier éditeur de l'Histoire d'Espagne par Mariana , l'inséra dans un appendice , après l'avoir tirée des archives royales de Barcelone.

La chose paraissait désormais hors de doute , lorsque , il y a quelques années , William Prescott , dans son Histoire

(1) L. 3, p. 295.

de Ferdinand et d'Isabelle (II, 521), éleva des difficultés, non sur l'existence, mais sur la date de cette bulle, et prouva, par beaucoup de raisons, qu'elle ne pouvait pas avoir été publiée avant la conquête de la Navarre, de même qu'elle fait déjà mention de l'alliance entre la Navarre et la France, qui cependant n'a été conclue que cinq mois après la date de cette bulle. Prescott montre en outre que cette bulle en cite une autre du 31 juillet 1512, qu'elle lui est par conséquent postérieure; et il fait observer que le roi Ferdinand n'aurait pas manqué d'en appeler à ce document, qui eût été comme un acte de légitimation de la guerre qu'il entreprenait, si cette bulle avait déjà existé au début de cette guerre. Quelque exactes que soient ces observations, Prescott a toutefois laissé échapper la preuve la plus concluante contre l'authenticité de cette date, et que je découvre dans la lettre 491 de P. Martyr. En effet, lorsque Ferdinand, en juillet 1512, demandait que le roi de Navarre déclarât la guerre à la France, il ajoutait entre autres ces paroles importantes : « Si Jean d'Albret se refuse à prendre les armes contre un hérétique, il sera lui-même considéré comme hérétique. » Il résulte de ces paroles que le roi de Navarre n'avait pas encore été déclaré hérétique, et qu'ainsi la bulle en question n'avait pas encore été publiée au mois de juillet 1512. Ajoutez que P. Martyr, qui cependant vivait dans l'entourage du roi, annonce seulement à la fin d'août à un ami, comme la nouvelle *la plus récente*, l'excommunication lancée contre le roi de Navarre (1).

A cette époque, vers la fin d'août, Ximenès se trouvait précisément à Logrona, auprès du roi, pour l'aider de ses conseils, de son argent et de ses troupes (2). Mais il ne

(1) Martyr, Ep. 497.

(2) Gomez, l. c., p. 1063.

paraît pas y avoir fait long séjour : la prompte et heureuse issue de cette guerre rendit probablement inutile sa présence ultérieure à la cour. En effet , Jean d'Albret , homme de plaisir , s'enfuit lâchement de son pays , et les places fortes s'ouvrirent l'une après l'autre à Ferdinand et à son général, le duc d'Albe, grand-père de celui qui est si connu (1). Mais pendant ce même mois d'octobre où Ferdinand s'était rendu maître de presque toute la Navarre , la fortune parut vouloir l'abandonner de nouveau. Les Français s'avancèrent avec une nombreuse armée et ramenèrent dans son pays le roi chassé ; les Anglais , auxiliaires de Ferdinand, l'abandonnèrent précisément au moment du danger ; et, vers la mi-novembre, le duc d'Albe se vit si étroitement enfermé dans Pampelune avec son armée, qu'il paraissait infailliblement perdu.

Afin de rendre un peu de sérénité au roi , que ces événements avaient jeté dans une profonde tristesse, Ximenès lui envoya un bourgeois d'Alcala , nommé Santillo que , auparavant déjà , Ferdinand avait désiré avoir auprès de lui , à cause de ses saillies agréables et de ses réflexions fines. Ce Santillo , voulant faire sentir aux chevaliers et aux seigneurs qui vivaient à la cour quel était leur devoir dans ce moment critique, demanda au roi en leur présence la permission de se rendre à Pampelune et de chasser les Français. Le roi, comprenant à l'instant le sens de cette apparente fanfaronade, lui répondit avec intention : « Oui, si tu m'aimais réellement, et si tu avais le courage dont tu te vantes , depuis longtemps tu serais allé rejoindre l'armée , au lieu de rester oisif ici. » L'insinuation fut comprise , les courtisans se rendirent en toute hâte à Pampe-

(1) Cfr. à ce sujet, la déclaration publique de Ferdinand, du 30 juillet 1542, imprimée dans le premier tome des Papiers d'Etat du cardinal Granvelle , (p. 76-83) dans la Collection des documents inédits. Paris, 1841.

lune et redoublèrent le zèle de l'armée. La ville fut sauvée, et la fortune revint sous les étendards de l'Espagne ; bientôt la France abandonna la Navarre et la laissa à Ferdinand, qui reçut, le 13 mars, les hommages du pays conquis (1).

Tandis que le sang versé pour l'Espagne, près de Ravenne, produisait de si précieux fruits, cette bataille ne s'était pas non plus montrée longtemps aussi préjudiciable au pape Jules II qu'on l'eût pu croire tout d'abord. Les Français, dans cette victoire, avaient perdu leur général en chef, et avec lui, l'esprit d'ensemble, un plan arrêté, l'ordre et le courage. A partir de là, leur bonheur commença à baisser, et avec la fortune, la considération dont ils jouissaient en Italie; et trois mois à peine s'étaient écoulés, qu'on les vit, vers la fin de juin, au pied des Alpes, repoussés par les Suisses (2), amis du pape, et par les patriotes italiens, quitter l'Italie en fugitifs et hors d'état de défendre une seule des conquêtes qu'ils avaient faites. Milan même, dont la possession leur paraissait si assurée, les chassa de ses murs et avec eux le conciliabule, qui, pendant quelque temps, prolongea encore péniblement son existence à Lyon.

Depuis la bataille de Ravenne, le cardinal de Médicis était resté à Milan dans la captivité des Français ; et sous les yeux comme à la grande humiliation du synode schismatique, il avait à peine trouvé assez de temps, pour absoudre de l'excommunication les milliers de personnes qui venaient à lui, prêtes à faire pénitence pour avoir pris parti en faveur du conciliabule, ou pour avoir porté les armes contre le S. Siège. Les cardinaux fran-

(1) Gomez, l. c., p. 4063. Fléchier, l. 3, p. 297. Prescott, II p., p. 520.

(2) Le pape donna alors aux Suisses le titre honorable de : Principum dominorum et Ecclesie reparatores. Martyr, Ep. 490.

çais devaient l'emmener avec eux en France ; mais en chemin , il réussit à s'échapper par ruse ; et bientôt même , appuyé par l'Espagne , il rentra avec ses parents à Florence , d'où la maison de Médicis avait été bannie depuis assez longtemps par les partisans des Français dans cette ville. Jules II rentra de même en possession de tout ce que les armes françaises lui avaient arraché ; et dans le moment même où le conciliabule mourait d'extinction , complètement abandonné par l'empereur Maximilien , le concile général de Latran s'ouvrit le 10 mai 1512. A part l'évêque de Vich , ambassadeur de Ferdinand , aucun prélat espagnol n'y était présent , à cause de la continuation des hostilités (1) ; mais en revanche , il fut donné solennellement lecture , à la seconde session , du rescrit par lequel l'Espagne reconnaissait le concile. Jules II présida lui-même pendant les quatre premières sessions ; mais lors de la cinquième , qui eut lieu le 16 février 1513 , il ne put y prendre part pour cause de maladie ; et cinq jours après , il n'était plus.

Après un conclave de courte durée , il eut pour successeur , le 11 mai 1513 , le savant cardinal de Médicis , sous le nom de Léon X. Le nouveau pape continua le concile sous sa propre présidence , et publia entr'autres , dans la huitième session et dans la neuvième , le 17 décembre 1513 et le 5 mai 1514 , une suite de décrets de réforme , dont le contenu , du moins en partie , nous occupera bientôt plus particulièrement.

A peine la Navarre était-elle conquise et l'Italie délivrée de l'oppression des Français , que le principal auteur de ces événements , Ferdinand d'Espagne , commença à se trouver mal. Germaine , sa seconde épouse , lui avait , en

(1) Harduin, Collect. Concil. t. IX, p. 1614 et 1616.

1509 , donné un fils , qui reçut le nom de Jean et se trouva héritier des royaumes d'Aragon , de Naples et de Sicile. Le fruit principal de l'union de Ferdinand et d'Isabelle, c'est-à-dire, l'unité et la grandeur de l'Espagne, semblait par là devoir être anéanti. Mais cet enfant ne tarda pas à mourir. Toutefois Ferdinand était si affermi dans son aversion pour les Flamands et pour son propre petit-fils , Charles , lequel , de son côté , avait été élevé en Belgique littéralement dans la haine de son grand-père , qu'il soupirait ardemment après la naissance d'un second fils, afin de borner la branche flandro-espagnole à l'héritage d'Isabelle. Ce désir était plus vif encore dans la reine Germaine , qui prévoyait qu'après la mort du roi , elle perdrait toute importance, si elle n'avait donné à Ferdinand un fils qui pût lui succéder au trône. Elle eut alors recours à des moyens artificiels ; et, par son ordre, un cuisinier français prépara un mets extraordinaire , dont Ferdinand goûta en mars 1513 à Carrioncillo , près de Medina del Campo , sans savoir probablement de quels ingrédients il était composé (1). Mais il eut pour effet de rendre le roi malade , de provoquer en lui des nausées et de fréquents vomissements , et de le faire tomber dans la fièvre , pendant qu'il passait la semaine sainte dans le couvent des Hiéronymites à Mejorada (2).

Lorsqu'il se trouva un peu mieux , il se rendit à Valladolid et manda auprès de lui Ximenès , afin de jouir de sa société et de ses conseils dans les affaires de l'État , et en particulier dans ses négociations avec la France.

La jeune noblesse organisa alors des fêtes brillantes et des tournois , afin de rendre un peu de gaieté au roi malade ; et le jeune époux de la nièce du cardinal , le comte

1) Martyr, Ep. 531. Ferreras.

(2) Martyr, Ep. 517, 519.

Alphonse de Coruna , se distingua en cette occasion d'une manière toute particulière , par sa magnificence et ses grandes dépenses. Mais Ximenès , qui j'assista à la fête à côté du roi , se chargea des dépenses faites par le jeune comte , lesquelles ne s'élevaient pas à moins de sept mille ducats ; et comme son trésorier voulait lui faire des représentations à ce sujet , le cardinal le tranquillisa en lui disant : « Puisque j'ai choisi le jeune comte pour époux à ma nièce , je dois aussi l'entourer d'un éclat convenable , si je ne veux pas passer pour avare ; d'ailleurs , cette dépense n'est pas tout à fait inutile , puisqu'elle a servi à égayer le roi (1). »

Une autre affaire qui lui arriva pendant son séjour à Valladolid , lui fut bien plus désagréable. Il avait chargé de la construction d'un couvent à Torrelaguna l'architecte Jean Campero , avec qui il avait fait un contrat en due forme ; mais pendant l'absence du cardinal , celui-ci entreprit à Salamanque une autre besogne qui était plus lucrative , et laissa les constructions commencées au point où elles en étaient. A cette nouvelle , Ximenès envoya à Salamanque Pedro Gonzalvo Valéra , pour engager l'architecte à tenir son engagement. Campero , redoutant la colère du cardinal , éprouva alors une crainte si vive qu'il se cacha , et ne consentit à reparaitre que sur la promesse d'une entière sécurité. Complètement gagné par une augmentation considérable ajoutée à la somme convenue , il retourna aussitôt à Torrelaguna et travailla alors avec tant de précipitation à la bâtisse de ce couvent , que les gros murs sortirent d'aplomb et qu'il fallut les abattre jusqu'aux fondements. Ximenès toutefois supporta encore ce contre-temps avec calme ; et , pour tout dédommagement , il se contenta de voir que l'architecte travailla désormais avec plus de zèle et de

(1) Gomez, l. c., p. 4064. Fléchier, l. 3, p. 299.

soin , et qu'il s'acquitta très-bien du grand aqueduc qu'il fit alors construire pour la ville où il était né (1).

Pendant les négociations qui eurent lieu avec Campero , Ximenès s'était rendu à Madrid vers la fin de l'année 1513. Il passa ensuite de nouveau quelque temps à Alcalá , où il reçut au printemps de 1514 , la visite du roi , dont nous avons parlé au chapitre onzième de cet ouvrage. Il travailla aussi de nouveau à la réforme de l'Eglise , et vit terminer les couvents fondés par lui à Alcalá et à Tolède (2). Mais ce qui est plus important , ce sont les rapports qu'il commença alors à avoir avec le concile de Latran. Le pape Léon X , qui continuait ce concile , avait une si grande estime pour Ximenès , qu'il suppléa par une échange de lettres à sa présence dans cette assemblée , et lui demanda par écrit son conseil sur la plupart des choses importantes qui s'y traitaient. Le cardinal , de son côté , s'empressa de mettre à exécution dans son diocèse les décrets du concile avant même qu'il fût terminé ; et à peine la huitième et la neuvième session avaient-elles été tenues , qu'il en fit déjà publier les décrets de réforme. Le premier était relatif aux moyens à prendre contre la philosophie fausse et incrédule de cette époque. Maint professeur cherchait à se mettre à couvert des punitions ecclésiastiques , en se retranchant derrière la maxime qu'une chose théologiquement vraie peut être philosophiquement fausse : mais Léon X leur ôta ce subterfuge , et insista pour que les professeurs , dans la lecture des classiques païens , rendissent attentifs aux pensées fausses sous le rapport religieux et leur opposassent la vérité chrétienne. Et afin d'agir encore plus efficacement contre l'incrédulité , ce pontife crut nécessaire de prescrire aux ecclésiastiques

(1) Gomez, l. c., p. 4064, etc.

(2) Martyr, Ep. 530. Gomez, l. c., p. 1064, etc.

et à ceux qui aspiraient à cet état, de ne pas étudier exclusivement la philosophie pendant plus de cinq ans ; mais d'assister aussi à des leçons de théologie , afin qu'ils y trouvassent un contrepoids contre la philosophie incrédule. Toutefois, personne ne devait être empêché d'étudier la philosophie , même pendant plus de cinq ans , si on y joignait la théologie et le droit canon (1).

Ce règlement fut exécuté sans retard par Ximenès dans son université , conformément au désir que le concile en avait exprimé aux évêques ; et le cardinal en fit autant d'une seconde prescription donnée dans la neuvième session. Parmi beaucoup d'autres réformes indiquées , il y était ordonné aux maîtres de ne pas se borner à enseigner à leurs élèves la grammaire et les autres sciences humaines de toute espèce ; mais de leur apprendre aussi la doctrine chrétienne , les dix commandements de Dieu et les articles de notre foi , et de leur faire lire et apprendre des hymnes , des psaumes et des vies de saints. Les dimanches particulièrement et les jours de fête , on ne devait pas enseigner autre chose , et la jeunesse studieuse devait être tenue à assister , non-seulement à la messe , mais aussi au sermon , aux vêpres et autres exercices de piété qui se font dans la maison de Dieu (2).

Mais, tout en exécutant dans son université les prescriptions du concile , Ximenès n'oubliait pas de prendre soin des professeurs : il leur fit construire trois maisons de campagne où ils pouvaient se rendre pendant les jours fériés , et s'y remettre convenablement des fatigues de la vie d'enseignement (3).

(1) Harduin, l. c., t. IX, p. 1719 et 1720.

(2) Ibid., p. 1754.

(3) Gomez, l. c., p. 4066, etc. Fléchier, l. 3, p. 304.

Le plan conçu par Léon X de corriger le calendrier Julien, plan qui ne fut mis à exécution que deux âges d'hommes plus tard, par Grégoire XIII, trouva aussi dans Ximenès un chaud partisan ; et comme Antoine Lébrija rapportait ironiquement à ce sujet la fable satirique où il est dit qu'autrefois Jupiter, lorsque le monde était en proie à des querelles sanglantes (comme sous Léon X), convoqua les dieux à un grand conseil pour délivrer les hommes, non de leur misère, mais de la peine de devoir à l'avenir couper la citrouille, Ximenès lui répliqua : « Vous venez de raconter là une histoire bien ingénieuse : mais l'objet dont il s'agit ici n'a pas si peu d'importance que vous le pensez ; au contraire, les Pères, les monarques et les conciles les plus célèbres s'en sont déjà occupés, et la décision de cette question serait certainement d'une utilité réelle pour l'Eglise. » Sur quoi Lébrija le remercia de cette réprimande amicale, et l'assura que dans sa pensée cette satire n'avait pas été sérieuse (1).

Quel que fût le dévouement dont jusqu'à présent nous avons vu notre Cardinal donner des preuves au pape Léon X, il ne s'en déclara pas moins résolument contre lui en d'autres points. Afin de pouvoir continuer la construction de la grande basilique de Saint-Pierre, commencée par Jules II, Léon X renouvela, dans les années 1514-1516 (2), l'indulgence déjà accordée dans ce but en 1506 ; et la bulle donnée à ce sujet fut publiée en Espagne de l'aveu de Ferdinand. Bien que Ximenès louât ceux qui secondaient de leur fortune les entreprises pieuses, et entr'autres la construction des églises, il manifesta ouvertement sa désapprobation au pape et au roi, de ce qu'on accordait des indulgences pour de semblables aumônes :

(1) Gomez, l. c., p. 4066

(2) Pallavicini Hist. conc. Trident l. I, c., 3 n. 7. Schröckh.

c'est que le rigoureux prélat croyait voir, dans ces remises des peines temporelles et des œuvres de pénitence , l'affaiblissement de la discipline de l'Église et un adoucissement dangereux (1).

Ce zèle pour la sévérité de la discipline ecclésiastique , fut encore la source de l'opposition que le cardinal manifesta contre Rome dans une autre occasion. Un chanoine d'Avila avait obtenu du pape la dispense d'assister au chœur , avec le privilège de pouvoir , même lorsqu'il y manquait , recevoir les présences ou distributions quotidiennes , auxquelles n'ont droit , d'après les règles canoniques , que les chanoines présents à l'office divin. Craignant que cette exception n'en entraînat d'autres à sa suite, au grand détriment de l'ordre, Ximenès, en sa qualité de métropolitain , s'opposa à cette exemption , et détermina ce chanoine à y renoncer. En outre , il donna au roi le conseil de se faire désormais présenter avant leur publication toutes les lettres patentes venant de Rome ; conseil qui peut trouver une excuse , mais jamais sa pleine justification, dans le grand nombre de dispenses que Rome accordait alors , et dans la facilité avec laquelle on les obtenait (2).

(1) Gomez, l. c., p. 1065.

(2) Ibid., l. c., p. 1066.

CHAPITRE XXV.

Mort du roi Ferdinand.

Depuis la fin de l'année 1513, la santé de Ferdinand allait toujours en empirant, et dès le mois de novembre 1514, P. Martyr disait d'avance en propres termes, que c'en était fait du roi, s'il ne s'interdisait au plus tôt le plaisir immodéré de la chasse, auquel, même par les temps les plus froids et les plus mauvais, il s'adonnait avec plus de passion encore que dans sa jeunesse (1). En outre, une sorte d'inquiétude secrète poussait ce prince à circuler dans les villes du nord de l'Espagne sans se fixer nulle part; et cet homme, autrefois si actif, éprouvait alors un vrai dégoût pour les affaires du royaume. C'est ce qui lui faisait désirer d'autant plus vivement, ainsi qu'à ses conseillers, la présence du cardinal; mais Ximenès montrait peu de goût à partager, à son âge, la vie errante du monarque; et il voulait, selon l'opinion de Gomez, épargner ce qui lui restait de forces, pour le cas de la mort du roi, qu'on prévoyait devoir arriver prochainement (2). Il ne put toutefois se refuser à la demande de Ferdinand, lorsque celui-ci eut

(1) Martyr, Ep. 542.

(2) Gomez, l. c., p. 1066.

convoqué à Burgos, pour le 12 mai 1515, les États de Castille, afin d'en obtenir des subsides pour la guerre qui menaçait d'éclater avec la France, après la mort de Louis XII et l'avènement de François I^{er} au trône. Il fallut, dans le même temps, réunir à Catalayud les Cortès d'Aragon, et la reine dut s'y rendre, pour diriger les négociations qui eurent lieu avec cette assemblée. Durant le séjour de Ferdinand à Burgos, il fut saisi, pendant une nuit du mois de juillet, de vomissements si violents, qu'incapable d'appeler du secours, il fut sur le point d'étouffer. Par bonheur, un soldat, de garde dans l'antichambre, ayant entendu du bruit, se hâta d'accourir avec ses camarades. Après avoir relevé le roi, ils lui firent des frictions, le lavèrent et le ranimèrent un peu. Alors, persuadé lui-même que sa mort était proche, Ferdinand fit son testament, nomma, pour le cas où il viendrait à mourir, Ferdinand, le second de ses petits-fils, régent du royaume jusqu'à l'arrivée de Charles son aîné, et quitta ensuite Burgos pour Aranda de Duero, ville plus tranquille, afin d'y prendre encore soin de sa santé autant que possible (1).

Il ne fut plus dès lors, possible à Ximenès de refuser de s'y rendre et de prêter son appui au roi malade; et en conséquence, il arriva à Aranda dès le mois d'août. Ferdinand lui fit alors tant d'honneurs, qu'à la nouvelle de son arrivée il se fit porter en litière, quoique faible encore, à la rencontre du Cardinal jusque devant la porte de la ville pour le recevoir solennellement, honneur que, presque toujours, il avait eu soin de lui rendre (2).

(1) Martyr, Ep. 530. Gomez, l. c., p. 4657. Ferreras. Cet historien place l'attaque éprouvée par le roi au 27 juillet: c'est inexact; car Martyr la raconte déjà dans une lettre du 18 de ce mois.

(2) Gomez, l. c., p. 4067, etc.

Ximenès accompagna ensuite le roi à Ségovie vers la fin du même mois. De là , Ferdinand prit tout à coup le chemin de l'Aragon , parce que les Etats de ce royaume s'étaient montrés réfractaires et avaient refusé la contribution de guerre. Déjà Ferdinand avait , pour ce motif , fait emprisonner le chancelier de ces Cortès , Antoine Augustin (1), et il se hâtait alors de se rendre lui-même à Catalayud , afin de réprimer l'opposition par son autorité personnelle. Il remit en son absence les rênes du gouvernement de la Castille à Ximenès et à ses collègues du Conseil royal (2).

Ferdinand, n'ayant pas non plus réussi à briser la résistance des Etats d'Aragon, les congédia aussitôt, et, souverainement mécontent , il revint en Castille , en octobre 1515 , pour séjourner à Madrid. A son arrivée , Ximenès retourna de nouveau à Alcala ; mais le roi ne jouit également d'aucun repos à Madrid.

La cloche sinistre de Vellila , village d'Aragon , sonna , dit-on , alors d'elle-même , pour prophétiser la mort prochaine du roi. Quant à ce prince , une sorte de transe et d'inquiétude mortelle le poussa de nouveau de ville en ville ; et en hiver il passa au sud de l'Espagne , pour y équiper une flotte puissante contre l'Afrique ou contre l'Italie. Vers la fin de novembre , il arriva à Plasencia après s'être encore beaucoup livré à la chasse en s'y rendant, et il y reçut en décembre, le doyen Adrien d'Utrecht (plus tard pape sous le nom d'Adrien VI), précepteur de l'Infant Charles. Son illustre élève l'avait envoyé en Espagne , sous prétexte d'y poursuivre son mariage avec une princesse française ; mais, en réalité, il était chargé d'exa-

(1) L'année suivante, Ximenès, en qualité de régent du royaume, lui rendit la liberté. Gomez, l. c., p. 1068.

(2) Martyr, Ep. 552. Gomez, l. c., p. 4068. Ferreras.

miner avec soin l'état de l'Espagne , et de prendre possession de ce royaume au nom de son maître , aussitôt que Ferdinand serait mort. Ferdinand s'en douta , et chercha en conséquence à tenir cet envoyé éloigné de lui. A la première audience , il lui avait à la vérité rendu les honneurs qui lui étaient dus ; mais lorsque Adrien en demanda une seconde, le roi tout fâché, s'écria : « Est-ce que cet espion veut voir si je ne meurs pas encore ? Dites-lui que je ne veux recevoir personne. » Toutefois , à la persuasion des ministres, il lui permit l'entrée de son appartement ; puis il le congédia poliment , en lui représentant qu'il était alors trop affaibli pour pouvoir parler des affaires du royaume ; que le doyen voulût bien se rendre dans l'entretemps au couvent de Guadeloupe où il avait aussi dessein d'aller lui-même , et que là ils pourraient s'entretenir. Quant à la prétendue garde d'honneur qui fut donnée à Adrien, elle avait évidemment pour but de ne laisser pénétrer jusqu'à lui que ceux à qui le roi le permettait (1).

Ce prince manda alors de nouveau le Cardinal auprès de lui ; mais en ce moment Ximenès avait plus de motifs encore qu'auparavant de ne pas accéder à sa demande. Il fit surtout observer que les commencements de troubles qui se manifestaient au centre de la Castille , rendaient au moins sa présence nécessaire lorsque le roi en était éloigné ; que d'ailleurs des pluies torrentielles et des inondations l'empêchaient de faire ce voyage ; mais il se déclarait prêt à se rendre au mois de janvier à Talavera , sur l'extrême frontière de son diocèse , de là à Plasencia , et d'y attendre les ordres ultérieurs du roi. Il se prononça ensuite, dans une lettre, contre le roi dans ses rapports avec Adrien. Après avoir loué Ferdinand de l'avoir reçu avec tant d'honneurs,

(4) Martyr, Ep. 561-563. Gomez, l. c., p. 1068. Flechier, l. III, p. 308. Ferreiras.

il blâme franchement la défiance de ce prince si ouvertement mise au jour, et la surveillance, ressemblant presque à une captivité, dont un homme personnellement si digne était l'objet. Enfin, il avertit le roi de s'avancer encore plus vers le midi, pour des motifs qu'il lui avait déjà exposés auparavant, mais qui ne sont pas venus à notre connaissance (1).

Il adressa en même temps à Adrien une lettre fort amicale, où il le félicitait de son arrivée en Espagne, et lui exprimait le regret de ne pouvoir encore jouir personnellement de la société d'un homme si vertueux et si instruit (2).

Il était naturel, sans doute, que le sage Cardinal tâchât de disposer amicalement en sa faveur un homme qui avait élevé le futur souverain, et qui possédait au plus haut point la confiance de son élève; mais en cette rencontre, comme en beaucoup d'autres, son bonheur voulait que la politique et la morale exigeassent de lui la même manière d'agir; car, en réalité, Adrien méritait d'une manière distinguée les éloges qu'il lui donnait, ainsi que tout autre témoignage d'estime.

Sur ces entrefaites, la reine Germaine était revenue d'Aragon à Alcalá, pour oublier dans le beau palais de cette ville, et entourée de joyeuses compagnes, les désagrémens éprouvés aux Cortès. Ximenès s'entretint avec elle des affaires du royaume, de la santé du roi et des motifs pour lesquels il différerait d'aller le rejoindre. De mauvaises nouvelles de la santé de Ferdinand étant alors arrivées à Alcalá, la reine se hâta de se rendre près de son époux, promettant au Cardinal de l'excuser auprès du roi

(1) Gomez, l. c., p. 4068.

(2) Ibid., l. c., p. 4068, etc.

de ce qu'il ne paraissait pas à sa cour. Elle voyagea nuit et jour; mais lorsqu'elle arriva à Madrigaléjo, elle trouva Ferdinand à l'extrémité, et hors d'état de s'entretenir avec elle de quoi que ce fût (1).

Depuis plusieurs années, il avait été prédit au roi que *Madrigall* lui serait funeste, et Ferdinand, pour ce motif, avait toujours évité cette ville, qui est dans le voisinage d'Avila, et la patrie du célèbre théologien Alphonse Tostat. Mais son mal étant tout à coup devenu plus violent comme il se trouvait sur la route de Guadeloupe, il fallut le transporter dans le village le plus rapproché; et le hasard voulut que ce village portât aussi presque le nom de cette ville de mauvais augure, et s'appelât Madrigaléjo. Il fut en effet le lieu de la mort du roi. Une dévote enthousiaste, d'Avila, lui avait prédit encore de longs jours, et pour ce motif, Ferdinand ne voulait recevoir ni Adrien, qui s'était hâté de venir de Guadeloupe, ni son pieux confesseur, le franciscain Matienso; mais quelques-uns de ses médecins les plus distingués et de ses conseillers l'ayant averti qu'il était en danger de mort, et la violence elle-même de la maladie le faisant songer lui-même à sa fin, il salua amicalement Adrien et lui promit une plus longue audience, s'il venait à se rétablir. Il passa ensuite quelques heures seul avec son confesseur; après quoi, sur son conseil, il s'occupa encore une fois des affaires du royaume. Entre autres choses, il fit connaître alors à ses conseillers intimes le contenu du testament qu'il avait fait auparavant, et d'après lequel l'Infant Ferdinand devait avoir la régence intérimaire de la Castille et la possession permanente de la Grand'maîtrise des trois Ordres de chevalerie.

(1) Gomez, l. c., p. 1069, Fléchier, l. 3, p. 314.

Mais sur le conseil de ses amis intimes, ce testament fut annulé , parce qu'il eût mis la division entre les deux frères et rendu la couronne trop faible, en la privant de la grand'maîtrise des trois Ordres. Un seul grand-maître, lui disait-on , pouvait causer au roi de grands embarras ; à combien plus forte raison , un homme qui réunirait en lui seul la dignité suprême de ces trois Ordres si puissants. Quant à la question de savoir qui , à la place de l'Infant Ferdinand, serait administrateur de la Castille (1) jusqu'à l'arrivée de Charles , elle offrait plus de difficultés ; car , vu la haine des Grands les uns pour les autres , aucun d'eux ne paraissait propre à remplir cet emploi sans exciter des troubles.

Lorsque le conseiller royal , le savant jurisconsulte et docteur Carvajal , attira l'attention sur Ximenès , le roi détourna d'abord le visage avec un air de mécontentement ; puis il fit observer , en termes expressifs , que le Cardinal était trop sévère pour pouvoir , en qualité de régent , manier convenablement tant de différents caractères. Les conseillers gardèrent le silence. Alors Ferdinand , après quelques moments de réflexion , ajouta ces mots : « S'il était un peu plus condescendant , je n'en désirerais pas d'autre pour régent du royaume ; car personne ne serait plus apte que lui à rétablir la discipline , l'ordre et la moralité ; et comme vous paraissez persister dans votre vote en sa faveur, je me rangerai à votre avis, à cause de la vertu et de l'amour de la justice qui distinguent cet homme , lequel , n'étant pas issu d'une grande maison , est plus à même que d'autres de gouverner avec impartialité, et qui en outre, lié à la famille royale par des

(1) Ferdinand nomma pour l'Aragon son fils naturel , l'archevêque de Saragosse.

bienfaits , en particulier par ceux d'Isabelle , a toujours montré pour elle le zèle le plus ardent et le plus pur. » Les ministres rendirent grâces à leur maître de cette déclaration et elle fut aussitôt ajoutée au testament. Le roi se fit ensuite administrer les saints sacrements, et le lendemain, 23 janvier 1516, avant le point du jour, il mourut, revêtu de l'habit des Dominicains , dans la soixante-quatrième année de son âge et la quarante et unième de son règne en Castille (1).

Adrien, qui déjà était de nouveau en route pour rendre encore une visite au roi , reçut aussitôt la nouvelle de son décès ; et le même jour, en sa présence et devant un grand nombre de grands seigneurs ecclésiastiques et laïcs , il fut fait ouverture du testament, dont une copie fut envoyée en Flandre. En même temps, une lettre du Conseil royal porta à Ximenès l'invitation de se rendre à Guadeloupe et de se charger de la régence jusqu'à l'arrivée de Charles. Egaré par les mauvais conseils de son entourage, entr'autres de Gonzalvo Guzman , commandeur de Calatrava et de l'évêque d'Astorga , le prince Ferdinand fit alors une petite tentative pour s'emparer de la régence , et envoya au Conseil royal l'ordre fastueux de se rassembler à Guadeloupe et d'y attendre l'expression ultérieure de ses volontés.

Mais le Conseil lui ayant répondu, en termes clairs et précis , que le souverain (2), c'était Charles et non pas

(1) Martyr, Ep. 566. Gomez, l. c., p. 4069, etc. Robles , l. c., p. 466-477 Fléchier, l. 3, p. 312-317. Ferreras, Prescott , Gomez et Fléchier assignent à la mort du roi une date erronée.

(2) Le Conseil s'étant servi en cette occasion des paroles de l'Evangile : *Nous n'avons pas d'autre roi que César* , on voulut y voir plus tard une sorte de prophétie que Charles arriverait à la dignité impériale.

lui , il se désista de son projet. Le corps du roi fut ensuite transporté à Grenade par P. Martyr et d'autres , et déposé à côté du tombeau d'Isabelle , dans cette ville que tous deux ils avaient conquise à l'Espagne (1).

(1) Gomez, l. c., p. 4070. Martyr, Ep. 566, 67. Robles, l. c., p. 467



CHAPITRE XXVI.

Ximenès prend en main la régence , et travaille pour le prince Charles.

Lorsque Ximenès reçut, avec la lettre du Conseil royal, la nouvelle de la mort de Ferdinand et de sa nomination à la régence du royaume , ses obligations envers la famille royale et la caducité des grandeurs terrestres se retracèrent si vivement à ses yeux , que cet homme , d'ordinaire si sérieux et si sévère , ne put s'empêcher de verser des larmes. Toutefois, voulant pourvoir aux besoins et surtout à la tranquillité du royaume , il se hâta de se transporter sur-le-champ à Guadeloupe , où le Conseil royal était rassemblé , rendit ses devoirs à la veuve du prince défunt , et eut soin avant tout d'attirer l'Infant Ferdinand dans son voisinage. Ce jeune prince savait que le roi , dans son premier testament , lui avait destiné la régence de la Castille ; et , égaré par son entourage , il voulait déclarer nulles les dernières dispositions de son aïeul, et injuste, la régence du cardinal, afin de prendre lui-même en mains les rênes du gouvernement. Sa première tentative avait échoué , comme nous l'avons vu ; et Ximenès , pour empêcher qu'elle ne se renouvelât et qu'ainsi le repos public ne fût troublé , voulut toujours

avoir le prince sous ses yeux , sans jamais oublier cependant le respect dû à sa naissance (1).

Mais , au moment où le cardinal se disposait à prendre possession de la régence , le doyen Adrien se présenta avec un document signé antérieurement par Charles , et en vertu duquel , lui doyen était nommé régent de Castille au nom du prince héréditaire , pour le cas où Ferdinand viendrait à mourir. Une discussion était inévitable ; mais l'explication donnée par les juristes était favorable à Ximenès. Le roi Ferdinand , disaient-ils , en vertu du testament d'Isabelle et de l'aveu des Cortès , était seul régent légitime de la Castille jusqu'à ce que Charles eût atteint sa vingtième année. En conséquence , toutes les dispositions prises par Ferdinand , pendant sa vie , étaient valides et avaient force de loi ; tandis que le prince Charles , ne jouissant pas lui-même du pouvoir du vivant de son aïeul , n'avait pu le transmettre à personne.

Toutefois , pour arranger les choses à l'amiable , le cardinal proposa que le prince Charles , devenu souverain par la mort de Ferdinand , déclarât alors lui-même , à qui des deux il voulait que la régence fût déférée jusqu'à son arrivée en Espagne ; et qu'en attendant , ils administreraient conjointement le royaume et signeraient tous les décrets l'un et l'autre (2).

(1) Gomez, l. c., p. 4071. Vinc. Gonzalez Arvao, *Elogio del Cardenal*, dans les *Memorias de la real Academia*, t. IV, p. 20. On voit dans cet ouvrage la peinture de la situation pénible où se trouvait le royaume à l'avènement de Ximenès à la régence.

L'aveugne (*Revue des deux Mondes*) fait un crime capital à Ximenès d'avoir conservé l'Espagne à l'aîné et de ne pas l'avoir procurée au cadet, c.à d. d'avoir fait son devoir.

(2) Gomez l. c., p. 4071. Fléchier, l. 4, p. 334-338.

Avant qu'aucune résolution fût arrivée de Flandre à ce sujet , Ximenès empêcha que la grand'maîtrise de l'Ordre de Saint-Jacques de Compostelle fût perdue pour Charles et pour la couronne. Ferdinand et Isabelle avaient réussi, comme nous savons , à réunir , avec l'assentiment du pape , la dignité de grand-maître des trois Ordres espagnols à la couronne dans la personne du roi. Mais, du vivant même du dernier roi , la haute noblesse espagnole désirait déjà voir ces dignités de nouveau séparées ; et le grand-capitaine , à ce qu'on dit , espérait devenir après la mort de Ferdinand grand-maître de l'Ordre de Saint-Jacques. Mais comme il mourut avant le roi , Pédro Portocarrero , frère du duc d'Escalona , sut se procurer de Rome l'assurance d'être élevé à cette dignité ; et à la mort de Ferdinand , il crut le moment favorable pour se faire élire par les commandeurs de l'Ordre et se soutenir ensuite par la force des armes. Déjà il avait fait des préparatifs à ce sujet et appelé secrètement aux armes plusieurs districts , lorsque Ximenès en eut connaissance. Aussitôt , de concert avec Adrien , il envoya Villafagne , un des quatre juges supérieurs , avec des pouvoirs étendus dans les contrées soulevées , et fit tenir des troupes prêtes à marcher , afin de couper court à cette entreprise par la bonté ou par la force. Mais lorsque Portocarrero vit les préparatifs du cardinal , il trouva bon de se soumettre à lui et de renoncer à ses plans ; et les commandeurs réunis autour de lui retournèrent en toute hâte dans leurs commanderies , sans plus oser tenir d'assemblée sans la permission de Ximenès (1).

Cette affaire arrangée , on reconnut la nécessité de transporter le siège de la régence, de Guadeloupe dans une

(1) Gomez, l. c., p. 1072. Fléchier, l. 4, p. 340. Ferreras, Histoire d'Esp., tome 8, p. 443.

place plus convenable , et Ximenès désigna la ville de Madrid , parce qu'elle était à peu près au centre du pays et dans le voisinage de ses propres possessions. Par là , comme il le dit au Conseil royal , il était à même de pouvoir en tout temps mettre promptement sur pied des forces suffisantes , et de comprimer , sans beaucoup de peine , les soulèvements qui pourraient arriver ; tandis que , dans d'autres provinces , où d'autres Grands avaient leurs biens , son action pourrait facilement être affaiblie et même paralysée , au moyen des forces dont ils disposaient. C'est ainsi que Madrid devint , grâce à Ximenès , le siège du gouvernement , et depuis Philippe II , la capitale définitive du royaume , par l'approbation que donnèrent à ce choix les souverains qui gouvernèrent après Ximenès (1).

Pendant que cela se passait en Espagne , la nouvelle de la mort de Ferdinand et du différend qui avait eu lieu au sujet de la régence , avait été portée au prince Charles , à Bruxelles , par deux messagers , expédiés par Ximenès et le Conseil royal. Les conseillers flamands du jeune prince , en particulier , son ancien gouverneur le duc Guillaume de Croy , seigneur de Chièvres , son chancelier Jean Sauvage , les sieurs de la Chaux , Amerstorf , Lanoy et autres , avaient un très-grand éloignement pour Ximenès , et voyaient avec peine à la tête des affaires en Espagne , un homme qui serait un puissant obstacle au projet qu'ils avaient formé d'exploiter ce royaume dans l'intérêt de leurs propres finances. Charles , néanmoins , comprenant sans doute qu'un étranger , comme Adrien , devait nécessairement choquer les Espagnols , et pour un

(1) Gomez, l. c., p. 4072. Martyr, Ep. 567. Fléchier, l. 4, p. 340. Prescott, II p., p. 559. Lavergne , qui blâme Ximenès en tout , trouve encore mauvais le choix de Madrid pour capitale.

autre motif encore qui se dévoilera bientôt à nous , Charles , disons-nous , donna une réponse fort flatteuse pour notre cardinal et qui décidait sa faveur. Dans sa lettre au Conseil royal , le prince exprimait la profonde douleur que lui avait causée la mort de son grand-père qui l'avait tant aimé et dirigé avec tant de fidélité et de sagesse ; il déclarait qu'à une si grande perte il ne trouvait une sorte de compensation, que dans le choix que Ferdinand avait fait du cardinal Ximenès pour régent de Castille , en mettant à ce poste un homme dont la sagesse, l'expérience et la haute vertu ne lui étaient pas restées inconnues en Belgique; qu'en conséquence, il confirmait ses pouvoirs de la manière la plus complète , et voulait qu'Adrien ne fût considéré que comme son ambassadeur (1).

Le prince adressa également des lettres à son frère Ferdinand , à Germaine , veuve du roi décédé , à Ximenès , ainsi qu'aux Grands et aux prélats. Il y disait en général qu'il se rendrait en Espagne l'été suivant , et qu'en attendant , ils devaient obéir au cardinal et au Conseil royal , comme à lui-même (2).

La lettre adressée à Ximenès en particulier, était conçue en ces termes :

« Eminentissime Père en Jésus-Christ, Cardinal d'Espagne , archevêque de Tolède , primat d'Espagne , grand-chancelier de Castille , Notre ami très-vénéré et très-chéri !

(1) Gomez, l. c., p. 4073. Miniana (continuateur de Mariana) l. I, c. 1, p. 2. Prescott, II p., p. 559. Ce dernier écrivain assure avoir vu une copie de cette lettre dans les Annales manuscrites de Carvajal ; mais il aurait pu la voir plus facilement et imprimée dans Robles (p. 484) qu'il cite si souvent.

(2) Martyr, Ep. 569. Gomez, l. c., p. 4073. Fléchier, l. IV, p. 312.

» Eminentissime Seigneur ! Nous avons reçu la nouvelle de la mort de Son Altesse, le très-puissant roi catholique , notre seigneur , que Dieu veuille recevoir dans sa gloire ; et cette nouvelle nous a plongé dans un double deuil , tant à cause de la Religion chrétienne en général, laquelle a perdu en lui un défenseur distingué , que pour nos royaumes en particulier , qui sont privés d'un bon administrateur et d'un bon roi. Mais cette perte est surtout déplorable pour Nous-même , qui savons quelle utilité et quels avantages Nous eussions pu tirer de ses conseils bienveillants et de sa grande expérience. Toutefois , puisqu'il a plu à Dieu d'en disposer ainsi , il faut se soumettre à ses ordres et à sa volonté. Quant au testament de notre aïeul , Nous avons reconnu partout ses vues bonnes et saintes ; de sorte que Nous ne doutons pas que Dieu ne l'en récompense en lui faisant miséricorde ; et cette pensée est Notre plus grande consolation. Mais l'article le plus excellent de ce testament est celui par lequel le gouvernement du royaume en notre absence , ainsi que l'administration de la justice , ont été déférés à vous , Eminentissime Seigneur. C'est ce que le défunt roi pouvoit faire de mieux ; car par là , il pourvoyoit à la paix et à la sûreté de nos Etats. En vérité , Eminentissime Seigneur , si déjà il n'avoit réglé qu'il en seroit ainsi , Nous ne pourrions , de notre côté , en considérant votre probité , votre sagesse et votre zèle pour Dieu et pour Nous, choisir pour cet emploi une autre personne qui pût mieux tranquilliser notre conscience et assurer le bien de nos royaumes.

» C'est pourquoi Nous avons adressé des lettres à plusieurs prélats et seigneurs et à nos villes les plus considérables, pour les prier et leur enjoindre de vous obéir et de vous faire obéir par les autres , et d'exécuter les ordres de vous et du Conseil royal. Nous vous prions donc instam-

ment de vous charger de l'administration de la justice et du maintien de la paix entre Nos sujets , jusqu'à ce que Nous puissions Nous-même , ce qui aura lieu bientôt , s'il plaît à Dieu , Nous rendre en personne auprès de vous , vous consoler et vous gouverner. Nous vous prions en outre de Nous écrire toujours et de nous tenir au courant de tout ce qui arrive , de Nous donner continuellement de vos nouvelles et de Nous faire part de vos conseils , que Nous considérerons comme ceux d'un père, tant par reconnaissance pour les services que vous avez rendus à Notre très-honoré seigneur et père , le roi Philippe, qu'à cause de Notre cordiale amitié pour vous et de Notre confiance en votre excellence et supériorité. Eminentissime Père en Jésus-Christ , Cardinal d'Espagne , Notre bien cher ami ! Que Dieu vous prenne constamment sous sa sainte protection !

Bruxelles, le 14 février 1516.

Moi , le Prince (1).

A la fin de la lettre adressée au Conseil royal , le prince faisait observer qu'il avait confié à son ambassadeur Adrien une commission secrète de la plus haute importance , sur laquelle ils devaient sans délai délibérer avec lui et donner promptement leur manière de voir. Voilà de quoi il s'agissait : le pape Léon X et l'empereur Maximilien avaient salué ce prince roi d'Espagne ; et Charles lui-même , excité par ses conseillers flamands , désirait ce titre avec ardeur, bien que, tant que vivait sa malheureuse mère , il n'eût proprement droit en Castille et en Aragon, qu'au titre de prince-régent. Aussi, par prudence, il n'avait signé les lettres susdites que de ces mots : *El principe* ; mai-

(1) Sandoval Hist. de Carlos V, l. II Fléchier, l. IV, p. 357.

il avait chargé le doyen Adrien de manifester aux principaux de la Castille le dessein qu'il avait de prendre le titre de roi ; et c'est pour ce motif qu'il avait surtout traité avec tant d'égards le puissant cardinal qui pouvait remplir ses désirs ou les faire échouer. C'était là le motif , insinué plus haut , pour lequel Charles avait si promptement confirmé Ximenès dans la régence.

Toutefois ce prélat, ainsi que les conseillers royaux , conseillèrent unanimement au prince , avec franchise et sincérité, de renoncer à ce dessein, qui , sans lui donner aucun accroissement réel de puissance , serait pour les mécontents parmi les Grands de Castille , une occasion de se plaindre qu'il violait les lois du pays , et pourrait fournir un prétexte spécieux d'exciter des troubles civils. Leur lettre fut expédiée pour la Flandre en mars 1516 ; mais Charles persista dans son désir et déclara à Ximenès et au Conseil, qu'ayant déjà reçu ce titre du pape, de l'empereur (1) et des cardinaux, il ne pouvait plus honorablement reculer, qu'ils devaient donc aussi travailler à le faire reconnaître en Castille. Il pria en outre le cardinal , dans une lettre particulière, de le faire proclamer roi de Castille, même sans la coopération du Conseil et des Grands , si cela était nécessaire.

Ximenès voyant le désir bien arrêté du prince, ne voulut pas y résister plus longtemps , et , de concert avec Adrien, il convoqua en assemblée dans un des palais de cette ville , le Conseil , les Grands et les évêques présents à Madrid. On y vit paraître le grand-amiral, le duc d'Albe, le duc d'Escalona , le comte de Denia , l'archevêque de Grenade Antonio de Rojas , et les évêques de Burgos, de

(1) *Cæsar is est reges creare*, dit Martyr à ce propos. Ep 572.

Siguenza et d'Avila (François Ruyz) , avec d'autres personnages d'un rang secondaire (1).

Ximenès leur ayant fait connaître la volonté du prince, les Grands, incertains de ce qu'ils devaient dire, requièrent le docteur Carvajal , jurisconsulte fort instruit et membre du Conseil royal , d'exposer d'abord sa manière de voir sur cette affaire. Il leur expliqua donc , dans un discours assez étendu , comment le Conseil royal avait détourné le prince de ce dessein ; mais que Charles , poussé par les deux chefs de la chrétienté , le pape et l'empereur , avait déjà accepté le titre de roi, et que maintenant il ne pouvait plus revenir sur ses pas. Et si même il le voulait, ajouta-t-il, les Castillans ne pourraient pas le permettre , pour ne pas faire tomber sur leur prince le reproche d'inconsidération et d'inconstance. D'ailleurs, il était en réalité avantageux au royaume que Charles ne dépendît nullement , pas même en apparence, de sa mère, à cause de la maladie mentale de cette princesse , et qu'il fût pleinement revêtu de toute la dignité d'un roi , attendu que une plus grande élévation dans le prince devait aussi entraîner plus d'obéissance de la part des sujets.

Il ajouta encore que ce cas n'était pas unique dans l'histoire d'Espagne , et qu'on pouvait apporter une foule d'exemples (qu'il cita en effet) où non-seulement des fils , mais des frères et des cousins avaient été nommés coré-gents ou adjoints en qualité de rois. Enfin, il termina en disant que Charles n'avait nullement l'intention de soumettre d'avance sa manière d'agir à l'examen et à l'approbation de ses sujets ; qu'il désirait plutôt qu'elle fût agréée convenablement et qu'on le félicitât de son élévation. En confir-

(1) Lavergne est inexact, quand il affirme que Ximenès convoqua une assemblée des Etats. *Revue des deux Mondes*, t. xxviii, p. 545.

mation de ce qu'il venait de dire, il lut publiquement une lettre de Charles, rédigée en style relevé. Les Grands gardèrent assez longtemps le silence, visiblement frappés de ce discours et cependant peu portés, en partie par égoïsme, à en approuver le contenu.


Alors Ximenès, avec les évêques et quelques membres de la noblesse, se déclara pour le désir du prince, tandis que le grand-amiral, le duc d'Albe et d'autres soutenaient le sentiment opposé, et contestaient la force probante des exemples cités par Carvajal. Quant au duc d'Escalona, cherchant un faux-fuyant, il déclara que « puisque Charles, à ce que disait Carvajal, ne demandait d'eux aucun conseil, il ne voulait pas lui imposer le sien et s'abstenait de se prononcer. » Comme il était à craindre que, dans de telles conjonctures, l'assemblée ne se séparât sans avoir rien fait, Ximenès prit alors la parole, et dit avec une mine sévère et en élevant la voix : « Il s'agit maintenant d'une chose pour laquelle sans doute on ne demande pas votre conseil et où l'on n'en a pas besoin ; car le prince ne dépend pas de la manière de voir de ses sujets ; mais soucieux de votre plus grand bien, je vous avait convoqués afin que vous pussiez gagner la bienveillance du roi, en lui adressant vos compliments et vos félicitations. C'est ce que vous n'avez pas compris. Quant à moi, aujourd'hui même, je vais faire proclamer à Madrid le titre royal de Charles, afin que les autres villes suivent cet exemple. » En disant ces mots, qui respiraient un assez fort parfum d'absolutisme, il congédia l'assemblée, et manda immédiatement auprès de lui le préfet de Madrid, Pedro Corréa, pour lui donner les ordres nécessaires relativement à la proclamation solennelle de Charles. Cette cérémonie eut lieu sur-le-champ, le dernier jour du mois de mai 1516, avec la plus grande magnificence, et

la noblesse , considérant dès lors l'hommage comme un fait accompli , se joignit aux acclamations de joie universelles par lesquelles on reconnut le nouveau roi.

Le lendemain , Ximenès envoya une circulaire aux magistrats des villes et aux Grands individuellement , pour les engager à reconnaître également le nouveau titre du prince , leur déclarant que , dans tous les documents publics , le nom de la reine Jeanne serait toujours placé avant celui de son fils. Tout le monde obéit promptement et sans la moindre observation , en grande partie par la crainte qu'inspirait la sévérité du cardinal ; mais Tolède surpassa toutes les autres villes par son zèle à célébrer la fête de l'hommage avec magnificence et solennité.

Les Aragonais , au contraire , qui étaient sous la régence de l'archevêque de Saragosse , refusèrent au prince Charles le titre de roi jusqu'à ce que leurs Cortès eussent délibéré s'il pouvait lui être donné du vivant de sa mère ; et ce ne fut qu'après son arrivée en Espagne , à la diète de Saragosse , qu'ils consentirent à la même condescendance que les Castellans (1).

(1) Gomez , l. c. , p. 4073-4077. Martyr , Ep. 568 , 572 , 590 , 603 , 605 , 647 , 648 , 624. Robles , l. c. , p. 483. Arvao , dans les *Memorias* , etc. , t. 4 , p. 21. Robertson , *Histoire de Charles-Quint*. Fléchier , l. 4 , p. 343-350. Prescott , II p. , p. 559. C'est à tort que Gomez rapporte que Charles ne reçut le titre de roi en Aragon qu'après la mort de Jeanne.



CHAPITRE XXVII.

Ximenès travaille pour le repos , l'ordre et la sûreté du royaume.

Les troubles publics qui s'élevèrent , à plusieurs reprises, après l'avènement du cardinal à la régence, lui causèrent bien plus de désagréments encore. Le premier qui y donna occasion , fut Pédro Giron , fils aîné du comte d'Uréna. Nous avons vu plus haut comment ce gentilhomme , énergique et audacieux , exerça la tutelle de son beau-frère , le jeune duc Henri de Médina Sidonia , qui possédait de grands biens à l'extrémité méridionale de l'Espagne , et qu'il fut avec lui exilé de ce royaume par le roi Ferdinand. Peu de temps après leur retour dans leur patrie (1513), le jeune duc était mort sans enfants , et Giron s'était mis par la force en possession de ses biens, se fondant sur ce que le droit d'héritage appartenait à sa femme, sœur du défunt. Mais Alvar , demi-frère du duc , ayant protesté, avait été mis, par sentence souveraine de Ferdinand, en possession de toute la seigneurie, que Giron avait dû alors restituer.

Ce dernier céda à la force tant que vécut Ferdinand ; mais après sa mort , il crut pouvoir profiter de la circonstance d'une régence qu'il croyait faible , pour reconquérir de si beaux domaines. Aussi , dès qu'il apprit le

decès du roi, il envahit à main armée le duché de Sidonia, et assiégea d'abord la forte ville de San-Lucar, située près de la mer, pour de là se rendre maître de tout le reste du territoire. Il alléguait, comme base de son droit, « que le vieux duc de Médina Sidonia avait, après la mort de sa première femme, épousé sa belle-sœur sans dispense valide, et qu'en conséquence les enfants seuls du premier mariage et non ceux du second, avaient droit à son héritage. Or, il n'était issu du premier mariage que le duc Henri et Mencia, épouse de Giron, et ainsi, Henri étant mort, c'était celle-ci, et non son demi-frère Alvar, né du second mariage, qui avait droit à la succession. En conséquence, la sentence souveraine de Ferdinand avait été injuste et rendue avec partialité, parce que Alvar avait épousé la petite-fille du roi, Anne, fille d'Alphonse d'Aragon. »

Le duc Ponce d'Arcos et Cadix, ainsi que Gomez Solis, commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques, repoussèrent la première attaque de Giron contre le duché contesté, et donnèrent avis de ces événements au cardinal et au Conseil de Castille.

Aussitôt Ximenès réclama contre Giron le secours des habitants des contrées qui avoisinent Séville et Cordoue, le déclara lui-même coupable de haute-trahison, et envoya en toute hâte en Andalousie l'habile général Antoine Fonseca avec une armée considérable, pour comprimer la révolte. Il y envoya également un des quatre juges supérieurs, nommé Cornéjo, pour commencer des enquêtes criminelles contre les rebelles. Alors le comte Giron effrayé licencia ses troupes, et, par l'entremise de son père et de l'archevêque de Séville, il implora et obtint son pardon. Toutefois, quelque temps après, précisément au moment où la question du titre royal de Charles était agitée, il

recommença ses menées avec l'appui de son oncle , le grand-connétable, et chercha à se gagner un parti considérable parmi les Grands, afin de pouvoir résister ouvertement à Ximenès. Il fut même assez hardi pour aller en personne à Madrid, chercher à se faire des partisans jusque sous les yeux du cardinal , et pour avoir des entrevues avec ceux qu'il avait déjà gagnés. Enfin il alla si loin , que , sans rendre visite au cardinal , il lui fit savoir par écrit qu'il était venu pour s'aboucher avec ses amis. Ximenès se contenta de répondre qu'il désirait que ses affaires allassent à bien ; mais il eut constamment l'œil ouvert sur tous les mouvements que se donnaient les nobles , et eut connaissance de presque toutes leurs démarches.

Plusieurs choses avaient contribué à rendre hostile à Ximenès une partie considérable de la noblesse. Giron en ébranla plusieurs en leur représentant que , si l'on obéissait déjà au vicaire de Charles , celui-ci ne priserait pas bien haut l'obéissance envers sa propre personne , et qu'ainsi la prudence seule exigeait qu'ils fissent de l'opposition au cardinal. D'autres, comme le grand-connétable, avaient d'autres motifs. Ils savaient que Ximenès voulait retirer, au profit de la couronne, les fiefs et revenus de la noblesse en faveur desquels on ne pourrait produire des titres suffisants , et ils résolurent en conséquence de s'opposer à un homme qui menaçait de porter un tel préjudice à leur fortune. Le grand-connétable songeait donc à réunir tous les Grands hostiles à Ximenès , afin de le renverser , et il tâcha , en particulier , de gagner à son projet le comte Pimentel de Benavente , le duc Cueva d'Albuquerque , le duc Cerda de Medina-Celi , l'évêque de Sigüenza et le duc d'Infantado. Il leur représenta « qu'on ne pouvait permettre que la grandesse d'Espagne fût gouvernée et maltraitée par un moine de basse condition et qui leur

était hostile ; qu'il n'appartenait pas à un religieux de commander à des princes ; que c'était plutôt à lui à leur obéir. A la vérité , Ferdinand, par son testament, lui avait déféré la régence ; mais il fallait une bonne fois déposer la crainte qu'ils avaient eue pour le roi défunt qui les avait traités avec tant de dureté ; quant à lui, il était résolu de ne pas obéir plus longtemps à Ximenès , si ce prélat ne pouvait faire apparaître des pleins pouvoirs , reçus de Charles d'une manière bien déterminée. »

Ce discours remplit les Grands de fureur contre Ximenès. Le duc d'Infantado seul conserva plus de modération que ses amis : il leur représenta « que, sans doute, il avait plus de raisons qu'aucun autre d'être mécontent de Ximenès qui avait dissous les fiançailles de sa nièce avec un membre de la famille d'Infantado , et qui maintenant menaçait sa fortune ; mais qu'il craignait sa grande puissance et son opiniâtreté plus grande encore , et regardait en conséquence un soulèvement politique comme une chose souverainement dangereuse. Mais si l'on connaissait un autre moyen de soutenir l'autorité de la noblesse et de briser l'orgueil du moine , il ne refuserait pas sa participation , et il en faisait le serment sur l'honneur de ses ancêtres. » Un peu refroidis par ces paroles, les Grands résolurent d'accuser le cardinal auprès du roi Charles, et d'envoyer en Belgique don Alvar Gomez , homme instruit et gendre du duc d'Infantado, pour demander le renvoi du cardinal.

Ximenès instruit de toutes ces menées et de ces plans , ne s'en effraya nullement , et dit laconiquement : « Ces seigneurs n'ont que des paroles et pas d'argent pour exciter une émeute. » Il fit en outre entendre aux mécontents « qu'il était de leur intérêt de ne pas tenter de troubler l'ordre ; qu'autrement , ils apprendraient bientôt combien

son armée était plus puissante que la leur. » Effrayés de ces paroles , ils cherchèrent alors presque tous isolément à se laver aux yeux du cardinal ; et le duc d'Infantado lui-même ainsi que le grand-connétable l'assurèrent , par lettres et par messagers, de leur profonde estime pour lui. On a raconté qu'auparavant déjà , quelques Grands , excités par le grand-connétable , s'étaient rendus auprès de Ximenès pour lui demander communication de ses pouvoirs au sujet de la régence ; et que le cardinal , les ayant renvoyés au lendemain , s'était alors approché de la fenêtre avec eux et leur avait dit, en leur montrant ses troupes et son matériel de guerre : « Voilà mes diplômes. » Toutefois, déjà Gomez n'a pu rien trouver à l'appui de ce récit, et n'en a parlé que comme d'un on dit.

Les Grands persistèrent cependant dans le projet qu'ils avaient formé d'accuser le cardinal auprès de Charles , et envoyèrent à cet effet quelques députés à Bruxelles. Mais Ximenès y envoya aussi de son côté Diégo Lopez , et demanda des pouvoirs encore plus étendus afin d'être en état de réprimer au plus tôt les mouvements que la noblesse pourrait exciter (1).

En outre, afin de garantir le royaume de la meilleure manière possible contre tous les dangers qui pourraient le menacer à l'avenir, il songea alors à introduire une nouvelle organisation militaire. De tout temps , au rapport de P. Martyr , il avait pris plaisir à entendre parler de guerre et de préparatifs guerriers (2). Un jour donc, dans un entretien confidentiel , il avait entendu dire par le roi Ferdinand , que les armées composées au moyen d'enrôlements faits dans toutes sortes de contrées , pouvaient

(1) Gomez, l. c., p. 1077-1079. Martyr, Ep. 567. Miniana, Contin. Mariana, l. I, c. 4, p. 3, Fléchier, l. IV, p. 350, etc. Ferreras.

(2) Martyr, Ep. 573. *Bellâcis colloquiis et apparatusibus gaudet.*

facilement devenir un danger plutôt qu'une défense pour l'Etat , et qu'une armée formée de citoyens et toujours sur pied , une espèce de milice permanente pour la défense du pays, serait infiniment préférable à l'organisation actuelle de l'armée. Combattant pour leurs foyers , de tels soldats seraient plus fidèles et plus courageux ; et d'ailleurs , ayant été mieux élevés , ils auraient aussi plus de moralité , de décence et d'humanité envers les ennemis. Ferdinand lui-même, disait plus tard Ximenès , avait tracé de sa propre main le plan d'une pareille organisation militaire, mais la maladie et d'autres affaires l'avaient empêché de le mettre à exécution.

Le cardinal songeait donc à réaliser cette pensée , si grande pour cette époque et si riche en résultats ; et, à cet effet, au mois d'avril 1516 , il demanda au roi Charles d'amples pouvoirs pour administrer le royaume dans toutes ses parties. Mais son zèle ne lui permit pas d'attendre l'arrivée des pièces désirées , et après en avoir longuement délibéré avec le Conseil royal et un homme de guerre expérimenté, il adressa dès lors à toutes les villes de Castille un édit qui promettait de grands avantages à ceux de leurs habitants, et surtout de leurs citoyens, qui se feraient porter sur les rôles des troupes à lever. Ils devaient, par exemple être affranchis du devoir d'héberger le roi et sa suite, ainsi que d'autres charges , corvées et prestations ; mais , en retour, ils étaient tenus au service militaire sans solde ; les officiers seuls et les musiciens devaient recevoir une paie. Cette ordonnance fut dès le principe accueillie avec la plus grande faveur : en très-peu de temps , trente mille citoyens d'élite se présentèrent volontairement pour le service militaire ; et s'exerçant chaque jour au maniement des armes sous les yeux de leurs concitoyens, ils portèrent encore une foule innombrable de jeunes gens à entrer dans

leurs rangs. Personne n'en éprouva une joie plus vive que Ximenès : cependant , au dehors même , cette institution nouvelle, qui pouvait rendre l'Espagne si puissante, reçut auprès des princes étrangers l'approbation la plus honorable. Le chagrin qu'en éprouva le roi de France doit aussi compter parmi les témoignages qui attestèrent le plus énergiquement l'efficacité du nouveau règlement. Quant au cardinal de Guise, parent de Charles, qui alla à Madrid au mois de juin 1516, pour saluer Ximenès (1) il le remercia au nom de la chrétienté de cette innovation qui devait être la sauvegarde de l'Espagne , principalement contre les infidèles.

En revanche , cette institution nouvelle contrariait un grand nombre de personnes, et nommément, tous ceux qui trouvent leur plaisir ou leur profit dans les troubles qui agitent les Etats. Aussi ces derniers se donnèrent-ils toutes les peines possibles , pour couvrir d'opprobres le nouvel ordre de choses et pour le rendre suspect de la manière la plus odieuse , prétendant que le but de Ximenès était de détourner par là les citoyens du travail et de porter à dessein préjudice à leur bien-être.

La noblesse , de son côté , vit dans l'armement de la bourgeoisie , une atteinte à ses privilèges et un péril pour son importance politique. Cela fut cause que l'introduction de la nouvelle organisation rencontra de l'opposition à Léon , à Burgos , à Salamanque , à Médina del Campo , à Arevalo , à Madrigal et à Olmedo (2).

(1) On croit que l'empereur Maximilien l'avait envoyé pour examiner ce qui se passait en Espagne. Ximenès lui rendit tous les honneurs possibles. — Gomez, l. c., p. 4082.

(2) P. Martyr lui-même partagea la désapprobation partielle que rencontra Ximenès. Ep. 575. — Parmi les modernes , Lavergne est, comme toujours, du côté de ceux qui blâment le cardinal ; selon lui , il avait pour but , en armant

Mais ce fut à Valladolid que cette opposition se manifesta avec le plus de violence : le commissaire de Ximenès, Tapia, de Ségovie, y fut jeté en prison par les habitants ; Ximenès y fut déclaré *oppresseur de la liberté*, et l'on se hâta de fortifier la ville pour être en état de lui résister. L'archevêque de Grenade, Antonio de Rojas, président du Conseil royal, n'était pas étranger à ce mouvement : il faisait en tout une opposition secrète au cardinal, et on l'accuse d'avoir excité les députés de Valladolid contre le tyran, comme il l'appelait. Outre ce prélat, les Grands qui possédaient des domaines dans le voisinage de Valladolid, surtout le grand-amiral et l'évêque d'Astorga, avaient aussi, soit par vengeance, soit par intérêt, animé les bourgeois de cette ville à la résistance.

Quoique le nombre des villes désobéissantes fût peu considérable en comparaison des autres, il était toutefois à craindre que la contagion ne gagnât aussi les villes soumises ; et le cardinal chercha en conséquence à ramener les habitants de Valladolid à l'ordre, par la bonté et de douces exhortations. Mais ils repoussèrent tout accommodement, et répondirent avec arrogance « qu'il pouvait faire et dire tout ce qu'il voulait ; que pour eux, ils pouvaient certainement et voulaient défendre leur ville et leur liberté jusqu'à l'arrivée de Charles en Espagne » Le cardinal ne voulut cependant pas, sans l'aveu de Charles, recourir contre cette ville à des mesures sévères : il se contenta de réunir, sous d'autres prétextes, des troupes plus considérables dans le voisinage, et recommanda à son chargé d'affaires à Bruxelles, Diégo Lopez, de lui

la bourgeoisie, non le bien des citoyens, mais l'abaissement de la noblesse : la pensée qui le dirigeait était le despotisme, et non la renaissance politique de la classe moyenne. *Revue des deux Mondes*, t. XXVI, p. 315.

obtenir le plus tôt possible de nouveaux pouvoirs dans ce sens. Ensuite , pour ôter tout crédit aux faux rapports adressés au roi par plusieurs Grands et par le duc de Chièvres au sujet des affaires militaires , il envoya lui-même à Charles une lettre dans laquelle il exposait les avantages de la nouvelle organisation , et demandait de Belgique un envoi d'armes et de munitions de guerre.

Il triompha : Charles lui envoya les pouvoirs demandés ; et dans une lettre particulière , il requit les villes rebelles de se soumettre à son remplaçant , de sorte que ces villes , et même Valladolid , rentrèrent dans le devoir.

La résistance une fois brisée , Ximenès se montra doux , et il eut la sagesse d'accorder aux habitants de Valladolid un privilège qui devait précisément servir à assurer désormais la soumission de cette ville. Le grand-amiral et le comte de Benavente avaient su faire entrer un grand nombre de leurs partisans dans la magistrature de Valladolid. Afin de leur donner un contrepoids , Ximenès permit à la bourgeoisie de pouvoir faire assister aux séances de ces magistrats deux procureurs élus par elle , et jouissant du droit de *veto* à la manière des anciens tribuns.

Quant à l'organisation militaire introduite par le cardinal , elle a été le modèle des armées permanentes ; mais ce n'est pas à nous à décider si elle a , ou non , l'avantage sur elles (1).

Ximenès fortifia aussi la puissance maritime de la Castille , et l'augmenta de vingt grands vaisseaux à trois rangs de rames. Il mit complètement toute cette flotte sur pied de guerre , afin de repousser les attaques

(1) Gomez , l. c. , p. 4081-4084. Miniana , l. c. , p. 3. Fléchier , l. IV , p. 359-364. Ferreras. Arnao , dans les *Memorias* etc. t. IV , p. 22.

des Maures et des pirates, parmi lesquels le corsaire Barberousse s'était fait un nom fameux. Le bienfait de cette mesure ne tarda pas à se manifester ; car, dès le mois de juillet 1516, un certain nombre de vaisseaux espagnols rencontrèrent près d'Alicante, sur la côte orientale de l'Espagne, cinq vaisseaux turcs d'une grandeur considérable, et leur ayant livré une bataille sanglante, en coulèrent deux à fond et amenèrent les autres en triomphe dans le port d'Alicante. Le pape Léon X félicita solennellement le cardinal de cette victoire, et Ximenès en mit plus de soin encore à favoriser la marine. L'année suivante entr'autres, afin que désormais la Castille ne fût plus privée d'un nombre suffisant de navires prêts à faire voile, il fit rétablir, près de Séville, un chantier qui, à la longue, avait été négligé et n'était plus d'aucun usage (1).

Dans le même temps, Ximenès dut aussi porter son attention sur la partie opposée de l'Espagne.

Aussitôt après la mort de Ferdinand, le jeune roi de France, François I^{er}, avait commencé à équiper une armée dont la destination était inconnue. Toutefois, on ne tarda pas à soupçonner qu'elle pourrait bien avoir la Navarre pour objet. En effet, le roi Jean d'Albret, expulsé de ce pays, avait songé, aussitôt après la mort de Ferdinand, à le reconquérir, ce qui, pendant la régence d'un moine, ne pouvait, pensait-il, offrir aucune difficulté. Il avait pour lui le parti des Agramont (2), et beaucoup de Navarrais allèrent le rejoindre à l'autre côté des Pyrénées, où il organisait à la hâte une armée. A la nouvelle qu'il s'avancait vers la Navarre avec une armée française, Ximenès, de concert avec le Conseil royal, nomma

1) Gomez, l. c., p. 1084. Miniana, l. c., p. 3. Fléchier, l. IV, p. 364.

(2) Les Beaumont, au contraire, étaient pour l'Espagne. Martyr, Ep. 570

gouverneur de cette province à la place du vice-roi , qui avait moins de talents militaires, le duc de Najara, habile guerrier , et qui possédait des domaines dans le voisinage de la Navarre. Mais le grand-connétable , son ancien ennemi , fut si irrité de ce choix , qu'il suscita au duc toutes les difficultés imaginables , et il aurait presque rendu possible à Jean d'Albret le recouvrement de son royaume. Toutefois le colonel Ferdinand Villalva attaqua l'armée ennemie avec beaucoup d'audace , lui causa d'immenses fatigues dans les défilés des Pyrénées, la culbuta, et prit une foule d'officiers supérieurs appartenant aux premières familles nobles de la Navarre. Parmi eux se trouvaient entre autres le maréchal Pédro de Navarre , Diégo Velez , favori de Jean d'Albret , les seigneurs de Garri et de Gambra , et beaucoup d'autres , que Ximenès fit tous transporter en lieu sûr dans le château fort d'Atienza. D'Albret renonça alors à l'espoir de reconquérir la Navarre, et s'étant retiré avec de grandes pertes à l'autre côté des Pyrénées , il y mourut bientôt ainsi que son épouse.

Quant à Ximenès , il prit désormais toujours conseil de Villalva dans les affaires militaires relatives à la Navarre ; et , sur ses avis, il fit raser dans cette province une certaine quantité de forteresses , ne voulant pas employer à les garder un trop grand nombre de troupes castillanes , et osant encore moins les confier à des Navarrais attachés à l'ancienne maison régnante. Cette mesure irrita vivement ces derniers , et la vue de leurs remparts et de leurs châteaux renversés les affligea profondément ; mais Ximenès ne renonça pas pour cela à son dessein ; il prit soin seulement de faire exécuter le plus promptement possible ce dont il ne pouvait se dispenser (1).

(1) Villalva mourut peu de temps après , empoisonné , à ce que l'on crut ,

Ce fut du reste, pour les en vieux du cardinal, une nouvelle occasion de plaintes et d'accusations, qui furent naturellement appuyées de toute manière par les Navarrais irrités. Ils lui reprochèrent entr'autres d'avoir profané la religion, parce qu'il avait aussi fait abattre un couvent et une église de Franciscains. Mais les Castellans eux-mêmes approuvèrent les mesures prises par le cardinal, et auxquelles, en effet, on dut la conservation de la Navarre dans les guerres qui survinrent plus tard (1).

La guerre de Navarre n'était pas encore terminée, lorsqu'un courrier portugais envoyé en France fut intercepté par le gouverneur de la forteresse castillane de Salces. Il s'était rendu lui-même suspect par son imprudence et avait ainsi donné lieu de l'arrêter. Les dépêches en chiffres trouvées sur lui, concernaient un mariage et une alliance à conclure entre la France et le Portugal, au détriment de la Castille. Le gouverneur se hâta d'envoyer à Madrid le paquet dont il était porteur; et comme Ximenès se trouvait en ce moment à Alcala, occupé des constructions qui s'y faisaient pour l'université, les lettres interceptées furent ouvertes par Adrien, qui prenait toujours part à la régence. Sa frayeur fut grande quand il vit ce qu'elles renfermaient de menaçant pour l'Espagne, et vu l'importance de la chose, il envoya aussitôt le courrier à Alcala, avec ordre de faire même éveiller Ximenès la nuit, s'il le fallait pour lui remettre ces dépêches sans aucun retard.

C'est ce qui eut lieu en effet; Ximenès lut ces pièces vers minuit et donna ensuite cette réponse au courrier :

par les Navarrais, parce qu'il avait conseillé le démolissement de leurs forteresses. Gomez, l. c., p. 4088.

(1) Gomez, l. c., p. 1086-1088. Martyr, Ep. 569-571. Miniana, l. c., p. 3. Fléchier, l. IV, p. 368-371. Prescott, II p., p. 562. Ferreras.

« Dites à Adrien que je ferai mes efforts pour obvier au danger qui nous menace. »

Aussitôt il fit donner avis à Charles de ce qui était arrivé , et chargea l'ambassadeur castillan à la cour de Lisbonne, d'observer avec la plus grande exactitude toutes les démarches du roi de Portugal (1).

Immédiatement après , les affaires de la Navarre réclamèrent encore une fois les soins du cardinal. Le roi Ferdinand avait nommé gouverneur de Pampelune , capitale de la Navarre, un aragonais nommé Ferréra , que le cardinal croyait peu propre à ce poste important parce qu'il n'était pas originaire de la Castille , et peu convenable d'ailleurs à cause de sa dureté et de sa sévérité excessives. Il chercha donc à mettre à sa place un castillan éprouvé , qui sût par sa douceur gagner la faveur des Navarrais, et il obtint à cet effet l'assentiment de Charles. Mais on ne sait sur qui tomba son choix : Gomez n'a pu en apprendre davantage (2).

Une autre affaire causa au cardinal de plus grands embarras. Depuis longtemps le Conseil suprême de Navarre était occupé en nombre égal par les deux partis des Agramont et des Beaumont. Mais la question de savoir à quel parti le président devait appartenir, avait toujours été l'objet de leurs querelles et la cause de la plus violente opposition. Aussi d'Albret , et après lui , Ferdinand le Catholique , avaient toujours fait ce choix hors du pays. Mais cette fois, les Navarrais, à l'insu de Ximenès, gagnèrent , probablement par argent , le seigneur de Chièvres d'autres conseillers belges , pour obtenir le rétablissement de ce qui avait eu lieu auparavant. Déjà ils espéraient

(1) Gomez, l. c., p. 4088. Fléchier, l. IV, p. 374.

(2) Gomez, l. c., p. 4089.

pouvoir, donner encore à leur sénat un président tiré du milieu d'eux , lorsque le cardinal , ayant été mis au courant de toute l'intrigue , représenta aussitôt à Charles le danger d'une telle condescendance et fit ainsi échouer le plan de ses adversaires (1).

Vers le même temps , le pape demanda que le cardinal d'Albret , frère du précédent roi de Navarre , fût rétabli dans son évêché de Pampelune , dont il avait été chassé. Ximenès requit à ce sujet l'avis du duc de Najara , qui était encore vice-roi de Navarre; et comme la réponse de ce seigneur signalait le danger qu'il y aurait de fournir à un si ardent adversaire politique , l'occasion et l'argent nécessaire pour un nouveau soulèvement, Ximenès ne put accéder à la demande du pontife (2). La Navarre fut alors tranquille et donna à Ximenès le temps de s'occuper d'autres affaires très-importantes.

En effet, une émeute venait d'éclater à Malaga contre la juridiction du grand-amiral de Castille. Conformément à l'ancien droit, ce seigneur, non-seulement avait le commandement de la flotte royale et la surveillance des côtes, mais il exerçait aussi sa juridiction sur l'ensemble du personnel de la marine, même des vaisseaux appartenant à des particuliers, et terminait les différends qui s'y élevaient.

Il avait en conséquence établi des juges particuliers dans toutes les villes maritimes et dans les places de commerce; mais ce qui , dans l'origine , avait pu être une bonne institution, avait dans la pratique entraîné après soi de nombreux inconvénients. Ainsi, par exemple, lorsqu'un de ces vauriens ou de ces coquins si nombreux dans les villes maritimes , était saisi par un des alguazils de la ville, si

(1) Gomez, l. c., p. 1089.

(2) Ibid., l. c., p. 1089. Fléchier, l. IV, p. 372.

c'était quelque matelot licencié ou quelque chose de semblable, il contestait sur-le-champ la compétence des tribunaux ordinaires et voulait être soumis à celui du grand-amiral. Les soldats établis pour la garde des côtes en faisaient autant. Lorsque le tribunal royal voulait les faire arrêter , ils en appelaient à celui de l'amiral ; et lorsqu'ils avaient à redouter celui-ci , ils prétendaient dépendre du premier. Il en résultait d'abord des retards pénibles dans la marche de la justice ; mais , ce qui était beaucoup plus nuisible encore, la promptitude , si nécessaire surtout par rapport aux délits de police , de la punition immédiatement après la faute, était impossible , et plus d'un mauvais sujet échappait complètement à l'action des tribunaux, grâce à des querelles de compétence.

Pour cette raison , les tribunaux de l'amiral étaient depuis longtemps odieux aux habitants des côtes , et déjà ils en avaient, quoiqu'en vain, demandé l'abolition au roi Ferdinand.

Après sa mort , les habitants de Malaga cherchèrent à faire valoir eux-mêmes ce qu'ils croyaient être leur droit : s'étant soulevés, ils détruisirent tous les signes publics de la juridiction de l'amiral, chassèrent ses juges et se déclarèrent libres de toute obéissance à son égard. Sur la plainte de ce seigneur, Ximenès, dans une lettre toute paternelle , exhorta les rebelles à l'ordre et à la tranquillité ; puis, à propos des plaintes qu'ils pouvaient soulever contre l'amiral, il leur indiqua les voies de droit qu'ils devaient prendre , et les assura qu'aussi longtemps qu'il tiendrait la balance en mains , ce ne serait jamais l'autorité d'un Grand, mais seulement la justice des prétentions , qui la ferait pencher d'un côté ou de l'autre. Mais excités par quelques fauteurs de troubles , et même par des Belges de distinction , les habitants de Malaga persévérèrent dans

leur rébellion, repoussèrent l'autorité du cardinal-régent, et ne voulurent s'en rapporter qu'au roi Charles lui-même. En conséquence, toute la ville fut armée, et tous les canons dont on pouvait y disposer, furent placés sur les remparts pour résister à une attaque quelconque du cardinal. Alors Ximenès fit marcher contre cette ville don Antonio Cuéva, avec sept mille hommes d'infanterie et quatre cents cavaliers tirés de la milice indigène, afin de faire un premier essai de la nouvelle organisation militaire. Toutefois, il requit encore une fois les habitants de se soumettre volontairement, et menaça, en cas de refus, d'infliger aux rebelles le châtement dû au crime de haute-trahison.

En même temps, l'armée s'avança à marches forcées vers le sud, et déjà elle n'était plus qu'à deux journées de là, lorsque les habitants, revenant à de meilleurs sentiments, et se déclarèrent disposés à porter au tribunal du régent leurs plaintes contre le grand-amiral et à se soumettre à sa décision.

Ils députèrent à cet effet un courrier à Cuéva, qui, de son côté, se hâta de donner connaissance au cardinal de ce qui venait d'arriver. Alors Ximenès pardonna à la ville, ordonna de la traiter avec douceur et de punir seulement les plus violents agitateurs. Il fit ensuite son rapport au roi sur toute cette affaire, en faisant observer « que Malaga était rentré dans l'ordre sans effusion de sang, et que ce résultat aurait été obtenu plus promptement encore, si des lettres venues de la Belgique, et qu'il joignait à la sienne, n'avaient excité les révoltés. Cela prouvait de nouveau, ajoutait-il, combien peu en Belgique on connaissait les vrais intérêts de l'Espagne, comme on s'y entendait peu à les favoriser; combien, enfin, il était nécessaire de protéger contre de telles influences et de pareilles intrigues l'autorité de l'administrateur du royaume, laquelle, en

résumé , s'élevait ou tombait avec celle du souverain (1).

Ximenès réprima , de la même manière qu'à Malaga , des troubles qui éclatèrent à Arevalo. Le roi Ferdinand avait légué à son épouse Germaine une somme annuelle de trente mille florins d'or, sur les revenus du royaume de Naples. Mais comme cette reine songeait à rester en Castille, Ximenès avait cru plus convenable et plus sûr pour elle , d'échanger ce douaire contre les villes et maisons de campagne castillanes d'Arevalo , Olmedo , Madrigal et S. Maria de Nieve , avec leurs territoires , et Germaine ainsi que Charles en avaient été contents.

Arevalo avait appartenu auparavant au douaire de la veuve de Jean II de Castille , mère d'Isabelle , dont le grand-maître d'hôtel, comte Gutiere Vélasquez de Cuellar, avait en même temps été élevé au poste de préfet d'Arevalo. Cette dernière place était restée à Jean , son fils , même après la mort de la princesse; mais lors de ce nouvel échange , il craignit pour lui et pour ses descendants la perte de cet emploi , d'ailleurs fort désirable. De plus, excité par son épouse qui , d'ancienne amie de Germaine était alors devenue son ennemie, il résolut de se maintenir par la force dans la possession d'Arevalo. Ximenès , de son côté, estimait cet homme, distingué sous d'autres rapports, et il tâcha par des lettres et des exhortations amicales, de le ramener de son égarement; il ménagea même tellement les choses , que le roi Charles adressa au comte une lettre gracieuse pour le calmer. Mais quelques Grands , surtout le grand-amiral, qui haïssait la reine et qui n'était pas porté pour le cardinal , enflammèrent par leurs discours et par des promesses de secours, le comte et les habitants de la ville, et ils y réussirent d'autant plus facilement que Cuellar était fort aimé.

(1) Gomez, l. c., p. 4090. Fléchier, l. IV, p. 372-376. Miniana, l. c., p. 3.

Alors Ximenès , voyant que les tentatives de douceur étaient désormais infructueuses, envoya, vers le milieu de l'année 1517, le juge supérieur Cornéjo avec des forces armées contre la ville rebelle , avec ordre de lui offrir encore une fois grâce et pardon , et de menacer, d'autre part , les bourgeois et le comte du châtimeut des traîtres , la confiscation des biens et l'infamie. Alors le comte , voyant que , dans un si pressant besoin , ni l'amiral ni aucun autre Grand ne se montrait avec des secours , trouva bon et nécessaire de licencier ses troupes et de se soumettre à Cornéjo. Les portes de la ville furent donc ouvertes , le commissaire du cardinal y entra et occupa la citadelle. Ximenès s'employa ensuite avec le plus grand empressement pour le comte, comme pour un ami, auprès du roi Charles , afin d'obtenir son pardon ; et ce seigneur étant mort peu de temps après , le cardinal recommanda sa famille à la faveur du prince , en le priant de confirmer le fils aîné du défunt dans toutes les dignités et possessions de son père. Quant à l'amiral , Ximenès pria Charles de le réprimander sérieusement et avec énergie dans une lettre particulière à propos de sa conduite , attendu qu'autrement l'exemple d'un homme qui appartenait à la famille royale , exercerait nécessairement sur le reste de la noblesse une influence corruptrice (1).

Du reste , le cardinal , même après la soumission d'Arevalo , ne crut pas devoir remettre sur-le-champ à la reine Germaine cette ville d'Arevalo, ni Olmedo, autre place forte , parce que cette princesse s'était mise du parti de l'infant Ferdinand, et avait pris part au projet de l'élever sur le trône de Castille à la place de son frère Charles. Le proverbe disait : « Celui qui a Arevalo et Olmedo , est en

(1) Gomez, l. c., p. 1091-1092. Miniana, l. c., p. 4. Fléchier, l. IV, p. 376 379. Ferreras.

état d'avoir bientôt toute l'Espagne ; » et dès lors le Cardinal ne voulait point voir ces deux forteresses entre les mains d'une femme qui , peu favorable au roi , aurait pu donner au parti mécontent du courage et des secours à même de le porter à une révolte ouverte. Désormais , ce fut en vain que la reine se plaignit de Ximenès , qu'elle tenta de se mettre par la force en possession d'Olmédo , et qu'elle menaça de quitter l'Espagne pour retourner dans sa patrie : elle dut , jusqu'à l'arrivée du jeune roi , se contenter de Madrigal ; car Ximenès , revêtu des pleins pouvoirs de Charles , resta inébranlable. Plus tard seulement, lorsque , grâce à la présence de Charles , on n'eut plus à redouter aucune contestation au sujet du trône, elle obtint enfin les deux villes qu'on lui avait jusque là refusées (1).

L'autre veuve royale, Jeanne, mère de Charles, ne causa pas à Ximenès de moins grands embarras. Ferdinand, son père , l'avait, comme nous savons, établie dans la localité riante et saine de Tordésillas ; mais son esprit ne retrouva pas là non plus la sérénité , et elle refusa avec opiniâtreté d'échanger sa chambre , obscure et sale , contre une autre plus convenable , plus claire et où elle eût joui d'un air plus frais. Elle ne voulut pas davantage faire usage d'un lit , ni employer en hiver des vêtements plus chauds ; souvent même elle refusait pendant deux ou trois jours de boire et de manger. Ximenès crut que son grand-maitre-d'hôtel , dom Louis Ferrier , homme vieux et décrépît , ne savait pas exercer sur cette malheureuse femme une assez grande influence , ni couper court à ses folles fantaisies. Il l'éloigna donc de la princesse , et mit à sa place le sage Fernand Ducas , surnommé Strata. Ce fut un heureux choix , car Ducas , par douceur et par

(1) Gomez, l. c , p. 1092. etc. Miniana, l. c., p. 4. Fléchier, l. IV, p. 379, 380, Ferreras.

adresse , gagna sur Jeanne une si grande influence , qu'elle permit de nettoyer sa chambre , fit désormais usage d'un lit , reparut aux offices divins , et éprouva une amélioration visible dans son état. Aussi , Charles-Quint en témoigna-t-il sa reconnaissance au Cardinal dans les termes les plus obligeants (1).

Si Ximenès avait congédié le vieux Ferrier comme inepte à remplir son devoir , il chassa et punit plusieurs autres employés encore , pour cause d'incapacité ou d'injustice. Tel fut entr'autres le sort qui atteignit , quelque temps après , le jeune Ferrier , préfet de Tolède , qui fut remplacé par Portocarrero , comte de Palma. Mais quelques sous-employés de Ferrier , qui , sous l'administration négligée de leur chef , s'étaient permis toutes sortes d'injustices , furent traités plus sévèrement que lui : le commissaire du régent les fit conduire dans les rues de la ville par un héraut qui proclamait leurs crimes , tandis qu'on les battait de verges (2).

Un châtiment semblable et plus rigoureux encore faillit atteindre Arroio , préfet de Zorita , chevalier de Calatrava , qui avait attenté à l'honneur de plusieurs filles et femmes de ses subordonnés. Mais il s'enfuit , et Ximenès mit à sa place le vertueux Sancho Cabrera. Il fit ensuite savoir au roi que , si le criminel fugitif s'était peut-être rendu en Belgique , il fallait le faire pendre (3). Il renvoya en outre Calcena , secrétaire du Conseil suprême de l'Inquisition , et un juge du même tribunal , nommé d'Aguirre ; ce dernier , toutefois , pour le seul motif qu'il était laïc , et que Ximenès ne voulait

(1) Gomez, l. c., p. 1093. Fléchier, l. IV, p. 382. Ferreras.

(2) Gomez, l. c., p. 1094.

(3) Ibid., l. c., p. 1094.

que des prêtres dans les autorités supérieures de l'Inquisition (1).

Tout cela , joint aux preuves nombreuses que Ximenès avait données de sa sagesse et de son énergie , avait beaucoup accru au bout d'une année de régence l'autorité de ce prélat; et les Grands eux-mêmes les plus arrogants et les moins favorables à son pouvoir croyaient alors nécessaire de se soumettre à lui , quoiqu'à regret , et de rechercher sa faveur. Il n'y eut que le duc d'Infantado, le grand-connétable et le duc d'Albe qui , pour des motifs d'ambition ou d'intérêt, persistèrent dans leur position hostile, moins par des actes toutefois , que par leurs discours , car ils n'osèrent pas mépriser les ordres du cardinal-régent. Celui-ci, en revanche, gagna une très-grande partie de la noblesse par la sage distribution qu'il fit d'une foule de dignités et d'emplois importants, auxquels il appela les membres les plus capables des grandes familles. Par là , en effet, souvent au moyen d'un seul homme , il s'attacha toute sa parenté (2).

La tranquillité publique étant rétablie, Ximenès en profita pour s'occuper d'autres affaires et de nouvelles institutions. Voulant aller au devant des émeutes à venir et fortifier en même temps le royaume contre les attaques du dehors, il résolut de pourvoir d'un nombreux matériel de guerre, et surtout de canons de fort calibre , les trois places les plus importantes de la Castille au point de vue stratégique, c'est-à-dire, Médina del Campo, Alcalá et Malaga. Mais d'après Gomez, il ne vécut assez que pour voir l'approvisionnement de Médina del Campo. Un point qui n'est pas tout à fait garanti, c'est que, pendant sa régence,

(1) Gomez , l. c., p. 1094. Voir chapitre XIX. Ferdinand et Charles-Quint étaient d'un autre avis.

(2) Ibid., l. c., p. 1094. 1095. Fléchier, l. IV, p. 383, 403.

il ait voulu faire battre monnaie à l'effigie de saint François, plan auquel il aurait renoncé sur les représentations du Conseil royal (1). Un autre projet, beaucoup plus important, mais qui n'eut pas une pleine exécution, ce fut de faire dresser un état de tous les revenus royaux, et un aperçu descriptif, en forme de tableau, du royaume et de ce qui concernait sa situation. Une petite partie seulement de ce plan put être exécutée de son vivant, et Gomez regrette qu'après sa mort on ait abandonné une entreprise si utile.

On exécuta en revanche un projet semblable relativement aux trois Ordres de chevalerie. Le Cardinal, au nom et par l'ordre de Charles, grand-maître de ces Ordres, fit faire, avec le plus d'exactitude possible, l'inventaire et la description de leurs revenus et institutions, et de tous leurs rapports financiers, judiciaires et administratifs. Les commandeurs voulurent d'abord opposer de la résistance; mais Ximenès, par sa prudence, sut bientôt et sans bruit les ramener à l'obéissance. Il se trouva que les Ordres de chevalerie avaient annuellement porté préjudice à la cassette royale pour une somme extrêmement considérable, et que l'Ordre de Calatrava occupait en outre deux villes qui appartenaient au roi. Ximenès mit fin pour l'avenir à ce double abus; mais, en retour, il rendit aux Ordres la jouissance de quelques privilèges que Ferdinand leur avait enlevés en dépit du droit, et congédia, conformément à leurs désirs, quelques employés de l'Ordre, qui leur avaient été imposés. Toutefois, l'un d'entr'eux, le trésorier Ciaconio, fut sur-le-champ rétabli par le roi Charles, et toutes les représentations de Ximenès à ce sujet furent inutiles (2).

(1) Gomez, l. c., p. 1094, 1095. Fléchier, l. IV, p. 384.

(2) Gomez, l. c., p. 1095, 1096. Fléchier, l. IV, p. 385, 386.

Une mesure que le Cardinal prit aussi vers ce temps-là, excita contre lui la haine de beaucoup de personnes. Grâce aux guerres de Ferdinand, le trésor royal était chargé de dettes ; et cependant, il fallait à tout moment envoyer de l'argent en Flandre, sous prétexte d'équiper la flotte qui devait porter le roi en Espagne. Cependant on se disait publiquement que Chièvres et Sauvage conservaient pour eux une grande partie de ces sommes, et retardaient à dessein le voyage de Charles, pour pouvoir plus longtemps faire venir d'Espagne de pareils envois (1). Dans la pénurie où se trouvait le trésor, Ximenès, probablement par l'ordre de Charles, supprima un grand nombre d'appointements que des nobles et des courtisans avaient touchés jusqu'alors sans être astreints de ce chef à aucun service. Pour faire preuve d'impartialité, il débuta par ses propres amis, tels, par exemple, que les héritiers du grand-capitaine, et Gomez croit que c'est à cette affaire et à d'autres semblables, qu'avaient trait les plaintes du Cardinal, lorsqu'il disait qu'on le chargeait en Belgique des commissions les plus odieuses, et qu'ensuite on croyait, en Espagne, que c'était lui qui les avait conseillées, comme s'il était le *mauvais génie* de Charles (2). Ce qui rend plus vraisemblable cette opinion de Gomez, c'est que, pendant longtemps, Ximenès s'employa, mais en vain, auprès de Charles, pour faire continuer au savant P. Martyr la perception de son traitement (3).

(1) Voir Martyr, Epp 576, 577, 582, 591, 614., sur l'avarice de ces deux conseillers de Charles. Un autre motif pour eux de différer le départ du roi, c'est qu'ils se doutaient qu'en Espagne même, considérés comme étrangers, ils domineraient moins ce pays qu'ils ne le faisaient étant à Bruxelles. Martyr, Ep. 580.

(2) Gomez, l. c., p. 4097. Fléchier, l. IV, p. 386.

(3) Martyr, Ep 581. P. Martyr ne dit pas un mot pour accuser Ximenès de lui avoir fait retirer ses appointements.

Ximenès proposa en outre au roi une nouvelle manière de percevoir les impôts , laquelle devait être tout à la fois plus sûre et moins coûteuse que celle qui était en usage. Il lui fit en même temps , avec beaucoup de franchise , des représentations au sujet de ses dépenses : « depuis quatre mois qu'il régnait , il avait plus dépensé , en dons et présents que ses aïeux , les rois catholiques , pendant les quarante années de leur règne. Si Charles voulait se montrer généreux , ce qui était sans doute un ornement pour un roi , il ne devait toutefois récompenser que ses vrais serviteurs , et s'abstenir de faire des présents à ceux dont l'activité était nulle et la fidélité suspecte. Trois choses , selon lui , contribuaient à affermir la puissance d'un souverain : d'abord , la justice rendue avec impartialité à tout le monde , aux petits comme aux grands ; secondement , une sollicitude particulière pour les guerriers bien méritants ; et troisièmement , ce qui était très-important , le maintien constant du trésor royal dans un état prospère » (1).

De nouveaux préparatifs de guerre vinrent alors interrompre Ximenès dans ses travaux d'administration intérieure. A la suite de la conquête d'Oran , Alger , comme nous avons vu , avait aussi reconnu la prééminence de l'Espagne , et s'était obligé à payer un tribut annuel. Quelque temps après , l'audacieux corsaire , le jeune Horuck Barbarossa , de Mitylène , dans l'île de Lesbos , avait commencé à rendre son nom redoutable sur les flots et sur les rivages de la Méditerranée , de sorte qu'à vingt et un ans , il commandait déjà une flotte de pirates de quarante galères. Dès l'année 1515 , encore du vivant de Ferdinand , il avait tâché de conquérir la forteresse de Bougie , que les Espagnols possédaient en Afrique ; et quoiqu'à

(1) Gomez, l. c., p. 1098. Fléchier, l. IV, p. 389.

cette première tentative il eût eu le bras gauche emporté par un boulet de canon , il s'était emparé dans une seconde attaque du petit château de Bougie, dont il avait fait massacrer toute la garnison , composée de chrétiens ; mais l'assaut donné, le 25 novembre , à la forteresse principale, avait échoué, et il avait dû se retirer. (1).

En revanche, il réussit, par l'entremise de la caste sacrée des Morabites , à faire soulever contre l'Espagne les Maures d'Afrique, en leur représentant combien il était criminel et ignominieux pour des mahométans de payer tribut à des chiens de chrétiens. En conséquence , le roi d'Alger, Sélim Beni Timi , lui demanda son secours, afin d'être en état de refuser aux Espagnols tribut et obéissance. Barbarossa se rendit près de son ami, mais il l'égorgea perfidement dans le bain , se plaça lui - même sur le trône d'Alger , refusa le tribut , et menaça même les places fortes des Espagnols dans le voisinage , ainsi que les princes maures qui leur étaient alliés (2).

Déjà Tunis était menacé et son roi assassiné , lorsque l'héritier de ce prince s'enfuit en Espagne pour demander le secours de Ximenès contre le brigand.

Aussitôt le Cardinal dirigea contre Alger un corps de huit mille hommes , sous la conduite de Diégo Véra avec les vaisseaux nécessaires, afin de reconquérir cette ville et de punir les pirates. Il avait d'abord chargé du commandement Ferdinand Andrada , qui l'avait refusé parce qu'il se trouvait dans l'armée trop de mauvaises troupes. Le choix que le Cardinal fit ensuite de Véra , général de l'artillerie , excita tout d'abord des doutes dans l'esprit de

(1) Martyr, Ep 574. Ferreras.

(2) Martyr, Ep. 574. — Gomez, l. c., p. 1099. — Fléchier, l. IV, p. 390. Ferreras.

beaucoup de personnes , entr'autres de P. Martyr (1), qui dit de lui qu'il était plus bavard et fanfaron que brave. La flotte , partie à la fin de septembre 1516, aborda, au commencement d'octobre, à la côte d'Algérie, et trouva la ville très-bien gardée et défendue. Voulant l'attaquer de tous les côtés à la fois , Véra , contre l'avis des autres chefs , affaiblit l'armée en la partageant en quatre corps. Les généraux de leur côté, n'obéissant qu'à regret, montrèrent peu de zèle à faire leur devoir , et Véra commit encore tant d'autres fautes, que l'entreprise eut la plus triste issue, et qu'il dut rentrer en Espagne couvert de honte , pour y être la risée des enfants. « Avec ses deux bras , disait-on dans des chansons faites contre lui , il n'a pas pu battre Barbarossa qui n'en a qu'un. »

Ximenès reçut cette fâcheuse nouvelle à la fin d'octobre, au moment où il était assis dans un cercle de théologiens occupés d'une dispute. Lorsqu'il eut pris lecture de la lettre, il dit, sans changer de mine à ceux qui l'entouraient : « Notre armée a été battue et en partie détruite ; mais ce qu'il y a de bon en cela , c'est que l'Espagne a perdu à cette affaire un grand nombre de vauriens. » Cela dit , il fit continuer l'entretien théologique. Les uns admirèrent son sang-froid et l'empire qu'il avait sur lui-même ; d'autres accusèrent le Cardinal auprès de Charles à cause de l'entreprise elle-même, et Ximenès se défendit contre leurs inculpations dans une lettre particulière , où il porte à mille le nombre des tués. Il faut croire qu'il en avait en même temps donné avis au pape ; car Léon X lui fit exprimer par le cardinal Bembo combien il déplorait ce malheur , et l'anima à tenter une nouvelle attaque contre Alger, en l'assurant que de son côté il avait dessein d'exciter les princes chrétiens à faire la guerre aux Turcs. Tou-

(1) Martyr, Ep. 574 : « Is magis loquax est et jactabundus , quam strenuus.

tefois, l'expédition contre Barberousse ne se renouvela pas du vivant du Cardinal; mais dès l'année 1518, l'audacieux pirate fut tué d'un coup de pierre, que lui lança un enseigne espagnol, dans une guerre avec l'Espagne et le roi de Trémesen (1).

Vers ce temps là, Ximenès, de commun accord avec le Conseil royal, fit publier dans tout le royaume, contre les marchands génois, un édit qui leur ordonnait de quitter la Castille dans un bref délai, sous peine de la perte de leurs biens et même de la vie. Le motif d'une si grande rigueur, était un événement extrêmement désagréable, que nous allons rapporter. Peu de temps avant le départ de la flotte envoyée contre Barberousse, le vaillant et hardi navigateur Jean del Rio, de Tolède, qui, à défaut d'autres occupations guerrières, exerçait aussi secrètement la piraterie pour son propre compte, avait causé aux marchands génois des dommages considérables. Ceux-ci, à leur tour, l'attendirent avec trois galères de guerre et trois vaisseaux marchands dans le port de Carthagène, où ils voulaient prendre un chargement de laine. Del Rio y arriva en effet avec son galion, mais en compagnie et sous la protection de dom Bérenguel de Omns, qui était allé à la tête d'une escadre à la poursuite des pirates africains, et revenait chargé de butin, après une course heureuse. Bérenguel ayant refusé d'acquiescer à la juste demande des Génois et de leur livrer del Rio, ceux-ci tâchèrent de se venger eux-mêmes et coulèrent à fond le vaisseau du pirate. Bérenguel irrité attaqua alors les Génois, et fit tirer sur eux, non-seulement de ses propres vaisseaux, mais encore avec les pièces grossières d'artillerie qui se trouvaient à Carthagène. Après une vigoureuse défense et de grandes per-

(1) Gomez, l. c., p. 4059, 4100. Martyr, Ep. 624. Flechier, l. IV, p. 391, etc. Ferreras.

tes des deux côtés , les Génois durent enfin abandonner le port ; mais avant leur retraite . ils avaient tellement maltraité la ville , et si fort endommagé , de leurs pièces bien dirigées , les tours et les maisons qui dominaient les autres , que les habitants s'écriaient , en gémissant , que les Turcs à peine auraient pu faire autant de mal à leur ville .

L'indignation contre les Génois fut grande et générale , et Ximenès la partagea aussi , comme il le fit voir par l'édit excessivement rigoureux dont nous avons parlé . Mais il était aussi , d'autre part et avec raison , extrêmement irrité contre Bérenguel , et il lui retira sur-le-champ le commandement de la flotte . Mais ce seigneur trouva des amis à la cour de Belgique et fut rétabli dans sa dignité au grand déplaisir du Cardinal . Toutefois , bientôt après , et dès la fin d'août , il fit en quelque sorte oublier sa faute par une bataille navale , où il s'empara de quatre vaisseaux turcs à trois rangs de rames (1) .

Quant aux Génois , ils éprouvèrent de la manière la plus sensible pour leur commerce les effets de l'édit en question , et ils se hâtèrent d'envoyer à cet effet une députation au roi Charles en Belgique , pour lui présenter leurs excuses et l'assurer que leur gouvernement avait extrêmement déploré ce qui avait eu lieu ; que du reste , ce n'était pas Gènes , mais Bérenguel qui était la première cause de tout le mal ; que , cependant , pour donner satisfaction à la couronne d'Espagne , leur sénat avait condamné à mort les capitaines des navires qui avaient combattu , et infligé d'autres peines graves aux autres officiers ; que du reste la vengeance du Ciel les avait prévenus , et avait presque entièrement détruit ces vaisseaux près de Nice dans une tempête . Sur ces représentations , Charles leur pardonna et

(1) Gomez, l. c., p. 1100, 1001, Martyr, Ep. 573, 576.

promit de retirer l'édit du Cardinal. Mais Ximenès fit des objections, et représenta qu'il était survenu de nouveaux sujets de différend qui exigeaient la continuation du séquestre sur les biens des Génois. Ainsi, il avait appris que les Génois s'étaient alliés avec la France, pour conquérir les possessions espagnoles en Italie; et aussi longtemps que durerait cet état de choses, il ne fallait pas réintéresser les Génois dans leurs biens, afin qu'en cas de guerre, on pût la faire aux Génois à leurs propres dépens. Toutefois, ces derniers ne tardèrent pas à dissiper le soupçon qui pesait sur eux, et de cette manière, ils recouvrèrent, avec l'assentiment de Ximenès, leurs biens confisqués en Espagne (1).

Le régent ne bornait pas sa sollicitude à la Castille seule; son attention se portait également sur tout ce qui était le plus utile au roi et le plus avantageux à ses royaumes. C'est ce que prouve le fait suivant.

Le duc de Najara, vice-roi de Navarre, avait mandé au Cardinal qu'il avait reçu du roi Charles l'ordre d'envoyer sa cavalerie, en Italie, à l'empereur Maximilien, afin de l'aider à faire le siège de Brescia. Dans l'intervalle, en effet, la France avait de nouveau fait des progrès considérables en Italie; et dès lors la guerre de Maximilien contre cette puissance, avait été entreprise autant dans l'intérêt de son petit-fils que dans le sien propre. Ximenès crut donc que, dans cette occurrence, il ne lui était pas permis de priver ces deux princes du secours de ses conseils et de ses lumières, et il se hâta d'envoyer à Charles un courrier, pour le prier de détourner son aïeul du siège de Brescia, place extraordinairement fortifiée par la nature et par l'art, et de l'engager au con-

(1) Gomez, l. c., p. 4102, 4103. P. Martyr, Ep. 535. Fléchier, l. IV, p. 394-399.

traire à faire le siège de Milan , attendu qu'après la prise de cette capitale , Brescia et toutes les autres villes de la Lombardie devraient nécessairement se soumettre. Que si, ajoutait-il , le roi de France attaquait le royaume de Naples, il avait dessein , si Charles le permettait, de faire de son côté une invasion en France et de faire aussitôt marcher ses troupes contre Paris. Quant aux membres de la noblesse napolitaine qui vivaient à la cour de Bruxelles , il pria Charles de défendre à ses courtisans de les traiter avec dédain , et de faire régler leurs affaires aussi promptement que possible , afin de ne pas s'aliéner l'aristocratie de Naples , mais de la gagner et de s'assurer de sa fidélité en cas de guerre. Que pour les légions espagnoles qui se trouvaient à Naples , il était de la plus haute importance qu'on ne retint pas plus longtemps leur solde , et qu'il fallait plutôt différer les paiements de la cour que ceux des soldats. Afin de calmer tous les autres mouvements de l'Italie, ajoutait-il encore , Charles devait, avant tout , tâcher de gagner la bienveillance du pape Léon X ; que, malgré les belles assurances qu'il ne cessait de donner , il ne fallait pas entièrement se fier à ses vues politiques. Tout récemment , disait-il , Léon avait accordé aux Français l'impôt de la croisade , quoiqu'il fût visible que ceux-ci ne voulaient pas faire la guerre aux Turcs, mais à l'Allemagne et à l'Espagne ; il fallait, en conséquence , le tenir en quelque sorte dans la crainte , comme lui , Ximenès, l'avait fait depuis peu , par une lettre où il l'engageait , avec franchise à se montrer animé de sentiments plus bienveillants à l'égard de l'Espagne. Charles , par conséquent , devait faire avec beaucoup de soin le choix de l'ambassadeur qu'il enverrait à Rome, et à qui il serait facile de gagner la plus grande influence dans le corps diplomatique. » Cet avis était d'autant plus nécessaire que Charles , sur le conseil de ses amis de Belgique ,

avait associé don Pédro Urrea à l'ambassadeur espagnol à Rome , Jérôme Vich ; et que ces deux hommes , au lieu de travailler de concert dans l'intérêt de leur maître , étaient toujours opposés l'un à l'autre , et ne cessaient de se faire obstacle et de paralyser mutuellement leur action. « Mais ce qui est aussi d'une haute importance , disait encore Ximenès , c'est la personne du nonce pontifical , parce que c'est des rapports qu'il fait que dépend l'entente amicale des deux cours ; et que souvent déjà , l'incapacité ou la hauteur d'un nonce a été la source des divisions les plus violentes et de grands ébranlements. Il avait appris , récemment , que le pape avait désigné pour nonce en Castille Laurent Pucci , neveu du Cardinal Pucci ; mais Charles devait tâcher de faire revenir sur ce choix , à cause de la légèreté de ce jeune prélat , ainsi que de l'orgueil et de l'avidité insatiable de son oncle (1). » Cela fut cause qu'on envoya en Espagne , non Pucci , mais le Cardinal Ægidius de Viterbe , général des Augustins , qui n'arriva qu'après la mort de Ximenès , au printemps de 1518 (2).

Pendant ces événements , Ximenès s'intéressa avec beaucoup de zèle à son ancien adversaire , le Cardinal Carvajal , ancien chef des cardinaux conjurés contre Jules II , et qui pour cette raison avait été excommunié. Conformément à la volonté du pape , le roi Ferdinand l'avait , comme nous avons vu , privé aussi de l'évêché de Siguenza , qu'il avait donné au prince portugais Frédéric. Mais lorsque Carvajal , après la mort de Jules II , se fût réconcilié avec Léon X , et qu'il eût ainsi recouvré sa place de Cardinal (3) , il désira aussi être rétabli dans son

(1) Gomez, l. c., p. 1404. — Fléchier, l. IV, p. 399-401. Cfr. p. 386, note 2.

(2) Martyr, Ep. 616, 621.

(3) Raynald, Contin. Anal. Baron. ad ann. 1513, n. 47.

évêché de Siguenza, et il trouva un appui dans Ximenès. Toutefois la chose offrait des difficultés ; une émeute éclata dans le diocèse même, entre les partisans de Carvajal et ceux de l'évêque Frédéric, et la querelle ne se termina qu'à la mort de l'évêque de Plasencia, dont Carvajal reçut la place en dédommagement de celle de Siguenza (1).

Vers le milieu de l'année 1516, Ximenès eut l'occasion de montrer la même complaisance pour son collègue dans la régence du royaume, le doyen Adrien d'Utrecht, qu'il proposa à Charles pour l'évêché vacant de Tortosa et pour la place de Grand-inquisiteur d'Aragon. Adrien obtint ces deux emplois éminents ; mais il resta, comme auparavant, en Castille, et dans la position qu'il occupait dans ce royaume. (2) Ximenès procura en même temps au célèbre prédicateur Mota, secrétaire de Charles, l'évêché de Badajoz, dont l'évêque Manrique obtint en échange le siège de Cordoue (3).

(1) Gomez, l. c., p. 1104, 1105. Fléchier, l. IV, p. 402.

(2) Gomez, l. c., p. 1107. Miniana, l. I, c. 1, p. 4.

(3) Gomez, l. c., p. 1107. Martyr, Ep. 576. Fléchier, l. IV, p. 406, etc.

CHAPITRE XXVIII.

Sollicitude de Ximenès pour l'Amérique (1).

La sollicitude du régent s'étendit aussi bientôt sur le nouveau monde découvert à l'autre côté du grand Océan, et qui, aussitôt après sa découverte, avait déjà eu des preuves du zèle de ce prélat pour la religion chrétienne.

A l'époque où Christophe Colomb fit son premier voyage, au moment où, le 12 octobre 1492, il salua plein de joie le pays vers lequel l'avaient porté ses vœux, Ximenès venait d'être appelé de l'obscurité du cloître à la cour royale d'Isabelle. Le même événement avait décidé de la destinée de ces deux grands hommes, que la même année avait vus naître. En effet, lorsqu'Isabelle, dans la joie que lui causait l'heureuse conquête de Grenade, accordait à l'entrepreneur navigateur les vaisseaux qu'il demandait depuis longtemps, elle plaçait, d'autre part, sur le nouveau siège archiépiscopal érigé à Grenade, son ancien confesseur, l'excellent Talavera, qu'elle remplaça, comme nous avons vu, par Ximenès. Pendant que le pieux Père dirigeait la conscience de la reine, Colomb était revenu en Espagne de son premier voyage, le 15 mars 1493, pour

(1) Cette partie de la vie active de Ximenès n'a presque pas été prise en considération par ses précédents biographes.

faire à ses maîtres les rapports nécessaires et leur présenter des preuves de ses récentes découvertes. Il avait amené avec lui des naturels du Nouveau-Monde, et la vue de ces insulaires fortifia le dessein, déjà formé et d'ailleurs si naturel à des rois chrétiens, de procurer à ces infidèles la lumière de l'Évangile. A cet effet, Ferdinand et Isabelle songèrent à faire, des idolâtres amenés en Espagne, des missionnaires pour leur propre pays; ils se chargèrent, ainsi que le prince don Juan, d'être leurs parrains, et les firent élever à Séville pour leur destination future (1). Mais, à l'exemple du pape saint Grégoire-le-Grand, qui n'avait pas voulu attendre jusqu'à ce que les jeunes Anglo-Saxons achetés par lui, pussent être renvoyés dans leur patrie pour en être les apôtres, les deux rois organisèrent aussi sans délai une mission pour le Nouveau-Monde, et l'y envoyèrent, dès le second voyage de Colomb, la même année 1493, au mois de septembre (2).

A la tête des douze prêtres destinés à cette mission, et tirés des différents Ordres et du clergé séculier, se trouvait, revêtu de l'autorité pontificale, Bernard Boil, abbé de la célèbre abbaye de Bénédictins de Montserrat, en Catalogne (3); et sous sa direction, le Franciscain Jean

(1) Herrera, *Historia de las Indias occidentales*, Decada 1, lib. II, c. 5, p. 42, — Decada Madrid, 1730.

(2) D'après Benzon, *Historia Indiæ occidentalis*, 1586, p. 35, Colomb reprit déjà avec lui quatre Indiens baptisés. Mais comme il ne revint en Espagne qu'en mars 1493, et qu'il en repartit déjà en septembre, il est impossible qu'ils fussent déjà préparés à être missionnaires: tout au plus pouvaient-ils servir d'interprètes aux missionnaires. Le récit de Herrera doit donc avoir rapport à d'autres Indiens amenés en Espagne.

(3) D'après Raynald, *Contin. annal. Baron.*, ab anno 1493, n. 24, Boil aurait été un Franciscain. Mais Herrera, dont l'autorité est très-grande quand il s'agit de l'histoire de l'Amérique, dit qu'il était bénédictin (Déc. I, lib. II, c. 5, p. 42); et Wadding, historien de l'ordre de Saint-François, ne le réclame

Perez de Marchena fit bâtir , dit-on , la première chapelle chrétienne à Hispaniola (1). Mais ce qui est inexact , c'est que Barthélemy de Las Casas , alors encore laïc et jeune étudiant de 19 ans , mais , plus tard , prêtre et éloquent défenseur de la liberté des Américains , ait , dès 1493 , fait , avec Colomb et son propre père , le voyage du Nouveau-Monde (2).

On ne peut guère savoir si Ximenès eut quelque part à l'envoi de cette première mission américaine ; mais Gomez assure qu'environ huit ans après , voyant le peu de résultats obtenus par la mission de Boil et de ses compagnons , il provoqua une nouvelle tentative pour convertir au christianisme le monde transatlantique.

Colomb avait à la vérité pris la bonne voie , en engageant ses prêtres à apprendre la langue des indigènes (3) ; mais si quelques caciques isolés , tel que Guarinoex , se montrèrent disposés à recevoir l'Évangile , l'adoption constante et l'extension du christianisme ne tardèrent pas à rencontrer des obstacles dans les vices et les cruautés des Espagnols , et parfois aussi dans l'inhabileté des premiers

pas pour un des siens ; il combat seulement ceux qui veulent voir dans Boil le premier patriarche des Indes et le véritable apôtre de l'Amérique (Annales Minorum , t. XV , p. 28 , etc.). En effet , Boil fit peu de chose. Du reste , on peut voir dans Raynald le bref qui le concerne ainsi que ses compagnons , l. c. — Voir aussi , sur cette mission , Irving , Vie et voyages de Colomb. liv. V , c. 8.

(1) Wadding , Annales Minorum , t. XV , p. 28 , n. II.

(2) Llorente , dans son édition des OEuvres de Las Casas (p. 11) , soutient qu'il accompagna seulement Colomb à son troisième voyage en 1498. Prescott (Histoire de Ferdinand , etc.) est tombé sous ce rapport dans une double erreur : I p. , p. 545 , il fait partir Las Casas pour l'Amérique dès l'année 1493 , et le considère déjà alors comme prêtre. Et , II p. , p. 206 , Rem. 20 , il place son premier voyage en 1498 ou 1502. Cette dernière date est bien la véritable.

(3) Herrera , Dec. 1 , lib. III , c. 4 , p. 70.

missionnaires. Au reste, tout ce que nous en savons, c'est que le P. Romain Pane , de l'Ordre des Ermites de Saint-Jérôme , et le Franciscain Jean Borgonon gagnèrent pour quelque temps le cacique nommé plus haut , ainsi que ses sujets , jusqu'à ce que les insinuations des autres Indiens et les violences des Espagnols occasionnèrent la défection de cette tribu (1). Nous ne connaissons rien de plus glorieux à dire de toute cette mission ; mais , en revanche , nous savons malheureusement que le P. Boil prit injustement parti contre Colomb , se trouva au nombre des plus mécontents, se plaignit entr'autres amèrement de la famine qui survint, et retourna, dès l'année 1494 , en Espagne , avec plusieurs de ses compagnons , pour y aller grossir le nombre des adversaires du grand amiral (2).

Colomb revint pour la seconde fois en Espagne, en 1496, afin de se justifier, et triompha en effet de ses ennemis ; mais cette fois , il fit la faute d'emmener avec lui en Amérique , à défaut d'autres colons , des malfaiteurs condamnés (3) , qui rendirent bientôt le Nouveau-Monde semblable à l'antique Averno, et fournirent aux adversaires de Colomb mille occasions d'élever contre lui des plaintes de toute espèce. Le juge supérieur du Nouveau-Monde , François Roldan, empira encore les choses en se révoltant ouvertement contre Colomb ; et ce dernier ayant, par l'introduction des *repartimientos* (4) , c'est-à-dire , *distributions*, partagé les indigènes , comme des bêtes de somme , aux Espagnols , et , en les livrant ainsi à des souffrances

(1) Herrera, Dec. I, lib. III, c. 4, p. 70. Irving, liv. XI, c. 2.

(2) Herrera , Dec. I, lib. II , c. 12 , p. 53 ; c. 16, p. 59 ; c. 10, p. 62. — Irving, Vie et voy. de Colomb, l. VIII, c. 8.

(3) Herrera, Dec. I, lib. III, c. 2, p. 66. Irving, lib. IX, c. 3.

(4) Herrera, Dec. I, lib. III, c. 16, p. 93, etc,

sans nombre , rempli par là leurs cœurs d'une haine irrécyclable pour leurs conquérants ; le roi Ferdinand d'abord, et à la fin , Isabelle elle-même , la grande protectrice de Colomb , purent raisonnablement commencer à douter si le *grand navigateur* était également propre à être un bon gouverneur et un sage administrateur (1). Juan Rodriguez Fonseca , longtemps président du Conseil des Indes , fit tout ce qui était en lui pour entretenir les dispositions défavorables du roi à l'égard de Colomb (2) ; et ces mauvaises dispositions s'accrurent encore considérablement, lorsqu'au mois de juin de l'an 1500, on vit arriver d'Amérique deux vaisseaux chargés de trois cents Indiens, de la classe des partisans de Roldan, que Christophe avait donnés comme esclaves aux Espagnols rentrant dans leur pays. C'est alors que la reine s'écria d'un ton d'impatience : « De quelle autorité souveraine , Colomb ose-t-il ainsi traiter mes sujets (3) ? »

Il en résulta que les deux rois envoyèrent alors à Hispaniola François de Bobadilla , chevalier de l'Ordre de Calatrava , en qualité de *Pesquisidor* , avec des pouvoirs fort étendus , pour examiner l'administration de Colomb , et prendre lui-même la place de gouverneur dans le cas où il le trouverait coupable. Des blanc-seings , que lui confièrent les deux rois , le mirent à même de pouvoir donner, au nom de l'autorité royale , tout ordre que les circonstances lui feraient juger nécessaire. Cette mission avait déjà été résolue au printemps de 1499, mais l'exécution en fut différée jusqu'en 1500 , au mois de

(1) Cfr. Irving ut supra, l. XIII, c. 1.

(2) Herrera , Dec. I, l. III , c. 15 , p. 91. Irving dépeint aussi le caractère de Fonseca d'une manière fort désavantageuse. Liv. V, c. 8.

(3) Herrera, Dec. I, lib. IV, c. 7, p. 109. Irving, liv. XIII, c. 1. Voir aussi Irving, liv. VIII, c. 8, et liv. IX, c. 3, à propos de l'indignation manifestée auparavant déjà par Isabelle , à cause de l'asservissement des Indiens.

juillet , parce qu'on voulait toujours attendre des nouvelles plus favorables d'Hispaniola.

A l'époque où cette résolution fut prise et lorsqu'elle fut mise à exécution, la cour résidait dans le midi du royaume, tantôt à Grenade, tantôt à Séville, pour régler l'administration du royaume conquis sur les Maures, et pour étouffer les soulèvements qui y éclataient. Ximenès s'y trouvait également, occupé à convertir les Maures; et il profita, au rapport de Gomez, de sa présence à Séville en même temps que ses souverains, pour tâcher de faire envoyer dans le Nouveau-Monde de nouveaux missionnaires (1). Gomez veut sans doute parler ici du voyage (dont nous avons parlé au ch. VIII) que notre archevêque fut obligé de faire à Séville, vers le commencement de l'année 1500, pour se justifier auprès de ses souverains et les tranquilliser au sujet de la révolte de l'Albacin. On aurait alors, sur son conseil, envoyé à Hispaniola beaucoup de religieux distingués, de toute espèce d'Ordres, entre lesquels se seraient trouvés François Ruyz, le compagnon et l'ami de Ximenès, Jean Trassiera, et Jean Robled (2). Mais s'il est exact de dire que, par l'impulsion de Ximenès, une mission fut envoyée en Amérique au commencement du XVI^e siècle, la date assignée par son ancien biographe est inexacte, et c'est lui tout le premier qui se convainc d'erreur. En effet, quelques lignes plus bas, Gomez rapporte que, parmi ces missionnaires, Ruyz revint en Espagne au bout de six mois pour cause de maladie, avec la même flotte qui devait ramener Bobadilla prisonnier (3). Or, ceci eut lieu pendant l'été 1502; et si Ruyz était déjà parti pour l'Amérique avec Bobadilla, son séjour y aurait été de deux années entières, et non de quelques mois seulement.

(1) Gomez, l. c., p. 962, 27.

(2) Gomez, l. c., p. 962, 36.

(3) Gomez, l. c., p. 962, 43.

Pour rectifier les données de Gomez , continuons de quelques années l'histoire profane du Nouveau-Monde. Bobadilla arriva le 23 août 1500 à Hispaniola (1) et traita sur-le-champ Colomb comme un criminel ; il alla même jusqu'à le renvoyer chargé de chaînes en Espagne ; et sans doute, comme le dit ironiquement Ferdinand Colomb, fils et biographe de l'Amiral , il le fit lier ainsi , de peur que , favorisé par quelque hasard , il ne réussît à revenir à la nage à Hispaniola (2).

C'est ainsi que l'homme dont le monument est *un monde*, revint en Espagne comme un criminel , le 25 novembre 1500. Mais les souverains , indignés d'un tel traitement , le délivrèrent au plus tôt , et pour punir Bobadilla de l'abus monstrueux qu'il faisait de son pouvoir , ils prononcèrent sur-le-champ sa destitution. On désigna aussitôt pour nouveau gouverneur de l'Amérique, Nicolas d'Ovando , chevalier de l'Ordre d'Alcantara , qui leva l'ancre le 13 février 1502 , et renvoya Bobadilla prisonnier en Espagne dès le mois de juillet de la même année (3). Une violente tempête anéantit presque toute la flotte , et Bobadilla lui-même fut enseveli dans les flots , tandis que Ruyz , avec un petit nombre de bâtiments (6-8) (4) atteignit enfin heureusement la côte d'Espagne.

Il est facile de voir que les six mois dont parle Gomez sont tout à fait exacts , si nous admettons que Ruyz fit voile pour le Nouveau-Monde avec Ovando , au mois de février 1502 , et qu'il en revint pendant l'été de la même

(1) Herrera , Dec. I , lib. IV , c. 8 , p. 10. Navarrette , relation des quatre Voyages entrepris par Chr. Colomb. Paris , 1828 , t. 3 , p. 57.

(2) Fernando Colon , Hist. del Amirante , c. 86. Prescott , II p , p. 185.

(3) Herrera , Dec. I , lib V , c. 1 , p. 423 ; c. 2 , p. 426.

(4) Non pas seulement 2-3 , comme le dit Robertson dans son Histoire d'Amérique. Herrera , Dec. I , l. V , c. 2.

année sur la flotte qui fut si malheureuse. Aussi Herrera raconte-t-il que dix Franciscains, sous la direction du P. Alonso del Espinar, s'embarquèrent pour le Nouveau-Monde avec Ovando (1).

Quant à l'importance que le roi, et surtout la reine, attachaient alors à la conversion des pays nouvellement découverts, elle ressort clairement des avis qu'ils donnèrent à Ovando avant son départ : « Il devait déclarer libres tous les Indiens, les gouverner avec équité, et presser avec zèle leur instruction dans la sainte foi catholique ; surtout, il ne devait pas permettre qu'on les molestât en aucune manière, de peur que cela ne retardât ou n'empêchât leur conversion (2). »

Il n'est plus guère besoin de remarquer que Wadding, l'annaliste de l'Ordre de Saint-François, fixe aussi exactement l'envoi de la mission en question à l'année 1502 (3). Ce qui serait plus important, ce serait de découvrir les raisons de l'erreur commise par Gomez. Il savait très-bien que le Franciscain Jean Trassierra était déjà parti pour l'Amérique avec Bobadilla (4) ; et c'est ce qui lui fit admettre faussement que les autres missionnaires partirent aussi alors avec Bobadilla, en société avec Trassierra, tandis qu'en réalité ils ne suivirent leur confrère que deux ans plus tard.

A partir de l'an 1502, les données manquent sur la part que prit Ximenès à la conversion du Nouveau-Monde, jusqu'au temps où, après la mort de Ferdinand, il se chargea de la régence en Castille.

(1) Herrera, Dec. I, l. V, c. 1, p. 123. Irving, etc., l. XIV, c. 3. Six autres missionnaires étaient partis avec Bobadilla. Irving, l. XIII, c. 4.

(2) Herrera, Dec. I, l. IV, c. 2, c. 12.

(3) Wadding, Annales Minorum, t. XV, p. 247, n. 3.

(4) Ibid., t. XV, p. 229, n. 2 ; et p. 248, n. 4. Herrera, Dec. I, lib. IV, c. 9. p. 113.

Le nouveau gouverneur Ovando , conformément à l'ordre d'Isabelle , avait donc aboli les *repartimientos* et déclaré libres tous les Indiens ; mais, voyant que ceux-ci, cédant à leur paresse naturelle , ne voulaient pas même travailler moyennant un salaire, ni rien apprendre davantage touchant la foi chrétienne , et qu'ainsi les colonies espagnoles étaient menacées d'une ruine (1) prochaine ; pressé par la nécessité , il rétablit , sous sa propre responsabilité , une sorte de *repartimientos* , qu'on appela *locaciones*. Il forçait les Indiens à travailler, pendant un temps réglé , à l'exploitation des mines ou à l'agriculture , pour le compte des Espagnols , moyennant un salaire ; et il réussit à obtenir pour cette mesure l'approbation d'Isabelle elle-même , cette grande patronne des Indiens. Les deux rois lui donnèrent encore de bonnes instructions relativement à la conversion des sauvages (2) ; mais la dureté d'Ovando , laquelle obscurcit son administration d'ailleurs sage et digne d'éloges, empêcha la foi chrétienne de se répandre, parce que ceux qui la professaient devaient être pour les malheureux Indiens un objet d'horreur.

On avait eu grand soin de cacher à Isabelle les abominations commises par des chrétiens dans le Nouveau-Monde ; et lorsque, peu de temps avant sa mort, elle en eut connaissance , elle donna encore , dans les derniers jours de sa vie, de belles preuves de sa sollicitude pour ceux qui étaient si mal traités, et sur son lit de mort , elle arracha à son époux la promesse de déposer Ovando , promesse qui , à la vérité , ne fut tenue que bien tard (3). Elle laissa en outre , dans son testament ,

(1) Herrera, Dec. I, l. V, c. 2, p. 440.

(2) Ibid. et c. 2, p. 443.

(3) Weise, sur B. de Las Casas , dans Ilgen Zeitschrift für die histor. Theologie, t. IV, p. 484.

relativement aux Indiens , une disposition par laquelle elle recommandait fortement et de la manière la plus sérieuse à ses successeurs , de hâter la bonne œuvre de la conversion et de la moralisation des pauvres Indiens , de les traiter avec la plus grande bonté et de compenser les dommages qu'ils pourraient avoir éprouvés dans leurs personnes ou dans leurs biens (1).

Mais, après la mort d'Isabelle, la condition des indigènes s'empira encore sous Diégo , fils de Colomb , et surtout sous Albuquerque ; et l'avidité des Espagnols fut portée si loin, que ce n'était pas sans raison que le cacique Hatuey croyait que le Dieu des chrétiens, c'était l'or. Dans un tel état de choses, ce fut presque en vain qu'on bâtit en Amérique des églises chrétiennes et qu'on y fonda des évêchés : les Indiens avaient une telle répugnance pour la religion de leurs oppresseurs, que le cacique Hatuey, dont nous venons de parler, déclarait ne pas même vouloir aller au ciel, s'il s'y trouvait aussi des Espagnols (2).

Dans cette nécessité , des prêtres chrétiens , surtout Las Casas (3) et les missionnaires de l'Ordre de Saint-Dominique , se mirent à plaider , en chaire et dans le confessionnal , la cause de la liberté des Indiens et des droits de l'humanité. Dès l'année 1511, Montesino, un des prédicateurs les plus distingués des Dominicains en Amérique , prêchant dans l'église principale de Saint-Domingue , en présence du gouverneur Diégo Colomb , des employés et d'autres personnages considérables de toute espèce, tonna avec toute l'impétuosité de l'éloquence populaire, contre les mauvais traitements dont les indigènes étaient l'objet. Les

(1) Prescott, II p., p. 363.

(2) Weise, dans *Ilgens Zeitschr.* t. IV, p. 182.

(3) Il était parti pour l'Amérique avec Ovando , en 1502. Irving , etc. Appendice n. XXVI.

auditeurs , craignant que leurs intérêts pécuniaires n'en fussent lésés , demandèrent aux supérieurs de l'Ordre que le hardi religieux fût puni, comme ayant parlé contre une disposition royale. Mais le vicaire des Dominicains en Amérique, le P. Pierre de Cordoue , homme de beaucoup de prudence , repoussa cette demande, en déclarant , que « ce que le Père avait dit, était la manière de voir de tout le couvent , et qu'il n'avait rien fait en cela qui ne s'accordât avec le service de Dieu et celui du roi. » On menaça alors d'expulsion l'Ordre entier , si le P. Montesino ne se rétractait. Celui-ci se montra disposé à le faire , et le dimanche suivant , l'église se trouva , à ce propos , si remplie qu'on y étouffait. Mais le Père , à la surprise générale, n'ayant fait que répéter et confirmer du haut de la chaire ses précédentes assertions, il fut immédiatement accusé auprès du roi par les employés. Les Dominicains n'en persévérèrent pas moins dans le zèle qui les animait, et continuèrent de refuser l'absolution et l'administration des Sacrements à quiconque conserverait un seul indien comme esclave.

Les Franciscains, le P. Espinar à leur tête , adoptèrent alors une pratique moins rigoureuse , et des deux côtés on fit partir pour l'Espagne des envoyés , chargés de porter ce différend au tribunal même du roi. Le P. Montesino avait aussi paru devant Ferdinand et avait fait sur lui une impression favorable. Toutefois , voulant faire examiner la chose à fond , le roi établit une *junte* , composée d'un assez grand nombre d'hommes d'Etat et de théologiens , qui adoptèrent pour règle les dispositions prises par Isabelle dans son testament , et déclarèrent les Indiens libres et devant jouir de tous les droits naturels de l'homme (1).

(1) Herrera, Dec. I, lib. 8, c. 2 et c. 12.

Malgré cette déclaration , les repartimientos furent continués , et le roi ordonna seulement en 1512 de bien traiter les Indiens ; il ne permettait de réduire à l'état d'esclaves proprement dits, que les anthropophages Caraïbes (1). Bien plus, le roi Ferdinand alla jusqu'à déclarer, en 1513, en faveur des Espagnols , que , d'après l'examen des savants et selon la bulle d'Alexandre VI qui assignait au roi la possession du Nouveau-Monde , les repartimientos étaient tout à fait en harmonie avec le droit divin et humain, et que chacun pouvait sans inquiétude de conscience posséder des Indiens , attendu que toute la responsabilité en était au roi et à son Conseil ; que , pour les Dominicains , ils devaient désormais user de plus de modération (2).

Sur cela , Las Casas repassa en Espagne en 1515 , et se présenta devant le roi lui-même comme avocat des Indiens. Sa démarche eut tant de succès que Ferdinand promit de remédier au mal. Mais la mort l'empêcha d'exécuter cette résolution ; et comme Las Casas voulait à cet effet se rendre en Flandre auprès du jeune roi , Ximenès , élevé alors à la régence de la Castille , le détourna de ce voyage par la promesse de remédier lui-même à la chose.

Le Cardinal donna en effet audience à Las Casas , en présence d'Adrien , doyen de Louvain , du ministre , le licencié Zapata , des docteurs Carvajal et Palacios Rubios, et de Fr. Ruyz, élevé au siège épiscopal d'Avila ; et se fit lire avant tout les lois données auparavant sur cet objet à l'occasion du P. Montesino. Il ordonna ensuite au zélé intercesseur des Indiens , de concert avec le docteur Palacios Rubios , d'examiner d'après quelle forme ils devaient être régis ; et lorsqu'ils eurent présenté leur rapport , il

(1) Herrera, Dec. I, l. VIII, c. 42, p. 224.

(2) Ibid., Dec. I, l. IX, c. 14, p. 256.

prit la résolution suivante, qui saisit de frayeur les ministres du roi défunt : « Ce ne sont pas , dit-il , des hommes d'Etat, mais des moines , qui, munis de pouvoirs étendus, doivent décider la chose sur les lieux mêmes, à Hispaniola. Toutefois , comme les Franciscains et les Dominicains ne lui paraissaient point entièrement exempts de préjugés et impartiaux dans cette affaire , il demanda au général des Hiéronymites plusieurs moines de cet Ordre, pour les envoyer en Amérique revêtus de l'autorité royale.

Le général , qui résidait dans le couvent de Saint-Barthélemi de Lupiana , convoqua aussitôt tous les prieurs de la province de Castille à un chapitre privé , où l'on répondit au vœu du Cardinal , en choisissant , pour remplir ses vues , douze des frères les plus éprouvés. Quatre prieurs partirent aussitôt pour Madrid , afin de donner connaissance au Cardinal de ce qui avait eu lieu. Ximenès leur donna audience un dimanche après midi , dans le couvent de Saint-Jérôme , étant accompagné d'Adrien, de Zapata, de Carvajal, de Rubios et de l'évêque d'Avila. Las Casas fut aussi mandé, et reçut l'ordre de se rendre aussitôt près du général des Hiéronymites , pour le prier d'indiquer, entre ces douze religieux de son Ordre, les trois qui lui paraissaient les plus aptes à la mission dont il s'agissait. Le choix tomba sur les P. P. Bernardin de Manzanédo , Louis de Figueroa , prieur de la Méjorada à Olmedo , et sur le prieur du couvent des Hiéronymites à Séville (1).

Ximenès prit cette résolution sans avoir égard à ce que tous les espagnols revenus d'Amérique et qui vivaient à la cour , s'élevaient contre Las Casas, l'accusant de se laisser entraîner jusqu'à l'imprudence par l'impétuosité

(1) Herrera , Dec. II, l. 2, c. 3, p. 27. Gomez , l. c , p. 1085 , Fléchier , l. IV, p. 365.

de son zèle , et de s'être manifestement permis des exagérations dans la peinture qu'il avait faite de l'état des choses au Nouveau-Monde. Si ses plans étaient adoptés , disaient-ils , c'en était fait désormais de la civilisation et de la conversion des Indiens ; car ce double but ne pouvait être atteint , si l'on ne contraignait les grossiers et paresseux indigènes à travailler et à se mettre en relation avec les chrétiens (1).

Ximenès fit aussi rédiger alors les instructions qu'il voulait donner aux religieux , chargés d'être ses commissaires dans le Nouveau-Monde. Aussitôt après leur arrivée, ils devaient, avant toute chose, déclarer libres les Indiens appartenant à quiconque n'habitait pas lui-même l'Amérique. Ils devaient aussi mander au plus tôt les possesseurs des colonies , leur déclarer que les bruits fâcheux qui s'étaient répandus au sujet de leur conduite , étaient le motif de leur arrivée en Amérique , et même s'ils le jugeaient nécessaire , les interroger sous serment sur la situation du pays. Les commissaires étaient également chargés de se procurer secrètement les renseignements les plus exacts à ce sujet , et de songer au moyen de remédier aux abus.

Les Pères devaient aussi convoquer les principaux caciques de l'île, et leur déclarer, au nom de la reine Jeanne et de Charles, son fils, qu'ils étaient sujets libres de Leurs Altesses ; qu'on examinerait les torts commis envers eux et qu'on trouverait moyen d'y apporter remède; qu'ils devaient donner avis de ces dispositions aux autres caciques et à leurs Indiens , afin qu'ils pussent délibérer en commun sur les moyens d'alléger leur situation , que Leurs Altesses avaient fort à cœur d'adoucir. Et pour que

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 3.

les Indiens ajoutassent foi à leurs paroles , il était recommandé aux commissaires , lorsqu'ils voulaient leur parler , de prendre avec eux quelques-uns des religieux qui pouvaient avoir gagné la confiance des sauvages , et appris à comprendre leur langue (1).

Les autres chapitres de l'Instruction recommandaient aux trois Pères de faire visiter les îles du Nouveau-Monde, et examiner à fond leur situation par les moines qu'ils s'adjoindraient, et de chercher à recueillir les renseignements les plus exacts sur la manière dont les Indiens avaient été traités jusqu'alors. Dans les quatre îles qui possédaient des mines , il fallait tâcher de fonder des villages d'Indiens, afin que, rapprochés du lieu de leur travail, ils en fussent moins incommodés. Ces villages devaient contenir trois cents citoyens , un pareil nombre de maisons , avec une église , une habitation plus grande pour le cacique et un hôpital.

Quant à l'emplacement des colonies , il fallait , autant que possible, se conformer, dans le choix à faire , au goût des caciques et de leurs Indiens.

D'autres tribus indiennes , plus éloignées des mines, devaient être réunies en villages dans leur patrie, et astreintes à l'agriculture et aux soins des troupeaux, avec obligation de payer au roi un tribut proportionné.

A chaque village devait être assigné un territoire convenable , plutôt trop grand que trop petit , et partagé de manière que chaque citoyen reçût une portion de terrain et que le cacique en eût quatre. Le reste devait servir de pâturage et d'aires à battre le grain. Aucun Indien , du reste , ne pouvait être forcé à faire partie de ces villages.

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 4, p. 28.

Si les sujets d'un cacique ne suffisaient pas pour former un village, il fallait réunir plusieurs de ces communautés, en conservant à chaque cacique le gouvernement des siens ; seulement, les petits caciques devaient, comme auparavant déjà, se soumettre aux plus grands. Chaque village devait être régi par le cacique principal, de concert avec l'ecclésiastique et l'administrateur royal. Quant à ce dernier, il avait, à l'instar des commissaires de districts, l'inspection de plusieurs villages à la fois et devait toujours être castillan. Si un cacique, n'ayant pas d'héritier mâle, ne laissait pour héritière qu'une fille, et qu'un castillan vint à l'épouser, il succédait à son beau-père dans la charge de cacique. Les caciques pouvaient, de concert avec l'ecclésiastique, punir leurs subordonnés et prononcer contr'eux jusqu'à la peine du fouet ; mais les cas plus graves devaient être soumis à la sentence des tribunaux royaux, lesquels pouvaient aussi punir les caciques, s'ils ne remplissaient pas leurs devoirs (1).

Les Pères étaient chargés d'inculquer aux administrateurs de district la nécessité de visiter de temps en temps les villages d'Indiens qui leur étaient soumis, et de veiller à ce que les Indiens, avec leurs familles, vécussent dans leurs demeures d'une manière réglée, et fissent preuve de diligence soit dans le travail des mines, soit dans le soin des troupeaux et la culture des champs. Mais on ne pouvait en aucune manière les opprimer ni les charger d'un travail trop fort, chose à laquelle les administrateurs devaient jurer de faire attention. Ces derniers pouvaient, dans l'exercice de leurs fonctions, se faire escorter de trois ou quatre castillans armés ; mais il ne fallait permettre aux Indiens d'autres armes que celles qui étaient nécessaires pour la chasse. Les administrateurs et les ecclésiastiques

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 4, p. 28, 29.

des villages indiens devaient , en outre , travailler à ce que les sauvages commençassent à porter des vêtements et à dormir dans des lits , à ne vendre leurs meubles de ménage , ni leurs outils , enfin à observer la monogamie et la perpétuité des mariages ; et d'autre part, à ce que les femmes fussent chastes, sous peine, pour les adultères, d'être battues de verges.

Les administrateurs devaient , pour leurs services, recevoir un salaire convenable, à payer, moitié par le roi, moitié par les villages indiens qu'ils surveillaient : en outre , ils devaient être mariés pour obvier à d'autres abus , et tenir un registre, où fussent inscrits les noms des caciques et de leurs Indiens, avec des annotations sur leur application au travail ou leur paresse.

Afin d'instruire les Indiens dans la foi, il fallait établir, dans chaque village , un moine ou un ecclésiastique séculier , qui enseignât chacun d'après ses facultés, prêchât et administrât les sacrements, eût soin de les habituer à assister à la sainte Messe , d'y faire asseoir les hommes séparés des femmes , et de les exhorter à payer les dîmes et les prémices à l'Eglise et à ses ministres. Ces ecclésiastiques devaient tous les dimanches et jours de fête, et quelquefois pendant la semaine, célébrer la Messe pour les Indiens, et recevoir en retour une partie des dîmes , ainsi que les offrandes casuelles qu'on pouvait leur faire; mais ils n'osaient rien prélever pour les confessions, ni en général pour l'administration des sacrements , pour les mariages , ni pour les enterrements. Tous les dimanches et jours de fête au soir, l'ecclésiastique devait, au son de la cloche, convoquer les Indiens à l'explication du catéchisme , et imposer à ceux qui ne s'y rendaient pas de légères pénitences canoniques. Il fallait, dans chaque village, charger un sacristain du service de l'église pour les choses de moindre im-

portance , et du soin d'apprendre à lire aux enfants , en mettant une attention spéciale à ce que les Indiens apprirent peu à peu la langue castillane.

L'hôpital, dont la situation devait être au centre du village, devait recevoir les malades, les vieillards hors d'état de travailler et les orphelins , et être entretenu des biens de la communauté. Enfin chaque pauvre devait recevoir par jour une livre de viande de l'abattoir commun.

Tous les habitants mâles d'un village , depuis 20 jusqu'à 50 ans, devaient alternativement et par tiers, travailler aux mines et se relever les uns les autres de deux mois en deux mois, d'après la détermination des caciques. Mais les femmes devaient être exemptées de ce travail, à moins qu'elles ne s'y soumissent volontairement ou sur l'ordre de leurs maris.

Les places de premier mineur et de surveillant ne pouvaient être données à des castillans , mais seulement à des Indiens; et, jusqu'à ce que ceux-ci fussent habitués au soin des troupeaux, il fallait nourrir pour toute la communauté un certain nombre de juments, de vaches, de truies, poules, etc. On devait également établir des abattoirs communs.

L'or qu'on trouvait devait être gardé dans son état brut, par les Indiens premiers mineurs , jusqu'au temps de la fonte, laquelle devait avoir lieu tous les deux mois, en présence du cacique principal et de l'administrateur. Il fallait ensuite en faire trois parts, une pour le roi et les deux autres pour les Indiens ; mais on devait prendre sur ces deux tiers de quoi payer les outils, les troupeaux et toutes les dépenses faites pour la fondation des villages. Le reste devait être partagé, par portions égales, entre toutes les maisons, en donnant six de ces portions au cacique et deux au premier mineur. Chacun avait, du reste, à se procurer, avec sa part, les outils nécessaires au travail des mines.

Aux mineurs indiens devaient être adjoints douze préposés au travail des mines , de nation castillane , dont la charge serait de rechercher les mines d'or , et de les abandonner aux Indiens aussitôt qu'ils les auraient trouvées.

En outre , en accordant la liberté aux Indiens en général, on permettait aux Castillans de réduire en servitude les Caraïbes anthropophages ; mais quiconque oserait sous ce prétexte molester les Indiens paisibles, devait être puni de mort. Tout autre mauvais traitement devait être également puni par les tribunaux, et on devait ajouter foi aux dires des Indiens eux-mêmes. Du reste , les commissaires choisis dans l'Ordre des Hiéronymites auraient à juger sur les lieux des concessions ou des modifications à faire, dans chaque cas particulier, dans l'application de leurs instructions ; et Ximenès leur accorda d'autant plus volontiers ce pouvoir, qu'il avait plus réellement à cœur la civilisation du Nouveau-Monde.

Ce fut pour le même motif, que le Cardinal donna aussi des instructions aux Hiéronymites pour le cas où ils jugeraient indispensablement nécessaire le maintien des *repartimientos*. « Ils devaient, dans ce cas, procéder en général conformément aux lois de 1512 , que Ximenès toutefois adoucit encore dans les dispositions suivantes : « Les femmes ni les enfants ne peuvent être forcés au travail ; ni les Indiens en général chargés de fardeaux ; on ne peut surtout les échanger. Il faut abrégier le temps du travail qui est trop long , et fixer chaque jour trois heures de repos ; on doit leur donner tous les jours de la viande et hausser leur salaire. Quiconque traite comme son valet un Indien qui ne lui est pas assigné par les *repartimientos* doit être puni. Il ne faut jamais employer au travail qu'un tiers de la population valide , et les visiteurs doivent s'obliger par serment à ne pas surcharger les Indiens de

travail. Les visiteurs doivent pendant toute l'année visiter les différentes localités, et examiner spécialement si quelques Indiens ne sont pas devenus capables de vivre en leur particulier et sans tutelle, comme sujets du roi ; il faut travailler à ce que cela devienne de plus en plus possible. Enfin, il faut nommer à la cour un homme bien instruit et consciencieux, qui ait à veiller constamment au plus grand bien des Indiens, et envoyer des ouvriers espagnols cultiver les îles (1).

Lorsque les dépêches des Hiéronymites furent terminées, Ximenès ordonna au licencié Las Casas de se rendre auprès d'eux, pour leur donner des instructions plus étendues et pour les aider. Il le nomma en outre *Protecteur de tous les Indiens*, avec une pension annuelle de cent peso's, et adjoignit à la commission établie le licencié Alonzo Zuazo de Valladolid, juriste estimé et fort loyal, en qualité de juge d'enquêtes, avec charge d'examiner comment le pays avait été administré jusqu'alors. Les ministres Zapata et Carvajal refusèrent d'abord de signer les pouvoirs étendus donnés à cet homme ; mais Ximenès, en qualité de régent, leur ordonna sévèrement d'apposer leur signature. Ils obéirent, mais avec la réserve qu'à l'arrivée du roi Charles ils l'instruiraient de leur refus et de la contrainte qui leur avait été faite. La commission fit aussitôt ses préparatifs de départ ; et comme le prieur de Séville ne pouvait faire partie du voyage, on choisit à sa place Alphonse, prieur de Saint-Jean d'Ortega, à Burgos, et le Père Louis de Figueroa fut nommé chef de la commission.

Sur ces entrefaites, quatorze Franciscains, hommes instruits et pieux, arrivèrent de Picardie en Espagne pour se joindre à la mission d'Amérique. Parmi eux se trou-

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 6, . 34, etc.

vait un frère du roi d'Ecosse, vieillard aux cheveux blancs et jouissant d'une grande considération; et ils avaient à leur tête le P. Remi, qui déjà avait été une fois aux Indes en qualité de missionnaire. Ximenès accueillit avec bonté ces moines, ses frères de religion, et soigna aussi leur départ pour Hispaniola (1).

En même temps que sa commission, Ximenès envoya aussi différents ordres aux employés royaux en Amérique; entr'autres, celui de faire un état exact de ce que le fisc avait tiré de l'Amérique jusqu'au jour de la mort de Ferdinand, parce que, d'après le testament d'Isabelle, la moitié appartenait personnellement à ce prince, et l'autre moitié à la couronne de Castille. Il recommanda aussi de la manière la plus pressante aux gouverneurs et aux juges, la conversion des Indiens et l'attention à les bien traiter, et défendit d'envoyer aucun vaisseau pour de nouvelles découvertes ou pour d'autres buts, sans que des ecclésiastiques les accompagnassent, pour veiller à ce qu'on observât les prescriptions et les ordres donnés.

Le Cardinal-régent porta, à cette époque un troisième édit plus important encore. Il était déjà arrivé plusieurs fois que des esclaves nègres avaient été vendus en Amérique, et employés dans les colonies de ce nouveau monde, où ils étaient recherchés et payés chèrement à cause de leur aptitude au travail, car un nègre travaillait autant que quatre Indiens. Ainsi, précisément vers le temps où les Hiéronymites devaient partir, on proposa au Cardinal de permettre la traite des nègres, en lui représentant les grands bénéfices que le trésor royal pourrait retirer de ce commerce, en le soumettant à une taxe. On ignore de quelle part cette proposition lui fut faite, mais nous ne sommes

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 6, p. 32.

guère autorisés à la mettre sur le compte de Las Casas , quoique chacun sache que ce *Protecteur des Indiens* , dans le but de protéger ses chers clients , fit adopter sous Charles-Quint l'introduction des nègres en Amérique (1). Mais toutes les insinuations de cette nature furent vaines auprès de Ximenès , et il interdit même absolument l'introduction des nègres esclaves dans le Nouveau-Monde (2).

Lorsque tout fut réglé , les Hiéronymites mirent à la voile, le 13 novembre 1516, avec leurs compagnons, mais sans le licencié Zuazo , qui n'était pas encore prêt. Ils ne reçurent pas du reste Las Casas sur leur navire , sous prétexte qu'il était déjà trop plein pour pouvoir lui procurer les commodités qui lui étaient dues ; mais dans le fait , parce qu'ils ne voulaient pas arriver en Amérique dans sa compagnie, afin de ne pas paraître prévenus en sa faveur aux yeux des colons, qui le haïssaient extrêmement, et de ne pas perdre ainsi d'avance toute influence sur eux. Las Casas s'embarqua donc sur un second vaisseau, et arriva à Hispaniola treize jours plus tard que les Pères (3). Ceux-ci y abordèrent le 20 décembre 1516 , et prirent leur logement dans le couvent des Franciscains , où la nuit , assistant aux matines , ils trouvèrent, à leur grand

(1) Ce ne fut qu'en 1547, que Las Casas plaïda pour l'introduction des nègres , alors qu'il s'en trouvait déjà un grand nombre en Amérique. Irving , l. c. Appendice, n. XXVI.

(2) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 8, p. 34. Irving, Appendice, n. XXVI. On ne sait pour quel motif Ximenès interdit l'introduction des nègres , si ce fut par des raisons d'humanité ou de politique. Irving croit que son œil clairvoyant d'homme d'Etat prévint les troubles que les nègres exciteraient plus tard.

(3) Weise, Ilgen's Zeitschr, paraît n'avoir pas vu tous ces détails dans Herrera , qu'il cite cependant si souvent ; mais en revanche , il prétend y avoir trouvé, Dec. II, l. 2, c. 8, que dès l'an 1504, une ordonnance royale permit l'introduction des esclaves nègres en Amérique , lorsqu'ils étaient nés parmi les chrétiens. Mais ce détail ne se trouve que Dec. I, l. 4, c. 12, p. 418.

étonnement , l'air si chaud que , bien qu'en décembre , ils entrèrent en transpiration , comme si c'eût été au temps des canicules. Ils trouvèrent aussi dans le jardin des raisins frais et des figes (1).

Les trois Pères présentèrent aussitôt aux employés royaux, très-surpris , les titres qui constataient leur pouvoir , et commencèrent à s'informer de l'état de l'île, des dispositions des Indiens et des autres points sur lesquels avait roulé le rapport de Las Casas ; et ils procédèrent en tout avec beaucoup de circonspection et de prudence(2). Ils prirent en particulier, auprès des juges , des informations sur les employés de l'administration , eurent des entretiens avec un grand nombre d'indigènes et différents ecclésiastiques, écoutant chaque fois le licencié Las Casas. Ils supprimèrent ensuite les *repartimientos* de ceux qui étaient absents de l'Amérique , et permirent à ceux qui étaient sur les lieux, de se servir des Indiens comme auparavant , à condition qu'ils les traiteraient avec bonté. Ils voulaient , par ces concessions , calmer l'agitation que le zèle de Las Casas avait excitée parmi les colons espagnols , et jugeaient d'ailleurs nécessaire de n'avancer qu'à petits pas dans une affaire aussi difficile que l'émancipation des Indiens. Un affranchissement subit et complet leur parut trop préjudiciable pour les possessions des colons , et trop compromettant pour la colonisation ainsi pour que la civilisation du Nouveau-Monde , à cause de la paresse et de l'indolence des Indiens ; et d'autre part, ils virent dans cette émancipation complète , un obstacle à l'extension du christianisme parmi ces peuples (3).

(1) Gomez, l. c., p. 4085.

(2) Herrera, Dec, II, l. 2, c. 12, p. 40, 41.

(3) Les Indiens montraient si peu de conception , que quelques ecclésiastiques croyaient que ce n'étaient pas réellement des hommes , et qu'on ne pouvait pas leur administrer les Sacrements. Herrera, Dec. II , l. 2 , c. 15, p. 44.

Mais ces concessions irritèrent au plus haut point Las Casas, parce qu'il s'était imaginé qu'à leur arrivée à Hispaniola, les Hiéronymites, sans plus de considération, aboliraient complètement les *repartimientos*. Son zèle devint alors si passionné, qu'il proféra des menaces contre les Pères eux-mêmes, et que, vu la haine que lui portaient les Espagnols, il crut devoir mettre sa vie en sûreté en cherchant la nuit un asile dans un couvent de Dominicains. Les Hiéronymites cependant supportèrent patiemment sa violence, parce qu'ils connaissaient la pureté de son zèle, et ne négligèrent aucun moyen d'adoucir le sort des Indiens, d'empêcher qu'on ne les opprimât, et de favoriser leur conversion au christianisme.

Bientôt après, le licencié Zuazo, étant arrivé d'Espagne, commença les informations judiciaires dont il était chargé par rapport à tous les employés du roi : il décida toutes les questions civiles et pénales avec brièveté et exactitude et à la grande satisfaction des Pères. Ceux-ci examinèrent également les comptes, firent élever de nouveaux édifices, et prirent des dispositions très-louables et de toute espèce (1).

Quelque temps auparavant, on avait fondé à Hispaniola les évêchés de Saint-Domingue et de Conception de la Vega, et l'on avait placé sur le premier de ces sièges le savant Alessandro Geraldino de Rome, auparavant professeur à la cour de Castille. Ximenès, en qualité de Grand-inquisiteur, nomma aussi alors les deux nouveaux évêques inquisiteurs des îles, et introduisit de cette manière le Saint-Office en Amérique. Toutefois, il ne commença à devenir redoutable aux Indiens que sous Charles-Quint, jusqu'à ce que ce prince, en 1538, restreignit

(1) Herrera, Dec. II, l. 2, c. 45, p. 44.

l'action de ce tribunal aux Européens hérétiques et en exempta entièrement les Indiens (1).

Vers ce temps-là , Las Casas occasionna une nouvelle agitation en Amérique , par l'inculpation grave qu'il fit peser sur tous les juges royaux d'Hispaniola , en les accusant d'être les auteurs et les complices des boucheries honteuses et des infamies de toute espèce dont les Indiens avaient été victimes. Les Pères voulurent empêcher que l'examen de ces plaintes n'eût lieu en Amérique , désirant que le roi lui-même prononçât là-dessus avec ses ministres. Et comme Las Casas avait quelque soupçon que ses dernières lettres au cardinal-régent avaient été interceptées à Séville et n'étaient pas parvenues entre ses mains, il se détermina à faire un nouveau voyage en Espagne (2). Il partit d'Amérique en mai 1517 , et dès qu'il eut abordé en Espagne, il se rendit à Aranda , où se trouvait alors la cour. Mais dans l'intervalle, la maladie du cardinal s'était tellement aggravée que Las Casas ne put traiter avec lui , et se rendit pour ce motif à Valladolid , afin d'y attendre l'arrivée de Charles-Quint. Les Hiéronymites envoyèrent aussi de leur côté leur collègue Bernardin de Manzanedo en Espagne , pour y rendre compte de leur conduite dans les Indes (3).

Pendant que Las Casas attendait Charles-Quint à Valladolid, Ximenès mourut, le 8 novembre 1517. Il se mit alors à traiter avec Jean Sauvage , chancelier de Charles-Quint , avec son ancien gouverneur , le duc de Chièvres , et son grand-chambellan LaChaux (4), lesquels, par esprit d'antagonisme contre Ximenès , étaient portés à blâmer la manière dont l'Amérique avait été administrée jusqu'alors,

(1) Herrera, Dec. II, l. 44, c. 16, p. 46. Llorente t. II, p. 493, 496.

(2) Herrera, Dec. II, l. 45, p. 45

(3) Ibid. Dec. II, l. 2, c. 46, p. 46. (4) Ibid., p. 47.

et la commission donnée aux Hiéronymites. Ces derniers furent même révoqués de leur charge, ainsi que Zuazo, et l'on nomma un autre juge supérieur dans la personne de Roderic de Figueroa. Toutefois le nouveau gouvernement de l'Espagne reconnut aussi l'impossibilité de délivrer, sans réserve, les Indiens du travail auquel ils étaient astreints; et il ne put les émanciper complètement que lorsqu'il eut accueilli la malheureuse proposition, déjà combattue auparavant par Ximenès, et renouvelée cette fois par Las Casas, d'introduire en Amérique un nombre suffisant d'esclaves nègres (1).

Mais comme les destinées ultérieures du Nouveau-Monde ne concernent plus la vie de notre Cardinal, nous pouvons maintenant passer à un autre objet, et raconter l'histoire de la dernière année de sa vie.

(1) Gomez, l. c., p. 4086.

CHAPITRE XXIX.

Dernière année de la vie du Cardinal. Sa mort.

Les troubles intérieurs, dont nous avons fait mention au chapitre 27, durèrent jusque pendant la dernière année de Ximenès, et quelques-uns même, jusqu'à l'arrivée de Charles en Espagne. Mais comme nous avons déjà rappelé, sans les interrompre, la suite de ces événements, il nous reste maintenant assez d'espace et de temps pour raconter d'autres particularités qui eurent lieu en 1517.

Les longs délais mis à l'arrivée de Charles en Espagne, y avaient fait naître des dispositions très-fâcheuses, qui, fortifiées encore par les mensonges des Français, finirent par éclater. On accusait hautement le roi de n'avoir nullement l'intention de passer en Espagne; on ajoutait que, si même il était déjà embarqué, il prétexterait un violent mal de mer et retournerait en Belgique, et d'autres propos semblables. Enfin, Ximenès avait de la peine à calmer quelque peu l'indignation publique (1).

Ce qui dut toutefois contribuer à détruire ces faux bruits, ce fut l'arrivée du sieur de La Chaux, autrefois favori de Philippe, et alors chambellan de Charles. Cet

(1) Gomez, l. c., p. 4408. Fléchier, l. V, p. 443.

homme s'était fait un nom par son habileté dans les affaires politiques (1). Toutefois Pierre Martyr le représente sous un jour moins favorable, lorsqu'il l'appelle un homme spirituel et habile, à la vérité, mais plus propre à des occupations de délassement qu'à des affaires sérieuses, et qu'il ajoute qu'il ne put guère donner de consolations à l'Espagne (2).

Sur les instances des Grands, mal disposés pour Ximenès, Adrien avait fait savoir au jeune roi qu'il ne pouvait lui seul servir de contrepoids à l'esprit dominateur du Cardinal, et que celui-ci ne voulait voir, à côté de lui personne qui prît part au pouvoir de la régence. Afin de renforcer Adrien, La Chaux avait été envoyé en Espagne, et déjà les Grands étaient dans la jubilation à cause du succès de leurs plans contre Ximenès. Quoique ce dernier vît en toute évidence le but de cette mission, il fit organiser de grandes réjouissances à l'arrivée du plénipotentiaire royal, lequel fut reçu avec des honneurs, tels qu'on n'a coutume d'en rendre qu'aux rois eux-mêmes.

A peine eut-il fait son entrée à Madrid et reçu les salutations de Ximenès, que les Grands commencèrent à l'exciter à faire de l'opposition au Cardinal. Celui-ci fit semblant d'ignorer ces menées; mais, d'autre part, il n'associa le nouvel arrivé aux affaires de l'État que rarement, et lorsqu'il ne pouvait absolument s'en dispenser, et alors même, il le mit toujours après Adrien. Un jour, enfin, Adrien et La Chaux crurent avoir trouvé l'occasion favorable, de conquérir pour eux les premières places dans le triumvirat gouvernemental : ce fut, en se hâtant de signer les premiers plusieurs nouveaux décrets, et en ne laissant

(1) Gomez, l. c., p. 1108. Fléchier, l, V, p, 413.

(2) Martyr, Ep. 581.

au Cardinal, pour sa signature, que la troisième place. Les papiers furent donc portés à Ximènes; mais, sans beaucoup de paroles, il en fit faire de nouvelles copies, les signa seul, les envoya de la sorte à leurs destinations, et de ce moment, ni Adrien, ni La Chaux, n'osèrent plus signer aucun décret. Ils ne prirent pas même sur eux de faire de la résistance, mais ils demandèrent au roi de nouveaux renforts, et bientôt on vit arriver en Espagne, comme troisième envoyé de Charles, le baron d'Amerstorf, qui resta, comme ses collègues, sans influence sur l'administration du royaume. Quant à Charles, il remit vers ce temps-là les adversaires du prélat à leur place, et le confirma dans l'administration exclusive de la régence (1).

Le Cardinal jouit alors de quelque temps de repos; mais bientôt les intrigues se renouvelèrent; et afin de briser enfin sa puissance, ses ennemis, belges et espagnols, voulurent mettre à côté de lui comme son collègue dans la régence, un personnage plus considérable, tel que le comte palatin Louis, parent du roi. Mais Ximènes protesta avec la plus grande fermeté, et fit observer à son souverain « que l'institution d'un co-régent ne servirait qu'à faire naître des querelles et des divisions, qu'il fallait par conséquent lui laisser tout son pouvoir ou le lui retirer entièrement, et qu'il préférerait un successeur dans la régence à un collègue. Il lui avouait sincèrement, que, vu l'âge du roi, une régence n'était plus nécessaire, que l'avidité de ses conseillers la rendait infructueuse, et que la continuation des troubles menaçait le royaume de grandes calamités; qu'il lui serait très-agréable de retourner dans son dio-

(1) Gomez, l. c., p. 4409 Robles, l. c., p. 486. Fléchier, l. V, p. 444-448, Prescott, II p., p. 564. Léonce de Lavergne, Revue des deux Mondes, t. XXVI, p. 549.

cèse , et de pouvoir , comme dans un port sûr , y attendre les tempêtes qui le menaçaient. Que si le roi différait encore plus longtemps son arrivée en Espagne , lui , Ximènes , devait , comme seul remède aux dangers du moment , conserver pour lui seul le droit de nommer tous les juges et tous les employés civils , tandis que Charles pourrait disposer des évêchés et des emplois militaires , et dispenser les grâces et les faveurs. »

Quoiqu'il répugnât beaucoup à Charles et à ses ministres belges de faire ces concessions , toutefois , dans la crainte de perdre un homme dont on avait un si extrême besoin , ils lui accordèrent avec force politesses toutes ses demandes , dans l'espoir qu'un jour , après leur arrivée en Espagne , ils se dédommageraient amplement de la contrainte qu'ils devaient s'imposer. Quant à Ximènes , il témoigna sa reconnaissance pour les pouvoirs qu'il avait reçus , comme si on les lui avait donnés avec la meilleure volonté du monde (1).

Sur ces entrefaites , l'empereur Maximilien , qui exerçait beaucoup d'influence sur Charles son petit-fils , et qui travaillait à lui faire obtenir la couronne impériale , s'était rendu en Belgique et avait eu plusieurs conférences avec Charles à Vilvorde , près de Bruxelles , afin de l'exciter à hâter son départ pour l'Espagne. Ximènes avait entendu parler de ces entrevues ; mais on lui en avait fait un rapport inexact , comme si Maximilien s'était opposé à son départ et avait voulu se rendre lui-même en Espagne. C'est ce qui détermina le Cardinal à déconseiller , dans des lettres qu'il écrivit au duc de Chièvres , de pareilles négociations , et à lui exposer le danger de ces sortes de plans ,

(1) Gomez, l. c., p. 4440. Fléchier, l. V, p. 448-420.

citant à l'appui de ses paroles une foule d'exemples historiques (1).

Comme Charles ne se disposait pas encore à partir pour l'Espagne, que Ximenès au contraire devait continuellement envoyer de l'argent en Flandre, et que les sieurs de Chièvres et Sauvage continuaient ouvertement le honteux trafic qu'ils faisaient des emplois publics en Espagne, un vif mécontentement se manifesta de nouveau en Castille, et des villes considérables, telles que Burgos, Léon, Valladolid et d'autres, déclarèrent nettement que c'en était fait du royaume, si on ne se hâtait d'y porter remède. Ce ne fut pas sans peine qu'on réussit à contenir dans les bornes de la légalité l'agitation des villes; mais enfin les citoyens s'entendirent pour représenter à Ximenès et au Conseil royal la situation critique où se trouvait le pays, et pour leur demander la convocation des Cortès générales. Ce désir était légitime, mais le Cardinal craignit, non sans fondement, des émeutes populaires en l'absence du souverain, et il déclara « qu'avant de convoquer les Cortès, il faudrait savoir avec plus de certitude si le roi songeait à rester encore longtemps sans venir en Espagne. » Mais, d'autre part, il donna connaissance au roi de ce qui se passait, et chercha à disposer les choses de manière que Charles abordât en Espagne, avant que l'assemblée des Etats pût se réunir. Gomez nous a conservé, dans une traduction latine faite par lui, une des lettres que le Cardinal écrivit alors au roi : il l'y engage d'une manière pressante à ne nommer que des conseillers et des fonctionnaires capables, et à ne pas tarder à se rendre lui-même en Espagne (2).

(1) Gomez, l. c., p. 4114. Martyr, Ep. 582. Fléchier, l. V, p. 421.

(2) Gomez, l. c., p. 4111, 4112. Les éditeurs des « Documents inédits » ont fait imprimer cette lettre ou plutôt la traduction latine de Gomez, comme une

Charles accueille gracieusement cette lettre, et il se serait certainement rendu aux désirs des Espagnols, si les

pièce inédite dans la collection des Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle, t. I, p. 85-88. En voici la teneur : « *Ximinius, gubernator, et senatus regius Carolo regi salutem. Pro antiqua et fideli observantia, qua erga majores parentesque tuos et nunc demum erga teipsum obnoxii sumus, ut fidos ministros optimos cives et conciliarios incorruptos decet, tuis reipublicæque commodis, ad quam suscipiendam, tot regni hæredibus parvo temporis intervallo extinctis, Dei nutu vocatus es, necessario prospicere cogimur; teque ipsum continuo admonere ea, quæ reipublicæ convenire visa sunt. Ita nos enim culpa vacabimus et crimine neglectæ reipublicæ, aut potius proditæ, liberi erimus. Magni principes et suspiciendi reges tamdiu à Deo potestatem, et ab hominibus reverentiam consequi merentur, quamdiu justo et recto imperio populos eorum fidei commissos regunt. Id autem ab ipsis fieri nullo meliori argumento intelligi potest, quam si ad tantam molem sustinendam adjutores et socios quam spectatissimos et idoneos elegerint. Neque enim unus aliquis, quatumlibet præclaris dotibus et virtutibus excelluerit, rebus tam diversis obeundis par esse potest. Nam nihil aliud præscos illos centimanos esse existimamus, nisi reges consideratos et sapientes, qui per egregios et probos ministros, æque ac per seipsos regna sibi commissa tuerentur. Sed fabulosa ista relinquamus; majorum tuorum res gestas, cæteris exemplis prætermittis, intueamur. Henricus tertius, avus tuus, qui propter assiduas in ætate florènti imbecillitates Valetudinarius cognominatus est, cum se viribus corporis destitutum regio muneri imparem videret, prudentissimo consilio usus, viros, literis et moribus et religione præstantes ad se accersitos, magno semper in prætio habuit, iisque comitibus et consiliorum participibus adeo rempublicam pacatam et optime institutam tenuit, ut magno ejus merito successoribus optimi principis exemplum sit habitus.*

Contra Enrico quarto, tuo majori avunculo, omnia dura et infausta contigerunt, quoniam eos rerum gerendarum suasores per summam socordiam apud se retinuit, qui nullo hominum pudore, nulla Dei immortalis reverentia, omnia sursum ac deorsum miscentes, gravissima mala reipublicæ intulerunt. Sed quid in aliis commemorandis immoramur? An non viæ tui, Catholici reges, satis magno documento esse possunt? Quibus id unum ante omnia curæ fuit, muneribus publicis viros egregios, quicumque tandem ii essent, præficere. Unde, propriis ministris et aulæ familiaribus prætermittis, qui suo veluti jure hæc importune solent extorquere, ignotos homines nec sibi unquam visos, quod essent meritis suis commendati et publica opinione celebres, præter omnem expectationem ad res magnas vocarunt. Nemo, illis regnantibus, ambitus est convictus; nemo lege Julia de repetundis condemnatus; quod, proh

Belges égoïstes et avides qui l'entouraient n'avaient eu sur ce jeune prince une trop grande influence. Mais lorsqu'on se vit encore trompé dans l'attente de son arrivée , le mécontentement éclata de nouveau, et les villes demandèrent avec plus de violence qu'auparavant la convocation des Cortès.

Un refus n'aurait guère été juste, et encore moins sage ; aussi Ximenès , en janvier 1517, fixa au mois de septembre de la même année la réunion désirée , espérant qu'avant cette époque Charles arriverait en Espagne.

Cela tranquillisa le peuple; et le Cardinal assaillit littéralement le roi de ses nombreuses lettres , en le priant de

dolor ! miserrimo hoc tempore frequens esse magnopere dolemus. Fuit etiam illorum regum hoc præclarum institutum , raro cuiquam summa concedere , nisi per inferiores gradus devolutus , specimen suæ probitatis et virtutis exhibisset ; ut pro cujusque facultate et ingenio hæc aut illa munera deferrentur. Qua nimirum ratione factum est , ut omnia suis numeris quadrantia centum quemdam reipublicæ constituerent , qualem nunquam ad id tempus videramus. His igitur artibus et consiliis , ut de cæteris taceamus , rempublicam aliorum principum negligentia collapsam , et sicariis hominibus atque tyrannicis violentiis vehementer afflictam , suscipientes , tibi hisce difficultatibus liberam tradiderunt. Proinde cum Deus optimus maximus , sub cujus tutela reges estis , id tibi ingenium et iudicium dederit , eam prudentiam in juvenilibus annis largitus sit , denique singularibus virtutibus majestatem tuam exornaverit , quales homini principi necessariae sunt , æquum est ut quæ diximus animadvertas , et quantum ponderis habeant , consideres. Invenies enim gravissimam cladem et ingentem perniciem , si hæc contempseris , reipublicæ imminere ; contra si hæc egeris , maximam quamdam felicitatem promitti. Res universæ a principiis suis pendent , et errores in principio solent minimo labore emendari , ut facile in viam rectam redire possimus. Sero remedium parari à sapientibus dicitur , dum mala vires diutinas sumpserunt. Quare tuis pedibus Hispania universa supplex provoluta , ut ejus commodis prospicias , ut hominum corruptorum cupiditates reprimas , ut gliscentia vitia cohibeas , ut tuorum regnorum tranquillitati consulas , te votis omnibus et precibus orat et obtestatur. Id autem facile fiet , si Hispaniam , amplissimam et nobilissimam regionem suorumque principum obsequio devotissimam , secundum leges patrias et antiqua majorum instituta gubernari et vivere concesseris. Vale.

vouloir bien ne pas différer plus longtemps son départ. Cela fut cause que Charles se détermina enfin, en automne, à faire usage de la flotte que Ximenès lui avait envoyée pour faire le trajet (1).

Pendant ce temps, les ennemis du Cardinal n'étaient pas non plus restés oisifs, et, entr'autres choses, ils avaient été jusqu'à répandre le bruit que Ximenès ne s'opposait avec tant d'énergie aux soulèvements, que pour ne pas donner à Charles de motif de hâter son voyage, et qu'il agissait en cela de concert avec le duc de Chièvres (2). D'autres publièrent même des libelles contre lui, contre de Chièvres et contre l'évêque François Ruyz, dont ils faisaient le Davus de toute la comédie. Le Cardinal se souciait fort peu, pour son compte, de ces sortes de choses; mais, à la demande d'Adrien et du sieur La Chaux, il dut ordonner d'informer d'office. Toutefois les recherches n'aboutirent à rien et ne furent pas faites d'une manière bien sérieuse (3).

Ce qui, aux yeux de Ximenès, était bien plus important et plus désagréable pour lui, c'était de voir persévérer dans leur résistance et leur inimitié les ducs d'Albe et d'Infantado, ainsi que le comte Giron d'Urena. Le duc d'Infantado était déjà, comme nous le savons, irrité contre le Cardinal, parce que le mariage de son neveu avec la nièce de Ximenès n'avait pas abouti. La querelle qui eut lieu au sujet de Velena, près de Guadalajara, vint encore ajouter à son ressentiment. Cette petite ville avait autrefois appartenu au frère de ce duc, mais il l'avait

(1) Gomez, l. c. p. 4143. Fléchier, l. V, p. 424.

(2) P. Martyr, au contraire, nous apprend avec quelle ardeur le Cardinal désirait voir arriver Charles le plus tôt possible, quand il dit: *Regis adventum affectu avidissimo desiderare videtur. Sentit, sine rege non rite posse corda Hispanorum moderari ac regi. Ep. 598.*

(3) Gomez, l. c., p. 4143. Fléchier, l. 5, p. 426

vendue légitimement au comte de Coruna. Déjà, du vivant de Ferdinand, le duc avait désiré rentrer dans cette possession, sous prétexte qu'elle ne pouvait être séparée des biens de la famille; mais quoiqu'il fût en grande faveur auprès de ce monarque, il n'avait pu obtenir l'objet de ses désirs. Lors donc que Ximenès se chargea de la régence, le duc, sous prétexte que le Cardinal était parent du comte de Coruna, prétendit que toute cette affaire devait être différée jusqu'à l'arrivée de Charles, et il obtint même du jeune roi un privilège dans ce sens; mais Ximenès s'opposa à cette violation de l'ordre, et Charles retira la faveur qu'il avait accordée. Cependant, la sentence du tribunal de Valladolid ayant été défavorable au duc, celui-ci, irrité outre mesure, s'en vengea sur Ximenès d'une manière aussi indigne qu'opposée aux lois. Le vicaire-général d'Alcala avait envoyé son fiscal à Guadalajara pour faire des enquêtes sur un crime. Aussitôt que le duc l'apprit, sous prétexte que c'était porter atteinte au droit de son frère, Bernardin Mendoza, archidiacre de Guadalajara (1), il fit donner la bastonnade au fiscal et menaça de le faire pendre, s'il essayait encore une fois d'y revenir.

Ximenès apprit cet événement à Madrid; et, avant de procéder lui-même à la punition du duc, il fit répandre dans le public que ce seigneur, à cause du double crime dont il s'était rendu coupable envers l'Eglise et envers la société civile, pourrait en être puni par la perte de sa seigneurie. Le Cardinal avait espéré que cette menace indirecte ramènerait le duc à la réflexion; mais loin de là, ce seigneur le fit injurier grossièrement par Pierre, son chapelain. Celui-ci se rendit en effet à Madrid, demanda audience au prélat, se jeta d'abord à ses pieds avec les civilités ordinaires, puis commença à vomir contre lui un torrent

(1) Voir chapitre XVI.

d'injures et de menaces. Lorsqu'il eut fini , Ximenès lui demanda tout tranquillement s'il n'avait plus rien à ajouter ; et comme il répondit que non , le Cardinal lui dit : «Retourne près de ton maître, et tu le trouveras déjà plein de repentir de la démarche qu'il a faite.» Et c'était la vérité. Le duc en était à gronder ses amis de ce qu'on ne l'avait pas empêché de faire cette folie , et au retour du chapelain, il l'accueillit avec les plus amers reproches.

A la nouvelle de ce qui était arrivé, le grand-connétable chercha à se porter médiateur entre le Cardinal et le duc.

La réconciliation devait se faire au moyen d'une entrevue personnelle dans le bourg de Fuencarral , près de Madrid. Le duc entra avec le grand-connétable dans l'appartement où se trouvait le Cardinal , et commença aussitôt à s'emporter ; mais Ximenès lui représenta avec calme et gravité comment , en sa double qualité de régent et de Grand-inquisiteur , il aurait pu le faire punir ; que jamais toutefois il ne lui avait voulu de mal , et que même il lui avait donné un témoignage tout particulier de son estime, en le nommant patron de l'Université d'Alcala. Cette observation eut son effet et la réconciliation eut lieu. Pendant qu'ils étaient encore ensemble , on entendit devant la maison un cliquetis d'armes. A ce bruit, les deux Grands en furent effrayés , comme si Ximenès voulait faire le duc prisonnier. Mais c'était Jean Spinosa , capitaine des gardes , qui , ayant appris le départ secret du Cardinal pour Fuencarral , avait cru devoir le suivre avec la garde pour lui faire honneur. Il reçut pour son empressement à le servir une réprimande amicale ; et les deux Grands s'étant tranquilisés , prirent pacifiquement congé du Cardinal, qui, de son côté, reprit le chemin de Madrid (1).

(1) Gomez, l. c., p. 1115, 1116. Fléchier, l. 3, p. 425-431.

L'orgueilleux et audacieux comte Giron d'Urena causa de plus grands troubles encore. Ximenès, voulant apaiser les démêlés des Grands entr'eux, songea à vider aussi la question relative à la ville de Villadefrades près de Valladolid, laquelle était pour lors au pouvoir de Giron, mais réclamée par Guiterre Quijada. Le tribunal de Valladolid ayant examiné cette affaire, décida à l'avantage de Quijada; mais lorsque les commissaires de l'État voulurent mettre ce dernier en possession de la ville, ils furent grossièrement maltraités de coups et chassés par Giron et Roderic, son fils cadet.

Quelques-uns des jeunes amis de Roderic, appartenant aux premières familles, avaient aussi pris part à cette action coupable, entr'autres Bernardin, fils du grand-connétable, et Ferdinand, un des fils du grand-amiral. Cette violation de l'autorité royale eut de l'éclat et excita de l'indignation; et l'évêque de Malaga, président du tribunal de Valladolid, homme d'ailleurs plein de douceur, voulait sur-le-champ envoyer à Villadefrades un corps nombreux de troupes afin de punir les coupables. Mais aussitôt que le grand-connétable connut le danger qui menaçait son fils et ses amis, il courut à Villadefrades, et détermina ces jeunes seigneurs à quitter cette petite ville avant l'arrivée des troupes royales. C'est ce qu'ils firent, et l'évêque de Malaga applaudit à l'action du grand-connétable et renvoya les troupes.

Mais, d'autre part, Ximenès, ayant appris cet événement, fit procéder à une enquête criminelle contre Giron et ses amis du chef de lèse-majesté; et il envoya à Villadefrades le juge supérieur Sarmiento avec des troupes, afin de punir cette ville, de la manière la plus sévère, de la part qu'elle avait prise à cette violence criminelle. A la vue de ce danger, Giron et ses amis excitèrent contre

Ximenès une révolte à main armée, et se remirent par la force en possession de la ville contestée, s'inquiétant peu de ce que le Cardinal faisait publier partout les lois relatives aux émeutes, et déclarait les récalcitrants coupables de haute trahison. Mais les parents de ceux qui y avaient pris part se trouvèrent alors dans de grandes angoisses, et convoquèrent à Portillo une conférence générale de tous les Grands, pour aviser aux moyens d'arranger cette affaire et de sauver les leurs. Il y fut décidé qu'on recourrait aux supplications, et ils envoyèrent en conséquence à Ximenès une lettre fort humble, par laquelle ils lui demandaient grâce pour leurs enfants et cousins. Mais, en même temps, ils s'adressèrent aussi au roi, pour se plaindre de la dureté du Cardinal qui, par une rigueur immodérée, mettait le trouble dans toute la Castille. Giron en particulier accusait de partialité le tribunal royal, et prétendait prouver que déjà il avait été traité injustement, dans la querelle qui avait eu lieu pour le duché de Médina Sidonia.

Ximenès apprit tout cela par l'évêque de Malaga, et, de concert avec le Conseil royal, il se hâta d'envoyer en Flandre un rapport sur le véritable état des choses. Il y assurait le « roi qu'aucun sentiment de haine personnelle ne le guidait dans sa conduite à l'égard de Giron, et faisait observer que c'était folie que d'accuser de partialité et de conspiration contre Giron, le tribunal royal de Valladolid, généralement connu par son équité. Qu'il n'y avait en revanche rien d'étonnant que ce comte, si inquiet et si porté à la révolte, haït et calomniât ceux qui s'opposaient avec vigilance et énergie à ses coupables excès. » En finissant, Ximenès priait Charles de ne pas mettre obstacle, par une exemption, à la sentence du tribunal contre Giron, mais de prêter appui aux lois du pays dont le Ciel l'avait établi le gardien et le vengeur.

Cependant, malgré l'humble lettre qu'ils avaient adressée à Ximenès, la moitié des Grands environ songeaient à lui résister par la force ; et plusieurs d'entre eux, tels que l'évêque remuant de Zamora, rassemblèrent des troupes et soulevèrent des districts entiers. Mais le rôle le plus équivoque fut celui du grand-connétable, qui, publiquement, exhortait à l'ordre et à l'obéissance, tandis qu'en secret, par ses lettres, il soutenait l'émeute et augmentait l'irritation. Ximenès eut entre ses mains une lettre de cette espèce, mais il ne voulut pas en profiter pour perdre son ennemi. Le duc d'Albe lui-même, d'ailleurs partisan fidèle de la maison royale, était presque déterminé à lever des troupes et à se mettre ouvertement à la tête des insurgés armés ; mais l'avis prudent de Cueva, son ami, le fit bientôt renoncer à son périlleux dessein. D'autre part, les jeunes amis de Roderic Giron, enfermés dans Villadefrades, s'oublèrent jusqu'à faire porter dans les rues, par dérision, une image du Cardinal en habits pontificaux. Mais bientôt ne pouvant plus conserver la ville, ils s'enfuirent et l'abandonnèrent au juge supérieur Sarmiento, qui jusqu'alors avait dirigé le siège. Alors ce juge fit proclamer que Villadefrades, pour avoir participé à l'émeute et aux mauvais traitements qu'on avait fait subir à des fonctionnaires royaux, devait, d'après une ancienne loi, être rasée ; que la charrue devait ensuite passer sur ce théâtre du crime, et qu'on y sèmerait du sel, pour montrer qu'à l'avenir on ne pourrait plus y élever aucune habitation humaine. Cette sentence fut exécutée : la ville fut livrée aux flammes et abattue à coups de canon, et les habitants les plus coupables furent battus de verges. Quant à Giron, son fils Roderic et ses complices, le juge supérieur les déclara formellement coupables de haute trahison.

Cette sévérité rigoureuse déplut à plusieurs personnes, même aux Grands amis de Ximenès, et il dut entendre à ce sujet bien des paroles de désapprobation. Mais, d'autre part, le sort de la ville détruite jeta dans une si grande terreur toutes les têtes inquiètes (1), qu'une tentative du fils aîné du comte rebelle, Pedro Giron, pour lever en Andalousie de nouvelles troupes contre le Cardinal, fut tout à fait sans succès. Et lorsqu'en outre, on vit le roi approuver complètement ce qui avait été fait, donner raison en tout à Ximenès, et déclarer qu'il voulait faire traiter Giron comme coupable de haute trahison, s'il ne se présentait sur-le-champ devant ses juges, alors l'autorité du Cardinal et plus encore le respect de la loi et de la puissance royale reçurent un accroissement considérable. La ruine de Villadefrades avait été en grande partie celle de la considération et de l'indépendance de l'aristocratie espagnole.

Restait encore la soumission de Giron. Elle eut lieu, grâce à la médiation du duc d'Escalona et de François Ruyz. L'orgueilleux comte parut humblement devant Ximenès, se présenta lui-même au tribunal, et demanda grâce; et Ximenès lui obtint son pardon du roi. Du reste, ce seigneur ne laissa pas pour cela d'exercer encore aux dépens de Ximenès son talent satirique; et un jour qu'il voulait lui rendre visite, il demanda au domestique *si le roi Ximenès était chez lui?* Chacun voit dans ces paroles une allusion au pouvoir dominateur du Cardinal; mais elles avaient pour l'Espagnol une autre signification encore. En effet, parmi les rois des premiers temps de l'Espagne, la tradition parle aussi d'un roi fabuleux, nommé Ximenès; et on avait l'habitude, quand on parlait de quelque chose de rude et qui répugnait aux mœurs con-

(1) *Erigere cristas posthac nullus audebit*, dit P. Martyr, Ep. 594.

temporaires, de le désigner par ces mots : *Cela appartient aux temps du roi Ximenès* (1).

Pendant que cela se passait avec Giron, le pape Léon X avait créé, au mois de juin 1517, trente-et-un nouveaux cardinaux, parmi lesquels se trouvait Adrien, qui était toujours en Espagne pour y prendre part, à côté de Ximenès, aux affaires du royaume. Ximenès crut pouvoir profiter de son élévation pour l'éloigner, et demanda au roi ou de le rappeler en Belgique, ou de l'envoyer soit à Rome en qualité d'ambassadeur, soit dans son évêché de Tortosa, attendu que, dans sa nouvelle et haute dignité, il serait plutôt un obstacle à l'unité de l'administration qu'il n'y contribuerait. Mais sa demande resta sans effet (2).

A peine l'affaire du comte Giron était-elle terminée, que Ximenès se vit engagé dans une violente querelle avec la famille du duc d'Albe. Une des places les plus lucratives de l'Espagne était le priorat de l'Ordre de Saint-Jean de Consuegro. Or, celui qui était en possession de cette haute position l'avait résignée en faveur de son neveu, Antonio Zuniga, et ce dernier y avait été formellement installé par le roi Philippe et par le pape Jules II. Mais lorsque Ferdinand, après la mort de Philippe, prit en main le gouvernement, il voulut récompenser le duc d'Albe de la fidélité toute particulière qu'il lui avait montrée, et lui donna Diégo, pour son troisième fils, le priorat en question, auquel il venait d'être pourvu. Afin de jeter une sorte de

(1) Gomez, l. c., p. 1447-20. Martyr, Ep. 584-591. Ferreras. Fléchier, l. 5, p. 434-441.

(2) Gomez, l. c., p. 1420. Fléchier, l. 5, p. 441. La création de tant de cardinaux à la fois fut vivement blâmée. On crut que le pape avait été payé pour plusieurs chapeaux. Martyr, Ep. 596.

Ce pontife eut en vue, dans cette création, d'honorer la vertu et de placer sur le chandelier une foule de lumières cachées sous le boisseau, de talents enfouis dans l'obscurité du cloître. V. Audin. Hist. de Leon X, t. II, chap. XI.

voile sur une aussi grossière violation du droit, le roi, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean, déclara que Zuniga n'avait obtenu cette place que du pape, et non pas de lui qui était le chef de l'Ordre, et qu'il ne l'avait possédée qu'injustement; qu'il devait donc la céder à Diégo d'Albe que, lui grand-maître, nommait formellement prieur de Consuegro, en 1512.

Ce fut en vain que Zuniga se plaignit au pape, lequel ne pouvait y remédier. Mais ensuite il recourut à Charles, en Belgique, afin qu'un jour il pût maintenir la décision de son père; et aussitôt que Ferdinand fut mort, il s'empressa de demander à être rétabli dans son prieuré. Il porta aussi de nouveau cette affaire à Rome, et le jeuned'Albe chercha également à y faire valoir ses prétentions. Toutefois les juges décidèrent en faveur de Zuniga, qui alors retourna en Espagne, muni du document pontifical et de la lettre suivante de Charles: « Charles, roi d'Espagne, à François, cardinal de Tolède, Notre ami bien-aimé! Le rapport que vous Nous avez adressé au sujet du priorat de Saint-Jean de Jérusalem, a obtenu de tout point Notre approbation. Toutefois, l'importance de la chose et le haut rang des deux parties contendantes, exigent qu'on essaie d'abord de tous les moyens pour arranger les choses à l'amiable, avant que Nous appliquions le droit dans sa rigueur. C'est pourquoi Nous avons jugé à propos, conformément à Notre douceur, de conserver Nous-même pendant quelque temps, en Notre pouvoir toutes les possessions du prieuré, ses forteresses, villes et revenus, en attendant que Nous puissions rendre une sentence définitive. Je vous prie de communiquer Notre résolution au duc d'Albe et à son fils Diégo, et de tâcher de les porter à l'obéissance. Ils doivent Nous choisir pour arbitre, et Nous envoyer le plus tôt possible un document authentique à ce sujet; et

Nous, Nous prendrons, autant que possible, leur plus grand bien en considération. S'ils agissent de la sorte, ils Nous rendront un service agréable; mais s'ils s'y refusent, Nous leur donnons quinze jours de réflexion, et ce temps écoulé, vous aurez à prendre, en Notre nom, possession du prieuré et à établir de fidèles commandants dans les forteresses et les villes. Que si le duc d'Albe et Diégo ne veulent absolument pas obéir, Nous vous avertissons et Nous ordonnons au Conseil royal de mettre à exécution, en vertu du pouvoir royal, et sans égard pour qui que ce soit, le document pontifical que Zuniga a rapporté de Rome.

« Adieu.

Bruxelles, le 15 janvier 1517. »

Zuniga et son frère, le duc de Béjar, portèrent cette lettre à Ximenès, et l'assurèrent, ainsi que plusieurs autres Grands, de leur secours et de leur appui, si jamais il en avait besoin contre le duc d'Albe. Quant à ce seigneur, perdant l'espoir de triompher sur le terrain du droit ou de pouvoir faire changer Ximenès de sentiment, il déclara « qu'il était résolu de défendre ses droits de toutes ses forces, non contre le roi, mais contre le cardinal, l'ennemi de sa maison. » Et comme, précisément alors, Ximenès était malade d'une fièvre tierce assez violente, d'Albe n'en fut que plus hardi, et excita ses nombreux parents, ainsi que d'autres membres de la haute noblesse, à lui résister. Les deux partis qui se disputaient le priorat, se préparèrent donc au combat; mais pendant la maladie du Cardinal, François Ruyz renforça de trois cents hommes la garde du corps, et ordonna qu'elle fût toujours sous les armes, afin qu'aucun des deux partis ne pût s'emparer de Madrid. Lorsque Ximenès se trouva un peu mieux, il fit venir devant lui les deux chefs rivaux, Zuniga et d'Albe, et les exhorta à la paix, jusqu'à ce que

sa santé lui permit d'arranger leur différend. On ordonna alors, à Madrid et dans toute la Castille, des prières publiques pour le rétablissement du Cardinal, à la vie duquel paraissait attachée la tranquillité de l'Etat.

Cependant d'Albe chercha à déterminer le jeune roi à décider dans un autre sens, en lui représentant les choses sous un faux jour; mais Ximenès écrivit aussi à Charles pour le prier de maintenir l'ordre qu'il avait donné, attendu que la parole d'un roi devait être ferme et sûre.

Dans l'intervalle, le Conseil royal s'occupait de cette affaire; et comme plusieurs des membres qui y siégeaient, et même Adrien et La Chaux, désiraient soutenir les intérêts du duc d'Albe, ils élevèrent toutes sortes de difficultés contre le décret du roi et différèrent de le mettre à exécution, jusqu'à ce que Ximenès, étant à peu près guéri, rétablit l'unité dans le Conseil et le détermina à exécuter sans délai l'ordre donné par le roi. D'Albe alors se tourna vers la reine douairière Germaine, près de laquelle il était en grande considération, et obtint, par son entremise, que les rois de France et d'Angleterre eux-mêmes s'employassent en sa faveur auprès de Charles et du duc de Chièvres. Déjà Charles avait l'air de chanceler; mais Ximenès le raffermir de nouveau par une lettre adressée au duc de Chièvres, et tâcha en même temps, par des entretiens pacifiques avec le duc d'Albe, de le déterminer à prendre le roi pour arbitre.

Mais ayant échoué dans cette tentative et dans plusieurs autres encore, il ordonna au général Ferdinand d'Andrada, d'occuper à main armée au nom du roi les biens du prieuré. Là-dessus, Adrien et La Chaux s'alarmèrent, redoutant une guerre civile, et prièrent le Cardinal de remettre au moins cette affaire jusqu'à l'arrivée de Charles.

Antoine Fonseca , un des Grands les plus sages, mais ami du duc , crut aussi devoir faire des représentations , et montrer la possibilité d'un vaste soulèvement et d'une conflagration générale ; mais Ximenès ne se laissa pas troubler , et lui dit : « Tranquillisez-vous , Fonseca , et ne vous alarmez pas sur l'issue de cette affaire ; je ferai en sorte qu'elle soit favorable. » Aussitôt il dirigea mille cavaliers et cinq mille fantassins vers Consuégro , où Diégo s'était retranché , et fit faire sur son propre territoire des levées considérables, afin de pouvoir renforcer son armée, si la nécessité l'exigeait. Toutefois, avant d'en venir à une attaque, il fit encore sommer Diégo de remettre volontairement au roi cette forteresse et toutes les autres possessions objet du débat, et de le reconnaître pour arbitre ; et ce ne fut qu'après son refus réitéré qu'on put commencer le siège. D'Albe voulut envoyer au secours de son fils à Consuégro un millier de fantassins et un peu de cavalerie ; mais l'armée de Ximenès repoussa ce corps et lui enleva sa caisse avec toutes ses subsistances. D'Albe revint alors de nouveau à Madrid , afin d'arranger la chose à l'amiable avec le secours de Germaine et d'Adrien ; mais ce qu'il put obtenir de plus favorable , ce fut le pardon du passé après qu'il aurait remis sans condition le prieuré entre les mains du roi. Diégo se soumit alors , et Antoine de Cordoue administra dans l'intervalle les biens contestés. Mais après la mort du Cardinal , Diégo rentra en possession du prieuré , e' une nouvelle querelle s'éleva entre lui et Zuniga , querelle que ne termina pas même le partage des possessions entre les deux rivaux , mais qui dura jusqu'à la mort de Zuniga (1).

Une querelle moins importante , mais personnellement très-désagréable à Ximenès , fut celle qui s'éleva au sujet

(1) Gomez , l. c. , p. 442-24. Robles , l. c. , p. 189-93. Fléchier, l. V, p. 442-448. Ferreras.

du comté de Ribadeo en Galice. Le territoire de cette seigneurie était petit, à la vérité, mais très-agréablement situé dans une contrée fertile et riante, et jouissant de plusieurs privilèges qui le faisaient rechercher. Le précédent possesseur, le comte de Villandrado, avait, du consentement du pape, fait divorce successivement avec deux femmes, parce que ces deux mariages paraissaient frappés de nullité, et il avait épousé, en troisième lieu, Léonore, qui était d'origine mauresque. Elle lui donna un fils appelé Roderic, que son père laissa, comme son unique rejeton, héritier de ses biens. Mais ses collatéraux voulurent faire déclarer Roderic enfant naturel, et l'énergique et influente comtesse de Salinas, Dona Maria Ulloa, éleva particulièrement des prétentions à l'héritage du comte. Ximenès jugeant cette affaire purement au point de vue du droit canon, déclara le jeune Roderic légitime héritier du comté en litige. Mais Dona Ulloa put cette fois ce que le duc d'Albe n'avait pas réussi à obtenir : elle obtint du roi Charles une pièce qui déclarait invalide la sentence du Cardinal, et assignait le comté de Ribadeo au fils de la comtesse. Ce fut en vain que Ximenès s'en plaignit à la cour de Belgique, représentant que rien ne pouvait faire une plus mauvaise impression que de violer la justice et de faire tort aux orphelins ; au lieu de l'écouter, on lui donna, pour le tranquilliser, la nouvelle que le roi songeait à passer en Espagne, et que le Cardinal devait prendre à cet effet les dispositions nécessaires (1).

Ximenès envoya effectivement en Belgique une flotte bien équipée pour aller chercher le roi. Il fit plus, il fit occuper par des gardes de sûreté les ports les meilleurs et les plus sains du nord de l'Espagne, et les pourvut

(1) Gomez, l. c., p. 442½, etc.

de tout ce qui était nécessaire pour faire au roi et à sa suite une réception magnifique. Il résolut même de se rapprocher aussi du nord et d'aller à Aranda , afin d'être moins éloigné du roi lorsqu'il aborderait (1).

Mais avant de partir pour Aranda , il termina encore une affaire importante, relative aux dîmes ecclésiastiques. De Madrid , Ximenès se rendit d'abord à sa cathédrale de Tolède , pour y prendre quelques nouvelles dispositions dans l'intérêt de son diocèse , et faire l'inspection des couvents qu'il y avait fondés. Le rusé préfet de Tolède , Portocarrero , surnommé le renard , crut à cette occasion pouvoir surprendre à Ximenès la décision de la querelle qui avait surgi entre Tolède et Burgos au sujet de la préséance dans l'assemblée des Cortès ; mais il fut éconduit sans restriction avec ses prétentions si habilement présentées (2).

La question des dîmes ecclésiastiques lui donna alors une besogne considérable. De l'aveu du cinquième concile de Latran (3), Léon X avait imposé pour trois ans une cîme sur les biens ecclésiastiques , afin d'être en état de protéger les côtes de l'Italie contre les attaques dont elles étaient menacées par le sultan Sélim. Mais, à la nouvelle que le pape voulait aussi introduire cette imposition en Espagne, beaucoup de membres du clergé montrèrent une grande indignation , prétendant que cela était en opposition avec les franchises ecclésiastiques et les définitions d'anciens synodes , et d'autant plus injuste, que les princes , à qui incombait en premier lieu le devoir de protéger la chrétienté , n'avaient alors ni armées ni flottes équipées dans ce but.

(1) Gomez, l. c., p. 4425. Fléchier, l. 5, p. 448.

(2) Gomez, l. c., p. 4443, etc.

(3) Harduin, Collect. Conc., t. IX, p. 1854

Ce fut d'abord le clergé d'Aragon , qui , dans un synode provincial , présidé par l'archevêque de Saragosse , en même temps administrateur de ce royaume , refusa de payer la dîme demandée, et pria en outre Ximènes de faire servir à la protection du clergé espagnol , la grande autorité dont il jouissait à Rome (1).

Le Cardinal y consentit d'autant plus volontiers qu'il ne voulait pas non plus introduire la dîme en Castille ; mais il avertit les Aragonais de dissoudre aussitôt leur synode , de ne pas prendre vis-à-vis de Rome une attitude d'opposition , et de se tenir tout à fait tranquilles , afin qu'il lui fût plus facile de traiter avec Charles et avec le pape. Il manda ensuite au roi , « qu'il était d'avis qu'en Castille aussi , le clergé devait , dans une assemblée , examiner si la demande du pape était fondée , et que cette assemblée devait , d'après les anciens usages , se tenir où résidait la cour. » D'un autre côté, par l'entremise de son agent à Rome , Arteaga , il fit offrir au pape , non-seulement la dîme de son diocèse , mais tous ses revenus , tous les vases sacrés et le trésor de son église , si le bien commun de la chrétienté exigeait ce sacrifice , et si le pape voulait réellement entreprendre une croisade contre les Turcs ; mais il ajoutait, d'autre part, qu'il ne pouvait pour d'autres buts prêter les mains à une imposition sur le clergé espagnol , et qu'il ne se flattait pas de vaincre la répugnance des Espagnols pour une taxe de ce genre. Il ordonna en même temps à son agent , de tâcher de savoir avec exactitude ce que le concile de Latran avait décidé par rapport à la dîme.

Alors les cardinaux Laurent Pucci et Jules de Médicis (plus tard Clément VII), qui possédaient plus que per-

(1) Sa primatie s'étendait en effet sur toute l'Espagne.

sonne la confiance de Sa Sainteté, répondirent au nom du Pontife que le pape, en vertu des décisions du concile de Latran, n'imposerait généralement la dîme ecclésiastique que dans le cas de la plus grande nécessité, et que jusqu'à ce moment il n'avait pris aucune mesure de ce genre; que son nonce en Espagne devait prématurément et sans instruction avoir promulgué cette taxe. A cette nouvelle, Ximenès congédia le clergé, qui dans l'intervalle s'était rassemblé à Madrid et qui venait de décider qu'il demanderait d'abord la suppression de la dîme, sauf, dans le cas d'une réponse négative, à tenter alors la voie des refus. Nous savons par P. Martyr, lequel assista à ce synode, que Ximenès approuva ces résolutions et promit son secours. Mais le clergé se tranquillisa, en voyant que Léon X ne demanda d'abord la dîme qu'aux ecclésiastiques de l'Etat de l'Eglise. Il ne s'éleva plus de nouvelle querelle qu'après la mort du Cardinal, lorsque Léon X accorda la dîme ecclésiastique en Espagne à Charles devenu empereur, afin de pouvoir équiper une flotte contre les Turcs, et que le clergé de ce pays refusa de la payer.

Le pape menaça les récalcitrants de l'excommunication et de l'interdit, jeta même l'interdit sur le pays, mais il dut le lever au bout de quatre mois, à la prière même de Charles, parce qu'on n'y avait pas égard. Enfin, les dîmes ne furent pas payées (1).

Au mois d'août 1517, Ximenès se rendit avec la cour, et le prince Ferdinand, à Aranda de Duero, près de Burgos, avec l'intention de prendre sa demeure dans le couvent

(1) Gomez, l. c., p. 444. Martyr, Ep. 596, 606, 642. Miniana, l. c., l. I, c. 5, p. 43. Ferreras.

des Franciscains d'Aguilera , qui est dans le voisinage, dans un site agréable et sain, et visita, en passant, Torrelaguna, sa patrie. Adrien et Amerstorf faisaient partie de sa suite, tandis que LaChaux allait par un autre chemin à la rencontre du roi. Le 11 août 1517, Ximenès quitta Torrelaguna et arriva le lendemain à Bozéquillas , bourg situé dans les montagnes , où , d'après le dire général, on doit lui avoir donné du poison pendant son repas. Ce qui vint à l'appui de ce soupçon , c'est que le même jour, un cavalier masqué jeta en passant ces paroles à Marquina , provincial des Franciscains et à quelques moines qui voulaient se rendre près de Ximenès : « Si vous voulez aller près du Cardinal, hâtez-vous, pour que vous arriviez avant le temps du repas, et avertissez-le de ne pas manger de la grande truite, car elle est empoisonnée; mais si vous arrivez trop tard , avertissez-le de se préparer à la mort, car il ne pourra triompher du poison. » Aussitôt qu'il fut arrivé, Marquina raconta au Cardinal tout ce qui s'était passé ; mais Ximenès ne voulut pas croire à un empoisonnement, et fit observer que s'il avait réellement pris du poison , ç'avait été à Madrid , il y avait quelques jours , par une lettre venue de Flandre et dont la poudre s'était attachée à ses yeux d'une manière extraordinaire , mais qu'il n'y croyait pas non plus. » Au reste , François Carillo , qui servait Ximenès à Bozéquillas, et qui, selon l'usage, goûtait d'abord de chaque mets , fut alors sérieusement malade. Quelques-uns soupçonnèrent que le poison était venu de Belgique; d'autres soupçonnèrent même Baracaldo , secrétaire du Cardinal. Toutefois il resta dans l'entourage de Ximenès , et jouit de sa confiance jusqu'à la mort de son maître ; et les amis mêmes du Cardinal le déclarèrent complètement innocent. En résumé, ce bruit d'un empoisonnement est fort douteux, et des écrivains bien instruits, tels que Martyr et Carvajal, qui se trouvaient dans le voi-

sinage du Cardinal , ne disent pas un mot qui ait trait à cette affaire (1).

A peine Ximenès était-il arrivé à Aranda , qu'un mouvement populaire éclata à Valladolid : il était occasionné par le bruit , faussement répandu , qu'il n'était pas vrai que le roi Charles voulût venir en Espagne ; que Ximenès n'avait fait courir ce bruit que pour avoir une bonne occasion d'envoyer le prince Ferdinand en Belgique , et pouvoir gouverner seul l'Espagne. Mais le Cardinal réussit en peu de temps à rétablir la tranquillité , en faisant connaître publiquement le véritable état des choses (2).

A Aranda, Ximenès eut l'occasion de montrer, dans une affaire bien désagréable pour lui , combien peu sa maladie avait affaibli son courage et son énergie. Le prince Ferdinand, né, comme nous savons, et élevé en Espagne , était plus aimé des Espagnols que Charles, qui leur était étranger ; et continuellement aiguillonné par son entourage. ce jeune prince ne cessait de jeter des regards de convoitise sur la couronne d'Espagne. Ceux qui cherchaient surtout à gagner pour lui l'opinion publique aux dépens de Charles, et qui par conséquent étaient au plus haut point opposés à Ximenès , étaient son gouverneur, Pedro Nunez de Guzman, grand-commandeur de l'Ordre de Calatrava, et son précepteur , Osorio , évêque d'Astorga. Le Cardinal désirait par conséquent les éloigner de la suite du prince ; et plusieurs fois, il écrivit à Charles pour lui mettre sous les yeux la nécessité de cette mesure. Enfin, peu de temps avant son départ, le 7 septembre 1517, le roi envoya au cardinal l'ordre, daté de Middelbourg, port de mer des Pays-Bas ,

(1) Gomez, l. c., p. 1425. Martyr, Ep. 598. Fléchier, l. V, p. 449. Prescott, II p., p. 368, note 23.

(2) Gomez, l. c., p. 4426.

de mettre à la pension les deux susdits précepteurs de son frère , ainsi que son chambellan , Gonzalvo Guzman , et d'agir à l'égard des autres officiers de la cour de Ferdinand comme il le trouverait bon , et en vertu de l'autorité royale.

Une seconde lettre , adressée à Ferdinand (1), donna aussi à ce prince connaissance de l'ordre de son frère. Ces deux lettres , ainsi qu'une troisième à l'adresse d'Adrien , étaient toutes dans un même paquet adressé à Ximenès , qui devait d'abord en prendre lecture , afin de pouvoir assez à temps , aviser aux dispositions nécessaires. Mais comme Ximenès était alors dans le couvent , le paquet fut ouvert par Adrien et la lettre adressée à Ferdinand , remise à ce prince, qui, de cette manière, eut, avant Ximenès , connaissance de l'ordre du roi. Il ne fut plus dès lors possible au Cardinal d'exécuter cet ordre sans éclat , au moyen de sages précautions.

Au contraire, Nunez et Osorio excitèrent alors le prince contre Ximenès et le conjurèrent de lui résister. Dès le lendemain donc, le prince se rendit au couvent d'Aguilera, avec un discours bien appris par cœur , fit au Cardinal d'amers reproches, se plaignit, presque en pleurant, qu'on lui arrachait sans motifs ses amis les plus fidèles et les plus anciens, et pria Ximenès, par la mémoire de Ferdinand et d'Isabelle, de vouloir bien lui épargner une telle injustice.

Ximenès eut pitié de l'émotion profonde de ce jeune prince : il lui parla de la manière la plus amicale, et « loua

(1) Ces deux lettres de Charles, données pour la première fois par Fléchier, l. V, p. 453, etc., qui les avait traduites en français des manuscrits du cardinal de Granvelle, ont été récemment insérées dans le recueil des Documents inédits, et., t. I, p. 89-100, et 100-105, tant dans la langue originale, l'espagnole, qu'avec une nouvelle traduction française. Il suffit, pour notre but, que nous en donnions la substance.

son attachement pour les personnes de son entourage ; mais en même temps, il lui représenta que le roi, son propre frère, devait occuper la première place dans son cœur et marcher avant tous les amis, et qu'il n'était ni sage ni juste de résister à ses ordres ; que d'ailleurs une pareille résistance ne pouvait être que nuisible, tant à lui-même qu'à son entourage, qu'il voulait protéger. » Le prince ne se rendit pas à ces observations, mais il répondit : « Vous m'avez en beaucoup d'autres circonstances donné des preuves de votre amour ; maintenant, que j'en ai le plus grand besoin, il s'est dissipé ; mais si vous êtes résolu de me perdre, moi et les miens, je trouverai moi-même un moyen de nous sauver. » Ximenès, un peu piqué, répliqua : « Vous pouvez faire ce qui vous plaît ; mais je vous jure par la tête de Charles, votre frère, que demain, avant le coucher du soleil, ses ordres, auxquels vous deviez obéir tout d'abord, auront été exécutés. »

Ferdinand quitta alors le Cardinal, avec l'air de dignité précoce d'un grand d'Espagne, et retourna à Aranda. Ximenès, de son côté, chargea de la surveillance de la ville et du prince, les deux commandants de la garde, Canabillas et Spinosa, avec ordre d'établir des postes partout, afin qu'on ne pût emmener Ferdinand. Celui-ci, en revanche, s'exhala en menaces violentes contre Ximenès, et remit à ses officiers, qui se voyaient contraints de céder à la nécessité, une pièce attestant que, lorsqu'il serait libre, il les rappellerait auprès de lui et les récompenserait suivant leurs mérites. L'Infant manda ensuite auprès de lui le nonce du pape, plusieurs évêques et tous les sénateurs royaux, et leur déclara que, tout en obéissant aux ordres du roi, il les pria de donner connaissance à son frère des mauvais traitements dont il avait été l'objet.

Ils le lui promirent ; mais Ximenès pria son collègue Adrien de faire venir Nunez et Osorio , disant qu'il voulait les mettre au courant de ses desseins et affaiblir leurs plaintes.

Ils vinrent; et, après de longs pourparlers, ils promirent d'obéir et prièrent le Cardinal de s'employer en leur faveur auprès du roi Charles , et de leur obtenir un dédommagement.

Le soleil n'était pas encore couché , et l'ordre du roi , selon la parole de Ximenès , était exécuté. Quant à Ferdinand, il fut, en attendant, confié au marquis d'Aguilar qui devint son grand-maître d'hôtel , et sut en peu de temps gagner tout à fait ce jeune prince. En total , trente-trois officiers du prince furent congédiés et remplacés par d'autres , et quelque sévérité que déployât alors Ximenès , il eut pour lui l'approbation des plus expérimentés et des plus sages, qui jugèrent cette mesure nécessaire à la tranquillité future du royaume (1).

Pendant ce temps , Ximenès , au couvent d'Aguilera , était en proie à de violentes douleurs de ventre et à une suppuration continuelle des oreilles. Au bruit qui se répandit que , se voyant près de mourir , il s'était retiré de toutes les affaires temporelles , Pédro Giron reprit aussitôt les armes pour conquérir le duché de Medina-Sidonia ; les Maures osèrent de nouveau inquiéter les côtes d'Espagne , et les Turcs menacèrent d'assiéger Oran. Mais l'esprit et l'énergie du Cardinal étaient restés intacts ; et il envoya sur-le-champ le comte Luna , préfet de Séville , contre Giron avec une armée considérable. Celui-ci reconnut alors que Ximenès vivait encore , et se hâta de nou-

(1) Gomez, l. c., p. 1126-29. Martyr, Ep. 600. Fléchier, l.V, p. 450-467 Ferreras.

veau de déposer les armes, pendant que son père, songeant au malheur de Villadefrades , implorait humblement par lettre le pardon de son fils. Toutefois, si le roi avait suivi le conseil du Cardinal, Giron aurait cette fois subi un châ-timent exemplaire, afin de détourner les autres de l'imiter.

Quant aux nouvelles incursions des Maures, elles furent repoussées avec succès ; et la garnison d'Oran , surtout le gouverneur Fernand Comario , furent exhortés à faire une vigoureuse résistance à l'intérieur des fortifications , en attendant l'arrivée de nouveaux secours. Ils furent inutiles, car bientôt les Turcs furent chassés par les Numides eux-mêmes (1).

Sur ces entrefaites , Charles , après avoir d'abord fait la paix avec la France au traité de Noyon, avait quitté le rivage belge le 7 septembre 1517, contre l'avis de la plupart de ses courtisans , à qui la navigation paraissait peu sûre dans cette saison de l'année ; et vers le milieu du même mois(2), les vents contraires l'avaient forcé de prendre terre près de Tazonas, dans les Asturies, où personne ne l'avait attendu. Afin de se remettre du mal de mer, dont il avait du reste moins souffert qu'aucun de ses compagnons de voyage, il se rendit aussitôt à Villaviciosa, ville du voisinage , accompagné de sa sœur Eléonore et de beaucoup de gentilshommes belges et espagnols , parmi lesquels on distinguait surtout le duc de Chièvres et le chancelier Sauvage. On retrouve aussi alors La Chaux à la suite du roi (3).

(1) Gomez, l. c., p. 1129, etc. Fléclier, l. V, p. 169.

(2) D'après Gomez, ce fut le 27 septembre ; mais c'est à tort, car ce jour là , il était déjà depuis quelque temps à Villaviciosa, et il y écrivit une lettre, que Ximenès reçut ce jour là. Il en sera parlé plus loin.

(3) Dans la lettre que Charles envoya de Middelbourg à Ximenès , se trouvaient ces paroles : « La Chaux me remettra vos lettres dans le port où j'aborderai. » Fléclier, l. V, p. 161. Ces paroles réfutent une observation inexacte de Ferreras, p. 462.

Lorsque les habitants de la côte avaient aperçu la flotte dans leur voisinage, où jamais aucune escadre n'abordait, ils avaient craint que ce ne fût une invasion secrète des Français : et aussitôt , ayant caché leurs femmes et leurs enfants dans les montagnes, ils s'étaient munis de flèches et d'autres armes semblables , et avaient occupé eux-mêmes les hauteurs voisines de la mer, afin d'empêcher autant que possible l'ennemi de prendre terre.

Dès que Charles s'en aperçut , il fit crier du vaisseau amiral : « Espagne , Espagne , le roi vient ! » et ordonna de déployer ses armoiries, le Lion de Léon et les Châteaux de Castille.

Alors les Asturiens le saluèrent par des cris de joie et en se jetant à genoux, et l'escortèrent avec allégresse jusqu'à Villaviciosa.

Dès que le grand-connétable , qui avait des terres dans cette contrée, apprit l'arrivée de Charles, il fit de grandes distributions de grains aux pauvres du voisinage, fournit aux besoins de tout genre de toutes les localités, et se rendit lui-même à Villaviciosa pour saluer le roi , avec une escorte à cheval de quatre cents personnes , tant de ses parents que de ses clients.

Cela fait, il se retira promptement , de peur de gêner la cour par la présence de tant de gens , tant sous le rapport des vivres que sous celui des logements. Quant aux autres Grands , il ne leur fut pas permis de venir dès lors faire leur cour au roi dans cette contrée (1).

Pour ce qui est de Ximenès , la nouvelle de l'arrivée du roi eut, paraît-il , une si heureuse influence sur sa santé ,

(1) Gomez, l. c., p. 4430. Martyr, Ep. 597 , 599 , 604. Fléchier, l. V, p. 469-474. Ferreras.

que le jour de la fête du grand fondateur de son Ordre, le 4 octobre, il fut en état de dire la messe et d'assister au repas commun dans le réfectoire des Franciscains d'Aguilera. Charles en témoigna beaucoup de joie et manifesta à plusieurs reprises, en dépit des Belges de sa suite, les grandes obligations personnelles dont il était redevable à cet homme si bien méritant.

Alors, craignant que, si Ximenès avait une entrevue avec Charles, il ne gagnât sur ce jeune prince une influence toute-puissante et ne les supplantât, ces Belges cherchèrent de toutes leurs forces à empêcher qu'ils ne se vissent. Presque à chaque heure, deux médecins devaient leur donner des nouvelles de sa santé et leur dire combien de temps à peu près il pouvait encore avoir à vivre; et sur cela, ils eurent l'habileté de traîner tellement en longueur le voyage de Charles, que, d'après leurs prévisions, le Cardinal devait, avant leur réunion, avoir rendu l'ame.

Ximenès, de son côté, écrivait au roi de nombreuses lettres, où il le mettait au courant de tout ce qui pouvait arriver, et lui donnait des conseils pour tous les cas. Il lui disait comment il fallait se conduire en Espagne, agir envers telle et telle personne; comment il fallait pourvoir aux affaires de l'Afrique, et autres choses semblables; et Charles paraissait gracieusement accueillir tous ces conseils et avoir la volonté de les suivre (1).

Une lettre que ce prince lui écrivit, le 27 septembre 1517, de la côte d'Espagne, prouve la sollicitude que Ximenès continuait de montrer pour le gouvernement du royaume. Le roi y déclare, « qu'il a reçu la lettre que le Cardinal lui a écrite le 23 du même mois, et appris tout ce dont Ximenès avait chargé son agent, Diégo Lopez de

(1) Gomez, l. c., p. 1431. Robles, l. c., p. 198. Fléchier, l. V, p. 471-472.

Ayala. Il déplore en outre l'indisposition du Cardinal , le remercie pour le zèle et la prudence dont il a fait preuve à l'égard du prince Ferdinand , lui exprime la grande obligation qu'il lui en a , et lui annonce qu'il a le dessein de se rendre avec toute sa suite à Santander, où Ximenès avait pris toutes les dispositions nécessaires à cet effet. Il lui mande de rester à sa résidence actuelle , avec le prince Ferdinand et le Conseil royal , jusqu'à ce qu'il puisse lui indiquer le lieu de leur réunion. Enfin, il lui exprime son mécontentement de la conduite de Giron , et l'espoir que le Cardinal arrangera encore cette affaire , et le tiendra toujours au courant de tout ce qui pourrait arriver d'important (1).

Afin de mieux assurer le succès de leur plan relativement à Ximenès, les Belges conseillèrent au roi de se rendre d'abord en Aragon , et de s'y faire prêter hommage avant de procéder à cette cérémonie en Castille. Mais Ximenès fit des représentations contre ce projet , et conseilla en même temps au roi d'envoyer son frère en Allemagne auprès de l'empereur Maximilien , mais de le faire de manière que tout le monde vît qu'on n'avait en cela d'autre chose en vue, que l'utilité et l'avantage du prince lui-même. D'après son avis, ce qu'il pouvait faire de mieux, c'était d'abandonner à Ferdinand , en tout ou en partie , ses possessions héréditaires en Allemagne , attendu que Dieu l'avait sans cela doté d'autres royaumes si vastes(2). Charles, comme nous savons, suivit plus tard ce conseil , appuyé d'ailleurs par le duc de Chièvres , et laissa l'Autriche à son frère, qui y joignit aussi bientôt l'héritage de la Bohême et de la Hongrie. Quant au conseil d'envoyer

(1) Cette lettre , ignorée de Fléchier, se trouve dans les Documents inédits. I. c., p. 405-409.

(2) Gomez, I. c., p. 1134. Fléchier, I. V, p. 472-473.

Ferdinand en Allemagne, Charles, en le suivant, s'assura la possession de l'Espagne pendant la révolte des villes, qui éclata bientôt après la mort du Cardinal.

Pendant ce temps, Ximenès, dans le couvent d'Aguilera, renouvela et corrigea son testament, que déjà auparavant il avait dressé avec la permission du pape (1), et qu'il avait de nouveau revu avant son départ pour Aranda. Il nomma principal héritier de sa grande fortune l'université d'Alcala fondée par lui, fit ensuite des legs considérables aux couvents, hôpitaux, etc., qu'il avait fondés; destina de fortes sommes à doter de pauvres filles; d'autres, à racheter des captifs, à orner des églises et à fonder des anniversaires. Nous avons vu en outre, au ch. XX, qu'il assigna par son testament des indemnités à tous ses sujets qui, dans la guerre contre Oran, avaient éprouvé quelque dommage pécuniaire. Il avait nommé son principal exécuteur testamentaire, celui qui fut pendant tant d'années son compagnon, François Ruyz, évêque d'Avila; c'était lui aussi qui devait avoir soin des funérailles du Cardinal et de la publication de la Polyglotte de Complute (2).

En se préparant ainsi à la mort, Ximenès avait coutume de dire, « qu'il remerciait Dieu, principalement, de ce que jamais il n'avait à dessein fait tort à personne, et qu'il avait toujours traité tout le monde d'après la justice, et jamais par faveur ni par antipathie (3). »

L'archevêque de Grenade, Antonio de Rojas, président du Conseil royal, qui avait toujours été son adversaire,

(1) D'après l'ancien droit caupon, après la mort d'un ecclésiastique, tout ce qu'il avait acquis de son emploi retournait à l'Eglise. Pour disposer d'une manière particulière du bien acquis en tant qu'ecclésiastique, il fallait une permission du pape.

(2) On peut voir ce testament dans Quintanilla, Archetypo, etc., p. 36-50, dans l'Appendice.

(3) Gomez. l. c., p. 4131. Fléchier, l. V, p. 473.

voulut profiter de l'état d'infirmité corporelle où se trouvait Ximenès, pour aller sans lui, complimenter le roi avec le Sénat. Mais Ximenès s'était attendu à quelque chose de pareil ; et pour y pourvoir, il avait obtenu de Charles deux pièces, par lesquelles il était expressément défendu à l'archevêque et au Sénat d'abandonner le Cardinal. L'archevêque et quelques sénateurs partirent néanmoins, malgré cette défense ; mais Ximenès fit en sorte que Charles, par des courriers, les renvoya pendant qu'ils étaient encore en chemin, leur ordonnant de retourner près de Ximenès et de lui faire des excuses (1).

Le Cardinal en agit tout autrement avec les Grands. Le grand - amiral s'était poliment offert à l'accompagner lorsqu'il voudrait se rendre auprès du roi, et avait demandé comme une grâce de pouvoir faire partie de la suite du Cardinal. Mais Ximenès le remercia de cet honneur, et lui conseilla de rejoindre lui-même le roi, avec une suite nombreuse, afin que les Flamands pussent voir la différence qu'il y avait entre un gentilhomme belge et un noble espagnol. Il tint un langage analogue à d'autres Grands encore qui voulaient l'accompagner (2).

Sur ces entrefaites, l'hiver approchait, et Ximenès, bien enveloppé de fourrures, quitta, le 17 octobre, le couvent d'Aguilera, et se rendit avec l'Infant et le Sénat à Roa, pour pouvoir de là se rendre plus facilement à Valladolid ou à Ségovie, lorsque le roi arriverait dans une de ces deux villes. Ximenès lui avait auparavant recommandé Valladolid, mais une maladie y ayant éclaté dans l'intervalle, il le pria, le 22 octobre, de venir à Ségovie. Il conseilla en même temps au roi de ne pas sur-le-champ con-

(1) Gomez, l. c., p. 4132. Fléchier, l. V, p. 474.

(2) Gomez, l. c., p. 4132. Fléchier, l. V, p. 475.

voquer les Cortès , parce qu'il existait encore dans le peuple une fermentation qui pourrait se manifester dans cette assemblée. Le peu d'égard qu'on eut pour ce conseil amena bientôt de fâcheux événements , et prépara au roi , de la part des Cortès , de bien grands chagrins.

Vers ce temps-là , des députés arrivèrent de Tolède à Roa , pour prier le roi , par l'entremise de Ximenès , de tenir les premières Cortès dans l'ancienne capitale. Le Cardinal appuya leur demande ; mais les seigneurs belges préféraient une ville moins reculée au fond de l'Espagne , et les États furent en conséquence convoqués à Valladolid (1). Avant de s'y rendre , Charles voulut rendre visite à sa mère , à Tordesillas , et fit connaître cette résolution par une déclaration adressée à Ferdinand , à Ximenès et à tous les Grands. Il disait « qu'il était venu en Espagne pour soutenir et aider sa mère , et que , dans l'administration du royaume , il avait dessein de se régler constamment sur sa volonté. » Ximenès loua sa piété filiale ; mais il blâma cette déclaration verbeuse et évidemment peu sincère , en faisant observer « qu'elle portait moins l'empreinte de son amour pour sa mère , que de la crainte de voir un parti gagner de l'influence sur la princesse , et en user pour agir contre lui. « Les rois , ajoutait-il , doivent faire maintes choses avant d'en parler (2). »

On commença dès lors , à propos de la réunion des Cortès , à préparer à Valladolid des résidences pour le roi et pour la cour ; et Charles chargea quatre Belges du soin de cette affaire. Ximenès , de son côté , songea à prendre logement dans la maison du juriste Bernardin , parce qu'elle paraissait se trouver dans une position fort saine. Mais les

(1) Gomez, l. c., p. 1433.

(2) Ibid. Fléchier, l. V, p. 447.

Belges susdits lui refusèrent cette demeure, et voulurent la destiner à la reine Germaine, dans le but d'en déloger le Cardinal. Le duc d'Albe trempait aussi dans cette affaire. Enfin, cependant, la maison contestée fut abandonnée à Ximenès; mais, en revanche, il n'y eut pas de place pour ses gens dans toute la ville, et on leur assigna une demeure dans le village voisin. Cela lui parut, pour un homme malade, un grossier manque d'égard, tel qu'il n'avait jamais été dans le cas d'en supporter sous Ferdinand et Isabelle, ni sous Philippe. Toutefois il ne laissa pas paraître son chagrin (1).

Mais une offense plus grande encore lui était réservée. Sur le conseil, à ce que l'on crut, de Motta, évêque de Badajoz, favori du duc de Chièvres, Charles écrivit alors à Ximenès une lettre, dans laquelle il lui disait « qu'il se mettait en route pour aller voir sa mère à Tordesillas (2), et que Ximenès devait le joindre à Mojados, afin de pouvoir lui donner ses conseils relativement à l'organisation du royaume et aux intérêts de la maison royale. Que cela fait, il ne voulait pas plus longtemps le priver du repos qui lui était nécessaire, mais le décharger du fardeau des affaires de l'État. Il ajoutait que Dieu le récompenserait de ses services, qu'il n'était donné à aucun mortel de reconnaître dignement; que, pour sa part, il aurait toujours pour lui l'estime et le dévouement d'un fils. »

C'était, en termes polis, le congé de l'archevêque: on l'éloignait non-seulement de la régence, qui alors devait naturellement cesser, mais encore de toutes les affaires du royaume. On a dit souvent que cette lettre blessante accéléra la mort du Cardinal par le chagrin qu'elle lui causa;

(1) Gomez, l. c., p. 4433. Fléchier, l. V, p. 477-78.

(2) Martyr rend compte de cette visite (Ep. 602) et rapporte que la vue de Charles et d'Eléonore fit beaucoup de plaisir à leur mère.

mais François Ruyz assure qu'à l'arrivée de cette lettre, Ximenès était déjà fort mal, et que, pour ce motif, au lieu de la lui donner, on la remit au Conseil royal; qu'ainsi Ximenès ne vit jamais cette preuve de l'ingratitude de son souverain, et qu'Adrien annonça à Charles, par une lettre du 7 novembre, que dans l'état où se trouvait le Cardinal, on ne pouvait plus lui donner communication de la susdite détermination du roi (1).

Lors donc que Ximenès sentit que sa mort approchait, il adressa à son entourage, avec un courage vraiment chrétien, quelques paroles pleines de force sur la caducité de tout ce qui est terrestre, et sur l'infinie miséricorde de Dieu; il embrassa l'image de la sainte Croix, pria Dieu avec larmes de lui pardonner ses fautes, et implora l'intercession de tous les Saints, surtout celle de la très-sainte Vierge, de saint Michel, des saints apôtres Pierre et Paul, de saint Jacques, patron de l'Espagne, de saint François d'Assise, et des saints Eugène et Ildephouse, les plus anciens évêques de Tolède. Ceux qui étaient présents ne pouvaient retenir leurs larmes. Il reçut ensuite les saints Sacrements avec l'Extrême-Onction; et voulut encore, dans une lettre, recommander à Charles son université et les couvents qu'il avait fondés. Mais sa main roidie ne fut plus en état de signer; et pendant que Pierre Lerma, Antoine Roderic et Balbas lui récitaient des prières, il expira à ces paroles de David : *In te, Domine, speravi*, le 8 novembre 1517, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et dans la vingt-deuxième année de son administration épiscopale (2).

(1) Gomez, l. c., p. 1133. Fléchier, l. V, p. 479, 480. Prescott, II p., p. 567.

(2) Gomez, l. c., p. 1134. Robles, l. c., p. 201. Fléchier, l. V, p. 480. Prescott, II p., p. 569.

C'était précisément un dimanche ; et à peine la nouvelle de la mort de l'illustre prélat eut-elle été portée à la connaissance du peuple par l'intermédiaire d'un héraut , que presque tous les habitants de Roa et des environs s'empressèrent d'accourir, pour lui baiser encore les mains, pendant qu'il était exposé sur le lit de parade. Son corps fut ensuite embaumé et transporté , en attendant , dans l'église de Roa , jusqu'à ce que , conformément aux ordres du défunt, il pût être porté à Alcalá. Cette translation eut lieu peu de jours après , par un temps affreux et malgré des ondées si violentes que ce voyage n'était pas sans danger, comme cela était aussi arrivé lors de la translation du corps d'Isabelle à Grenade. Le second jour , le convoi funèbre arriva dans la ville natale de Ximènes, à Torreleguna. Toute la population de cette ville manifesta le deuil le plus profond ; elle accompagna en flambeaux le corps du Cardinal jusqu'au couvent de la Sainte-Vierge fondé par lui, et où l'on célébra un service solennel. Le troisième jour, on atteignit Alcalá, où l'université avait élevé une chapelle funèbre, près de la porte de Burgos. Tous les étudiants, les religieux, les savants et les professeurs, ayant à leur tête le recteur Michel Carrasco, reçurent le corps en avant de la ville, tandis que, de l'autre côté, s'avançaient l'abbé et le chapitre de la collégiale de Saint-Just avec le curé. Le corps fut ensuite déposé dans la chapelle funèbre, et l'on chanta les matines des morts. L'université et le chapitre susdit de l'église de la ville se disputèrent alors le droit de donner au corps la sépulture ; mais l'évêque d'Avila mit fin à cette contestation , en déclarant que le Cardinal lui-même avait réglé que son enterrement devait avoir lieu dans l'église de l'université, consacrée à saint Ildephonse, et le chapitre dut céder.

Ximènes avait désiré des funérailles toutes simples ; mais François Ruyz s'écarta en ce point des prescriptions

du testament : il fit faire des obsèques aussi solennelles que les convenances l'exigeaient, et permit au théologien Sirvelo de faire une oraison funèbre, dans laquelle l'orateur ne manqua pas de faire plusieurs fois allusion aux dangers dont la patrie était menacée par les courtisans belges.

Le jour où le corps arriva à Alcalá était le 15 novembre, fête de saint Eugène, que l'on regarde comme le premier évêque de Tolède (1); et à ce sujet, l'université régla que, chaque année, un service funèbre solennel, avec oraison funèbre, serait ce jour-là célébré pour Ximènes. On lui éleva en outre un monument en marbre, surmonté, entre autres ornements, de la statue du défunt en habits pontificaux, ouvrage d'habiles artistes. Entre plusieurs sentences proposées pour servir d'inscription, on choisit les trois distiques suivants, composés par le jeune Vergara, et qui furent gravés sur la partie antérieure du monument :

Condideram musis Franciscus grande lyceum,
 Condor in exiguo nunc ego sarcophago.
 Prætextam junxi sacco, galeamque galero,
 Frater, dux, præsul, Cardineusque pater.
 Quin virtute meâ junctum est diadema cucullo,
 Cum mihi regnanti paruit Hesperia.

Cinquante-huit ans après la fondation de l'université, le recteur Alphonse Mendoza, sous les auspices duquel Gomez écrivit la biographie de notre Cardinal, fit encore embellir son monument funèbre en l'entourant d'une magnifique clôture en bronze, sur laquelle étaient représentés les principaux événements de sa vie (2).

(1) Ce saint Eugène, le plus ancien, était disciple de saint Denis de Paris, au 3^e siècle. La tradition espagnole veut qu'il ait fondé le siège de Tolède. Son corps fut, sous Philippe II, amené de Saint-Denis en Espagne. Il ne faut pas le confondre avec Eugène, archevêque de Tolède, qui mourut en 657. Cfr. Gomez, l. c., p. 4455. Butler, Vies des Pères, etc.

(2) Gomez, l. c., p. 4435.

L'organisation corporelle de Ximenès était grêle , mais vigoureuse et résistante; il avait le visage maigre et allongé , le nez long, aquilin et à ouvertures larges; le front élevé et sans rides; les yeux plus enfoncés que proéminents; pénétrants , mais souvent humides; les dents fortement serrées l'une contre l'autre , mais dont les deux œillères faisaient saillie , ce qui donna lieu à des railleurs de l'appeler éléphant; ses lèvres étaient grosses, mais pas sans beauté , et sa voix , puissante et agréable tout à la fois. Lorsqu'en 1545 on ouvrit son tombeau , on trouva que son crâne était sans suture , ce qui pouvait avoir été cause de ses violents maux de tête , lesquels allaient quelquefois jusqu'à le jeter dans la mélancolie. Dans ses discours , Ximenès était bref et concis , et lors même qu'on l'irritait, il ne s'écartait pas de son sujet. Il donnait plus qu'il ne promettait, ne parlait jamais qu'après avoir réfléchi , et ne badinait que rarement et dans le cercle de ses amis. D'après la coutume de son temps , il avait un nain , dont il prenait plaisir à entendre les saillies , et qu'à sa mort , il recommanda au collège de Saint-Ildephonse , à Alcalá. Il était d'ordinaire occupé d'études , avait souvent des conversations scientifiques avec les savants qui l'entouraient , et aimait à assister aux disputes des étudiants (1).

Ses vertus personnelles , son zèle pour la prière et pour les exercices religieux de toute espèce , sa bienfaisance extraordinaire, sa sévérité pour lui-même, et sa pureté au-dessus de tout soupçon; et d'autre part, ses grandes qualités de gouvernant, sa prudence, sa justice, son courage, et surtout sa fermeté inébranlable, n'ont plus besoin d'être rappelés en détail : toute sa vie, que nous venons de raconter, n'a cessé de placer sous nos yeux le tableau de tout ce

(1) Gomez, l. c., p. 1136.

qui le distinguait. Gomez dit avec raison que la nouvelle de sa mort remplit de deuil tous les gens de bien, tous les amis de la patrie; et qu'au contraire, tous les gens malintentionnés se réjouirent d'être débarrassés d'un homme, qui était la terreur de tous ceux qui faisaient le mal (1). D'autre part, des adversaires politiques du Cardinal, tels que le duc d'Albe, faisant taire la voix de la passion, avouèrent alors sincèrement que Ximenès avait été un homme vraiment rare, d'un caractère héroïque et semblable à celui des anciens Espagnols (2).

Ses vertus firent désirer à l'Espagne de voir son nom dans le catalogue des Saints, et Philippe IV, dans les années 1650 et 1655, adressa plusieurs fois au Saint-Siège des demandes dans ce sens, pendant que le Franciscain Quintanilla, que nous avons souvent cité, composait son Archetypo, où il jette un coup d'œil sur les excellentes vertus du grand Cardinal. A Rome, on n'en vint pas à une décision positive; mais dans beaucoup de contrées de l'Espagne elle-même, Ximenès est de fait honoré comme un Saint; son nom se trouve dans sept martyrologes de l'Eglise d'Espagne, et aux anniversaires qu'il avait fondés, on ne priait plus pour lui, mais pour les morts en général, parce qu'on ne doutait pas qu'il ne fût déjà avec les Saints devant le trône de Dieu (3).

L'archevêque de Saragosse, Alphonse d'Aragon, espérait lui succéder sur le siège primatial d'Espagne: depuis longtemps, comme nous le savons, il le désirait vivement; et cette fois, il n'avait pas attendu que Ximenès fermât les yeux pour rechercher sa succession. Mais le duc de

(1) Gomez, l. c., p. 4436.

(2) Ibid, l. c., p. 4436.

(3) Les actes relatifs à cette affaire se trouvent dans Quintanilla, l. c., dans l'appendice, et en abrégé dans Fléchier, l. 6, p. 552-556.

Chièvres , au grand chagrin des Espagnols , fit donner l'archevêché à son jeune neveu, Guillaume de Croy , qui toutefois mourut lui-même peu d'années après(1521) (1).

Mais nous ne pouvons nous séparer de Ximenès sans le comparer d'abord à un autre grand homme , qui déjà plusieurs fois a été mis en parallèle avec lui ; nous voulons parler du cardinal de Richelieu.

(1) Martyr, Ep. 602. Ferreras.



CHAPITRE XXX.

Ximenès et Richelieu.

La ressemblance qui existe entre ces deux grands hommes d'Etat a déjà été remarquée par plusieurs historiens antérieurs , et leur parallèle a été traité , vers l'an 1700, par l'abbé français Richard, dans un écrit particulier en cent paragraphes (1). Mais nous nous bornerons ici aux points les plus importants et les plus remarquables de la vie des deux illustres Cardinaux , nous proposant de considérer leurs traits de similitude et de différence , sous le triple rapport de leurs destinées, de leurs tendances politiques et de leurs caractères moraux.

Nés l'un et l'autre de familles nobles , mais pauvres , ils sont également arrivés aux honneurs et ont obtenu de hautes dignités ecclésiastiques et civiles : ils sont devenus évêques et cardinaux de l'Eglise romaine , et, ministres puissants, ils ont exercé sur les destinées de leurs pays respectifs une influence extraordinaire. Mais la famille de Ximenès était inconnue et sans gloire, et ne donnait à celui qui en était issu aucun titre à une position dans le monde,

(1) Parallèle du cardinal Ximenès, premier ministre d'Espagne, et du cardinal de Richelieu , premier ministre de France ; par M. l'abbé Richard. Rotterdam, 1705. Il y en a encore d'autres éditions.

aux charges ni aux dignités ; tandis qu'il était facile à la souche depuis longtemps célèbre des Richelieu , secondée par un heureux talent , de produire des fruits précieux. Il est vrai que François du Plessis , seigneur de Richelieu et d'autres domaines en Poitou , chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit , était mort pauvre ; mais le nom d'une famille illustre protégeait ses fils. L'aîné , Alphonse , obtint l'évêché de Luçon , qui était presque une possession de sa famille , et le cadet , Armand-Jean , né à Paris le 5 septembre 1585 , fut destiné au service militaire , et formé , à cet effet , aux sciences profanes et aux exercices des chevaliers. Mais tout à coup , son aîné ayant pris la résolution de se faire Chartreux , Armand quitta le parti des armes , et avec toute l'énergie de son caractère , il étudia en peu de temps la théologie , afin de pouvoir le remplacer sur le siège épiscopal de Luçon. Henri IV l'y nomma en effet , et il reçut du pape Paul V sa confirmation , après avoir conquis , dans une dispute solennelle , le grade de docteur en théologie. Il fut sacré à Rome même en 1606 ou 1607 , à l'âge de vingt-et-un ou vingt-deux ans (1). Ainsi , Richelieu , rechercha et obtint , déjà dans sa jeunesse , une haute dignité ecclésiastique , tandis que Ximenès vécut longtemps dans l'obscurité ; et Richelieu dut évidemment son élévation à sa naissance , tandis que Ximenès ne se recommanda que par ses mérites et s'éleva sans sa propre coopération. Tous deux , ils allèrent à Rome dans leur jeunesse , l'un , pour y recevoir un évêché quoiqu'il fût trop jeune encore ; l'autre , comme un pauvre pèlerin , hors d'état d'obtenir seulement un mince bénéfice. On dit que , pour obtenir dispense d'âge auprès du Saint Père , Richelieu se donna pour plus âgé qu'il

(1) Aubery , histoire du cardinal de Richelieu , p. 5-9. Richard , Parall. , etc. , p. 4-6. Raumer , Gesch. Europas. Bd IV , s. 58. Daniel , Histoire de France.

n'était ; et qu'après la confirmation obtenue , il fit connaître sa ruse au pape et lui en demanda pardon. Si cela est réellement arrivé , c'est une tache à son caractère , et Ximenès ne s'en serait pas souillé pour tous les biens du monde (1).

Quel contraste entre le retour de ces deux hommes dans leur patrie ! Le jeune Richelieu , plein de vigueur , de talent et de zèle , et réellement digne d'être évêque , est accueilli par toutes sortes d'honneurs et reçu avec solennité ; tandis que Ximenès est jeté en prison par son évêque , parce qu'il fait valoir ses droits à la place d'archiprêtre à Uzéda (2). Et cependant , il devait égaler Richelieu en grandeur et en puissance !

Après sa délivrance , Ximenès , devenu vicaire général de Siguenza , avait commencé à se faire un nom. Mais bientôt il quitte l'administration de ce diocèse , prend congé du monde , et se retire dans un couvent de Franciscains de la stricte observance. Richelieu quitta aussi au bout de quelques années son diocèse , mais dans un tout autre but : ce fut pour monter sur la grande scène du monde et jouer un rôle à la cour (3).

En ce temps là , Marie de Médicis , l'ambitieuse veuve de Henri IV , tenait les rênes du gouvernement à la place de son jeune fils , Louis XIII , qui , bien qu'il n'eût encore que quatorze ans , avait déjà été déclaré majeur. L'évêque de Luçon , qui avait gagné la faveur du tout-puissant maréchal d'Ancre , fut créé par Marie aumônier et bientôt après , en novembre 1616 , secrétaire d'état de la guerre et des affaires étrangères. De même que Ximenès avait

(1) Richard, Parall., etc., p. 6. Dauiel, Histoire de France

(2) Richard, Parall., etc., p. 7, 8.

(3) Ibid., p. 9.

été recommandé à la reine Isabelle par le grand Cardinal Mendoza , Richelieu le fut par le maréchal d'Ancre à la reine-mère ; et de même qu'Isabelle choisit alors Ximenès pour confesseur et pour conseiller , même dans les affaires politiques , la reine de France éleva Richelieu au poste d'aumônier et de membre influent du conseil d'Etat (1). Mais tandis que Ximenès montra toute sa vie le plus grand attachement et le plus grand respect pour Isabelle, Richelieu et Marie se virent plus tard en guerre ouverte, tellement que Richelieu, auteur du bannissement de Marie et de sa pauvreté , fut accusé par elle de la plus noire ingratitude (2). On doit dire toutefois , pour l'honneur de Richelieu , que la faute de cette inimitié mortelle ne fut pas de son côté , et qu'il ne pouvait agir autrement qu'il ne le fit à l'égard de Marie, dont les intrigues avaient placé le royaume au bord du précipice. Dans le fait, Richelieu resta aussi longtemps que possible , et plus longtemps que l'ambition ne l'eût exigé , dévoué aux intérêts de cette princesse , et chercha , par tous les moyens possibles , à la remettre dans le bon chemin.

Du moment où Ximenès devint confesseur d'Isabelle , il n'eut jamais , jusqu'à sa mort , à reculer d'un pas dans la carrière du pouvoir et des honneurs ; mais Richelieu vit bientôt la fortune prendre pour lui une tournure dangereuse. Luynes , favori du roi , parvint à ruiner peu à peu auprès de lui l'influence de Marie et du maréchal d'Ancre , et porta ce prince jusqu'à faire massacrer ce puissant ministre et à reléguer Marie loin de la cour (1617) (3). Le roi et Luynes voulaient conserver Richelieu

(1) Aubery , l. c. , p. 40-42. Richard , Parall. etc. , p. 42-47. Daniel. D'après ce qu'on dit ordinairement, Richelieu aurait été aumônier de la reine-mère; mais Daniel prouve, par les lettres patentes de sa nomination, qu'il jouit de ce poste auprès de la jeune épouse de Louis XIII.

(2) Raumer, Hist. de l'Eur. Daniel.

(3) Daniel.

au conseil d'État , mais il suivit Marie à Blois , et tâcha de rendre aussi supportables que possible , les relations de cette princesse avec la cour (1). Mais comme on se défiait de ses intentions , il reçut l'ordre de retourner dans son diocèse. Il l'administra de nouveau avec zèle et succès , vivant simplement et d'une manière exemplaire ; il introduisit des améliorations dans son Eglise , convertit beaucoup de Huguenots et composa , dans ce but , plusieurs écrits théologiques qui furent bien accueillis. Mais on le trouva encore dangereux , même à Luçon , et , dans la semaine sainte de l'an 1618 , il fut relégué à Avignon (2).

Toutefois , un an plus tard , on se servit de lui pour réconcilier Marie avec le roi , et il fut envoyé près d'elle à Angoulême. Il réussit : Marie revint à la cour , et , par reconnaissance , elle obtint pour Richelieu le chapeau de Cardinal , en 1622 (3). Ferdinand le catholique , comme nous l'avons vu , témoigna aussi à Ximenès , en lui procurant la même dignité , la reconnaissance qu'il lui devait , pour avoir pu , par son entremise , rentrer en Castille en qualité de régent (4).

Bientôt après son élévation au Cardinalat , Richelieu chercha à attirer dans ses mains les rênes du gouvernement , et il y mit tant d'ardeur , que le roi lui-même en fut indigné et s'écria avec dépit : « Cet homme voudrait bien avoir entrée dans mon conseil d'État ; mais après tout ce qu'il a fait contre moi , je ne puis m'y résoudre. » Toutefois le Cardinal réussit , en 1624 , à devenir ministre à la place de Vieuville , et bientôt il eut de beaucoup la plus grande influence dans le cabinet du roi , devint réellement premier ministre en 1629 , et conserva cette

(1) Raumer soutient à tort que Richelieu fut exilé à Blois. Le fait est que la cour ne le voyait pas avec plaisir auprès de la reine-mère.

(2) Aubery, l. c , p. 12-17. Daniel, Richard, Parall , p. 20.

(3) Ibid., p. 16-24. Daniel, Richard, Parall., p. 64. (4) Voir chapitre XVII.

position jusqu'à sa mort (1). A côté de ces efforts et de tout ce mouvement pour arriver au pouvoir et à l'influence, nous avons vu Ximenès décliner la dignité d'archevêque et de grand-chancelier, et ne consentir à les accepter que contraint par les ordres positifs de la reine et du pape ; mais, comme Richelieu, il resta en possession du pouvoir jusqu'à la fin de sa vie.

Tous deux, ils eurent à lutter contre des tentatives faites pour les supplanter. Le roi Ferdinand voulut déterminer Ximenès à résigner en faveur de l'archevêque de Saragosse ; il refusa. Les Grands voulurent le renverser après la mort de Ferdinand ; ils n'y réussirent pas : et cependant Ximenès, à cause de la tendance ascétique de son caractère, était prêt, à tout instant, à rentrer dans la solitude de son couvent de Franciscains (2). Richelieu eut des combats beaucoup plus violents à soutenir contre ses adversaires, et plusieurs fois, en 1630 particulièrement, il courut le plus grand danger d'être renversé. Il a même, à plusieurs reprises, demandé son congé, mais dans des moments où la situation du royaume le rendait indispensable ; et ce ne sera pas lui faire tort que de soupçonner que sa retraite des affaires lui eût été mille fois plus pénible qu'au Cardinal espagnol. Ximenès pardonna à ceux qui voulaient le renverser, et jamais il ne se vengeait d'une offense personnelle ; Richelieu, au contraire, faisait exécuter ses ennemis, et il fit verser le sang de presque tous ceux qui s'étaient révoltés contre lui, ou qui lui avaient tendu des pièges. Ainsi furent mis à mort le comte de Chalais, le maréchal de Marillac, le duc de Montmorency, de Thou, Cinq-Mars et d'autres (3). On l'en a vivement blâmé, et

(1) Aubery, l. c., p. 24, 25. Raumer, l. c., p. 59. Daniel.

(2) Voir chapitre XXI et XXIX. (3) Raumer. Richard, Parall., p. 102-104.

en réalité, il est en ce point fort au-dessous de Ximenès ; mais les circonstances l'excusent : Tous ces rebelles avaient derrière eux des membres de la famille royale, savoir, la reine-mère, Marie, et le frère de Louis XIII, Gaston, duc d'Orléans, qui cherchaient à renverser, non pas seulement Richelieu, mais l'ordre public et le roi lui-même ; et dès lors le ministre put considérer sa conservation comme identique avec celle du royaume. En épargnant ces rebelles, il eût difficilement assuré sa personne et l'existence de l'Etat.

La fin des deux Cardinaux a aussi une ressemblance qu'on ne peut méconnaître. Ximenès, en mourant, vit la puissance espagnole près de recevoir, sous Charles-Quint, son plus grand développement ; Richelieu aussi laissa la France plus puissante qu'elle n'avait jamais été, et plaçant ses espérances sur la tête du jeune dauphin (Louis XIV), qui devait la porter à son plus haut point de splendeur. Mais, de même que Ximenès n'était pas proprement aimé de son souverain, et que Ferdinand, aussi bien que Charles, ne le conserva que parce qu'il était devenu indispensable ; Richelieu éprouva la même chose de la part de Louis XIII. Celui-ci, en réalité, n'avait depuis longtemps pour le puissant Cardinal que de la froideur, et était en quelque sorte jaloux de sa puissance (1) ; mais, prince aussi prudent qu'il était faible, il voyait clairement combien le Cardinal était nécessaire à son royaume. La

(1) Un soir, le roi voulait passer avec Richelieu dans un autre appartement du palais. Lorsqu'ils furent arrivés à la porte, et que Richelieu se mit de côté pour laisser entrer le roi le premier, celui-ci lui dit avec humeur : « Entrez donc, entrez ; c'est vous qui êtes le maître. » Aussitôt le cardinal prit un cierge des mains d'un page, et le portant devant le roi, lui dit ces paroles : « Sire, je ne puis en aucune autre manière passer devant Votre Majesté, qu'en me chargeant des fonctions du moindre de ses serviteurs. » Daniel, Histoire de France.

seule différence entre ces deux princes , c'est que Louis témoignait extérieurement à son ministre toutes sortes d'égards et la plus haute estime, et que, pendant sa maladie, il lui rendit visite à plusieurs reprises, de sorte que Richelieu mourut presque littéralement entre les bras de son souverain ; tandis que Charles , ayant abordé en Espagne , évita toute entrevue avec Ximenès , chagrina , même sur son lit de mort , celui à qui il devait tant , et alla jusqu'à signer sa démission , bien toutefois que Ximenès n'ait pu voir cette malheureuse lettre (1).

Ximenès et Richelieu moururent l'un et l'autre comme il convient à de bons Chrétiens , munis des saints sacrements, résignés à la volonté de Dieu et pardonnant à leurs ennemis. On peut même regarder comme l'expression exacte de la vérité cette parole que Richelieu prononça peu de temps avant sa mort : « Je n'ai jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'Etat et de mon maître. » De même que Ximenès mourut à ces paroles qu'on lui lisait : *In te Domine speravi* ; Richelieu expira en disant cette prière : *In manus tuas , Domine , commendo spiritum meum*. Et de même que le premier assura encore à ses derniers moments , que « jamais il n'avait sciemment fait tort à personne , mais qu'il avait traité tout le monde selon la justice ; » Richelieu fit de son côté cette protestation : « Je prie Dieu , de tout mon cœur , de me condamner , si , pendant mon ministère , je me suis proposé un autre but , que l'utilité de la religion et de l'Etat (2). » Mais les paroles de Ximenès trouvèrent beaucoup plus de croyance , et furent publiquement confirmées par le deuil général que sa mort causa en Espagne. Ceux même qui , auparavant , étaient ses adversaires politiques , s'expri-

(1) Richard, Parall., p. 156-158, p. 164-168. Voir ici, ch. XXIX.

(2) Ibid., p. 168. Jay, Histoire du ministère du cardinal de Richelieu. Paris, 1816, t. II, p. 217. Raumer, l. c., p. 139. Daniel.

mèrent sur son compte dans les termes les plus honorables, et les ennemis seuls de l'Espagne purent intérieurement se réjouir de sa mort. A la mort de Richelieu, au contraire, bien peu de personnes éprouvèrent une affliction vraie, tandis que beaucoup s'en réjouirent hautement. C'est que tous aimaient Ximenès et que tous tremblaient devant Richelieu ; et c'est pour cela que ses contemporains furent ingrats à son égard. Aussi, à la nouvelle de sa mort, on alluma des feux de joie et l'on donna des bals (1). Mais les générations suivantes, qui ne le craignaient plus, se montrèrent plus justes.

Richelieu mourut le 4 décembre 1642, dans sa cinquante-huitième année, par conséquent à l'âge où Ximenès entra seulement dans sa glorieuse carrière (2). Ils ont été à peu près le même temps à la tête de l'administration, Ximenès 22 ans et Richelieu 18 ; et de même que leurs destinées, de même aussi leurs tendances et leurs principes de gouvernement eurent plus d'un point de ressemblance.

Tous les deux, au timon des affaires, se distinguèrent par la réunion de deux qualités qu'on ne trouve pas toujours unies dans les hommes d'État, c'est-à-dire, autant de talent que d'application, et autant d'activité infatigable que de génie. Richelieu lui-même a dit avec beaucoup d'exactitude, que les vrais hommes d'État n'étaient pas ceux qui sont comme cloués à leur bureau et qui cherchent à attraper les plus petits mouchérons : cette activité de commis, disait-il, émousse l'esprit et le rend incapable de grandes pensées.

(1) Daniel, Histoire de France. Richard, Parall., p. 172.

(2) Tandis que le crâne de Ximenès n'avait pas de suture, ce qui peut-être lui occasionna ses fréquents maux de tête, on trouva, paraît-il, dans le crâne de Richelieu douze petits trous, et l'on crut que c'était pour cela que jamais il n'éprouvait de mal de tête. Richard, Parall., p. 169.

A ces deux grandes qualités , nos deux Cardinaux en joignaient une troisième non moins nécessaire , savoir, une fermeté inébranlable dans l'exécution des résolutions qu'ils avaient prises après mûr examen. Nous avons vu la fermeté que déploya Ximenès dans l'Albaycin et dans beaucoup d'autres occasions ; et nous avons observé que toujours c'était au moment même du danger qu'il montrait le plus de courage. Quant à Richelieu , on raconte qu'un jour il dit, en parlant de lui-même : « Je suis naturellement timide et n'ose rien entreprendre sans y avoir réfléchi plusieurs fois avec attention ; mais une fois ma résolution prise , j'agis avec hardiesse ; je vais à mon but avec ardeur, je renverse tout , je moissonne tout, et je couvre ensuite le tout de mon manteau de Cardinal (1). » Il déclare également , dans son fameux Testament politique , que le courage et l'intrépidité sont une des qualités les plus nécessaires à un homme d'Etat.

Ils eurent tous deux une influence extraordinaire sur les affaires du royaume et sur les destinées de leur patrie. Mais Ximenès servait des maîtres réellement doués des grandes qualités des souverains , et qui gouvernaient par eux-mêmes d'une manière active ; tandis que Richelieu était au service d'un prince vertueux et prudent, mais sans énergie , ce qui lui permettait d'entrer plus avant que Ximenès dans le gouvernement du royaume. On peut dire que Richelieu gouverna seul la France pendant 18 ans et ne fut ministre que de nom , à peu près comme Charles-Martel et les Pépin du temps des Mérovingiens.

Ximenès , au contraire , n'était réellement que ministre sous Ferdinand et Isabelle ; et même, pendant l'année et demie de sa régence , son pouvoir était plus restreint que

(1) Raumer, l. c., p. 71. Daniel.

celui de son collègue de France. Mis à couvert par le nom du roi , Richelieu pouvait agir avec plus d'indépendance que le régent de Castille , paralysé par le pouvoir résidant en Belgique. Pour ne citer qu'un exemple, la collation des emplois , surtout celle des évêchés , n'appartint pas à Ximenès , même pendant sa régence ; tandis qu'en France , il n'y avait pas une seule place importante , soit ecclésiastique, soit civile, aucun évêché, aucun poste de général , qui ne fussent donnés par Richelieu (1).

Ajoutons qu'à l'arrivée de Richelieu aux affaires , la France se trouvait dans un état de décadence beaucoup plus grande , que celle de l'Espagne au moment de l'élévation de Ximenès , et qu'ainsi le premier put poser des actes , faire des règlements et des améliorations qui frappaient beaucoup plus l'attention que ne le put Ximenès. En outre, tandis que Richelieu était seul grand politique parmi ses contemporains (2) ; du temps de Ximenès , un peu avant lui ou un peu après, la France avait pour ministre le célèbre cardinal d'Amboise ; l'Espagne , le grand cardinal Mendoza ; l'Angleterre, l'habile politique cardinal Wolsey ; et la Belgique , le perspicace Granvelle ; tous hommes du premier rang ; et avec cela, des rivaux dans la carrière de la gloire , comme Richelieu n'en avait pas.

A ces différences près, nous trouvons dans ces deux ministres une grande ressemblance. Par rapport à l'administration intérieure du royaume , ils avaient tous deux un seul et même principe suprême , savoir : l'accroissement

(1) Richard, Parall , p. 162, 191, 209. Cfr , hîc c. XXIX. Du reste, Richelieu donna les évêchés à des hommes fort capables. Aubery, l. c., p. 599-602.

(2) Olivarez, premier ministre d'Espagne du temps de Richelieu, le reconnut lui-même, lorsqu'il dit : « Le roi de France possède le plus habile ministre que la chrétienté ait possédé depuis un millier d'années. » Daniel, etc. Mazarin, son successeur, approcha seul de Richelieu , sous le rapport de la prudence , mais non par le grandiose de ses conceptions.

de l'autorité royale, et tous deux cherchaient à atteindre ce but par l'affaiblissement de la noblesse et par la ruine de son indépendance.

Un second moyen employé à cet effet par Richelieu, plus que par Ximenès, fut d'humilier les parlements, et ces deux ministres réussirent en effet à porter, dans leurs pays respectifs, la puissance royale à un degré d'élévation inconnu jusqu'alors. Ni l'un ni l'autre ne voulait laisser impuni aucun trouble causé par la noblesse ; tous deux, ils cherchèrent à protéger le peuple contre son oppression et la supériorité de son pouvoir ; mais, en ce point, Ximenès apparaît plus évidemment comme un ami du peuple, Richelieu, comme l'homme de la cour. Aussi était-il haï du peuple, tandis que Ximenès était aimé de presque tout le monde. On disait de Richelieu, qu'il avait tout fait pour le roi, rien pour le peuple (1).

Au premier coup d'œil, on trouve la plus grande opposition entre la politique de ces deux hommes, en ce que Ximenès s'efforçait d'augmenter la puissance autrichienne espagnole, tandis que toute l'activité de Richelieu était dirigée vers l'affaiblissement de cette puissance, qu'il eût voulu briser entièrement s'il eût été possible. Mais cette différence matérielle découlait d'une seule et même pensée fondamentale, le désir de faire chacun de leur patrie une puissance du premier ordre. Ils y réussirent tous deux ; mais leurs moyens pour y parvenir furent à plusieurs égards tout à fait différents. Tous deux, ils ont pris soin de l'administration de la justice, amélioré les finances, diminué le nombre des employés des finances, exercé sur eux une surveillance exacte, et retranché les traitements superflus ; tous deux, ils ont favorisé les colonies, le commerce, l'in-

(1) Richard, *Parall.*, etc., p. 87. Raumer, *l. c.*, p. 60, 64, 63, 70, 71. 441.

industrie , fortifié la marine et autres choses semblables. Mais Ximenès s'efforçait de soumettre tous les citoyens aux tribunaux ordinaires , et Richelieu aimait à convoquer , pour le jugement des crimes politiques , des commissions dépendantes de la cour. Bien plus, quand l'utilité de l'Etat semblait l'exiger , il a maintenu des abus grossiers , et , à proprement parler, immoraux, telle que la vente des charges , désordre que Ximenès n'aurait pas toléré une heure seulement. Enfin, il n'était pas en général scrupuleux sur le choix des moyens , pourvu seulement qu'ils allassent sûrement à son but , le bien de l'Etat. De temps en temps même , il mettait résolument la conscience après les intérêts du royaume, et blâmait les gouvernants qui voulaient être des moralistes scrupuleux (1). Qu'en cela il allât beaucoup trop loin, et que, pour le bien de la France, il se permit une politique peu loyale et peu chrétienne , c'est ce qu'on peut prouver par cent exemples, et l'Allemagne s'en ressent, hélas ! encore aujourd'hui.

Ce fut Richelieu qui , pour briser la puissance de l'Autriche et la force de l'Allemagne, appela dans notre patrie le roi de Suède , Gustave-Adolphe, et qui même , après la mort de ce descendant des Goths, empêcha les guerres de religion d'avoir un terme en Allemagne. Ce fut lui qui excita et soutint contre le roi d'Angleterre les Puritains révoltés, et les Catalans, contre le roi d'Espagne; qui voulut enlever au parti de la religion et de la patrie , Maximilien de Bavière, et qui chercha toujours son propre avantage dans le dommage de son voisin. De tels moyens, Ximenès les ignorait complètement , et honnête comme il était, il devait les détester du fond du cœur.

(1) Raumer , l. c , p. 63 , 64 , 66 , 72 , 88 , 130. Richard, Parall., etc., p. 124, 151, 208.

Souvent on a voulu opposer la violence employée par Ximenès dans la conversion des Maures , et son activité comme Grand-Inquisiteur , aux relations de Richelieu avec les Huguenots.

Richelieu détruisit à la vérité leur indépendance politique, l'Etat particulier qu'ils formaient dans l'Etat ; mais il n'attaqua nullement leur liberté religieuse ; au contraire , il la défendit et la protégea. On lui reprocha en conséquence de la tiédeur envers sa propre Eglise ; mais il ne croyait pas qu'en sa qualité d'homme d'Etat , il lui fût permis de porter atteinte à la liberté religieuse des Huguenots , quoique , en tant qu'évêque , il en convertît beaucoup par des missions pacifiques (1). On doit avouer que Richelieu, après que les Huguenots eux-mêmes eurent violé les traités de paix , avait aussi bien le droit de restreindre leur liberté religieuse, que Ximenès d'agir comme il le fit avec les Maures de Grenade ; mais il avait sur ce chapitre une autre manière de voir que son collègue d'Espagne , et croyait ne pouvoir attribuer à l'Etat l'empire sur les consciences. « Je ne combats pas dans les Huguenots leur manière de voir en religion , disait Richelieu , mais leur désobéissance (2), »

Toutefois , il y a encore dans sa manière d'agir envers les Huguenots matière à parallèle entre lui et Ximenès.

De même que celui-ci, pour conquérir Oran, se mit lui-même à la tête de l'armée , Richelieu fit la même chose pour soumettre les Huguenots , et dirigea en personne le siège de la Rochelle avec une énergie et une habileté étonnantes.

(1) Richard, Parall., p. 36. Aubery, l. c., p. 37-40, et p. 603-606.

(2), Raumer, l. c , p 80 et 90.

Mais tandis que Ximenès était à la tête des troupes en habits pontificaux et monté sur un mulet , on voyait Richelieu sur un cheval de bataille , revêtu d'une cuirasse , ceint du glaive et armé de pistolets (1). En revanche , il ressemble à Isabelle en ce point , qu'il se préoccupait , comme cette noble princesse , de la moralité du soldat , et qu'il fit établir dans l'armée une mission de Jésuites (2).

Il éprouva , du reste , pour la conquête de la Rochelle , bien plus de reconnaissance de la part de son prince , que Ximenès , de la part de Ferdinand , pour l'acquisition d'Oran (3).

Tous deux, Ximenès et Richelieu, avaient auprès d'eux chacun un ami qui , dans les affaires privées comme dans celles de l'Etat , était leur conseiller et leur agent. Le Franciscain François Ruyz était pour Ximenès ce que le P. capucin Joseph fut pour Richelieu, avec cette différence que le P. Joseph joua un rôle beaucoup plus important que Ruyz, qu'il était plus intimement initié à la politique, et que quelquefois même il surpassait son maître en prudence et en courage.

Issu de la célèbre famille Leclerc du Tremblay , fils d'un président du parlement de Paris, et tenu sur les fonts baptismaux par le frère du roi (Henri III) , il était déjà , grâce à son talent et à ses connaissances, sur la voie des grands honneurs , lorsque tout à coup il se fit capucin et devint un missionnaire zélé parmi les Huguenots. Il ne tarda pas à être élu provincial de son Ordre , et se fit estimer , comme homme d'affaires et du pape et de son

(1) Aubery, l. c , p. 63-74, et 84-84. Richard , Parall., p. 73, 74, 83. -- Raumer, l. c., p. 94.

(2) Aubery, l. c., p 597.

(3) Richard, Parall. p. 78.

roi , qui , pour cette raison , s'en servit dans plusieurs missions politiques. Ce fut lui qui ramena son ami Richelieu de son exil d'Avignon à la cour ; et, depuis lors , il vécut avec lui dans la plus étroite amitié, partageant constamment sa demeure , de sorte qu'on eût dit une seule ame dans deux corps. Après Richelieu , le P. Joseph était bien alors l'homme le plus puissant de la France ; et sous ce rapport , l'ami de Ximenès est à une distance immense de celui de Richelieu. Ruyz fut , par l'entremise de Ximenès, élevé à l'épiscopat : quant à Joseph, il refusa plusieurs évêchés considérables. Il devait toutefois recevoir le chapeau de cardinal ; mais il mourut avant sa promotion, et même avant Richelieu, en l'année 1638 (1).

Ximenès et Richelieu reconnurent l'un et l'autre que le bien de l'État ne pouvait prospérer sans la culture des sciences, et tous deux , en conséquence , les prirent sous leur protection.

Ximenès fonda l'Université d'Alcala ; Richelieu créa l'Académie française et renouvela la Sorbonne. Comme Ximenès, il fit éditer beaucoup de bons livres, recueillit un grand nombre de manuscrits précieux , surtout dans les langues orientales, et comme lui , il aimait à s'entretenir avec les savants. Mais il estimait aussi et protégeait particulièrement la belle littérature, y compris le théâtre , deux choses que Ximenès n'aimait pas (2). Si ses propres travaux littéraires, tant théologiques qu'historiques , donnent en outre à Richelieu un certain avantage sur Ximenès, celui-ci d'autre part le surpasse par la gloire d'avoir donné l'existence à l'œuvre si grandiose et si bienfaisante de la

(1) Moreri, Diction.

2) Fléchier, l. 6, p. 525. Richard. Parall., p. 13, 51, 131, 187.

Polyglotte. C'est ce que Richelieu a sans doute compris lui-même, et c'est pour cela qu'il voulut prendre une part toute spéciale à l'édition de la Polyglotte parisienne, qui parut de son temps; mais l'éditeur, Le Jay, jaloux de posséder seul cette gloire, repoussa ses offres (1).

Ce que nous avons dit jusqu'à présent a déjà fait entrevoir que, sous le rapport du caractère personnel, troisième point capital de ce parallèle, la comparaison est au désavantage de Richelieu. Rien que la politique peu chrétienne qu'il suivait, en admettant même que l'utilité temporaire de la France l'exigeât, et la rigueur dont il usa envers ses ennemis politiques, le placent, déjà au point de vue de la dignité morale, bien loin en arrière de Ximenès. Mais, outre cela, notre parallèle historique est arrivé à un article au sujet duquel, non-seulement peu d'hommes d'Etat, mais en général peu de personnes, oseraient entrer en lice avec Ximenès : je veux parler de ses éminentes vertus personnelles.

Comparé aux autres diplomates, Richelieu l'emporterait sans doute en ce point sur bon nombre d'entre eux. Il remplissait avec zèle ses devoirs de dévotion et de piété, recevait tous les dimanches la sainte communion, disait lui-même la messe au moins les jours de fête, et ne pouvant réciter les heures canoniales à cause de ses nombreuses occupations, il avait demandé au pape de l'en dispenser et de lui prescrire des prières moins longues. Souvent il avait des colloques spirituels, montrait toujours beaucoup de repentir de ses fautes, et souvent il faisait prêcher un ecclésiastique en sa présence seule, afin que celui-ci pût dire des choses qui

(1) Richard, Parall., p. 49. Voir Aubery, l. c., p. 606, 614, sur l'érudition de Richelieu et la protection qu'il accordait aux sciences.

convinsent précisément pour lui (1). Mais, malgré tout cela, Richelieu n'atteignit pas à l'héroïque piété du Cardinal espagnol, dont toute la nature était plus puissamment pénétrée de Christianisme et remplie d'une foi plus ardente. Richelieu, sous ce rapport, est à Ximenès, comme un séculier honnête homme est à un ascète qui vit saintement. Quant au soupçon répandu contre Richelieu par ses ennemis, que ses rapports avec sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, n'étaient pas irréprochables, il paraît entièrement dénué de fondement (2).

Ils étaient tous deux bienfaisants, et ils prirent un soin particulier du rachat des chrétiens captifs (3); mais la bienfaisance de Ximenès avait quelque chose de beaucoup plus colossal, et elle était ennoblie surtout par son renoncement à lui-même et son abstention des jouissances de la vie.

Ils étaient l'un et l'autre fidèles à leurs amis, doux et pleins de sollicitude pour leurs domestiques. Mais les affections de Richelieu étaient plus profanes et le portaient à procurer à ses amis des dignités et des emplois, afin de trouver en retour en eux des instruments à employer dans une sphère plus étendue; tandis que pour Ximenès, c'était à ses amis qu'il était le moins enclin à procurer des charges. Richelieu éleva même, dit-on, ses amis d'une manière injuste et au détriment d'autres personnes (4).

(1) Aubery, l. c., p. 595-598. Daniel.

(2) Cfr. Daniel-Iselin, Universal. Lexic. Supplement. Band I, au mot Aiguillon.

(3) Richard, Parall., p. 52. Aubery, l. c., p. 611, 612 et 626.

(4) Aubery, l. c., p. 592-594. Richard, Parall., etc., p. 81, 87, 131, 183, 498. Daniel.

L'un et l'autre se montraient pleins d'amitié et de sollicitude pour leurs proches parents ; mais tandis que Ximenès n'éleva pas sa famille au-dessus d'une honnête aisance et ne changea nullement le rang de sa maison , à l'exception d'une nièce qu'il maria dans une famille plus considérable , Richelieu procura à la sienne la dignité ducale , beaucoup de biens et d'emplois , et sut allier toutes ses nièces aux plus grandes maisons de la noblesse (1).

Richelieu et Ximenès diffèrent également par leur testament (2).

Le principal héritier du Cardinal espagnol fut son Université ; les héritiers de Richelieu furent ses parents. A côté de l'Université, on voit figurer comme légataires dans le testament de Ximenès, les pauvres , les hôpitaux, les couvents ; Richelieu , au contraire , en qualité de courtisan , légua au roi son palais, aujourd'hui le Palais-Royal , ses équipages et sa chapelle. Ximenès dans son testament fit de nombreuses dispositions pour le bien de son ame ; Richelieu laissa pour sa part son fameux *Testament* politique, rempli d'instructions remarquables sur le gouvernement d'un royaume.

Tous deux ont beaucoup souffert de la part de leurs adversaires et calomniateurs, et se sont vus attaqués par maint pamphlet ; mais Ximenès ne s'en souciait pas , n'agissait contre ses détracteurs que lorsqu'il y était forcé , et alors même, sans énergie ; tandis que Richelieu ne pouvait pardonner aucun blâme ni aucune offense. En théorie, il reconnaissait bien que le lion ne doit pas s'inquiéter des jappements des petits chiens, et il fit même mettre cette

(1) Richard, Parall., p 88. Daniel.

(2) Voir celui de Richelieu dans Aubery, l. c., p. 619-626.

maxime en tableau sur son palais ; mais, dans le fait, il ne pouvait s'élever à cette hauteur et il poursuivait de toutes ses forces les pamphlétaires , même en pays étranger (1).

On ne trouve pas dans Richelieu cette droiture , cette sincérité , cette loyauté , qui distingue le caractère de Ximenès, et qui se manifestait parfois en lui par quelque chose d'âpre et de rude ; le cardinal français est plutôt un courtisan poli qui aime à dire des paroles agréables, des choses flatteuses, et qui aime également à en entendre.

D'après tout cela , comme le reconnaît l'abbé Richard lui-même , en dépit de son patriotisme , le prix de l'excellence personnelle appartient à Ximenès (2) ; et il est vrai de dire, avec Roberston : « Dans toute la suite de l'Histoire, Ximenès est le seul premier ministre que ses contemporains aient révééré comme un saint, et à qui, le peuple qui vivait sous son gouvernement , ait attribué le pouvoir de faire des miracles (3). » Et Arnao , académicien moderne d'Espagne, ajoute , en s'appropriant ces paroles de l'historien anglais : « Ximenès sut réunir dans sa personne les vertus du moine le plus pieux , de l'évêque le plus zélé , et de l'homme d'Etat le plus accompli (4). » Il est aussi d'avis que l'Espagne vit alors une des époques les plus heureuses de son histoire ; et il ne peut s'empêcher de former le désir de voir, au XIX^e siècle, Ximenès ressusciter pour le bonheur de sa patrie (5).

(1) Raumer, l. c., p. 66 et 140. Daniel, Richard, Parall., p. 15, 186.

(2) Léonce de Lavergne , Revue des deux Mondes , t. XXVI, p. 551 , fait aussi une sorte de parallèle entre Ximenès et Richelieu, et assigne la palme au dernier. Mais ce parallèle est aussi entaché de prévention et de partialité que toute sa dissertation.

(3) Robertson, Histoire de Charles-Quint.

(4) Memorias, etc., t. IV, p. 2. (5) Ibid., etc., t. IV, p. 13-23.

Nous, non plus, nous ne savons depuis longtemps rien de mieux à souhaiter à la malheureuse Espagne , que de retrouver dans la jeune Isabelle II une reine comme Isabelle I , et dans ses ministres , des hommes semblables à Ximenès. Puisse ce royaume comprendre en même temps et expérimenter que le bonheur des peuples ne peut être établi que sur le fondement de la religion !

FIN

TABLE DES MATIÈRES.

A

Absolutisme dans le gouvernement, introduit par Ferdinand et Isabelle , 334. L'Inquisition, moyen d'y parvenir, 332. Principes absolutistes de Ximenès, 434.

Adrien, doyen de Louvain, plus tard Adrien VI pape, est envoyé en Espagne, 514. Ses rapports avec Ximenès, 543, 520, 590. Devient, par l'entremise de Ximenès, évêque de Tortosa, 562. Est nommé Grand-inquisiteur d'Aragon; plus tard aussi de Castille et de Léon, 415. Cherche à gagner plus d'influence dans le gouvernement, 590. Devient Cardinal, Ximenès veut l'éloigner, 603. Honneur qu'il rend au souvenir de Ximenès, 221.

Afrique (conquêtes des Espagnols en). Cfr. Oran, 482.

Aguilar, Alonso; sa mort, 83.

Aguilera, couvent. Ximenès y séjourne, 612.

Albe (duc d'). Sa fidélité à Ferdinand, 235, 243, 267, 268, 269. Revêtu d'un commandement par Ximenès, 278. Contre Ximenès 279, 551. Différend au sujet de Consuégro; 603. Mort de son fils Garsias, 462.

Albaycin, révolte, 75.

Albigois, guerre, 295.

Albornoz, envoyé du chapitre de Tolède, mis en prison par Ximenès, 202.

Albret, roi de Navarre, 496, etc.

Albret, (cardinal d'), 554.

Alcala (fondation de l'université d'), 424 etc. Ses collèges, 428. Son organisation, 434. Son premier recteur, 132. Visitée par Ferdinand le catholique, 436. Par François I^{er} de France, 438. Sollicitude de Ximenès pour les professeurs, ib. Maisons de campagne qu'il bâtit pour eux, 506. Bible d'Alcala (voir Complute). Objets précieux apportés d'Oran à Alcala, 458. Synode de Ximenès à Alcala, 208.

Alcala (Alphonse d') travaille à la Polyglotte, 445.

Alcavala, impôt adouci par Ximenès, 63.

Alexandre VI blâme la simplicité de Ximenès, 50. Bref qu'il lui envoie, 212. Entrave un instant Ximenès dans la réforme des couvents, 214.

Alphonse d'Aragon, 43, 499. On voudrait le faire primat d'Espagne, 43, 468.

Alphonse de Castille s'élève contre son frère Henri IV de Castille, 43. Sa mort, ib.

Alphonse de Portugal, fiancé à la

Beltranée, fait la guerre à la Castille, 28.

Alpujarras, révolte, 81, 426.

Alvar, chanoine, député vers Ximènes, 200, 218.

Amérique, mission dans ce pays, 564. Les ecclésiastiques sont pour la liberté des Indiens, 572. Inquisition en Amérique, 428, 586.

Amerstorf, en Espagne, 591.

Antiquès, Thérèse, 474.

Aragon, son histoire primitive, 6. Id. au 13^e siècle, 40.

Aranda (concile d'). Instruction qu'il exige des ecclésiastiques, 424, 496. Ses décrets, 206. Ferdinand malade à Aranda, 510. Ximènes à Aranda, 611.

Arbuès, inquisit., assassiné, 334.

Arnaud, de Cîteaux, légat et missionnaire près des Albigeois, 296.

Auto-da-fé, 377.

Avocats près de l'Inquisition, 366.

Awarquia, (malheur des chrétiens à), 34.

B

Badajoz, (évêque de), puni, 437.

Balbas, recteur et professeur à Alcalá, 457.

Balbine, titre de Ximènes comme cardinal, 412. Collège de Sainte-Balbine, *ibid.*

Bâptême, (registres de), 209.

Barbarossa, pirate, 554.

Barbosa, Arias, 121.

Baza, conquis par les Castillans, 31. Différends au sujet de l'église de, — 465.

Béate, 39. Procès d'une, — 424.

Béjar (duc de), gagné par Ximènes, 279.

Beltranée, — *Voy.* Jeanne.

Benavente (comte), adversaire de Ferdinand, 250, etc. Revêtu d'un commandement par Ximènes, 278. Gagné par lui à Ferdinand, 279.

Bernardin, frère de Ximènes, 22, 56, etc.

Bible, — *Voy.* Complute.

Boabdil, roi de Grenade, 34, etc.

Bobadilla, Béatrice, amie d'Isabelle, 26. Marquise de Moya, 245.

Bobadilla, envoyé comme *pesquisidor* en Amérique, 567.

Boil, à la tête de la mission américaine, 564. Contre Colomb, 566.

Bulles, publication des bulles pontificales, punie de mort par Ferdinand, 424. — *Voy.* Placet.

Burgo (Andrea del), ambassadeur de l'empereur Maximilien I, 229, 252, 271 etc., 433.

C

Cambrai (ligue de), 437, 478.

Campo, premier recteur d'Alcalá, 432, 457.

Capitaine (le Grand), V. Cordova.

Captifs, rachetés par Ximènes, 224.

Cardenas tombe de cheval. Ximènes compatit à son malheur, 62.

Carillo, Alphonse, archevêque de Tolède, 42, 49, etc., 26, 28, 498, 206, etc.

Caroline, législation de Charles-Quint, 342, 355, 356, 357.

Carvajal, cardinal, contre Jules II, 479. Moqué à Milan, 485. Perd l'évêché de Siguenza 480. Ximènes lui en procure un autre, 564, etc.

Castagnar, Ximènes au couvent de —, 22.

Castelneau, P. missionnaire chez les Albigeois, 296.

Castille, 6, 40.

Catherine, fille d'Isabelle, épouse de Henri VIII, 92.

Cazorla, (préfecture de), 60. Mort du préfet, 233. Ximènes donne cette place à Villaroel, son neveu, 239.

Charles-Quint, héritier de l'Espagne, 92. A soin des Morisques, 330. Protège l'Inquisition contre le pape, 349, 353. Sa conduite envers Ximènes. — *Voy.* Ximènes.

Charles Borromée combat l'introduction de l'Inquisition à Milan, 354.

Chaux (La) vient en Espagne, 589.

Chièvres, contre l'Inquisition, 426. Peu favorable à Ximenès, 587. Avide, 593.

Cisnéros, visité par Ximenès, 275. Ximenès ne descend pas des comtes de — 15.

Clément VII, Sa sollicitude pour les Morisques, 320.

Clergé, son désintéressement en faveur d'Isabelle, 28. Déchu alors en Espagne, 195. Nombreux, 196. Judaïsants parmi ses membres. 197. Incontinence, 198. Réformé par Ximenès, 211, etc. Refuse de payer une dime, 609, etc. Sa puissance brisée par l'Inquisition, 332. Clergé régulier. — *Voy.* Moines.

Cloche de Vellila, 511.

Complute (Polyglotte de) 144. Qui y travailla, 145. Frais, 147. Prix, 148. Description du Nouveau Testament, ib. Impression, 151. Remarques critiques, 152. Description du lexique, 153. Item de l'Ancien Testament, 154. Influence du texte de Complute, 162. Sa valeur, 163. Destinée des manuscrits de Complute, 166.

Conchillos, envoyé en Flandre par Ferdinand, 228. Maltraité par Philippe, 229. Délivré par Ximenès, 231.

Confessions (registre des) introduit par Ximenès, 209.

Consuegro (priorat des Joannites de), querelle à ce sujet, 603, etc.

Consultants (avocats) près de l'Inquisition, 368.

Contrera, blâme le col de fourrures de Ximenès, 54.

Conventuels, changés en observants. — *Voy.* Franciscains.

Cordova (Cordoue) Gonzalez de, le Grand-capitaine, 35, 52, 73, 228, 257, 282, 434, 435, 436.

Coronell, Paul, travaille à la Poly-

glotte, 117.

Corruption des mœurs en Espagne, 12.

Couvents fondés par Ximenès, 219, 466, 504, 505,

Coruna épouse la nièce de Ximenès, 493. Dépenses qu'il fait, 504.

D

Dames occupant des chaires, 424.

Deza, second Grand-inquisiteur, 329, 410, etc. Déposé, 414.

Diégo, évêque d'Osma, missionnaire chez les Albigeois, 296.

Dominicains. — *Voy.* Inquisition.

Dominicales (instructions) 208.

Dominique, (saint) 296.

Ducas, Démétrius, travaille à la Polyglotte, 145.

E

Elches, ce que c'est, 75.

Eléonore d'Aragon reçoit la Navarre, 9.

Elisabeth d'Angleterre comparée à Isabelle la Catholique, 105. Comment elle traite les catholiques, 356.

Enguerra, évêque de Vich, Grand-inquisiteur d'Aragon, 415. Ambassadeur de Ferdinand au 5^e concile de Latran, 502.

Espagne au 15^e siècle, 5.

Etat, transformation de l'Etat germanique et aristocratique dans l'absolutisme abstrait, 331, 336, 307. Ximenès travaille dans ce sens, 434, 436.

Evêques, leurs revenus autrefois en Espagne, 195. Leur conduite, 198.

Evêchés aux fils illégitimes des Grands, 199.

Explication catéchistique le dimanche, prescrite par Ximenès, 209.

Eymerick, son « Directorium Inquisitorum, » 305.

F

Familles (registres des), introduits par Ximenès, 214.

Fé (santa); fondation, 33.

Ferdinand le Catholique, fils cadet de Jean II d'Aragon, 10. Epouse Isabelle, 27. Reçoit le titre de roi de Castille, 28. Sa position en droit vis-à-vis de la *reina propietaria*, ib. Devient en 1479, roi d'Aragon, 29. Fait la conquête de Grenade, 33. Reçoit le nom de Catholique, 34. Veut faire Alphonse d'Aragon, son fils naturel, archevêque de Tolède, 43. Le pousse, jeune encore, au siège de Saragosse, ib. Est mécontent de Ximenès lors de la révolte de l'Albaycin, 78. Force les Maures à se faire chrétiens, 83. Les chasse de Castille et de Léon, 84. Isabelle le désigne pour la régence, 224. Ce qu'il hérite de cette princesse, ib. Les Grands de Castille contre lui, 225. Dépose le titre de roi de Castille, ib. Mande Ximenès à Toro, 226. Sa courtoisie à son égard, 226, 475, 482, 510. On veut le chasser de la Castille, 227. S'allie à la France contre Philippe, son gendre, 231. Epouse Germaine, ib. Sa lettre à Philippe-le-beau, 232. Traite avec lui, 233. Son amour pour la chasse, 233, 459. Son incontinence, 200. Nouveau traité avec Philippe par l'entremise de Ximenès, 238. Entrevue avec Philippe, 239, etc. Nouvelle entrevue, 242. N'obtient pas de voir sa fille Jeanne, ib. Doit quitter la Castille, 243. Se rend à Naples, 243, 257. Sa finesse, 242, Note 4. Ecrit d'Italie à Ximenès, 257. Revient, 282. Ne veut pas avoir d'entrevue avec Jules II, ib. Aborde en Espagne, ib. Revoit sa fille, 283. Est nommé régent de la Castille, ib., 472. Menace de punir de mort la publication d'une bulle pontificale contre l'Inquisition, 424. Sa politique après

avoir repris le gouvernement de la Castille en 1507, 432. N'aime pas ses sujets les plus distingués, p. ex. le grand-capitaine et Ximenès, 466. Se déclare pour Jules II et pour le 5^e concile de Latran, 486. Tombe malade, 505, 509, etc. Veut laisser la régence de Castille et les trois grandes maîtrises à Ferdinand, son second petit-fils, 510, 514. Ses derniers voyages, 511. Son testament, 510, 514, etc. Nomme Ximenès régent de Castille, 515. Sa mort, 516. Est pour l'esclavage des Américains, 574.

Ferdinand (le prince), frère de Charles-Quint, 97, 127. Transporté de Simancas à Valladolid, 257. Soins de lui laissés à Ximenès, 258. Rend honneur à Ximenès, 483. Le 4^e testament de Ferdinand lui est favorable, 514. Veut être régent de Castille après sa mort, 516. Changement de son entourage, 614. Sa colère contre Ximenès, 644, etc. Ximenès veut lui procurer les biens de sa famille en Allemagne, 620.

Ferrer, Louis, ambassadeur du roi Ferdinand, 256. Travaille pour ce prince, 279. Item pour l'élévation de Ximenès au cardinalat, 280.

Ferrera, Michel, envoyé en Flandre, 224. Sa trahison, 225.

Ferrera, gouverneur de Pampelune, déposé par Ximenès, 543.

Ferrier, père et fils, congédiés par Ximenès, 549, etc.

Fêtes nouvelles introduites par Ximenès, 210.

Filles pauvres, fondations de Ximenès en leur faveur, 219. Dotée par lui, 220.

Fonseca, archevêque de Saint-Jacques, 199, 212. Différend avec Ximenès, 244.

Fonseca, chanoine de Tolède, vicaire de Ximenès, 218.

Fornillos (la reine Jeanne et Ximenès à), 275. Ximenès s'y rend une seconde fois, 474.

Franco, nonce du pape en Espagne. 314.

Franciscains, réformés par Ximénès; et de conventuels changés en observants, 213. Résistance d'un grand nombre; apostasies, *ib.*, etc. Légénéral de l'Ordre contre Ximénès, 215.

G

Garsias de Tolède, fils du duc d'Albe, père du fameux duc d'Albe, son malheur et sa fin en Afrique, 462.

Génois (Edit de Ximénès contre les), 557.

Geraldino, Antonio et Alessandro, 424.

Gerbi, calamité des Espagnols à), 462, 473.

Germaine de Foix, seconde femme de Ferdinand le Catholique, 234. Son douaire, 547, etc.

Gibraltar, 259.

Giron, grand-maître de Calatrava, 26.

Giron, comte d'Urena, révolté contre Ximénès, 599.

Giron, Pedro, fils du précédent, sa punition, sa fuite, 436. Nouvelles révoltes, 534 etc. 599, 616.

Grâce (délais de) par l'Inquisition, 359.

Gratiæ expectatiæ, 47.

Grand-amiral.— *voy.* Henriquez.

Grand-connétable.— *voy.* Vélasco.

Grande-matrise des trois Ordres de chevalerie en Espagne, réunie à la couronne, 243. Destinée au jeune Ferdinand, 514. Conservée à la couronne par Ximénès, 524. etc.

Grégoire XIII adoucit l'Inquisition, 330, 353.

Grenade, description du royaume de, 8, 32. Conquis, 30, 33. Conditions de sa soumission, 32, 34.

Guadeloupe (Ximénès à), fait des présents à l'église, 474.

Guerre de succession en Espagne par le Portugal, 28.

Guzman, Nunez, gouverneur du prince Ferdinand, 257, 613.

H

Henri IV, de Castille, 6, etc. 197.

Henriquez, grand amiral, 499, 235, 250, 252, 544.

Hérétiques. *voy.* Inquisition. —

Hiéronymites, envoyés en Amérique, 575.

I

Illescas, couvent y fondé par Ximénès, 166.

Imprimerie en Espagne, 444, 420.

Imprimeurs allemands en Espagne, 424.

Infantado (duc d') pour le roi Ferdinand, 250. Membre de la régence, 252. Alliance projetée de son neveu avec la nièce de Ximénès, 492. En veut à Ximénès, 551, 596. Fait donner le bâton à un officier de Ximénès, et à lui-même des injures, 597. Réconciliation, 598.

Inquisition. Différence entre celle de l'Eglise et celle de l'Etat, 289. Epoque de l'Inquisition ecclésiastique, *ib.* Châtiments civils infligés aux hérétiques, 290. Comme on traitait les hérétiques au moyen âge, 291. Saint Thomas d'Aquin à ce sujet, 292. Idée plus exacte de l'Inquisition, *ib.* Législation du 3^e concile de Latran, concernant la punition des hérétiques, 293. Dispositions du concile de Vérone, 294. Tournées inquisitoriales des évêques. 295. Décrets du 4^e concile de Latran, *ib.* Développements que prend l'Inquisition après la guerre des Albigeois, *ib.* Elle n'existait pas encore pendant cette guerre même, 296. Elle est fondée 1229 au concile de Toulouse après la fin de cette guerre, 298. Des tribunaux épiscopaux sont établis pour juger les hérétiques, *ib.* Inquisition en Italie, établie surtout

par l'empereur Frédéric II, 300. Les Dominicains employés pour l'Inquisition, 302. Inquisition en Espagne, 303. Inquisition des Dominicains, 304. En Aragon, l'Inquisition ecclésiastique se maintient plus longtemps qu'en Castille où elle tombe au 15^e siècle, 305. La Castille est la patrie de l'Inquisition par l'Etat, *ib.* Les Juifs baplisés, et non les autres, sont poursuivis par l'Inquisition, 307. Ferdinand et Isabelle établissent le premier tribunal inquisitorial contre les Juifs, 344, etc. Les tribunaux de l'Inquisition en Espagne sont établis par le roi, 344, 346. Sixte IV donne son consentement, 314. Il est obtenu par surprise, *ib.* Note. On essaie encore des moyens pacifiques de conversion, 345. Premier tribunal établi en 1481 à Séville, 316. Il dépend de l'Etat; les inquisiteurs sont des fonctionnaires de l'Etat, 316, 323. Des laïcs peuvent en être membres, 323. Caractère politique de l'Inquisition, 334. Jugements de Ranke, de Léo, de Guizot, etc., à ce sujet, 335, etc. Les papes contre l'Inquisition, 336, 348. Premier édit de l'Inquisition, 317. Ce qui rend suspect de Judaïsme, *ib.* Si en 1481 il y en a eu 2000 brûlés, 348. Vrai nombre, 383. Sixte IV se plaint de la rigueur de l'Inquisition, 319. Isabelle n'a pas établi l'Inquisition par intérêt pécuniaire, 320. Sixte IV tâche de prescrire des bornes, 320, 321. Reçoit les appels des arrêts de l'Inquisition, 321. Fait absoudre secrètement, pour préserver ceux qui se repentent de châtimens civils, 322. Torquemada devient Grand-inquisiteur, *ib.* L'ancienne inquisition ecclésiastique en Aragon ne se soumet qu'à contre-cœur au Grand-inquisiteur royal, *ib.* Nouveaux tribunaux établis par Torquemada, 323. Rapports du Grand-inquisiteur avec le Conseil suprême de l'Inquisition, *ib.* La besogne de l'Inquisition est aug-

mentée par le bannissement des Juifs, 324. Les Juifs veulent se racheter de ces poursuites. Torquemada s'y oppose, 325. Emigration des Juifs, *ib.* Nombre, *ib.* Calamités des émigrés, 327. Retour et conversion apparente, 327. Douceur de l'Inquisition envers les Morisques, 327, 329. Ferdinand et Isabelle veulent convertir les Maures, 328. Violèrent-ils leur parole royale? *ib.* Inquisition chez les Maures, 329. En 1526, presque tous les Morisques étaient retournés à l'islamisme, 330. Tribunal de l'Inquisition à Grenade, *ib.* Les biens des Morisques apostats ne peuvent être confisqués, *ib.* Ils sont expulsés, *ib.* L'Inquisition royale est l'objet des plaintes et des attaques des papes et des évêques, 331. L'Inquisition était un moyen de rendre le pouvoir absolu, 332. C'est pour cela que Pombal en faisait l'éloge, *ib.*, note. L'Inquisition était aussi aimée du peuple, 333. Elle n'éprouve de la résistance qu'en Aragon; pourquoi, 334. Arbuès assassiné, *ib.* L'Inquisition doit être jugée d'après les principes du 15^e siècle, et non d'après ceux du 19^e, 340. Elle repose sur la maxime : *cujus est regio, illius est religio*, *ib.* C'était aussi autrefois le principe des protestants, *ib.* Le code pénal d'autrefois était en général beaucoup plus dur qu'aujourd'hui, 342. La Caroline, *ib.* La peine de mort était généralement prononcée contre les hérétiques, même chez les Protestants, Servet, etc. 344. Inquisition protestante des temps modernes en Suède, Nilson, 345. Les protestants condamnaient les sorcières et les magiciens, 346. Faculté de droit de Tubingue, *ib.* L'Inquisition elle-même ne condamnait personne, intercédait même pour les coupables, 347, 379. L'Inquisition n'est pas née de l'absolutisme romain en matière de foi, 348. Les papes y sont opposés, 336,

348. Restreignent à plusieurs reprises et adoucissent l'Inquisition, au grand chagrin des rois d'Espagne, 348, 353. Ils punissent et excommunient des inquisiteurs, 352. La torture était commune à l'Inquisition et aux autres tribunaux de ce temps-là. 354. Elle ne la donnait qu'une fois, 357. Elle traitait ses prisonniers avec plus de douceur que les autres tribunaux de son temps, 355. Comparaison avec la Caroline, 356. Qualité de ses prisons, 356, 390. L'Inquisition n'est pas un monstre qui ne songe qu'à saisir et à dévorer, 358. Elle donne des délais de grâce, 359. Les repentants ne reçoivent que des punitions ecclésiastiques, *ib.* Traitement des hérétiques encore jeunes, 360. Toute expression inconsidérée d'une hérésie ne fait pas tomber aux mains de l'Inquisition, *ib.* Médecins consultés sur le bon sens de l'accusé, 364. Mandats d'arrêts donnés avec difficulté, 362. Pas d'arrestation secrète, *ib.* *Qualificateurs* entendus deux fois 363, 369. Si l'Inquisition cherchait la vérité ou la perte des accusés, 363. Noms juifs et chrétiens, 364. Faux témoins punis, 365, 353. Excellente manière d'entendre les dépositions, 365. Avocats près de l'Inquisition, 366. Manière remarquable de recoler les procès-verbaux, 367. Précaution dans le prononcé de la sentence, 368. Avocats consultants, *ib.* Secret sur le nom des témoins, 370. Témoins à décharges, 371. Falsification préten due des actes, 367. Longueur des procès; motif, 372. Revenu de l'Inquisition, 373. Les employés ont des gages ou des bénéfices, 374, 375. Les biens confisqués sont pour le fisc, 374. Le fisc même y avait peu d'avantage, 375. Les biens des Morisques réservés à leurs enfants, 329, 376. Descriptions d'un auto-da-fé, 377. Crimes nombreux punis par l'Inquisition, non pas l'hérésie seulement, 346,

379. Les nombres de Llorente ne reposent pas sur des documents écrits, mais sur un faux calcul de probabilité, 382. Pas de punition *de levi*, 387. San-benito, *ib.*, etc. Oeuvres de pénitence, 389. L'Inquisition n'a pas opprimé les sciences; au contraire, les plus célèbres écrivains de l'Espagne ont vécu au temps de sa plus grande rigueur, 391, etc. Jugements d'Espagnols distingués sur l'Inquisition, 393, etc. Si Llorente est digne de foi, 396. Destinées et caractère de cet homme, 397, etc. L'Etat n'a pas le droit d'exercer l'Inquisition, 408. Le second Grand-inquisiteur Déza, 440. Ximenès, 3^e Grand-inquisiteur pour la Castille et Léon, don Juan Enguerra, évêque de Vich, pour l'Aragon; et après lui, Mercader, 414, 415. Adrien, Grand-inquisiteur d'Aragon; item de Castille et de Léon après la mort de Ximenès, 415. Lucero, 413. Priégo ouvre les prisons de l'Inquisition, 260, 414. Ximenès comme Grand-inquisiteur, 415, etc. La publication des bulles pontificales au détriment de l'Inquisition est défendue par Ferdinand sous peine de mort, 424. Inquisition en Amérique et à Oran. 428, 453, 586.

Isabelle. Devient héritière de Castille, 13. Epouse Ferdinand, 27. Est proclamée reine, 28. Guerre de succession, *ib.* Conquête de Grenade, 30, etc. Son courage, sa participation à la guerre, 32. Reçoit le surnom de *Catholique*, 34. Choisit Ximenès pour confesseur, 37. Le consulte dans les affaires politiques, *ib.* Visite Mendoza malade, 41. Elève Ximenès à l'archevêché de Tolède, 44. N'aime pas le faste, 52. Malheurs dans sa famille, 64, 66. Veut convertir les Maures, 70. Elle doute un instant de Ximenès, 78. Chasse les Maures, 84. Ses enfants, 92. Se rend près de Ximenès à Alcalá, 97. Plus tard à Ségovie et à Médina del Campo, 98, 99. Tombe

malade, 100. Vigueur de son esprit, 101. Elle meurt, 102. Son enterrement, *ib.* Sa vertu, 103. Comparée avec Elisabeth d'Angleterre, 105, *suiv.* Soins qu'elle donne aux sciences, 120. A l'imprimerie, *ib.* Fait instruire ses enfants dans les sciences, 121. Item la noblesse, *schola palatina*, 122. Elle protège Ximenès contre le général des Franciscains, 217. Prend congé de Ximenès, 219. Nomme par son testament son époux régent de Castille, 224. Ximenès son exécuteur testamentaire, 225. Soigne l'instruction des Américains, 564, 571.

Isabelle (la jeune) épouse Alphonse de Portugal, 29. Devient héritière de Castille, 65. Sa mort, *ib.*

J

Jean II, d'Aragon, 9.

Jean II, de Castille, 10, 119.

Jean, prince de Castille, fiancé à Marguerite d'Autriche, 62. Sa mort, 64.

Jean, frère de Ximenès, 58, 493.

Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, épouse de Philippe-le-beau 61, 92. Simplex femina, 95. Sa jalousie, 93. Sa mélancolie, 95. Donne le jour à Ferdinand à Alcalá, 97. Veut se rendre en Belgique, 98. Ses folies, 99. Elle part, 100. Maltraite par jalousie une dame de la cour, *ib.* Parle le latin, 121. Incapable de gouverner, 223, 226, 242. Ximenès veut faire déclarer cette incapacité, 243, 269. Sa manière d'agir à la mort de son époux, 254. Elle ne peut pleurer, *ib.* Son inertie, 259. Elle ne signe rien, 259, 265, 274. Sa jalousie, même après la mort de son mari. 262, 275. Elle est contre Ximenès, 261, 265. Ses folies à Miraflores, 262, 270. Elle ne veut pas rappeler elle-même son père, 265. Était-elle enchantée? 267. Ne veut pas agréer

la convocation des Cortès, 268. Va à Torquemada avec le cercueil de son mari, 271. Ne voyage que la nuit, *ib.* Espère voir ressusciter son mari, 273. Se rend à Fornillos, 275. Congédie des officiers, 276. Entrevue avec son père, 283. Va à Tordésillas, 438. Son état ultérieur, 549.

Jeanne la Beltrannée, 43, 27, 29.

Jeanne Cisnéros, nièce de Ximenès, 491, *etc.*

Juan, prince fiancé à Marguerite d'Autriche, 62. Sa mort, 64.

Juifs en Espagne, 197. Quand ils y vinrent, 306. Font beaucoup de prosélytes, *ib.* Vieilles lois espagnoles contre les Juifs, *ib.* On ne doit pas les forcer par la violence à se convertir, 307. Beaucoup font semblant d'embrasser le Christianisme, *ib.* Veulent renverser le trône d'Espagne. 308. Deviennent très-puissants sous les Arabes; instruits, 309. L'Eglise les protège contre les mauvais traitements, *ib.* Ne doivent recevoir aucun emploi, 310. En obtiennent cependant; leur influence et leur puissance, *ib.* Des Juifs faussement convertis deviennent évêques, 311. Récit remarquable de Borrow, colporteur de la Société biblique, *ib.* Note. Les Juifs et les judaïsants forment un peuple dans un peuple, et menacent la nationalité espagnole, 312. Le gouvernement est sollicité de prendre des mesures contre les Juifs, 313. Les Juifs non baptisés ne furent jamais poursuivis par l'Inquisition, *ib.* L'Inquisition est établie contre les Juifs, 314. Tentative de douceur; catéchisme de Mendoza, 315. Edit, 317. Ce qui rend suspect de Judaïsme, 317, 363, *etc.* Bannissement des Juifs, 323. Actes de violence commis par les Juifs contre des enfants. des crucifix, des hosties, 324. Les Juifs veulent se racheter des poursuites, 325. Torquemada s'y oppose, *ib.* Emigration des Juifs, *ib.* Nombre, 326. Calamités qu'ils éprou-

vent , 327. Retour et feinte conversion de la part d'un grand nombre , *ib.* Ils tombent dès lors entre les mains de l'Inquisition , *ib.* Les Juifs n'osent pas donner à leurs enfants des noms chrétiens , 364.

Jules II , ses rapports avec l'Inquisition , 351. Portrait de ce pape , 477 , etc. Il envoie un légat en Espagne , 483 , 485. Conciliabule contre Jules II , à Pise , à Milan , 484. Il ouvre le 5^e concile de Latran , 502.

L

La Chaux vient en Espagne , 589.

Lang , Math. , évêque de Gurk , archevêque de Salzbourg et cardinal ; contre Jules II , 484.

Las Casas , 565 , 574 , 575. Ximénès le soutient , *ib.* Il le nomme *protecteur* des Indiens , 582. Plaintes contre Las Casas , 575 , 584 , etc. Est mécontent contre les Hiéronymites , 586 , etc. Retourne en Espagne ; n'y retrouve plus Ximénès , 587.

Latran . Concile , 5^e , ou 18^e œcumén. , 483 , 485 , etc. , 502. Ximénès y participe par ses lettres , 505. En exécute les dispositions , *ib.*

Lébrija , 424 . 448 , 507.

Lemos , comte , rebelle , 277.

Léon X , encore cardinal , à l'armée , 495. En captivité , 504. Ses rapports avec l'Inquisition , 316. Avec la Polyglotte , 455. Avec Ximénès , 505 , 507 , 540 , 544 , 556 , 560. Il veut réformer l'Inquisition ; Charles-Quint y est opposé , 353. Continue le 5^e concile de Latran , 505. Demande conseil à Ximénès , *ib.* Veut corriger le calendrier Julien , 507. Ximénès contre ses indulgences , *ib.* Ximénès ne se fie pas à sa politique , 560. Dîme ecclésiastique demandée par Léon X , 609.

Lerma , premier chancelier d'Alcala , 432. Protégé contre l'Inquisition par Ximénès , 449.

Llorente . Sa vie et son caractère , 397. Il torture l'histoire des Basques , 335 , 390. Faux jugement qu'il porte sur ce qui rend suspect de judaïsme ou de mahométisme , 317 , 363. Prétend à tort qu'en 1484 , l'Inquisition a fait brûler 2000 victimes , 318. Vrai nombre , 383. Faux nombre des Juifs émigrés , 326. Llorente est-il digne de foi ? 396. Il blâme la douceur des papes envers les hérétiques , 321. Écrit dans l'intérêt des Français , 335 , 400. Les nombres qu'il allègue ne reposent que sur un faux calcul de probabilité , 382. Son injustice envers Ximénès , 386 , 427. Lui attribue à tort un livre contre l'Inquisition , 424. Ses inexactitudes et ses mensonges en histoire . 404 , etc. 407.

Louis XII de France contre Jules II , 479 , 483.

Lucena , bataille de , 31.

Lucero , 394 , 440. Émeute à Cordoue à son occasion , 414. Son procès sous Ximénès , 446.

Luna , Alvaro de , 41.

Luxe et somptuosité dans les habits en Espagne au XV^e siècle , 52 , 498.

Lyon , traité de , 96.

M

Madrid devient résidence royale , grâce à Ximénès , 522.

Madrigoléjo , le roi Ferdinand y meurt , 544.

Madrit , Jérôme , bienfaiteur des malades , soutenu par Ximénès , 220 , etc.

Magasins de grains , établis par Ximénès , 493.

Mahamud , Ximénès y reçoit le chapeau de Cardinal , 287.

Malaga , conquis par les Castillans , 34.

Manrique , évêque de Badajoz , puni , 437. Devient évêque de Cordoue , 437 , 562.

Manrique, archev. de Séville, juge d'appel établi par le pape contre les arrêts de l'Inquisition, 321.

Manuel, don, adversaire de Ferdinand, 227, 237, 239, 241, 244, 245, 279.

Maranos, 315, 324, 363, 364.

Marguerite d'Autriche, 62, 64.

Marinco, Lucio Siculo, 424, 423.

Maures (soumission des) et conditions de leur soumission, 30 à 34, 67, etc. Tentatives pour les convertir, 68-70. Ferdinand et Isabelle ont-ils violé leur parole royale? 327. Ximènes fait brûler des livres maures, 74. Force les Elches à se faire chrétiens, 75. Émeute dans l'Albaycin, ib., etc. Grenade converti, 79. Révolte dans les Alpujarras, 81, 415. Révolte dans la Sierra Verméja, 82. Les Maures forcés de se convertir ou d'émigrer, 83, 330. Chassés de la Castille et de Léon, 84. Le sultan d'Égypte menace de représailles, 87.

Maximilien, empereur veut devenir régent de Castille, et même pape, 272, 483.

Mazarquivir conquis, 430.

Médecins près de l'Inquisition, 361.

Medina-Celi d'Almazan, ami de Ximènes, 24.

Medina del Campo, émeute, 277. Isabelle y meurt, 402.

Medina Sidonia, duc de, cause des troubles, 259, 266. Puni, 436. Giron veut conquérir son duché, 331, 616.

Mendoza, Bernardin, archidiacre de Guadalajara, 281.

Mendoza, cardinal, 21, 27, 28, 36, 41, 315.

Miguel, prince, 66, 91.

Milan (synode schismatique à) non considéré, 484.

Milice, nouvelle organisation introduite par Ximènes, 535.

Moines qui apostasient, 215. Luxe des moines, 200.

Monastères, réformés par Ximènes, 39, 213. Les Franciscains surtout s'opposent à la réforme, 217.

Montesino P., son zèle pour la liberté des Américains, 572

Morisques. 84, 327, 329. Douceur de l'Inquisition à leur égard, 329, 330. Abandonnent le christianisme, 330 Tribunal à Grenade, ib. Leurs biens ne sont pas confisqués, ib., 376. Philippe III les expulse, ib. Ce qui les rendait suspects d'apostasie, 363.

Mota reçoit par Ximènes l'évêché de Badajoz, 562 Son ingratitude, 626.

Moya, marquis de, congédié, 254.

Mozarabique, liturgie, rétablie par Ximènes, 182, etc. Assurée par Ximènes au moyen d'un canonicat, 486. Description de la messe mozarabique, 187.

N

Najara, duc de, adversaire de Ferdinand, 227, 250, 252, 279, 433.

Navarre, histoire de ce royaume au XV^e siècle. 9. Conquis par Ferdinand le catholique, 496. etc. Révolte réprimée par Ximènes, 510. etc.

Navarro, comte, général, 439. Sa conduite envers Ximènes, 441, 443, 446, 454. Fait la conquête d'Oran, 448, etc., de Bougie, 461. Sa disgrâce plus tard, 462, 514.

Naples, partagé entre la France et l'Espagne, 86. Ferdinand craint pour Naples. 228. Nouveau traité au sujet de Naples, 231.

Nebrissa, voyez Lébrija.

Nègres, esclavage des, Ximènes y est opposé, 584. Quand il fut permis, 584, 588.

Nilson condamné en Suède pour s'être converti au catholicisme, en 1844, 345.

Noblesse, sa culture intellectuelle à la cour d'Isabelle, 122. Sa puissance

est brisée, 332. L'Inquisition sert à ce but, 332. La noblesse est opposée à l'Inquisition, 333. Ximenès contre la noblesse, 436.

O

Olmédo (bataille d'), 11. Autre bataille, 13.

Oran conquis, 429. Rendu chrétien, 453. Inquisition à Oran, 428, 453. Etat d'Oran après le départ de Ximenès, 459. Dispute au sujet de la juridiction ecclésiastique, 469. Oran devenu français, 463

Ortiz, chanoine emprisonné par Ximenès, 248. Travaille au rétablissement de la liturgie mozarabique, 486.

Ovando envoyé en Amérique, 569. Déposé, 571.

P

Papes, leurs rapports avec l'Inquisition. Protégèrent les Juifs au moyen âge, 310. Approuvèrent l'Inquisition ecclésiastique, 243. Surtout Grégoire IX, 300. etc. Chargèrent les Dominicains de l'Inquisition, 302. Innocent IV particulièrement, 304. Sixte IV est dans le début contre l'Inquisition d'Etat espagnole, 348. Il l'approuve, 314. Son approbation est obtenue par surprise, ib., note. Ses plaintes à ce sujet, ib. item, à cause de la dureté des inquisiteurs, 319. Sa répugnance pour l'Inquisition de l'Etat, 320. Établit, pour la limiter, un juge pontifical, pour recevoir les appels, 321, 319. Reçoit lui-même des appels et protège des repentants, 324. Les fait absoudre en secret, 322. Clément VII a soin que les Morisques reçoivent une instruction suffisante, 330. Douceur de Grégoire XIII envers les Morisques, ib. Plaintes et attaques constantes des papes et des évêques contre l'Inquisition, 334, 333.

Les papes y voient un affaiblissement de leur autorité, 337, note 1. Les papes contre l'Inquisition, 348. Spittler reconnaît que les papes se sont opposés à l'Inquisition aussi longtemps que possible, ib., note 4. Ils limitent et adoucissent l'Inquisition, ib. Reçoivent des appels, 319. Soignent pour les enfants des condamnés, 350. En absolvent beaucoup en secret, ib. En arrachent des milliers à l'Inquisition, 351. Punissent et excommunient maint inquisiteur, 352. Écartent les faux témoins, 353. Léon X veut la réformer, Charles-Quint l'en empêche, ib. Grégoire XIII, Paul III, Pie IV, et saint Borromée contre l'Inquisition, 353. 354. Les papes exigent des inquisiteurs des sentences équitables, 422. Donnent des bulles désavantageuses à l'Inquisition; mais Ferdinand le catholique prononce la peine de mort contre ceux qui les publieraient, 421.

Patène rétablie par Ximenès en Espagne comme *instrumentum pacis* pour les laïcs, 208.

Paul III contre l'Inquisition, 353.

Pierre Martyr, 87, etc., 121. Instruit la noblesse, 122. Prieur de Grenade, ib. Son ambassade près du sultan d'Égypte, 87. Enseigne à Salamanque, 424. Accompagne le corps d'Isabelle à Grenade, 226. Négocie entre Philippe et Ferdinand, 236. Reçoit le bénéfice de Rancra, 280. Travaille pour Talavera, 394, 412.

Philippe le beau d'Autriche épouse Jeanne, 61. Vient recevoir l'hommage en Espagne, 92. Son prompt départ, 94. Devient roi de Castille, 225. Son inimitié pour Ferdinand le catholique, 227. Il maltraite Conchillos, 229. Doit céder, 231. Traite avec Ferdinand, 233. Part pour l'Espagne, 234. Est irrité du second mariage de Ferdinand, 235. Ne veut pas d'entrevue avec lui, ib. Traité avec Ferdinand, conclu par Ximenès, 238. Deux en-

trevues avec Ferdinand , 239 , 212
Le fait sortir de la Castille , 242. Sa
mauvaise administration , 244 , etc.
Sa maladie , 249. Sa mort , 253. Son
portrait, ib. Ses funérailles , 254.

Philippe II rétablit les synodes en
Espagne , 240. Augmente les founda-
tions de Ximenès , 220. Seconde
l'édition de la Polyglotte d'Anvers ,
463. Sa douceur envers les Moris-
ques , 330. Ses rapports avec l'In-
quisition , 362.

Philippe III , en 1609 , chasse les
Morisques ; pourquoi ? 330.

Philologie en Espagne , 421 , 423 ,
130

Pise, synode schismatique , 484.

Pie IV contre l'Inquisition , 354.

Placet, (Ximenès pour le) , 508.

Pombal , loue l'Inquisition , 332 ,
note.

Portugal , commencement de ce
royaume , 6. Ses découvertes , 8.

Priego, sa révolte , 260, 414. Puni-
tion , 434 , etc.

Prisons de l'Inquisition , chambres
saines , claires , 356 , 390 , etc. Péni-
tentiaires-fabriques , 391.

Procès, Ximenès les abrège , in-
troduit les débats oraux , 208.

Pucci, cardinal , 425. Son neveu ,
564.

Puebla de Senabria (entrevue de
Ferdinand et de Philippe à) , 239 ,
etc.

Q

Qualificateurs , 363 , 369.

Quemadero , 384.

Quintanapallia, chanoine, envoyé
à Ximenès , 200.

R

Ravenne (bataille de) , 496.

Repartimientos , 566.

Richelieu , cardinal , comparé à
Ximenès , 630.

Roa, Ximenès y meurt , 625.

Rufo, nonce papal , 287.

Ruyz, compagnon de Ximenès , 38 ,
78 , 220 , 454. Missionnaire en Amé-
rique , 568. Reçoit la promesse d'un
évêché , 280. Est nommé évêque ,
473. Augmente les foundations de
Ximenès , 220. Soigne après la mort
de Ximenès l'édition de la Polyglotte ,
624. Ximenès le nomme son exécuteur
testamentaire , ib. Ruyz a soin
de ses funérailles , 626.

S

Salamanque, sa gloire , 123 , 424

Salzedá (Ximenès au couvent de) ,
23.

San benito , 387.

Santorcaz (Ximenès en prison à) ,
20. S'y retrouve comme archevêque ,
99.

Saurage , chancelier de Charles-
Quint , 522 , 587. Son avidité , 553 ,
593.

Sciences ; leur état en Espagne au
XV^e siècle , 419 , 123.

Sépulvéda, chanoine , emprisonné
par Ximenès , 218.

Séville (premier tribunal de l'Inqui-
sition à) , 316.

Sicile et *Naples* , héritage de ces
pays , 85.

Siculo. Voyez *Marineo*.

Sierra Verméja, révolte , 82.

Siguenza (université fondée à) , 21.

Sixte IV. Rapports avec l'Inqui-
sition. Voyez *Papes*.

Synodes, tenus par Ximenès à
Alcala , 64 , 208 ; à Talavera , 240 ;
antérieurement , à Aranda , 424 , 496 ,
206. Philippe II rétablit les synodes
en Espagne , 210.

T

Talavera, Jérôme , archevêque de
Grenade , 36 , 68. Cherche à conver-
tir les Maures , 69. Apaise l'émeute

de l'Alhaycin , 76. Son procès, 394, 414. Ximenès s'y intéresse, 412.

Talavera, en cette ville synode, 210.

Témoins près de l'Inquisition, 353, 365, 370, 416, 426.

Tendilla, vice-roi de Grenade, 67, 76, 124.

Tolède, ville, revient au pouvoir des chrétiens, 6. Troubles à—, 259, 278.

Tolède, siège primitif, auquel est attachée la charge de grand-chancelier, 41. Revenus et importance, ib., 59. Le chapitre métropolitain ne veut pas de réforme, 201. Refuse de recevoir la visite du vicaire-général de Ximenès, 218.

Toro (bataille de), 29. Cortès de, — 226.

Toros de Guisando (traité de), 13, 27.

Torquémada, P., premier Grand-inquisiteur; combien d'hérétiques furent brûlés sous lui, 318, 383. Quand est-il devenu Grand-inquisiteur? 318, 322. Etablit de nouveaux tribunaux de l'Inquisition, 323. Meurt, 329.

Torquémada, petite ville: Jeanne et Ximenès y séjournent, 271, 273.

Torre (de la); famille dont la mère de Ximenès était originaire, 16.

Torrelaguna, patrie de Ximenès, 16.

Torture près de l'Inquisition, 354, etc., 357.

Tubingue (faculté de droit de), condamne des sorcières à mort, 346.

U

Universités, 423, etc.

Uzèda. Ximenès veut être archiprêtre à —, 19.

V

Vega (Garcilasso de la), 210. Ximenès le gagne à Ferdinand, 279.

Vélasco, grand-connétable, 250, 252, 262.

Vellila (cloche de), 511.

Vera, 229, 252.

Vergara, travaille à la Polygotte, 145. Protégé contre l'Inquisition par Ximenès, 419.

Vianelli, 101, 429, 440, 443, 462.

Vich (évêque de), Grand-inquisiteur d'Aragon, 415. Envoyé de Ferdinand au 5^e concile de Latran, 502.

Villadefrades, détruit, 604.

Villalpando, vicaire-général de Ximenès, 218.

Villaroel, préfet de Cazorla, 239. Devant Oran, 440, 443. Chagrin qu'il cause à Ximenès, 470, etc.

Villena, 43, 26, 227, 250, 279.

X

Ximenès. I. Histoire de sa jeunesse, 15. Veut devenir archiprêtre d'Uzèda, 19. Sa captivité, 20. Grandeur future qui lui est prédite, 20. 23 Délivré, il devient premier chapelain de Siguenza, 20, 21. Etudie l'hébreu et le chaldéen, 2. Devient vicaire-général de Siguenza, 21. Se fait Franciscain, 22, etc. Il est nommé confesseur d'Isabelle. 37. Portrait de Ximenès à cette époque, ib. Il est consulté sur les affaires de l'Etat, ib. Devient provincial, 38. Réforme des couvents, 39, 213.

II. Il est nommé archevêque, 44, etc. Sa manière de vivre, 49, etc. Blâmée par Alexandre VI, 50. Sa magnificence extérieure et ses mortifications secrètes, 51. Sa couche, 53. Sa nourriture simple, ib. Ses pages nobles, son travail, ses prières, ses études; bréviaire, messe, aime le chœur, ib. Crucifix attaché à son bras, 54. S'entretient volontiers de sujets religieux et scientifiques, ib. Se donne souvent la discipline, ib. Léon X l'engage à plus de douceur

envers lui-même , *ib.* Blâmé à cause de son éclat extérieur , *ib.* Sa bienfaisance et ses fondations , 219 , 466. Greniers établis par lui , 493. Ses frères en religion contre lui , 51. Presque tué par son frère Bernardin , 56. La place de gouverneur de Cazorla , 60 , 239. Sollicitude pour le peuple , 62. Adoucit l'Alcavala , 63. Tient son premier synode , 64. Son activité politique , 65. Commence sa mission chez les Maures , 70. Fait brûler des livres maures , 74. Révolte de l'Albaycin , 75 , etc. Ne veut pas faire traduire la Bible entière pour les Maures , 80. Tombe malade , 88. Est guéri par une vieille femme , 89. Se trouve à Tolède quand Philippe et Jeanne reçoivent l'hommage , 93. Baptise le prince Ferdinand , 97. Se trouve près de Jeanne malade , 99 ; près d'Isabelle malade , 100. Refuse d'acheter un diamant , 101. Reçoit une pierre du Saint-Sépulcre , 101. Fonde des anniversaires à Cisnéros , 102. Soins qu'il donne aux sciences , *ib.* Il fonde l'université d'Alcala , 125. Rapports avec Lébrija , 136. Est auteur de la Polyglotte de Complute , 144. Fait éditer de bons ouvrages , 180 , etc. Rétablit la liturgie mozarabique , 182. Veut réformer son chapitre et introduire la vie commune , 200. Fait son entrée dans sa cathédrale , 203. Discours au chapitre , *ib.* Donne de courtes audiences , 203. Embellit le chœur de la cathédrale , 206. Tient son premier synode , 208 ; son second , 210. Introduit les instructions catéchistiques le dimanche , les registres des familles , etc. , 208 , etc. Comment il pourvoit aux places ecclésiastiques , 211. Tache d'empêcher la transmission de l'archevêché de Saint-Jacques au jeune Fonseca , 212. Couvents réformés ; Conventuels changés en Observants , 213. Le général de l'Ordre contre lui , 215. Ximénès réforme encore

d'autres Ordres , 217. Querelle avec le chapitre métropolitain , 218 , etc. Bienfaisance , 219.

III. Sa participation aux affaires de l'Etat sous Philippe le beau , 223. Appelé à Toro par Ferdinand , 226. Item à Ségovie , 230. Traite avec les envoyés belges , *ib.* Se rend à Salammanque , 233. Va avec Ferdinand au-devant de Philippe , 234. Prépare un accommodement entre ces deux princes , 235. Ménage une entrevue , 238. Donne la préfecture de Cazorla à son neveu Villaroel , 239. Sa participation ultérieure aux affaires politiques , 244. Delibère avec les Grands pendant la maladie de Philippe , 251. Est élu chef de la régence provisoire , 252. Sa conduite à la mort de Philippe , 254. Il cherche à consoler Jeanne , *ib.* Ses mesures pour le maintien du repos public , 254 , 257 , etc. Se met en relation avec le roi Ferdinand , 255. Mal vu de Jeanne , 260 , 265. Travaille à faire donner la régence à Ferdinand , 263 , etc. Veut convoquer les Cortès et déclarer Jeanne incapable de régner , 267 , 269. Séjourne à Torquemada avec la mélancolique reine , 273. Déjoue les plans de l'empereur Maximilien sur la Castille , 272. Ses sacrifices en faveur de Ferdinand , 273. Il fortifie la garde du corps de la reine et s'entoure lui-même d'une garde , 275. Se rend à Cisnéros et à Fornillos , *ib.* Gagne les adversaires de Ferdinand , 279. Doit être créé cardinal , 280. Donne à P. Martyr le bénéfice de Ranera , 280. Assiste à l'entrevue de Ferdinand et de Jeanne à Tortolès , 283.

IV. Il devient cardinal et Grand-inquisiteur. 286. Reçoit le chapeau à Mahamad , 287. Ne veut aucun laïc dans le Conseil suprême de l'Inquisition , 335 , 420. Sa participation antérieure à l'Inquisition et au procès de Talavera , 375 , 409 , 411 , etc. N'a pas conseillé l'établissement de l'In-

quisition, 409. Ses premiers édits comme Grand-inquisiteur, 413. Contre les témoins suspects, 416. Fait procéder contre Lucero, *ib.* Protège Lébrija et d'autres savants, 418, etc. Exerce une surveillance rigoureuse sur les employés de l'Inquisition, 419. Les menace de la peine de mort, 420. Fonde des paroisses pour les nouveaux chrétiens, 421. Procès de l'Inquisition sous Ximènes, *ib.* Écrit prétendu de Ximènes contre l'Inquisition, 424. Est contre la publicité des procédures de l'Inquisition, 425. Nombre prétendu de ceux qui furent exécutés sous Ximènes, 427. Il fonde de nouveaux tribunaux de l'Inquisition, 428.

V. Ximènes fait la conquête d'Oran, 439, 438, etc. Son plan pour une croisade, 430. Il est pour la punition de Priégo, 434. Ami du grand-captaine, *ib.* Principes politiques de Ximènes, *ib.* Retour d'Oran, 456. Le christianisme y est implanté, 453. Butin d'Oran, 450. Ce que Ximènes en conserve pour lui, 451, 458. Raretés qu'il donne à Alcalá, 458. Ximènes soigne pour Oran et pour les conquêtes d'Afrique, 460, 482. Malheur qu'on y éprouve, 462. Ximènes revenant aux environs d'Oran, 463. Veut incorporer à son diocèse, Baza et Oran, 465, 469. Sorte de disgrâce auprès de Ferdinand, 466. Les dépenses faites pour Oran ne lui sont guère compensées, chagrin qu'on lui cause, 467. On veut lui faire résigner son siège, 468. Il recommande Fr. Ruyz pour un évêché, 473. Peu poli à l'égard de Thérèse Antiquès, 474. Se rend par Guadeloupe à Séville, *ib.*

VI. Travaille pour Jules II, 480. N'accorde pas de coadjuteur à l'archidiacre de Tolède, 481. Arrivée du légat pontifical, 483, 485. L'Espagne est pour le 5^e Concile de Latran, 486. Ximènes y prend part par lettres, 505.

En exécute les décrets, *ib.* Est pour la correction du calendrier Julien, 507. Opposé aux indulgences de Léon X, *ib.* — Item aux dispenses pontificales, 508; pour le *placet* du souverain, *ib.* Ne peut se rendre à une autre demande de Léon X, 544. Est honoré par ce pontife, 556. Donne des conseils à Charles-Quint au sujet de ce pape, 560. Est opposé à la dime sur les ecclésiastiques proposée par Léon X; mais il offre au pape tout ce qui lui est possible pour faire une croisade, 610, etc.

VII. Honneurs qu'il reçoit de Ferdinand, 226, 474, 483, 511. Assiste à la diète de Burgos, 482, etc. 510. Marie sa nièce, 491, etc. Soigne pour Jean, son frère, 493. Part qu'il prend à la conquête de la Navarre, 497, etc. Se trouve à Aranda et à Ségovie avec Ferdinand, 510, etc; item à Alcalá, 511. Commerce épistolaire avec ce prince, 512. Est nommé par Ferdinand régent de la Castille, 515. Différend avec Adrien, 520. Conserve les grandes maîtrises à la couronne, 524. Choisit Madrid pour résidence, 522. Est confirmé par Charles dans la régence, 523. Ximènes lui fait donner le titre de roi, 526, etc. Comprime la révolte de Giron, 531, etc. Ne craint pas les Grands, 533. Leur montre sa puissance, 534. Introduit une nouvelle organisation militaire, 536. Émeute à ce sujet, 537. Il fortifie la marine, 539. Réprime les troubles qui éclatent en Navarre, 540, item, une révolte à Malaga, 544. Désagréments au sujet du douaire de la reine Germaine, 547; item, au sujet de la reine Jeanne, 549. Congédie des employés incapables, 549, etc. Veut introduire plus d'ordre dans le royaume, 551. Doit retirer des traitements, 553. Fait des représentations au roi au sujet de ses prodigalités, 554. Son armée est malheureuse contre Barbarossa, 556.

Edit contre les Génois , 557. S'intéresse à Carvajal , 561. Aide à faire nommer Adrien évêque de Tortosa , 562. Ses soins (1500) pour l'établissement du christianisme en Amérique , 568. Plus encore lorsqu'il est régent. *Voir Las Casas*. — Est opposé à l'esclavage des nègres. 581. Etablit en Amérique des évêchés et l'Inquisition , 586. Ne souffre pas deco-régent , 590 , etc. Engage Charles à nommer de bons employés , et à venir en Espagne le plus tot possible , 593 , etc. Tarde de convoquer les Cortès , 593 , 595. Plaintes et pamphlets contre Ximenès , 596. Le duc d'Infantado lui donne du chagrin , 597 , etc. Révolte de Giron , 599 , etc. Villadefrades détruit , 601. Différend avec le duc d'Albe au sujet de Consuegro , 603 , etc. Différend au sujet de Ribadeo , 608 Il envoie une flotte en Belgique , *ib.* Se rend à Aranda et au couvent d'Aguilera , 611 , 612 Em-poisonnement , 612. Il change l'entourage du prince Ferdinand , 614 ,

etc Arrivée de Charles , 617. Les Belges empêchent toute entrevue entre lui et Ximenès , 619. Conseils de Ximenès , 619 , 620. Son testament , 621. Il se rend à Roa , 622. Echange de lettres avec Charles , 623. Ximenès est offensé et reçoit son congé , 624. Sa mort , 625. Ses funérailles , 627. Portrait de Ximenès , 628. Projet de canonisation , 629. Son successeur , *ib.* Parallèle de Ximenès et du cardinal de Richelieu , 630.

Z

Zulaméa , bienfaiteur des malades , appuyé par Ximenès , 220.

Zamora , Alphonse , travaille à la Polyglotte , 145.

Zégri , 72 , 126.

Zerbi , Ile , désastre des Espagnols à — , 462.

Zuniga , travaille à la Polyglotte , 145. Réprimandé par Ximenès au sujet d'Erasmus , 146.

TABLE DES CHAPITRES.

AVANT-PROPOS.	v
CHAPITRE PREMIER.	
Situation de l'Espagne vers le milieu du XV ^e siècle.	5
CHAPITRE II.	
Naissance et premières années de Ximenès.	15
CHAPITRE III.	
Avènement de Ferdinand et d'Isabelle. Conquête de Grenade.	25
CHAPITRE IV.	
Ximenès devient confesseur de la reine Isabelle et provincial de son ordre.	35
CHAPITRE V.	
Ximenès est nommé archevêque de Tolède.	41
CHAPITRE VI.	
Manière de vivre du nouvel archevêque.	49
CHAPITRE VII.	
Fermeté du nouvel archevêque. Il commence à prendre part aux affaires de l'Etat.	59
CHAPITRE VIII.	
Ximenès à Grenade. Conversion des Maures.	67

CHAPITRE IX.

Événements dans la famille royale. — Mort de la reine. 91

CHAPITRE X.

Isabelle d'Espagne et Elisabeth d'Angleterre. Parallèle historique. 105

CHAPITRE XI.

Fondation de l'Université d'Alcala. 119

CHAPITRE XII.

La Polyglotte de Complute. 111

CHAPITRE XIII.

Autres travaux littéraires de Ximénès. — La liturgie mozarabique. 179

CHAPITRE XIV.

Administration de son diocèse — Réforme du clergé séculier et régulier.
— Fondations pieuses. 195

CHAPITRE XV.

Participation de Ximénès aux affaires du royaume sous Philippe le beau. 223

CHAPITRE XVI.

Mort de Philippe — Ximénès, appelé au Conseil de régence, travail pour
Ferdinand. 249

CHAPITRE XVII.

Ximénès devient Cardinal et Grand-inquisiteur de Castille et de Léon. 283

CHAPITRE XVIII.

L'Inquisition espagnole, et le peu de croyance que mérite Llorente. 289

CHAPITRE XIX.

Part que prend Ximénès à l'Inquisition. 409

CHAPITRE XX.

Conquête d'Oran 429

CHAPITRE XXI.

Désagrémens qu'éprouve Ximénès — Il prend de nouveau part aux
affaires du royaume. 465

TABLE DES CHAPITRES.	671
CHAPITRE XXII.	
Ximenès travaille pour le pape et le cinquième concile de Latran.	477
CHAPITRE XXIII.	
Occupations de Ximenès pendant la guerre d'Italie.	494
CHAPITRE XXIV.	
Conquête de la Navarre. — Rapports de Ximenès avec Rome.	494
CHAPITRE XV.	
Mort du roi Ferdinand.	509
CHAPITRE XXVI.	
Ximenès prend en main la régence et travaille pour le prince Charles.	519
CHAPITRE XXVII.	
Ximenès travaille pour le repos, l'ordre et la sûreté du royaume.	533
CHAPITRE XXVIII.	
Sollicitude de Ximenès pour l'Amérique.	563
CHAPITRE XXIX.	
Dernière année de la vie du Cardinal Sa mort	589
CHAPITRE XXX.	
Ximenès et Richelieu.	631

FIN DE LA TABLE.